

**ALMA
AU LAC SAINT-JEAN**

SON HISTOIRE

" Le patriotisme n'est pas seulement
l'amour du sol qui nous a vus naître,
mais aussi le respect des gé-
nérations qui nous ont précédés."

Fustel de Coulange

P-183

NIHIL OBSTAT : Roch Pagé, B.Th., L.D.C., prêtre,
 censor ad hoc.
Chicoutimi, 23 août 1967.

IMPRIMATUR : † Marius Paré,
Evêque de Chicoutimi.
Chicoutimi, 23 août 1967.

CET OUVRAGE A ETE COMPOSE A LA DEMANDE DU
COMITE DU CENTENAIRE D'ALMA

■

Il a été imprimé par
ANTONIO GIRARD, LTEE, 169 rue Collard, Alma, P.Q.

Avertissement

L'histoire d'Alma a exigé un travail long et ardu. Faite de détails dispersés et souvent presque introuvables, elle a imposé beaucoup de temps et de recherches et un effort difficile à imaginer. Bien que le Comité du Centenaire ait pris l'engagement de fournir à l'auteur tous les matériaux d'information nécessaires, il n'a pas pu y suffire complètement et il m'est resté une tâche qui dépassait de loin le simple travail de rédaction que j'avais accepté pour ma part.

Il a fallu, particulièrement pour les tout débuts de l'histoire, recourir aux archives nationales des travaux publics, dont la matière n'était pas classée; ensuite aux registres d'état civil de nombreuses paroisses pour retracer les familles pionnières; aux vieillards, dont 68 ont été consultés par le secrétariat du Comité et 17 par nous-mêmes il y a plus de trente ans, pour recueillir ce que leurs souvenirs pouvaient révéler; aux journaux, dans lesquels on a relevé plus de 3,400 extraits à part ceux des journaux publiés à Alma même depuis plus de 25 ans; aux procès-verbaux des conseils municipaux, des commissions scolaires, des conseils de Fabrique, dont les extraits trop incomplets ont souvent créé des difficultés et des dépenses de temps; à la documentation des sociétés et des institutions locales et régionales, qui en certains cas a fait défaut (c'est, par exemple, le cas de l'industrie du Granit National, celui de la communauté protestante d'Isle-Maligne et de Riverbend et de plusieurs autres); à nombre de notes familiales et de rapports privés, en plus de ce que possèdent les archives de la Société Historique du Saguenay. Car tout était à faire dans le domaine des recherches.

Le but visé par l'auteur a été de permettre de trouver dans le volume l'explication de l'origine et des développements marquants de tout ce qui a contribué et contribue encore à constituer la localité d'Alma telle qu'elle s'est faite.

Ce programme était impossible à réaliser parfaitement dans une composition de première main et avec une documentation aussi vaste et déficiente sur certains points. Il ne faudra donc pas s'étonner de constater des lacunes et même quelques inexactitudes de détail. Dans l'ensemble l'ouvrage répond sûrement à son but; je crois qu'il expose et situe les faits dignes de mention et qu'il rend justice aux artisans de la belle réalisation qu'est la localité d'Alma au Lac Saint-Jean.

L'auteur

Première période

1863 - 1882

LA COLONIE

CHAPITRE PREMIER

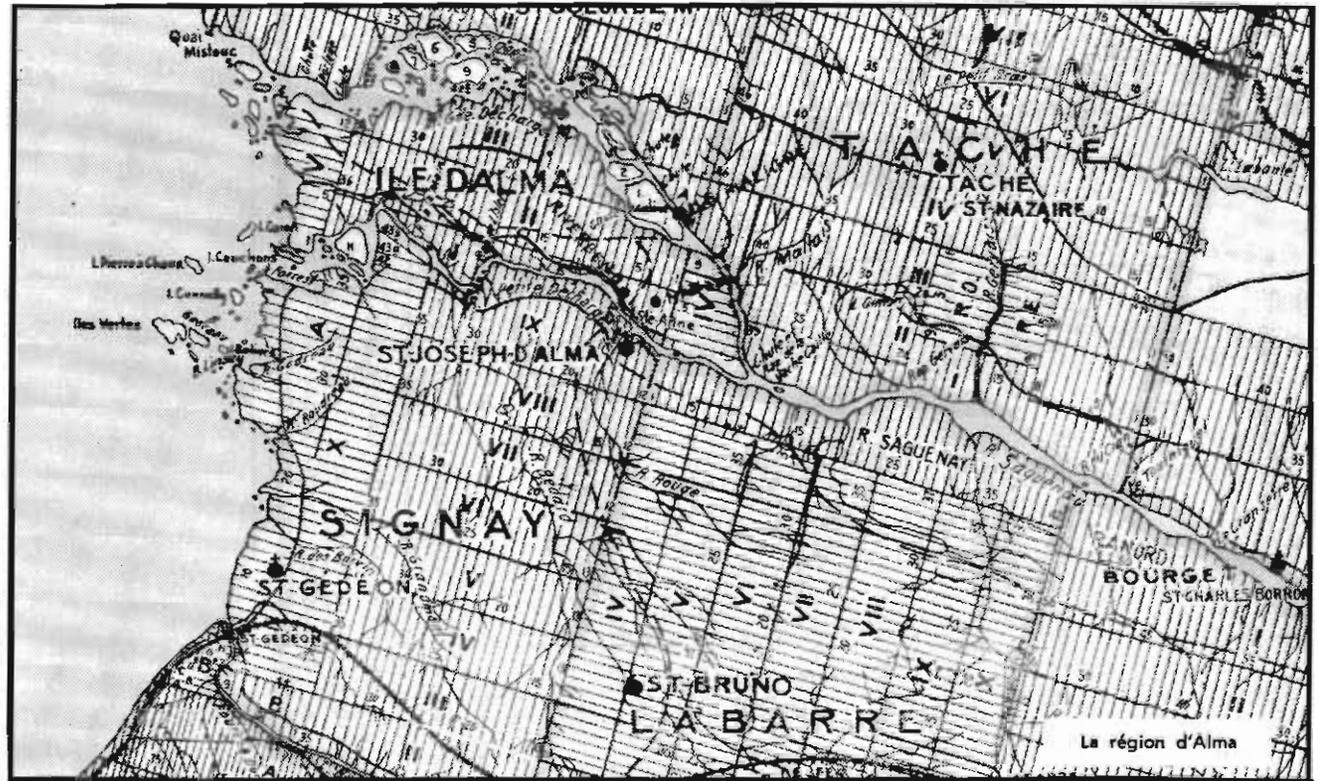
LES LIEUX

1. — DESCRIPTION GENERALE

La localité dont nous faisons l'histoire occupe une position géographique remarquable — position qui l'a tenue d'abord à l'écart de l'activité humaine et de l'attention générale, qui a fait ensuite de ses premiers résidents des quasi isolés, et qui maintenant et plus encore pour l'avenir en fait un centre de circulation, d'activité et de rayonnement.

Située à la sortie des eaux du lac Saint-Jean, elle possède un territoire nettement démarqué qui comprend l'île d'Alma, entre la Grande et la Petite Décharge, lesquelles se rejoignent pour former la rivière Saguenay; les rangs VII, VIII et IX du canton Signay; le rang Saguenay en entier et la section nord, à partir des lots numéro 26, des rangs IV, V, VI, VII et VIII du canton Labarre; l'île Maligne et le rang A du canton De l'Île; cinq lots à l'extrémité ouest du canton Taché. Ce territoire comprend deux unités administratives: la municipalité rurale de Saint-Joseph d'Alma et la Cité d'Alma, celle-ci formée des quatre villes d'Alma, Riverbend, Naudville et Ile-Maligne, fusionnées en 1962.

L'agglomération urbaine forme une zone qui s'étend au sud de la Petite Décharge, traverse l'île d'Alma et se prolonge au nord de la Grande Décharge; la partie rurale est un domaine agricole disposé en fer à cheval au sud, à l'est et à l'ouest de l'enclave urbaine. Disposition géographique très simple et très heureuse, la plus favorable à la vie économique et sociale de la population.



2. — HISTOIRE PRIMITIVE

Les deux Décharges du lac Saint-Jean et la rivière Saguenay, qui y fait suite, étaient des cours d'eau peu praticables pour la circulation en canot d'écorce. Les habitants primitifs du pays, les Indiens, les connaissaient mais ne les fréquentaient pas; ordinairement leur route pour aller du lac Saint-Jean à Chicoutimi, tête de la navigation sans portage, était la Belle-Rivière, la rivière des Aulnaies, le lac Kénogami et la rivière Chicoutimi. Ainsi il n'était question de la rivière Saguenay que pour indiquer le déversoir du grand lac dans le fjord; déversoir qu'on savait tumultueux, utilisable à certains moments de l'année, mais seulement pour la descente, et absolument impraticable pour la montée. Dans les textes antérieurs à l'époque des débuts de la colonisation du Saguenay on ne trouve qu'une seule mention d'une descente en canot par ce qu'on appelait "la grande décharge".

Le plus ancien détail descriptif du territoire d'Alma paraît être la carte intitulée "Le Canada ou Nouvelle France", dessinée par N. Sanson d'Abbeville et datée de 1656, soit neuf ans après la découverte du lac Saint-Jean par le Père Jean Dequen. Le cours de la rivière Saguenay y est indiqué à partir du lac, avec un petit élargissement à l'endroit des Décharges, mais sans l'île qui les sépare.

Celle de Creuxius, "Tabula Novae Franciae", 1660, indique l'île entre les deux Décharges; c'est un premier progrès, qui démontre que ce détail était alors connu.



Cartes de N. Sanson 1656 et Creuxius 1660

On voit cependant que cette sortie du lac Saint-Jean n'avait pas d'importance dans l'ordre pratique, car pendant plus de soixante ans encore la cartographie ne l'indique que d'un trait. Même les cartes du jésuite Pierre Laure y mettent si peu de précision que sur trois d'entre elles cette partie de la rivière Saguenay n'est pas dessinée. Cependant, celle de 1733 "corrigée par le Sr Guyot" donne le cours de la rivière Saguenay au complet, avec la grande île près de la sortie du lac, et l'appelle "**Kichékoupistum** ou la grande Décharge". La carte du Sr D'Anville, "Canada, Louisiane et Terres Angloises", 1755, porte les mêmes indications.

Une carte dessinée en 1825 par A. Larue d'après une esquisse et des renseignements fournis par Paschal Taché, pour indiquer les parties colonisables du Saguenay, est la première, semble-t-il, qui donne nettement le dessin et les noms de "Grande Décharge", "Petite Décharge" et "Isle des deux Décharges".

C'est avec les premiers plans d'arpentage (Canton Signay par N. Lefrançois en 1849, D.-S. Ballantyne et Jules Tremblay en 1851; Ile d'Alma et Canton De l'Île par Edmund-A. Duberger en 1861; Cantons Labarre et Signay par P.-A. Tremblay en 1865) que la géographie du territoire d'Alma a été fixée.

CORRECTIONS A LA CARTE A LA PAGE 14.

Note — Le nom "**R. Igouaskouïiau**", placé près de la Petite Décharge, est une erreur de disposition, car il est facile d'y reconnaître le nom de **Caskouïa**, qui appartient à un tributaire du lac Kénogami. De même l'orthographe du nom du lac, qui doit être **Peokbagami**.

3. — LES NOMS DES LIEUX

Alma est le nom de l'île située entre le lac Saint-Jean et les deux Décharges. Il a été suggéré par l'arpenteur Duberger, qui travaillait sur les lieux lorsqu'il apprit la victoire de l'Alma. — L'Alma (dont le nom signifie **pomme** en langue tartare) est un cours d'eau de Crimée qui, après avoir traversé une région de vignobles et de vergers, se jette dans la mer à environ vingt milles de Sébastopol. Le 20 septembre 1854, les alliés, Français et Anglais, y remportèrent une brillante victoire sur les Russes, à quelques milles de son embouchure, entre Alma-Safaï et Tokmak.

Les **Décharges**, Grande et Petite, ont été ainsi nommées plus de cent ans avant la colonisation du Saguenay. Le nom de "la

grande décharge" apparaît sur une carte de 1733. Ce nom est simplement explicatif du rôle de ces rivières. Il est d'ailleurs la traduction française du nom indien de la rivière qu'elles forment en se rejoignant: autrefois **Kichekoupitun**, aujourd'hui **Tichokopiton**, qui signifie "grande décharge". (**Tshiche**, grand, gros; **kupitits**, décharge d'un lac). Les Montagnais appellent la Petite Décharge **Kopitonish** (**kopiton**, décharge; **ish**, diminutif signifiant petit).

La rivière **Saguenay**, formée par les deux Décharges, qui se réunissent au pied de l'île d'Alma, a été ainsi baptisée par Jacques Cartier en 1535, parce qu'elle lui avait été indiquée comme "le chemin qui conduit dans le royaume du Saguenay". — Strictement parlant, cette application du nom à titre de "chemin conduisant au Saguenay" ne conviendrait qu'au fjord, car la rivière elle-même, de Chicoutimi au lac Saint-Jean, ne jouait pas ce rôle, auquel elle ne se prêtait pas du tout. Comme on l'a vu plus haut, la route suivie par les voyageurs était la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami, la rivière des Aulnaies et la Belle-Rivière.

La **Petite Décharge** a 9 milles de longueur et sa course générale est de l'Ouest à l'Est. Elle sort du lac Saint-Jean en formant un vrai labyrinthe de canaux et d'îles et elle change plusieurs fois de direction dans son cours. A environ un mille du lac son canal principal tourne brusquement vers le Nord, rassemble les eaux de tous les autres et va couper le premier rang de l'île d'Alma, où il forme la **baie Trépanier**, ainsi appelée du nom d'un ancien contremaître de chantiers, pionnier de cet endroit. De là, tournant à angle aigu en direction du Sud-Est pour une course d'environ deux milles, la rivière tourne de nouveau brusquement à angle droit vers le Nord-Est, pour prendre, un mille plus loin, la direction de l'Est, qu'elle quitte encore pour contourner l'île Sainte-Anne.

Elle forme plusieurs rapides, dont cinq sont désignés par des noms particuliers: celui de l'**Ecluse** (ou du **Barrage**), divisé par quatre îles*; le rapide **A la Main****; le rapide des **Cuisses**, un peu plus bas, divisé par trois masses rocheuses qui l'ont fait appeler d'abord "rapide des Trois Roches", a reçu le nom pittores-

* Les îles 2, 3, 4 et 5, en face du lot 39 du rang A de Signay.

** Vers le milieu du lot 43 du rang X de Signay et en face des lots 26 et 27 de l'île d'Alma.

que qu'il porte maintenant lorsqu'on opéra des travaux de minage pour en libérer le cours; le rapide de l'**Ilette**, qui mesure trois quarts de mille et est semé de cinq îles***; celui du **Carcajou******, là où est le pont neuf qui porte son nom. Certains attribuent l'origine de ce nom à la présence d'un carcajou aperçu à cet endroit par Joseph Vandal vers 1890; mais elle remonte beaucoup plus loin, car le rapide du Carcajou est désigné par son nom sur un plan de 1861. "Aucune voiture d'eau ne pouvait sauter ce rapide", écrit M. Henri Pelletier, qui résume toutes les observations que nous avons recueillies à ce sujet.

Un petit canal partant de la baie Trépanier traverse une douzaine de lots des rangs I et II de l'île d'Alma en formant, par ses élargissements, une suite de trois petits lacs; il débouche à la Décharge au pied du rapide de l'Ilette. Il n'a pas de nom particulier.

La **Grande Décharge** a dix milles de longueur. Elle sort du lac Saint-Jean par une passe relativement étroite appelée la **Gorge**; elle s'élargit aussitôt jusqu'à atteindre presque un mille et demi (au naturel, avant l'érection des barrages) pour reprendre un canal unique au pied de l'île Maligne. Son cours normal était coupé par une chute brusque à la sortie de la Gorge et par plusieurs rapides, et il était semé d'un grand nombre d'îles dont quelques-unes appartenaient au territoire d'Alma. Au lac était "l'île de la Grande Décharge", importante par l'hôtel construit là pour les touristes en 1890; en bas de la Gorge, les îles à **Griffith**, du nom de leur propriétaire*; la dernière du groupe, l'île **Maligne**, appelée "île numéro 1" sur le plan de Duberger en 1861, doit son nom à son accès difficile et particulièrement dangereux. Avant la construction des barrages on ne pouvait s'y rendre que lorsque les eaux étaient assez basses; encore ne pouvait-on y accéder que par le haut et n'en sortir que par le bas et sous la conduite de canotiers experts.

A la rencontre des deux Décharges, le rapide de la **Vache Caille**** a suggéré lui-même son nom par le bruit caractéristique qu'il produit et qui ressemble au mugissement de la vache, et en plus par

* Quatre petites îles en face des lots 34, 35 et 36 de l'île d'Alma.

** En face des lots 7, 8, 9 et 10 du rang Saguenay, canton Labarre.

*** Entre les lots 20 et 21 de l'île d'Alma et les lots 31 et 32 du canton Signay.

**** En face des lots 12, 13 et 14 du rang IX de Signay et du lot 1 du rang Saguenay.

les taches de bouillons blancs qui tranchent sur le flot noir. — Une légende attribue cette origine au fait que dans un chantier du voisinage un homme, ayant perdu son boeuf de trait, aurait employé une vache à poil noir et blanc pour charroyer des billots; elle est douteuse. Il paraît plus sûr d'accepter l'explication plus générale et justifiée par les faits telle que donnée plus haut.

L'extrémité inférieure de l'île d'Alma s'appelle la **Pointe des Américains**, nom qui vient d'un club établi là en 1880 par des citoyens des États-Unis.

L'île **Sainte-Anne** (appelée "île G" sur le plan de 1861), détachée de l'île d'Alma par un canal étroit et torrentueux, dans la Petite Décharge, a dû être baptisée de ce nom par la famille Boulanger, qui y fut la première résidante. Le nom "Sainte-Anne" apparaît sur le plan de Dumais, en 1869.

Le canton **Signay** (prononcer : Sinaï) a été ainsi nommé en l'honneur de Monseigneur Joseph Signay, archevêque de Québec de 1833 à 1850, et le canton **Labarre** en l'honneur d'Antoine-Joseph Lefebvre de La Barre, gouverneur du Canada de 1682 à 1685.

Le canton **De l'île** (et non pas Delile ni Delisle) a reçu son nom par relation à l'île d'Alma : canton de l'île (d'Alma).

Le canton **Taché** a été nommé ainsi en l'honneur de Pascal Taché, seigneur de Kamouraska, qui a vécu longtemps au lac Saint-Jean dans les postes de traite et qui a fourni les éléments de la première carte du Saguenay colonisable.

La rivière **Bédard**, qui traverse le canton Signay et se jette dans la Petite Décharge, doit son nom à un Bédard qui s'y est noyé au cours d'une drave. — Le fait date sûrement d'avant 1864, car la rivière porte ce nom sur un plan de l'arpentage fait cette année-là. D'après un témoin de l'accident, ce Bédard, tombé à l'eau, avait pris pied sur une roche dans un rapide et réussi à s'y tenir quelque temps, appelant au secours. Malheureusement, les eaux de la rivière étaient très hautes et les hommes ne trouvèrent aucun moyen de l'atteindre pour le sauver. Il comprit qu'il était pris pour périr; il se recommanda à leurs prières, dit même le chapelet avec eux, car ils s'entendaient aisément; il fit un acte de contrition, leur donna ses messages pour sa famille, leur dit adieu, puis se lança dans le courant avec l'espoir d'avoir peut-être la chance de se sauver. L'accident eut lieu au confluent de deux branches de la rivière, sur le lot 17 du rang VI.

Le ruisseau **Rouge**, qui se promène dans la partie est des rangs VIII et IX du canton Signay et se jette dans la Petite Décharge en face de l'île Sainte-Anne, doit son nom à la couleur de son eau.

Le nom d'**Isie-Maligne**, en anglais **Isle Maligne**, fut appliqué à la ville érigée là en 1924 en fonction du barrage et de la centrale hydroélectrique qui s'appuient sur l'île Maligne.

Celui de **Riverbend**, terme anglais pour désigner le lieu, "boucle ou coude de la rivière", choisi pour l'établissement de l'usine et de la ville en 1925, fut adopté par la Compagnie Price Brothers, fondatrice des deux.

Naudville a été choisi en l'honneur d'un pionnier du lieu, Albert-G. Naud, qui a largement contribué à l'établissement et au développement de cette localité.

4. — LES PREMIERS VISITEURS

Au temps du Saguenay sauvage le voisinage de la Petite Décharge fut sûrement très fréquenté par les chasseurs et trappeurs indiens, car les lieux se prêtent à la présence du castor et de l'orignal, de la perdrix et du lièvre, principaux éléments de leur subsistance en hiver, et les deux Décharges ainsi que la partie du lac Saint-Jean avoisinante, étaient singulièrement riches en poisson, qui était la base de leur alimentation en été. Au sujet de la présence des humains en ces temps anciens, nous sommes renseignés par les vestiges archéologiques trouvés sur les lieux, mais aucunement par la documentation de l'histoire. Les Indiens n'avaient pas le besoin ni le goût de renseigner les blancs sur leurs territoires de chasse, et comme ces endroits étaient à l'écart de la circulation, ils avaient toutes chances d'être ignorés dans les sobres rapports des missions ou de la traite des fourrures. On en connaissait si peu de chose, qu'on n'avait pas même de précisions sur le cours de la rivière Saguenay; on l'a vu. Dans une relation de 1730 le Père Pierre Laure parle de "ce fameux Saguenay dont on ne s'est pas encore avisé, que je sache, de donner une carte fidèle et complète."

Le **premier blanc** qui, à notre connaissance, passa par la Grande Décharge est l'ingénieur Joseph-Laurent Normandin. Au retour de son expédition vers Nékoubau, où il était allé fixer les limites du Domaine du Roi, en 1732, il prit cette route pour descendre du lac Saint-Jean.

Voici le bref rapport de ce trajet.

"17 juillet — Les eaux de Gouspaiganne et des Aulnais sont si basses qu'il est impossible de pouvoir seulement espérer de monter une lieue; c'est pourquoi nous avons pris le parti de descendre par la grande décharge du lac Saint-Jean, quoique ce ne soit pas nos ordres de passer par cet endroit, néanmoins le manque d'eau nous contraint d'y passer.

"Nous sommes venus coucher à tâton au pied de la grande décharge. Je dis à tâton, car la brume est si épaisse que l'on ne voit seulement pas un homme à la distance d'une demie portée de fusil.

"18 juillet — Nous sommes partis du rapide de la grande décharge sur les cinq heures du matin, le temps étant toujours brumeux et nous nous sommes rendus à Chicoutimi vers les deux heures après midi".

Des explorateurs envoyés par le gouvernement en 1828 pour étudier le territoire du Saguenay en vue de la colonisation passèrent presque tous au large de l'entrée des Décharges, se contentant de prendre information de leurs guides, ce qui se limitait à bien peu. Témoin cette description sommaire dans le rapport de l'arpenteur Hamel: "Il y a deux canaux qui déchargent ce lac, mais à proprement parler il n'y en aurait qu'un, car ils se réunissent à environ deux milles (!) du lac, et alors ils prennent le nom de rivière Saguenay . . . La Petite Décharge est à cinq milles de Kouspahigan (Belle-Rivière), et l'île entre les deux Décharges a, du côté du lac, environ un mille et demi, du côté de la Petite Décharge un demi mille, et du côté de la Grande Décharge deux milles".

Le rapport de l'arpenteur Bouchette témoigne de plus d'attention aux lieux: "Nous explorâmes la rive méridionale de la Petite Décharge . . . Ici je trouvai un échantillon de coquillage de mer qui sûrement y avait été transporté, par les glaces du printemps, des bords méridionaux (du lac), seul endroit du lac, entre la rivière Métabetchouan et la pointe de la Traverse, où l'on trouve des restes organiques. La terre y offre un aspect plus favorable (que dans les îles du lac); le sol est formé d'une glaise jaune, mêlée de petit gravier; le bois est l'épinette, le bouleau blanc et noir, le cèdre, le beaume (sapin), le pin rouge et blanc, mais en petite quantité".

Après ce coup d'oeil rapide et très restreint sur le territoire d'Alma, l'histoire se fait de nouveau à son sujet pendant une vingtaine d'années. Pourtant il a dû être visité sinon fréquenté avant 1850 pour l'exploitation du bois. On lit dans **Le Saguenay en 1851** : "Le Haut-Saguenay a déjà fourni à la caisse publique . . . 8,000 louis (\$32,000) seulement pour la coupe du bois". C'est sans doute dans le voisinage des deux Décharges que la coupe du bois a commencé, et c'est par la Petite Décharge que les billots provenant des forêts qui entouraient le lac Saint-Jean devaient descendre aux scieries de Chicoutimi. Mais les noms et l'activité des "exploreurs" et des exécutants des chantiers primitifs demeurent inconnus. La documentation qui les concerne a été détruite.

5. — LES ARPENTAGES

On connaît du moins les arpenteurs qui ont exécuté les explorations et les divisions du terrain en vue des établissements futurs. Leurs rapports nous font connaître certains détails descriptifs qui sont intéressants pour l'histoire, en ce sens qu'ils permettent de comparer leurs observations avec les réalités que nous pouvons constater, et aussi de connaître sur quels renseignements pouvaient se baser les gouvernants dans leur politique de colonisation et les colons dans leur décision de venir ou non chercher là un établissement.

Le premier rapport concernant le territoire d'Alma est celui de l'arpenteur Jules Tremblay, qui avait été chargé de "circonscrire, diviser et subdiviser le Township Signay". Le travail de l'arpenteur fut plus d'une fois interrompu et même mêlé d'aventures. Dans le printemps de 1849 il commença à fixer la grande ligne entre les cantons Labarre et Signay. Obligé d'interrompre ses opérations le 23 de juin parce que ses provisions, "en dépôt au chemin Kinogami", avaient été "soustraites et emportées" par on ne sait qui, il y était revenu le 2 d'août; le 18 octobre, "la maladie de plusieurs hommes" le força à suspendre de nouveau. Quand il voulut reprendre le travail, au mois de mai 1850, il fit naufrage sur la batture aux Alouettes, à l'entrée du Saguenay; toutes ses provisions furent perdues et le personnel de l'équipage et du parti d'arpentage parvint, avec beaucoup de difficultés, à se sauver sur l'îlet aux Morts. Ce n'est qu'au mois d'août suivant qu'il se retrouva enfin sur les lieux pour achever la tâche qui lui avait été confiée. Il fit alors le relevé des limites naturelles du canton Si-

gnay : rivière des Aulnaies, Belle-Rivière, lac Saint-Jean et Petite Décharge. Il divisa ensuite en rangs l'île d'Alma et la partie sud du canton De l'Île, voisine de la Grande Décharge.

Il fut intrigué par les variations capricieuses de l'aiguille aimantée, "sans voir ni soupçonner aucune existence de minéraux susceptibles d'attraction". Il ne trouva qu'une explication à ce phénomène : "A l'entrée des Décharges du lac Saint-Jean se trouvent des rochers formant des groupes d'îlots qui, par quelques fragments que je m'en suis procuré, m'ont paru appartenir à la série ferrugineuse, ce qui me fait soupçonner la cause du dérangement de mon compas."

Il signale qu'il a "pris, aussi juste que possible la position topographique des divers îlots groupés à l'entrée de la Petite Décharge." On voit par son plan qu'il a indiqué aussi toutes celles qui sont dans le cours de la rivière.

Quant à la description du terrain, elle se résume à ces quatre aperçus :

"Le sol, en général, est assez uniforme; la marne, l'argile et la terre végétale le constituent en entier; le sable, le gravier et les cailloux roulés y son bien rares; . . . Sur tout le Township Signay il ne peut se trouver 10 tonneaux de pierre à bâtisse, pas même de l'espèce calcaire si fréquente et si abondante partout ailleurs dans le pays. D'où je conclus que les colons auront de la difficulté à bâtir en pierre; mais j'envisage qu'ils seront amplement rétribués de cette perte en tirant avantage de l'argile par l'art de la briqueterie. Les fourneaux du potier y seront même alimentés par l'argile le plus riche, et la marne y serait d'un bien grand secours, comme engrais, pour les terrains sablonneux". — On ne peut s'empêcher de remarquer que tout de même **un peu de granit** se cachait pas loin de la Petite Décharge. Bien que l'arpenteur et ses hommes aient suivi tous les fronteaux pour y planter les poteaux de limite des lots, ces dépôts rocheux, qui sont devenus une richesse, ont échappé à leur attention.

"Toute la surface du terrain, continue l'arpenteur, est bien arrosée par de nombreuses rivières et une infinité de ruisseaux qui tous se déchargent dans la Belle-Rivière, la Petite Décharge et le lac Saint-Jean, formant de nombreux pouvoirs d'eau propres aux établissements, dont cinq principaux admirablement bien distri-

bués, deux sur la Belle-Rivière, deux sur la Petite Décharge et un sur la rivière des Aulnaies”.

“La rive de l’Est du Lac Saint-Jean et celle du Sud de la Petite Décharge se trouvent irrégulières, coupées qu’elles sont par de nombreuses lagunes, à fond de marne rouge, qui s’étendent parfois bien à l’intérieur; c’est dans ces endroits que se trouvent de tems en tems des prairies naturelles.”

Dans l’été de 1861, l’arpenteur Edmond-A. Duberger prolongea à travers l’île d’Alma la ligne de séparation entre les cantons Signay et Labarre, divisant ainsi le rang IV, qui court Nord-Sud, des autres rangs de l’île, qui courent Est-Ouest; ligne qu’il continua au nord de la Grande Décharge pour séparer les cantons De l’île et Taché. Il signale à cette occasion les difficultés et les dangers qu’il rencontra à traverser la Grande Décharge, ce qu’il ne réussit à faire qu’à trois quarts de mille en bas de la grande ligne en question. Du 28 de juin au 6 d’août et dans le cours du mois d’octobre, il fit la division des rangs de l’île d’Alma.

Il fit l’arpentage des plus grandes des îles de la Grande Décharge, à l’exception de l’île numéro 1 — l’île Maligne —, qu’il ne put atteindre en dépit de plusieurs tentatives pleines de risques et de dangers. “Les hommes de chantier m’ont averti, dit-il, que c’est impossible de se rendre dans cette île en autre temps qu’au mois de mars ou au début d’avril, quand les eaux sont tellement basses qu’un canot peut y aborder par le bout d’en-haut ou celui d’en-bas; car on n’a jamais eu connaissance que sur le canal qui la sépare de chaque côté la glace se soit formée assez ferme pour permettre de traverser dessus.”

Un extrait du rapport de cet arpenteur mérite d’être cité. Il s’agit de ses “remarques sur la topographie des lieux, la qualité du sol et les meilleurs moyens de faciliter l’avancement de la colonisation dans cette section du Saguenay.”

“L’île d’Alma est une des plus belles zones de terre qu’il y ait dans le comté de Chicoutimi. Elle est en général basse et épaissement boisée d’espèces mélangées, arbres grands et vigoureux. Le sol est en général formé d’une marne riche, à laquelle se mêle un peu de glaise. Je suis convaincu qu’il n’y a pas dans cette île deux cents acres de terrain sans valeur. En dépit de tous ces avantages, elle ne sera pas habitée avant un certain nombre

d'années, à cause de la difficulté de communication par la Grande Décharge, dont la traversée est difficile et ardue, surtout quand les eaux sont hautes, ce qui, en général, se produit après une couple de jours de pluie . . . A moins qu'une route soit ouverte entre le village d'Hébertville et la Petite Décharge, l'île d'Alma sera longtemps avant d'être habitée.

"La meilleure ligne à suivre, celle qui pousserait la colonisation de cette section du pays, serait de tracer un chemin partant des établissements de la Rivière au Sable (sur laquelle il y a déjà un pont de construit) et aboutissant à la rive sud de la Petite Décharge dans le voisinage de la tête de la glissoire, où il est très facile en tout temps de traverser la rivière. — Qu'on me permette ici de faire remarquer, ajoute-t-il, que le seul pont qu'il y aurait à construire sur le parcours de ce chemin ne coûterait pas plus de cent piastres. — Plus de vingt personnes attendent la subdivision de l'île d'Alma en lots pour s'y établir; avec, évidemment, l'espoir que quelque chose sera fait pour faciliter les communications. D'après mes propres connaissances personnelles, la possibilité de tracer un chemin entre la Rivière au Sable et la glissoire est pratiquement hors de doute."

D'après ce rapport de Duberger, dans la pointe sud-est du canton De l'île formant le rang A "la surface est onduleuse, excepté au bord de la Grande Décharge, où se trouvent quelques rochers. Le terrain incline vers le Sud-Ouest de façon irrégulière. Le sol est formé de marne, et le bois, composé de bouleau noir, de bouleau blanc, d'épinette et de sapin, est gros et long. Lorsque j'ai arpenté cette partie du canton on rencontrait çà et là du pin blanc; mais depuis, ce bois a été enlevé par l'exploitation."

Quant aux îles de la Grande Décharge, l'arpenteur signale que toutes, "sauf les numéros 1 et 8, forment de beaux lopins de terre et sont généralement basses et boisées de bouleau noir, de bouleau blanc, d'épinette et de broussailles. Le pin qui y reste est de qualité inférieure . . . L'île numéro 1 (île Maligne), la plus considérable, est fortement boisée de cyprès, d'épinette, de sapin et de pin rouge, outre un millier ou plus de beaux billots de pin blanc qui pourraient être faits. Ses rives sont presque partout rocheuses et élevées; sa surface est très irrégulière, et elle est presque toujours inaccessible.

"L'île située dans le chenal sud ou Petite Décharge, à la tête de la glissoire (l'île Sainte-Anne, contenant 38 acres) est en partie cultivée par Damase Boulanger, gardien de la glissoire. Une moitié de l'île est rocheuse et de terrain sans valeur. Le même Damase Boulanger réclame, en qualité de colon sans titre (**squatter**), environ deux lots de terre (dans l'île d'Alma) de chaque côté du prolongement de la ligne entre les cantons Signay et Labarre, sur lesquels il a obtenu une bonne récolte d'orge, de pois et de foin. Après cet essai, on peut dire que le climat est favorable à l'agriculture.

"Je n'ai aucun doute que si on fait un chemin de la Rivière au Sable à la glissoire et une autre route d'Hébertville à la glissoire, avant trois ans la moitié du canton Signay et la plus grande partie de l'île d'Alma seront colonisés. . . .

"La Petite et la Grande Décharge offrent toutes les deux un grand avantage aux colons par la quantité de poissons de différentes espèces qui abondent dans leurs eaux, tels que brochet, ouananiche, doré, etc."

L'arpenteur Duberger revint à l'île d'Alma en décembre 1863 pour faire la subdivision du terrain en lots. Ce travail, terminé le 5 février suivant, lui permit de mieux vérifier l'état des lieux et d'en faire une description plus exacte.

"La surface de l'île, écrit-il dans son rapport de 1864, n'est pas parfaitement plane; elle n'est pas sans quelques ondulations, mais je la considère cependant comme une belle zone de terre unie, en dépit de quelques rochers dans l'arrière-ligne du premier et du cinquième rang. La charrue passerait partout." A part la mention d'une petite savane portant huit ou neuf pouces de terre noire, et la mention du frêne et du cèdre parmi les espèces d'arbres, la description du sol est identique à celle de son rapport de 1861. Il insiste encore sur la "nécessité" d'ouvrir un chemin à travers le canton Labarre jusqu'à la Petite Décharge, et il signale les défrichements commencés sur l'île d'Alma.

Au cours de l'automne de 1864, P.-A. Tremblay poursuivit l'arpentage dans les cantons Signay et Labarre. Voici ce qu'il écrit : "A part une lisière de rochers qui couvrent une partie du sixième rang et du rang Saguenay dans Labarre, les trois sections que j'ai arpentées dans les cantons Signay, Labarre et Caron présentent

une étendue considérable de terrain d'une grande fertilité. Un bon nombre de cultivateurs ont fait des défrichements d'une grande valeur en divers endroits.

"La disposition du quatrième et du cinquième rang de Labarre rendra plus facile l'accès à l'île d'Alma et aux divers rangs du Township Signay . . . La rivière Bédard offre de beaux sites pour la construction de moulins dans la partie du Township Signay qu'elle traverse . . . J'ai indiqué sur le plan une réserve à l'endroit où est fixé le **boom** construit à la tête de la glissoire."

Ajoutons, pour couvrir tout le territoire d'Alma, ces quelques mots de l'arpenteur J.-C. Demeules au sujet de la partie nord des rangs VI et VII de Labarre : "A partir du lot 25 le sol, de qualité supérieure, est couvert d'une riche végétation se continuant jusqu'au rang Saguenay." — Ce rapport, datant de 1872, révèle que cette partie de Labarre avait été épargnée par le grand feu de 1870.

On peut voir par ces détails l'état du pays d'Alma avant la venue des colons, ce qui pouvait les y attirer ou les retenir de s'y établir; en d'autres termes, quels étaient les éléments matériels du problème de la colonisation de ce côté.



La rencontre des deux Décharges en 1963

CHAPITRE DEUXIEME

LES CHANTIERS ET LA "DALLE"

6. — LES CHANTIERS

La première activité d'exploitation du territoire d'Alma a été amenée par la forêt. La documentation actuellement accessible ne permet pas de fixer de façon précise à quelle date elle a commencé. C'est sûrement avant 1850, apparemment en 1846, que les premiers chantiers ont été ouverts sur les rives de la Grande et de la Petite Décharge. Le passage suivant des instructions que Peter McLeod donnait à l'un de ses lieutenants à la date du 3 décembre 1846 semble l'indiquer. "Pour le présent Malcolm Deschênes prendra charge du chantier jusqu'à ce que Raphaël Bouchard monte pour en prendre charge. Il sera **foreman** en chef et les autres seront à ses ordres. Les **foremen** sous lui seront MM. Terriault, Adolphe Harvey, Médard Beaulieu, Nazaire Boucher, Lapointe, Urbain Dorval; mais ce dernier sera chef de son chantier. M. Boulanger sera commis du chantier, tiendra les comptes des hommes et donnera cette assistance à Raphaël Bouchard Les hommes qui travaillent pour Gervais sont engagés comme les autres." — Les chantiers de Dorval et de Gervais sont apparemment localisés par la rivière Dorval et par le ruisseau et le rapide Gervais, à peu de distance du territoire d'Alma.

On n'exploitait alors que le pin. Le nombre des souches et des troncs abattus trouvés par les défricheurs prouvent que le pin était assez abondant dans la forêt ancienne. Partant de Chicoutimi, où étaient les grandes scieries, les seules d'alors, les contre-mâîtres de Peter McLeod et après lui ceux de William Price conduisaient leurs équipes de bûcherons toujours plus loin en montant la rivière Saguenay et les cours d'eau qui s'y jettent. Certains de ces cours d'eau ont gardé les noms de ceux qui furent les premiers à y ouvrir des chantiers, par exemple les rivières Gervais, Dorval, Grandmont.

Les opérations en forêt ont tellement changé de manière par la mécanisation, qu'il paraît opportun de décrire un peu celle qui était pratiquée au temps des débuts d'Alma.

"Le temps du travail sera du petit jour, le matin, jusqu'à la nuit. Tous raccommoderont harnais, sleighs, mennoires, emmancheront les haches le soir après la journée faite", lit-on dans les instructions de 1846 déjà citées et par la suite.

On n'abattait alors que les gros arbres et on n'en prenait que la partie sans branche et sans défaut; si un billot avait une partie de "bois roulé", une fente, une "veine" rouge, il était déclassé et laissé là. Quand le pin devint rare on prit aussi de la grosse épinette, mais également sans défaut.

Les chantiers ne se faisaient qu'en hiver et la drave à la crue des eaux du printemps. L'abattage et le coupage des billes se faisaient à la hache, puis, bientôt, au godendard — longue scie munie à chaque bout d'un petit bâton droit servant de poignée, actionnée par deux hommes —. Le billot était amené au bord du cours d'eau ou du chemin de chantier sur des traînes à larges lisses de bois tirées et poussées par des hommes: opération qu'on appelait "chicour". C'était un travail très pénible et souvent dangereux, surtout dans les terrains montueux ou accidentés. Par le chemin les billots étaient transportés au bord de la rivière sur des "slées" (de l'anglais **sleigh**) tirées par des boeufs dans les premiers temps; quand il fut possible de nourrir les chevaux dans les bois on les utilisa de préférence aux boeufs, qui étaient moins dispendieux mais plus lents et moins souples à manoeuvrer. Pour transporter les billots en terrains difficiles ou sur des petites distances on se servait aussi de ce qu'on appelait la "bob-slée" (de l'anglais **bob-sleigh**, patin écourté), simple bloc de bois fixé en travers sur deux courts patins de bois et tiré par un boeuf ou un cheval attelé à des mennoires. Le billot était monté d'un bout sur le bloc, auquel il était attaché par une chaîne, et l'autre bout était traînant en arrière sur la neige. L'opération s'appelait "bobber". Au bord de la rivière ou du ruisseau, les billes étaient mises en cordes permettant de les débouler facilement à l'eau pour la drave.

7. — LA DRAVE

Quand on avait abattu tous les arbres accessibles propres à faire du bois de commerce dans le secteur désigné pour un chan-

tier, ou quand l'adoucissement de la température rendait les opérations impraticables, on "cassait" le chantier et les hommes "descendaient" avec tout le matériel. Des nouvelles équipes, moins nombreuses, retournaient sur les lieux pour la drave (de l'anglais **drive**) quand les cours d'eau étaient libérés de la glace et remplis par les eaux provenant de la fonte des neiges. Il s'agissait alors de faire rouler les billots dans le courant et d'en surveiller la descente pour éviter les entassements, les embâcles et les fuites lorsque les débordements tendaient à les entraîner hors du lit de la rivière.

L'opération de la drave demandait de l'habileté technique, de l'expérience dans le métier, de la prudence et une connaissance suffisante des conditions particulières des cours d'eau, dont chacun avait ses caprices. Car elle était dangereuse et souvent difficile, soit par excès soit par insuffisance d'eau, ce qu'on ne pouvait pas contrôler, soit à cause des rapides, des rochers, des chutes ou des étendues en "eau morte", soit à cause de la trop grande quantité de bois. Dans certains ruisseaux ou petites rivières le passage des billots était souvent entravé par des arbres renversés, des broussailles ou des débris accumulés.

La grosse difficulté de la drave était l'embâcle, que les draveurs appelaient "djamme" (du mot anglais **jam**), produite par l'accrochage et l'arrêt de billes, sur lesquelles les autres venaient s'entasser à mesure que le courant les amenait, formant une masse que son poids fixait de plus en plus fermement sur place. Il arrivait parfois que la sorte d'écluse formée par les billots accumulés barrait le cours de l'eau et en faisait monter le niveau au point que, sous la poussée de celle-ci, l'embâcle était emportée et s'émiettait dans le fort courant. Mais c'était plus souvent le contraire qui se produisait. Il fallait alors trouver le moyen de décrocher cette masse. Cela exigeait beaucoup d'adresse, d'audace et de prudence à la fois, et il n'est pas rare que des hommes aient été victimes de leur courage en débloquent une embâcle.

La marche ordinaire de la drave elle-même n'était pas sans dangers. Les draveurs, munis de longues perches dont l'un des bouts était armé d'un fer à deux pointes, l'une droite, l'autre de côté à angle droit, manoeuvraient les billots dans l'eau en y piquant une des pointes, travail qui ne manquait pas d'élégance. Mais ils étaient toujours exposés à tomber à l'eau, soit en glissant sur la

vase ou les roches, soit en chavirant dans les rapides quand leurs embarcations, qu'ils devaient souvent utiliser, heurtaient des roches ou d'autres obstacles. A cette époque les hommes circulaient souvent en marchant sur les billes flottantes. Celles-ci étaient plus longues et plus grosses que les billettes de quatre pieds qu'on appelle "pitoune"; un billot de dix pouces de diamètre suffisait pour porter un homme. Le difficile était de l'empêcher de rouler sous les pieds; les bons draveurs y devenaient très habiles. Ils étaient chaussés de bottes à clous pointus qui leur donnaient plus de chance de ne pas glisser et d'arrêter la pièce. On en a vu qui sautaient ainsi des rapides debout sur un billot, assurant qu'il était plus ferme dans cette eau en mouvement que dans l'eau morte.

8. — LES HOMMES

Plusieurs des pionniers d'Alma ont fait partie des équipes de chantiers; d'autres aussi. Un du Lac-Bouchette, Joseph Delamarre qui a connu tous les premiers d'Alma, disait: "Je suis allé aux chantiers avec les fils d'Isaac Laplante, François, Georges, Joseph, de Koushpaigane. Avec Joseph je tenais tête aux grands scieurs au godendard, que le **foremane** nous entretenait avec soin. J'ai hiverné deux fois sur l'île d'Alma, vers l'âge de 18 ans." — Cela reporte à l'hiver de 1867 et celui de 1868 —. "Il n'y avait alors que trois familles: celles d'Alexis Tremblay, de son frère Charles et d'un Perron, et aussi la famille de Damase Boulanger, gardien de la Dalle. Nous avons bûché l'île Maligne pour les Price sous les ordres de Billy Jourdain; le "cook" était le fameux Charles McMullen". Mentionnant le premier colon du Rang IX, "P'tiale" Maltais, il ajoute: "Dans cet hiver on allait souvent veiller là... J'ai hiverné (à 20 ans) à la baie Trépanier. J'ai dravé sur la rivière Bédard... et toutes celles du lac, sans excepter les Décharges".

Un pionnier de Saint-Gédéon, Pascal Bergeron, dit de son côté: "A 14 ans (soit en 1872) j'ai parti pour le chantier des Price le long de la Grosse Décharge. J'avais six piastres par mois; c'était beau, car à 17 ans j'ai travaillé pour quatre piastres par mois".

Le colon Phydime Lavoie, arrivé à l'île d'Alma dans l'été de 1874, dit: "J'ai rencontré une fois Canayen Corneau chez Alexis Tremblay; il était **grand-foremane** et il avait passé plusieurs jours là".

Ces citations indiquent que les chantiers ont opéré pendant au moins vingt ans à l'île d'Alma et dans ses alentours.

"Les premiers **foremanes** des chantiers de Price à Alma, selon Joseph Delamarre, furent les suivants. Olivier Barnabé, homme exceptionnel; il ne souffrait ni jurons ni mauvaises paroles. Quand nous logions quelque part, si, après avoir été averti de prendre garde devant les femmes et les enfants, quelqu'un s'échappait, il allait coucher dehors. Gros et grand, gai, aimable, bon chanteur, avec une grosse tête frisée, il était d'une charité inépuisable. Il envoyait souvent des petits sacs de farine à ceux qu'il savait être dans le besoin. Parfois, ayant appris la profonde misère de quelques familles, il nous disait : "Allons, les petits garçons, mettons-y du coeur; si vous voulez nous enverrons la poche de provisions à cette pauvre femme qui meurt de faim". Nous le faisons pour lui et nous n'avions pas plus faim. Il disait le chapelet en groupe avec ses hommes, à genoux bien droit.

"Les autres : Prudent Fournier, Alec Bégin, William Fraser, marié à une sauvagesse, Onésime Cami". A ceux-là il faut sans doute ajouter Billy Jourdain, Romuald dit "Canayen" Corneau, d'une force extraordinaire et d'une droiture parfaite, qu'on utilisait pour assurer l'ordre dans tous les chantiers, et aussi ce Trépanier qui demeura à la tête de l'île et donna son nom à la baie Trépanier; selon un ancien d'Alma il aurait été "**foremane** des Price".

9. — LE REGIME

Le logement des hommes de chantier, et celui des boeufs et chevaux, était ce qu'on appelait un "campe": une construction en troncs d'arbres placés l'un sur l'autre et assemblés aux coins au moyen d'une coche à demi-bois qui permettait de les croiser. Les fentes entre les pièces étaient calefeutrées de mousse. La porte et une petite fenêtre perçaient les murs. La toiture était faite de "dalles" placées en pente douce de chaque côté d'une forte poutre sur laquelle elles se rejoignaient par un bout au milieu de la bâtisse. Le plancher était fait de rondins serrés les uns contre les autres et souvent "tillés" (aplanis à la "tille", l'herminette) pour donner une surface plus égale. On mettait au besoin un plafond en dalles ou en rondins recouverts d'une couche de terre sur des branchettes ou sur de la mousse. Les lits étaient des petites soupentes étagées les unes au-dessus des autres le long des



Un campe d'autrefois

murs et garnies de branchettes de sapin ou de cèdre en guise de matelas. Une petite pièce séparée aménagée pour le contre-maître et le cuisinier s'appelait le "pinero". — Le mot **pinero** vient peut-être de l'expression anglaise **pin-room**, la chambre où on se fait "piner", c'est-à-dire gronder par le chef.

Le cuisinier, qu'on appelait "couke" (du mot anglais **cook**, qui venait lui-même de l'ancien mot français "coq", cuisinier), préparait la nourriture des hommes et entretenait le logis, chacun, pour le reste, ayant soin de soi.

La nourriture était frugale. La feuille d'instructions de Peter McLeod (3 décembre 1846) dit: "Provisions: pain, lard, biscuits, poisson et pois." On mangeait surtout, avec le pain et le biscuit de matelot, du "lard anglais". "Ils le faisaient venir de Chicago en grosses pièces salées, dit un vétéran des temps anciens. On ôtait le maigre et on le faisait dessaler pour faire de la "picoune" pour le matin. La "picoune" était une sorte de sauce faite avec de la farine et de l'eau de maigre de lard".

Les fèves au lard, nos célèbres "bines" (de l'anglais **beans**), étaient entrées dans l'alimentation des hommes de chantiers un peu après 1860. Elles n'avaient pas eu de succès d'abord, parce qu'on ne savait pas les apprêter. "Simplement bouillies dans l'eau avec de la farine, dit notre informateur, les gens n'aimaient

pas ça. On a fait venir un "cook" des Etats ou des Trois-Rivières, un nommé William Grant. La première fois que Grant a préparé des bines avec du lard, comme on les fait maintenant, il m'en a présenté quelques cuillérées. Je lui ai dit: Ça c'est correct".

"On a commencé à envoyer du sirop pour le **foremane** et ensuite pour faire des "plogues" (de l'anglais **plugs**), sortes de beignets, pour les hommes. J'avais 20 ans"; ce qui reporte à 1867.

En certains chantiers on envoyait du grand dépôt, avec les autres provisions, une sorte de sauce faite de farine et d'eau chargée de gras de viande et un peu d'assaisonnement; on la faisait geler en blocs et on l'expédiait dans des poches. Ainsi la farine et le lard étaient fournis **au quart** et la sauce était fournie **à la poche**, d'où le nom de "sauce à la poche" qui est resté pour désigner cette recette.

C'est dire que la vie était dure aux chantiers et à la drave.

Il est impossible de donner un chiffre même approximatif pour dire la quantité de bois qui a été extraite des forêts dans le territoire d'Alma pendant la période des chantiers. Aucun compte n'en a été tenu à part et aucun rapport d'exploration n'en a donné une estimation. On peut la supposer considérable par le fait que le sol et le climat étaient favorables à la croissance des arbres et aussi par le fait que l'exploitation en a été pratiquée pendant longtemps.

De plus, Alma a vu passer pendant quarante ans tout le bois provenant des forêts du pourtour du lac Saint-Jean, dont tous les billots ont été comptés après la construction de la "Dalle".

10. — LA "DALLE"

"Cette partie (de la rivière Saguenay) appelée Grande Décharge pourrait être rendue praticable pour la descente du bois au moyen de glissoires, etc.", écrivait l'abbé François Pilote en 1851.

C'est dire que le problème se posait. On avait constaté que dans la Grande Décharge un trop grand nombre de billots se perdaient ou se brisaient dans les cascades, tandis que la Petite Décharge présentait en plus le défaut de les disperser dans les canaux secondaires et les baies qui se formaient quand l'eau était haute; ils étaient arrêtés par les obstacles ou restaient échoués.

L'inconvénient était assez grave pour compromettre toute l'ex-

exploitation du bois au lac Saint-Jean, car le manque de communications empêchait d'en expédier le produit et la Décharge était la seule voie possible pour le passage des billots. Pour y remédier on ferma l'entrée de la Grande Décharge par une estacade flottante et on obstrua par des barrages celle des canaux secondaires de la Petite Décharge afin de contraindre les eaux à passer par le lit principal de cette rivière.

Selon les rapports du ministère fédéral des Travaux publics, on construisit à cette fin, à l'entrée de la rivière, sept barrages inclinés d'une longueur variant de 70 à 231 pieds, formant au total 930 pieds, et d'une hauteur variant de 12 à 19 pieds, et en plus trois piliers d'ancrage de 12 pieds de côté et trois gros poteaux d'amarrage. Ces travaux furent exécutés de 1856 à 1860. Les estacades à la Grande et à la Petite Décharge mesuraient au total 1344 pieds de longueur; elles avaient 24 pouces de largeur et 14 pouces d'épaisseur, ce qui formait une espèce de troittoir flottant sur lequel on pouvait circuler.

Une section du lit de la Petite Décharge était trop accidentée; des roches, des remous et des zones d'eau morte y rendaient la descente des billots presque impossible. Avec l'aide d'octrois gouvernementaux on construisit en même temps (de 1856 à 1860) une glissoire, la "dalle", le long de la rive gauche, partant de l'écluse appelée "la Braquette", au lot 5 du rang I de l'île d'Alma, et se prolongeant jusqu'au pied des rapides Gagnon, en face du lot 2 du rang Saguenay. Sa partie supérieure passait dans le canal entre l'île Sainte-Anne et l'île d'Alma. Sa longueur était de 5,026 pieds, soit près d'un mille (5280 pieds).

L'ingénieur Joseph Rosa, plus tard en charge des réparations, décrit ainsi la "dalle":

"La glissoire a 5 pieds de largeur au fond et de 5 pieds à 2 pieds et demi de hauteur en dedans. Elle est en partie sur des chevalets et en partie sur des caissons. Dans les endroits où la glissoire n'est pas à plus de 5 pieds du sol elle repose sur des caissons, mais là où la distance entre le sol et la glissoire est de plus de 5 pieds elle est construite sur des chevalets dont la hauteur varie de 5 à 22 pieds." A son entrée était construit un empellement de 51 pieds de longueur, 26 de largeur et 38 de hauteur. Le fond et les parois de cette dalle étaient faits de piè-

ces de bois bien ajustées, comme celles d'un tonneau, et le bois des chevalets et piliers était plus fort.

Avec quelques additions complémentaires, telles qu'un magasin de 40 pieds sur 24 et une annexe pour loger le gardien de la glissoire, construits en 1865-1866, l'ensemble de ces travaux avait coûté au gouvernement \$44,872.79, à la date du 30 juin 1867 (veille de la Confédération).

D'après une note d'Arthur Boulanger, la construction de la glissoire était "sous la direction d'Ignace Gagné, qui était le contracteur du gouvernement. L'hiver on préparait le bois et l'été on



La "dalle" à sa partie supérieure

construisait. La première année un moulin à scie a été bâti à la tête de la glissoire pour scier le bois de charpente. Les barrages ou écluses ont été construits en même temps."

Le contracteur pour la construction des écluses et barrages était I.-G. Gagnon. Les comptes publics indiquent que les matériaux étaient le bois de pin et la pierre. Les pièces étaient toutes assemblées au moyen de chevilles de bois, sans un clou. C'est Calixte Fortin qui faisait les chevilles.

Il fallut recourir aux services de canotiers. Parmi ceux-ci on mentionne comme employés dans l'année 1857: Louis Laberge, Auguste Bourgoing, O. Tremblay, Thomas Jourdan, Alexandre McLeod, David Treaneault.

Ces travaux ne comportaient pas de dangers extraordinaires, si ce n'est le grand vent sur le lac. Nous n'avons relevé qu'un seul accident; il s'est produit en dehors des travaux et il est dû à une imprudence. Le journal signale que "le 2 juillet 1859, Félix Lafrance, natif de Québec, a trouvé la mort en voulant sauter un rapide que personne jusqu'alors n'avait osé franchir. Il était employé par I.-G. Gagnon dans la construction des glissoires du gouvernement."



La "dalle" en bas de l'île Sainte-Anne

La glissoire, appelée par nos gens "la dalle" et peut-être plus souvent "la **slide**", fut la première industrie d'Alma. Sa construction avait amené nombre de travailleurs; son fonctionnement exigeait un personnel constant pour surveiller et assurer la régularité de l'opération, pour exécuter les réparations en cas de besoin.

A part les réparations ordinaires d'entretien, rendues souvent nécessaires par les rigueurs du climat, certains accidents en provoquèrent plus d'une fois. Ainsi, en 1867, les grandes eaux du printemps emportèrent le barrage No. 1, long de 145 pieds, et 130 pieds de la glissoire, et elles causèrent des dommages à celle-ci sur une centaine de pieds en plus.

Les dégâts furent plus considérables en 1876. Cette année-là la crue des eaux atteignit une hauteur extraordinaire : "34 pieds au-dessus du niveau ordinaire du lac", écrit l'ingénieur Rosa dans un rapport de 1882. "Le barrage No. 7 fut emporté ainsi que le couronnement de l'empellement et 1800 pieds de la glissoire, dont 936 pieds joignant l'empellement et 864 pieds à la partie inférieure". L'année suivante le barrage No. 1 fut détruit de nouveau, cette fois par le feu.

La compagnie Price avait fait réparer temporairement la glissoire, mais il fallut quand même la refaire sur une longueur de 1,239 pieds, reconstruire le barrage No. 1 et ajouter certains travaux de protection; tout cela fut exécuté dans la saison de 1881-1882. D'après les comptes publics, les frais d'entretien et de réparation aux aménagements de la Petite Décharge avaient coûté à l'Etat fédéral, de 1868 à 1882, la somme de \$36,371.73. Avec les frais de régie (\$12,480.83) les dépenses s'élevaient à \$48,852.60. Elles étaient en partie compensées par un revenu brut de \$18,540.88 pendant la même période. Au total, de 1856 à 1882 le service de la Petite Décharge pour la descente des billets a donc coûté à l'Etat \$81,144.52. En ajoutant les dépenses faites dans la suite jusqu'à 1890 — car "tous les printemps on faisait des grosses réparations" — on peut admettre que les gens aient dit dans le temps : "La dalle a été couverte de piastres trois fois".

La glissoire commença à servir en 1860. Pendant près de trente ans tout le bois tiré des forêts qui entourent le lac Saint-Jean pour l'exportation a passé par là. Nous n'avons pas de chiffres indiquant les quantités des treize premières années, mais pour la période suivante, de 1873 à 1882, on possède des rapports annuels sur le nombre de billes qui passèrent dans la glissoire. Il y a intérêt à les donner.

En 1873	89,770	en 1878	10,885
en 1874	73,883	en 1879	71,256
en 1875	87,688	en 1880	39,712
en 1876	33,246	en 1881	79,989
en 1877	34,690	en 1882	38,000

CHAPITRE TROISIEME

LES COLONS

"C'est une noblesse qu'avoir pour ancêtres de pareilles gens qui, sans s'en douter, étaient des héros."

La première période de l'établissement d'Alma, celle de la colonie primitive, période longue d'une vingtaine d'années qui va du début des établissements de colonisation à leur formation en unité paroissiale, en 1882, est particulièrement importante au point de vue historique. Mais son histoire n'est pas facile à reconstituer, car les colons n'écrivent guère et leur activité s'exerce loin de ceux qui pourraient le faire. Il faudrait y renoncer si on n'avait pas eu l'avantage d'en consulter quelques-uns qui ont été les témoins et les artisans de l'oeuvre même à ses débuts.

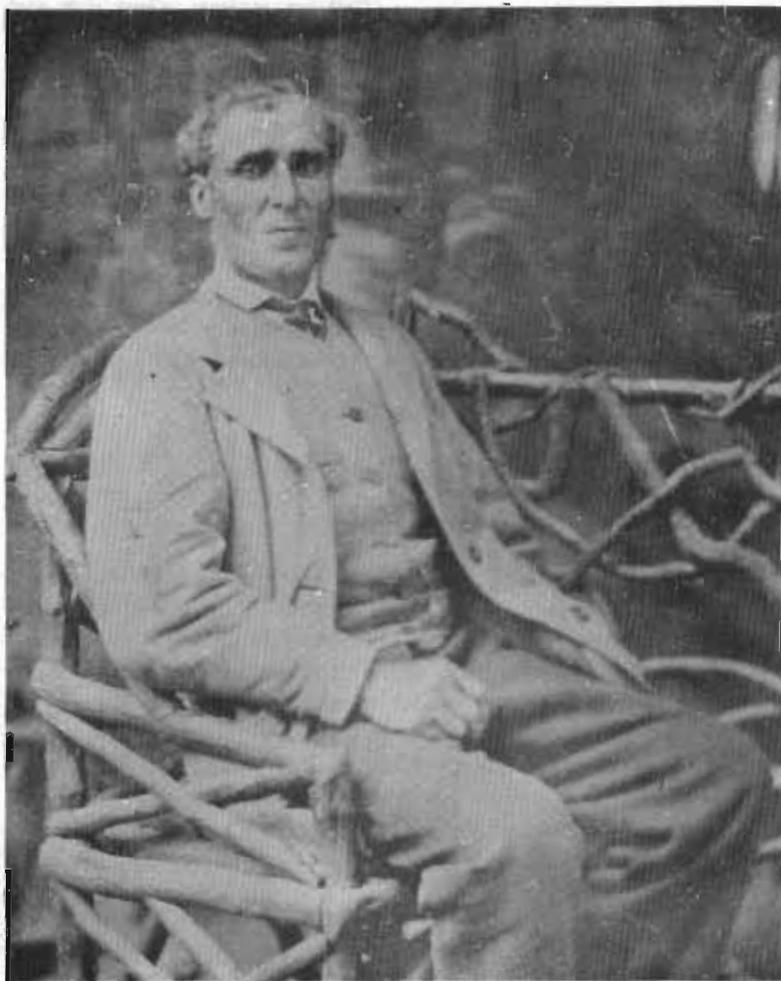
11. — DAMASE BOULANGER

Aux origines de l'établissement d'Alma apparaît et domine la figure de Damase Boulanger. Il y a lieu de s'y arrêter et de préciser, dans la mesure du possible, le rôle qu'il a joué.

Ce n'est pas chose facile. Les notes qu'il avait prises lui-même sur la période des débuts sont disparues depuis longtemps, sans avoir été lues par les survivants de sa famille. Elles auraient été une documentation sûre et lumineuse. A défaut de cette ressource, il a fallu recourir aux traditions de la famille et des pionniers pour reconstituer la trame de son activité. Heureusement celles que nous avons recueillies il y a une trentaine d'années apportent des indications précieuses qui permettent d'éliminer toute incertitude sur l'essentiel de l'histoire. Il reste possibilité d'erreur pour certains détails.

Damase Boulanger était originaire de Saint-Thomas de Montmagny où il était né le 5 octobre 1818. D'après les notes de sa famille, il serait arrivé à Chicoutimi "neuf ans avant la mort de Peter McLeod", soit en 1843. A l'époque de son premier mariage, le 4 novembre 1845, le registre mentionne qu'il était "coleur"

et "domicilié à Chicoutimi". On le trouve dans la liste des employés de Peter McLeod de 1846 à 1848 et dans les registres d'état civil de Chicoutimi à partir de 1847; il y est qualifié "journalier" d'abord et plus tard (1854-1857) "culler" (mesureur de bois). Dans le recensement paroissial de Chicoutimi en 1859 il est le premier mentionné dans la liste des familles. Après la mort de McLeod (septembre 1852) il passa au service de Price.



Damase Boulanger

Après la mort de sa première femme, Marie-Marthe Chalifour, qui lui avait laissé un fils, Achille, Damase Boulanger avait épousé, en 1850, Justine Alarie, veuve de son beau-frère Joseph Chalifour, qui elle aussi avait un enfant, Joseph-Eugène. Orpheline adoptée par le docteur Vincent Martin de l'Isleï, cette femme avait reçu une éducation de qualité supérieure. Au témoignage d'un de ses petits-fils, l'abbé Damase Boulanger, "elle avait été élevée



Madame Boulanger (Justine Alarie)

dans les vieux principes; elle ne badinait pas avec le devoir, et elle était charitable, capable de vider la maison . . ." Elle avait été institutrice avant son premier mariage. Son rôle, effacé comme celui de toutes les femmes à leurs devoirs ordinaires, pendant les années vécues à Chicoutimi, devait être remarquable dans la colonie naissante d'Alma, où les circonstances la plaçaient dans une condition spéciale.

C'est à Chicoutimi que naquirent les trois fils issus de cette union: Georges-Arthur, mort au berceau, Arthur, né en 1854, et Edmond, né en 1857.

La construction de la glissoire pour les billots à la Petite Décharge, commencée en 1856, amena Damase Boulanger à l'île d'Alma. Il agit comme contremaître pour faire bûcher le bois et pour exécuter ces travaux, sous la direction d'Ignace Gagné.

Il avait eu la main gauche amputée à la suite d'un accident, une décharge de canon, qui l'avait brisée. Cette infirmité, jointe à ses états de service et à son instruction, lui valut d'être nommé "surintendant" de la glissoire quand celle-ci fut mise en opération en 1860. Il avait charge de contrôler la circulation de l'eau et des billots, de tenir un compte exact de chaque espèce de bois qui y passait et d'en faire deux rapports, un pour la compagnie Price, l'autre pour le gouvernement. "Quand le besoin de bois se faisait sentir au moulin de Chicoutimi, un nommé Georges Savard montait de Chicoutimi pour l'en avertir", dit une pionnière, madame Charles Néron. "Il était aidé dans son travail par des manoeuvres, entre autres Billy Jourdan et Xavier Morel." Des hommes munis de "gaffes" étaient occupés à amener et au besoin à retenir les billots à l'entrée de la "dalle", et en raison de la longueur de la glissoire une surveillance sur le parcours était nécessaire.

En 1861, Damase Boulanger fit monter sa famille à Hébertville; il l'installa près de chez Antoine Hudon et en face de la maison d'Auguste Hudon, rue Hébert. Dès lors il allait régulièrement y passer le dimanche. Pour faire le trajet entre Hébertville et Alma il passait, en été, par la rivière des Aulnaies et la Belle-Rivière sur un parcours de neuf milles, ensuite six milles sur le lac Saint-Jean et six milles sur la Petite Décharge; en hiver, il traver-

sait par une ligne d'arpenteur entre les cantons Signay et Labarre, trajet de douze milles.

A Alma, Boulanger habitait un campe situé près de l'entrée de la glissoire. La qualité du sol offrait trop d'avantages à l'agriculture pour ne pas tenter un homme comme lui. En prévision d'amener sa famille et d'en attirer d'autres, il commença dès l'année 1860 à faire des défrichements sur l'île Sainte-Anne. L'arpenteur Duberger en signalait les heureux résultats, la "bonne récolte d'orge, de pois et de foin" qu'il avait remarquée sur place dans l'été de 1861. Il commença d'autres défrichements l'année suivante sur le lot 1 du rang I et sur le lot 1 du rang IV dans l'île d'Alma (au pont du Carcajou).

Ainsi fut-il le premier résidant et le premier cultivateur d'Alma. Sa famille fut aussi la première à s'y établir. D'après les notes d'Arthur Boulanger, il l'amena en avril 1863. Elle comptait cinq personnes : le père, la mère et trois garçons : Joseph-Eugène Chalifour (issu du premier mariage de Jutine Alarie) alors âgé de 16 ans, Arthur, 9 ans, et Edmond, 6 ans; elle avait de plus une aide engagée, Lumina Tremblay. Elle demeura d'abord dans le campe qui lui servait de logement depuis trois ans, près de la tête de la glissoire. Dans le courant de l'été Damase Boulanger fit construire une maison sur l'île Sainte-Anne; le constructeur de cette **première maison d'Alma** fut Elisée Labrie, homme adroit qui fut pendant vingt-cinq ans employé aux travaux de construction, d'entretien ou de réparation à la "dalle".



Maison de la famille Boulanger. L'édicule à gauche était le bureau

A l'automne Boulanger fit tracer un chemin pour communiquer avec Hébertville, où il fallait aller pour les offices et les secours religieux et pour se procurer ce qu'il faut à une famille. Ce chemin aboutissait à ce qu'on appelait "la ligne à Georges Lebel"* près du confluent de la rivière des Aulnaies et de la Belle-Rivière, à deux milles de l'église d'Hébertville. Ce même automne il engagea une institutrice, Adéline Côté, d'Hébertville, pour enseigner à ses deux jeunes; l'année de classe finie celle-ci retourna pour ne pas revenir.

La saison d'été était active et sur divers points des colons, attirés par Damase Boulanger, commençaient des abatis et peut-être des campes; mais l'hiver amenait une longue période de solitude à la fois monotone et inquiétante. A l'automne de 1864 on décida de retourner "parmi le monde"; la famille regagna Hébertville. Elle revint à Alma au printemps de 1865 et ce fut apparemment pour y demeurer. Tout ce qui lui restait de ménage fut charroyé en canot dans le cours de l'été par les jeunes, Joseph Chalifour et Arthur Boulanger.

Dans les notes recueillies d'Arthur Boulanger en 1893 par le curé Cimon on lit qu'en 1865 "dans l'automne la famille de Damase Boulanger descendit à Hébertville" et que c'est en 1867 qu'elle "remonta à Alma pour ne plus descendre". Il y a évidemment là une erreur au sujet des dates. Les mêmes notes mentionnent qu'après l'installation définitive de la famille, "dans l'automne, Elisée Desbiens et sa famille vinrent demeurer à Alma" et que, "en 1869, le 29 juin, Elisée Desbiens se noyait, en face de la maison" . . . Or le registre d'Hébertville atteste qu'Elisée Desbiens, noyé le 29 de juin, fut inhumé le 4 juillet 1867. Il faut donc reculer de deux ans les faits placés en 1867 et 1869 dans les notes en question et conclure que la famille Boulanger s'est installée définitivement en 1865.**

D'autre part, un détail du registre d'Hébertville indiquerait que les deux familles demeuraient à Alma dans l'hiver de 1865-1866. Le 16 janvier 1866 Damase Boulanger et sa femme tiennent sur les fonds baptismaux une enfant d'Elisée Desbiens "née le 6 et ondoyée validement à la maison par Justine Alarie", donc dix

* Lebel possédait le lot 18 du rang D, dans le canton Signay.

** L'erreur est due apparemment à l'abbé Cimon.

jours avant le baptême de l'enfant. Il est difficile de supposer que cela se soit produit dans le village d'Hébertville.

Quoi qu'il en soit de ces points de détail, tous les témoignages que nous possédons s'accordent à reconnaître que "Damase Boulanger fut le premier colon et le fondateur d'Alma". On verra d'ailleurs que sa maison demeure longtemps le centre vital de la première colonie.

12. — LES PRECURSEURS

Si Boulanger fut le chef de file et en pratique le pôle de l'établissement d'Alma, il n'en fut pas le seul artisan. Un mouvement se dessina de bonne heure vers la conquête des bonnes terres qui n'avaient que le défaut d'être loin et sans communications; mouvement timide et imprécis mais réel et réalisateur.

On en trouve le signalement dès l'installation de Damase Boulanger au poste de gardien de la glissoire. Dans son ouvrage **Etudes sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans** (de 1851 à 1861), Stanislas Drapeau écrit: "Parmi les cantons nouvellement arpentés se trouve l'Isle d'Alma, assise au pied du lac Saint-Jean et circonscrite par la Grande et la Petite Décharge de ce lac . . . , laquelle renferme un sol riche et très favorable à la culture et qui pourrait être facilement colonisée si un chemin était ouvert dans cette direction pour y permettre la circulation. On parle d'une société de jeunes gens qui serait sur le point de s'emparer de ces terres pour les ouvrir à l'agriculture." — Si cette société a été réellement formée, elle n'a sûrement pas fait l'assaut des terres en question. On n'en a pas d'autres nouvelles.

Au cours de ses travaux d'arpentage exécutés à l'automne de 1863, Edmond Duberger a noté les défrichements déjà commencés **dans l'île d'Alma** "sur plusieurs lots, après que ceux-ci ont été mesurés" et il mentionne les noms de ceux qui avaient fait ces défrichements en signe de leur "intention de s'établir". En voici le tableau.

Dans le rang IV :

sur le lot 1, Damase Boulanger, avec un campe en construction.

Dans les rangs I et II :

sur le lot 3, Arthur Boulanger, ½ acre d'abattis;

sur le lot 4, Edmond Boulanger, ½ acre d'abattis;
 sur les lots 5 et 6, Pierre Desjardins,
 sur le lot 7, Atimon Desjardins,
 sur le lot 8, Octave Desjardins,
 sur le lot 9, Louis Desjardins,
 sur le lot 10, Charles Desjardins,
 sur le lot 11, Joseph Chalifour, ½ acre d'abattis,
 sur les lots 31 et 32, Garpard Bergeron, 1 jour d'ouvrage,
 sur le lot 33 et l'île d'en face, Thomas-Louis Duberger, ½ journée d'ouvrage.

Dans le rang I :

sur le lot 12, Beaupré, ½ arpent d'abattis.

Suït une liste de dix citoyens de Chicoutimi intéressés à des établissements sur une suite de lots tous désignés.* Ces citadins ne doivent évidemment pas être comptés comme des futurs colons : ni le notaire Bossé, ni les avocats F.-X. Frenette, Régis Gosselin et Francis O'Brien, ni la veuve Jacques Morin, ni les cinq autres ne songeaient à se faire les Louis Hébert de l'île d'Alma. Mais à cette époque tous les mouvements de colonisation recevaient cet appui des classes professionnelles, appui qui consistait à s'y associer pour accentuer l'élan et collaborer à l'organisation de l'effort commun.

Ceux-là même qui avaient fait un petit abattis étaient encore loin de faire preuve de volonté de s'établir : les cinq Desjardins seront bientôt disparus des lieux (l'un d'eux reviendra), Bergeron et Beaupré ne donneront plus de leurs nouvelles; on ne peut guère compter que ceux de la famille Boulanger : le jeune Chalifour, Arthur et Edmond Boulanger, alors enfants, qui se préparent des établissements. Cependant le geste d'attaque est fait et annonce un mouvement de conquête du sol dans ce coin de pays.

13. — LES PREMIERS COLONS DE L'ÎLE

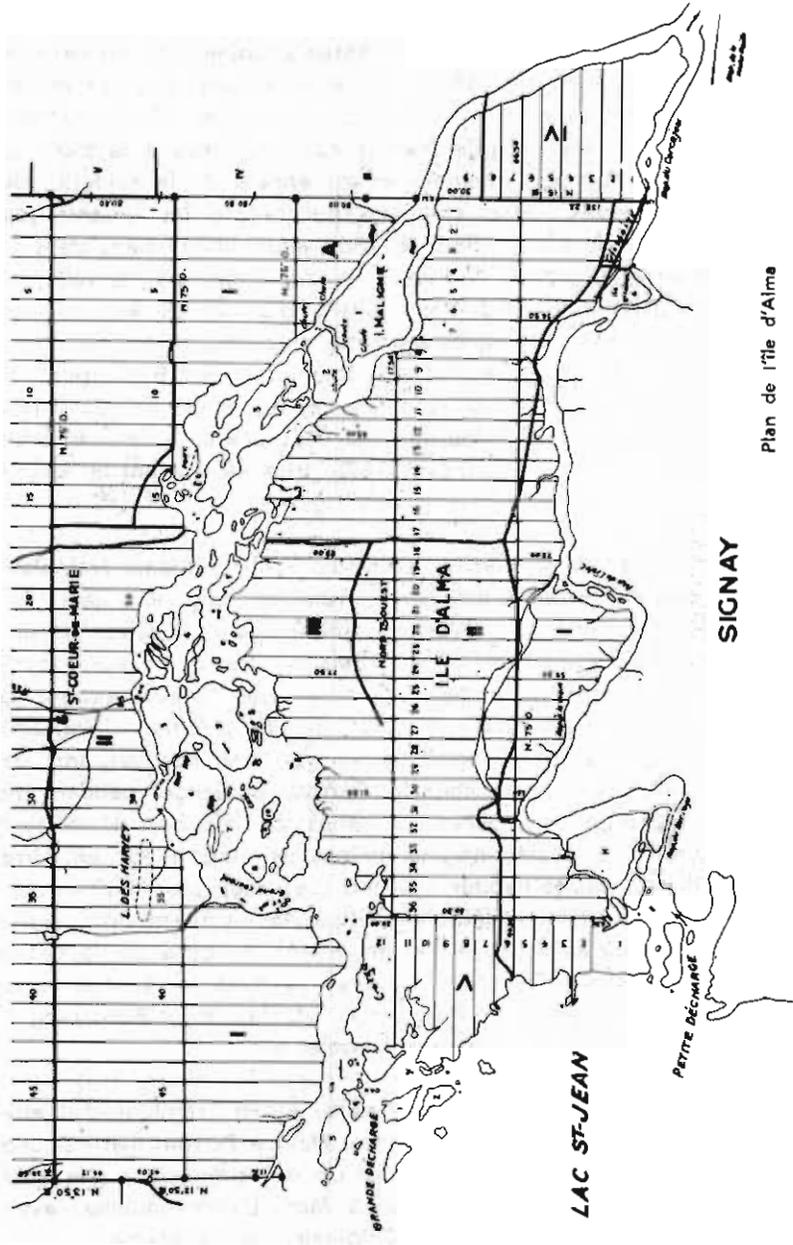
"Mon grand-père fut le premier colon et le fondateur d'Alma, dit l'abbé Damase Boulanger (fils d'Arthur); les premiers colons furent les travailleurs, qui se fixèrent autour de lui; on leur avait bâti un campe à environ dix arpents de la maison."

* Les lots 34 et 35 du rang I, les lots de 12 à 25 du rang III, les lots 4 et 5 du rang V.

La colonisation débuta sur l'île d'Alma. Le premier qu'on voit apparaître après Boulanger est cet **Elisée Desbiens** qui arriva avec sa famille à l'automne de 1865. Il s'installa dans le campe où les Boulanger avaient logé avant d'habiter leur maison. Ce brave homme, qui venait d'Hébertville, ne fut pas longtemps à la tâche et il y subit, à part les privations et les ennuis de la solitude, de pénibles épreuves. Une épidémie qui faucha les enfants par douzaines au cours de l'hiver de 1867 atteignit les siens dans la lointaine retraite de l'île d'Alma. A deux jours d'intervalle, le 11 et le 13 avril, il perdait une fillette d'un an et demi et une autre de trois ans. Quelques semaines plus tard, ce fut son tour : le 29 juin il se noyait en face de la maison des Boulanger. Il n'avait que 29 ans et 8 mois. Sa femme, Agnès Gauthier, qui restait avec trois enfants, retourna chez ses parents à Saint-Jérôme, où elle épousa Louis Larouche en 1870, trois jours avant le "grand feu".

Une troisième famille arriva en 1866 : celle d'**Alexis Tremblay**. Alexis était fils de René dit "Arné" Tremblay, originaire de la Petite-Rivière-Saint-François. Marié à Adéline (alias Adèle) Saulnier depuis 1849, il avait demeuré à la Baie des Hahas, puis à Hébertville sur une terre au lac Sec, et il avait une famille nombreuse lorsqu'il vint s'installer dans le rang I de l'île d'Alma. Selon une de ses filles, madame Charles Néron, qui avait huit ans lors de leur arrivée, "ils logèrent chez M. Damase Boulanger pendant un peu au-delà d'un an. Durant ce temps ils défrichèrent un petit coin de terre et y bâtirent une maison de vingt pieds en carré qu'ils allèrent ensuite habiter. Quand (beaucoup plus tard) le chemin fut fait et la terre défrichée jusque là, ils firent une corvée pour transporter la maison, d'abord placée au bord de la Petite Décharge". Alexis Tremblay "occupait la terre où se trouve le bois du moulin à pulpe de Riverbend". C'était le lot 8 du rang I. Le lot 8 du rang II lui appartenait également.

Madame Néron ajoutait : "Mon père, Alexis Tremblay, fut attiré à Alma par un de ses beaux-frères, **Flavien Perron**, marié à une soeur de sa femme. Ce Perron fut un des premiers à posséder une terre." Flavien Perron, marié à Marie-Elmire Saulnier, avait devancé le pionnier Tremblay. Originaire de La Malbaie, il demeurait depuis quelques années à Hébertville, où on le trouve



Plan de l'île d'Alma

en 1863. Les indices que nous avons trouvés datent en 1866 son établissement à Alma.

La réparation des avaries causées à la glissoire par les grandes eaux du printemps en 1867 amena sur les lieux un plus grand nombre de travailleurs. Cependant on ne voit pas qu'il y en ait plusieurs qui se soient établis cette année-là. Les frères d'Alexis Tremblay, **Charles et William**, vinrent se placer près de lui sur l'île. Joseph Delamarre, qui travaillait aux chantiers sur l'île d'Alma pendant l'hiver de 1867-1868 et le suivant, affirme qu'à part les Boulanger "il n'y avait alors que trois familles : celles d'Alexis Tremblay, de son frère Charles et d'un Perron" (sans doute Flavien).



Georges Tremblay "Arné", son épouse (Adélaïde Saulnier) et son fils Stanley

Au sujet de Charles Tremblay, sa nièce Sévérine (fille d'Alexis et épouse de Charles Néron) nous apprend que "sa maison avait 25 pieds carrés" (soit 25 sur 25) que "qu'une telle grandeur c'était un luxe à cette époque". Il était marié à une Saulnier, Olive, cousine de ses deux belles-soeurs. Son frère William demeurait avec lui; il était marié à Marie Simard, qui était sa troisième femme, et il avait trois jeunes enfants de cette dernière. — Les descendants de ces trois frères Tremblay ont tous émigré aux Etats-Unis excepté la fille d'Alexis mariée à Charles Néron. C'est un de leurs frères, **Georges**, marié à Adélaïde Saulnier, soeur des femmes d'Alexis Tremblay et de Flavien Perron, qui a pris la relève à l'île d'Alma, en 1876.

14. — CEUX DU RANG VII

Parmi les arrivants de 1867 il faut compter les premiers colons du **Rang VII** : Richard Néron et Louison Larouche. — Notons que le "Rang Sept" est un rang double comprenant les rangs VII et VIII du cadastre, dans le canton Signay. C'est presque toujours par le terme "Rang Sept" que les deux étaient désignés.

Né à la Malbaie, marié à Sainte-Agnès en 1845 avec Marie Gagné, **Richard Néron** avait été attiré à Saint-Jérôme par son beau-père, François Gagné. Il y avait pris un lot; mais, sans argent, pour pouvoir payer les frais du voyage de Sainte-Agnès au Lac Saint-Jean, sa femme s'était mise à la tâche avec ses enfants et avait amassé le petit montant en vendant des framboises, des bleuets et de la truite aux estivants du Grand Lac de la Malbaie. Elle vendit même ses chevaux, ce qui fut pour elle un gros sacrifice. Elle réalisa ainsi \$75, assez pour se rendre au Lac Saint-Jean. Une fois rendu, les ressources manquant, il avait dû venir chercher de l'emploi rémunéré aux travaux de la Dalle, ce qui l'amena à choisir de ce côté un lieu pour s'établir. Il prit le lot 24 du rang VIII. Il s'y installa en 1869, avec une famille d'au moins dix enfants dont l'aîné avait 18 ans. Il en sera propriétaire par lettres patentes le 30 décembre 1885. Une épidémie de fièvres qui sévit dans la colonie au cours de l'été de 1871 fit une victime dans sa famille : une jeune fille de 16 ans.

Louis Gauthier dit Larouche, mieux connu sous le nom de "Louison Larouche", époux d'Olympe Harvey, était originaire de Sainte-Agnès, où il s'était marié le 16 avril 1850. Il avait aussi demeu-



Richard Néron

ré quelque temps à Saint-Jérôme, dans le rang de Kouspaigane, où on le trouve encore dans l'été de 1868. Il prit deux lots se faisant face, les numéros 23 des rangs VII et VIII, et il s'y installa en 1869 avec sa famille de dix enfants. Il avait donc treize ans de résidence et de travail sur ces lots quand il devint propriétaire par lettres patentes le 3 mars 1882. Il perdit sa femme le 15 septembre 1871, pendant l'épidémie de fièvres. Marié en secondes noces en 1876 avec Alexandrine Gagné, qui lui donna quatre filles, il décéda à Val-Jalbert en septembre 1923 à l'âge de 98 ans.

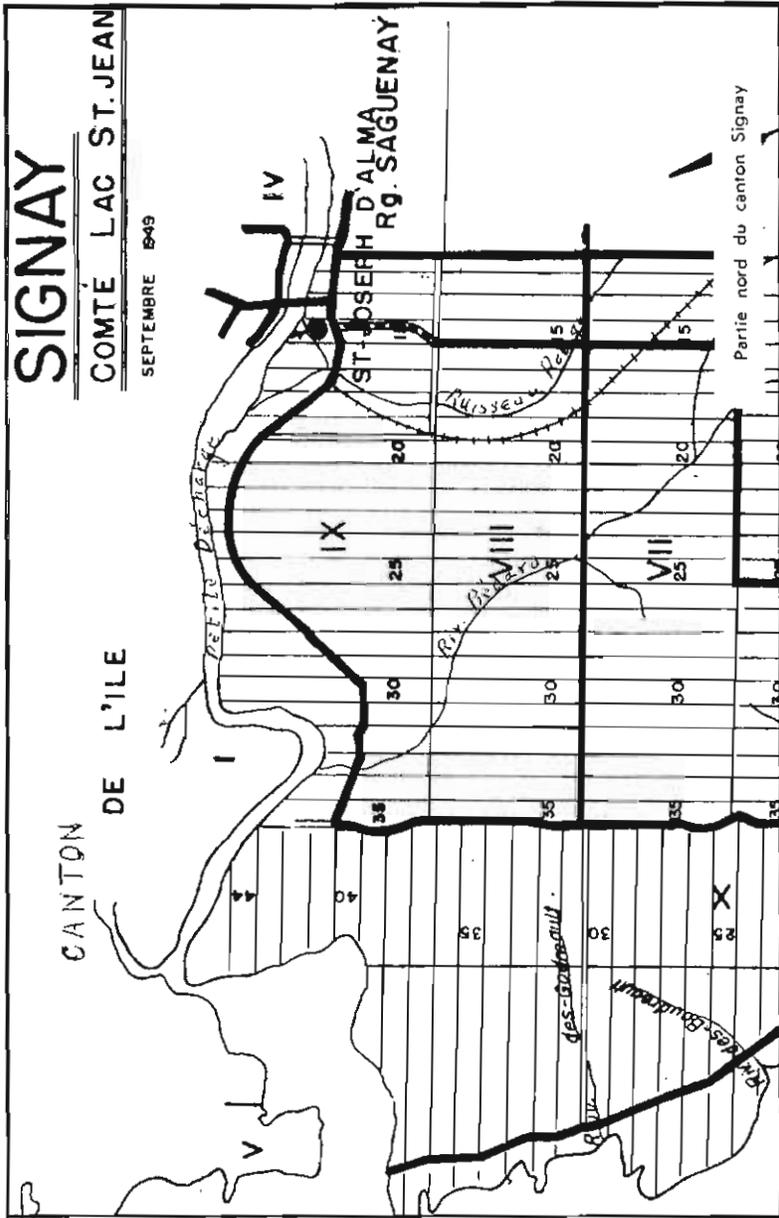
Jean Jean venait de la Baie Saint-Paul. Il avait épousé Marie-Anne Bouchard, de Sainte-Agnès, en 1850. Selon son petit-fils Eugène Jean, il prit des lots dans les rangs VII et VIII et commença à y travailler durant les trois étés de 1868, 1869 et 1870 avec quatre de ses fils. "Il s'installa définitivement en mars 1871 sur



Louison Larouche et sa seconde femme (Alexandrine Gagné)



Jean Jean et son épouse (Marie-Anne Bouchard)



le lot 27 du rang VIII. Il déménagea de la Baie Saint-Paul avec six voitures, amenant famille, meubles et animaux. Le trajet dura quatre jours. Tous les enfants suivirent : un contingent de 15 (9 garçons et 6 filles) dont le dernier avait sept ans". Ses fils mariés s'établirent les uns près de lui, les autres ailleurs, en particulier dans le rang III de l'île d'Alma. Sa descendance est très nombreuse. Par exemple, son fils cadet, Adélarde, eut 16 enfants et son petit-fils Eugène 19, tous à Alma.

15. — CEUX DU RANG IX

"Le rang IX fut le dernier ouvert, dit Romuald Maltais fils.* Il le fut par mon père, Romuald Maltais. Mon père venait du Grand-Brûlé (Laterrière). Marié à Marie-Anne Gauthier, il eut 15 enfants, dont 10 garçons et 5 filles". Le récit de son odyssee a été recueilli par le docteur J.-A. Bergeron; il est intéressant de le citer un peu comme type de l'aventure de ces pionniers d'avant-garde qui ont donné naissance à la colonie d'Alma. "Avant de venir prendre les terres dans le Rang IX nous avions passé une partie de l'hiver aux Iles de Saint-Gédéon, chez les Lessard, peut-être tout l'hiver. Pendant ce temps mon père s'était creusé une embarcation dans un gros pin; c'est avec cette embarcation qu'il est parti avec deux de ses garçons et un peu de provisions et de bagage pour aller prendre des lots. Ils ont descendu par la Petite Décharge; dans un rapide, probablement le rapide des Cuissees, l'embarcation a chaviré et ils ont eu juste le temps de gagner terre. Le courant a emporté l'embarcation; les provisions et le bagage étaient tombés à l'eau, mais heureusement ils ont pu les sauver. Il était assez tard le soir. Par bonheur ils aperçurent, pas loin de là, un campe en bois rond qui semblait habité, car il y avait de la fumée en avant de la cabane. En effet, c'était là Alexis Tremblay et son frère Charles. Les deux étaient probablement des employés de Damase Boulanger, soit pour faire du bois soit pour surveiller le passage des billots dans ce rapide-là. Ils passèrent la nuit dans ce campe, heureux et surtout contents d'avoir un peu miraculeusement échappé à une escapade et à une nuit à la belle étoile. Le lendemain il fallait aller à la recherche de l'embarcation, qu'ils trouvèrent dans un remous au pied du rapide mais échouée du côté opposé. Ils parvinrent à mettre la main dessus avec l'aide des deux frères Tremblay.

* Consulté en 1936.



Romuald Maltais et son épouse (Marie-Anne Gauthier)

"Ils se mirent alors en route pour la découverte de la "terre promise". A midi ils arrivèrent à l'embouchure de la rivière Bédard. Un bon feu et un dîner bien mérité sous les rayons du soleil les reconforta. Car mon père m'a dit qu'il faisait très chaud cette journée-là et que c'était vers le début de juin. Après le dîner on a remonté la Bédard en exploration. Après quelques arpents on a vu qu'il y avait des côtes presque complètement dénudées de bois; alors il n'y avait qu'à brûler pour avoir un abattis prêt à semer dès cette année. La décision était prise: c'est le plus bel endroit et le plus avantageux. Vite à l'oeuvre et un abri de fortune fut dressé. Au bout de quatre ou cinq jours un campe

en bois rond était prêt à recevoir la famille. On l'y a amenée. Mon père a dit qu'ils ont tout portagé sur leur dos depuis les îles de Saint-Gédéon; même il a traversé une vache en plein bois".*

Le témoignage de Joseph Delamarre, consulté en 1920, fixerait à 1867 la date de l'installation de cette famille à Alma. "Le premier qui a ouvert la terre au premier rapide de la Petite Décharge, dit-il, est le père "P'tiale" Maltais. Dans l'année que nous avons hiverné à l'île Maligne, nous allions veiller souvent là". Or cet hivernement eut lieu en 1868. "C'était du bien bon monde", disent les anciens. Romuald dit "P'tiale" Maltais a construit un moulin à scie à l'embouchure de la rivière Bédard : un moulin à **chasses***, c'est-à-dire muni de scies droites fixées parallèlement l'une à l'autre, à distance voulue pour donner des planches de l'épaisseur désirée, et assemblées dans un châssis; par un mouvement de va-et-vient de haut en bas elles sciaient à la fois en plusieurs planches le billot, qui était poussé sur un charriot. Ce petit moulin rendait grand service aux colons, qui tous avaient des maisons, des granges et des étables à bâtir.

Près des Maltais, qui occupaient trois lots, vinrent se placer bientôt Cyprien Gagnon, Louis Boulianne, remplacé par Alexandre Dallaire, Elie et Antoine Gagnon, dont il sera question un peu plus loin.

16. — LA DEUXIEME VAGUE

A la suite de ces premiers pionniers d'autres vinrent se placer autour d'eux au cours des années qui suivirent, surtout après le passage du Grand Feu de 1870 qui ravagea toute la partie colonisée du Saguenay mais épargna les petites colonies de la future paroisse d'Alma. Il est très difficile de fixer la date de l'arrivée de chacun d'eux. Une liste des **résidants en 1874**, donnée par le colon Phydime Lavoie, arrivé cette année-là, nous en fait connaître un bon nombre. En la complétant par les autres noms retracés ailleurs on peut faire une sorte de recensement des pionniers fondateurs établis depuis le début jusqu'à cette date.

* Les lots 32, 33, 34 et 35, furent acquis de la Couronne par des gens de Québec en 1871 à l'insu de Romuald Maltais, et celui-ci fut obligé de les acheter, en 1874, au prix de \$1,200. Le 28 juin 1897 Maltais vendra les lots 33 et 34 aux frères Joseph et Adélarde Tremblay.

* On les appelait aussi "gagne" (de l'anglais **gang saw**) parce qu'elles formaient une sorte d'équipe.

Ceux-ci formaient trois groupes dont voici les membres d'après la liste du témoin Lavoie.

1° **Dans l'île**, en partant du haut : Phydime Lavoie, le nouvel arrivé, et ses frères; les trois frères Tremblay, Alexis, William et Charles, déjà connus; et Vildebon Simard. Toutes ces familles à part celle de Lavoie ont quitté les lieux et même le pays.

2° **Dans le Rang IX**, en commençant par le haut : Romuald Maltais et ses garçons Gonzague et Jean; ensuite Elie Gagnon et son frère Antoine; plus bas Xavier Larouche, Georges Dallaire, Antoine Potvin, Elie Larouche, Alphée Simard et "Busse" Simard. De ces colons, Romuald Maltais et Antoine Potvin sont les seuls qui ont encore des descendants de leur nom à Alma et aucun n'en a qui demeurent dans le Rang IX.

3° **Dans le VII** on comptait, en 1874, dix familles installées, qui étaient, à partir du haut, celles de Sévérin Tremblay, d'Antoine Fortin, de Jean Jean et de trois de ses fils, Thomas (dit "Tomme"), Louis et Fabien, de Moïse Tremblay (dit "Mouise à Picoté"), de Napoléon Corneau, d'Alfred Simard, de William Larouche avec ses fils.

En plus de ceux-là, le pionnier Jean Jean, consulté en 1936, mentionne comme colonisateurs du Rang VII : Alexis Thibault, Joseph Rousseau, Ferdinand Villeneuve, Calixte Bouchard, Xavier Morel, Pierre Desjardins, Georges Langevin, Henry Langevin, Epiphane Fortin, Moïse Côté, Désiré Perron, Alfred Rousseau. "De tous ceux que je nomme, ajoute-t-il, il n'y a seulement que moi qui est resté sur sa terre". Une famille cependant, celle de Médard Fortin fils d'Antoine, si elle a changé de terre, demeure toujours dans le Rang VII.

Une requête de la fin de septembre 1872 présentée par les colons de ce rang double porte une liste des 44 signataires que voici.

Richard Néron, Jean Néron, Fr. Néron, Joseph Néron, Augustin Néron, Louis Larouche, Fr. Larouche, Stanislas Larouche, Ferdinand Villeneuve, Georges Langevin, Albert Langevin, Ernest Langevin, Honoré Langevin, Joseph Rousseau, Anicet Bouchard, Fr. Boudreault, Epiphane Fortin, Joseph Côté fils, Joseph Lessard, Damase Gilbert, Pierre Gilbert, Fr. Gilbert, Antoine Potvin, Jean Jean,

Louis Jean, Fabien Jean, Maxime Jean, Thomas Jean, Victor Lavoie, Joseph Lavoie, Marcel Lavoie, Boniface Néron, Euchariste Néron, Zéphirin Néron, Fr. Côté, Moïse Côté, Th. Côté fils, Joseph Simard, Philius Simard, Alexis Thibault, Pierre Roy, William Larouche, André Potvin, Nazaire Bouchard.

Ce document donne plusieurs noms nouveaux, mais il faut en défalquer ceux de gens qui ont quitté avant 1874 et d'autres qui ne demeuraient pas là, tels Joseph Lessard et Philius Simard; par contre il y a des résidants qui n'ont pas signé.

On en découvre quelques autres dans les registres d'Hébertville : Joseph Boily, Jean Langevin, Benjamin Simard, Justinien Néron, Joseph Bouchard.

Voilà donc un inventaire de tous les pionniers d'Alma jusqu'à 1874 dont on trouve mention. Il convient de les faire connaître comme on a fait des tout premiers.

17. — D'ABORD CEUX DE L'ILE D'ALMA

Les Tremblay sont déjà connus. Phydime Lavoie, que nous avons eu la chance de consulter personnellement en 1936, est celui sur qui nous possédons le plus de renseignements. Né à la Baie Saint-Paul, il était arrivé en 1869 à Hébertville, où sa mè-



Phydime Lavoie à 70 ans

re, qui avait six enfants d'un premier mari, épousait au printemps suivant Ismaël Simard, qui était déjà père de deux familles. En 1874, à 18 ans, il arrivait à Alma, achetait une terre de Damase Boulanger et travaillait au service de celui-ci pour en gagner le prix. La terre était en pleine forêt. Il y abattit le premier arbre et la défricha lui-même en entier. Trois de ses frères le suivirent : Jean, Joseph et Edouard.* Ce dernier, déjà marié depuis un an, s'installa à côté de lui, et ses fils devaient devenir propriétaires des deux terres, Phydime ayant quitté la sienne.

Viidebon Simard venait de Grande-Baie; il s'y était marié à Anna Saulnier en 1853 et avait demeuré à Hébertville, où on le trouve depuis 1859. On ne peut pas déterminer la date de son installation à Alma. Il devait décéder le 17 mai 1877 à l'âge de 40 ans. Sa veuve continua à demeurer sur sa terre avec ses enfants.

Il faut ajouter ici à la liste trois résidents qui étaient établis à la tête de l'île : Napoléon Martel, François Boudreault et Jean-Baptiste Trépanier, qui a donné son nom à la baie où il demeurait. — Martel était originaire des Eboulements. Marié à Bagotville le 9 septembre 1861 avec Marie-Ide Gauthier (Gonthier), il avait été quelque temps à Hébertville; à la suite du Grand Feu de 1870, où il avait tout perdu, il était venu se placer à la tête de l'île d'Alma avec sa femme et une famille qui comptait déjà quelques enfants et qui devait se rendre à dix-huit. Il devait se montrer homme d'action dans tous les domaines, tenant vigoureusement tête aux austérités que la vie lui imposait. "Avant d'avoir du beau blé, dit son fils Joseph, on devait attendre sept ans. On s'approvisionnait à Hébertville. On se nourrissait de soupe aux pois, de patates, de lait, du sauce, de lard salé Des familles étaient encore pire que nous, elles n'avaient que du pain sec" et souvent du pain d'orge.

* "Un fait assez curieux, dit M. Phydime Lavoie, c'est que mon frère Edouard s'est marié trois fois avec la même femme. Il avait épousé (6 mai 1873) Elodie Simard, fille du père Ismaël Simard (qui avait marié en secondes noces la mère des Lavoie). Ils avaient une couple d'enfants lorsque le père Antoine Dorval, qui s'intéressait beaucoup aux délinquants et aux parentés, découvrit que le mariage se trouvait nul à cause d'un empêchement. Le grand vicaire Leclerc, d'Hébertville, dit: "Ne les inquiétez pas pour le moment; quand j'irai à Alma j'arrangerai ça". A son prochain voyage à Alma pour la mission il les fit venir chez Boulanger (il n'y avait pas alors de chapelle) et les remaria. Leur troisième mariage fut à leurs noces d'or."



Napoléon Marrel et son épouse (Marie-Idé Gauthier)

François Boudreault, dont le nom apparaît au bas de la requête des gens des rangs VII et VIII, s'établit tout à fait à la tête de l'île; il était là en 1871, au mois d'avril, ce qui fait penser qu'il était rendu depuis l'été précédent. Marié à Zénobie Brassard en 1853, il était originaire de Sainte-Agnès.

Jean-Baptiste Trépanier était un ancien contremaître de Price. Originaire de Saint-Roch de Québec, marié à Emélie Alarie, il pouvait bien avoir été amené par Boulanger. On le dit aussi apparenté à Bédard qui a laissé sa vie et son nom à la rivière. Il occupera lui aussi une place marquante dans les affaires publiques, sera plus d'une fois pro-maire et chargé de diverses fonctions.

Les registres d'Hébertville font mention de Dominique Gagnon "de l'île d'Alma" en 1871. Il y était alors depuis un an. Ce colon était âgé. Marié depuis 1836 à Emilie Simard, il était originaire de La Malbaie. En cette année 1871 il mariait une de ses filles, Adèle, le 5 septembre, avec Georges Dallaire, qui vint demeurer avec lui, et en décembre il en perdait une autre de 18 ans.

18. — DANS LE RANG IX

Parmi les colons du rang IX qui se sont installés à la suite des Maltais figurent les Gagnon: Antoine et Elie. Ils étaient originaires de Saint-Epiphane, dans le comté de Témiscouata. Ils étaient célibataires quand ils s'établirent là, voisins de Romuald

Maltais, dont une fille, Philomène, épousa Antoine en octobre 1875 et une autre, Georgiana, épousa Elie en janvier 1877. Deux de leurs sœurs se sont mariées à des fils de Romuald Maltais: Marie-Alexandrine avec Jean Maltais et Alphonsine avec Joseph. Ainsi quatre mariages liaient l'une à l'autre ces deux familles.

Xavier Larouche, né à Saint-Alexis de Grande-Baie en 1847, s'était marié à Laterrière avec Henriette Gagnon en 1867; en 1874 il était depuis un an à Alma. Il est le père d'Antoine qui, seul de sa famille, porta le nom de Gauthier* et qui fut journaliste de carrière à LA PATRIE. Xavier est aussi le père des Larouche fondateurs de Saint-Henri de Taillon.

Georges Dallaire était originaire de La Malbaie. Il devait être déjà rendu à Alma quand il épousa, en septembre 1871, Adèle Gagnon, fille de Dominique. Le registre le mentionne "de la mission d'Alma" au baptême de son premier enfant le 8 août 1872.



Antoine Potvin

* Ce sont des Gauthier dit Larouche.

Antoine Potvin venait de l'île aux Coudres. Il arrivait à Hébertville en 1870 avec sa femme, Delphine Bouchard, quatre enfants et tout son ménage dans une seule charrette. Il vint d'abord travailler à la glissoire pour un salaire de 25 cents par jour. En 1871 il prit un lot dans le Rang VII et y commença du défrichage et de la culture; mais il n'eut pas de succès; les gelées détruisaient ses récoltes à ce point qu'il n'en tirait pas assez pour nourrir sa vache. En février 1874 "il acheta le travail fait par Alexandre Dallaire" dans le Rang IX et, "logé dans un campe proche de la Petite Décharge", il réussit là à maintenir sa famille et à établir son fils.

Elie Larouche venait de la Baie Saint-Paul. Marié à Sara Fortin en 1842, il avait émigré à Hébertville vers 1863 avec une famille de 9 enfants qui devait s'augmenter de deux autres et dont quelques-uns étaient mariés quand il vint se fixer à Alma.

Alphée Simard était fils d'Augustin Simard et d'Angélique Saulnier et frère de Vildebon, de l'île. Avant de s'établir dans le Rang IX il avait demeuré quelque temps au coin des rangs Saguénay et VI de Labarre. Il est le père d'au moins 7 fils et 2 filles. Il était marié à Henriette, fille d'Elie Larouche, son voisin.

Tiburce dit "Busse" **Simard était frère** d'Alphée et de Vildebon et comme eux originaire de la Baie Saint-Paul. Veuf d'Adrienne Tremblay, il avait vécu quelques années à Hébertville, où il avait épousé en secondes noces, en 1852, Claire Hudon. (Premier mariage qui eut lieu à Hébertville).

Il faut ajouter à ceux-là Alexandre Dallaire, qui quitta Alma en 1874 mais qui y demeurait encore pendant l'hiver de cette année. Et aussi Damase Gilbert, qui venait de Chicoutimi, où il s'était marié en 1852. Il s'installa dans le rang X non loin de Romuald Maltais et fit partie de la colonie d'Alma jusqu'à la création de la paroisse de Saint-Gédéon, en 1880, à laquelle il appartint ensuite. Sa femme, Christine Desbiens, a été souvent prise comme marraine; elle est décédée à Alma le 17 octobre 1872 à 43 ans. Elle n'avait donc que 13 ans quand elle s'est mariée.

19. — DANS LE RANG VII

Il n'a pas été possible de retracer tous les colons du rang VII, mais nous connaissons le plus grand nombre.

Alexis Thibault, natif de la Baie Saint-Paul, venait de la Grande-Baie, où il avait épousé, le 24 août 1858, Emilie Néron, soeur de Richard. Il perdit sa femme dans l'automne de 1874; elle lui laissait trois enfants tout jeunes. Il épousa en secondes noces, en novembre 1878, Ozite Belley, veuve de Denis Tremblay, qui lui amenait ses trois enfants. Il s'était établi sur les lots 35 des rangs VII et VIII de Signay, les derniers, touchant le rang X. Son fils Horace raconte qu'à sa naissance, le 8 mai 1873, comme il n'y avait pas de prêtre à Alma ni de chemin pour aller le faire baptiser à Hébertville, son parrain, Zéphirin Néron, l'a transporté dans ses bras par le petit sentier dans la forêt, traversant la rivière Bédard sur une simple pièce de bois; la marraine, dame Ephrem Bégin, d'Hébertville, l'attendait là.

Boniface Néron, frère de Richard, se plaça à côté de lui. Marié en 1848, à Sainte-Agnès, avec Marie-Anne Perron, il avait des grands garçons et des grandes filles quand il arriva à Alma, où on le trouve au début d'avril 1872, quand son fils Zéphirin épouse la veuve de Calixte Bouchard.

La famille Fortin était venue apparemment en 1870* se placer près de celle des Jean. Antoine dit "Ti-Taine" Fortin, marié à Marie-Cornélie Tremblay, était originaire de la Baie Saint-Paul et avait demeuré à Chicoutimi. Il amenait avec lui quatre de ses fils: Cléophe dit "Cléophas", Eusèbe, Médard, Thaddée, et deux filles. Les deux premiers étaient mariés, le troisième s'est marié en septembre 1873. L'aîné, qui avait précédé son père au Lac Saint-Jean, où on le trouve en 1866, retourna à Chicoutimi dans l'été de 1872. Il est le père d'Emilie Fortin qui épousa Nolasque Tremblay et qui fut une personnalité marquante de la ville de Dawson, au Klondike. Sa biographie a été écrite en 1948 et publiée sous le titre "Une pionnière du Yukon". Née le 4 janvier 1872 dans le rang VII, elle a été baptisée le 7 dans la maison de Damase Boulanger. Des descendants d'Antoine Fortin demeurent encore dans le rang VII.

Napoléon Corneau, fils de Romuald dit "Canayen" Corneau, était né à Chicoutimi en 1850. Son père et son grand-père maternel, José Simard, étaient des fameux hommes forts de l'époque.

* Dans le registre de son recensement paroissial terminé en janvier 1883, le curé Cimon a noté que ces familles étaient arrivées en 1876 et 1880; ces dates sont certainement erronées comme on pourra le voir par ce qui suit.

Il avait donc 24 ans en 1874. Après un séjour de plusieurs années à Alma il émigra aux États-Unis à la suite de son fils unique et y finit ses jours.

Joseph Rousseau, qui acquit la terre de Cléophe Fortin en 1872, était originaire de Grande-Baie. Il avait marié Joséphine Simard à Hébertville en février 1871. Il ne semble pas avoir demeuré longtemps à Alma.

Dans le voisinage des Fortin et des Jean s'était placé Moïse Côté, originaire de La Malbaie et marié à Grande-Baie en 1847 à Dorothee Boily. Une note du recensement paroissial de 1883 le dit arrivé en 1872. On verra que cette famille a été durement éprouvée par une épidémie de picote. Elle resta cependant sur les lieux.

Nazaire Bouchard était arrivé parmi les premiers en 1870 d'après le recensement de 1883. Il avait épousé une fille de Jean Jean, Odile, à Saint-Agnès, en 1869. Celle-ci mourut avec son enfant lors de l'épidémie de 1875.

Ferdinand Villeneuve, originaire de Sainte-Agnès, était un cousin des Villeneuve de Saint-Jérôme; il avait eu une terre en cet endroit et y avait épousé Elise Bouchard en avril 1868. Il serait arrivé à Alma cette année-là, selon une note du recensement de 1883. On le trouve au rang VII en 1870.

Thomas Côté, époux de Vitaline Racine, était à Alma en 1874.

Xavier Morel, marié à Calixte Tremblay à Chicoutimi en 1853, avait résidé pendant quelques années au Banc de Sable de Kouspaigane (Saint-Jérôme). En février 1872 il était "de la mission d'Alma". Son séjour dans le rang VII de Signay ne fut pas très long; il était parti en 1874.

Joseph Boily était voisin des Jean. Originaire de la Baie Saint-Paul, il avait épousé Adélaïde Belley à la Grande-Baie en 1853. Il venait d'Hébertville et serait arrivé en 1873 d'après une note du recensement d'Alma en 1883. En avril 1874 il était "de la mission d'Alma", établi sur les lots 25 du double rang, qu'il acquit par lettres patentes le 19 juillet 1887.

Pierre Desjardins est un de ceux qui dès 1863 avaient pris des lots dans l'île d'Alma. Marié à Luce Hudon, il demeurait à Hébertville avant de s'installer au rang VII de Signay.

Les Langevin venaient de Laterrière. Henri (dit "Henry" et non "Honoré") et Georges s'y étaient mariés, le premier en 1868, l'autre en 1873. Ils demeuraient encore à Alma en 1878 quand Ernest épousa une fille de Louison Larouche. Leur père, Jean Langevin, marié à Suzanne Duberger, était "de la mission d'Alma" en novembre 1874.

Epiphane Fortin, marié à une fille de Jean Jean, Emilienne, était aussi "de la mission d'Alma" en juin 1873.

Désiré Perron était originaire de Saint-Urbain. Marié à Démérisse Tremblay de l'île aux Coudres en 1861, il était arrivé depuis peu à Alma quand on l'y trouve en décembre 1873. A son recensement de 1883 le curé d'Alma note qu'il était arrivé en 1872.

Calixte Bouchard n'était plus là en 1874; il avait été emporté par l'épidémie de fièvres en 1871 et inhumé à Saint-Jérôme le 13 juillet. Sa veuve, Sophie Boily, a épousé, le 8 avril 1872, Zéphirin Néron, fils de Boniface, nouvellement arrivé.

Ce Boniface Néron, mentionné "d'Alma" dans les registres en avril 1872, était frère de Richard et venait de Sainte-Agnès. Marié depuis 1848 à Marie-Anne Perron, il avait des grands garçons et des grandes filles.

Alfred Simard, originaire de la Baie Saint-Paul, venait de Chicoutimi, où il avait épousé, en février 1868, Marie-Aurore Gilbert, soeur de Damase et de la femme de William Larouche.

Joseph Simard venait de l'Anse-au-Foin (Saint-Fulgence). Il était un des premiers arrivés à Alma, car il obtenait des lettres patentes sur le lot 19 du rang VIII le 19 juin 1871, ce qui indique un séjour et des travaux notables sur les lieux. Veuf de Marie-Louise Rousseau, qui lui avait laissé six enfants, il avait épousé, à Hébertville le 30 septembre 1867, Marie Néron, fille de Richard, qui lui en donna neuf autres. Devenue veuve à son tour, cette vaillante femme travailla "à 50 cents par jour payée en effets" pour soutenir cette nombreuse famille; quand nous l'avons connue, en 1942, elle avait 96 ans et 4 mois et portait allègrement le poids de son âge.

Un autre Simard, Benjamin, frère de Joseph, est mentionné "de la mission d'Alma" en avril 1873. Il était marié à Vitaline

Gagnon, fille de Dominique. — Les deux frères s'étaient mariés le même jour, 23 janvier 1860, à Chicoutimi.

Un Joseph Bouchard, originaire de la Baie Saint-Paul et marié à Emma Saulnier en 1864, demeurait à Alma en octobre 1872. D'après ses lettres patentes (30 mars 1881) il occupait le lot 16 du rang VII.

William Larouche, inscrit dans les registres généralement sous le nom de Guillaume, était originaire de la Baie Saint-Paul. Marié à Chicoutimi en 1861 avec Marie-Louise Gilbert, soeur de Damase, il monta à Alma en 1870 avec quatre enfants; six autres y son nés. Il occupait le premier lot du rang, voisin du canton Labarre. Son fils aîné, William, fut plus tard le premier résident de la localité de Larouche, qui lui doit son nom.

Thaddée Gaudreault, qui devait être le premier secrétaire-trésorier de la municipalité d'Alma, était arrivé en 1872, selon les notes inscrites par le curé Cimon dans son recensement de 1883,



Thaddée Gaudreault

qui le dit originaire de Saint-Urbain, marié à Malvina Tremblay et résidant dans le rang VII.

Un autre pionnier du rang VII, Louis Dubé, y était installé dès 1870. Il y demeura quelques années.

20. — QUELQUES AUTRES

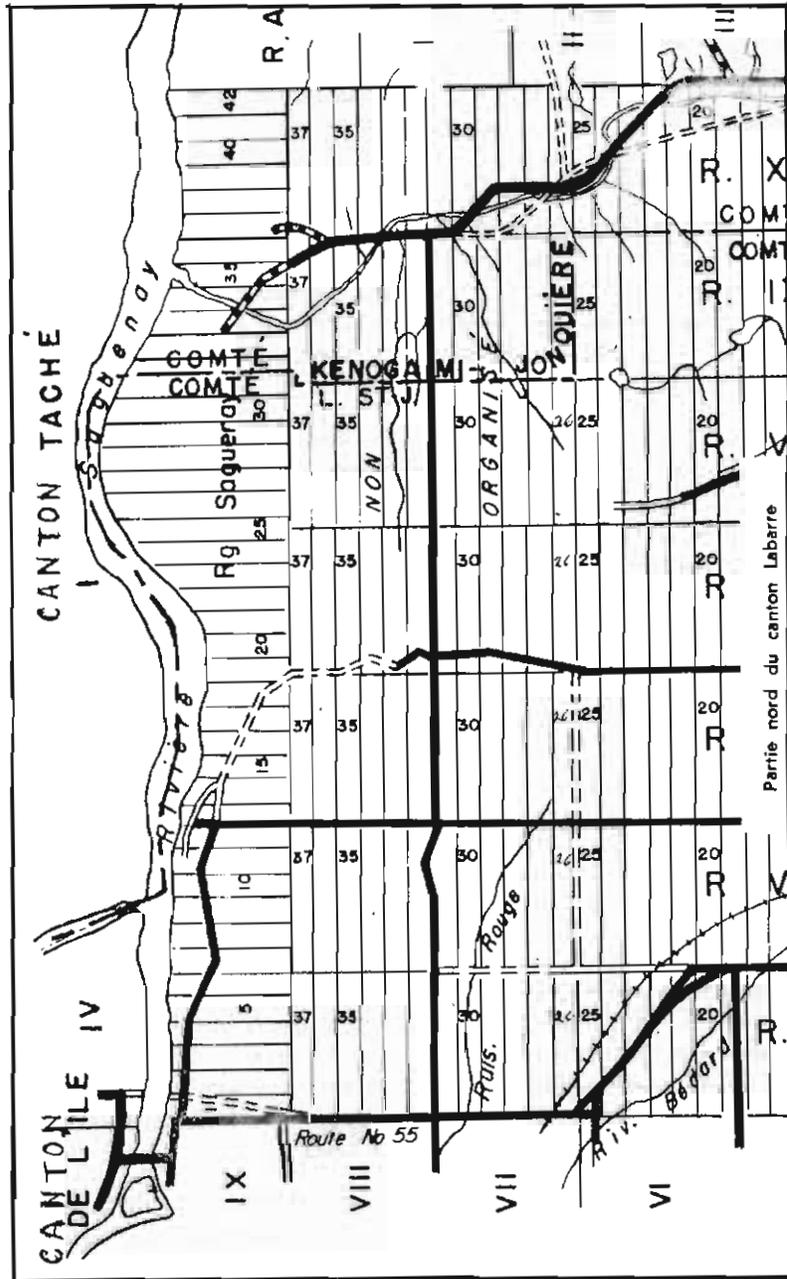
Pour compléter le relevé des pionniers d'avant 1875, il faut encore mentionner Alexandre Dallaire, qui fit sur un lot du rang IX les travaux qui lui furent payés par Antoine Potvin, et Louis Boulianne, que le registre de Saint-Jérôme place dans le "Canton Delisle" en septembre 1870 mais qui en réalité devait être dans le rang IX.

Aussi Justinien Néron, cousin de Richard, mentionné "d'Alma" en janvier 1872, ce qui veut dire qu'il était là au moins depuis 1870. Il était originaire de la Baie Saint-Paul et avait, de sa seconde femme, Joséphine Côté, mariée en 1840, une nombreuse famille de grandes personnes. A part cinq de ses filles mariées là-bas, une sixième épousa en 1872 un fils d'Alexis Tremblay de l'île d'Alma, Onésime; une autre, Caroline, épousa Arthur Boulanger, fils de Damase, en 1874; et son fils Charles épousa Séraphine, une autre fille d'Alexis Tremblay, en janvier 1875.

Il ne faut pas oublier Elisée Migneault dit Labrie, charpentier, qui construisit la première maison d'Alma, en 1863, pour Damase Boulanger, et qui fut à peu près constamment employé à divers travaux d'entretien et de réparation à la glissoire. Les registres d'Hébertville le qualifient "ouvrier" et aussi, dès 1869, "cultivateur". Il était sûrement à Alma en 1874 et encore dix ans plus tard, propriétaire du lot numéro 1 du rang IX.

Signalons enfin Léon Hébert, qui donna, de concert avec Boulanger, le terrain pour la construction de la chapelle et conséquemment doit être reconnu comme le premier résidant sur les lieux de la ville actuelle. Hébert était sûrement là en 1874, car il est mentionné en mars 1875 comme dénué de ressources au point de n'avoir pas de grain pour semer.

Il a été impossible de retracer les dates d'arrivée des premiers colons du canton Labarre. On ne constate pas leur présence avant 1874.





Elisée Labrie et son épouse (Démérise Bernier)

21. — NOTES GÉNÉRALES SUR CES FAMILLES

Ce relevé des familles pionnières permet à la fois de rendre justice à ces héros ignorés qui furent à l'avant-garde de la conquête du territoire d'Alma, du moins en les faisant connaître, et aussi d'entrevoir combien cette conquête a été ardue, puisque la plupart de ces audacieux colonisateurs ont abandonné la partie après avoir été à la tâche pendant un nombre plus ou moins grand d'années. On constate que la population de cette colonie primitive était formée en grande partie de jeunes, mariés ou non; plus d'un chef de famille en amenaient tout un contingent. Les familles nombreuses n'étaient pas rares. Nombre de ces colons étaient apparentés entre eux; au moins six femmes Saulnier (épouses des Tremblay, des Simard, de Joseph Bouchard et de Flavien Perron) étaient de la même famille. A peu d'exceptions près ils

venaient directement de Notre-Dame d'Hébertville, après y avoir demeuré plus ou moins longtemps.

Le mouvement d'immigration a continué à peu près de la même manière après 1874, les nouveaux venant se joindre aux premiers ou remplacer ceux qui partaient.

22. — ORIGINE DES FAMILLES

Le premier recensement paroissial d'Alma, fait en arrivant par le curé Henri Cimon — il est daté du 1er janvier 1883 — indique le lieu d'origine d'un bon nombre des familles résidentes à ce moment. En y ajoutant celles dont nous avons pu par ailleurs connaître la provenance on arrive à une idée assez juste de la composition de la première population de la localité quant à son origine. Les 120 familles résidentes au recensement et les autres qui avaient quitté après un certain nombre d'années seraient réparties comme suit :

d'Hébertville	30 familles
de Chicoutimi	16 "
de Grande-Baie	15 "
de Baie Saint-Paul	12 "
de Jonquière	8 "
de Sainte-Agnès	6 "
de La Malbaie	5 "
de Saint-Jérôme	4 "
de Saint-Fulgence	3 "
de Saint-Irénée	2 "
de Saint-Urbain	2 "
de Saint-Epiphane	2 "
de Saint-Gédéon	1 famille
des Eboulements	1 "
de l'Île aux Coudres	1 "
de Saint-Roch de Québec ..	1 "
de Sainte-Louise	1 "
de Warwick	1 "
Sans désignation	9 familles

CHAPITRE QUATRIEME

LA VIE

Le départ d'un grand nombre de ceux qui avaient tenté de s'établir dans le canton Signay et l'île d'Alma s'explique facilement par les conditions pénibles dans lesquelles ils s'y trouvaient et que tous n'étaient pas en mesure de supporter.

23. — L'ISOLEMENT

Une condition particulière des colonisateurs pendant la période des débuts était l'isolement du reste du pays, en particulier d'Hébertville, qui était leur centre de ravitaillement matériel et spirituel. Les communications entre leurs trois principaux groupes étaient elles-mêmes difficiles, tant à cause des distances que de l'absence de chemins.

Pour se rendre à Hébertville en été avec des femmes et des enfants ou avec du bagage il fallait faire le grand tour par la Petite Décharge, le lac Saint-Jean et la Belle-Rivière, trajet long de 22 milles, avec des portages sur les deux rivières. En hiver on avait un chemin passable assez direct entre le site du village d'Alma et le confluent de la rivière des Aulnaies avec la Belle-Rivière, trajet de 10 milles, auquel il fallait ajouter 2 milles pour se rendre au village d'Hébertville. Cette route, qu'on appelait "la ligne à Georges Lebel", était un ancien tracé d'arpenteur entre le canton Signay et le canton Labarre. De bonne heure, en 1863, dit-on, elle avait été un peu accommodée par Damase Boulanger. On pouvait y passer en voiture d'hiver; les traîneaux et les berlots n'étaient pas trop exigeants sur la qualité de la route et les gens ne l'étaient pas davantage; mais en été elle n'était qu'un long portage praticable seulement à pied.

La circulation par eau n'était pas toujours praticable. On ne pouvait pas s'aventurer sur le lac quand le vent l'agitait, ce qui était fréquent, ni sur les eaux du lac et des rivières dans les saisons de gel et de dégel. Et tous n'avaient pas des canots. Il fallait donc, dans les besoins urgents, s'aventurer par terre, soit à pied à travers les bois soit à cheval dans des sentiers malaisés, où les fondrières occupaient des longs espaces.

Le pionnier William Larouche raconte ainsi son odyssée. "En 1870, vers le 5 avril, je partais de Chicoutimi pour me rendre à Hébertville. Là j'ai pris des raquettes pour monter à Alma chez Damase Boulanger. C'était l'homme qui ouvrait sa porte à toute personne. J'ai semé dans ce printemps-là des abattis que M. Boulanger m'a donnés. Le 15 août j'ai été chercher ma famille. On n'avait pas de chemin. J'ai conduit ma famille à l'embarquement du père Bolduc, là où la rivière des Aulnaies se déverse dans la Belle-Rivière, qui était l'embarquement des canots d'écorce...*" De Chicoutimi à venir chez le père Bolduc on a mis deux jours. On a descendu ensuite la Belle-Rivière, traversé le lac Saint-Jean jusqu'à la Petite Décharge et descendu la décharge à venir chez M. Boulanger en canot d'écorce. De chez M. Boulanger il y avait encore une lieue à faire pour se rendre à ma terre au bout du rang VII, ça dans la forêt. Depuis chez M. Bolduc ça a pris quatre jours".

C'est ainsi que les Boulanger et les autres colons avaient voyagé pendant les premières années. Par beau temps le parcours sur le lac ne manquait pas de charme; sur la Décharge il gardait ses exigences, même pour les visiteurs de marque. Au mois d'août 1869, deux membres de l'Exécutif de la province, les honorables Gédéon Ouimet, procureur général, et Louis Archambault, ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, avaient visité tous les centres de colonisation échelonnés au sud du lac Saint-Jean; le 20 août ils se rendaient à l'île d'Alma. Le rapport de leur voyage décrit ce trajet. Depuis "l'embouchure de la Belle-Rivière ou Koushpaigane, il n'y a pas la plus légère brise pour rider même la surface de l'eau; les deux frères embarcations, sous l'impulsion de bras vigoureux, glissent avec rapidité; bientôt au bruit cadencé des avirons se joint la voix des canotiers qui redit ce chant des voyageurs: "Mon père n'avait fille que moi; canot d'écorce, vole, vole, canot d'écorce volera".

"Depuis la Belle-Rivière jusqu'à la Petite Décharge, distance de 6 milles, il y a une suite continue de défrichements que l'on n'aperçoit du lac que par intervalles, les arbres qui bordent la dune de sable au haut du rivage n'ayant pas été abattus.

* Le nom "Koushpaigane", qui désignait cette partie de la Belle-Rivière, signifie "l'embarquement".

"Le groupe des îles à l'entrée de la Petite et de la Grande Décharge est très beau. Le portage de la grande écluse, long de 10 arpents, se fait avec une grande célérité. A 2 milles plus bas on met à terre pour éviter le rapide à la Main. La nuit approche; un écueil à fleur d'eau en laissant le bas du rapide cause une certaine frayeur à l'un des messieurs, mais l'eau n'est pas profonde, il n'y a pas le moindre danger. L'arrivée au rapide de l'Islet a lieu trop tard pour pouvoir le sentir: il fait nuit et les canotiers jugent prudent de faire le portage.

"A partir de là jusqu'à la glissoire, distance de 2 milles et demi, la rivière est profonde et le cours en est paisible. A 9 heures, M. Boulanger, gardien de la glissoire, a entendu le chant des canotiers. Muni d'un flambeau, il aide aux voyageurs à effectuer le débarquement et les conduit à son logis. L'hospitalité offerte par M. Boulanger est toute cordiale; on voudrait causer, mais les fatigues éprouvées les jours précédents forcent au sommeil."

Les colons n'avaient pas toujours le temps ni les canotiers de leur choix, et tous, après les trajets en canot et les portages, ils avaient une distance plus ou moins longue à parcourir à travers la forêt. "Il fallait être bien courageux pour rester renfermé dans ce bois-là", dit un autre colon du rang VII, Jean Jean, "Il n'y avait pas de chemin; il fallait porter toutes nos provisions sur notre dos depuis Saint-Gédéon jusque chez nous. Je vous assure qu'on avait beaucoup de misère".

Les aventures n'étaient pas rares. Une des plus singulières arriva à Richard Larouche. Le récit en a été recueilli par le docteur J.-A. Bergeron. "Ce Richard Larouche était un colosse de six pieds, pesant 200 livres. Il était très fort. Un jour il portageait sur son dos un quart de lard, de 200 livres, d'Hébertville à Alma par le chemin de Georges Lebel. Avec cette charge sur le dos retenue par une courroie passée en bandeau sur son front, il avait pris les devants. Ses compagnons, deux ou trois, suivaient assez loin en arrière, étant donné qu'eux aussi avaient une bonne charge sur les épaules.

"Dans le chemin, il y avait un gros arbre tombé en travers juste à la hauteur des épaules. Les portageurs passaient en dessous et en profitaient pour se reposer sans avoir besoin de mettre la

charge à terre; il s'agissait de la faire porter sur le gros arbre pendant quelques bon moments. C'est ce que fit Richard. Mais par malheur la courroie détendue glissa de son front et descendit à la gorge, tandis que le quart de lard roula de l'autre côté du tronc d'arbre, et tira de son poids la courroie qui étrangla l'homme. Les compagnons arrivèrent en temps pour le délivrer de cette fâcheuse position, car quelques instants plus tard ils l'auraient trouvé étouffé à mort par le poids de cette masse. Malgré sa force, une telle position le rendait incapable de s'en tirer seul."

Au témoignage d'Arthur Boulanger, "Après le Grand Feu qui a ravagé le Lac Saint-Jean cette année-là (1870) mais qui n'a pas fait trop de dommage à Alma, à part d'avoir commencé à brûler l'écluse de la Dalle, qu'on est parvenu à éteindre, c'est alors qu'on a commencé à faire des chemins, mais lentement. Tous les ans le gouvernement donnait quelques piastres pour chemins et ponts. On passait bien difficilement et il fallait être fatigué du canot pour voyager par ces chemins-là; les chevaux y enfonçaient jusqu'au dos dans la vase".

"Dans l'été (de 1871), dit le colon Jean Jean, les fièvres ont passé. Sept personnes sont mortes; c'était bien triste. On n'avait pas de prêtre; il fallait aller à Saint-Jérôme, et pour la traversée dans notre portage* le prêtre — c'était M. Constantin — était à cheval et il fallait le tenir à deux hommes, et on perdait le cheval dans la vase. Les corps des morts, il fallait les transporter à quatre hommes, avec d'autres pour les remplacer quand ils étaient fatigués."

Un autre problème était la traversée de la Petite Décharge. Il se posa dès les premières heures pour les résidants de l'île d'Alma. Elle n'était pas praticable partout à cause du nombre et de la longueur des rapides. On traversait là où le courant n'était pas trop fort. Les premiers colons du rang IX et du rang VII étaient à leur tour obligés de passer la rivière pour se rendre aux offices religieux quand ils avaient lieu dans la maison de Damase Boulanger. Les trois colons installés à la tête de l'île, Napoléon Martel, Jean-Baptiste Trépanier et François Boudreault, étaient obligés de passer par le rang IX. Ils traversaient la Décharge chez Romuald Maltais, suivaient le "chemin de bacagnole" du rang,

* On disait "portage" pour désigner cette sorte de sentier impraticable pour les voitures.

puis retraversaient à l'île Sainte-Anne. Ceux du rang VII allaient prendre la "ligne à Georges Lebel" au bout du rang pour de là se rendre à la Décharge.

On a eu un pont sur la Petite Décharge apparemment à partir de 1870. Lors de sa visite au mois d'août 1869, le ministre Archambault avait visité "l'endroit où on devait construire le pont devant relier l'île d'Alma au canton Signay" et avait confié à M. Boulanger la charge de le faire construire.

Le ministre chargeait en même temps Boulanger de "la construction de quatre petits ponts sur le chemin conduisant à Hébertville." Le pont sur la Décharge dut être bientôt refait. On l'apprend par quelques mots d'un article de la rédaction paru dans Le CANADIEN du 7 janvier 1874. "Le pont d'Alma avait été construit suivant le plan fait par le département des Travaux Publics, il avait été régulièrement reçu. Une partie de ce pont a été emportée par la débâcle, c'est vrai, mais de mémoire d'homme jamais les eaux de la Décharge du lac Saint-Jean se "s'étaient élevées aussi hautes". La reconstruction avait été exécutée à l'entreprise en 1873 par Hippolyte Dufour au prix de \$1,400.00. Il exigea souvent des réparations.

24. — PREMIERS CHEMINS

Dans l'hiver de 1869, le 9 de février, une requête avait été signée par le préfet du comté de Chicoutimi, David-E. Price, et par les maires des six localités du bas du Saguenay, demandant les cinq chemins "dont les colons de ce comté ont le plus besoin", parmi lesquels ils mentionnaient "le chemin d'Alma" et "un autre (le chemin Bourget) partant de la paroisse de Sainte-Anne de Chicoutimi pour se terminer au lac Saint-Jean au nord de la rivière Saguenay", déclarant l'ouverture de ces chemins "absolument nécessaire aux nombreux colons qui n'attendent que ce moment pour aller ouvrir et défricher les terres des cantons Signay, De l'Isle et Alma". Cette observation fait voir que le manque de communications était un des grands obstacles qui paralysaient le progrès des établissements de ce côté. On fut assez lent à satisfaire à la demande de chemins. Celui qu'on appelait ici le "chemin d'Alma" était la "ligne à Georges Lebel". On y travailla peu, et lorsque commencèrent les établissements de Saint-Bruno, dans le canton Labarre, on abandonna une partie de son parcours pour re-

joindre un autre tracé passant par ces établissements et débouchant au village d'Hébertville.

Lorsque la chapelle fut construite on ouvrit un bout de route "qui partait de la rue Sacré-Coeur d'aujourd'hui, suivait la ligne de séparation des lots 13 et 14 jusqu'au delà de la rue Verreault (actuelle) et là rejoignait la continuation du chemin du rang IX, lequel passait, dans le temps, un peu plus haut que la rue Saint-Joseph."

En juillet 1875 le curé d'Hébertville écrivait : "Le chemin d'Alma, qui se travaille maintenant, se trouvant beaucoup plus beau, deviendra une cause de développement pour cette mission".

Ces chemins ne diminuaient pas les distances, mais ils les rendaient moins difficiles à franchir. Il faut dire "moins **difficiles**". Un pionnier, Joseph Duchesne, "arrivé avant qu'il y eut des prêtres à Alma et à Saint-Gédéon", parlant du curé d'Hébertville, le grand vicaire Leclerc, "gros homme", qui "venait toutes les cinq semaines dire la messe dans la maison de Boulanger", dit : "On allait le chercher chacun à son tour. C'était un gros voyage; on le faisait des fois en quatt'roues, qu'on prêtait à regret : les chemins étaient si mauvais ! On y allait plus souvent en **cabarouette** à deux roues, avec des ressorts en fer sous le brancart. On avait aussi des charrettes avec des ressorts de bois et des roues pas ferrées..." On a peine à imaginer pareils moyens de circulation.

Il reste que l'isolement pesait lourdement sur le coeur de ces colons, en particulier des femmes, forcément plus confinées que les hommes dans leur solitude sans horizon. Un cas typique est celui de cette dame Villeneuve qui nous racontait elle-même : "Après que j'ai été mariée, mon mari a voulu m'amener demeurer à l'île d'Alma. Nous y sommes allés. Il avait l'intention d'y rester, mais moi je ne pouvais pas me faire à l'idée de rester là. Je détestais tellement la place que je ne regardais même pas en marchant; je m'en allais les yeux à terre, ne voulant rien voir de ce triste pays-là... On m'aurait payée cher pour rester là". Il va sans dire que le jeune couple est reparti. Plusieurs ont fait comme lui, mais non pas uniquement pour cette raison. D'autres ont tenu, héroïquement sans s'en rendre compte, regardant l'avenir au delà du pénible présent.

25. — LA MISERE

L'isolement ne fut pas la seule "misère" des pionniers de la colonie d'Alma. La pénurie de ressources fut pour presque tous une cause de privations, de souffrances et de départs. La plupart étaient venus sans argent et conséquemment forcés d'aller en gagner un peu dans les chantiers d'hiver et plus souvent de se passer des choses nécessaires qu'ils étaient hors d'état de se procurer sur place par leur travail.

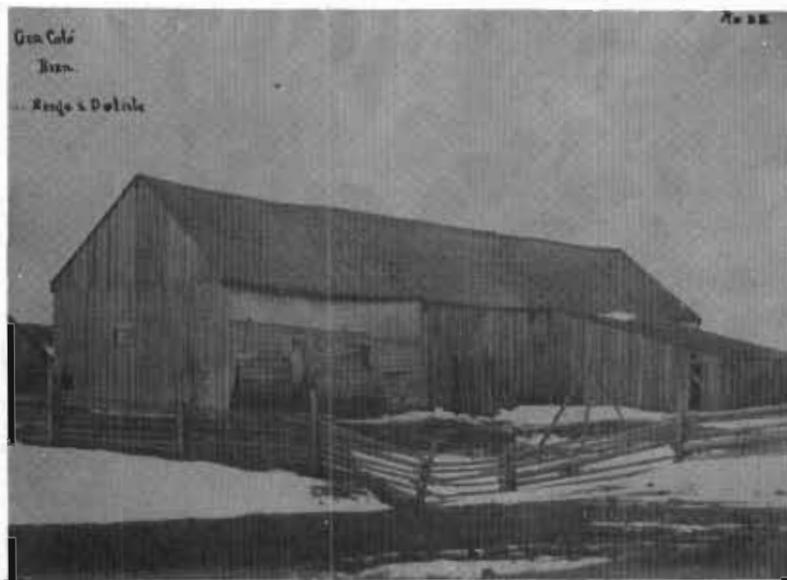
Les travaux étaient durs, à commencer par le défrichement, car la terre, précisément à cause de sa qualité, était chargée de bois et l'égouttement n'en était pas facile. Toute l'opération d'abattre et de débiter les arbres suffisamment pour pouvoir manipuler à bras les troncs et les branches pour les entasser et les brûler, l'arrachage des aulnes, saules et autres hautes broussailles, le déracinement des souches, etc., se faisait à la hache et à force d'homme. Le creusage des fossés d'égouttement dans une terre lourde et couverte de racines se faisait à la bêche, et l'enlèvement des roches à force de bras. Pour cultiver on retournait le sol à la pioche et à la bêche. "C'est moi qui, en 1877, ai tracé la première raie de charrue dans la paroisse, dit le pionnier Jean Jean; jusqu'à cette année-là on n'avait pas commencé à labourer". Tous n'ont pas été en état de labourer aussitôt après.

On coupait le foin à la petite faux, le grain à la faucille; on recueillait l'un et l'autre au moyen de râdeaux de bois et de broques souvent faits de branches fourchues. Il arrivait que, par défaut de voiture, avant de pouvoir utiliser la charette, on transportait à dos d'homme, des champs à la grange, le fourrage récolté. On battait ensuite le grain au "flô" (fléau) et on le vannait à bras au moyen d'un van.

La construction des campes et des maisons en pièces sur pièce, des granges et étables à peu près de la même façon, n'était pas ce qu'on trouvait de plus onéreux, et pourtant le bûchage, le transport, l'équarrissage et l'assemblage de la quantité de pièces qu'il fallait pour toutes ces bâtisses représentaient un travail considérable. Les couvertures primitives en "dalles" — faites de troncs de sapins ou d'épinettes non tordues fendus en deux et creusés à la hache du côté du cœur, puis assemblées comme des tuiles emboîtant l'une dans l'autre — n'étaient pas ce qu'il y avait de plus dif-



Une maison de colon



Une grange-étable

ficile; elles étaient vite faites. Mais les toitures couvertes en bardeaux faits à la main, ou même en "paille" (chaume) dans le cas des granges-étables, demandaient beaucoup de travail et d'art.

En dépit de leur débrouillardise, ces colons, isolés en pays neuf où la nature ne leur offrait à peu près aucune ressource immédiatement utilisable si ce n'est le poisson qui voulait se laisser prendre, avaient à souffrir de bien des privations et de bien des conditions pénibles.

Au début de mars 1872 le grand vicaire Racine, de Chicoutimi, écrivait à l'archevêque de Québec: "Il faudra nécessairement du secours aux colons d'Alma".

Comme à peu près partout dans la région au début des défrichements, les premières récoltes étaient souvent détruites ou gâtées par les gelées précoces. "Ma première récolte, celle de 1872, a toute gelé", dit le colon Jean Jean. Ce n'est pas la seule qui subit cette avarie.

Par contre on a eu des rendements magnifiques, qui témoignent de la fertilité des terres. En voici quelques exemples rapportés par le même. "La deuxième récolte qu'on a faite, en 1873, a été très bonne; on a ramassé 300 minots de la semence de 14 minots; de 3 minots de germes de patates on a récolté 130 minots". En l'année 1877, "la semence de 7 minots et demi de blé nous a donné 103 minots de récolte; il y eut des années que de 29 minots on a récolté 500 minots, et d'autres années la gelée détruisait tout".

Les pionniers du rang IX en eurent leur part aussi; ils ont connu le pain massif et amer fait de farine de blé gelé ou d'orge. On les taquinait même en leur disant: "Slaillons - pain noir!" — **Slaillon** était un terme de fabrication locale pour désigner les habitants du pays de la **Slide** (la glissoire). Ce terme **Slide** était tellement d'usage courant qu'on le trouve même dans le livre des prônes du curé d'Hébertville: "Samedi M. le vicaire montera à la Slide . . ." — Les "Slaillons" ont tout de même connu autre chose que le pain noir; mais rares sont ceux qui disent: "On n'a jamais eu de misère". M. Joseph Simard, qui dit que sa famille vivait "très pauvrement" dans le rang VI de Labarre, à la Vache-Caille, ajoute: "L'été on ramassait des fruits sauvages: bleuets, framboises, qu'on mangeait dans du lait; l'hiver on se nourrissait de

patates et de lard salé. Quelquefois un lièvre agrémentait le menu". Dans la famille Jean, "on mangeait ce qu'on récoltait sur la terre. Quand le blé était beau la farine était **pas pire**, le pain levait; mais si le blé avait attrapé du **frette**, c'était du pain pâteux. Fallait bien le manger pareil, on n'avait rien que ça".

Plus tard encore, au témoignage d'un ancien de l'île d'Alma, "la vie était très dure; il fallait beaucoup ménager. On mangeait de la soupe (à l'orge sans doute) faite avec du lard salé, des patates, du lait, du pain d'orge et de seigle. La mie de pain d'orge était collante quand l'orge avait gelé. J'ai vu mon père qui partait avec un sac d'orge sur son dos pour aller à Saint-Gédéon à pied le faire moudre. Le voyage prenait deux jours". On allait aussi à Hébertville pour faire moudre le grain.

26. — EPREUVES

Il fallait en plus subir le lot ordinaire des aventures et mésaventures de la vie: maladies, accidents, insuccès et chances. On a vu qu'en 1871 une épidémie de fièvres enlevait à la petite colonie d'Alma "sept grandes personnes". Elle sévit pendant six mois. Une de ses victimes était décédée au milieu de juillet; à la fin de l'automne le fléau durait encore. Le curé d'Hébertville écrivait le 22 décembre: "La besogne... se complique par moments quand l'île d'Alma se met de la partie, comme de ce temps-ci car les fièvres y règnent..." En 1875 ce fut une invasion de "picote". Le premier dimanche de juillet le curé d'Hébertville recommandait aux prières les "victimes de l'infortunée famille Côté: Moïse, Joseph, Eveline et Eugène". C'étaient le père et trois de ses enfants, dont un garçon de 24 ans et une fille de 23 ans, tous décédés le même jour. L'épidémie sévit pendant plusieurs mois. Elle fit 17 victimes à Alma, dont six dans la famille Côté. Au prône du 22ième dimanche après la Pentecôte, soit vers la mi-octobre, on lit l'annonce: "Aux prières, les picotés. A la charité la famille de Louison Larouche. Lui seul n'est pas tombé; sept enfants malades". Au jour de l'An de 1876: "Pas de vêpres aujourd'hui. Je dois monter au 7ième Rang administrer un picoté". Dans son rapport annuel, le curé d'Hébertville, après avoir mentionné pour la mission d'Alma "13 baptêmes et 15 sépultures", explique le surplus des décès sur les naissances "par les ravages de la picote dans cinq ou six familles de cette mission". — L'année suivante le rapport sera: "18 baptêmes et 3 sépultures". Ce

n'est pas tout le monde qui pouvait dire comme le père Jean Jean: "Dans 43 ans de ménage il n'est mort aucune personne dans les maisons que j'ai habitées". Il avait subi les fièvres lors de l'épidémie de 1871, mais il avait eu la chance d'en triompher.

Ce quart de siècle qui va du début de la colonie à l'organisation en paroisse compte au moins quatre noyades: celle de ce Bédard qui a laissé son nom à la rivière où il a péri; celle d'Elisée Desbiens, un des premiers pionniers, déjà mentionnée; celle d'un jeune colon de l'île, Jean Lavoie, frère de Phydime et d'Edouard, marié le 6 avril 1875 et noyé le 27 juin suivant dans la Petite Décharge. Madame Charles Néron en donne le récit. "Par un beau dimanche quatre amis partaient pour la pêche; c'étaient Honoré et "Ti-Job" Tremblay, Augustin Néron et Jean Lavoie. Ils étaient en chaland. Sur leur parcours il y avait trois rapides à éviter: le rapide de l'Ilette, le rapide à la Main et la "Dame" (l'écluse à la tête de la glissoire). Au rapide d'Ilette, on ne sait trop comment, les pêcheurs perdirent le contrôle de leur embarcation. Le courant, fort en cet endroit, s'en empara et la ballotta en tous sens. Saisis de frayeur et voyant leur perte certaine, les quatre occupants songèrent à se sauver. Trois d'entre eux réussirent à gagner le bord; l'autre, Jean Lavoie, fut emporté par le courant. Aussitôt ceux qui s'étaient sauvés, aidés par quelques compagnons, entreprirent des recherches. Pendant trois jours ils cherchèrent le malheureux naufragé de tout bord et de tout côté, mais leurs efforts furent vains. Le jour de la Saint-Pierre, ils avaient consulté l'abbé Pelletier, qui leur avait remis une image bénite. Pour eux c'était le talisman sauveur. Après encore quelque temps de recherches il repêchèrent le cadavre du malheureux Lavoie; ce fut une consolation pour sa femme, qui devenait veuve après deux mois et demi de mariage." — Cette femme, Vitaline Simard, mit au monde deux jumeaux, qui ne vécurent pas. Ensuite elle entra au couvent chez les Soeurs Grises de Québec, où elle demeura.

Trois ans plus tard, le 16 novembre 1878, un jeune Pedneault Théophile, était victime d'un accident semblable. "Il partit de chez lui en canot d'écorce en compagnie d'un jeune homme, lit-on dans le journal Le CANADIEN, dans le dessin d'aller visiter quelques pièges qu'il avait tendus au bord de la rivière. Arrivés à un certain endroit où il y a un rapide qu'ils ne pouvaient pas monter... ils firent le portage...; mais malheureusement

ils remirent leur embarcation à flot à un endroit où le courant était fort et ils furent entraînés dans le rapide, où le canot chavira. Le jeune homme réussit à se sauver, mais l'infortuné Pedneault disparut sous les flots . . . Il laisse une épouse et plusieurs enfants."

Le cahier des prônes du curé d'Hébertville mentionne à la Septuagésime de 1881 : "A votre charité, Alphée Simard, qui a passé à l'incendie jeudi dernier". Le feu avait détruit la première chapelle en 1878. Il y eut sans doute d'autres accidents de ce genre; on n'en a pas les échos. Dans l'ensemble les malheurs, semble-t-il, ont été plutôt rares malgré tout. Cette population de défricheurs obligés de travailler avec le feu et de fréquenter une rivière dangereuse s'en est réellement bien tirée. Et personne n'est mort de faim. Un médecin était installé à Hébertville depuis 1869. Sur les lieux on avait deux sages-femmes. L'une d'elles était l'épouse d'Antoine Fortin, Cornélie Tremblay, qu'on appelait familièrement "la bonne femme Corneille"; "elle a marché longtemps pour les malades", au témoignage des anciens.

Le recours au médecin était un problème; on le devine, mais le témoignage d'un colon du temps le confirme mieux. "Avant l'arrivée du premier médecin à Alma ceux qui en avaient besoin allaient à Hébertville, dit l'un d'eux. Le médecin d'Hébertville était le docteur Talbot. Il demandait \$2.50 pour un accouchement; il se faisait payer avec des oeufs ou du beurre. Quand les gens n'avaient pas d'argent ni d'effets il leur donnait ce qu'ils lui devaient. Un seul cheval ne pouvait pas aller et revenir; si le cheval était fatigué le charretier s'arrêtait chez un cultivateur. Que ce fût la nuit ou le jour, ce dernier s'empressait d'atteler et de se rendre chez un autre cultivateur, qui à son tour continuait jusqu'à ce qu'il eût ramené le médecin. Les gens s'entraidaient; ils ne parlaient pas d'argent."

27. — LES AMUSEMENTS

On a peu d'échos des amusements qui permettaient de combattre l'ennui et de distraire du côté pénible de la vie. A part les pèlerinages-pique-niques à la Vache Caille le dimanche, on avait la ressource de se faire du plaisir sans déboursés par la bonne humeur que possédaient et propageaient plusieurs chefs de fa-

milles et qu'une population composée en très grande partie de jeunes était bien prête à pratiquer.

Damase Boulanger pour un était volontiers badin. La tradition de la famille rapporte qu'à l'occasion des ralliements pour la messe ou les catéchismes "il faisait rire le monde, ce qui lui attirait parfois des remontrances une fois les gens partis". Sa maison était "toujours pleine de **gros bonnets**" et large ouverte aussi "à tout le monde"; cela implique une atmosphère d'accueil et de bonne humeur.

C'était de même chez le père "P'tiale" Maltais, dont "la maison était pleine de jeunesses". Sans doute chez d'autres aussi, car les grosses maisonnées ne manquaient pas.

On signale des "bons violonneux du temps: Billy Jourdain, Joseph Rousseau et Johnny Gagnon". On n'est pas célèbre sans avoir fait ses preuves, et on n'a pas fait ses preuves sans avoir été souvent entendu. Si le curé desservant ne signale pas de désordre en cette matière, cela fait supposer qu'on s'amusait bien et non qu'on ne s'amusait pas.

Eusèbe Martel, surnommé "Bateau-de-Cuir", dont on fera mention plus loin, était de ce temps-là. Jeune alors il n'avait sans doute pas tout le pittoresque qui lui valut plus tard une réputation régionale, mais il était sûrement un bon boute-en-train.

Au témoignage d'un ancien, Gonzague Bergeron, le pionnier Jean-Baptiste Trépanier "était un **vive-la-joie**, joueur de violon et d'accordéon, un divertisseur de veillées et un ratoueur"; et il raconte cet épisode amusant que nous citons comme typique.

"Trépanier avait dompté un petit chien en le faisant chanter, à la façon d'un chien. N... G... était un chantre, c'est lui qui chantait la grand'messe le matin. Un beau matin, vêtu à la grande mode du temps, barbe à la française, avec collet à pointes et grosse gravate et son **surtout** de cérémonie, il avait entonné un de ses **Kiriés** qu'à ce qu'on dit il ne chantait pas très bien. Après la messe il s'amène au magasin d'Anselme Asselin. Jean-Baptiste Trépanier était là avec son chien et plusieurs autres. Il prend son chien, le place sur le comptoir et lui dit: "Chante-nous un **Kirié** comme N... G...;" et il paraît que le chien avait entonné le **Kirié** aussi bien que G... A ce qu'on raconte, le chantre est parti un peu froissé."

Il n'est pas surprenant que les colons d'Alma, qui sentaient le besoin de se procurer par eux-mêmes le soutien et le réconfort mutuels, aient su y mettre la note de gaieté et en inventer les formules. Le fait qu'ils étaient pour la plupart apparentés les uns aux autres a contribué pour beaucoup à rendre leurs relations faciles, agréables et réjouissantes quand il le fallait.

28. — PREMIERES ECOLES

Cette population semble avoir vu aussi à son développement intellectuel. La famille Boulanger donnait sans doute le ton. On a vu que dès son premier hivernement à Alma elle avait amené une institutrice pour ses seuls enfants. Les deux garçons ont fait des bonnes études : Arthur a pu gagner sa vie par son instruction, deux de ses fils sont devenus prêtres et toutes les filles ont passé par le couvent. Son frère Edmond est devenu médecin. L'épouse de Damase Boulanger était une éducatrice dynamique, dont l'influence était rayonnante et profonde.

De même chez les Néron, qui pourtant ont connu longtemps une extrême pauvreté, avec un semblable résultat: des prêtres et des filles instruites, ce qui indique le souci des études et du développement intellectuel. Les Larouche présentent un phénomène pareil; un fils de Xavier, Antoine, a fait une longue et remarquable carrière de journaliste à LA PATRIE et l'autre génération comptera des prêtres, des institutrices et nombre de personnes de bonne instruction. La famille Fortin du rang VII et la famille Potvin du IX, et d'autres qu'on connaît moins, ne manquaient pas d'instruction normale pour l'époque, même si on la compare à ce qui existait alors en France et en Angleterre. Le pionnier Romuald Maltais avait une bonne instruction, les femmes Gagnon et Saulnier de même. Certaines femmes des premiers colons avaient été institutrices avant et après leur mariage, entre autres Henriette Gagnon, épouse de Xavier Larouche et en secondes nocces de Romuald Maltais fils.

Les écoles organisées se firent attendre cependant. A la date du 30 août 1877 le curé desservant d'Alma écrit: "Il n'y a pas encore d'école dans cette localité, mais tout s'organise pour en avoir deux l'année prochaine". Cette prévision s'est réalisée. Le rapport du 7 juillet 1878 dit: "Il y a deux écoles en opération, tenues par des institutrices. Les parents sont assez exacts à y en-

voyer leurs enfants. Ces écoles ont été visitées deux fois par M. le vicaire."

Pour n'être pas trop surpris du retard de ces gens à se donner des écoles il faut se rappeler que leur situation était moins que brillante au point de vue économique. "Ces pauvres colons sont pour un bon nombre dans une grande disette cette année", lit-on dans le rapport de 1880. "La récolte a manqué l'année dernière en bonne partie", dit le rapport du 30 août 1877. Ça devait être de même en 1879; et la récolte c'était tout pour cette population de colonisateurs dont les plus anciens n'avaient qu'une douzaine d'année de résidence et de travail sur leurs terres, sans aucune espèce de marché possible. On se rappelle que la première char-rue n'était apparue qu'en 1877. Dans ces conditions une dépense de quelques piastres était quelque chose d'onéreux et le retard à se donner des écoles y trouve une explication.

29. — MOUVEMENT DE LA POPULATION

Le peuplement de la colonie d'Alma n'a pas progressé tout le temps au même rythme. On a vu comment sont arrivées les premières familles résidentes. On trouve dans les correspondances et les rapports des curés d'Hébertville des chiffres qui permettent de suivre le mouvement de croissance de la population.

Le 15 août 1871 l'abbé J.-B. Villeneuve écrivait: "La mission d'Alma renferme une population de 115 âmes, dont 75 communicants.* Beaucoup de familles se proposent d'aller se fixer dans cette mission aussitôt que le chemin commencé par le gouvernement sera ouvert".

L'année suivante, dans un rapport en date du 31 août, son successeur, l'abbé André Pelletier, écrit: "La mission d'Alma comprend 200 âmes dont 95 communicants. Cette mission se développera rapidement dès que les communications deviendront plus faciles". Les chiffres donnés là sont ceux du recensement fait par le curé dans sa visite des familles à la fin de décembre et dans les tout premiers jours de janvier. La population avait donc presque doublé dans un an. On voit de plus que le problème des chemins occupe une place de première importance dans le

* A cette époque on était admis à la communion, les garçons à 11 et 12 ans, les filles à 10 et 11 ans.

peuplement. Le même écrit en juin 1874: "La mission d'Alma, à quatre lieues d'Hébertville, comporte à peu près deux cents âmes... Tout est stationnaire là par le temps qui court. La difficulté des communications cause un grand embarras."

Nous n'avons pas trouvé de rapports dans les années 1873 et 1874. Celui du 18 juillet 1875 dit: "Par des années comme celle que nous avons cette mission ne se développe pas très rapidement. Cependant il y a quelques progrès... En janvier 1875 je trouve 125 communiants et 105 non communiants, donnant en tout 230 âmes". — 30 en trois ans !

Le rapport de l'abbé Bruno Leclerc (daté du 30 août 1876) donne pour le 1er janvier 1876: 265 habitants dont 163 communiants; il signale "pas de non communiants ayant atteint l'âge de 14 ans"; 37 feux (foyers, logements) et une cinquantaine de familles. Une seule famille a laissé cette mission et s'est fixée à Saint-Gédéon... En retour trois ou quatre jeunes ménages d'Hébertville sont venus s'établir à Alma ce printemps".

Le même écrira l'année suivante (30 août 1877): "La population catholique de cette mission au 1er janvier de la présente année était de 372 âmes. Pas de protestants. En tout 58 familles, composées de cultivateurs. Pas d'emplacitaires... Augmentation: 8 familles, 59 communiants et 48 non communiants (soit 107 personnes). Une seule famille de trois personnes a laissé la mission pour se rendre à Ottawa. Six familles sont venues d'Hébertville et deux de la Rivière-aux-Sables... Il n'y a pas de village".

Dans une lettre à l'archevêque de Québec l'abbé Leclerc écrit en janvier 1879: "Mon recensement me donne 486 âmes et 72 feux sans inclure la partie du chemin d'Alma qui devra plus tard former une nouvelle paroisse" (Saint-Bruno).

Rapport du 7 juillet 1880: "La population catholique de Saint-Joseph d'Alma au 1er janvier dernier était de 582 âmes. Pas de protestants... En tout 81 familles, toutes canadienne-françaises... Depuis un an une dizaine de familles sont venues s'établir dans cette mission, venant de Chicoutimi, Rivière-aux-Sables, Sainte-Agnès et Grand-Brûlé. Quelques-unes sont des jeunes ménages partis d'Hébertville ce printemps. Aucune n'a laissé la paroisse pour aller ailleurs".

Terminons par celui de 1882, qui donne les chiffres de la population au moment de l'érection en paroisse. Au début de l'année: "717 âmes, 121 familles; 8 emplacitaires. 5 familles ont quitté; elles sont allées, 1 à Québec, 1 à Montréal, 3 dans les Cantons de l'Est. 3 familles d'Hébertville se sont établies dans la mission. Il y a une dizaine de jeunes gens dans les chantiers.

30. — COMPORTEMENT DES GENS

On peut affirmer que cette première génération se distingue par sa bonne qualité, en dépit des défauts qui sont le lot de tous les humains. Le courage n'a pas besoin d'autre preuve que le fait de leur établissement dans les conditions qu'on connaît. La plupart des familles étaient nombreuses. Quelques-unes ont été mentionnées nommément, et quand on voit, par exemple, que les 8 familles arrivées en 1876 comptaient ensemble 107 personnes, une moyenne de plus de 13 par famille, on comprend que la frugalité, la sobriété, l'austérité même et la générosité s'imposaient. "Le luxe n'est pas introduit", écrira en 1882 le curé de Saint-Gédéon, alors chargé de la mission d'Alma. L'honnêteté et la droiture semblent être une note générale chez ces colons. La privation du prêtre et des offices religieux habitaient nécessairement les gens à s'en passer, mais par contre elle attisait chez la plupart le désir de la voir cesser et elle rendait particulièrement méritoire, parce que difficile, le peu qu'on pouvait faire dans la pratique, soit en se rendant à Hébertville soit en demeurant par nécessité à la maison.

Les désordres dénoncés — une seule fois, en 1882 — étaient "les blasphèmes et les danses". — Il faut entendre par "blasphèmes" les juréments, les "sacres", qui étaient la plaie des chantiers un peu partout et qui pénétraient dans les habitudes de plusieurs.

Ces désordres existaient et le missionnaire avait le devoir de les signaler à son évêque; ils étaient quand même à l'état d'exception. La note ordinaire des rapports est plutôt favorable. "A part cette résistance trop longue à l'autorité (au sujet de la chapelle), ces colons sont de très bons chrétiens s'acquittant tous de leurs devoirs religieux". (Rapport de 1875). "Personne n'est en arrière depuis plus d'un an (au sujet des sacrements de pénitence et d'eucharistie). Je n'ai pas remarqué de désordre qui mérite

d'être signalé à Votre Grandeur. Ces braves gens sont de bons chrétiens; ce qui leur manque surtout c'est l'instruction religieuse". — (Rapport de 1876).

"Tous se sont approchés des sacrements dans le temps de Pâques . . . Le dimanche, ces braves (gens) le trouvent bien long. Le manque de chevaux et de voitures, l'éloignement les empêchent de se rendre à Hébertville. De là l'ennui et des réunions, des danses et autres petits désordres pour tuer le temps . . ." — (Rapport de 1877).

On avait aussi d'autres diversions. "Pour occuper leurs loisirs le dimanche, dit madame Charles Néron, ils se rendaient à la Vache-Caille. La **slide** leur servait de trottoir. Chemin faisant ils égrenaient le chapelet. Parfois aussi ils chantaient des cantiques. Rendue à la Vache-Caille, la petite troupe de colons s'installait sur la grève le long de la Petite Décharge. On s'amusait gaiement".

"Tous ont fait leurs pâques . . . Depuis que la mission se donne régulièrement, c'est-à-dire depuis trois ans que j'ai un vicaire, la population de cette mission est bien meilleure. Cependant il y a encore des divisions, des jalousies, manque de zèle chez quelques-uns pour contribuer à l'érection de la chapelle et négligence chez certains parents dans l'éducation de leurs enfants". — (Rapport de 1880).

"Les sacrements de pénitence et d'eucharistie sont fréquentés assidûment à une vingtaine d'exception près". — (Rapport de 1882).

Ces témoignages, donnés sous la responsabilité du pasteur à son chef religieux, indiquent un comportement aussi bon que dans les meilleures paroisses. C'est à l'éloge des pionniers qui ont formé le noyau de base de la population. L'esprit d'entraide est un fait, également indicateur et plus directement probant que les témoignages.

CHAPITRE CINQUIEME

LA MISSION

L'isolement privait les colons d'Alma de bien des choses et spécialement de la fréquentation de l'église et des écoles, de l'instruction servie aux autres par la prédication régulière, et de bien des cadres et organismes qui contribuent dans une paroisse au maintien et au développement de la santé morale des personnes et des familles. Les premiers pionniers n'avaient la visite du prêtre que pour la mort, et pas toujours; car c'était, on l'a vu, toute une aventure de faire le trajet, soit en canot soit à cheval à travers les bois. Le voyage de l'abbé Constantin, venu au secours de Calixte Bouchard en 1871, en est un exemple typique.

31. — PREMIERES MISSIONS

Il est actuellement impossible de donner la date précise de la première mission. Ce service fut donné d'abord par le premier curé de Saint-Jérôme, l'abbé Napoléon-H. Constantin, arrivé là le 5 octobre 1869. Il écrivait le 27 décembre: "Outre Saint-Jérôme, j'ai encore la desserte d'une partie du canton Signay, partie comprise entre la Belle-Rivière et la Petite Décharge du lac Saint-Jean et entre le lac Saint-Jean et la ligne dite du rapide des Trois-Roches. J'ai déjà commencé à leur donner la mission".

C'est le 10 août 1870 que le nom d'Alma apparaît pour la première fois dans les registres d'Hébertville, où les inscriptions indiquent que les familles de cette colonie continuaient à aller pour les baptêmes et autres besoins, avant de redevenir sujets de cette paroisse.

On a rapporté plus haut* que l'abbé Constantin, curé de Saint-Jérôme, était venu exercer son ministère auprès des malades des fièvres dans l'été de 1871. Le docteur Bergeron, qui cite ce fait d'après le témoignage du pionnier Jean Jean, ajoute celui-ci qu'il tenait du même: "On avait été le chercher une fois pour le défunt Calixte Bouchard; il avait trouvé cela bien dur, car il avait passé

* Paragraphe 23.

la nuit assis dans un fauteuil et il était dévoré par les puces”.

“On a été desservis pendant quatre ans par monsieur André Pelletier”, dit le pionnier Jean Jean. Or l’abbé Pelletier a été curé d’Hébertville de 1871 à 1875. Mais la mission a sûrement été donnée par son prédécesseur, l’abbé J.-B. Villeneuve, car celui-ci écrit le 15 août 1871: “La mission d’Alma renferme une population de 115 âmes Les gens se proposent de bâtir une chapelle le printemps prochain, dans l’espérance d’être desservis régulièrement”. Cela indique que la mission était donnée, bien qu’à intervalles irréguliers.

A l’automne de 1871, l’abbé Pelletier, qui venait de prendre la cure d’Hébertville, demandait quelle nombre de missions il devait donner aux colons d’Alma; le grand vicaire Racine lui répondit le 24 novembre: “Comme il n’y a pas encore de chapelle en cet endroit et que les chemins pour y parvenir sont parfois très difficiles, je crois qu’il ne serait pas prudent de vous assigner des époques fixes Vous ferez donc cette mission aux temps que vous jugerez les plus propices. Je vous autorise à célébrer la sainte messe dans une maison particulière lorsque vous jugerez à propos de le faire”. — Si cette permission n’avait pas été auparavant accordée, la visite du prêtre ne comportait pas la célébration de la messe sur place.

D’après Arthur Boulanger, fils de Damase et père des abbés Damase et Origène, “le 2 novembre (1871) M. André Pelletier, curé d’Hébertville, vint à Alma pour administrer un nommé Johnny Gagnon, malade des fièvres. Le lendemain, 3 novembre, il dit la messe basse; ce fut la première messe dite à Alma, et cela dans la maison de Damase Boulanger. Après ce temps ils ont eu la messe à Alma toutes les six ou huit semaines”.

Ce témoignage est corroboré par celui de madame Charles Néron. “La première messe à Alma fut célébrée dans la maison de M. Damase Boulanger. Je ne me rappelle pas la date au juste, mais je me rappelle que M. André Pelletier officiait . . . L’assistance à cette première messe était d’environ vingt personnes. Un autel portatif avait été dressé dans la cuisine vis-à-vis la porte de la chambre de madame Boulanger. Des madriers posés sur des chaises servaient de bancs à l’assistance. Les jeunes filles d’alors chantaient des cantiques pendant la célébration. Avant la mes-

se l'abbé Pelletier avait entendu les confessions dans la chambre de madame Boulanger.

Dans son rapport à l'archevêque, le 31 août 1872, l'abbé André Pelletier écrit: "J'ai pu aller dire la messe et confesser dans cette mission toutes les six semaines. C'est chez M. D. Boulanger que la mission se donne. C'est une maison parfaitement tenue et respectable à tous égards."

"Cette maison, située sur l'île Sainte-Anne (et existante jusqu'à 1963), était grande, dit l'abbé Damase Boulanger. Elle était toujours remplie de "gros bonnets". Il y avait une pièce qui servit de chapelle pendant deux ans.* Ma grand'mère avait obtenu la permission de garder le Saint Sacrement, à la condition qu'elle se chargeât d'entretenir elle-même la lampe du sanctuaire et qu'elle fournît les ornements. Elle fit plus: le dimanche elle réunissait les gens des environs, leur disait le chapelet, leur lisait l'Évangile, ce qui se faisait avec solennité, tout le monde debout, et elle leur faisait le catéchisme".

"Deux mariages furent célébrés dans cette maison, celui d'Arthur Boulanger et celui de Charles Néron", dit madame Charles Néron.

En effet, le 14 janvier 1874 eut lieu "dans la maison de son père" le mariage d'Arthur Boulanger, fils de Damase et de Justine Alarie, avec Caroline Néron, fille de Justinien Néron et de Joséphine Côté. "C'est le premier mariage qui eut lieu dans la paroisse", dit Arthur Boulanger, ce qui est exact. Un an plus tard, le 13 janvier 1875, avait lieu au même endroit celui de Charles Néron, fils de Justinien, avec Séraphine Tremblay, fille d'Alexis et d'Adèle Saulnier, de l'île d'Alma. — Un fils de ce couple, M. François Néron, rapporte que "sa mère, s'étant démis un pied lors de son mariage, le père Alexis dut la porter dans ses bras pour entrer dans la maison des Boulanger et, la cérémonie terminée, son époux dut à son tour la transporter dehors".

Grâce aux cahiers des prônes du curé d'Hébertville, nous avons le signalement de missions données à Alma à partir de Pâques de 1875. Ainsi, le jour de l'Ascension: "Mon intention d'aller dans la belle saison confesser les enfants non communians d'Alma pour

* La durée véritable est de beaucoup plus que deux ans.

le jubilé". — Comme il n'y avait pas alors de chapelle ni d'école, les enfants étaient pour cela réunis dans certaines maisons convenables pour ce ministère. — Le 5^e dimanche après la Pentecôte: "Absence de mercredi matin à jeudi midi pour Alma. Confesser au 7^e Rang mercredi en passant, avec messe jeudi. En profiter pour le jubilé".* Le dimanche suivant: "Absence de mercredi matin à jeudi après-midi pour Alma, n'ayant pas pu y aller la semaine dernière".

Dans un rapport daté du 18 juillet le curé écrivait: "La mission a été donnée aussi régulièrement que les autres années. Leurs bonnes dispositions relativement à la chapelle se sont fait sentir au sujet de la mission, à laquelle ils se sont rendus à chaque fois en plus grand nombre."

31 a — MISSIONS DANS LA CHAPELLE

C'est seulement trois mois et demi plus tard, le 21^e dimanche après la Pentecôte, qu'on trouve la mention suivante: "Demain après la messe je me rendrai à l'île d'Alma pour y donner la mission et bénir la chapelle". Elles sont plus fréquentes ensuite. Par exemple: au 26^e dimanche: "Je monterai donner la mission à la Slide lundi prochain; avertis d'avance"; et au 27^e dimanche: "Mission à la Slide. Je partirai demain après ma messe et serai de retour mardi dans l'après-midi". En 1876, 2^e dimanche après l'Épiphanie: "Je monterai donner la mission à la Slide et je ferai la visite en même temps"; et le dimanche suivant: "Mission et visite à la Slide. Mercredi matin je serai à 8 heures chez M. William Larouche; je visiterai le 7^e, ensuite le 9^e et l'île. Jeudi je dirai la messe et en descendant je visiterai le 3^e Rang". — Il s'agit du rang VI de Signay et des terres adjacentes dans le canton Labarre, qui seront plus tard dans la paroisse de Saint-Bruno. — Le dimanche de la Septuagésime: "Absence depuis demain après-midi jusqu'à mardi soir pour la mission d'Alma . . . Une voiture me chercher et ramener". Premier dimanche du carême: "Mission à Alma pour les Pâques. Mercredi confession des petits enfants dans l'après-midi chez M. Boulanger". Quatrième dimanche du carême: "Mission à la Slide mercredi, jeudi et vendredi". Même annonce le dimanche suivant. A la Pentecôte: "J'irai donner la

* Un jubilé universel avec été proclamé par le pape Pie IX le 24 décembre 1874 pour l'année 1875 en raison des maux que l'Eglise subissait alors et de ceux qu'elle voyait venir.

mission à la Slide dans le courant de la semaine prochaine. J'y chanterai une grand'messe pour les biens de la terre". — Ce serait la première messe chantée à Alma. — 16e dimanche après la Pentecôte: "Mission à la Slide vendredi; confession des enfants au 7e Rang chez M. Richard Néron".

Ces notes inscrites dans le cahier des prônes ne mentionnent pas toutes les missions données, car dans son rapport du 30 août 1876 le curé Bruno-E. Leclerc écrit: "J'ai donné la mission une fois par mois et sur semaine. Dans le cours du carême j'ai passé deux jours à la mission pour faciliter l'accomplissement du devoir pascal. Ces braves gens voudraient bien avoir de temps en temps la grand'messe le dimanche. Ils sont à trois ou quatre lieues de l'église d'Hébertville. Chaque fois que j'ai donné la mission je n'ai jamais entendu moins de 30 à 40 confessions". Il ajoute cette observation: "Il n'y a pas de doute que si le curé d'Hébertville pouvait leur donner l'office public un ou deux dimanches par mois cette mission s'augmenterait rapidement; plusieurs qui ont commencé des défrichements retardent de s'y rendre ou d'y établir leurs enfants pour cette raison". — On voit donc là une des causes de ralentissement dans le peuplement et le progrès de cette colonie.

Au cours de l'année 1877 les missions à Alma sont mentionnées plus fréquemment. Dès le mois de février le curé écrit: "Cette mission, qui ne renfermait au 1er janvier 1876 que 262 âmes, en renferme maintenant 364 et avance rapidement. Je vais y donner la mission toutes les trois semaines, mais je ne puis y aller que sur semaine seulement... Je compte toujours avoir un vicaire l'automne prochain; il pourrait donner l'office un dimanche à Alma et l'autre à Grandmont". Dès qu'il eut un vicaire, à la fin d'octobre, celui-ci se rendit donner l'office le dimanche. Au prône du 23e après la Pentecôte (en novembre) on peut lire: "Les dimanches où M. le vicaire n'ira pas donner la mission (il y aura ici) messe basse à 8 heures... Samedi prochain M. le vicaire montera à la Slide pour en revenir dimanche après midi. En montant il confessera chez M. Richard Néron et ensuite chez M. Boufanger". Dans son rapport du mois d'août 1880 le curé écrit: "Mon vicaire va donner l'office presque tous les dimanches, surtout en hiver". — Le premier vicaire qui a donné la mission à Al-

ma est l'abbé Jean-Sévérin Pelletier (1877-1879); après lui ce fut l'abbé F.-X.-Epiphane Dussault (1879-1880).

Le 23 août 1880 l'évêque confiait la mission d'Alma à l'abbé Onésime Tremblay, qu'il nommait en même temps desservant de celle de Saint-Gédéon de Grandmont, où il devait se rendre pour le premier dimanche d'octobre. Celui-ci devait "faire l'office tous les quinze jours" à Alma. Dans un rapport, très sobre, adressé à l'évêque par le nouveau desservant en l'été de 1882, on lit que "l'assistance aux offices laisse à désirer; une vingtaine de personnes n'y viennent qu'à des époques éloignées". Toutefois, "les élections se font paisiblement".

Voilà donc ce qui en est de la mission jusqu'à la venue d'un curé résidant, en 1882. Et la maison Boulanger servit régulièrement aux offices avant la construction de la chapelle, accidentellement par la suite. Il semble certain que la messe n'a pas été célébrée dans d'autres maisons de famille, même si parfois on y faisait des séances de confessions.

32. — LA PREMIERE CHAPELLE

Comme en plusieurs autres endroits, la question des chapelles et des églises a été laborieuse et féconde en difficultés. La lettre du curé d'Hébertville citée plus haut nous apprend que les colons d'Alma ont songé de bonne heure, dès 1871, à se donner une chapelle.

La première nouvelle qu'on en a est dans un rapport du grand vicaire Dominique Racine, curé de Chicoutimi, à l'archevêque de Québec, en date du 7 août 1871. La voici textuellement.

"Isle d'Alma - Cette isle divise la rivière Saguenay en deux branches: la Grande et la Petite Décharge. Elle a 3 lieues de longueur, mais il y a tant de rochers qu'elle ne suffira pas pour former une paroisse; il faudra y joindre une partie du canton de Signai.

"Je devais m'y rendre cet été pour y fixer une place de chapelle, à la demande des colons qui y résident au nombre d'une quarantaine de familles. Les canotiers qui devaient m'y conduire ayant fait défaut, j'ai dû remettre ma visite à l'hiver prochain."

C'est au mois de juin 1872 que le grand vicaire Racine se rendit fixer la place de cette chapelle. L'endroit indiqué ne parut

pas acceptable aux résidants des rangs Sept et Huit. Le 28 septembre ils adressaient au grand vicaire une requête dont voici le texte.

"Au très Révérend Messire Racine, Vicaire Forain.
Messire,

La requête des soussignés Habitans du Township Signaï.
Exposent humblement

Que la place où est fixée l'Église d'Alma ne rencontre pas les besoins générales de la Paroisse.

L'Isle d'Alma ne peut être habitée que par un petit nombre de colons.

Que la majorité des habitans se trouvent dans le Township Signaï et très éloignés.

Que la partie du bout (d'en haut) de l'Isle d'Alma peut facilement s'annexer à Grandmont; en y jetant un pont sur la petite décharge.

Que vos humbles pétitionnaires vous prient très respectueusement de vouloir bien prendre leur requête sous considération et de bien vouloir, si c'est possible, avant qu'il soit fait des travaux, la changer de place et la fixer entre le 7^{me} et le 8^{me} Rang du Township Signaï près du chemin d'Alma, ou bien de nous séparer de la Paroisse d'Alma.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier."

Suivent les 44 noms déjà cités.*

Cette opposition fit retarder les choses pendant plus de deux ans. Le curé Pelletier écrit en juin 1874: "Une place d'église a déjà été marquée; des divisions survenues et surtout l'absence de ressources ont tout arrêté".

Le projet s'orienta vers la réalisation dans l'hiver de 1875. Le 12 mars le grand vicaire Racine écrit à l'archevêque de Québec: "Quelques-uns des récalcitrants de l'Isle d'Alma, un peu humiliés de leur insuccès de l'été dernier, ont tenté une nouvelle entreprise, celle de se faire annexer à la paroisse de Grandmont. Je leur ai répondu que le serviteur n'est pas au dessus de son maître et que Votre Grâce, ayant porté sa décision sur ce point, nous

* Paragraphe 16.

n'avions tous qu'une chose à faire: obéir à notre Supérieur comme à Dieu." Cette décision plaçait la future église dans le canton Signay, mais tout près de l'île d'Alma, là où elle se trouve aujourd'hui.

La suite de cette lettre fait connaître les donateurs du terrain. "Votre Grâce se rappelle que M.M. Boulanger et Léon Hébert donnent chacun un certain lopin de terre pour la fabrique nouvelle. Ce don est gratuit; mais je dois ici faire à Votre Grâce une remarque qu'Elle ratifiera, je l'espère. M. Boulanger peut faire ce sacrifice d'un morceau de terre sans en souffrir; mais il n'en est pas ainsi de M. Léon Hébert, qui se trouve cet hiver dans une grande pauvreté et qui, au printemps, se trouvera sans grain de semence. J'ai pensé de proposer à Votre Grâce de faire donner par la Propagation de la Foi une certaine indemnité à ce pauvre M. Hébert pour le mettre en état de semer ce printemps. La somme qui lui serait allouée serait envoyée à M. le curé Pelletier, qui la lui remettrait en temps opportun sans lui dire pourquoi elle lui est donnée, afin de ne pas susciter de jalousie de la part de l'autre."

Une nouvelle lettre du grand vicaire Racine en date du 24 mai 1875 rapporte une démarche importante. Elle mérite d'être citée.

"Monseigneur, le zèle est grand à l'Isle d'Alma; une sainte ardeur s'est emparé de tous les coeurs, zèle admirable, ardeur surprenante. Voilà qu'un député de l'Isle d'Alma vient de me demander, au nom de tous, un curé résidant pour cet automne. Si vous me promettez un prêtre à la Saint-Michel, nous sommes tous décidés à bâtir de suite un presbytère de 36 x 30 pieds - 12 pieds de longueur sur la largeur seraient réservés dans cette bâtisse pour une salle publique. Le curé d'Alma serait chargé de la desserte de Saint-Gédéon de Grandmont - Le député ajoute que d'après leurs calculs le curé recevrait dans les deux missions 600 minots de grains.

"A cela j'ai répondu: 1o. que je pensais que Votre Grâce n'aurait pas assez de prêtres pour leur en promettre un à présent; 2o. que je trouvais un peu élevé le chiffre de la dîme promise; 3o. que leur presbytère ne serait probablement pas prêt à l'automne; 4o. que j'écrirais cependant à Votre Grâce pour lui soumettre leur demande.

"Le député - M. Boulanger - tient au chiffre de la dîme promise. Quant au presbytère, il s'offre de loger le curé tout le temps qu'il serait nécessaire pour terminer les travaux du presbytère.

"Le député demande une réponse aussi prompte que possible, afin de commencer de suite les travaux si la réponse de Votre Grâce est favorable."

L'archevêque Taschereau répondait le 31 mai: "Je suis très content de voir le zèle de ces braves gens de S. Joseph d'Alma, qui seraient prêts à faire bien des sacrifices pour avoir un curé résidant cet automne. Je ne demanderais pas mieux que de leur accorder ce qu'ils désirent, mais je n'ai pas de prêtre dont je puisse disposer et il y a des paroisses plus avancées et plus anciennes qui seront obligées de demeurer encore à l'état de missions."

On crut bon de se donner au moins une chapelle, escomptant qu'elle hâterait l'obtention d'un curé. Les travaux commencèrent dès le début de l'été. Le Curé d'Hébertville en fait mention dans son rapport daté du 18 juillet 1875: "Une chapelle a été commencée... Ils travaillent à l'heure qu'il est, afin de la mettre logeable, comptant sur quelques secours de la Propagation de la Foi". Selon Arthur Boulanger, 16 hommes y travaillaient à l'automne. Ils y mirent assez d'ardeur pour en achever le gros ouvrage. La chapelle fut bénite en octobre (le lundi qui suit le 21ième dimanche après le Pentecôte) par l'abbé Bruno-E. Leclerc, curé d'Hébertville. "Elle était en bois et très petite", dit un ancien. Le rapport du curé (30 août 1876) est plus précis. "Elle a 50 x 30 pieds. Elle se trouve actuellement isolée de toute autre maison à une distance de six ou sept arpents. Quand je donne la mission en hiver bien des personnes n'y assistent pas pour cette raison. Aussi ce printemps les syndics se sont occupés de la construction d'une maison de 30 x 36 pieds qui servirait de salle publique pour le présent et de presbytère plus tard. Les habitants de la mission ont consenti d'assez bonne grâce, malgré la gêne et la pauvreté, à fournir le bois de la charpente, la planche et les madriers ainsi que le bardeau. Pour le reste, vitres, clous, ferrures, je compte sur la Propagation de la Foi, si c'est possible. L'esprit d'opposition et de mauvaise humeur d'un certain nombre à propos du site de la chapelle s'est apaisé considérablement; les plus opiniâtres se sont montrés disposés à fournir leur contingent pour cette salle."

Tout est bien qui finit bien, selon le dicton. Et l'un des effets prévus et voulus se produisit. Le 25 octobre le grand vicaire Racine écrivait à l'archevêque que les colons de Saint-Joseph d'Alma désiraient "avoir plus souvent que par le passé la visite de leur curé". A quoi Mgr Taschereau répondait: "Je ne vois pas pour le moment qu'il faille imposer à ce Monsieur (le nouveau curé d'Hébertville) une obligation plus forte (qu'à son prédécesseur); mais il doit ne pas manquer à cette mission de toutes les six semaines. Je serais très aise d'apprendre qu'il y va plus souvent, mais je ne crois pas devoir l'y obliger." Le désir de l'archevêque fut écouté: au mois d'août suivant, le curé écrivit dans son rapport: "J'ai donné la mission une fois par mois". L'archevêque ajoutait: "Quant à construire une maison qui devra servir de logement au curé en attendant qu'on en fasse une salle publique, je pense que l'entreprise serait prématurée. Je ne le défends pas, mais aussi je ne l'encourage pas. La chapelle est déjà une lourde charge pour eux, et je craindrais de les voir succomber s'ils faisaient davantage. Une autre année on verra combien la population est augmentée et ce qu'elle pourra faire."

"Les habitants les plus éloignés de la chapelle ont deux lieues pour s'y rendre, écrit le curé desservant. Pour venir à l'église d'Hébertville les plus éloignés ont cinq lieues et les moins deux lieues et demie." La petite chapelle d'Alma avait été aménagée de 32 bancs. "Ces trente-deux bancs donnent un revenu d'une centaine de piastres, payées bien difficilement", lit-on dans le rapport de 1876. Celui de l'année suivante (30 août 1877) dit: "... Il y avait 34 bancs; j'en ai fait faire encore dix cet hiver: en tout 44, ce qui donne un revenu de \$120. Ces bancs sont vendus à rente annuelle payable en grains au prix courant. Ça prend du temps pour convertir cela en argent, mais avec ces pauvres colons il n'y a pas moyen de faire autrement. Cette somme a été employée, ainsi que le montant de la quête, \$20, à payer la confection des dits bancs et à acquitter une partie des dettes contractées pour l'édification de la chapelle. Il est dû par la mission une cinquantaine de piastres pour matériaux, vitres, clous, &c, &c, et un peu de linge pour le culte". La Propagation de la Foi avait versé \$100 pour l'érection de la chapelle. "Cette somme n'était pas suffisante", écrit le curé.

Au programme de sa mission à Alma le 2ième dimanche après

la Pentecôte (en juin 1877) le curé Leclerc mettait : "Terminer la levée du presbytère et nettoyer autour de la chapelle".

Au mois d'août suivant, dans son rapport, il ajoute : "J'ai fait lever un presbytère de 36 x 30 pieds, aussi en bois. Le bois de charpente m'a été fourni par les habitants. Ils m'ont promis également la planche, les madriers et le bardeau. Je crois qu'il est bon de profiter de leurs bonnes dispositions. J'ai eu \$50 de la Propagation de la Foi. Elles sont dépensées en grande partie pour payer l'architecte. Je compte sur autant pour l'année prochaine et j'espère mettre le presbytère logeable à l'automne de 1878, si les habitants ne me font pas défaut et fournissent ce qu'ils m'ont promis". — L'architecte en question était le conducteur des travaux de construction, Félix Langlais, d'Hébertville.

D'après Arthur Boulanger, le premier mariage qui fut célébré dans la chapelle est celui d'Antoine Gagnon et Philomène Maltais du rang IX, le 12 octobre 1875; et la première messe qui y a été chantée l'a été en 1876 par le révérend F.-X. Belley. "Il était en compagnie de l'abbé Huard", dit-il.

Cette chapelle a duré moins de trois ans. "Elle a brûlé un samedi après midi", dit Arthur Boulanger. Le journal Le CANADIEN en donne la date et les circonstances dans son édition du 20 juillet 1878. "Un désastreux incendie vient de plonger la mission de Saint-Joseph d'Alma, Saguenay, dans une grande consternation. Depuis plusieurs jours les habitants étaient en proie à une grande crainte au sujet de leur modeste chapelle, qui ne comptait que quatre années d'existence et qui faisait toute leur consolation. Déjà le feu, qui avait détruit une grande partie de la moisson, semblait s'éloigner et l'espérance commençait à renaître dans le cœur des pauvres colons, lorsque samedi le 13 du courant l'élément destructeur se ranima et détruisit de fond en comble l'humble temple et tout ce qu'il contenait : ornements, vases sacrés, etc."

"La mission devait se donner le lendemain, dit Boulanger. M. Jean Pelletier (vicaire) d'Hébertville est arrivé ici pour cela et il a été obligé de partir le lendemain matin. Rien n'a été sauvé. Nous avons converti le presbytère en chapelle jusqu'à ce que nous en construisions une autre". Cet aménagement exigea de nouveaux frais. Le curé desservant s'en plaint dans une lettre adressée en novembre à Mgr Dominique Racine, devenu évêque de Chicou-

timi. "Pour rendre le presbytère logeable et y dire la messe je me suis endetté passablement. Si Votre Grandeur a de l'argent de la Propagation de la Foi, je serais heureux d'en toucher une petite part afin de satisfaire les plus affamés".

33. — DEUXIEME CHAPELLE

Nous avons un document intéressant qui expose de façon circonstanciée le problème de la construction d'une nouvelle chapelle: une lettre du curé d'Hébertville, l'abbé Bruno-E. Leclerc, à Mgr Racine, en date du 21 janvier 1879. Voici au complet le texte qui porte sur cette question.

"J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai réussi à convertir mes gens du 7e et du 8e Rang d'Alma. Ils m'ont souscrit tous les matériaux pour construire une chapelle de 35 x 50 pieds avec un chœur de 25 x 20. Ça été leur quête de l'Enfant Jésus pour cette année. Ils se sont trouvés pris sans s'en douter et n'ont pas osé refuser.

"Voici les noms des Procureurs que vous voudrez bien nommer conjointement avec le curé d'Hébertville pour la gestion des affaires de cette mission: Damase Boulanger et Richard Néron; le premier représentant l'Île d'Alma et le 9e Rang; le second, le 7e et le 8e Rang.

"Mon recensement me donne 486 âmes et 72 feux, sans inclure la partie du chemin Alma qui devra plus tard former une nouvelle paroisse. J'ai réussi à engager les colons de cette partie à venir en aide aux gens de la mission et il ne m'en reste plus que deux ou trois à convertir.

"Mes opposants à la première requête le sont encore à la seconde; j'ai la majorité; mais vraiment je n'ose continuer en face de cette opposition qui renferme un bon nombre de bons habitants et des plus riches en biens-fonds. Il est question, à ce que j'entends dire, si je procède plus loin, de travailler à élire des syndics qui me feraient la guerre et qui seraient choisis autant que possible dans l'opposition. La politique interviendrait aussi au milieu de tout cela pour embrouiller les affaires.

"Je suis tenté de laisser l'affaire dormir encore quelque temps; tandis que ma paroisse va assez bien, je ne voudrais pas courir les risques de la voir tomber dans les discordes"

La réponse de l'évêque ne se fit pas attendre. "Chicoutimi, 23 janvier 1879. - Puisque vous êtes sur le point de recommencer la construction d'une chapelle dans la mission d'Alma, je dois nommer des Procureurs qui agiront en conséquence en mon nom. Je nomme donc par la présente les messieurs dont les noms suivent: Le Révérend M. Bruno Leclerc, prêtre, vicaire forain et curé d'Hébertville, et messieurs Damase Boulanger et Richard Néron de la mission d'Alma. - Aucun emprunt ne sera fait, aucune dette contractée sans mon autorisation préalable.

† Dom. Ev. de Chicoutimi".

Le 7 juillet 1880 le curé Leclerc écrit dans son rapport: "Il n'y a pas de chapelle. La maison où se dit la messe a 30 x 36 pieds et est destinés à servir de presbytère. La chapelle bâtie en 1875 a été détruite par le feu le 13 juillet 1878. Actuellement on s'occupe de bâtir une seconde chapelle sur de plus grandes dimensions avec solage en pierre et un chœur". Il ajoute ces détails qu'on n'a pas ailleurs: "Le terrain sur lequel est placée la chapelle a environ 5 arpents en superficie. Cette mission n'a pas d'autre terrain à sa disposition. Le titre de cette petite propriété est conservé dans les archives d'Hébertville. Ce titre est enregistré. - Le revenu ordinaire de la Fabrique par les bancs est d'une centaine de piastres. Il n'y a pas de dépense ordinaire; jusqu'à présent la Fabrique d'Hébertville a fourni les cierges, les hosties et le vin de messe. Il y a la dépense extraordinaire de la construction d'une chapelle en bois de 50 x 40 pieds... Les dettes passives ne dépassent guère \$100.. Il y a 60 bancs vendus à rente annuelle payable en grain ou en argent. Il y a tous les ornements nécessaires pour le culte, excepté bénitier, encensoir et ostensor".

Cette chapelle "était construite en grosses pièces équarries à la hache, dit un ancien. Elle était plus grande que la première; un petit clocher la surmontait".

Des nouveaux syndics entreprirent de la parachever, prenant sur eux de faire les dépenses nécessaires et se chargeant de collecter eux-mêmes le montant requis.

34. — L'ODYSSÉE DE SAINT JOSEPH

On a vu sans surprise apparaître Saint Joseph comme patron titulaire de la mission d'Alma. Ce qui peut surprendre, c'est que

ce patronyme aboutissait là au terme d'une odyssee tout à fait singulière dont le récit a ici sa place.

La première adresse résidentielle de saint Joseph comme titulaire au pays du Saguenay avait été la colonie établie sur la rive nord de la rivière Saguenay en face de Chicoutimi. La mission, la première commission scolaire et le cap que domine la croix monumentale illuminée portaient ce nom. Après quelques années, sans tapage, il a été évincé de la mission, en 1860, par celui de la plus vénérable des belles-mères, Sainte Anne.

L'autorité religieuse responsable du logement des titulaires ne pouvait pas laisser là Saint Joseph, "sur la bande", ni le laisser partir du Royaume du Saguenay après l'y avoir invité; elle lui assigna comme nouvelle résidence la colonie de la Pointe-aux-Trembles (Chambord) et lui en confia le patronage. Cette deuxième mission Saint-Joseph, qui ressemblait par certains côtés à son exil d'autrefois en Egypte, paraissait devenir une demeure permanente quand il vit ses protégés en frais de construire une chapelle; mais c'est précisément là que l'attendait une nouvelle épreuve. La politique, comme au temps d'Hérode, fut cause de la mésaventure. Au cours de leur visite dans l'été de 1869, les deux ministres Archambault et Ouimet trouvèrent les colons du lieu occupés à la construction et le premier leur promit séance tenante un subside d'encouragement. Laissons aux journaux du temps la responsabilité de rapporter ce qui s'ensuivit. "Quelqu'un de ceux qui accompagnaient les ministres émit l'heureuse idée que cette nouvelle paroisse devrait, par le nom de "Saint-Louis", rappeler le souvenir de l'honorable commissaire des Travaux publics (Louis Archambault)". Pour faire la cour à un ministre, le brave homme, bien innocemment mais non moins cavalièrement, délogeait Saint Joseph. L'archevêque n'était pas obligé de ratifier la chose, mais il crut opportun de tenir compte des circonstances; il laissa installer Saint Louis à la Pointe-aux-Trembles et réserva Saint Joseph pour un autre poste.

Le premier curé de Saint-Jérôme, l'abbé N.-H. Constantin, voulut lui en offrir un: la colonie de Grandmont, dans le canton Signay, dont il avait la desserte. Le 23 mars 1871 il écrivit au vicaire général de Québec: "Comme il n'y a pas encore de mission au Lac Saint-Jean consacrée à saint Joseph, je serais vraiment content que ma mission fût sous ce glorieux patronage. Il me

semble que **Saint-Joseph du Lac Saint-Jean** irait à merveille. En outre le grand patron ne manquerait pas de verser dans ces coeurs des sentiments plus consolants que ceux qui y sont actuellement...” La chose lui fut sans doute accordée, car à partir du 14 mai et jusqu’à son départ à la fin de septembre 1871 l’abbé Constantin écrit dans ses registres: “Saint-Joseph de Sinäi”. Mais voilà que l’autre distingué visiteur de 1869, **Gédéon** Ouimet, devenu ministre de l’Instruction publique, réclama l’adoption de son nom comme patronyme; Saint Joseph dut céder la place à Saint Gédéon et se vit attribuer une quatrième résidence, la colonie d’Alma.

C’était la fin de ses transmigrations, mais pas celle de ses déboires. Là on était fier de lui et le nom de “Saint-Joseph” était partout associé à celui d’**Alma**: pour la mission et ensuite la paroisse, pour la commission scolaire, la municipalité et bien d’autres institutions de tous genres, à mesure que le développement les amenait. Mais un jour arriva, en 1954, où après avoir été pendant plus de 80 ans à l’honneur, il fut forcé par le progrès de disparaître du titre officiel de la localité d’Alma et de se confiner à la désignation et au patronage de la plus ancienne paroisse de la localité.

CHAPITRE SIXIEME

L'ORGANISATION

35. — L'ORGANISATION SCOLAIRE

"Il n'y a pas encore d'école dans cette localité, mais tout s'organise pour en avoir deux l'année prochaine", avait écrit le 30 août 1877 le prêtre responsable de la mission. C'est donc dire qu'en fait une "organisation" était commencée en 1877.

En quoi consistait cette organisation ? Normalement ce dut être une commission scolaire et tout indique que ce fut cela.

On n'a pu retrouver aucune documentation locale sur ce point; les registres des délibérations de la commission scolaire pour la période antérieure à 1887 sont perdus. A leur défaut, une lettre du premier curé d'Alma nous apprend que "la municipalité scolaire de Saint-Joseph d'Alma" a été érigée par "un acte du ministère de l'Instruction publique en date du 9 juillet 1877". On s'explique ainsi que le rapport du Surintendant de l'Instruction publique mentionne, dans les "subventions supplémentaires accordées aux municipalités pauvres", un montant de \$25 pour l'année scolaire 1877-1878; un montant pareil est indiqué pour l'année suivante. Par contre Saint-Joseph d'Alma n'est pas mentionné dans les localités du comté de Chicoutimi qui ont reçu ou prélevé des montants pour les écoles en 1877-1878.

Il est sûr que la commission scolaire était une réalité en 1878. On peut en voir une preuve dans cette première mention de paiements faits pour les écoles d'Alma, qu'on trouve dans le rapport du Surintendant pour 1878-1879. Le détail n'est pas sans intérêt.

"Subvention annuelle	\$ 58.44
Cotisation pour égaler la subvention	58.44
Cotisation au-delà de la subvention et cotisation spéciale	73.56
Rétribution mensuelle	11.20
Total versé (par les parents)	\$143.20"

Une preuve plus directe est le titre des comptes de la "Municipalité scolaire de Saint-Joseph d'Alma pour l'année 1878-79". A défaut de rapport officiel ce document permet de ne pas douter de l'existence de la commission scolaire à cette date.

Les deux écoles signalées en 1880 ont donc été ouvertes en 1878. L'une était dans le rang VII, sur le lot 24, chez Richard Néron. La première institutrice fut Rose-de-Lima alias "Délina" Saint-Pierre, d'Hébertville; elle épousa François Néron, fils de Richard, en septembre 1879. La femme de Marcel Lavoie, un colon du rang, lui succéda et après elle la veuve A. Hudon, qui enseigna jusqu'à 1886. L'autre école était dans l'île, chez Georges Tremblay, lot numéro 10; avant de la bâtir on aurait fait la classe dans la maison du premier pionnier, Alexis Tremblay. Celle qui est donnée comme la première institutrice du lieu est Madeleine dite "Amédée" Tremblay, fille de Léandre Tremblay de Chicoutimi; après deux ans d'enseignement elle épousa Augustin Simard, frère de Vildebou, en 1880.

Le docteur J.-A. Bergeron a noté: "D'après les documents que je possède, les premiers commissaires d'écoles semblent être les suivants: Anselme Asselin, président; François Maltais, Jean Jean, Edouard Lavoie et Richard Néron, commissaires. Le secrétaire-trésorier, Thaddée Gaudreault, est mentionné à ce poste en juillet 1882 avec une rémunération de \$17.00."

Le livre des comptes de la Municipalité scolaire donne, en regard, l'évaluation des propriétés et le montant de la taxe due. Pour les habitants de l'île d'Alma, formant l'arrondissement Numéro 1, cette taxe était d'une piastre et vingt par 100 piastres d'évaluation. Les 22 habitants de l'île devaient verser ensemble un montant de \$103.20; ceux de l'autre arrondissement, qui comprenait tout le sud de la Petite Décharge, devaient \$70.60, ce qui formait un total de \$173.80 pour le budget des écoles en 1878-1879.

L'année suivante le taux de la taxe était baissé à 50 cents par 100 piastres pour l'arrondissement No 1 et monté à 42 cents pour l'arrondissement No 2. En 1880 on l'abaissait à 20 cents et on ajoutait une rétribution mensuelle de 5 cents par enfant. L'année suivante il y eut une nouvelle variation dans le taux de

la taxe, qui fut porté à 24 cents. Ce taux fut stabilisé à 30 cents et la rétribution supprimée en 1881.

En 1882 Alma ne possédait encore que ses "deux écoles élémentaires," selon le rapport du desservant, l'abbé Onésime Tremblay, curé de Saint-Gédéon. Mais l'organisation scolaire normale existait et fonctionnait.

36. — L'ORGANISATION MUNICIPALE

L'organisation municipale suivit de près la scolaire. Le silence le plus complet règne sur les démarches qui l'ont préparée. La première qui apparaisse est une intervention du conseil de comté de la division No 2 du Comté de Chicoutimi. Le 25 septembre 1878 celui-ci votait une résolution "aux fins d'ériger en municipalité sous le nom de "**Municipalité de St-Joseph d'Alma**" un certain territoire comprenant: 1° toute l'île d'Alma, 2° les rangs 7, 8 et 9 du canton de Signay, 3° le rang Saguenay dans le canton de Labarre, et 4° dans les rangs 4, 5, 6 et 7 du canton de Labarre les lots depuis le No 26 inclusivement jusqu'au No 37 inclusivement".

Le 10 décembre suivant le solliciteur général de la province adressait au lieutenant-gouverneur un mémoire recommandant l'approbation de cette résolution. Celle-ci fut approuvée le lendemain par un ordre en conseil, et le 12 décembre une lettre officielle était adressée au secrétaire du conseil de comté annonçant la nouvelle.

Le territoire de la nouvelle municipalité était détaché de celui de la municipalité d'Hébertville dans laquelle étaient compris, depuis 1865, les cantons Labarre et Signay. Il était exactement celui que la résolution demandait.

L'assemblée d'organisation eut lieu le 10 février 1879, dans la demeure d'Elie Larouche au rang IX et fut présidée par M. Elzéar Ouellet, d'Hébertville, "nommé président de la dite élection par M. Alexis Dumais", préfet de la division No 2 du comté de Chicoutimi. "Le but de l'assemblée étant d'élire sept conseillers municipaux pour former le conseil de cette nouvelle municipalité, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement déclarés élus, savoir :

M. Ferdinand Villeneuve pour le 7e rang,
 M. Richard Néron pour le même rang,
 M. Romuald Maltais pour le 9e rang,
 M. Alphée Simard, rang Saguenay, Labarre,
 M. William Larouche, 4e rang, Labarre,
 MM. Alexis Tremblay et Dominique Gagnon pour
 l'île d'Alma."

(Rapport du président de l'élection).

Une deuxième assemblée générale, convoquée par le préfet du comté, eut lieu au même endroit le 17 février pour compléter l'organisation du conseil. Sur proposition d'Alexis Tremblay appuyée par Ferdinand Villeneuve, Romuald Maltais fut "élu maire pour l'année courante". On décida ensuite d'engager Thaddée Gaudreault comme secrétaire-trésorier et de lui allouer une rétribution de "vingt piastres par année". On accepta François Gaudreault et Elie Papillon comme cautions pour le secrétaire-trésorier et on décida que les avis seraient "affichés à la porte de la chapelle et chez William Larouche".

Il y eut une troisième assemblée générale le 3 mars pour "nommer les officiers du dit conseil". On nomma deux estimateurs: Jean Jean et Xavier Larouche; deux "auditeurs" (vérificateurs): Arthur Boulanger et Joseph Côté; deux inspecteurs agraires: Joseph Boily et Antoine Potvin; six inspecteurs de voirie: François Gaudreault, Alfred Rousseau, Onésime Savard, Joseph Pedneault, Augustin Simard et Joseph Lavoie, avec désignation précise de l'arrondissement que chacun avait à surveiller. - Arthur Boulanger profita de cette réunion pour demander l'ouverture d'un chemin sur les lots du rang Saguenay, où des colons étaient alors rendus. De plus on chargea deux citoyens, William Larouche et Dominique Gagnon, de "prendre des informations au sujet du partage des deniers entre cette municipalité et Hébertville".

L'organisation municipale étant pratiquement complète, les assemblées furent désormais des simples séances du conseil. Elles se tenaient chez Isaïe Simard, dans le rang IX. A celle du 14 avril on lui attribua "une piastre d'ici à janvier pour siéger dans sa maison", et on autorisa le secrétaire-trésorier à dresser un rôle de perception et à percevoir "sur toute la Municipalité la somme de cinquante piastres". L'opération fiscale commençait.

A la dernière séance de l'année, "assemblée spéciale", il fut question de faire désigner par tirage au sort les deux conseillers qui devaient être remplacés; le sort choisit William Larouche et Dominique Gagnon. Le premier fut réélu en janvier, l'autre fut remplacé par Georges Tremblay.

A la première séance de janvier 1881 Arthur Boulanger fut élu comme maire à la place de Romuald Maltais et François Gagné offrit de "fournir gratuitement un logement pour le conseil pendant l'année". La chose fut acceptée et les séances eurent lieu là par la suite pendant deux ans. A celle du 4 juillet "il a été résolu que tout conseiller qui sans raison valable n'assisterait pas à une assemblée devra payer deux piastres d'amende".

En général tout parut se passer sans acrimonie en dépit des divergences d'opinions sur certains points, la plupart des propositions étant votées à l'unanimité. Les travaux aux chemins et la construction des ponts occupent à leur tour l'attention. La proposition de construire un pont sur la rivière Bédard et un "sur le ruisseau chez Alphée Simard" (lot 18 du rang IX) figure à la séance du 8 novembre 1880. Le seul point onéreux qui se manifeste dans ces années du début est la difficulté de perception des taxes et autres dûs; le secrétaire-trésorier est plus d'une fois autorisé à donner des avis, en faisant payer les frais, ici 15 cents, là 25 cents, et à employer les procédures légales contre les retardataires. On suppose que certains n'avaient pas d'excuses valables, et il faut chez plusieurs un certain temps pour se faire à l'idée de payer des taxes quand on a été longtemps sans jouir de ce bonheur.

Les premières pages des comptes de la municipalité constituent un document qui mérite d'être cité tel quel.

"Recette des Contribuable de la Municipalité de St. Joseph D'Alma pour Tax Municipal faite sur un Role de perception pour l'année 1879

		\$
(1ière page)	Johnné Fortin	".40
	Pierre Grenier	.20
	Pierre Poitra	".40
	Joseph Bouchard Raphaël	.40
	Joseph Maltais	".80

V M ^o Côté	".50
Joseph Rousseau	".40
Ferdinad Vilneuve	".60
Louis Larouche	1.40
François Nerron Rich	".80
Alec Bélé	".20
Anicette Bouchard	".40
Joseph Simard	".60
Aléxandre Girard	1. "
André Ploud	".10
Zephiran Nerron	".20
Jean Jean	1.25
Flavien Dufourd	".40
Charl Cauchon	".15
Alexis Tibot	".12
J. B. Leclair	".20
Thadée Gaudreau	".40
Elie Papillon	".20
Joseph Lessard	".20
François Gaudreau	— —
Auguste Hudon	— —

\$

(2e page)	Richard Nerron	1.20
	Joseph Boili	".80
	Thomas Jean	".60
	Nazaire Bouchard	".60
	Séverain Tremblay	".60
	Boniface Nerron	".30
	Thadée Fortin	".30
	Fransois Cotée	0.70
	Alfred Rousseau	".40
	Elisé Labrie	".40
	Pitre Talboth	".50
	Arthur Boulanger	".80
	Isaïe Simard	".30
	Louis Collard	".30
	Alphé Simard	".60
	Elie Larouche	".30
	Remi Hudon	1. "

Antoine Pottevin	“.50
Xavier Larouche	1.20
V. P. Tremblay	“.80
Joseph Pedneau père	“.80
Joseph Pedneau fils	“.40
Elie Gagnon	“.50
Gonzac Maltais	“.80
Antoine Gagnon	“.50
..... Maltais	1."
..... Maltais	“.50

Si Thaddée Gaudreault est souvent en défaut quant à l'orthographe, il est d'une fidélité parfaite quant aux chiffres.

37. — L'ORGANISATION PAROISSIALE

On a vu qu'au mois de mai 1875 Damase Boulanger avait été délégué par les habitants d'Alma auprès du grand vicaire Racine pour "demander, au nom de tous, un curé résidant pour cet automne" et que le grand vicaire avait aussitôt transmis la demande à l'archevêque de Québec, qui avait été obligé de refuser à ce moment à cause du manque de prêtre disponible. Il avait donc fallu patienter et, en attendant, se contenter d'une mission de plus en plus fréquente.

Munie d'une chapelle, d'un presbytère logeable, de syndics, d'une commission scolaire et d'un conseil municipal, la population d'Alma, qui se chiffrait à 717 personnes à la fin de l'année 1881, était en droit d'avoir enfin un curé pour compléter son organisation paroissiale. Le 15 mars 1882 elle adressait à l'évêque de Chicoutimi,* Mgr Dominique Racine, une requête souscrite par 79 citoyens demandant un curé chez elle.

L'évêque ne fit pas attendre sa réponse; dès le 17 il l'adressait à MM. Arthur Boulanger et autres: "Depuis longtemps je désire nommer un curé résidant à l'Isle d'Alma, mais des circonstances incontrôlables m'en ont toujours empêché. Aujourd'hui je suis encore dans les mêmes dispositions, mais il est un obstacle que je ne saurais surmonter sans votre secours; c'est de pourvoir à la subsistance de ce prêtre. Je suis trop pauvre et je suis déjà obligé de pourvoir à l'entretien de trop de missionnaires pour que je puisse en augmenter le nombre. Donnez-moi des garanties que

* Le diocèse avait été érigé en 1878.

le curé qui sera nommé aura au moins \$400.00 annuellement et je vous en donnerai un dès cet automne."

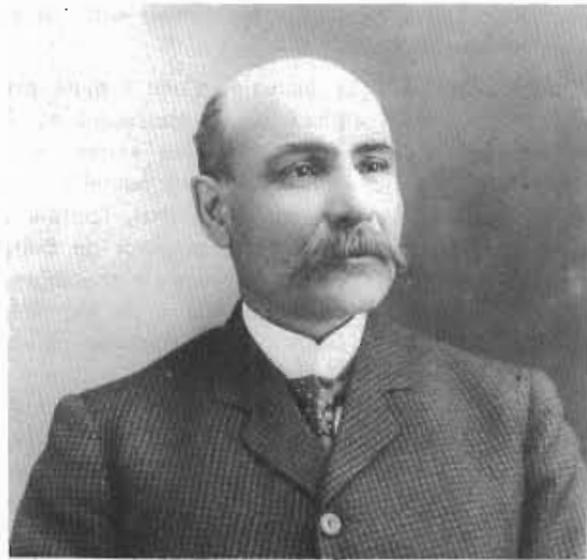
Après s'être consultés, les citoyens lui adressèrent la garantie demandée, formulée dans les termes suivants :

"Monseigneur - Nous soussignés promettons de payer, par la dîme et le supplément de foin et de patates, au curé qui sera nommé à St-Joseph d'Alma la somme de \$400.00 - Si la dîme et le supplément de foin et de patates ne forment pas la somme de \$400.00 (quatre cents piastres), les soussignés s'obligent à payer ce qu'il manquera pour compléter cette somme.

Nous avons l'honneur d'être, Monseigneur,

Vos très humbles serviteurs."

Le document est souscrit, comme la requête du mois de mars, par 78 signataires, qui pour la plupart y avaient fait seulement leur "marque". Il porte en finale cette phrase additionnelle: "Nous osons espérer, Monseigneur, que cette garantie sera suffisante pour voir un curé au milieu de nous à la St-Michel. - Arthur Boulanger &c &c &c."



Arthur Boulanger

L'évêque trouva en effet cette garantie suffisante. Il jeta les yeux sur un jeune prêtre déjà connu et accrédité chez les gens d'Alma, l'abbé Henri Cimon, et le 22 août il lui adressa la lettre de nomination. "Je vous nomme par la présente desservant de la mission de S. Joseph d'Alma, jusqu'à révocation de ma part ou de celle de mes successeurs. Vous y jouirez de tous les droits ordinaires des curés du diocèse. Vous en percevrez les dîmes et autres oblations ainsi qu'un supplément qui consistera dans la 26me botte de foin et le 26me minot de patates. De plus, si la dîme et le supplément de foin et de patates n'atteignent pas la somme de \$400.00, vous aurez droit d'exiger ce qui manquera pour compléter cette somme de \$400.00, puisque les fidèles de la mission de S. Joseph d'Alma se sont engagés par un écrit signé de leur nom à vous réaliser cette somme.

"Je vous autorise pour un an à bénir et indulgencier croix, médailles et chapelets... Vous vous rendrez à votre nouveau poste pour le premier dimanche d'octobre.

"Que le Dieu de toute miséricorde vous bénisse ainsi que le peuple confié à votre sollicitude pastorale.

† Dom. Ev. de Chicoutimi".

A la date fixée l'abbé Henri Cimon prenait son poste de premier pasteur résidant à Alma.

L'abbé Cimon était né à La Malbaie, d'une famille en vue, le 19 février 1855. Il avait fait ses études classiques au Séminaire de Québec de 1865 à 1874 et sa première année de théologie ensuite. En 1876 le grand vicaire Racine, fondateur et supérieur du Petit et du Grand Séminaire de Chicoutimi, l'obtint pour son institution. L'abbé Cimon y fut alors professeur de Belles-Lettres tout en poursuivant ses trois autres années de théologie. Après son ordination à la prêtrise, reçue des mains de Mgr Racine (devenu évêque en 1878), le 15 août 1879, il continua pendant deux années à enseigner les Belles-Lettres et remplit d'autres fonctions y compris celle de membre du Conseil du Séminaire. Au début de septembre 1881 il fut nommé vicaire à Notre-Dame d'Hébertville, où il eut à s'occuper souvent des gens d'Alma, comme on le constate par le nombre des actes qui les concernent inscrits dans les registres d'Hébertville. Les relations étaient donc établies depuis un an entre lui et ses futurs paroissiens quand il s'en vint résider chez eux.



Abbé Henri Cimon

Dans un article sur la colonisation (24 octobre 1882), Le SA-GUENAY, nouveau journal publié à Chicoutimi, glissait cette observation au sujet de la nouvelle paroisse: "Alma, ci-devant déserte de Saint-Gédéon, vient d'avoir un curé résidant, M. H.-H. Cimon . . . , et l'on sait que la présence du prêtre, dans une localité canadienne, est un gage de succès sous le rapport matériel comme sous le rapport spirituel." L'observation est juste. En plus d'assurer les services et les secours de la religion, qui ont pour des croyants une importance vitale, la présence d'un curé achève la formation de l'unité politique, sociale et économique, autant que religieuse, que constitue la localité et accentue d'autant sa vitalité, son ambition et ses possibilités de développement. Le curé est en plus un soutien et un stimulant pour une foule d'initiatives et d'entreprises, pour le bon ordre et la pratique des vertus qui contribuent au progrès sous toutes ses formes. Et ce rôle était particulièrement considérable à cette époque, spéciale-

ment dans les localités en formation, où tout était à faire et où on manquait souvent d'hommes en état de réaliser les développements nécessaires.

Tout n'était pas fait à Alma une fois ces organisations réalisées; on avait l'essentiel: la population ainsi établie et organisée avait la possibilité de protéger ses intérêts communs et de se donner les services et les améliorations qui lui manquaient encore. On va la voir à l'oeuvre dans la période suivante.



Pionniers à l'ouvrage.

CHAPITRE SEPTIEME

FAITS ET SOUVENIRS

Avant de tourner la page sur cette période de la colonie primitive d'Alma, il n'est pas sans intérêt de mentionner certains faits de détail qui n'ont pas eu place dans l'histoire courante mais qui peuvent la compléter un peu en ajoutant quelques traits à sa physionomie.

38. — UNE DESCENTE DE LA DECHARGE

Lors de leur visite de la partie colonisée de la région, en 1869, les ministres Archambault et Ouimet s'étaient rendus à Alma et avaient passé une nuit chez Damase Boulanger. Ils décidèrent (ou on les décida) de revenir à Chicoutimi par la rivière Saguenay. Voici le récit de cette partie du voyage tel que fait par le rapporteur.

"A 7 heures et demie (du matin, le 21 d'août) s'effectue le portage de la glissoire, long de 1 mille et quart. La vue d'un rapide qui n'est pas **malin**, suivant l'expression des canotiers, cause déjà des émotions aux voyageurs. Dans un instant elles seront plus vives; il faut sauter le rapide de la Vache Caille, là où la Grande et la Petite Décharge se réunissent à la pointe est de l'île d'Alma.

"L'eau de la Grande Décharge arrive par un plan incliné de 8 à 10 degrés et long de 10 à 12 arpents et refoule en la rencontrant l'eau de la Petite Décharge. Les canotiers rament de toute la force de leurs bras pour prendre le fil du courant dans la barre des vagues éminentes qui s'élèvent à 7 ou 8 pieds de hauteur. On dirait que les frêles embarcations vont être englouties, mais elles sont repoussées par le flot même qui les menace, tellement que le canot qui porte M. le Procureur Général ne peut dédoubler la pointe du premier coup. A partir de là les canots d'écorce descendent l'espace de 3 milles avec la rapidité d'un cheval à la course. De temps en temps, un tourniquet, masse d'eau qui tourne en se croisant au centre, fait embarquer le canot; l'homme à l'avant attire ou repousse l'eau avec son aviron; une lame brisée par la violence du



Un coin tumultueux de la Grande Décharge - Photo Notman

courant l'arrose et rejaillit quelquefois sur ceux qui, assis au fond du canot, ont entendu la défense expresse de faire le moindre mouvement, quelle que soit la surprise qu'ils éprouvent en prenant un bain partiel dans cette position. Rendus au pied du rapide, dans lequel on entre dans ce qu'on appelle le Grand Calme, on regarde en arrière et l'on s'étonne de la course aventureuse que l'on vient de faire. On est fier d'avoir bravé la fureur des flots si renommés de la Grande Décharge; on a été témoin de la dextérité et de la vigueur des canotiers; on a éprouvé les sensations les plus diverses: la crainte et le plaisir. Parfois, pour me servir de l'expression d'une dame entraînée dans une voiture à plein trot dans le fond d'un ravin, le coeur **colle au dos**, et après il bat doucement contre sa paroi ordinaire. Jamais cause criminelle n'a plus agité les nerfs de M. le Procureur Général."

La suite du trajet étant en dehors du territoire d'Alma, il convient d'en laisser la relation en dehors de son histoire.

39. — ROUTHIER LA DECRIT

Douze ans plus tard, au mois d'août 1880, un autre homme de lettres, le juge A.-B. Routhier, auteur des paroles de l'hymne "O

Canada", faisait à son tour cette descente et nous en laissait une description remarquable. Il était accompagné de deux Français éminents, le comte de Foucault et Claudio Jannet, et du célèbre Père Zacharie Lacasse, O.M.I., un grand admirateur du Lac Saint-Jean. Ils terminaient ainsi leur randonnée au pays du Saguenay. — Le récit du juge Routhier est trop long pour être cité en entier; prenons les extraits les plus descriptifs des lieux et de l'aventure.

Venus en canot par le lac . . . "nous circulons au milieu des îlots nombreux qui avoisinent l'ouverture de la Petite Décharge. Quel panorama! Quelle nature enchanteuse! C'est la Venise du Lac, mais la Venise indigène, telle que la nature l'a faite . . . Cet archipel en miniature est le plus joli que l'on puisse voir . . ."

Les deux maîtres canotiers étaient le montagnais Thomashish et le métis Patrick*, avec quatre autres Indiens: Tiennish, Malec, Jean-Baptiste et Paul. Arrivés à l'ouverture de la Petite Décharge, "M. de Foucault a pris un brochet que nous dégusterons au souper" L'entrée de la Décharge est fermée par une écluse dans laquelle s'ouvre une glissoire assez étroite.** L'eau du lac s'y précipite avec violence et bondit en écume de rochers en rochers jusqu'à une distance de quelques arpents, où le niveau s'aplanit et où la rivière prend un cours plus paisible. Il y a si peu d'eau et tant de cailloux dans ce rapide qu'on ne peut songer à le sauter. Il nous faut faire un portage

"Au moment où je laisse le bois pour suivre le rivage, que je crois un meilleur chemin, j'aperçois du haut d'un roc Patrick et Tiennish en canot descendant comme en vertige au milieu des rochers et bondissant sur les vagues bouillonnantes avec une étonnante rapidité. Tout à coup je vois Patrick debout à l'avant du canot cherchant du regard une issue au milieu des roches menaçantes, sautant sur une pierre avec l'agilité d'un chat, saisissant le canot d'une main, lui faisant décrire un demi-cercle autour de la pierre et remettant le pied dans l'embarcation, qui reprend sa course vertigineuse — tout cela en un clin d'oeil".

Une petite chasse à deux canards, et on campe à l'embouchure d'une "petite rivière qui se précipite en cascade dans la Déchar-

* Vraisemblablement Patrick Clair

** L'auteur a parlé trop tôt de "glissoire"; il aurait dû écrire "une passe"; on est là dans le lit de la rivière; la tête de la glissoire est plus bas, au second barrage.

ge". Après le souper et "la prière à haute voix en montagnais, que nous répétons tout bas en français, nous nous étendons sous la tente."

Il est tôt et l'atmosphère est un peu embuée quand on reprend la route le lendemain matin. Le soleil devient bientôt radieux. "Quelques champs cultivés apparaissent et semblent rire sous ses feux. Un grand ruisseau descend en tourbillonnant des collines, mais en arrivant au bord de la rivière il est arrêté par l'écluse d'un moulin à demi caché dans un pli du vallon." — On reconnaît ici le moulin de Romuald Maltais.

"... Nous sommes arrivés à un îlot qui barre le passage. D'un côté un simple filet d'eau sépare l'îlet de la terre ferme, mais de l'autre la rivière se précipite dans une descente rapide au milieu des cailloux qui montrent leurs têtes noires au-dessus des vagues en ébullition. Une vingtaine d'hommes, employés par la maison Price, y travaillent en ce moment à remettre à l'eau de nombreux billots que les eaux du printemps ont entassés sur les rochers. Nos canots s'arrêtent à la tête du rapide et Patrick court sur une roche élevée en inspecter un peu le cours. Pendant ce temps-là nous demandons au chef des travailleurs s'il est possible de sauter le rapide. — "Non, répond-il; nous ne le sautons jamais. Il n'est pas long mais il est traître, et deux canadiens, en voulant le sauter, s'y sont noyés l'année dernière". Mais Patrick revient, reprend tranquillement sa place à l'avant du canot en disant: "Nous allons sauter". Et nos canots s'avancent doucement, prudemment, en rasant le rivage de manière à n'être saisis qu'au dernier moment par l'irrésistible attraction de la chute. On dirait des chats se repliant sur eux-mêmes pour s'élancer plus loin, et de fait nous avons un bond terrible à faire. Il s'agit de passer entre un petit promontoire de roc taillé à pic et un gouffre profond qui s'ouvre en face à quelques pieds de distance seulement. Mais ce passage très étroit est en même temps un versant très incliné du côté du gouffre où l'eau se dérobe.

"Les canotiers échangent quelques mots en montagnais, et nos lèvres sont muettes pendant que nos coeurs palpitent. Les employés de la maison Price ont laissé leur ouvrage et sont accourus sur le promontoire pour nous voir sauter. Tout à coup nos canots sont entraînés avec frénésie, rasant le rocher et, prompts comme

des flèches, virent en travers pour éviter le gouffre qui n'atteint que l'arrière des canots. L'onde bouillonnante jaillit jusqu'à nos têtes et les deux rameurs de l'arrière, Tomashish et Tiennish, sont littéralement inondés. Les travailleurs poussent des acclamations du haut des rochers et nous leur répondons avec enthousiasme. Le saut périlleux est fait et les ondes blanches d'écume, courant comme des chevaux au galop, nous emportent bien loin en quelques minutes . . . "

On arrive à la **Dalle**. "Il y avait jadis à cet endroit une grande chute; mais aujourd'hui la rivière est presque entièrement fermée par une large écluse dans laquelle s'ouvre une dalle spacieuse et longue de plusieurs arpents. L'eau s'engouffre dans cette dalle et y pousse les billots de toutes dimensions, les charrie à grande vitesse et va les précipiter d'une grande hauteur dans un bassin où la rivière reprend son cours régulier et les emporte. Il faut donc ici faire un portage . . .

"Nous pourrions prendre le déjeuner chez M. Boulanger, qui nous invite à entrer; mais . . . nous préférons aller déjeuner en bas du portage . . . Arrivés à un grand pont, nous apercevons Tiennish et Patrick qui, venant derrière nous, se sont arrêtés au bord de l'eau et se disposent à prendre le canot. "Mais c'est impossible," dit le guide (fourni ici par M. Scott), vos sauvages n'ont pas l'intention de sauter ce rapide! Jamais âme qui vive n'a passé là." Pendant qu'il parle, Patrick et Tiennish se sont lancés dans le tourbillon et le canot semble avoir des ailes. "Monsieur, me dit notre guide, arrêter-les quand ils passeront sous le pont, car ils vont certainement se briser là-bas. Il y a là — et le guide me montrait "l'endroit du doigt — une batture de roches qui barre entièrement "la rivière, et il n'y a pas assez d'eau pour qu'ils puissent sauter".

"A ce moment le canot glissait comme une flèche entre les arches du pont. Je crie à Patrick d'arrêter, je lui montre au loin la barre d'écume qui les menace. Mais il pousse un cri de joie et l'instant d'après ils sont arrivés à la batture. Quelques grands coups d'aviron en travers les rapprochent du rivage et au moment où le canot va toucher les écueils les deux rameurs l'arrêtent brusquement en plantant leurs avirons entre les pierres et sautent à l'eau, qui monte à leurs genoux, le soulèvent d'une main, font quelques bonds, et vingt à trente pieds plus loin rembarquent, et . . . voguent le canot".

Après le déjeuner, on reprend la descente au pied du rapide du Carcajou . . . "Bientôt nous apercevons devant nous une effrayante bataille de lames qui se brisent en écumant les unes contre les autres ! Le concert, entendu de près, perd de son harmonie et nous nous demandons qui pousse ces gémissements ou plutôt ce beuglement formidable. — C'est la Vache-Caille.

"La Vache-Caille est à la fois une chute et un rapide, dont le cadre, les proportions et le mouvement sont admirables. Elle est formée par la réunion de la Grande et de la Petite Décharge, à l'extrémité sud-est de l'île d'Alma.

"La Grande Décharge en y arrivant se précipite avec un fracas assourdissant dans une espèce d'escalier de rochers, et tel est le désordre avec lequel ses flots affolés se heurtent et se brisent les uns contre les autres, qu'au bas de la chute son énorme volume d'eau est entièrement réduit en écume et presque en vapeur. Mais là se trouve une espèce de palier où l'écume redevient de l'eau courante et se rencontre tout à coup dans le même lit que les flots plus tranquilles de la Petite Décharge. C'est alors que se produit un singulier phénomène.

"Cette espèce de palier en pierre qui termine l'escalier de la Grande Décharge interrompt les vagues au milieu de leur chute et, celles de la Petite Décharge venant s'y joindre, le palier ne suffit plus à l'écoulement. Il se produit donc un gonflement prodigieux sur le bord même du palier, et la lutte s'engage entre les flots des deux Décharges pour savoir qui passera le premier. Mais la masse d'eau tombée comme une avalanche de la Grande Décharge est de beaucoup plus considérable et, comme la force est dans l'ordre physique la grande loi du monde, la Petite Décharge est obligée de retraiter et, chose étonnante, le courant remonte sur une distance de quelques arpents.

"Rien de bizarre et d'intéressant comme cette course elliptique des flots de la Petite Décharge, qui arrivent en sautillant jusqu'au bord de la plate-forme et qui au moment de s'élancer en bas s'arrêtent soudainement parce que la place est envahie. Après avoir échangé quelques coups avec les flots de la Grande Décharge, ils ont bientôt constaté qu'ils sont les plus faibles et, faisant demi-tour à droite, ils semblent dire à leurs adversaires: sautez les premiers, messieurs ! Ils remontent alors assez vivement, puis ils re-

viennent un instant après, toujours alertes; mais à chaque tour il n'y en a toujours qu'un petit nombre qui réussissent à sauter, et ce sont les habiles qui se faufilent au milieu des ennemis. Car la Grande Décharge abuse de sa force et ses flots turbulents envahissent tout l'espace comme des hordes de Cosaques.

"Notre étonnement est grand lorsqu'en arrivant à l'endroit où nous présumons que l'attraction du rapide va se faire sentir nous sommes subitement arrêtés par le courant qui remonte. Ce n'est qu'à force d'avirons que nous avançons encore lentement et nous mettons pied à terre."*

La course des voyageurs s'achève ainsi: "Patrick s'avance sur la grève, gravit un entassement de rochers et de son oeil perçant inspecte l'horizon. Il examine la surface liquide et ses bouillonnements monstrueux. Il compte les écueils et les abîmes, il suit les courants, et par le seul aspect de l'eau il mesure sa profondeur. A ce savant illettré qui n'a jamais étudié l'hydraulique, le dessus révèle le dessous, et s'il pouvait manier le crayon comme l'aviron je suis sûr qu'il pourrait faire un dessin parfaitement exact du lit de la rivière par la seule inspection de la physionomie extérieure de l'eau.

"Quand il a tout examiné et pris son parti sur la route à suivre, il dit: "Nous pourrions tous ensemble sauter ce rapide dans toute sa longueur, mais dans les premiers tourbillons qui sont violents les canots prendraient beaucoup d'eau. Il vaut mieux que vous marchiez quelques pas, messieurs. Nous franchirons seuls la première chute et nous vous reprendrons ici, près de ce gros rocher".

"Nous nous conformons au programme et tout en cheminant sur les cailloux du rivage nous regardons faire nos canotiers. Ils ont une peine infinie à triompher du courant de recul que j'ai signalé

* Ici, un habitué du rapide, M. Henri Pelletier, après avoir cité le texte du Juge Routhier, fait des rectifications. "Sans vouloir enlever le prestige de ces superbes canotiers montagnais, qui sont sans aucun doute supérieurs à nous, écrit-il, je dois dire que le rapide de la Vache-Caille ne se sautait pas de la manière décrite dans ce récit, car nous n'avions pas besoin de forcer l'aviron, si ce n'est pour tenir l'équilibre et maintenir le canot parallèle au courant; Il s'agissait de contourner ce qu'il appelle la "bataille" des eaux des Décharges, c'est-à-dire la vague qui se produit par l'arrêt de ces eaux par le rapide de la Vache-Caille, et de prendre le courant du rapide jusqu'à l'endroit de la séparation des deux courants, et là, bifurquer à gauche pour sauter le rapide avec simplement quelques coups d'avirons pour parer soit les cavités soit les trop grosses vagues qui menacent souvent d'embarquer dans le canot comme des passagères qui, dans les circonstances, sont plutôt indésirables"

plus haut. Mais enfin ils arrivent au bord de la plate-forme qui précède l'effondrement et tout à coup, comme des ballons captifs dont on brise les liens, les canots prennent leur élan. Ils glissent au fond d'un gouffre béant, comme des traîneaux qui descendent d'une colline de neige, et l'on dirait qu'ils vont s'enfoncer sous l'eau. Mais non, ils se relèvent fièrement et ils s'élancent au sommet des grandes ondulations, comme des oiseaux qui vont prendre leur vol. En un clin d'oeil ils sont à l'endroit fixé, où nous les accueillons avec des vivats prolongés, et nous embarquons." — La suite est en dehors du territoire d'Alma. C'est le rapide Gervais.

Pour n'avoir pas à reprendre le sujet, citons ici comme complément à la description quelques notes de M. Henri Pelletier. "En ce qui concerne le rapide de la Vache-Caille, je dois ajouter qu'il se sautait aussi en sens inverse, c'est-à-dire en remontant, et pour cela il s'agissait de monter du côté nord de la rivière, le plus près possible du rivage, jusqu'à la tête du remous formé par la déviation du courant du rapide tout près de la grosse vague mugissante, de suivre cette ligne et, au fur et à mesure que le courant nous entraînait, laisser dériver l'arrière du canot jusqu'à ce qu'il ait le devant placé en diagonale avec le courant; et comme la vague est moins haute au pied du rapide, de forcer l'aviron pour atteindre le palier et prendre le courant de la Petite Décharge qui remonte du côté sud.

"J'ai sauté ce rapide plusieurs fois et il m'est arrivé d'être obligé de reculer une couple de fois, n'ayant pas le bras assez fort pour atteindre le courant de la Petite Décharge qui faisait volte-face au rapide; mais il s'agissait de se laisser descendre et de se reprendre de nouveau. De toute façon, nous n'avons jamais partagé pour passer le rapide de la Vache-Caille, que ce soit en descendant ou en montant."

40. — "BATEAU-DE-CUIR"

"Il y avait un type amusant à ce temps-là, dit madame Charles Néron: c'était Eusèbe Martel, surnommé, on ne sait pourquoi, "Bateau-de-Cuir". Son histoire est très intéressante. Tous ceux qui ont connu le père Bateau-de-Cuir se plaisent à raconter ses faits et gestes. Il demeurait à la Vache-Caille avec sa famille. C'était une espèce de vétérinaire qui soignait les animaux malades; on ne sait pas s'il tenait son savoir de dons naturels ou d'études spé-

ciales. Toujours est-il qu'il parcourait les villages et les campagnes exerçant sa profession. Il était l'ami de tout le monde; sa gaîté et sa bonhomie en faisaient un compagnon intéressant et divertissant. En entrant dans une maison, son premier soin, après avoir salué les gens, était de danser une gigue. Il disait alors à ses auditeurs: "Je m'appelle le père Bateau-de-Cuir; regardez comme je suis encore jeunesse pour mon âge". Le père Bateau-de-Cuir, en effet, voyagea jusqu'à 80 ans et il marchait encore très bien à cet âge avancé. C'était un conteur d'histoires et un chanteur. Il lui arrivait même de chanter des parties de la messe, chose dont il s'acquittait très bien. Son physique était aussi intéressant que son moral: c'était un gros courtaud, large d'épaules; il était très laid, même quelque peu effrayant, lorsqu'un sourire trop large ouvrait sa bouche ou encore lorsqu'il grimaçait. Il appelait sa femme "Catalogne", chose qui faisait bien rire les gens du temps. Le père Bateau-de-Cuir disparut au cours d'un de ses voyages. Il allait, dit-on, vers Saint-Charles; il disparut et personne depuis ce temps n'en a eu de nouvelles ni entendu parler."

41. — "LA DALLE"

La glissoire à billots avait à cette époque une place importante dans la vie de la localité. Il lui arrivait des avaries plus ou moins considérables qui causaient des arrêts dans son fonctionnement et exigeaient des travaux de réparation, mais qui par le fait même, produisaient un accroissement d'activité de ce côté. Rappelons quelques détails.

On a vu que l'écluse qui, à sa tête, barrait la Décharge, avait été atteinte par le Grand Feu le 19 mai 1870, mais qu'on avait réussi à éteindre sans qu'il y eût beaucoup de dommages.

L'eau en causa davantage en 1876. Au mois de juin le niveau du lac Saint-Jean atteignit une hauteur extraordinaire. Le barrage No 7 fut emporté ainsi que le couronnement de l'empellement et 1800 pieds de la glissoire en divers endroits. Ces dommages furent réparés temporairement par la Compagnie Price, vu qu'il n'y avait pas alors d'octroi voté à cette fin.

Dans l'été de 1877 le barrage No 1 fut détruit par le feu; il ne fut réparé que pendant l'hiver de 1878-1879.

En 1880 on reprenait les travaux de reconstruction des parties de la glissoire emportées par la crue des eaux en 1876, lesquels

avaient été suspendus en 1878 faute d'octroi; on continua ces travaux en 1881 et on commença la reconstruction du barrage No 7 et de son empellement. Ils ne furent achevés qu'en 1882. On ajouta alors "150 pieds d'estacades avec chaînes et accessoires pour protéger l'empellement à la tête de la glissoire".

La glissoire devait perdre graduellement son utilité par la diminution de la grande exploitation forestière et définitivement par l'arrivée du chemin de fer au Lac Saint-Jean (1888). En 1890 on fit sauter les barrages, qui depuis leur construction retardaient la baisse des eaux lors des crues du printemps. Il ne resta que les ruines de la "dalle". Elles furent démolies. Elle a, pendant plus de trente ans, été un trait marquant du paysage d'Alma.

42. — LES CAMPAGNES ELECTORALES

Il n'est pas fait mention nommément d'Alma dans les campagnes électorales de 1872, de 1874 et de 1875. A la suite de celle de 1878 un journal avait accusé "M. Boulanger, gardien de la glissoire du Saguenay, un homme aussi respectable que paisible, d'avoir fait des promesses et d'avoir usé de l'influence qu'il pouvait avoir pour favoriser l'élection de M. Cimon, que le comté de Chicoutimi vient d'élire et élira encore". Un électeur du comté déclare dans *Le CANADIEN*: "ces avancés... sont entièrement faux. Jamais, ni en 1874 ni en 1878, M. Boulanger n'a travaillé en faveur d'un parti, encore moins fait des promesses; bien loin de là, il a eu assez de délicatesse pour s'abstenir de voter, quoiqu'il en eût le plein droit". Quelques jours plus tard un citoyen du Lac Saint-Jean qui signe "RECTA" appuie cette défense et ajoute: "Je puis assurer avec certitude qu'à une assemblée tenue à Alma, deux jours avant la votation, cette accusation a été péremptoirement réfutée par M. Boulanger lui-même, qui a obligé son détracteur à faire amende honorable".

Lors de la campagne pour l'élection d'un député des comtés de Chicoutimi et Saguenay (il n'y avait alors qu'un seul représentant pour les deux comtés) à la Législature provinciale en décembre 1881, les deux candidats étaient l'arpenteur Horace Dumais, de Chambord, et Elie St-Hilaire, cultivateur de Saint-Prime. Le premier rapport des journaux donnait pour le vote d'Alma: 46 pour Dumais et 27 pour St-Hilaire, et 33 voix de majorité à Dumais dans l'ensemble des comtés. Après le décompte des bulletins devant

le juge Routhier, St-Hilaire fut proclamé élu avec une majorité de 73 voix. On ne sait pas si ce décompte modifiait les chiffres des votes à Alma.

A l'élection fédérale de 1882 Alma donnait 66 votes à J.-A. Gagné de Chicoutimi et 13 à L.-N. Catelier de Tadoussac; Gagné fut élu avec une majorité de 1116 voix.

Si on en juge par le témoignage du prêtre chargé de la population d'Alma, il semble que la ferveur politique n'y était pas ardente au point de troubler la paix.

43. — DECES DE DAMASE BOULANGER

Celui qui, par le fait d'avoir été à la fois le premier résidant, seul d'abord et ensuite avec sa famille, le premier à cultiver, le premier citoyen, le principal recruteur des colons, tant par son exemple que par ses sollicitations, mérite d'être appelé "le fondateur d'Alma", Damase Boulanger, est décédé à Alma le 5 mars 1882. Connu et estimé par tout le monde dans la région, sa mort fut un événement. Quelques jours plus tard paraissait dans le journal Le CANADIEN l'article que voici, signé UN AMI.

"C'est avec un profond respect que nous enregistrons la mort de Damase Boulanger, écuyer, surintendant de la glissoire d'Alma. La maladie qui l'a emporté - la paralysie - l'a tenu pendant quinze mois cloué sur un lit de douleur, sans qu'il lui soit échappé la moindre plainte; il a vu venir la fin avec courage, avec la résignation et la foi d'un vrai chrétien. Il est mort dimanche matin, le 5 du mois courant, muni des secours et des consolations que la religion procure à ses enfants à ce moment suprême où l'âme retourne à son divin Créateur.

"Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi, au milieu d'un concours immense de personnes accourues des paroisses voisines pour lui témoigner leur reconnaissance et montrer à sa famille des marques non équivoques de la plus profonde sympathie.

"M. Boulanger était le type du citoyen franc, intègre et honorable. Sa parole, une fois donnée, il ne la retirait jamais; chacun se rappelle ces mots qui dans sa bouche valaient un écrit: "Je l'ai dit et ça se passera". Sa générosité était proverbiale: l'indigent a toujours trouvé la table mise sous son toit hospitalier et sa bourse était ouverte à tous les malheureux. Il jouissait du respect et

de l'estime de tout le monde et surtout des colons de la jeune paroisse d'Alma, qui garderont un précieux souvenir de sa libéralité et des belles qualités dont son âme était ornée. Aussi sa mort fait-elle dans cette paroisse, qu'il avait fondée au prix de grands sacrifices, un vide qui se fera sentir longtemps.

"Le regretté défunt était âgé de 64 ans.

"Il a passé en faisant le bien."

L'épouse de Damase Boulanger, Justine Alarie, lui survécut vingt ans; elle décéda à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi en 1902, à l'âge de 88 ans. Elle était aveugle depuis sept ans. Femme remarquable, de solide culture et de caractère ferme et souple à la fois, d'un grand esprit social, elle a joué dans la colonie d'Alma un rôle considérable et bienfaisant. Certains détails donnés en passant dans les registres la montrent présente auprès des malades, spécialement à l'occasion des naissances laborieuses, et des éprouvés. Elle a été très souvent marraine, ce qui était alors une marque d'estime et souvent un geste de reconnaissance.

44. — UNE ASSOCIATION PIEUSE

Madame Boulanger n'est sûrement pas étrangère, si elle n'en est pas l'inspiratrice même, à une association formée à Alma avant l'arrivée du prêtre résidant. Il convient de citer à ce sujet un extrait de la lettre pastorale du 21 avril 1882 par laquelle l'évêque de Chicoutimi approuvait cette association; on y trouve ce qu'on souhaite savoir.

"Une pieuse association de Dames de la mission de Saint-Joseph d'Alma s'étant formée dans le but d'honorer spécialement le Sacré-Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ par des prières quotidiennes, et en particulier par l'entretien d'une lampe qui brûlera jour et nuit devant une image ou statue du Sacré-Coeur dans la maison de l'une d'elles, à tour de rôle, soit pendant un mois, soit pendant une ou plusieurs semaines ou journées, selon qu'il sera convenu chaque année, dans le mois de décembre, pour l'année suivante, Nous, soussigné, évêque de Chicoutimi, avons approuvé et approuvons par ces présentes la dite association et la bénissons au nom de Notre-Seigneur, ainsi que toutes les Dames qui en feront partie dans la suite, et étendons cette bénédiction à leurs familles."

Suit la mention de nombreuses indulgences et faveurs spirituelles accordées aux membres et à leurs familles "père, mère, mari, enfants, gendre, bru et petits-enfants, serviteurs et servantes", dans la pratique des actes de dévotion accomplis selon les conditions de l'association. Et le texte continue: "Afin que les associées puissent avoir aussi des indulgences plénières et autres privilèges, Nous les exhortons à se faire inscrire dans la Confrérie du Sacré-Coeur de Jésus affiliée à l'Archiconfrérie du même nom à Rome, dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Paix. Par là elles entreront en communication de prières, de bonnes oeuvres et de mérites avec les nombreux membres de cette Confrérie dont les branches s'étendent dans un grand nombre de Diocèses du monde.

"Donné à Chicoutimi, le 21 avril 1882.

† Dom. Ev. de Chicoutimi."

Ce document apporte un témoignage qui ne manque pas de valeur sur l'esprit religieux qui existait dans nombre de familles d'Alma au temps de la colonie primitive.



Récolte du foin dans un "défrichement."



Deuxième période

1882 - 1924

LA PAROISSE

1701100

LA PAROISSE

"La paroisse" paraît être le titre qui convient pour caractériser cette deuxième période de l'histoire d'Alma, le terme étant compris dans son sens le plus étendu et le plus familier à la population qui l'a vécue.

Dans son application stricte le terme "paroisse" désigne essentiellement le groupe de population attaché à une église et à un curé attitrés; mais dans son emploi courant il désigne la localité, car pendant longtemps, chez nous, les municipalités civile et scolaire s'identifiaient avec la paroisse religieuse pour le territoire, la population et la vie communautaire sous toutes ses formes. Ce fut le cas pour la localité d'Alma pendant la période qui commence au moment de son organisation en unité scolaire, civile et paroissiale, et qui s'étend jusqu'au déclenchement des développements industriels et de l'organisation en ville, soit de 1882 à 1924 inclusivement.

Nous allons tâcher d'en suivre l'histoire telle qu'elle s'est déroulée, telle qu'elle a évolué, rapportant les événements à mesure qu'ils se sont produits ou du moins qu'ils ont pris une place notable dans la vie sous ses divers aspects. Et pour en faciliter à la fois l'exposé et la compréhension nous allons présenter cette période en deux tranches: celle qui précède 1895 et celle qui suit cette date, choisie un peu arbitrairement pour marquer le passage de l'étape d'organisation ou d'aménagement à l'étape de la vie courante.

A) PREMIERE ETAPE : 1882-1895**CHAPITRE HUITIEME****PROBLEMES PAROISSIAUX****45. — LES LOGEMENTS**

Au moment de l'arrivée du curé Cimon l'organisation paroissiale proprement dite se réduisait au minimum. L'érection canonique et civile n'était pas faite, le conseil de fabrique n'était pas établi, les limites de la paroisse n'étaient pas même déterminées.

Le curé s'attaqua à la solution de ces problèmes. Il lui fallut d'abord s'installer convenablement, car en arrivant il avait été hébergé chez un particulier. Il réunit à cet effet les syndics au début d'octobre et "il fut décidé de poser dans le presbytère, qui avait servi de chapelle jusqu'au mois d'août, des cloisons temporaires en planches embouvetées, afin de préparer un logement au nouveau curé; aussi de pratiquer une porte vitrée dans l'office, au pignon du nord. L'ouvrage est donné à M. Désiré Néron, à raison d'une piastre par jour".

Cela fait, on décida, pour donner plus de places dans la chapelle, "de construire un jubé", travail qui fut confié au même ouvrier et au même prix. Au début de décembre cette construction était achevée et les bancs du jubé mis en vente au prix minimum d'une piastre par année payable à l'avance, en grain si le paiement était fait en janvier pour l'année entière, les derniers six mois en argent si on n'avait payé que pour la moitié de l'année.

Enfin, en décembre on décida "de construire une laiterie de 10 x 10 pieds" et Elisée Labrie fut chargé de l'ouvrage; puis en janvier 1883 on décida "de bâtir une salle publique de 40 pieds sur 30 et des grange et étable de 60 pieds sur 25", le tout payable "au moyen d'une répartition volontaire" souscrite par un billet personnel de chacun l'engageant à payer \$1.75 par cent piastres d'évaluation".

46. — CAS DU RANG VI

Le 10 de décembre 1882 le curé Cimon adressait au grand vicaire Narcisse Doucet, curé de la Malbaie, alors administrateur du diocèse pendant le voyage à Rome de Mgr Racine, une lettre dans laquelle il posait le problème des limites de sa paroisse au sujet d'une partie du rang VI de Signay qu'il désirait garder.

Il s'agissait des treize lots portant les numéros de 13 à 25 inclusivement, partant de la ligne de séparation du canton Labarre. Ces lots avaient été compris dans les limites de la municipalité scolaire par l'acte d'érection de cette corporation, en 1877. Ils étaient occupés et cultivés par douze propriétaires qui tenaient à appartenir à la paroisse d'Alma et à cet effet cherchaient "depuis longtemps à se séparer de Saint-Bruno (paroisse en formation) pour faire partie d'Alma. Ils le demandent avec des supplications, avec des cris, écrit-il, et ne peuvent supporter l'idée qu'il peut en être autrement Ces habitants du 6e sont toujours venus à l'église d'Alma, où seulement ils peuvent acheter des bancs. Leur centre d'affaires est ici. Il est vrai qu'ils sont du Conseil d'Hébertville, mais c'est bien contre leur volonté et pour leur malheur. Dernièrement deux de ces habitants ont dû payer une amende sans qu'il y eût de leur faute; une affiche les concernant avait été placée à la porte de l'église d'Hébertville et eux n'en avaient eu aucune connaissance

"Lorsqu'on a parlé de Saint-Bruno ce rang n'était pas habité Pour certaines raisons on n'a pas continué le chemin droit" (i.e. dans la ligne de séparation des canton Signay et Labarre). En fait, comme on le voit encore, la course de la route d'Alma à Hébertville a été infléchie à partir de la ligne entre le rang VII et le VI, pour reprendre la même direction un mille plus à l'Est et arriver dans la ligne du village de Saint-Bruno. "C'est ainsi, continue la lettre, que les habitants du 6e se trouvent séparés de ceux de Saint-Bruno et vivent au milieu de ceux d'Alma. Il leur semble si bien qu'il sont des nôtres que, sans y être obligés, ils m'ont apporté, plusieurs d'entre eux, de la planche comme je l'avais demandé à mes paroissiens".

L'abbé Cimon complétait son argumentation par un plan dessiné par lui-même sur la page de sa lettre, situant les lots en question, et il terminait par un témoignage décisif en faveur de ses avancés.

“Appuyés sur toutes ces raisons, les habitants qui occupent les treize lots du 6e rang, canton Signai,* espèrent qu'on fera droit à leurs justes réclamations. Afin de témoigner de leur sentiment, ils ont signé cette lettre, après en avoir entendu la lecture.

Louis Dionne	Onésime + Girard
Hubert Tremblay	Georges + Lavoie
Cléophe Terrien	Magloire + Tremblay
Janvier Girard	David + Tremblay
Paul +* Bouchard	Louis + Jean

Aussitôt après, une requête, datée du 11 décembre 1882, souscrite par 75 paroissiens, demandait l'érection canonique de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, attestant la présence de 125 familles comptant 750 personnes résidentes. L'absence de l'évêque, en voyage *ad limina*, devait retarder la réponse pratique à cette demande.

47. — BENEDICTION DE LA CHAPELLE, ET AUTRES

Entre temps, un événement heureux aidait aux gens à prendre patience tout en ravivant leur désir de compléter par l'érection canonique l'organisation de leur paroisse. Ce fut la bénédiction de leur chapelle, qui eut lieu le 8 février 1883. A défaut de compte-rendu officiel nous en avons le détail par le jeune journal de Chicoutimi, Le SAGUENAY, qui en avait reçu le rapport par le curé d'Hébertville. C'est celui-ci, l'abbé Bruno-E. Leclerc, vicaire forain, qui fit la bénédiction et le sermon de circonstance. La messe fut célébrée solennellement, avec diacre et sous-diacre, ce qui avait lieu pour la première fois à Alma. Les abbés J.-B. Vallée, curé de Saint-Jérôme, Onésime Tremblay, curé de Saint-Gédéon, et Louis Gagnon, vicaire à Hébertville, assistaient, et “chaque famille de la paroisse était représentée à la fête”.

Le journal ajoutait: “Cette jeune paroisse de Saint-Joseph d'Alma, nous écrit le révérend curé d'Hébertville, promet pour l'avenir. Quand je suis arrivé ici en 1875 cette mission ne comprenait que 200 et quelques âmes; aujourd'hui, après sept ans, il y en a 800.”

* On remarquera que ce mot est orthographié de diverses manières: Signay, Signai, Signaii, Sygnai, et même Sinaï (tel qu'il doit être prononcé). La vraie orthographe est **Signay**. Dans les textes cités ici on donne l'orthographe employée dans l'original.

* A chacune des petites croix on a écrit “sa marque”.

De son côté le curé Cimon communiquait au journal de Chicoutimi des nouvelles de sa paroisse. A l'occasion de cet événement, une véritable fête de l'âme pour lui, qui avait "tant à coeur les intérêts religieux et matériels de ses paroissiens", il caressait volontiers des visions d'avenir. "Maintenant, qu'on nous donne une voie ferrée d'ici à Québec, et avant dix ans la population du Saguenay, haut et bas, sera triplée, peut-être quadruplée, et l'on verra des jeunes villes là où il n'existe aujourd'hui que des villages encore modestes." — En ce lendemain du mercredi des Cendres de l'année 1883, ce rêve était encore à quinze ans de la réalisation Pour l'immédiat, des problèmes plus proches se posaient. Ses paroissiens, sentant venir une certaine prospérité dans la région, souffraient apparemment du froid, plus encore de la soif, et lui-même gardait toujours le même appétit pour ce complément de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma qu'était le rang VI.

Deux mois plus tard les membres du conseil municipal demandaient "la permission d'établir un dépôt de boisson dans la paroisse". En consultant son évêque à ce sujet (14 avril) le curé écrivait: "Ce M. François Gagné, marchand, chez qui on veut mettre cette boisson, me paraît un homme en qui on peut avoir entière confiance".

Il revenait sur la question de l'érection canonique: "Les colons du Sixième rang de Signai ne fournissent rien (pour les bâtisses); j'attends que les limites de la paroisse soient fixées Tous les habitants de ce rang sont toujours dans les mêmes dispositions et désirent sincèrement être de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma Cet hiver M. Belley nous ayant annoncé qu'il voulait faire ériger en paroisse Saint-Prime et Saint-Félicien, nous crûmes, M. Tremblay et moi, que l'occasion était favorable et la requête des francs-tenanciers de la mission de Saint-Joseph d'Alma est entre les mains de Votre Grandeur."

Sa lettre (du 14 avril) finissait par un mot qui mérite d'être cité: "Je me trouve heureux dans la mission où la Providence m'a envoyé".

48. — DEUX MESSES FONDEES

Au mois de juin 1883 le conseil des syndics acceptait la fondation "d'une grande messe solennelle en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus à célébrer depuis l'année 1883 jusqu'à l'année 2032 in-

clusivement". Cette fondation, ratifiée par l'évêque, Mgr Dominique Racine, était faite par Dame Alexandre Lemoine, mère de l'abbé Henri Cimon, laquelle avait versé à la mission un don à cet effet. Le 30 octobre 1887 la fabrique acceptait une seconde fondation semblable faite par la même personne, cette fois en l'honneur de saint Joseph, et elle s'engageait "à chanter, autant que faire se pourra le jour de la fête de saint Joseph ou un jour dans l'octave, tous les ans, une grande messe, pendant deux cents ans, à partir de l'année 1888 jusqu'à l'année 2087 inclusivement". — Ces deux messes sont toujours célébrées chaque année aux dates indiquées.

49. — COMPLEMENTS A L'ORGANISATION

En juillet, se conformant à la recommandation de l'évêque, on acheta une lisière de terrain pour isoler un peu l'église, le presbytère et ses dépendances de la voie publique et on déplaça un peu celle-ci dans le même but.



Premier presbytère

On commençait à ce moment la construction de la salle publique et de la grange-étable, travail confié à Désiré Perron. Les spécifications du contrat donnent pratiquement une description de ces bâtisses: "Le sieur Désiré Perron promet et s'engage 1° de mettre la salle publique logeable, c'est-à-dire de la couvrir en planches et bardeaux avec un balcon de deux pieds et demi, de pignonner en planches et bardeaux, de poser les portes et les chassis, après

les avoir faits lui-même, les vitrer, leur donner deux couches de peinture, de poser les planchers haut et bas, les embouvetter, de faire la cheminée en briques, de séparer la bâtisse en deux avec des planches ou des madriers embouvetés, de **galféter**, de faire un bon solage en pierre, de mettre un chassis à chaque pignon, un escalier pour monter au grenier; 2^o de faire étable, grange, remise, comme telles indiquées. La remise devra être en planches embouvetées avec un plancher de haut et un escalier. Le prix des ouvrages sera de deux cent trente piastres. Cent cinquante piastres devront être payées cet automne, le reste l'année suivante. Les ouvrages devront être terminés vers la Toussaint de la présente année."

Au mois d'août se posa un autre problème: celui de la dette de la "mission" (qu'on ne se permettait pas, autant peut-être par calcul que par souci de l'exactitude, d'appeler "paroisse"). Cette dette était "d'à peu près quatre cents piastres" à l'arrivée du curé. On décida d'emprunter de la fabrique de l'Anse-Saint-Jean la somme requise, avec condition qu'on "ne paie pas d'intérêts annuels, mais au bout de trois ans . . . on devra payer \$470.00 pour capital et intérêt".

Il manquait encore deux choses importantes pour le bon fonctionnement du service paroissial: un bedeau régulièrement choisi et une cave à patates. La question de la cave fut réglée par les syndics au mois de novembre et l'entreprise, un caveau de 14 pieds sur 14, fut donnée à Romuald Maltais. Celle du bedeau exigea une assemblée des francs-tenanciers, qui fut "convoquée au prône de nos messes paroissiales et tenue à la porte de l'église dans le commencement du mois d'octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.... A été agréé de tous le choix de M. Nérée Tremblay, cordonnier et ancien bedeau, aux mêmes conditions, à savoir: chaque habitant devra payer au bedeau un demi minot de blé tel que celui récolté, ou sa valeur, aussi apporter un voyage de bois pour l'église. Le bedeau doit remplir les fonctions ordinaires de bedeau et de sacristain; il débite le bois pour chauffer l'église et la salle des hommes. Il doit fournir le bois pour chauffer l'appartement que la paroisse lui fournit dans la salle publique." Il devait être bientôt remplacé (octobre 1884) par Camille Hébert, remplacé lui-même quelques mois plus tard (avril 1885) par Cléophe Therrien, qui sera au poste pendant plus de vingt ans.

50. — L'ERECTION CANONIQUE

Une lettre de l'abbé Cimon à Mgr Racine, en date du 23 novembre, donne deux détails intéressants à inscrire ici. Il écrivait: "Impossible de dire en tout temps la messe dans l'église sur semaine, d'y confesser, d'y baptiser. . . Pourrai-je remplir ces fonctions sacrées dans le presbytère ou dans la salle publique?" De plus il signalait qu'il avait commencé à donner une mission aux colons de Mistouk, où, écrit-il, "un courant d'émigration assez prononcé se dirige".

Une année s'était écoulée, on avait doté la paroisse d'à peu près tout ce qu'il lui fallait pour le temps, mais il lui manquait toujours l'érection canonique et la délimitation précise et officielle de son territoire. Le problème semblait gelé et sa solution n'avait pas progressé. Il fallait revenir à la charge. Dans sa lettre du 23 novembre, le curé Cimon, faisant allusion à une correspondance dont il avait pris connaissance au presbytère d'Hébertville, écrit: "Pour l'érection canonique en paroisse d'Alma, je ferai signer une requête . . . Je demande les treize lots du 6e rang de Signaï, de Saint-Bruno, puisque leurs possesseurs le veulent. Votre Grandeur connaît leurs raisons pour appartenir à Alma; elle en jugera et nous n'aurons qu'à nous soumettre".

La requête fut promptement signée; elle est datée du 25 novembre 1883. Elle est présentée au nom de "la majorité des francs-tenanciers résidants d'une partie des cantons Signaï, Labarre, Delisle et Taché, professant la religion catholique". Elle demande d'ériger en paroisse un territoire "d'environ onze milles de front et environ six milles de profondeur" dont elle indique les limites, incluant les lots du rang VI jusqu'au numéro 25 inclusivement. Elle dit "que dans l'espace compris entre ces lignes il se trouve 240 lots de quatre acres* de front sur vingt-cinq de profondeur et 100 autres plus petits, de quatre acres de front sur quinze à vingt de profondeur; que de ce nombre de lots 230 environ sont concédés et habités par 138 familles et que ces familles forment une population de 850 âmes . . ."

* Notons que l'acre est une superficie et non pas une mesure de longueur, mais qu'on comprend ici la longueur du côté d'une acre, soit environ 208 pieds, ce qui est 16 pieds de plus qu'un arpent.

Elle est souscrite par 74 signataires, avec attestation d'authenticité, et se termine par une demande des propriétaires des treize lots du rang VI, souscrite par 10 signataires.

Cette fois la démarche eut des suites effectives. Le curé d'Alma eut même, au début de janvier (1884) un peu de crainte de voir les choses aller trop vite. Le 7 il adresse à l'évêque une lettre dans laquelle il dit: "Je vous écris à la hâte, M. Richard Néron, tout habillé pour le voyage, attend... Je me propose de descendre à Chicoutimi à la fin du mois. J'espère qu'alors l'affaire de l'érection en paroisse ne sera pas définitivement réglée. Dans tous les cas, soumission complète de ma part et de celle de mes paroissiens, à la décision que Votre Grandeur portera. Mais la joie sera grande si les habitants du 6e rang sont de notre paroisse".

A la fin du mois la chose était faite et le motif de "grande joie" rêvée à Alma et au Six était tombé. A la date du 21 janvier 1884* Mgr Dominique Racine signait l'acte d'érection d'Alma en paroisse. L'importance de ce document commande d'en donner l'essentiel.

Rappelant 1° la requête du 25 novembre précédent, 2° la commission en date du 13 décembre chargeant l'abbé Bruno-E. Leclerc, vicaire forain, d'aller sur place vérifier les allégations de la dite requête, 3° l'avis affiché par Arthur Boulanger à la porte de l'église d'Alma les dimanches 9 et 16 décembre convoquant "les intéressés pour ou contre la dite requête", 4° le procès-verbal "de **commodo et incommodo**" de l'abbé Leclerc sur les constatations faites. 5° "la présentation d'une requête signée par dix francs-tenanciers établis dans le 6e rang du canton Signai... demandant à faire partie de la future paroisse d'Alma", le texte poursuit :

"En conséquence nous avons érigé et érigeons par les présentes, au titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-Joseph d'Alma, dont la fête se célèbre le dix-neuf mars, les susdites parties des cantons Signai et Labarre comprenant une étendue de territoire d'environ onze milles de front sur environ six milles de profondeur, borné comme suit, savoir: au Nord par la Grande Décharge et la rivière Saguenay; à l'Est par la ligne qui sépare le

* La date de l'érection canonique inscrite sur une des cloches est "2 mars 1884".

canton Labarre et le canton Kinogami; au Sud par la ligne qui sépare les lots numéros 25 des lots numéros 26 dans les rangs X, IX, VIII, VII, VI, V et IV du canton Labarre et le fronteau qui sépare le VIe du VIIe rang du canton Signaii; enfin à l'Ouest par le lac Saint-Jean et par la ligne qui sépare le Xe rang du canton Signaii des rangs IX, VIII et VII du dit canton Signaii".

"Pour être la dite paroisse et cure de Saint-Joseph d'Alma entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par nous ou par nos successeurs de se conformer en tout aux règles de disciplines ecclésiastiques établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse; enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés ou desservants les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

"Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il sera confirmé par une proclamation de Son Excellence le Gouverneur Général*, sous le Grand Sceau de la Province, nous recommandons très particulièrement aux fidèles de la nouvelle paroisse de s'adresser à cet effet à MM. les Commissaires chargés de mettre en exécution dans le district de Chicoutimi l'ordonnance de la 2ième Victoria chap. 29.

"Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Saint-Joseph d'Alma le premier dimanche après sa réception.

"Donné à Chicoutimi sous notre Seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-et-unième jour de janvier de l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre.

† Dom. Ev. de Chicoutimi.

Par Monseigneur,

Ths Roberge, Ptre Secrétaire."

* Par une distraction évidente, on a mis ici les mots "Gouverneur Général" au lieu des mots "Lieutenant Gouverneur", à moins que l'érection civile des paroisses, appartenant normalement à la province, ait encore été soumise à la loi antérieure à la Confédération. (2 Victoria reporté en effet à 1839).

La reconnaissance civile fut accordée par proclamation le 13 août suivant. Elle indique comme territoire :

“Premièrement toute l’**Isle d’Alma** située à l’entrée de la décharge du **lac St-Jean**.

“Deuxièmement, dans le canton **Sygnai**, les lots depuis le numéro douze jusqu’au numéro trente-cinq inclusivement de chacun des rangs septième, huitième et neuvième.

“Troisièmement, dans le canton **Labarre**, tout le rang **Saguenay** et les lots depuis le numéro vingt-six jusqu’au numéro trente-sept inclusivement de chacun des rangs du 4ième au 10ième inclusivement qui viennent aboutir audit rang **Saguenay**.

“La dite paroisse, qui couvre une étendue d’environ quarante-cinq milles carrés, est bornée au nord . . .” etc., le reste du texte correspondant à celui du document épiscopal, à part quelques variantes dans les expressions et la disposition de la phrase.

Les lots du rang VI étaient donc laissés hors des limites de la paroisse d’Alma, et le territoire de celle-ci correspondait exactement à celui de la municipalité civile érigée en 1878.

51. — LE CONSEIL DE FABRIQUE

Dès le mois de mai, les syndics avaient jugé que la chose était faite; ils payaient “le plan de la paroisse . . . fait par (l’arpenteur) Ovide Tremblay, agent des terres, pour \$20”, et les frais des procédures légales, \$30, dus à leur avocat, François-Xavier Gosselin de Chicoutimi. Ils approuvaient en même temps “toutes les délibérations et tous les travaux de la Mission depuis octobre 1882 jusqu’en mai 1884”. Le 11 de juin une ordonnance de l’évêque établissait un corps de marguilliers qui devaient être élus, au nombre de huit, par une assemblée des paroissiens; ensuite, dit l’ordonnance, “les trois paroissiens, des huit ainsi élus, qui auront obtenu le plus de voix seront les trois marguilliers de l’oeuvre; celui des trois qui aura le plus grand nombre de voix sera marguillier. en service pour l’année courante, celui qui en aura le plus ensuite sera second marguillier et celui qui en aura le moins sera le troisième marguillier; si plusieurs ont le même nombre de voix, le plus vieux sera élu. Les cinq autres aussi élus seront considérés comme anciens marguilliers, mais ils pourront être élus plus tard par

les francs-tenanciers de la dite paroisse comme marguilliers de l'oeuvre, si on le juge à propos."

Cette élection eut lieu le 22 de juin. Richard Néron, Arthur Boulanger et François Gagné, syndics sortant de charge, furent d'abord choisis; ensuite trois anciens syndics: Romuald Maltais, William Larouche et Louis Larouche; et pour compléter le conseil de Fabrique: François Côté et Charles Néron. Maltais, Boulanger et William Larouche furent élus comme marguilliers de l'oeuvre, "le premier devant être marguillier en service pour l'année courante".

Ainsi l'organisation de la paroisse religieuse était complète.

A partir de cette date les délibérations du conseil de Fabrique ne mentionnent généralement que des affaires de routine et les archives de l'évêché ne révèlent pas d'autres problèmes particulièrement dignes d'attention. On peut cependant mentionner qu'en mars 1884 la Fabrique achetait le reste de la terre de Camille Hébert; cette acquisition ajoutait 35 acres aux 6 acres données par Boulanger et Hébert précédemment. Louis Collard ajouta un petit terrain, entre le chemin (aujourd'hui rue Sacré-Coeur) et la Décharge, qu'il donna "pour une chapelle de procession". Deux emplacements furent loués à \$4.00 par année, l'un à Cyprien Gagnon pour y construire un moulin à farine (qui, apparemment, n'a jamais été construit), l'autre à Augustin Simard pour une maison où il tint plus tard un petit magasin.

52. — BIENS ET AMELIORATIONS

Un inventaire détaillé de tout ce que possédait la Fabrique de Saint-Joseph d'Alma au 1er janvier 1886 évalue la terre à \$970, l'église avec la sacristie et le presbytère à \$1,800, la salle publique et les dépendances à \$825. Il mentionne tous les objets servant au culte et à l'ornementation de l'église, souvent aussi leurs donateurs, entre autres une cloche "d'une centaine de livres" donnée par la Fabrique de Notre-Dame du Lac (Roberval) et cédée à la mission de Saint-Coeur-de-Marie en 1884, et une seconde cloche reçue cette année-là de la Fabrique de Notre-Dame de Laterrière. Cette dernière devait être remplacée en 1894 par "une cloche magnifique autrefois en usage à la cathédrale de Chicoutimi."

Le 4 avril 1886 une assemblée de paroisse décidait de faire

"mettre un toit français au presbytère" et de faire "construire une voûte à l'église"; ces travaux, confiés à Désiré Perron, qui devait fournir tous les matériaux à part "trois cents planches qui ont servi de plancher temporaire dans l'église" et qui lui étaient donnés, étaient entrepris pour la somme de \$188 payée en "billets promissoires" de particuliers; ceux du presbytère devaient être terminés dans le mois de mai et ceux de l'église à la Toussaint.

En 1889 on ajoutait à l'église "deux arcades contenant chacune dix bancs". Ce travail fut exécuté par Jean Dufour pour le prix de \$45. Cinq ans plus tard ces arcades furent prolongées jusqu'au-dessus des autels latéraux.

Le 29 juin 1890, au cours de sa visite pastorale, Mgr Louis-Nazaire Bégin bénissait avec solennité "une grande croix placée au commencement du rang double appelé **Septième rang**, ainsi qu'une statue de la Sainte Vierge placée dans la croix". Le 14 août suivant, à la clôture d'une retraite "suivie par toute la paroisse", une "croix de mission" fut érigée entre le presbytère et la salle publique et bénite par le révérend Père L. Pouliot, rédemptoriste.



Chapelle en 1883

Le 3 août de cette année un chroniqueur de la place note: "Un harmonium est entendu pour la première fois dans l'église d'Alma". L'expérience eut du succès: le dimanche suivant les marguilliers décidaient l'achat d'un harmonium au prix de \$150 qui

devait être payé par des souscriptions volontaires. Quand le nouvel instrument de musique entra-t-il en fonction ? Nous n'avons pas de rapports qui nous le disent. Il n'est pas mentionné dans la liste des choses de l'église dressée le 10 mars 1891. Il dut être acquis peu après, car le 7 juin suivant on engageait 'madame Louis Pageot (Emma Hébert, sa deuxième femme) comme musicienne avec la somme de \$25 comme émoluments.

La dernière addition à l'église fut la cloche achetée en 1894 de l'évêque de Chicoutimi "à la condition que Sa Grandeur la cède moyennant la somme de \$250." Elle n'était pas grosse, mais elle mettait dans la vie paroissiale un élément complémentaire très apprécié.

53. — DEPART DU CURE CIMON

En 1888 le curé Cimon avait assumé la desserte de la mission de Saint-Henri de Taillon à la rivière La Pipe, qui auparavant dépendait du curé de Saint-Gédéon. Le 23 septembre 1891 il partait pour un long voyage en Europe, dont il publia plus tard les souvenirs sous le titre "**Aux Vieux Pays**".

Le 10 septembre l'abbé Héracléus Lavoie, frère cadet des colons Phydime, Edouard et Joseph Lavoie et alors vicaire à Hébertville, fut chargé du soin de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma pendant l'absence de l'abbé Cimon, et il devint son remplaçant comme curé. A son retour, en septembre 1892, l'abbé Cimon reprit l'enseignement comme professeur de Belles-Lettres au Séminaire de Chicoutimi. Il laissait à Alma le souvenir d'un prêtre actif et zélé, peu éloquent et peu entendu aux problèmes de la vie des colons, mais toujours au poste — "il ne sortait jamais de son presbytère", dit-on — et dévoué à tous les intérêts de sa paroisse et de ses paroissiens, se prêtant à tous les services, comme on a eu l'occasion de le voir, sans s'imposer ni s'immiscer de lui-même hors de son domaine sacerdotal et pastoral. On lui rendit témoignage que "sous son égide Alma a marché dans la voie du progrès". Après six années d'enseignement il fut nommé curé de Saint-Alphonse de Bagotville, où il demeura 22 ans. Il donna sa démission en février 1921 et décéda le 17 avril 1927.

CHAPITRE NEUVIEME

DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

54. — PREMIER ETAT DES ECOLES (1882-1887)

A partir de 1882 les progrès dans le domaine scolaire furent stimulés par le curé résidant, qui avait été professeur et qui prenait à coeur les recommandations de son évêque sur ce point, comme sur les autres d'ailleurs.

A son arrivée il y avait deux écoles à Alma. Son rapport d'octobre 1884 (il n'y en a pas en l'année 1883) mentionne "3 écoles élémentaires"; il dit que "les parents sont exacts à y envoyer leurs enfants, excepté dans le 7e rang de Signai", que les écoles, fréquentées par "90 à 100 enfants", sont "tenues par des institutrices", que "garçons et filles sont instruits ensemble" et que "le curé les visite 2 à 3 fois par année". Le rapport de l'année suivante donne des renseignements semblables, précisant que "à peu près 65 filles et 45 garçons fréquentent les écoles" et que le curé les visite "à peu près 5 fois". Celui de 1886 (21 août) ajoute une autre précision: "Dans l'école du village, 62 enfants; dans celle du 7e rang, 35 enfants; dans celle de l'île d'Alma, 25 enfants".

Le premier livre des délibérations de la commission scolaire de Saint-Joseph d'Alma étant introuvable, il nous manque des détails sur la période qui a précédé mars 1887.

Le regretté docteur J.-A. Bergeron, qui a recueilli beaucoup de documentation et de renseignements sur l'histoire d'Alma, a étudié tout particulièrement celle des écoles. Dans les notes qu'il a laissées sur ce sujet il écrit que dans les débuts "les colons avaient à coeur l'instruction de leurs enfants" et qu'"ils s'imposèrent les sacrifices voulus pour leur procurer cette instruction", donnant à preuve ce taux élevé des premières taxes scolaires: \$1.75 par cent piastres d'évaluation dans la rang IX et \$1.00 dans le rang double VII - VIII. "On payait ses taxes avec du grain à 1 cent et quart la livre, avec de la gaudriole et du ble à 80 cents le sac, avec une botte d'écorce de cèdre à 50 cents et avec de la gomme de sapin **piquée** péniblement dans les bois".

Accordons-nous le plaisir de citer en passant les observations qu'il note à ce propos dans son texte. "Les pantalons devenaient tout enduits de gomme, ce qui était une économie, car les pantalons usaient moins vite, et de plus un avantage, car on n'avait pas besoin d'aller dans les Laurentides pour respirer l'air pur des essences de nos bois. Ça sentait la gomme de sapin toute la nuit dans le campe et je me suis laissé raconter qu'un colon de la paroisse, piqueur de gomme professionnel, s'était réveillé le matin, à maintes reprises, les cheveux collés avec ceux de sa vieille. Ces petits incidents n'ont jamais été l'occasion de querelles entre les époux. Tout ce qu'il y avait c'était que cela provoquait un petit cri de douleur qui éveillait les enfants plus à bonne heure que d'habitude; mais l'épouse n'est jamais allée se plaindre à son curé et n'a jamais écrit à son député pour lui demander ce qu'elle allait faire avec cela. Le tout se passait en l'an 1887-1888."

55. — PREMIERE REORGANISATION

En 1887, avec Anselme Asselin comme président depuis quelques années et Marcel Lavoie, Georges Tremblay, Benjamin Boivin et François Maltais comme membres de la commission scolaire, le dévoué Thaddée Gaudreault comme secrétaire-trésorier à \$17.00 de salaire par année, on assiste à une réorganisation des écoles, qui se continua sous la présidence de Nil Tremblay, élu au cours de cette même année.



Anselme Asselin

On commença par remplacer les anciennes maisons d'école et en construire d'autres. Au début de l'année (26 janvier) on divisa le rang VII - VIII en deux arrondissements désignés par les numéros 2 et 3. On y plaça deux maisons d'école: la première à la ligne des lots 14 et 15, propriété de Joseph Rousseau, qui donnait gratuitement un terrain de 70 pieds en carré. La construction en fut immédiatement commandée. Elle devait mesurer 22 pieds sur 22. L'autre fut placée sur le lot 30, appartenant à Clovis Girard, qui lui aussi donna le terrain à cette fin. L'ancienne maison d'école fut vendue pour \$12.00.

Le 2 avril on ordonnait la construction d'une nouvelle maison d'école dans le rang IX, sur le lot 30, appartenant à Elie Gagnon. Et voici les conditions: "La maison d'école numéro 5, dans le 9e rang de Signaï, est donnée à l'entreprise à M. Augustin Gauthier pour le prix et la somme de cent trente piastres, payable comme suit: trente-six piastres dans le mois de septembre prochain 1887 en argent; et quatre-vingt-six piastres, payable en effets dans le mois de décembre prochain. L'entrepreneur s'oblige de construire la maison à ses frais et dépens, la mettre logeable et recevable



Ecole du rang IX construite en 1887. (Photo 1967)

par les Commissaires pour faire la classe au premier d'août prochain. La maison devra avoir vingt-deux pieds carrés, avec un solage en bois et aura cinq châssis, deux qui devront ouvrir à coulisse et une vitre au grenier. L'entrepreneur s'oblige d'acheter du bois des contribuables de la dite arrondissement, qui sera déduit sur leur répartition; le bois sera payé aux prix suivants: les morceaux de 22 pieds, huit pouces au petit bout, une cent et demie du pied; la planche de première qualité, six piastres le cent; les madriers, un pouce et demi, dix piastres le cent. La planche et les madriers devront avoir douze pieds. Le bardeau, \$1.60 le mille. La dite maison devra avoir huit pieds entre les planchers."

Citons encore le docteur Bergeron. "En 1889 une autre école s'impose pour les rangs V et VI de Labarre, formant l'arrondissement numéro 6. On la construira sur le lot 35, appartenant à François Simard, qui donnera gratuitement un terrain de 50 pieds sur 60. La construction de cette école est donnée à Alfred Simard pour le prix de \$68.00 et les contribuables de l'arrondissement sont obligés de fournir le bois carré, la planche et les madriers; l'entrepreneur fera le reste de l'ouvrage à ses frais et dépens et devra mettre la maison logeable pour le premier juillet".

A partir de 1890 les enfants des parties du rang X (dans Saint-Gédéon) voisines du rang IX et des rangs VII-VIII furent admis aux écoles de ces rangs en payant \$1.50 par année pour chacun et en fournissant le bois "comme les autres".

"En 1890, écrit le docteur Bergeron, une maison d'école ne suffit plus pour les habitants de l'île. Le nombre croissant des enfants et l'arrivée de nouveaux colons font qu'une école est insuffisante. Il faudrait bien faire deux arrondissements, mais les colons n'ont pas les moyens suffisants pour construire une école et en déménager une autre. Un certain groupe voudrait une école dans le haut de l'île, un autre groupe s'oppose vu que l'argent est rare et la récolte bien moyenne. Quelques-uns suggèrent d'annexer une partie du bas de l'île à l'école numéro 1 du village. Après bien des propositions et des discussions, il est décidé en dernier lieu qu'il y aura deux arrondissements et deux écoles sur l'île. La classe devra se faire dans la maison d'école déjà existante qui se trouve sur le lot de Georges Tremblay et une autre classe dans la maison d'Honoré (lire Henry) Lessard." Pour l'année 1890-1891 on fit la classe dans cette maison et l'année suivante dans celle de Méridée Martel.

Une décision prise par la commission scolaire le 23 décembre 1889, révisée plus d'une fois et fixée de façon définitive le 13 mars 1893 par décision du surintendant de l'Instruction publique, établit que le bas de l'île d'Alma à partir des lots 5 de tous les rangs était annexé à l'arrondissement du village et que le reste était divisé en deux arrondissements: l'arrondissement numéro 4 comprenant le centre de l'île, du lot 6 au lot 22 inclusivement, et le numéro 7, s'étendant du lot 23 au lot 36, à la tête de l'île.

Enfin, le 15 janvier 1892 on décida de construire les deux écoles de l'île, celle de l'arrondissement numéro 4 sur le lot 6 et celle de l'arrondissement numéro 7 sur le lot 30. Le plan de ces deux maisons comportait une amélioration notable sur celui des précédentes. "Les emplacements devront être d'au moins une demi arpent en carré et les deux maisons devront avoir vingt-cinq pieds sur trente, et il devra y avoir dix pieds entre les deux planchers et un solage en pierre; on devra mettre les lambourdes assez hautes pour que les maisons aient bonne mine, des châssis doubles avec deux guichets, un tambour à la porte, une cheminée en brique, des lieux d'aisance doubles, une armoire fermant à clef. Les écoles devront être pourvues de bonnes tables, de sièges à dossier, de tableaux noirs, une horloge, une estrade et une table pour la maîtresse. Le plan devra être soumis à l'approbation du surintendant de l'Instruction publique et il devra avoir un logement convenable pour les institutrices." On prescrivait de plus que chaque école soit pourvue de cartes "de la Mappemonde et de la Province de Québec, de livres d'Agriculture par E. Rousseau et de livres de Leçons de choses par J.-B. Cloutier". En 1894 on ajoutera "une carte de la Puissance du Canada, une de l'Europe et une des deux Amériques"; elles étaient sans doute destinées à l'école "modèle", qui avait été établie l'année précédente.

On était donc doté d'écoles dans toutes les parties de la paroisse excepté au rang Saguenay, dont il n'est pas fait mention dans la documentation accessible. Dans chaque arrondissement un régisseur était chargé de voir aux besoins matériels de l'école, d'assurer le bon ordre à tous points de vue et de renseigner les commissaires à ces sujets. C'était, dans le premier arrondissement (au village),(*).....; dans le 2ième (partie est des rangs

* Nous n'avons pas trouvé la mention de son nom.

VII et VIII de Signay et section du rang IV de Labarre), Alexis Tremblay; dans le 3ième (partie ouest du rang double VII - VIII), Maxime Jean; dans le 4ième (partie centrale de l'île d'Alma*), Charles Néron; dans le 5ième (le rang IX), Elie Gagnon; dans le 6ième (rangs V et VI de Labarre), Jules Laforêt; dans le 7ième (haut de l'île) Augustin Boudreault, remplacé en 1892 par Napoléon Martel.

A part l'école modèle du village, il n'y avait encore que des écoles élémentaires à Alma en 1895. En décembre 1893 la commission scolaire avait résolu de construire une maison spéciale pour l'école modèle, mais en janvier suivant elle demandait "au Surintendant la permission de retarder de deux ans la construction sans faire perdre l'octroi pour cette école", et elle fut en effet retardée.

56. — LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les titulaires des écoles étaient toutes des institutrices. Étaient-elles toutes qualifiées? Au point de vue instruction elles devaient l'être pour ces écoles élémentaires; il ne semble pas qu'on ait trouvé de défaut sur ce point. Cependant les mesures prises de temps à autre indiquent qu'il pouvait y avoir eu défaut sur d'autres points, spécialement la ponctualité.

En mars 1887 on décidait que "les trois institutrices ne seraient pas réengagées, excepté celle du village", mademoiselle Elise Labrie, qu'on trouve au poste pendant plusieurs années; son salaire était de \$80.00. En juin 1888 on ne renouvelait pas l'engagement de dame Alfred Hudon et on engageait dame Xavier Lachance pour l'école numéro 4 (dans l'île), au salaire de \$72.00. En janvier 1889 on chargeait le secrétaire de "commencer le journal de chaque institutrice (pour leur servir sans doute de modèle) et de ne leur payer que le temps qu'elles auront donné" (à la classe). Le 14 juillet de la même année on donnait ordre aux institutrices "d'assermenter leur journal de temps de classe". Le 21 juillet 1890 la commission scolaire fixait les périodes de vacances "depuis le 8 septembre jusqu'au 1er octobre et depuis le 8 mai jusqu'au 1er juin". A une séance du mois de décembre suivant, l'inspecteur Edouard Savard était présent; à sa suggestion les commissaires décidèrent que "les institutrices ne devront pas prendre de con-

* Une confusion fit désigner en 1889 cet arrondissement sous le numéro 5.

gé sans permission spéciale des commissaires et du curé et devront rester à la classe pendant l'heure du dîner, voir à ce que le poêle soit allumé le matin à 7 heures et demie, être rendues à leur école une demi-heure avant l'ouverture des classes, et il est strictement défendu aux maîtresses de faire aucun travail personnel ni tricotage ou de faire la classe tout d'un bout; elles sont tenues de suivre les règlements, le programme des études et la division du temps; elles devront donner six heures de classe par jour durant toute l'année et il leur est défendu de remplacer des jours de classe par les samedis". Ces prescriptions étaient réitérées en janvier 1892 et en février 1893, et on y ajoutait l'obligation de "se servir des tableaux de lecture pour l'enseignement de l'alphabet et d'étudier les notes pédagogiques et les règlements scolaires".

57. — L'HORAIRE

L'horaire de la journée de classe était ainsi fixé :

Avant midi

9 heures : Entrée, appel des présences, examen de propreté,
 9.05 - 10 : Lecture française,
 10 - 10.20 : Ecriture,
 10.20 - 11 : Catéchisme,
 11 - 11.20 : Calcul mental, remplacé par le dessin le mardi et le jeudi,
 11.20 - 12 : Arithmétique.

Le vendredi, récapitulation générale

9.05 - 9.20 : Géographie,
 9.20 - 9.50 : Calcul mental,
 9.50 - 10.20 : Catéchisme,
 10.20 - 10.50 : Histoire Sainte,
 10.50 - 11.30 : Lecture,
 11.30 - 12 : Arithmétique.

Après midi

1 h. - 1.30 : Grammaire française,
 1.30 - 2.15 : Lecture,
 2.15 - 2.45 : Catéchisme,
 2.45 - 3.15 : Dictée,
 3.15 - 3.30 : Analyse,

- 3.30 - 3.45 : Histoire du Canada le lundi, Histoire Sainte le mardi, Art épistolaire le mercredi, Agriculture le jeudi,
 3.45 - 3.55 : Correction des exercices,
 3.55 - 4 : Distribution des bons points.

Le vendredi, récapitulation

- 1 h. - 1.30 : Grammaire,
 1.30 - 1.45 : Agriculture,
 1.45 - 2.10 : Histoire du Canada,
 2.10 - 3 : Lecture latine,
 3 - 3.15 : Dictée,
 3.15 - 3.30 : Correction des exercices,
 3.30 - 3.45 : Leçon de civilité,
 3.45 - 4 : Lecture des notes de la semaine, Leçon de choses.

Les élèves devaient être "toujours occupés". Pendant qu'une division était à faire des problèmes sur le tableau les autres devaient en faire sur leurs ardoises; pendant qu'un groupe faisait une dictée les autres devaient faire sur leurs ardoises des exercices que la maîtresse corrigeait à la fin de l'opération.

58. — L'ANNEE - LES RESULTATS

L'année scolaire commençait le 1er juillet et finissait le 30 juin suivant; elle était coupée par les vacances, qui à partir de l'année 1892 furent ramenées à une seule période, "depuis le ou vers le 15 août jusqu'au premier lundi d'octobre, pourvu que cela ne dépasse pas six semaines".

Au mois d'août 1890 le secrétaire avait été autorisé à "acheter des livres et des images pour donner en récompense aux élèves à la fin de l'année, pour la somme de \$3.50". L'inspecteur donnait aussi des récompenses de ce genre à l'occasion de ses visites et il se félicitait des bons effets de cette pratique.

Dans ces conditions, quels étaient les résultats obtenus? On a bien peu d'information documentée sur ce point. Le rapport de l'inspecteur Savard du 31 juillet 1890 place Alma parmi les 14 localités qui méritent la note "bien" pour leurs écoles. Il donne la même note en 1894. Par ailleurs il signale parmi les institutrices d'école élémentaire qu'il classe "au premier rang", à Alma, en 1892: "mademoiselle Valéda Gobeil", en 1895: "Madame E. Claveau et mademoiselle Léda Thérien". Dans ses recom-

mandations aux commissaires en février 1893, l'inspecteur fait donner ordre "à l'institutrice de l'école modèle de préparer des cahiers pour l'exposition de Chicago". Ce détail fait supposer légitimement que cette école pouvait présenter des travaux d'élèves plus que simplement convenables.



A la Grande Décharge

CHAPITRE DIXIEME

AU CONSEIL MUNICIPAL

59. — LE ROLE DU CONSEIL

L'administration municipale fut à Alma ce qu'elle était un peu partout à cette époque. Le conseil est un gouvernement local de la forme la plus authentiquement démocratique, qui a d'abord à se constituer et à se renouveler constamment dans son personnel, à légiférer au besoin, en conformité aux lois générales et à celles qui définissent ses pouvoirs et attributions, puis à administrer, c'est-à-dire assurer l'application de ses décisions et le respect de l'ordre, nommer à toutes les fonctions nécessaires à cet effet, défendre les intérêts de la localité et des contribuables, promouvoir le progrès et le développement de la localité sous toutes les formes.

Il serait fastidieux de suivre ses opérations dans tous leurs détails. On trouvera en appendice la liste de tous les membres du conseil jusqu'à la division de la municipalité, en 1917. Nous mentionnerons ici les actes remarquants du conseil en fonction du développement de la localité jusqu'à 1895.

60. — CHEMINS ET PONTS

Le problème des chemins et des ponts est celui qui revient le plus souvent dans les délibérations. A sa séance d'avril 1880 le conseil avait chargé le maire de faire signer une requête demandant des subsides pour un chemin direct entre Alma et Jonquière et pour un pont sur la rivière Bédard. A celle du 3 mai suivant il décrétait que si un chemin passait dans un terrain en bois debout le propriétaire ou occupant de tel terrain devait abattre le bois sur une largeur de vingt pieds de chaque côté au delà de la clôture, pour permettre au chemin de sécher assez rapidement.

A sa séance du 8 novembre il autorisait Joseph Pedneault, inspecteur de voirie pour le rang IX, "à noticer tous les contribuables de son arrondissement (d'avoir) à couper du bois pour construire le pont de la rivière Bédard", et il autorisait en même temps l'ins-

pecteur Arthur Boulanger à agir "pareillement pour construire un pont sur le ruisseau ((Rouge) chez Alphée Simard". La réalisation du premier prit des années. Le devis n'en a été fait qu'en 1891 et il n'a été accepté qu'à l'automne de 1893. L'autre pont sur la rivière Bédard, dans le rang double VII-VIII, fut commandé par le conseil le 6 septembre 1888 et terminé en ? ? ? ? ?

En décembre 1887 le conseil obligeait les propriétaires du rang IX, du lot 24 au lot 35 inclusivement, "à fournir tout le bois de charpente nécessaire pour construire un pont et une terrasse sur le lot 34", où un petit cours d'eau coupe le chemin, dans la côte à Boniface, et tous les propriétaires du rang depuis le lot 12 jusqu'au lot 35 inclusivement "à travailler tous également à la construction du dit pont". Ça prit encore du temps. Ces travaux furent plus tard (22 août 1889) confiés à François Harvey; ils furent acceptés le 21 octobre suivant.

En 1890 et 1891 le conseil décida que la part de chacun pour la confection et l'entretien des routes et des ponts serait répartie d'après l'étendue de ses propriétés.

61. — COMMERCE

Il fit plus d'une fois des règlements concernant le commerce. Ainsi, en avril 1880 il décida que "tous ceux qui rouvriront leur magasin ou leur boutique pour vendre et livrer aucun effet quelconque le dimanche et les jours de fête paieront pas moins de cinq piastres d'amende". En janvier 1883 il imposa aux commerçants l'obligation "de payer une licence selon l'étendue de leur commerce, savoir: M. François Gagné \$12.00; M. Anselme Asselin \$8.00; M. David Jobin \$6.00; M. Joseph Simard \$5.00, et tout colporteur \$4.00. Ces licences seront payables le 1er mai 1884". L'année suivante (7 avril) il leur imposa l'obligation de se servir uniquement de la "mesure impériale" de poids et de longueur, les avertissant que "à défaut de s'y conformer ils encourront les pénalités qu'exige la loi". A la séance du 2 novembre 1885 il diminuait le prix de la licence des marchands: François Gagné devait payer \$8.00, Anselme Asselin \$4.00 et David Jobin \$2.00. Les taux seront remontés en juin 1890 et de nouveau en 1892. En mars 1886, au taux de \$4.00 il avait accordé une licence à un marchand de l'extérieur, Remi Hudon d'Hébertville, "pour vendre de la marchandise dans la municipalité de Saint-Joseph d'Alma d'hui au

premier mai 1886". Au mois de décembre suivant il avait imposé à un contribuable, François Gaudreault, le paiement d'une "licence de 80 centins pour vendre des effets dans la municipalité". En 1887 il exigeait \$4.00 pour une pareille licence à Xavier Langevin, et en avril 1890 une de \$2.00 à Louis Pageau "pour avoir vendu des marchandises depuis le mois de janvier".

Plus tard (21 janvier 1891) il fixera "que la mesure du bois de corde dans la municipalité sera de quatre pieds de hauteur et huit pieds de longueur, mesure anglaise". C'est dire qu'on voyait à mettre de l'ordre en tout et que les règlements n'étaient pas lettre morte.

En 1890 et 1892 il est fait mention de trois marchands: François Gagné, Elie Gagné et Louis Pageau. Le 1er août 1892 Ernest Perron obtient une licence pour commercer.

62. — HYGIENE

Le conseil s'occupa du problème de l'hygiène. Par exemple, en janvier 1886 il décidait "qu'il soit nommé quatre personnes pour former un bureau local de santé pour la municipalité de Saint-Joseph d'Alma" et il les nommait immédiatement: Louis Collard, Marcel Lavoie, Ferdinand Larouche fils et Edmond Boulanger "officier médecin". Les services de ce bureau devaient être gratuits "à part des cas de maladie", et on statuait que "si le docteur Boulanger vaccine il aura droit à dix cents par tête, que les contribuables devront verser à la municipalité". — Ce jeune médecin, fils de Damase Boulanger, avait obtenu sa licence avec distinction en mars 1883. Il était le premier professionnel originaire d'Alma; il y pratiqua pendant quelques années, sans y résider.

Au mois de décembre 1889, pour "opposer les maladies des fièvres de se propager", le conseil chargea le secrétaire-trésorier "d'en donner avis à toutes les personnes qui en sont atteintes afin qu'ils désinfectent leurs maisons aussitôt qu'il en sera temps, de ne pas voyager au travers du monde avant quarante jours expirés, et il est strictement défendu de vider des **essès** (déchets) et vidanges dans des lieux près des ruisseaux ou du chemin passant". En 1892 (4 avril), répondant à une invitation du Conseil d'Hygiène de la province, il formait à Alma un bureau d'hygiène composé de Louis Collard, président, Marcel Lavoie et Théodule Larouche. Décidant de nouveau, à l'automne de 1893, de prendre "les mesu-

res nécessaires pour arrêter les maladies contagieuses qui sévissent dans la municipalité", le conseil édictait "que toute personne qui sera dans les maisons où il y aura des maladies contagieuses sans être nettoyée ou désinfectée sera passible d'une amende de \$10.00", et qu'à "toute maison où il y aura des cas de diphtérie le secrétaire-trésorier du conseil devra mettre un placard indiquant les cas de maladie". — On constate à cette date la présence du docteur Gagnon à Alma.

63. — PREVENTION DES INCENDIES

Des mesures étaient également prises pour prévenir les incendies. A la séance du 2 février 1885 le conseil prescrit à "tous les propriétaires ou occupants de la partie du village depuis la ligne de Labarre jusque chez M. Camille Hébert compris . . . de mettre des cheminées à leur maison . . . et de mettre une échelle à chaque maison"; de plus, "que nulle personne pourra rentrer dans les hangar, grange ou étable avec pipe ou cigare allumé* et qu'un avis public soit donné à cet effet". Après la construction du pont de Taché le conseil fit placer en permanence, d'espace en espace, des quarts remplis d'eau et des seaux pour jeter cette eau sur le feu en cas de besoin. Le 10 juin 1895 il votait une résolution pour imposer une amende de \$10.00 à "quiconque fumera ou trottera en passant sur le pont de la Grosse Décharge du lac Saint-Jean ou dérangera les quarts et les sciaux qui y sont posés" et il prescrivait qu'à cet effet "des avis publics soient donnés dans cette paroisse et dans la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie". En même temps, à la demande du gouvernement, il faisait faire "des débarras à chaque bout du pont en bois de la Grosse Décharge pour le préserver du feu".

64. — ORDRE ET SECOURS

La cour de circuit venant siéger à Alma, le conseil ordonna, le 7 janvier 1895, "qu'une tribune soit faite, avec un pupitre (pour le juge), une boîte pour les témoins et une balustrade, dans la salle publique, pour servir de local pour les sessions de la cour", et que l'entreprise soit donnée à M. Ernest Perron pour le prix de \$9.00".

Il fut de nouveau question d'autoriser la vente des boissons al-

* La cigarette n'était pas rendue au Lac Saint-Jean.

cooliques dans la localité. Une demande faite par Edmond Hébert fut mise au vote à la séance du 4 juillet 1887; les conseillers s'étant divisés trois contre trois, le maire décida par son vote en faveur d'une "licence pour tenir un dépôt de boisson, qui sera vendue à la mesure, non au verre". Hébert ne devait pas vendre de boisson à "un enfant qui n'aura pas l'âge de 18 ans à moins qu'il ait un certificat de son père", et il devait avoir "un certificat de son curé pour vendre le dimanche".

On voit qu'en 1889 et en 1891, par suite des mauvaises récoltes des années précédentes, le conseil s'occupa de faire venir de Québec et de distribuer des grains de semence aux cultivateurs.

65. — QUESTIONS EXTERIEURES

Plusieurs fois il intervint sur des questions extérieures, d'intérêt général. Il est opportun de mentionner quelques-unes de ces interventions.

Dès sa première année d'existence, à l'automne de 1879 (12 novembre), il adressait à l'honorable Adolphe Chapleau, premier ministre et commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, un vote d'approbation et de remerciement pour son projet de "construire un pont sur la rivière Métabetchouan", et il votait des "remerciements à tous ceux qui prennent part aux bonnes résolutions de venir en aide aux colons du Haut Saguenay dans les années de malheur".

En avril il votait une résolution se disant "heureux d'apprendre que le gouvernement a accordé l'arpentage de près de 200 lots avoisinants la rivière La Pipe, mais que, vu les besoins pressants de la colonisation, cette quantité n'est pas suffisante; en conséquence ce conseil prie humblement l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne d'ordonner l'arpentage d'une plus grande étendue de terrain . . ."

En novembre 1887 il se faisait "l'interprète fidèle des désirs des contribuables de cette municipalité" en demandant que, dans le remaniement des districts électoraux que le gouvernement préparait, on voulût bien "faire décréter que la vallée du lac Saint-Jean, vu son étendue, ses ressources agricoles, sa population actuelle qui ne peut qu'augmenter rapidement maintenant que le chemin de

* Le rail était alors rendu au Lac Bouchette.

fer* va y amener de nombreux et courageux colons et défricheurs, soit détachée du district électoral actuel de Chicoutimi et Saguenay et soit constituée en comté séparé . . . ayant le droit d'élire son représentant à la Législature de la Province de Québec". — Ce voeu fut réalisé trois ans plus tard, en 1890.

En février 1888 deux représentants d'Alma, le maire Arthur Boulanger et le contribuable Anselme Asselin, faisaient partie d'une délégation du Lac Saint-Jean à Québec pour obtenir des subsides pour "l'établissement d'une ligne de bateaux à vapeur devant voyager entre toutes les paroisses (situées autour) du lac Saint-Jean". Dans son rapport la députation mentionne que son but était "d'obtenir des octrois pour opérer le sondage du lac Saint-Jean, en dresser la carte marine et construire des quais, des phares, etc.", et qu'à la suite des diverses entrevues les délégués se retirèrent "enchantés de la tournure que prenaient les choses". Quelques jours plus tard (le 20 février) le curé Cimon était associé aux délégués de toutes les localités des régions de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean à Québec et à Ottawa pour obtenir le prolongement du chemin de fer "jusqu'à Chicoutimi et Saint-Alphonse".

Peu après (7 avril 1888) le conseil déléguait le curé et le maire à Québec et à Ottawa "pour obtenir de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean un tracé dans la partie nord du canton Signai" et il leur allouait "\$25.00 pour les dépenses de leur voyage". En janvier 1889 le curé Cimon était encore délégué à Ottawa "pour obtenir les subsides nécessaires pour aider la compagnie à la continuation du chemin de fer depuis la rivière Métabetchouan jusqu'à Chicoutimi".

A la séance du 1er avril 1889 le conseil municipal votait une protestation "contre la manière dont le patronage était exercé dans le comté depuis quelques années . . .", en favorisant trop d'étrangers . . . "au détriment d'un grand nombre de personnes appartenant au comté qui sont compétentes pour remplir ces charges ou exécuter ces travaux". Il suggérait de mettre le patronage sous le contrôle du député seul.

En 1891 (2 novembre) il appuyait par une résolution la demande d'un subside additionnel en faveur de la compagnie du chemin de fer de Québec & Lac Saint-Jean "pour lui permettre de transporter tous les jours la malle de Québec à Chambord".

On voit donc que le conseil d'Alma portait attention aux intérêts de la région et participait activement aux démarches que ces intérêts exigeaient. On verra plus loin comment il a été fidèle à cette pratique.



Sceau de la municipalité de la Péroisse

CHAPITRE ONZIEME

LES ELECTIONS

66. — CELLES DE 1882 A 1895

Les élections fédérales et provinciales avaient évidemment place dans la vie des citoyens d'Alma comme ailleurs. Dans cette première période de l'histoire de la paroisse allant de 1882 à 1895 il y eut deux élections générales pour la législature de la province, en 1886 et en 1892, et deux spéciales au comté, en 1888 et en 1890; pour la chambre des Communes, trois élections générales, en 1882, 1887 et 1891, et une spéciale, en 1892.

En 1882, Jean-Alfred Gagné avait été élu député fédéral par une très forte majorité; Alma pour sa part y avait contribué par 53 voix (66 contre 13). Le nombre des électeurs de la localité était de 130.

En 1886 Elie Saint-Hilaire, cultivateur de Saint-Prime, se présentait une seconde fois à l'élection provinciale et son adversaire était le notaire Sévérin Dumais d'Hébertville. La majorité de Saint-Hilaire fut de 818 voix dont 18 (63 contre 45) données par les électeurs d'Alma.



Jean-Alfred Gagné



Elie Saint-Hilaire

A l'élection fédérale de 1887 la lutte se faisait entre l'avocat J.-A. Gagné de Chicoutimi, ancien député, et Paul Couture, cultivateur et industriel de Laterrière, avec Madoc Martin, hôtelier de Chicoutimi, comme troisième candidat. Au scrutin, le 22 février, qui donna 1287 votes à Couture, 1141 à Gagné et 573 à Martin, Alma en inscrivait 42 à Couture, 31 à Gagné et 34 à Martin. Le nouveau député était un pionnier de l'industrie laitière; il avait à Laterrière une ferme et une beurrerie-fromagerie modèle, ainsi qu'une manufacture de laine, activités qui intéressaient la population d'Alma, alors presque totalement agricole.

La mort du député Saint-Hilaire, le 12 mai 1888, amena une élection dite "partielle" dans le comté de Chicoutimi pour l'Assemblée législative du Québec. Les candidats en présence étaient deux voisins: Sévérin Dumais d'Hébertville et Léandre Marcotte de Saint-Bruno, et un Roy de Saint-Félicien — trois du Lac Saint-Jean. Au scrutin, le 18 juin, les votes étaient distribués: 1161 à Dumais, 869 à Marcotte et 577 à Roy. Alma avait donné 23 votes à Dumais et 115 à Marcotte, rien à Roy.



Paul Couture



Sévérin Dumais

Le gouvernement provincial divisa le comté de Chicoutimi pour former celui de Lac-Saint-Jean le 12 mai 1890. Il fallait au nouveau comté un représentant à l'Assemblée législative; il fut élu le 19 juin. Marcotte l'emporta sur Dumais par un vote de 958 contre 906, soit une majorité de 52 voix.

Le 5 mars 1891 avait lieu le scrutin d'une élection au parlement fédéral. P.-Vilmont Savard, de Chicoutimi, l'emporta avec une majorité de 123 voix sur Sir A.-P. Caron, ministre de la Défense na-



Léandre Marcotte



Villmont Savard

tionale, qui se présentait en même temps dans le comté de Rimouski, où il fut élu. Alma avait donné 57 voix à Savard et 70 à Caron. La campagne électorale avait été ardente, car "Sir A.-P.", comme on le désignait, à la fois ministre et le plus influent des directeurs de la compagnie du chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean, avait pour lui le journal régional et beaucoup d'atouts puissants dans le comté; on présentait son élection comme la clé du prolongement du chemin de fer à travers le Lac Saint-Jean jusqu'à Chicoutimi.

En février 1892 une élection provinciale générale amenait en lice au Lac Saint-Jean Léandre Marcotte, que la maladie avait décidé à démissionner le 22 décembre précédent, et Joseph Girard, cultivateur de Saint-Gédéon. Le scrutin eut lieu le 8 mars. Girard



Joseph Girard



Louis-de-Gonzague Belley

obtint une majorité de 46 voix. Le vote d'Alma avait donné 39 voix de majorité à Marcotte.

Sur le terrain fédéral, l'élection de Savard ayant été contestée et annulée en février 1892, il fallut une élection spéciale dans les comtés-unis de Chicoutimi-Saguenay. Elle alignait trois candidats: l'ancien député P.-Vilmont Savard, l'avocat Louis-de-Gonzague Belley et le notaire David Maltais, tous de Chicoutimi. Belley fut élu le 16 août. Le vote lui donnait une majorité de 38 voix sur Savard et de 1726 voix sur Maltais. A Alma il avait donné 93 voix à Belley, 69 à Savard et 6 à Maltais.

Il semble que ces détails sont opportuns et suffisants pour donner une idée des fluctuations de la population d'Alma dans le domaine électoral.



Le vapeur Mistassini au quai de la Grande Décharge.

CHAPITRE DOUZIEME

PROBLEMES DE CHEMINS

La question des chemins a été longtemps pour la population d'Alma un problème vital et durement vital. On a pu le constater dans les chapitres précédents.

67. — VERS HEBERTVILLE

La communication avec Hébertville avait été enfin établie de façon quasi convenable pour le temps, grâce aux octrois obtenus du gouvernement provincial et même, occasionnellement, du fédéral. On y passait en voiture chargée peu lourdement, quand le climat était favorable; dans les saisons de dégel ou de pluie prolongée les voitures y enfonçaient jusqu'à l'essieu en plus d'un endroit, et cette condition devait durer jusqu'au temps où on fit les frais de recouvrir d'une couche de gravier les chemins de glaise ou de terre noire (vers 1910). Lors de la confection des chemins on couchait en travers de la chaussée des menus taillis abattus, cordés les uns contre les autres, ce qu'on appelait des **barreautins**, et on les recouvrait d'un peu de terre. Cette terre était vite **usée** et les roues des voitures, **cognant** sur cette série de barreautins, subissait un mouvement saccadé dont notre détestable "planche à laver" ne donne qu'une faible idée. La circulation sur les barreautins était un des supplices que la nécessité habitait à supporter sans se plaindre jusqu'à Québec, mais qui était très pénible pour les chevaux et les voyageurs et dur pour les voitures.

Il est actuellement impossible d'imaginer à quel point cet état de choses compliquait la vie et rendait onéreux pour la population d'Alma le prix des marchandises qu'elle achetait et le sacrifice qu'elle subissait sur les articles qu'elle aurait pu offrir aux marchés. Dans une lettre en date du 8 novembre 1883 publiée par le journal Le CANADIEN, un monsieur E.-A. Panet, de Saint-Raymond, "de retour d'un long voyage au Lac Saint-Jean", en donne un peu l'idée par les passages qui suivent.

"En général les nouveaux colons qui ont pris des terres dans le bout du lac Saint-Jean sont intelligents, ils ont l'esprit d'entrepri-

se et de progrès, désirent améliorer leur position, et il n'est pas rare de rencontrer plusieurs d'entre eux qui ont reçu une bonne éducation; en somme tout fait présager une population d'avenir . . .

"Les cultivateurs se plaignent de ce qu'ils n'ont de bons chemins que tard l'hiver. Le grand désavantage qui se fait le plus ressentir dans ce pays est le manque de communications. Le coût du transport des marchandises de Chicoutimi, terme de la navigation, est énorme. Le taux de transport à Saint-Félicien, distance d'environ 100 milles (et ce point n'est pas le plus éloigné) . . . varie de \$1 à \$1.50 par cent livres. Ceci est un taux exorbitant, surtout pour les effets massifs; et les autres produits, par exemple le gros sel, qui se vend à Québec de 50 à 60 cents le sac, rendu à Hébertville se vend de \$1.60 à \$2.20, à Saint-Jérôme \$2.25, à Saint-Prime et Saint-Félicien \$3.25 par sac; il s'est même déjà vendu \$6 le sac. Que pourrait-on dire sur le transport du fer et du sirop? Les patates, quand on en a en quantité suffisante, se vendent 20 cents le minot et le meilleur beurre se vend 15 cents la livre, payable en marchandises aux prix encourageants mentionnés plus haut." — C'est évidemment le cas d'Alma, où l'état misérable des chemins obligeait à faire deux ou trois voyages pour transporter la même pesanteur de marchandises qu'une voiture pouvait rendre à Saint-Félicien. "Si ce n'était grâce à l'extrême fertilité du sol, ajoute le correspondant, il serait impossible aux habitants de ce pays de vivre sans de meilleurs moyens de communication".

68. — SUGGESTION : PAR LA RIVE NORD

Un effort marquant pour remédier à ce mal en fonction d'Alma se manifeste en 1882. Le premier écho de cet effort vient par le petit journal de Chicoutimi, *Le SAGUENAY*, dans un article éditorial du 24 octobre 1882. Voici la partie qui porte le plus directement sur le sujet.

"Cet endroit, Alma, situé à trois lieues et demie de Saint-Gédéon, augmente rapidement, comme ça été le cas d'ailleurs pour tous les établissements échelonnés aujourd'hui sur le côté sud du lac Saint-Jean. Alma, ci-devant desserte de Saint-Gédéon, vient d'avoir un curé résidant . . . et l'on sait que la présence du prêtre, dans une localité canadienne, est un gage de succès sous le rapport matériel comme sous le rapport spirituel.

“La seule voie suivie jusqu’à présent pour se rendre à Alma n’est pas la plus courte ni la plus facile, tant s’en faut. Cette route, partant de Chicoutimi, donne une distance de quinze lieues, et cette distance est encore de quelques lieues plus longue si l’on passe par le chemin du Portage des Roches. Il serait facile cependant de se rendre à Alma par une autre voie meilleure et plus courte de six lieues. Nous nous expliquons.

“La paroisse de Sainte-Anne du Saguenay se trouve au nord et en face de Chicoutimi. A partir du débarcadère de Sainte-Anne à aller à Alma on n’aurait qu’une distance de neuf lieues, sur un terrain à peu près exempt de côtes longues et raides. Sainte-Anne se trouve à l’extrémité ouest du canton Tremblay, puis viennent les cantons Simard et Bourget, déjà habités et pourvus d’un chemin public qui demanderait quelques améliorations pour le rendre tout à fait carrossable. Vient ensuite le canton Taché dont l’extrémité ouest touche à l’île d’Alma. Ces trois cantons ont chacun une largeur de trois lieues. Voilà la route du nord toute trouvée et ayant l’avantage d’être de six lieues plus courte et moins montueuse que le chemin tracé et suivi au sud de la rivière Saguenay. Les habitants de la nouvelle paroisse d’Alma prendront tout naturellement cette voie si le gouvernement . . . veut bien faire parachever les trois lieues du chemin du canton Taché, qui se peuplerait immédiatement du surplus des autres paroisses . . . Ces trois lieues de chemin à faire ne demanderaient pas une somme considérable et l’on ferait beaucoup en même temps pour la colonisation et **contre l’émigration**. Nous soulignons ces mots **contre l’émigration**, car ceux qui sont disposés à prendre des terres dans l’endroit indiqué, voyant qu’il n’y a pas de chemin de communication avec les autres paroisses, iront grossir le nombre de nos compatriotes exilés, comme cela s’est déjà vu dans la région du Saguenay. Que l’on n’oublie point . . . que le manque de chemins, dans plusieurs endroits du pays, a été une des causes effectives du fléau terrible appelé émigration. Avec quelques milliers de piastres dépensées judicieusement on aurait peut-être retenu au pays la moitié du demi million que nous avons perdu. Que les fautes du passé soient au moins une leçon profitable pour l’avenir; et d’ailleurs l’argent sorti en faveur de la colonisation rapporte au centuple. Personne ne contestera cette vérité élémentaire de l’économie politique.” — Ce chemin, qu’on appelait **Chemin Ar-**

chambault, était au programme depuis la visite du ministre Archambault en 1869, soit depuis 13 ans.

Cette argumentation méritait d'être citée, car elle résume la pensée souvent exprimée par le clergé et les hommes clairvoyants de chez nous à cette époque.

69. — VERS JONQUIERE

On songeait aussi à une autre route reliant directement Alma à Jonquière et par là à Chicoutimi, tête de la navigation sur la rivière Saguenay. Le conseil d'Alma avait commencé à la demander dès le printemps de 1880. Un éditorial du SAGUENAY, à la date du 28 novembre 1882, porte sur le sujet. Il révèle que des citoyens marquants de Jonquière, les frères Brassard, avaient adopté le projet et pris l'initiative de sa réalisation. Voici un extrait de cet article: "Une personne haut placée, à Québec, a promis, il y a quelques jours, à MM. Brassard que nous venons de désigner, de faire tout en son pouvoir pour obtenir \$200 du gouvernement afin d'aider à l'ouverture d'une route allant de la Rivière-au-Sable à Alma. Comme **vouloir**, pour la personne en question, est synonyme de **pouvoir**, les MM. Brassard se sont mis à l'oeuvre, il y a trois semaines, époque où des explorateurs étaient déjà à la recherche d'un tracé court et facile pour cette nouvelle route de colonisation. C'est l'intention de ces messieurs de rendre ce chemin passable pour cet hiver même. Cette nouvelle voie rapproche la Rivière-au-Sable d'Alma de six lieues, avantage qui n'est pas à dédaigner. Le chemin actuel entre les deux points que nous venons de nommer mesure douze lieues et la nouvelle route n'en aura que six.

"Cette nouvelle voie aura en outre un autre avantage important sur l'ancienne: le voyageur n'aura pas sur sa route la cambuse à whisky de Jean Déchêne, qui rançonne les voyageurs sans merci et qui les insulte, leur jette à la tête les injures les plus grossières, menace de les battre s'ils ne payent pas sans murmurer la note trois fois surchargée . . .

"Il est inutile de s'apesantir sur les avantages de la route nouvelle entre la Rivière-au-Sable et Alma: ils sont palpables; ils sautent aux yeux. C'est pourquoi nous avons le ferme espoir que le gouvernement, si bien disposé à notre égard déjà, ne refusera pas

la faible somme requise et que l'on pourrait envoyer, comme garanti de son bon emploi, à M. le curé d'Alma ou à M. le curé de la Rivière-au-Sable".

Le jeune curé d'Alma ne se contentait pas d'être disponible pour recevoir la "faible somme" qu'on attendait du gouvernement; il agissait sur place et au large. On en voit une preuve dans les colonnes du journal de Chicoutimi le 10 avril 1883. "Nous devons à l'obligeance de M. le curé de Saint-Joseph d'Alma, le révérend M. H.-H. Cimon, des renseignements importants au sujet du nouveau chemin entre la Rivière-au-Sable et sa paroisse Nous laissons la parole à ce monsieur, qui porte un bien vif intérêt à tout ce qui se rattache, de près ou de loin, à l'avancement de sa paroisse en particulier et à celui du Saguenay en général. Voici ce que dit M. Cimon:

"Vous me parlez dans votre dernière lettre du chemin d'Alma à la Rivière-au-Sable, d'une correspondance à faire. Ce que je puis vous dire c'est que je travaille de mon faible pouvoir à sa construction, parce qu'il marquera une nouvelle ère de progrès: Saint-Joseph d'Alma surtout, Saint-Gédéon et toutes les autres paroisses en profiteront.

"Il n'y a pas de doute qu'il se formera des établissements tout le long de la nouvelle route. Quelquefois le tracé traverse des lieux déserts, rocheux, mais la bonne terre n'est pas loin, soit du côté de la décharge du lac (rivière Saguenay), soit de l'autre côté. Ma conviction est que ce chemin décidera la formation d'une nouvelle paroisse entre Alma et Saint-Dominique (Rivière-au-Sable).

"Mercredi j'ai été à Chicoutimi pour l'arrivée de Mgr Dominique Racine, et j'ai passé par ce chemin. Je n'ai éprouvé aucune difficulté, malgré la tempête qui sévissait. Des côtes, il n'y en a pas l'ombre depuis Alma jusqu'à la rivière Dorval, c'est-à-dire sur l'espace de deux lieues. Là il s'en rencontre une qui est forte d'un côté, mais le travail de l'homme la rendra facile à franchir. En arrivant à Saint-Dominique on rencontre quelques côtes qui ne sont pas fortes.

"Le gouvernement se propose d'envoyer des explorateurs pour examiner la nature du terrain. Je serais très surpris si leur rapport n'était pas favorable à la route dont je parle.

"Les gens d'Alma fréquentent le nouveau chemin. Aujourd'hui même (le 14 mars) cinq voitures y sont montées. Vendredi, M. Marcotte, commis voyageur de la maison Thibodeau Frères & Cie, partant de Saint-Dominique, est venu directement à Alma par ce chemin et avec ses charges, puis il s'est mis en route pour Hébertville le lendemain.

"On fait des requêtes depuis Saint-Prime en descendant pour recommander cette nouvelle voie de communication qui, prétend-on, deviendra la route naturelle pour tous les habitants du Lac."

70. — ENCORE LE CHEMIN ARCHAMBAULT

Ces efforts n'eurent guère de suite. A l'automne de 1887 on réclamait encore l'achèvement du chemin Archambault, qui aurait en même temps donné une sortie à deux ou trois localités en formation et attiré des colons dans le canton Taché. "C'est une amélioration que sollicitent les colons de Mistouk, qui sont les premiers intéressés, écrivait le PROGRES DU SAGUENAY (27 octobre), et les cultivateurs de Saint-Charles-Borromée et ceux de Sainte-Anne". Et le journal ajoutait: "Nous avons préparé une requête... exposant la nécessité de ce dont nous parlons". Le même journal publiait enfin la bonne nouvelle le 3 janvier 1889: "Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le chemin Dorval, la plus courte voie de communication entre Chicoutimi et Saint-Joseph d'Alma, sera ouvert tout l'hiver. Des campes seront tenus le long du trajet et pourront donner abri aux voyageurs en cas de besoin.

"La distance de la Rivière-au-Sable à Alma par le chemin Dorval n'est que de six lieues, tandis qu'elle est de plus de quinze lieues par Hébertville. Tous ceux qui portent intérêt aux deux paroisses d'Alma et de Saint-Gédéon et à la mission de Saint-Coeur-de-Marie se réjouiront de cette nouvelle comme nous. M. François Gagné, commerçant important d'Alma, fait charroyer tous ses effets de Chicoutimi par le chemin Dorval."

Vingt ans après la visite du ministre, on avait fini par oublier le nom d'**Archambault** mais on avait le chemin.

Celui du côté sud, préconisé par le curé Cimon d'Alma et par les principaux citoyens de la Rivière-au-Sable, utilisé un moment, est disparu de la circulation sans bruit, enfoui dans l'oubli sans épitaphe.

71. — LES CHEMINS LOCAUX

On ne se désintéressait pas pour cela des chemins locaux; il en est question à la plupart des séances du conseil municipal. Celui-ci était fidèle à nommer et remplacer au besoin les "inspecteurs de voirie", à leur demander des rapports et à faire des règlements pour la confection et l'entretien des routes. C'est ainsi qu'en mai 1879 (le 5) on nommait Thaddée Gaudreault "surintendant spécial pour tracer le chemin depuis le ruisseau Rouge (jusqu'à) la continuation du rang Saguenay", section de chemin qui avait causé des désaccords; qu'à la séance de juillet on décidait que "chaque rang ferait ses travaux" (dans les chemins) et qu'on fixait le tracé de la petite route conduisant du rang IX à la chapelle.

Par la suite on opérait au besoin les changements de parcours jugés nécessaires et on ordonnait des améliorations de toutes sortes. En 1881 on prolongeait, mais sous forme de "bon passage" seulement, le chemin de l'île jusqu'à la baie Trépanier. Celle qu'on appelait "route du rang Neuf" (rang IX) avait été ouverte avant cette date. Elle "partait de la Petite Décharge au pied du rapide du Carcajou, au débouché du rang Saguenay, et suivait la route actuelle d'Alma à Saint-Bruno jusqu'au trait-carré entre les rangs IX et VIII; la suite était la "ligne à Georges Lebel". L'entretien de cette "route du IX" jusqu'au chemin de front du rang Saguenay était à la charge des habitants du rang IX. Ils étaient aussi chargés d'entretenir celle qui conduisait de leur rang à la chapelle et qui passait entre les lots 13 et 14. A la séance de juillet 1885 le secrétaire-trésorier était chargé de "faire une répartition et un partage de la route du quatrième rang de Labarre et de celle du neuvième rang de Signay, et que des piquets soient plantés à chaque part et que le nom du propriétaire soit écrit sur les piquets". — A cette époque, et jusque vers 1915, dans la région, nombre de routes allant d'un rang à l'autre avaient sur leur parcours une suite de petits piquets placés à des distances variables pour marquer les "parts de route" que chacun des habitants des rangs concernés devait entretenir.

Au printemps de 1886 le conseil ordonna le prolongement du chemin de l'île depuis la baie Trépanier jusqu'au bout de l'île et l'ouverture d'une route jusqu'au rang V. On reçut pour ce travail un subside de \$300. L'année suivante le chemin du rang III était prolongé à son tour jusqu'à la tête de l'île.

Il en fut ainsi des chemins et routes du canton Labarre; en 1895 tout le réseau des chemins dans la municipalité était fait.



Ouverture d'un chemin de colon

Depuis l'automne de 1892 les routes du côté sud conduisaient au chemin de fer. Les gens d'Alma n'avaient pas pu obtenir le passage de la voie ferrée dans leur territoire; on avait seulement réussi à le rapprocher jusqu'à Saint-Gédéon et jusqu'à la zone de terrain solide entre la savane d'Hébertville et celle de Saint-Bruno. Une gare avait été établie près de la traverse du bras de la rivière Bédard; elle était la "Station d'Hébertville", à huit milles et demi de l'église d'Alma. Le premier char de marchandises était arrivé à cette gare le 27 octobre. Depuis lors on bénéficiait de plus en plus de cet avantage. Le problème était toujours le mauvais état de la route qui conduit à cette gare mais qui était quand même préférable au trajet d'Alma à la gare de Saint-Gédéon.

71-a. — LE QUATT'ROUES

La voiture de luxe d'alors était le quatt'roues à planche. Trois, quatre ou cinq planches l'une à côté de l'autre et séparées par une fente large d'un doigt étaient fixées par les bouts à une barre portant sur l'essieu. Vers le milieu de la longueur était placé un siège muni d'un abri en toile caoutchoutée pour protéger contre le soleil et la pluie. Ce siège était déplaçable; attaché à la planche



Quatt'roues à planche, avec petit siège

au moyen de boulons, on pouvait le reculer pour donner place en avant à un "petit-siège", sans couverture d'abri, pour le cocher et une autre personne. L'élasticité de la planche, supportée seulement par les bouts, avait le double effet d'atténuer la vibration



Quatt'roues à planche, avec siège couvert

produite par le roulement des roues à bandage de fer et d'accroître les secousses produites par les cahots de la route, agrément discutable et souvent discuté. Beaucoup de quatt'roues étaient faits par le charron local. Le quatt'roues devait céder graduellement la place au **boggué** (de l'anglais **boghei** ou **buggy**) à ressorts d'acier*, voiture importée, et finalement disparaître avec l'invasion de l'automobile.

72. — LA TRAVERSE DE LA GRANDE DÉCHARGE

Il faut joindre au réseau des chemins la "traverse" de la Grande Décharge, qui mettait les colons du canton De l'Isle en communication avec l'île d'Alma. Le curé d'Alma avait pris charge de la mission de Saint-Coeur-de-Marie à l'automne de 1883. A partir de ce moment les colons de là se trouvaient rattachés à Saint-Joseph d'Alma pour beaucoup de choses et il était devenu nécessaire d'avoir un service de traverse sûr et régulier. Ce service fut d'abord confié à un résidant de Mistouk, Joseph Fleury. A la séance du 8 novembre 1886 le conseil municipal d'Alma décidait "que les vaisseaux faits aux frais du gouvernement local (i.e. provincial) pour traverser la Grande Décharge soient donnés au soin d'Alfred Rousseau et François Maltais et que M. François Gagné soit leur caution pour le temps et l'espace d'hui au premier lundi de mars prochain", et que "les messieurs Joseph Fleury père et fils soient déchargés de ces vaisseaux qui étaient à leurs soins". En même temps, Rousseau et Maltais s'obligeaient à "se servir de la traverse pour passer toutes les personnes qui en auront besoin, aux prix suivants : 1° cinquante centins** pour un cheval et sa charge, 2° vingt-cinq cents pour les extras, 3° dix cents par tête pour plusieurs ensemble."

Une communication du curé Cimon au journal Le REVEIL DU SAGUENAY, datée du 15 mai 1887, contient une brève description du système: "Deux chaloupes pontées pouvant porter facilement deux voitures attelées avec leurs charges font la traverse; c'est **"la Providence"**.

* En France on appelait cette voiture un phaéton.

** A cette époque on avait introduit le mot "centin", de forme plus française, pour remplacer le mot anglais "cent". Les livres et l'enseignement disaient "un centin" et les gens disaient "une cenne". Centin est disparu et on est resté avec le mot bâtard **cent**, qui s'écrit comme cent (100), qui se prononce à l'anglaise, et qui ne sait pas s'il est masculin ou féminin.

La traversée se faisait à partir de la rive nord de la Grande Décharge entre les lots 21 et 22, à environ deux tiers de mille de l'église de Saint-Coeur-de-Marie, et la rive opposée sur l'île d'Alma à deux tiers de mille plus bas, entre les lots 17 et 18, où une route fut ouverte pour conduire au grand chemin de l'île.



Le bac et la traverse de la Grande Décharge - (Photo Notman de l'Université McGill)

Ce service étant surtout nécessaire à la population du côté nord de la Décharge et du lac Saint-Jean, il passa bientôt sous le contrôle de la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie. Au mois d'octobre 1890 c'est elle qui fixa un nouvel horaire pour les traversées: l'avant-midi "suivant les heures du contrat"; l'après-midi, départs du côté nord à midi et demi et 3 heures et demie; départs du côté sud à 1 heure et demie et 4 heures et demie. En novembre elle décidait: "que la **berge** (la barge) du gouvernement reste pour le besoin de la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie à condition qu'elle ne reste pas de l'autre côté du canal; le soir elle devra être mise à la clef avec une chaîne et un cadenas et la clef devra rester chez M. Joseph Fleury, et celui qui aura la clef sera responsable de la **berge**". A sa séance du premier avril 1891 le conseil municipal d'Alma décidait d'accepter "les conditions passées par le conseil de Saint-Coeur-de-Marie pour une ligne de traverse sur la Grande Décharge"; et il semble avoir gardé généralement cette attitude dans les diverses occasions où il eut à intervenir. Le 3 août il votait une résolution à l'effet que "le mardi et le ven-

dredi . . . le postillon de Saint-Coeur-de-Marie devra avoir droit de passer sur le bac de la traverse de la Décharge un des premiers".

A l'occasion de nouvelles conditions formulées par le conseil de Saint-Coeur-de-Marie lors de la demande de soumissions pour la traverse, celui d'Alma adopta, le 6 mars 1893, la résolution suivante: "Que le règlement passé par le conseil de Saint-Coeur-de-Marie dans le cours de février dernier concernant la traverse de la Grande Décharge du lac Saint-Jean soit accepté à la condition que si le gouvernement donne un octroi il soit réparti sur les abonnés tant à ceux de Saint-Coeur-de-Marie et à ceux de Saint-Joseph d'Alma, et ce conseil se réserve le droit de voir à ce que les traversiers soient des hommes compétents". Les soumissionnaires, D. Harvey et Joseph Fleury fils, furent acceptés "à la condition que ces messieurs s'engagent à coucher au campe au bord de la Décharge tous les samedis soir".

Les octrois du gouvernement et des municipalités furent supprimés après la construction du pont de Taché (1894), mais le bac et ses auxiliaires continuèrent à fonctionner pendant une couple d'années encore. Le 4 mai 1896 le bac était vendu au dernier traversier, Michel Harvey, et la barge vendue à François Gagné. Les deux routes conduisant aux débarcadères furent fermées: celle de l'île d'Alma en septembre 1897; celle du canton De l'Isle fut laissée à la disposition des propriétaires d'îles voisines.

Les responsables de la traverse avaient été successivement:

Joseph Fleury, 1884-1886,
Alfred Rousseau et François Maltais, 1886-1890,
William Simard et Pitre Maltais, 1891-1893,
D. Harvey et François Fleury, de 1893 à octobre 1894,
Michel Harvey, du 1er novembre 1894 aux "premiers chemins d'hiver",
Michel Harvey et Joseph Fortin, 1895.

CHAPITRE TREIZIEME

L'ERE DES PONTS

73. -- SUR LA PETITE DECHARGE

Entre les deux principales parties de la localité, l'île d'Alma et le canton Signay, il n'y avait qu'un seul pont sur la Petite Décharge: celui qui avait été construit en 1873 sous la surveillance de Damase Boulanger. Il avait subi l'année suivante des avaries considérables, qui avaient été réparées au prix de \$600. Il fut de nouveau réparé en 1880 et les frais dépassèrent le montant de l'octroi de \$1,500 obtenu à cette fin. En 1884, il coûta encore, avec la terrasse et le petit pont qui y font suite du côté de l'île d'Alma, \$805.88 de réparations, exécutées cette fois par Elisée Labrie. Il exigeait toujours certains ménagements, car en décembre 1885 le conseil votait une résolution à l'effet "qu'il soit mis un avis aux deux bouts du pont de la Petite Décharge défendant de ne pas trotter sur le dit pont sous les pénalités exigées par la loi". Un octroi de \$800 fut encore accordé en 1886 et c'est encore Elisée Labrie qui eut charge des travaux. On demanda ensuite à le **peinturer**. A l'automne de 1889 le gouvernement consentit à fournir la peinture à condition que la municipalité paierait le travail. Ce travail faisait la toilette de la surface mais ne réglait pas le problème de la sécurité, car peu après il fut question de le remplacer.

74. -- UN PONT DE FER

Le 22 janvier 1891, à Québec, le premier ministre Honoré Mercier, accompagné du ministre des Travaux publics, l'honorable Pierre Garneau, recevait dans son salon particulier trois délégués d'Alma: le curé Cimon, le député Marcotte et le négociant François Gagné, "qui allaient demander au gouvernement de vouloir bien se charger de la construction d'un pont métallique sur la Petite Décharge entre l'île d'Alma et le canton Signay. L'honorable Mercier et son collègue ont promis de prendre la chose en sérieuse considération". Les ministres prirent en effet la chose au sérieux. Quelques jours après (26 janvier) le curé Cimon communiquait au conseil d'Alma une réponse à cette démarche: une lettre par laquel-

le le gouvernement annonçait qu'il consentait à faire construire un pont métallique sur la Petite Décharge à condition que la municipalité d'Alma verserait "entre les mains du commissaire des Travaux publics la somme de \$2,000", et le conseil acceptait cette participation financière pour avoir un pont en métal, y mettant comme condition "que le pont une fois achevé appartiendrait à la municipalité, qui devra en prendre soin et l'entretenir indéfiniment. On ne devra pas prélever de péage sur ce pont". A l'assemblée spéciale tenue le 27 avril 1891 pour faire autoriser l'emprunt de \$2,000 à cette fin le vote fut de "102 votants pour le règlement (d'emprunt) et personne contre". C'est l'abbé Cimon qui fut chargé d'aller à Québec négocier l'emprunt; il le fit avec un succès qui valut un vote de remerciement de la part du conseil.

Les choses ont d'abord été vite quant à la réalisation. Le journal L'ELECTEUR annonçait le 29 juin que le contrat pour les travaux en maçonnerie avait été accordé à François Lemoine de Coaticook et que les soumissions pour la superstructure étaient demandées pour le 28 juillet. Une notule parue dans le journal régional le 13 août 1891 dit: "Le pont en fer reliant l'île d'Alma à la terre ferme est commencé depuis vendredi". Une note plus précise inscrite par un résidant le lundi 3 août 1891 indique: "On commence à construire le pont de fer d'Alma". Le même écrit: "12 septembre, a lieu la pose de la première pierre du grand pont en fer de Saint-Joseph d'Alma". Pourtant c'est seulement le 13 même que le conseil autorisait l'acquisition "des terrains requis pour la construction des culées, des abords et du chemin d'accès au pont métallique maintenant en voie de construction... à la condition expresse que les propriétaires... les donneront gratuitement". A la séance de septembre le conseil chargeait son secrétaire de "notifier l'entrepreneur du pont métallique, M. Lemoine, que s'il trouve pas le pont de la Petite Décharge assez solide pour passer les matériaux du pont métallique sans accident, que le conseil veut pas en être responsable".

Le 9 novembre (1891) le conseil votait une protestation "contre les travaux de terrassement du pont métallique de la Petite Décharge, vu que tous les contribuables de cette paroisse sont d'avis que ces travaux ne sont pas faits pour arrêter la rigueur de la grosse eau". Copie de cette résolution devait être adressée au ministre des Travaux publics. Dix mois plus tard, le 5 septembre

1892, il autorisait le maire et le secrétaire à "protester le gouvernement de faire faire un mur de pierre cimenté du côté sud du pont en fer pour conserver la terrasse". Un petit compte accepté par le conseil le 2 janvier 1893 "pour travaux faits dans le pont de la Petite Décharge" indique bien que le vieux pont était encore en service et donc que le nouveau n'était pas terminé.

Pendant ces délais on avait décidé de construire aussi en acier le petit pont sur le canal où passait la glissoire, entre l'île Sainte-Anne et l'île d'Alma, et qui fait suite à celui auquel on travaillait depuis le commencement d'août 1891. Les matériaux des deux furent préparés par la compagnie du Crédit Général de Belgique. L'ingénieur de cette compagnie, un M. Lacroix, arrivait à Québec au début d'octobre 1892 avec ce matériel à bord du **Cynthiana**. Dans une entrevue au journal L'ETANDARD il donnait les renseignements suivants. Pour le pont de la Décharge: "182 pieds de longueur, 17 pieds de largeur et 23 pieds de hauteur au milieu; pesant: 140,000 livres; pour l'autre: 75 pieds de longueur, 17 pieds de largeur et 8 pieds et ½ de hauteur; pesant: 35,000 livres". On devait poser les deux ponts "le plus promptement possible".



Le pont de fer sur la Petite Décharge

Ensuite c'est le silence. Aucune nouvelle des travaux de construction ni de l'achèvement du pont n'apparaît dans les journaux, dans les délibérations du conseil, dans les cahiers des prônes. Heu-

reusement un chroniqueur a noté dans son calepin: "Mai 1893, 1er, lundi. — La première voiture passe sur le pont en fer d'Alma. C'est papa qui est dans la voiture". Ce papa était Arthur Boulanger. Les deux ponts de fer furent éprouvés techniquement le 4 mai. Le 13 mars précédent, au conseil municipal d'Alma, on autorisait le secrétaire-trésorier à "écrire au ministre des Travaux publics... pour lui demander d'abandonner et céder à la municipalité le vieux pont en bois qui est remplacé par le pont métallique..."

La réponse à cette demande se fit attendre; ce n'est qu'un an plus tard, le 5 mars 1894, que le conseil décida "que le pont en bois sur la Petite Décharge soit vendu par soumissions, qui seront reçues... d'hui au 6 courant à 7 heures du soir..." Le ministre avait autorisé la chose "à la condition d'employer le produit de la vente du dit pont à la construction d'un pont sur la rivière Bédard dans le 9e rang de Signay".

Le nouveau pont sur la Bédard fut construit en 1894 par Anselme Asselin d'après un plan fait par Elie Gagnon, qui en dirigea les travaux. Il fut accepté par le conseil municipal le 9 juillet.

Les ponts en fer de la Petite Décharge ne furent bénits que le 19 août 1895 en même temps que le pont de Taché sur la Grande Décharge.

75. — LE PONT DE TACHE

Le cours de la rivière Saguenay était le gros obstacle au progrès des établissements qui se multipliaient le long de sa rive nord, et on le ressentait davantage après 1892, alors que le chemin de fer venait mettre les localités de la rive sud en communication avec les marchés.

Dans sa partie supérieure, celle qui est formée par les deux Décharges et qui intéresse immédiatement la région du Lac Saint-Jean, il y avait très peu d'endroits où le cours d'eau était franchissable, et partout il était dangereux, même impraticable en certaines saisons. Le service de traverse au moyen d'un bac entre Saint-Cœur-de-Marie et l'île d'Alma ne fonctionnait que lorsque la Décharge était libre de glaces; l'hiver les communications étaient pratiquement impossibles; des cages construites dans le but d'arrêter les glaces pour en faire un "pont" utilisable n'avaient donné aucun résultat.

C'est dans le PROGRES DU SAGUENAY qu'on trouve le premier appel en faveur du projet hardi de construire un pont sur la Grande Décharge. Au cours d'un article élaboré sur les travaux publics dont la région avait un besoin urgent, on consacre à ce sujet un long paragraphe dont voici l'essentiel. "Une question importante est celle de la traverse de la Grande Décharge depuis l'île d'Alma jusqu'à Saint-Coeur-de-Marie. Ceux qui connaissent les lieux savent que le pont de glace ne s'arrête pas dans la Grande Décharge et qu'en hiver les communications... sont presque impraticables. Le gouvernement fédéral a fait construire une belle et bonne cage en vue de faire arrêter le pont (de glace), mais cet essai a été sans résultat; on demande maintenant la construction de deux nouveaux quais... Selon nous, la glace n'arrêtera pas plus avec deux nouveaux quais... (On en donne ici la raison). Au lieu de faire deux nouvelles cages, pourquoi des efforts ne sont-ils pas faits pour engager le gouvernement fédéral à construire un pont devant relier Alma à Saint-Coeur-de-Marie?... Un pont sur la Grande Décharge mettrait la courageuse population de Saint-Coeur-de-Marie en communication permanente avec Saint-Joseph d'Alma et la voie ferrée, et ce serait pour le nord du lac Saint-Jean l'ouverture d'une ère de prospérité à laquelle cette partie du comté est bien prête, grâce au vaste champ qu'elle offre à la colonisation."

La proposition eut des suites immédiates. Au mois de janvier 1893 la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie préparait une requête en ce sens et délégua le curé de la paroisse, l'abbé Joseph Renaud, à Québec pour la présenter et l'appuyer par les renseignements et l'argumentation nécessaires. Quelques jours plus tard, l'évêque de Chicoutimi en personne, Mgr Michel-Thomas Labrecque, et les députés Joseph Girard et Honoré Petit renouvelaient la démarche et recevaient des ministres la promesse de "donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite". On ne laissa pas refroidir le bon vouloir des ministres; avant la fin de février le curé Lavoie se rendait à Québec au nom du conseil municipal pour avancer les choses. Peu après commençait le bûchage du bois du futur pont. Le PROGRES DU SAGUENAY soulignait l'importance du fait dans un article éditorial le 15 février.

On en prit d'abord dans le voisinage, mais il fallut bientôt aller à des distances de plus en plus grandes, car les chantiers qui

opéraient depuis plus de quarante ans dans les forêts du Lac Saint-Jean avaient réduit la quantité de bois utilisable pour une telle construction; pour ce travail important les dimensions et la qualité requises étaient difficiles à trouver. On n'acceptait dans la construction du pont (piliers et charpente) que des pièces d'épinette rouge d'au moins trente-cinq pieds de longueur et de douze pouces de diamètre équarries. "Des arbres qui donnent ça on n'en voyait jamais deux à la fois dans la forêt", dit un vétéran de l'oeuvre. Ainsi il fallut aller en chercher jusqu'aux îles à Saint-Gédéon, à la Station d'Hébertville, du côté sud, et du côté nord jusqu'à Saint-Henri et à la chute McLeod sur la rivière Péribonka. Le plus grand bois a été pris en grande partie "dans la grosse montagne du 5ième rang de Saint-Nazaire".

Les pièces étaient équarries dans la forêt même avant d'être transportées; on les divisait ensuite sur place à la scie de long à main, quand il y avait lieu, pour obtenir les plançons de moindre grosseur qui entraient dans la charpente.

La conduite de ces opérations était confiée à François Maltais dit "Français".

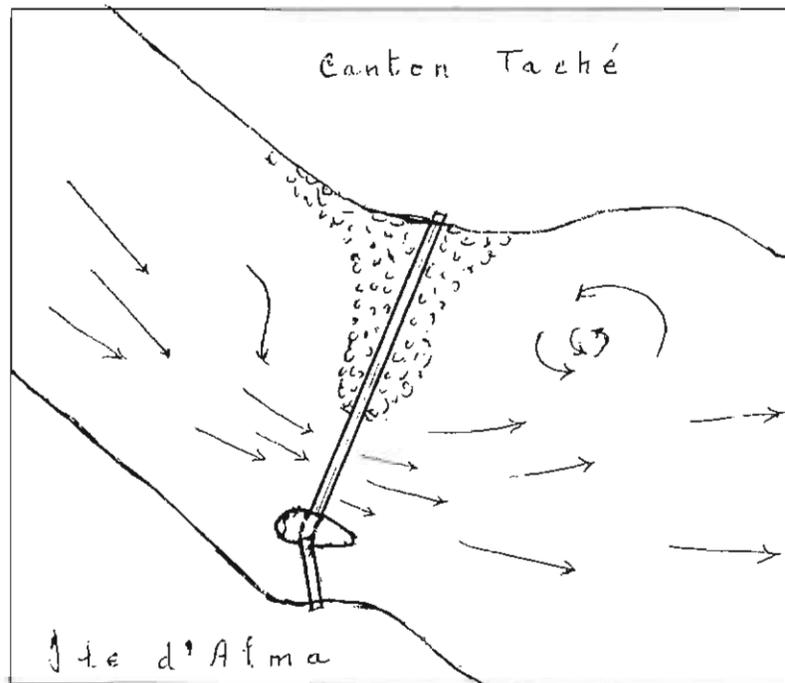
Les chantiers d'abattage et de transport du bois furent interrompus "à la fonte des neiges". Pendant l'été on fit ouvrir des chemins entre le site du futur pont et les localités d'Alma et de Saint-Coeur-de-Marie; mais ce n'est pas sans inquiétude qu'on vit ensuite l'inaction se prolonger. On en retrouve les échos dans une "Chronique du Lac Saint-Jean" venant d'Hébertville et datée du 29 septembre 1893. "La reprise des travaux du pont de bois sur la Grande Décharge est... l'événement remarquable de la semaine. Ce n'est pas sans un profond sentiment de plaisir que ces pauvres colons situés plus au nord ont vu arriver le directeur des travaux, monsieur Joseph Bureau, pour reprendre ces travaux qu'ils croyaient remis indéfiniment..."

L'auteur de la dite chronique ayant formulé des critiques au sujet de la venue d'ouvriers étrangers et des maigres salaires offerts à ceux de la région, la population d'Alma craignit des mauvais effets de ces observations et tint une assemblée spéciale pour dégager sa responsabilité de ces propos et pour voter une protestation. Y eut-il chantage ou simples froissements? En tout cas la chose prit une telle importance que le 2 décembre le conseil mu-

nicipal d'Alma envoyait le curé de la paroisse, l'abbé Héracléus Lavoie, "en délégation auprès des ministres de Québec pour obtenir la reprise des travaux du pont sur la Grande Décharge".

L'effet fut immédiat: avant la fin du mois on commençait les travaux de construction du pont.

La place du pont avait été choisie par l'ingénieur du gouvernement fédéral, Joseph Bureau. Le pont touchait aux deux comtés: son extrémité sud s'appuyait sur l'île d'Alma (lot 9 du rang IV), dans le comté de Lac-Saint-Jean, et son extrémité nord sur un coin (lot 42 des rangs II et III) du canton Taché, dans le comté de Chicoutimi, ce qui lui valut la désignation de "pont de Taché".



Site du pont de Taché

C'était apparemment le lieu le plus favorable. Du côté d'Alma un îlot de roche séparé de la terre ferme par un canal peu profond qui était pratiquement à sec quand les eaux de la rivière étaient basses, permettait d'épargner les frais d'une longue travée; cet îlot

offrait de plus l'avantage d'un éperon de rocher solide taillé comme exprès à la bonne hauteur pour servir de pilier au pont. En face, sur une largeur de 220 pieds, le lit de la rivière se creusait subitement en profondeur insondable, formant un canal géant où l'eau passait en un courant si violent qu'il était impossible d'y arrêter une pièce de bois ou quoi que ce fût. C'était la passe difficile. Au delà de ce canal une masse rocheuse barrait le cours de la rivière jusqu'à sa rive nord et se trouvait presque entièrement découverte pendant la saison d'hiver, alors que les eaux étaient basses.

L'entreprise était singulièrement hasardeuse. L'ensemble, qui comprenait six gros piliers, 752 pieds d'arches et plus de 300 pieds de charpentes d'avant-ponts, requérait une quantité énorme de bois, et de bois choisis. Il fallait absolument terminer le gros ouvrage avant la crue des eaux du printemps. Il fallait surtout trouver le moyen de jeter au-dessus de ce qu'on appelait "le gros canal" une arche de pont toute d'une pièce, sans appui possible autre que les piliers de ses deux extrémités, distants l'un de l'autre de 220 pieds. C'est cette partie de l'ouvrage qui fut la merveille du pont de Taché.

La responsabilité de la construction reposait sur un homme de Saint-Raymond de Portneuf, Georges Barrette, jeune homme de 22 ans qui, dit-on, ne savait ni lire ni écrire. Il avait solutionné ses problèmes de technique en construisant un petit modèle de l'arche principale du pont et il faisait mentalement tous les calculs de forces et de dimensions. Il avait comme maître charpentier un compatriote de Saint-Raymond, Antoine Alain, âgé d'une quarantaine d'années, avec qui il s'entendait parfaitement. Un homme d'Alma, Louis Lebel, avait la charge de construire les ponts temporaires et échafaudages de toute espèce sur lesquels se faisait l'assemblage des charpentes du pont.

Celles-ci devaient être complètement assemblées, sans qu'il y manquât une cheville, avant d'être dressées sur place. Il fallait construire d'abord, d'un pilier à l'autre, un véritable pont, que les gens appelaient "tracel" (de l'anglais **trestle**, tréteau, chevalet), sur lequel on assemblait à plat la charpente d'un des côtés de l'arche du pont; le côté complètement achevé, on devait le dresser verticalement tout d'une pièce au moyen de palans, le fixer dans cette position et construire sur le même palier l'autre côté, qui devait

être dressé à son tour; on devait les lier ensuite l'un à l'autre et construire entre les deux le reste de la charpente et les pavages. Une fois les deux côtés levés le pont se portait lui-même, mais jusque là la présence et la solidité du tracel étaient indispensables. C'était le problème vital.

Aussi lui donnait-on la première attention. Pendant que le chantier de construction opérait partout, on réservait pour le "gros canal" les meilleurs hommes, lesquels étaient nécessairement peu nombreux à cause de l'espace très restreint où on pouvait travailler et à cause des dangers auxquels on était constamment exposé; on exerçait une surveillance étroite sur les moindres détails et on exigeait une précision parfaite dans l'exécution. Cette précaution était une condition essentielle.

On comprend que tous les incidents de l'histoire de cette construction soient restés gravés dans la mémoire de ceux qui y ont participé. Nous avons eu la bonne fortune d'en rencontrer plusieurs, spécialement MM. Johnny Tremblay "à Jean", d'Alma, un des contremaîtres, qui en a "eu connaissance pour y avoir travaillé du commencement à la fin"; Onésime Harvey, de Saint-Coeur-de-Marie, qui dit: "J'ai commencé avec le premier arbre, avec Johnny Tremblay et François Maltais, et c'est moi qui ai ramassé les outils quand tout a été fini, avec Georges Barrette et Antoine Alain... J'ai constamment travaillé sur place, sous la conduite d'Alain, et je n'ai pas manqué une heure"; Phydime Lavoie, de l'île d'Alma, qui dit de même: "J'en connais quelques chose, j'y ai travaillé tout le temps"; Cléophe Girard, alors d'Alma (plus tard de Saint-Gédéon), que son travail retenait constamment sur place et qui était en rapport avec tous les hommes; et nombre d'autres. Les détails recueillis ont été soigneusement fixés par écrit à mesure, comparés et vérifiés. Il est opportun de signaler ces témoins pour donner appui aux faits de nature extraordinaire qu'enregistre l'histoire de la construction de ce pont.

La première opération fut la construction du tracel sur le gros canal; on chercha par les moyens ordinaires à faire prendre de la glace pour s'y appuyer. Mais dès qu'on avait réussi à fixer quelques pièces dans le bord de l'eau et à placer des embarras pour arrêter et faire former la glace la force du courant emportait tout et il fallait recommencer. On avait beau choisir les plus gros troncs d'arbre et les utiliser tout entiers, prendre les précautions

les plus minutieuses, attacher les pilotis aux arbres du rivage au moyen de câbles, tout cédait sous la poussée du courant.

"Il y avait trois semaines qu'on travaillait à faire prendre de la glace, dit un vétéran de l'entreprise, Cléophe Girard, . . . le lundi matin tout était brisé, emporté, les arbres cassés. On se demandait quoi faire. Le curé Renaud (de Saint-Coeur-de-Marie) arrive. Il voit ça; on lui dit qu'on est découragé. Il dit: "Non, reprenez-vous. D'ici à jeudi la glace sera prise. Mais il va faire froid; prenez garde que vos hommes gèlent . . ." Le fait est qu'on a eu un froid terrible. Le jeudi il y avait une bordure de glace solide; on s'en est servi pour planter des poteaux du tracel. . ."

Ces poteaux étaient des troncs d'arbres entiers assemblés bout à bout pour donner une longueur suffisante pour toucher le fond et dépasser d'environ 25 pieds la hauteur du palier du pont. On les dressait en position verticale au moyen d'un mât de charge et on les plongeait à leur pesanteur. En touchant le fond ils s'arrêtaient; on s'empressait de les fixer en place par des câbles et des traverses de bois en tous sens. On en plaçait ainsi une rangée: un de chaque côté du pont et entre ceux-là d'autres plus courts pour former des pilotis. Quand, avec le secours de la glace, une rangée était solide, on en plantait une autre cinq ou six pieds plus loin. On les joignait aussitôt au palier et, à mesure qu'avavançait ainsi le tracel on y bâtissait la charpente du pont, de manière à l'achever en même temps que le tracel lui-même.

Procédant ainsi des deux côtés du canal à la fois, on réussit à planter des pilotis jusqu'à la profondeur de 64 pieds. Au delà il ne fut plus possible d'atteindre le fond et il resta, entre les deux sections du tracel, une brèche de 70 pieds de largeur qu'il fallait fermer autrement, au-dessus du courant en "ciré" toujours à l'eau claire.

On attachait l'un au bout de l'autre trois troncs d'arbres pour avoir la longueur suffisante et on réussit à les passer au moyen de câbles et à les placer en travers du canal. Une série de poutres semblables placées l'une à côté de l'autre compléta le tracel, formant une sorte de pont suspendu porté sur les deux extrémités avancées des pilotis.

On s'empressa d'achever l'assemblage du premier côté de l'arche, qui fut dressé dans la première semaine de mars. C'était la

charpente du côté est (vers le bas du courant); elle fut laissée légèrement inclinée, afin que sa pesanteur la protégeât contre le risque d'être renversée par un coup de vent. On commença sans délai la charpente de l'autre côté.

Ce travail était particulièrement délicat et difficile. Il était exécuté par Antoine Alain personnellement avec l'aide des hommes les plus adroits. Barrette disait à Alain: "Cette arche-là, il faut qu'elle soit à toute épreuve. Je ne veux pas qu'un autre que toi y mette la main. Il faut que tous les ajustages soient parfaits, qu'il n'y ait pas un joint où on puisse passer une lame de couteau". Et ça fut ainsi.

Barrette, lui, surveillait l'exécution et rajustait les mesurages. Tous les jours il prenait les sondages, les niveaux, vérifiait les mesures. Il y avait continuellement des rajustements à faire, parce que le tracel faisait toujours défaut quelque part, et Lebel, qui en avait la charge, travaillait sans relâche à remplacer et rectifier. Tous les matins on trouvait un certain nombre de "chandelles" — c'est ainsi qu'on appelait les poteaux des pilotis — coupées sous la glace, ce qui faisait fléchir le tracel et fausser les mesures. Il fallait percer la glace et remplacer les pièces emportées, puis rétablir l'exactitude du palier.

Un moment tout faillit être emporté. Les glaçons amenés d'en haut par le courant avaient épaissi le barrage sous le pont et l'eau commença à le soulever. Nombre de **chandelles** étaient cassées, le tracel déformé. La charpente de l'arche en construction était tellement tordue qu'il n'y avait plus moyen d'y travailler. "C'était le 19 de mars, dit le vétéran Cléophe Girard; Barrette nous dit: "Avertissez le curé Lavoie..." J'arrive à l'église et je fonce au confessionnal. Monsieur Lavoie ouvre le guichet et dit: "Le tracel?" Je réponds: "Si la glace ne part pas, dans une heure tout sera "brisé". Monsieur Lavoie fait un grand soupir et dit: "Elle va par-tir", et de fait elle a parti à ce moment-là." — Si le rapport est exact, comme il y a lieu de le croire, étant de celui même qui a fait la démarche et corroboré en substance par d'autres, c'est une chose assez étonnante que la glace n'ait pas emporté avec elle tous les pilotis, auxquels elle était soudée et qui résistaient à peine à la force du courant quand elle les tenait là.

C'est donc sur un tracel au-dessus de l'eau libre que le second côté de l'arche du gros canal fut achevé. Il fut levé le 9 avril.

L'opération fut un événement, sinon une aventure, et on douterait de certains détails si on n'avait pas la concordance des témoignages pour rassurer.

La crue des eaux avait commencé; plusieurs **chandelles** avaient été emportées et il n'était plus possible de les remplacer; le tracel affaibli menaçait de partir d'un moment à l'autre.

Pour dresser debout la charpente, dont le poids était énorme — elle mesurait 220 pieds de longueur et 20 pieds de hauteur et elle était faite de lourds plançons d'épinette rouge de cinq pouces d'épaisseur — on avait une série de 22 palans doubles, attachés d'une part à divers points au sommet de la charpente et d'autre part au haut des poteaux du tracel alignés le long du pont. Malheureusement plusieurs de ceux-ci, étant rompus, se trouvaient sans appui solide et n'offraient que peu de force aux palans qui y étaient attachés; la charge était répartie sur les autres, ce qui surchargeait d'autant les poteaux.

Il y avait à chaque palan un homme attelé à un câble qu'il tirait en l'enroulant sur un treuil muni de longues poignées. Les hommes étaient dans l'eau à mi-jambe. Ils tiraient avec ensemble et la charpente montait lentement. Elle était dressée à environ 45 degrés quand soudain tout parut céder. Les hommes lâchèrent prise et se précipitèrent aux bords. Mais les deux curés, qui assistaient à la manoeuvre, crièrent: "Pas ça! Restez à vos places; il n'y a pas de danger!" Les hommes reprirent leurs câbles, qui étaient restés tendus, sans se relâcher, et ils achevèrent sans effort la montée de la charpente. On appuya celle-ci à chaque bout au moyen d'une petite perche de trois pouces de diamètre, qu'on n'eut pas même le temps de clouer. A ce moment le tracel, glissant par le fond, partit tout d'une pièce, malgré un câble de trois pouces qui cassa comme une ficelle, et descendit dans l'abîme du courant sans toucher les deux charpentes du pont, qui restèrent suspendues presque sans appui. — Un fait surprenant, dont tous les témoins furent particulièrement frappés, c'est que pas un seul des 22 palans ne resta accroché; les attaches qui les liaient fortement au sommet des poteaux glissèrent toutes d'elles-mêmes à mesure que le tracel s'enfonçait, et aucun des poteaux ne frôla la charpente à peine en équilibre.

"Sans les curés ce pont-là ne se serait jamais bâti", disent unanimement les témoins de l'oeuvre. C'est un verdict qu'on peut

accepter sans peine quand on sait que c'est la seule circonstance où il s'est formé de la glace à cet endroit et quand on sait la part active que les prêtres des deux localités les plus immédiatement intéressées ont prise à sa réalisation et à la protection des ouvriers. Malgré des dangers multiples et constants, tout le travail a été fait "sans qu'on noie une égohine". Seul un homme, une fois, est tombé à l'eau: Johnny Tremblay, et il était vivant en 1947 pour le dire.



Le pont de Taché : Vu d'en haut

L'assemblage de l'arche du gros canal fut terminé dans ces conditions. L'autre partie du grand pont fut construite de la même manière: d'abord un des côtés de la charpente sur toute la longueur, qui était de 400 pieds et reposait sur une suite de quatre piliers et qui fut levé tout d'une pièce; puis l'autre côté. Mais le travail était relativement facile, parce qu'on était sur un fond solide pour l'opérer. Le petit pont sur le canal qui sépare l'îlot de l'île d'Alma fut levé le dernier, dans le mois de juillet: un côté le 11, l'autre le 18.

L'ensemble fut terminé au mois de septembre 1894. Ce serait dès le début du mois si on prend comme exacte une nouvelle parue dans le PROGRES DU SAGUENAY du 6 septembre, mais à la



Le pont de Taché : Intérieur de la grande arche

fin du mois seulement si on en croit un citoyen de Saint-Nazaire qui revendique l'honneur d'avoir été dans la première voiture qui fut admise à passer sur le pont, alors qu'on le conduisait au baptême. — Il s'agit de M. Arthur Villeneuve, baptisé à Saint-Joseph d'Alma le 30 septembre 1894. Les autres occupants de la voiture étaient son grand-père maternel, Eusèbe Martel, et sa grand-mère, Marguerite Belley, parrain et marraine de l'enfant.

On avait fixé la date de la bénédiction du pont de Taché au 27 septembre, à l'occasion d'une exposition et d'un congrès agricole à Hébertville; l'absence des ministres provinciaux attendus fit remettre la cérémonie à l'année suivante. Elle eut lieu le 19 août 1895, un lundi.

Ce fut un événement régional. La journée commença par une messe solennelle d'action de grâces à l'église. Le premier ministre de la province, l'honorable L.-O. Taillon, et l'honorable Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture, y assistaient. On y voyait le député fédéral et les deux députés provinciaux, le procureur du Séminaire et le maire de Chicoutimi, le gérant du chemin de fer, les curés et les maires de presque toutes les localités du Lac Saint-Jean et plusieurs du comté de Chicoutimi, une foule énorme pour l'époque. La bénédiction aurait pu se faire sans une telle démonstration et cela ne diminuerait pas l'importance du pont, mais ce déploiement est un indice de l'importance qu'avait le fait dans l'estime de ceux qui pouvaient en juger.

En même temps que le pont on a béni une croix commémorative de la protection divine dont on avait reconnu les effets de façon marquante. Cette croix, dont le bois a été remplacé quand il le fallait, était sur l'îlot entre les deux sections du pont; elle faisait partie du décor impressionnant du site du pont de Taché. On a projeté de la replacer; cette réalisation serait heureuse.

Le grand pont de Taché mesurait 620 pieds d'arches et le petit pont (sur le canal entre l'îlot et l'île d'Alma) était de 132 pieds. Les avant-ponts formaient un total de 302 pieds. C'était donc un ensemble de plus de 1000 pieds de longueur. L'arche du gros canal était plus haute que les autres parties; elle était de 20 pieds et liée à toute épreuve.

A part les deux conducteurs en chef et quelques rares hommes de main-d'œuvre, seuls les gens des localités voisines y ont travaillé. Le transport du bois et la construction représentent un travail colossal, qui a été exécuté sans machinerie, avec le moyen de simples outils: haches et herminettes, scies de long et de travers, tarières, niveaux et palans à main. On n'a pas craint de faire appel à l'aide divine et on n'a pas hésité à reconnaître son concours quand on l'a reçue.

L'entreprise a coûté en tout \$19,000, dont \$2,000 ont été fournis par le gouvernement fédéral et \$17,000 par le département provincial de la Colonisation. Le bois n'a pas coûté un sou à part le travail; même quand on l'a pris sur les terrains des particuliers, ceux-ci l'ont donné gratuitement et sans hésiter pour assurer à la région l'avantage d'un pont sur la rivière Saguenay.

"Le pont de la Grande Décharge est une véritable merveille dans sa construction", répétait-on partout. Le mot est juste. Son arche principale était la plus longue au monde en fait de pont en bois, croyons-nous. Merveille de solidité, le pont de Taché a tenu ferme pendant 52 ans. Lors de la crue extraordinaire des eaux au printemps de 1928 toute la partie du côté nord, construite au-dessus de la digue de roche, a été emportée; le pont s'est rompu au pilier et l'arche du gros canal est restée en place; il a fallu la faire sauter à la dynamite lors de la démolition du pont en 1947.

76. — L'ASPECT DU PONT

Deux photographies complètent avantageusement la description du pont.



Le pont de Taché — Ensemble vu du côté sud. Au centre, la grande arche.



Le pont de Taché. — Détail de la structure de la grande arche.

77. — UN PONT AERIEN : LE TELEPHONE

"Le téléphone fut installé à Alma en 1894", dit M. J.-Ludger Potvin, consulté en mai 1964. Il a partiellement raison. C'est le 29 août, 1894 qu'on a "commencé à poser les poteaux de téléphone à Alma". Ce détail indique que l'organisation était faite

et qu'on en était au stage de la réalisation. D'après les archives de la compagnie Bell, Joseph Gagné et son frère, fabricants de fromage à l'île d'Alma, avaient acheté des poteaux de cette compagnie à la fin de l'année 1893. À défaut de documentation plus précise, nous connaissons, grâce à des notes prises au jour le jour par un jeune d'Alma, la date du commencement des travaux d'installation, donnée plus haut, et les détails qui suivent.

En 1895, 30 juin, dimanche: — "Le téléphone relie Alma à Hébertville".

1er juillet: — "Alma est reliée à Saint-Gédéon par le téléphone".

6 juillet: — "Alma est reliée par le téléphone à toutes les paroisses du Lac Saint-Jean, jusqu'à Roberval".

Une semaine plus tard, le journal annonçait la formation de "La Compagnie coopérative téléphonique des comtés du Lac-Saint-Jean et de Chicoutimi", dont le nom indique suffisamment le caractère. Arthur Boulanger en faisait partie comme représentant d'Alma. Joseph Girard, M.P.P., qu'on reconnaît comme le promoteur de l'entreprise, représentait Saint-Gédéon. La Compagnie demandait une charte et fixait son siège principal d'affaires à Hébertville.

À Alma le bureau central du téléphone fut placé chez J.-Nil Tremblay, forgeron.

CHAPITRE QUATORZIEME

PROGRES AGRICOLES

A Alma, la vie économique et, on peut dire, le progrès matériel et ce qui en dépend reposaient alors uniquement sur l'agriculture.

Un tableau de vers 1895 indique qu'à cette époque tous les lots du territoire d'Alma dans le canton Signay étaient occupés. Ça devait être ainsi dans l'île et dans la grande partie du canton La-barre. Il manquait, sur chacune de ces terres, d'en achever la mise en rendement, en quoi il restait beaucoup à faire. Cependant la plupart des propriétés pouvaient faire vivre leurs occupants.

Plus d'une fois les années avaient été mauvaises pour les colons d'Alma. Ce fut là comme un peu partout au Saguenay et plus particulièrement dans la vallée du Lac Saint-Jean; dans les débuts du défrichement les gelées étaient souvent hâtives à l'automne et même avant la fin de l'été, alors que les grains n'étaient pas encore mûrs, et elles étaient parfois tardives au printemps, avariant les grains en herbe. Avec le progrès du déboisement et de l'égouttement du sol ces accidents devinrent de plus en plus rares et, le rendement des terres augmentant, on connut des temps meilleurs. L'absence de marché fut dès lors la principale cause de retard dans la conquête de la prospérité.

78. — PREMIERES MANIFESTATIONS

Il n'existait pas alors de système de statistiques permettant de suivre avec précision les progrès de l'agriculture. On peut cependant relever quelques indices intéressants pour l'histoire.

D'après le rapport du desservant de la mission, la dîme de la récolte de 1881 avait donné 98¾ minots de blé, 51¼ minots de pois, 6¾ minots de blé mélangé au seigle, 12½ minots de seigle, 92½ minots d'orge, 98¾ minots d'avoine, 36 minots de gaudriole (mélange d'avoine avec une ou plus d'une espèce de grain), 6½ minots de sarrazin; au total: 403 minots de divers grains; le supplément de patates avait donné 96¼ minots. Ces chiffres indi-

quent (si tout le monde avait apporté sa dîme) une récolte de 10,474 minots de grains, dont 2,569 minots de blé, et 2,503 minots de patates, ce qui, réparti entre les 120 familles, revient à une moyenne de 87.3 minots de grains, dont 21.4 minots de blé, et 20.9 minots de patates par famille. C'était loin de la prospérité quant à l'ensemble, et si certaines familles récoltaient assez pour répondre largement à leur besoin, il s'en trouvait un grand nombre qui n'avaient que le strict nécessaire et même moins.

La présence du curé amena une augmentation de 30 familles en deux ans. A partir de cette date le rapport annuel à l'évêque ne mentionne pas les dîmes perçues. Ce silence est regrettable en particulier pour le cas de l'année 1883, car cette année la récolte avait été très bonne partout dans la région, qui était alors au premier rang des régions de la province pour la production du blé par tête de la population, et le Lac Saint-Jean commençait à être appelé "le grenier de la province". Une exposition agricole eut lieu à Saint-Gédéon en novembre; des produits d'Alma y figuraient avec honneur et le curé Cimon était un des membres du jury chargé d'attribuer les prix au mérite.

A l'exposition provinciale de 1887, où toute une section du terrain était réservée aux exhibits du Lac Saint-Jean, 306 cultivateurs de la vallée du Lac, accompagnés par six de leurs curés, dont celui d'Alma, étaient allés remplir le train au Lac Bouchette, alors terminus du chemin de fer, et firent sensation à Québec. On a écrit que ce fut "le clou de l'exposition" cette année-là. Les rapports signalent une citrouille de 32 pouces de diamètre et pesant 95 livres exposée par Anselme Asselin de Saint-Joseph d'Alma, un exhibit remarquable de blé rouge présenté par Romuald Maltais.

L'année suivante, sans être désastreuse, fut moins bonne et on manqua de grain de semence chez plusieurs au printemps de 1889. On tenait aussi à renouveler les semences par des grains choisis venant de l'extérieur, afin d'améliorer la qualité. C'est ainsi qu'au printemps de 1889 le maire fut délégué à Québec pour acheter des grains de semence. Au printemps de 1891 c'était le curé Cimon qui était chargé d'acheter des semences d'avoine, de pois, de blé, de lentille noire et blanche, de mil, de trèfle rouge et blanc. Plus d'une fois les récoltes prouvèrent l'efficacité de ce procédé, en plus de démontrer la fertilité du sol, la clémence du climat et l'application des agriculteurs. Ainsi le PROGRES DU

SAGUENAY rapporte qu'en 1891 Arthur Boulanger avait "semé 21 livres de blé Ladoga venant de la ferme expérimentale et récolté 582 livres. Il avait semé ce blé le 16 mai et il l'a coupé le 16 août, bien mûr et jaune comme de l'or".

Les cultivateurs d'Alma ne tiraient pas d'arrière dans le progrès qui se manifestait alors au Lac Saint-Jean; ils invitaient des conférenciers agricoles (il n'y avait pas alors d'agronomes); ils avaient leur cercle agricole, dont le curé annonce parfois les réunions au prône; on les voit participer en nombre à la grande convention agricole tenue à Chicoutimi en 1893; ils étaient représentés par certains des leurs dans la Société d'agriculture du Lac Saint-Jean et aux Comices de la Société d'Industrie laitière en 1895, société qui comptait des membres d'Alma depuis 1888, parmi les premiers du Lac Saint-Jean.

79. -- PRODUITS DE MARCHÉ

Une première fromagerie fut ouverte au rang VII en _ (*)...; le premier fabricant était, dit-on, Adjutor Harvey. Le fromage était vendu à l'enchère. Il se vendait 6 cents la livre, et avant le prolongement du chemin de fer jusqu'à Chicoutimi, en 1893, il fallait le transporter au quai de Bagotville en charrette. Mais c'était un produit de marché qui apportait un peu d'argent à la ferme. Il permettait en même temps d'augmenter le troupeau de vaches laitières, qui jusque là était limité au besoin de la famille, et il amenait une augmentation proportionnelle des pâturages et des cultures de fourrage. C'était donc une ère nouvelle qui s'ouvrait pour l'exploitation agricole. Avant 1895 le prix de vente du fromage oscillait de 6 à 9½ cents la livre; en 1895 il était de 7 à 7¾ cents.

Il n'est pas sans intérêt de connaître les prix des autres produits agricoles; en voici une liste à l'automne de 1886.

Patates, par minot	\$0.25
Pois, par minot	1.00
Avoine, par minot	0.40
Avoine, par livre	0.01
Beurre frais, par livre	0.15
Beurre salé, par livre	0.13
Oeufs, par douzaine	0.15

* Il a été impossible de connaître cette date. Elle ne peut pas être antérieure à 1888.

Lard, par livre	0.09
Boeuf, par livre	0.06
Mouton, par quartier	0.40
Porc frais, par livre	0.09
Poulet, par couple	0.30
Perdrix, par couple	0.25
Lièvre, par couple	0.20
Pigeon, par couple	0.20
Canard, par couple	1.00
Dindes maigres	1.00
Dindes engraisées	1.50
Foin pressé, par cent bottes	8.00
Foin non pressé, par cent bottes	7.00
Paille, par cent bottes	3.00



Des champs à Alma en 1895

CHAPITRE QUINZIEME

LA PART DES DECHARGES

Les deux Décharges apportaient leur part dans l'économie d'Alma.

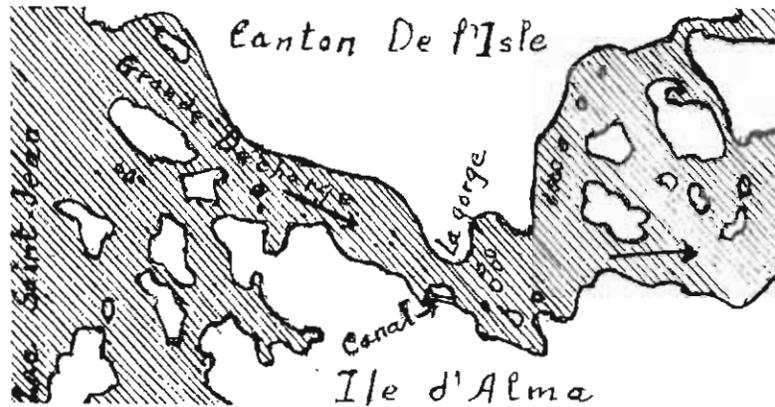
80. — TRAVAUX A LA PETITE DECHARGE

Dans la Petite c'était le fonctionnement et les réparations à la glissoire et aux écluses ou barrages. Le fonctionnement employait plusieurs hommes depuis le dégel au printemps jusqu'au gel à l'automne. Frappé de paralysie en décembre 1880, Damase Boulanger fut remplacé dans sa fonction de surintendant de la "Dalle" par son fils Arthur, qui occupa le poste jusqu'à 1891. Il était employé toute l'année, avec un salaire de \$475.00.

Les réparations étaient fréquentes. On a vu celles qu'il fallut faire jusqu'à 1882. Les dernières mentionnées étaient considérables, elles employèrent une équipe d'hommes et se prolongèrent jusqu'à 1884. Le rapport de l'ingénieur Joseph Rosa, qui dirigeait ces travaux, dit: "Dans le cours de l'exercice qui s'est terminé au 30 juin dernier (1884) 1,000 pieds de longueur du glissoir (sic) ont été reconstruits. On a fait des réparations provisoires au barrage No 6, qui devrait être reconstruit. Des réparations ont également été faites aux autres digues, à l'estacade principale (la Grande Estacade), ainsi qu'à la maison du surintendant". Rosa ajoute ce détail qui révèle que malgré tout la glissoire remplissait sa fonction. "Trente-quatre mille pièces de bois de quatorze à trente pieds ont passé par le glissoir pendant le dernier exercice".

81. — TRAVAUX A LA GRANDE DECHARGE

La Grande Décharge fut aussi le théâtre de travaux importants. Dans un relevé des octrois obtenus pour les travaux publics, publié dans le journal régional en juin 1883, apparaît une somme de \$5,000 pour "élargissement de la Décharge et réparation à la glissoire". Ce problème de l'élargissement de ce qu'on appelait "la gorge" de la Grande Décharge, passage étroit à la sortie du lac, était d'importance pour tous les établissements agricoles riverains du lac et en bordure des cours d'eau qui s'y déversent,



Gorge de la Grande Décharge

tout particulièrement dans le territoire que traverse la rivière Ti-couapé (paroisse de Saint-Méthode).

Un article documenté, sur le sujet, paru dans le REVEIL DU SAGUENAY en décembre 1886, expose si bien la question qu'on ne saurait mieux faire que d'en citer des extraits. L'entrée de la Petite Décharge, très large au niveau des eaux hautes, avait été rétrécie par des barrages fermant les canaux secondaires et réduite à la largeur du lit principal de la rivière, lui-même fermé par une écluse pour amener le courant à se diriger vers l'ouverture de la glissoire. "La Petite Décharge, écrit l'ingénieur Guérin à la suite d'une enquête sur les lieux, comprenait autrefois cinq branches, dont quatre et une partie de la cinquième ont été fermées par des barrages".

Dans ces conditions, l'évacuation du surcroît d'eau apporté par les affluents du lac Saint-Jean au printemps était singulièrement retardée et prolongeait la durée du débordement de ces eaux sur les terres basses. L'auteur de l'article écrit :

"Les inondations du printemps retardent considérablement, empêchent même la culture sur de grandes étendues de terres autour du lac . . . ce qui est une perte immense pour les colons, car les terres inondées sont généralement les plus fertiles.

" . . . Il est certain que ces deux décharges (qui embrassent l'île d'Alma) n'offrent pas un passage suffisant dans le temps de la crue des eaux le printemps . . . Le Gouvernement fédéral, cé-

dant aux demandes de Sa grandeur Mgr Racine et du député du comté, M. Cimon, fit faire en 1881 quelques travaux pour élargir la partie la plus étroite de la Grande Décharge afin d'augmenter le débit des eaux du lac. Il fut alors dépensé une somme de \$6,003.16 pour l'achat d'une machine à vapeur, de trois perforateurs à vapeur, un perforateur non mû par la vapeur, une batterie électrique, etc., pour faire certaines constructions indispensables et pour faire sauter par la mine 400 verges cubes de roc.

"Au commencement de l'hiver 1883 les conseils des différentes municipalités adressèrent, par l'entremise du député actuel, M. J.-A. Gagné, des requêtes à Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, pour lui demander de faire continuer et terminer le plus tôt possible les travaux commencés... Le gouvernement fit voter le même hiver une somme de \$5,000 pour la continuation de ces travaux. Il accorda une autre somme de \$1,000 en 1885 et \$5,000 l'hiver dernier.

"...Nous croyons devoir faire remarquer que l'on ne travaille pas à creuser le lit de la Décharge, mais seulement à l'élargir, afin de ne pas faire baisser le niveau du lac l'été. Jusqu'à présent on a enlevé environ 32,900 verges de roc solide et l'on a élargi la Décharge d'environ 57 pieds. On calcule qu'il reste encore 100,000 verges cubes de roc à enlever pour terminer les travaux. Les travaux faits jusqu'à ce jour ont déjà produit de bons résultats, et les inondations du printemps durent certainement moins longtemps... En complétant l'élargissement de la Grande Décharge on livre à l'agriculture plus de 30,000 acres de terres fertiles..."

Ces détails donnent une idée de la nature et de l'importance de ces travaux. Les victimes de l'état de chose qu'on voulait corriger par ce moyen, mieux placées que les autres pour en juger, reconnurent que l'élargissement de la gorge de la Grande Décharge ne pouvait pas compenser l'obstruction du large déversoir qu'était la Petite Décharge au naturel. Des démarches furent faites pour obtenir l'enlèvement des barrages nuisibles. Dans l'été de 1886 l'ingénieur Thomas Guérin fut chargé par le gouvernement fédéral de faire enquête sur les lieux. Les constatations et les conclusions de cette enquête sont très élaborées et accompagnées de calculs précis sur ce qu'il y avait à faire pour solutionner le problème des inondations prolongées dont on avait à souffrir. Elles sont condensées dans une lettre de l'ingénieur en chef

F. Perley présentant le rapport de Guérin au ministre des Travaux publics, le 23 avril 1887. Quelques extraits de cette lettre méritent d'être cités.

"M. Guérin . . . décrit les embouchures du lac et les obstructions qui s'y rencontrent . . . et il rapporte que les barrages de la Petite Décharge élèvent le niveau du lac de cinq pieds de plus que s'ils n'existaient pas. Les cultivateurs des bords du lac se plaignent que leurs terres sont constamment inondées durant la crue des eaux et qu'ils ne peuvent pas les ensemercer en temps convenable . . . ce qu'ils attribuent aux barrages de la Petite Décharge". Après avoir mentionné les constatations à l'appui, l'ingénieur continue: "Si l'on enlevait les barrages il n'y aurait plus que des crues excessivement hautes qui pourraient submerger ces terrains. Depuis quelques années le ministère a commencé l'élargissement de la Grande Décharge afin d'augmenter son débit, mais . . . il est clair qu'on ne retirera que peu de bénéfice des travaux de la Grande Décharge si on ne les fait pas sur une large échelle".

Perley expose ensuite le problème: "Les barrages furent construits pour faciliter le flottage du bois, à une époque où il y avait peu de colons autour du lac et où la culture était de peu d'importance; mais depuis il s'est produit une grande affluence de colons vers cette région, et l'on se demande aujourd'hui quel est le plus important pour le pays, le commerce du bois qui existe et n'ajoute rien au développement de la contrée, ou le bien-être et la prospérité d'un peuple établi autour du lac et dont les efforts et les labeurs augmentent l'importance de cette partie du Canada". Et il conclut: "Il ne me semble pas nécessaire de maintenir ces barrages à leur niveau actuel, et je crois qu'on peut les abaisser, si on ne veut pas les faire disparaître complètement, de manière à ramener le lac à son niveau original et à prévenir ainsi les inondations dont on s'est plaint".

On continua cependant à entretenir et à réparer ces barrages et leurs accessoires. Dans son rapport du 5 novembre 1889 l'ingénieur Rosa, alors surintendant de ces travaux, écrit entre autres: "Le barrage No 3 a été reconstruit et la grande pile d'ancrage qui fut construite en 1887-1888 près de l'entrée de la glissoire a été allongée de 91 pieds. La maison où réside le chef de la glissoire et la maîtresse-estacade sur une longueur de 103 pieds ont été réparées".

Une notule du PROGRES DU SAGUENAY nous apprend, au 30 mai 1888, que "l'élargissement de la Grande Décharge est définitivement abandonné et ordre a été donné de transporter tous les outils". Revenant sur le sujet en janvier 1889, le même journal donne quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt. "Ces travaux, qui ont employé tant de monde au Lac Saint-Jean depuis une dizaine d'années, sont définitivement abandonnés. La semaine dernière le gouvernement fédéral a fait transporter de la Décharge à Chicoutimi les deux engins qui servaient à ces travaux. Le plus gros de ces engins était traîné par six chevaux et l'autre par quatre chevaux. On a pris 18 jours à faire le trajet".

82. — LA FIN DE LA GLISSOIRE

On continuait quand même les travaux à la glissoire et aux estacades qui servaient à y amener les billots. On en faisait d'importants en 1889. Le dernier rapport à ce sujet que nous possédons est du 15 août 1892. Après la mention des travaux ordinaires d'entretien et de réparation, il ajoute: "On a pratiqué un chenal du côté est du barrage No 6 pour faire écouler le surplus des eaux dont on n'a pas besoin pour le passage du bois et qui inondait les terres au-dessus du barrage." (Il s'agit ici de terres sur l'île d'Alma et non celles des rives du lac, car ce barrage était de plusieurs pieds plus bas que les autres). "On a terminé à Mistouk, sur le Grande Décharge, une pile de 22 pieds sur 35 et on a mis en place 900 pieds d'estacade. On a construit 3 petites piles de 6, 8 et 12 pieds carrés respectivement, dans le but de maintenir les estacades, et on a préparé 420 pieds d'estacades nouvelles.

"Le nombre de billots de toutes grandeurs qui ont passé dans la glissoire pendant l'exercice a été de 24,814, savoir:

23,909 billots d'épinette de 12 à 14 pieds,
 550 billots de pin de 12 à 14 pieds,
 126 billots d'épinette de 14 à 25 pieds,
 229 billots d'épinette de 25 à 35 pieds."

A ce moment la glissoire achevait sa carrière; elle avait perdu beaucoup de son importance. D'une part le chemin de fer était rendu à la rivière Métabetchouan depuis 1888 et permettait l'expédition du bois par le rail; d'autre part les barrages qui obstruaient les entrées de la Petite Décharge étaient supprimés; avec l'autorisation du gouvernement fédéral on les avait fait sauter à la dy-

namite en février 1890. Le barrage No 5, qui restait, fut détruit à la fin de septembre.

La disparition des barrages à l'entrée de la Petite Décharge occasionna, au moment de la crue du printemps, un surcroît d'eau à l'écluse située plus bas, à la tête de la glissoire; cela causait des dommages aux terres voisines, aux ponts et terrasses, et menaçait le village d'inondations qui auraient pu être plus qu'ennuyeuses. A sa séance du 13 juin 1895 le conseil municipal vota une résolution demandant au ministère fédéral des Travaux publics l'aménagement de "pelles" à cette écluse pour régulariser l'écoulement de l'eau.

Peu après, la glissoire cessa d'être utilisée. On la démolit et le bois fut donné ou vendu à divers citoyens d'Alma pour leur usage. Certaines maisons, entre autres celle de Philippe Côté (au numéro 52 de la rue Gagné), construite par son père, Hippolyte Côté. Ce bois, du beau cèdre, provenait de deux des cages de la "Dalle".



Maison d'Hippolyte Côté

83. — PECHE ET TOURISTES

Dans la part des Décharges à la vie économique d'Alma il faut tenir compte de la pêche, qui a toujours fourni un certain appoint aux résidants de leur voisinage. "Dans le rang III (de l'île), au quai chez Didier Jean, s'il y en avait de la ouananiche, du brochet, du doré!", dit M. Xavier Harvey. "C'était bien dur de se réchapper trois repas par jour", dit le vieillard Delphis Lessard, arrivé avec ses parents à l'âge de dix ans sur une terre encore intouchée. Heureusement, "la chasse était bonne, la pêche encore meilleure. On ramassait la ouananiche à pleine cuve dans la Décharge; on en salait. Sans la chasse et la pêche on serait mort de faim. Dans les temps brumeux d'automne la perdrix blanche arrivait par nuées; on en tuait avec des bâtons... On se nourrissait de lard salé et de poisson salé. On mangeait de la fricassée, de la sauce à la farine, de la pâte roulée et cuite dans l'eau, qu'on mangeait avec du sirop noir; on appelait ça des **grands-pères**."

Dans la période qui nous occupe ici, les Décharges devenaient une attraction sportive pour les étrangers. Il faut tenir compte aussi de l'impressionnante géographie des lieux, qui augmentait l'intérêt des visiteurs et devait devenir une ressource rentable. Mentionnons quelques faits à titre d'illustration.

Au début de juillet 1888, un ancien missionnaire du Saguenay qui avait fait partie de la première équipe des Oblats venus en 1842 et qui, retourné au clergé séculier, était alors curé de Montebello (dans le comté de Papineau), l'abbé Médard Bourassa, faisait le tour de la région, qu'il n'avait pas revue depuis plus de quarante ans. Il était accompagné de son neveu Henri Bourassa, alors âgé de vingt ans et étudiant en droit. C'est un colon d'Alma, Phydime Lavoie, qui les conduisit en voiture "depuis la tête de l'île d'Alma jusqu'à l'hôtel McLean à Saint-Alphonse. J'ai passé huit jours avec eux, dit M. Lavoie. Le Père Bourassa était alors très vieux, tout blanc, mais il marchait encore très bien. Ça lui faisait plaisir de voir toutes les places qu'il avait visitées autrefois en mission; je l'ai mené partout où il voulait aller... J'ai fait un beau voyage avec eux... Henri Bourassa était jeune homme; il venait de terminer ses études; il s'intéressait beaucoup à tout ce qu'il voyait..."

Presque en même temps, au début de juillet, l'abbé H.-R. Cas-

grain, qui, en plus d'être un historien et un littérateur de marque, était un fervent de la pêche et un admirateur des beautés du pays saguenéen, y venait faire une randonnée d'agrément dont il a décrit les épisodes dans une lettre à son ami le grand vicaire Leclerc, curé d'Hébertville, lettre dont la publication fit au pays d'Alma une publicité considérable. Voici quelques extraits des passages de cette lettre qui concernent ce coin de la région.

"Le curé d'Alma, où nous descendons, est absent; il est parti il y a un instant pour aller faire l'office du dimanche à la mission de Mistouk, où il vient de bâtir une chapelle à deux milles au delà de la Grande Décharge. La chapelle d'Alma est sise au bord de la Petite Décharge, qui précipite ses eaux turbulentes entre des côtes élevées mais toutes cultivables... Dimanche 8: — Après avoir fait les offices de la (fête de la) Dédicace à Alma, au grand contentement des paroissiens, qui pensaient en être privés ce jour-là, nous prenons le parti d'aller rejoindre le curé à sa mission de Mistouk, d'où il ne doit revenir que demain. La route qui y conduit traverse la Petite Décharge et toute l'île d'Alma formée par les deux Décharges. Un bac établit la communication avec la terre ferme du côté de Mistouk.

"D'où vient ce nom d'Alma, dont la consonnance européenne m'intrigue? Il a été donné par l'arpenteur Duberger, qui explorait l'île à l'époque de la guerre de Crimée et qui, après avoir appris les détails de la victoire de l'Alma, voulut en perpétuer le souvenir en donnant ce nom à l'île. La Grande Décharge rappelle les Mille Iles par le nombre incroyable d'îles qui embellissent son cours.

"... Une semaine passée chez l'abbé Cimon nous a fait toucher du doigt cette fructueuse vie d'apostolat. L'abbé Cimon fait trêve pour un jour à ses travaux afin de nous accompagner à la pêche dans la Grande Décharge. Les profanes dans l'art qui fut le premier emploi des Apôtres ne savent pas les jouissances qu'il y a à lutter d'adresse avec un vaillant saumon ou une ouananiche qui combat pour sa vie, à la voir sauter hors de l'eau, faire des bonds énormes, des pirouettes en tous sens pour se débarrasser de la fatale mouche qu'elle a eu l'imprudence de toucher. C'est un triomphe quand on enlève dans le filet et qu'on dépose au fond du canot, comme nous l'avons fait, des ouananiches pesant plus de cinq livres. Vous comprenez pourquoi, mon cher ami, nous vous

avons fait perdre patience à nous attendre, sachant que nous étions si près de vous, à Alma."

Au mois d'août le poète William Chapman visitait à son tour le pays d'Alma. Il commence ainsi la relation de sa tournée: "Depuis que la vallée du lac Saint-Jean est reliée à la ville de Québec par un chemin de fer,* dont la construction a été regardée longtemps comme une utopie, une foule de touristes et de colons s'y rendent chaque semaine... J'ai voulu faire comme les autres et... le 2 (août) je prenais le **Québec et Lac Saint-Jean** à destination de Chambord..." Après les détails de sa randonnée jusqu'à Saint-Félicien, il écrit: "Je ne voulais pas quitter Hébertville sans aller voir trois paroisses naissantes dont j'avais entendu parler très avantageusement: Saint-Gédéon, Saint-Joseph d'Alma et Saint-Bruno. J'y suis allé et j'ai eu le plaisir de constater **de visu** que ce que l'on m'avait dit de ces nouvelles paroisses ne péchait aucunement par l'exagération... Un des premiers colons d'Alma, M. François Côté, m'a montré des coquillages parfaitement conservés qu'il a recueillis à quatre milles du lac Saint-Jean, sur le lot numéro 22 du huitième rang du canton Signaï, en creusant un puits, à une profondeur de vingt-cinq pieds". Le voyageur parle du "petit village", des deux Décharges, de la "célèbre glissoire... longue de 5840 pieds", de l'origine du nom d'Alma, et il cite la description que le juge Routhier a faite du "phénomène étrange" qui se produit à la rencontre des eaux de la Grande et de la Petite Décharge au pied de l'île d'Alma.*

Quelques mois plus tard, un autre écrivain amateur de la belle nature, Ernest Gagnon, passait par la Petite Décharge. Venant, lui, par Saint-Gédéon, il décrit le trajet en termes positifs.

"... Nous commençons à entendre les grandes voix des rapides de la Décharge du lac: voici l'île d'Alma; voilà la grande glissoire où les billots passent avec une rapidité vertigineuse.

"Saluons le dévoué curé de Saint-Joseph; traversons Alma et rendons-nous à la Grande Décharge, large ici de plus d'un mille. Une plate-forme en bois placée sur deux chaloupes sert à traverser bêtes et gens. Nous voici dans les îles. Autour de nous sautent les ouananiches et les brochets. Le rapide des Cèdres, si-

* C'est au mois d'octobre 1888 que le premier train régulier se rendit à Chambord. Jusqu'à cette date le train s'arrêtait à Dequen.

tué en aval, fait entendre son mugissement monotone, grave, profond, solennel.

“Remontons un peu la Décharge; entrons dans quelques-uns des milliers de canaux qui forment ces îles charmantes, corbeilles de feuillage qui se reflètent dans l’onde à la surface unie. L’eau est comme un miroir et paraît immobile, bien que le courant soit assez rapide. . . Ces îles couvertes d’une sauvage végétation sont pleines de fraîcheur et forment un paysage voisin de l’idéal . . .”



Un coin calme de la Grande Décharge (cf. 114)

84. — LA COURSE A LA OUANANICHE

En 1889, au début de juin, les amateurs de la pêche étaient avertis que “des arrangements ont été faits pour leur procurer la meilleure place de pêche de la célèbre **ouananiche**, qui est abondante à cet endroit (la Grande Décharge), et le bateau à vapeur (le **Péribonca**) se rendra directement aux endroits de pêche, à travers les jolies “Mille îles” situées à la Décharge du lac Saint-Jean”.

Le courant des touristes pêcheurs était d’ores et déjà lancé et le PROGRES DU SAGUENAY l’affirme par cette note du 10 juillet

* L’intéressante chronique de Chapman a été publiée dans La MINERVE les 11 et 18 octobre 1888.

1890: "Les étrangers commencent à arriver pour jouir de la pêche à la ouananiche, qui est très abondante, paraît-il, cette année. Un grand nombre de pêcheurs sont déjà établis le long de la Grande Décharge".

Au milieu de juin 1894 des pêcheurs de Chicoutimi se rendaient à la Grande Décharge et y réussissaient des belles pêches. Le directeur du PROGRES DU SAGUENAY écrit dans le journal: "En cinq heures de pêche nous avons pu prendre 42 splendides ouananiches".



La ouananiche en 1900

"La ouananiche commence à faire son apparition au lac Saint-Jean et dans la Grande Décharge", annonçait le même journal au 31 mai 1895. Quatre semaines plus tard il rapportait: "On prend la ouananiche en abondance à la Grande Décharge de ce temps-ci. L'hôtel de la Grande Décharge et (celui) du club Saguenay sont remplis de pêcheurs. Hier MM. Chamberlain, Osbane et Dr Tripp revenaient par le bateau avec 150 pièces pesant 560 livres. L'une des ouananiches pesait 8¾ livres".

85. — LE "CLUB DES AMERICAINS"

La mention de ce monsieur "Osbane" — en réalité Osborne — et du docteur Tripp rappelle une installation qui valut à l'extré-

mité sud-est de l'île d'Alma le nom de "Pointe des Américains". Sur cette pointe, acquise par un groupe d'amateurs de pêche, tous des Etats-Unis, qui avaient découvert les charmes de cette nature fougueuse et s'en étaient épris, ces Américains construisirent, en 1880, un chalet rustique dont les murs étaient faits de troncs d'arbres non équarris, seulement dépouillés de leur écorce, et calefeutrés de mousse des bois liée de mortier fait à la chaux en dedans et en dehors.* — Nos gens appelaient cela un "club", terme qui a pris place dans le vocabulaire régional.

Il sera question plus loin de ce "Club des Américains"; il suffit de donner ici ces quelques détails qui appartiennent à la période que nous étudions et qui ont été fournis par M. Henri Pelletier, fils d'un ancien gardien des lieux.



Le club des Américains — Maquette exacte faite par M. Henri Pelletier

"Le club appartenait à une association composée de douze membres de nationalité américaine qui venaient faire la pêche à la ouaniche tous les étés par groupes de trois ou quatre, parfois plus, à la fois; le plus fort groupe a été de sept personnes. Les administrateurs du club étaient John H. Osborne, de Auburn, Etat de New York, président, Charles Babcock, de Rochester, New York,

* M. Henri Pelletier en a fait, en petit modèle, une reproduction exacte qui a été exposée dans la vitrine de son magasin, rue Collard.

vice-président, J.-G.-D. Greaton, secrétaire. Parmi les directeurs je me rappelle le docteur J.-D. Tripp et J.-H. Smith, tous deux de Pennsylvanie.

“Ces gens n'étaient pas catholiques, mais ils allaient à la messe tous les dimanches et le sacristain Cléophe Therrien plaçait à chacun une chaise en avant des bancs. Ils ne se mettaient pas à genoux mais debout, et à l'élévation du Saint Sacrement ils baissaient la tête respectueusement. A la quête chacun donnait une piastre, ce qui était beaucoup d'argent dans ce temps-là. Les guides (qu'on appelait “canotiers” dans le temps) venaient les chercher au club et les montaient en canot jusqu'au pied du rapide Carcajou; de là le taxi du temps, Jean Côté, les embarquait dans son omnibus tiré par deux chevaux et les montait à l'église, et après la messe on faisait le même manège en sens inverse. Pour le taxi cela coûtait 25 cents par tête...”

Le premier gardien responsable du club était Georges Savard de Sainte-Anne de Chicoutimi. C'est lui qui, selon M. Armand Simard, construisit le chalet. Il venait y passer l'été avec sa famille, y faisait le service d'entretien, engageait les canotiers..., et sa femme avait charge du soin de la maison, avec comme cuisinière madame Célestine Tremblay, épouse d'Isaïe Simard de la Vache-Caille. Savard remplit cette fonction pendant quinze ans, de 1880 à 1895.

86. — DES HOTELS

Pour recevoir et accommoder ceux que la pêche attirait, et aussi, évidemment, pour tirer profit de leur présence, il devenait opportun d'avoir des hôtels. Le premier hôtel de ce genre fut ouvert au printemps de 1889 “sur une île dans la Petite Décharge” par Arthur Boulanger. Il se présentait sous le nom de OUANANICHE HOTEL. L'annonce publicitaire disait: “Le propriétaire possède des magnifiques places de pêche dans la Grande et la Petite Décharge. Les pêcheurs arrivant par voiture de terre trouveront des canots et des canotiers très capables à l'hôtel”.

Le plus célèbre fut construit par le propriétaire du grand Hôtel Roberval, H.-J. Beemer, durant l'été de 1890, sur une petite île à l'entrée de la Grande Décharge. “Le bâtiment sera aussi vaste que celui de Roberval, lit-on dans le journal, et de plus si près de l'eau qu'avec un peu de bonne volonté et une perche assez

longue le touriste pourra de la fenêtre de sa chambre **flirter** avec la ouananiche et lui faire des propositions avec beaucoup de chances de succès". — On assure qu'en fait certaines dames on fait avec beaucoup d'émotion sinon de "succès" l'expérience de ce sport exceptionnel.



L'hôtel de la Grande Décharge (Island House). Photo Notman (de McGill University)

Il serait fort intéressant de connaître les premiers visiteurs inscrits à cet hôtel, qui portait le nom de ISLAND HOUSE. Des anciens disent qu'on l'appelait aussi "Hôtel Ouananiche"; aurait-il remplacé celui de Boulanger, et l'île où était celui-ci aurait-elle été mieux indiquée comme étant dans la Grande Décharge ? En réalité l'île était entre les deux. Le premier registre que nous possédons commence le 15 juin 1893. Les deux premiers noms inscrits ce jour-là sont: W. Hepton, London, England, et Miss McMullen, Roberval. Le lendemain c'est J.-E. Thomas, New York; le 17, R.-C. Rowney, New York et Mr & Mrs Wath, London, England; le 18, John-I. Ross et H.-M. Price, Québec; le 19, McHill, Montréal;

le 20, P. D'Auteuil et Euloge Ménard, Roberval. Et ça continue avec cette variété de provenance à l'échelle de l'univers: Dalton, Canaan, Salt Lake, Boston, New Haven, Nashua, Honolulu (24 juin), Syracuse, Denver, Hamilton, France, Percé, Kidderminster (England), Sherbrooke, Belgique, Ottawa, Chicago, Bâle (Suisse), Hamburg (Allemagne) . . .

Nous reviendrons sur l'histoire de cet hôtel dans la période qui suit.



Un guide indien

CHAPITRE SEIZIEME

LA POPULATION

87. — RITHME D'AUGMENTATION

Il va sans dire que l'accroissement de la population se réalisait au rithme accéléré, car des nouvelles familles arrivaient chaque année. Le recensement paroissial fait en janvier par le curé constatait en 1883 : 127 familles et 802 personnes,

en 1884 :	138	"	872	"	
en 1886 :	150	"	932	"	
en 1887 :	157	"	943	"	
en 1890 :	?	"	1050	"	(*)
en 1894 :	200	"	1277	"	

C'était donc une augmentation d'environ 57½% pour les familles et plus de 59% pour les personnes en douze ans. Cette population était presque toute agricole; le rapport de 1886 indique "15 emplacements" pour les deux localités d'Alma et de Saint-Coeur-de-Marie.

Pendant cette période nombre de famille quittèrent Alma pour aller aux Etats-Unis. A chaque rapport annuel le curé en mentionne plus d'une et souvent plusieurs garçons et des filles. Ainsi en 1890 c'était le tour des Trépanier, Joseph et sa femme, en 1895 celui d'Anselme Asselin et sa famille, etc.

En 1895 Alma comptait 4 marchands : François Gagné, Elie Gagné, David Jobin et Louis Pageau; 1 hôtelier (à part celui de **Island House**, ouvert seulement en été); un médecin, le docteur J.-E. Gagnon; deux menuisiers, deux fabricants de fromage, un forgeron, un ou deux cordonniers, un menuisier-charron; une couple de moulins à scie et au moins un moulin à farine; ce qui fait une quinzaine d'emplacements.

* Le recensement national, terminé à Alma le 6 avril 1891, donnait une population de 1031.

88. — DES "PREMIERS" . . .

Une note caractéristique de cette période (1882-1895) est que la population se sent **établie** et se munit des éléments complémentaires : commerçants, médecin et gens de métier, en proportion de ses besoins. Dans l'impossibilité de mentionner tout ceux qui le mériteraient et d'en faire le choix de façon à éviter tout soupçon d'arbitraire, il convient de limiter les mentions à ceux qui, dans leur profession ou leur métier, sont **les premiers**, nous basant sur une liste donnée par un ancien, M. Ludger Potvin.

Les premiers colons ont été présentés au chapitre III. Parmi les autres, ceux qui ont été indiqués comme premiers sont les suivants.

Le premier **curé** fut l'abbé Henri Cimon, arrivé en 1882.

Le premier **bedeau** fut Nérée Tremblay, en 1882.

Le premier **forgeron** fut Joseph-Nil Tremblay. Fils de Magloire Tremblay de Bagotville, il avait fait son apprentissage chez Elzéar Gauthier à Chicoutimi. D'après sa soeur Eugénie (madame Pierre Bégin) il serait arrivé à Alma en 1879 ou 1880. A son mariage avec Elisabeth dite Elise Gagné, à Jonquière le 18 janvier 1881, il est bien qualifié "forgeron" et "de Saint-Joseph d'Alma". Ses quatorze enfants sont nés à Alma. Sa boutique de forge était sur le chemin qui est devenu la rue Sacré-Coeur, et sa maison à côté, sur un grand terrain occupé aujourd'hui par le magasin Wool-



Nérée Tremblay, cordonnier



Joseph-Nil Tremblay, forgeron

worth. Il avait pour voisins, d'un côté François Gagné, marchand, frère de sa femme, et de l'autre son frère David Tremblay. En face était l'école. "Mon père travaillait très fort, dit sa fille Bernadette, l'hiver depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir pour les gens de chantiers; cela pour gagner \$1.50 par jour. La plupart payaient avec les produits de leur terre. Le soir, les hommes venaient jaser à la boutique . . ."

Le premier **cordonnier** fut Nérée Tremblay. Il était arrivé en . . . ? Il était "d'Alma" à son mariage, à Hébertville le 2 mai 1881, avec Elisa Martel. Il avait sa boutique là où est le magasin Légaré, au numéro 195 rue Sacré-Coeur. Il travaillait aussi la fourrure. "Quand papa faisait une paire de souliers sauvages, dit sa fille madame Xavier Harvey, il chargeait 25 cents de façon. Souvent il recevait un carreau de lard comme paiement". Cela ne l'a pas empêché d'avoir neuf enfants.

Le premier **marchand** fut François Gagné. Natif de Chicoutimi, marié à Emilie Brassard, à Jonquière le 10 avril 1877, il arrivait à Alma avant 1880. En dépit du témoignage d'un ancien qui dit qu'en 1882 "il n'y avait pas encore de magasin à Alma", François Gagné, qui est unanimement donné comme le premier marchand



En médaillon: François Gagné, son épouse et sa fille.
Magasin de François Gagné

du lieu, était sûrement là avant 1880 puisqu'au mois d'avril de cette année le conseil municipal votait un règlement concernant "ceux qui rouvriront leurs magasins le dimanche". Le sien était situé à l'endroit qu'occupe actuellement le magasin Harvey, au numéro 42 de la rue Sacré-Coeur. Il était typiquement le magasin général de campagne à cette époque. Mieux que dans les établissements hautement spécialisés de Paris, on y trouvait le coton, le fil et l'aiguille à la même adresse, le sirop proche du sucre, du sel et de la farine, l'huile "de charbon" et l'huile "à graisser" un peu vers le fond, les bottes et les mitaines proche de la porte, le poivre et le "nenané" en places réservées Le registre des ventes à crédit était sur le comptoir et la "place" groupait les clients et les flâneurs qui aimaient à se rencontrer autour de la "fournaise".

En plus de son magasin François Gagné possédait plusieurs terres, les unes en culture les autres en forêt, et il prenait aussi des contrats de bois l'hiver. Il était homme d'affaires rigoureux et pratique, mais "il vendait à des prix qui avaient du bon sens", disent des anciens. Il a été maire pendant plusieurs années durant la période qui nous occupe ici.

Le magasin de François Gagné avait un autre centre d'attraction : le bureau de poste, qui fut le premier d'Alma en forme. Le premier maître de poste avait été, à partir de 1879, Damase Boulanger, que son fils Arthur remplaça jusqu'au 22 mars 1883. Le premier à titre de caractère officiel fut François Gagné, nommé le 1er juillet 1883; il remplit cette fonction pendant trente ans. Le bureau de poste était dans son magasin.

L'établissement du premier **moulin à farine** dans le territoire d'Alma pose un problème. Selon madame Arthur Harvey, née Zélia Boivin, fille de Benjamin dit "Ben" Boivin, alors établi dans le rang VII, dont les souvenirs sont très précis et par ailleurs particulièrement exacts, il n'y avait pas encore de moulin à farine à Alma à l'automne de 1883 et même quelques années après. Il fallait aller à Hébertville, à celui du village ou à celui des Bolduc sur la Belle-Rivière. Elle raconte ainsi comment son père se procurait la farine. "Ils se sont associés deux voisins ensemble et après leur journée de travail ils partaient tous les deux vers 5 heures de l'après-midi avec chacun une demi-poche de blé (soit

un minot, la poche à blé contenait alors deux minots); ils remontaient la rivière Bédard en canot le plus loin possible, pour ensuite prendre un portage à travers les bois et se rendre à pied au moulin. Ils y arrivaient vers 9 heures du soir. Pendant que le meunier s'occupait de moudre leur blé ils se couchaient sur le plancher du moulin pour se reposer, et vers 3 heures du matin ils partaient avec leur farine pour s'en revenir... Pour nourrir la famille il leur fallait faire plusieurs voyages, et cela a duré plusieurs années".

Pourtant il devait y avoir des moulins à farine à Alma puisqu'il y avait des meuniers. Un autre ancien, monsieur Joseph Côté, dit que les premiers moulins à farine auraient été construits par un Tremblay et par un Langevin. En effet, le registre paroissial révèle qu'Alfred Tremblay, domicilié à Alma, qui faisait baptiser un enfant le 13 mai 1882, était "meunier". La même qualification lui est donnée en février 1884. De plus, Guillaume dit "William" Tremblay est aussi qualifié "meunier" à son mariage, le 5 février 1883, et encore au baptême de son premier enfant le 27 novembre de la même année. On apprend par ailleurs que le moulin des Tremblay, Alfred et William, était sur la rivière Bédard. Peut-être n'était-il pas muni d'une moulange à farine...? Le nom de Xavier Langevin "meunier" apparaît pour la première fois dans les registres à la date du 22 juillet 1887. D'après M. Joseph Côté ce moulin était sur la Petite Décharge "près du pont du village", plus près que celui que Gariépy devait y construire plus tard (en 1897). M. Charles Tremblay, qui vécut sur les lieux, dans le rang VI de Signay, dit qu'un moulin construit par Langevin était sur la rivière Bédard à cet endroit. Il s'agit en réalité de celui d'Alfred Tremblay. Ce moulin se trouvait au rang VI, donc en dehors du territoire d'Alma.

On a déjà mentionné le premier **moulin à scie**, construit par Romuald Maltais près de l'embouchure de la rivière Bédard. Plusieurs autres petites scieries furent installées; il y en eut à presque toutes les chutes utilisables, même au ruisseau Rouge.

La première **fromagerie** fut ouverte au rang VII et le premier fabricant a été Adjutor Harvey. Ligor Harvey, qui fut aussi à la fromagerie du rang VII, est le premier dont le nom figure parmi les fabricants de fromage à Alma. Il y avait deux fabriques qui

fonctionnaient en 1893, car le curé annonce à un de ses prônes qu'il distribuera "les argents des deux fromageries".

Le premier **menuisier-charron** installé à Alma est Jean Dufour. On l'y trouve au printemps de 1887, avec sa femme, Xantippe Bouchard, fille de Phydime, et sa soeur Elise. Sa boutique était au coin des rues Sacré-Coeur et Saint-Joseph, du côté nord.

Le premier **ferblantier**, Ludger Harvey, frère de Ligori, d'Elzéar et de Trefflé, était jeune et célibataire quand il ouvrit sa boutique.

Il semblerait que le premier **médecin** d'Alma fut le docteur Edmond Boulanger, fils de Damase, car il fut le premier de la localité qui fut reçu médecin, en mars 1883, et il eut des fonctions attitrées dont il est fait mention dans les procès-verbaux du conseil municipal en janvier 1886. Mais il résidait à Hébertville. Il partit cette année-là pour aller pratiquer à La Malbaie.

Ce n'est qu'en 1893 qu'on trouve le premier **médecin résidant**



Ernest Gagnon, médecin

à Alma, le docteur Ernest Gagnon. Natif de la Grande-Baie, il avait fait ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi, où il était confrère de classe d'Héracléus Lavoie, futur curé d'Alma, et cousin d'Elie et François Gagné. Après ses études universitaires, à Québec, il s'était marié à Montréal en 1886, avec sa cousine Georgiana Tremblay, de La Malbaie, fille de François Tremblay "Picoté" et d'Adéline Gagnon, soeur de son père. Il est allé aussitôt pratiquer sa profession aux Etats-Unis, dans la région de New York, pendant une couple d'années. En 1889 il était revenu à Montréal. L'année suivante il était à Chambord, où il pratiqua pendant environ trois ans. De là il vint s'installer à Alma, et se logea pendant plusieurs années dans le haut de la fromagerie de Paul Gauthier, au coin de la rue Sacré-Coeur et de la ruelle Laforêt actuelles. "Les débuts ont été difficiles et durs pour la santé du médecin, écrit l'aînée de ses filles, madame David Thériault, en particulier à cause des mauvais chemins et des mauvaises voitures. Avant la construction du pont de Taché il allait secourir les malades à Saint-Coeur-de-Marie en canot, en **ouaguine**, à cheval, même à pied, par n'importe quelle intempérie, froid et neige l'hiver, chaleur et pluie l'été. Il allait jusqu'à Péribonka et même jusqu'à Mistassini, voyage de quatre jours. L'argent était rare et la paye difficile. Il chargeait \$2.00 pour les accouchements et il était payé en effets, surtout en beurre, quand il l'était..." Pour l'aider un peu financièrement et aussi sans doute pour l'empêcher de quitter la paroisse, le conseil municipal vota, le 10 septembre 1894, une résolution demandant la nomination de "M. le docteur J.-E. Gagnon pour être greffier, pour avoir une cour dans la municipalité d'Alma". — On verra plus loin que le brave médecin ne put tenir quand même.

Louis Collard, originaire de l'île d'Orléans et établi à Alma en 1881, peu après son mariage avec Malvina Gauthier, à La-terrière, le 13 février de cette même année, a été le premier à posséder un quatt'roves, qu'il avait acheté à Saint-Bruno, et le premier aussi à avoir une carriole et un piano.



Louis Collard

Il y avait une **modiste** à Alma en 1885, mademoiselle Zoé Girard. Elle semble être la première en titre.

Madame Joseph-Nil Tremblay, Elise Gagné, sans être **couturière** à plein temps et professionnelle, "habillait" tout son monde et beaucoup d'autres, "taillait des robes, même des robes de mariées, sans patron", et cela avec assez de succès pour "passer pour très fière".

Une autre, qui était couturière surtout par serviabilité, était madame François Harvey du rang IX, Marie Bouchard. Femme vive et habile, elle faisait toute la couture à la main, car elle n'avait pas de machine à coudre; ce n'est qu'en 1897 qu'elle put en avoir une.

Il est certain qu'à part ces deux femmes il y en eut d'autres qui remplirent un semblable rôle dans leur milieu, car les gens avaient besoin de trouver sur place des personnes capables de confectionner leurs vêtements, et dans ce temps-là on en portait...

Celle qui est donnée comme la première couturière et modiste attitrée est Louise Côté, fille d'Hippolyte. Elle a exercé cette profession pendant nombre d'années avant de se marier, avec Emile Tremblay, fils de Ménalque.

89. — PREMIERES VISITES EPISCOPALES

La première visite épiscopale eut lieu en 1883, les 29 et 30 de juin. Mgr Dominique Racine, premier évêque du diocèse de Chicoutimi, faisait alors sa deuxième tournée au Lac Saint-Jean. Sa visite à Alma fut un événement paroissial sensationnel, car le passage de l'évêque mettait alors tout en branle pour lui donner un caractère triomphal. On allait audevant de lui en nombre, on lui faisait cortège sur la route et toute la population l'attendait devant l'église à l'arrivée. Il était pareillement escorté pour le retour, et pendant son bref séjour les sermons de circonstance, l'allocution de l'évêque, la cérémonie de confirmation, la solennité de la messe épiscopale, les entrevues et la présence des prêtres des alentours venus pour le ministère et la fête, de même que le ralliement général, faisaient de l'événement quelque chose d'unique dans la vie paroissiale. Cette visite du fascinant monseigneur Racine tombait dans les beaux jours de la fin de juin, alors qu'on était déchargé des pénibles travaux des semailles et qu'on

jouissait pour la première fois de la venue d'un évêque; elle ne pouvait manquer d'émouvoir profondément cette population habituée à subir l'isolement et ses conséquences.



Mgr Dominique Racine

Lors de sa deuxième visite, les 23, 24 et 25 juin 1886, l'évêque se rendit visiter aussi les colons de Saint-Coeur-de-Marie. Accompagné du curé de Laterrière, de celui d'Alma "et d'un grand nombre de ses paroissiens, il suivit d'abord le bord de l'île sur un parcours de deux milles, la traversa ensuite par la route neuve. A la Grande Décharge l'attendait toute une flottille de chaloupes et de légers canots d'écorce avec force pavillons. Le parcours se fit gaîment... la beauté du paysage, la variété des îles, le calme de la mer, et surtout la présence du premier dignitaire du diocèse mettaient la joie au coeur de tous. Sa Grandeur elle-même prenait part à l'allégresse générale et c'est elle qui d'une voix sonore entonna une chanson de rame que tous répétèrent avec entrain." Charme de la Grande Décharge.

90. — SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

Le 15 juillet 1884 on érigeait selon les règles canoniques la Société de Tempérance. La liste des membres inscrits ce jour porte 176 noms. Les procès-verbaux indiquent une activité régulière jusqu'à 1892. Il dut ensuite se produire un fléchissement, car on trouve une nouvelle Société de Tempérance établie en août 1907 et une liste de 224 membres en 1912; malheureusement les registres de cette société après cette date sont absents.

91. — ENFANTS DE MARIE

Quelques mois avant la deuxième visite épiscopale, en application du mandement de Mgr Racine en date du 8 mai 1880, qui recommandait le groupement des jeunes filles sous le titre d' "Enfants de Marie" et qui formulait un règlement à cet effet, le curé Cimon en formait une équipe dans sa paroisse. Après une réunion préparatoire, le 30 novembre, la formation du premier groupe eut lieu le 8 décembre 1885. Trente-quatre demoiselles étaient admises et prenaient leurs engagements dans la congrégation. Le premier conseil des directrices des Enfants de Marie d'Alma comprenait : présidente, Arthémise Labrie (fille d'Elisée), institutrice; première assistante, Louise Côté (fille de François); deuxième assistante, Winnie Gaudreault (fille de Thaddée)*; secrétaire, Zoé Girard, modiste; trésorière, Marie Potvin (fille d'Antoine). La congrégation a tout de suite fait preuve de vitalité et de sérieux; le registre contient les rapports de 51 réunions en moins de six ans (de décembre 1885 à juin 1891) du temps du curé fondateur.

92. — ENFANTS DE SAINT-JOSEPH

Le 19 mars 1890, jour de la fête patronale de la paroisse, on établissait la société des "Enfants de Saint-Joseph", congrégation pour les jeunes gens créée par Mgr Dominique Racine, qui en avait rédigé la constitution en 1880. Le groupe constitué ce jour-là comptait 28 membres. Le 23 il formait son conseil de direction : président, Augustin Néron; vice-président, William Boulianne; secrétaire-trésorier, Joseph Boulanger; conseillers, Johnny Tremblay, Joseph Lévesque, Alphonse Maltais, Pitre Martel, Delphis Jean, Ligor Harvey. On ne possède que les quatre premiers procès-ver-

* Elle a 87 ans, est alerte et intéressante; elle demeure à Montréal et se propose de venir aux fêtes du centenaire.

baux de la société et il paraît impossible de connaître la durée de la congrégation.

93. — A. L'ÉGLISE

C'est dimanche le 3 août que les paroissiens de Saint-Joseph d'Alma entendirent pour la première fois la musique d'un harmonium dans leur église.

Le 14 du même mois on faisait la bénédiction d'une croix érigée près de l'église. Cette croix fut longtemps à l'honneur.

A Noël 1891, "à Alma nous allons à la messe de minuit en voiture d'été et en chapeau", écrit un chroniqueur du lieu.

94. — MOEURS ET ALLURES

Il ne semble pas que la population d'Alma ait manifesté des allures dévoyées ou inquiétantes. Occupée pour une grande part à résoudre ses problèmes d'organisation et d'amélioration dans tous les domaines et pour l'autre part à se réchapper, comprenant ses devoirs envers la Providence dont elle sentait qu'elle avait constamment besoin, son comportement était celui de gens laborieux et sérieux, forcément austères, qui n'ont pas le goût des folies ni le loisir de s'en permettre. Les rapports des curés et leur correspondance avec leur évêque en font foi, et cela est significatif, car ils représentent leur chef spirituel auprès des fidèles qui leur sont confiés et ils ont à la fois l'obligation et le besoin de tenir au courant de l'actif et du passif de leur oeuvre et des problèmes qu'elle pose.

De ce côté, le seul problème qui touche l'ensemble de la paroisse d'Alma est celui de la vente des boissons alcooliques. On a vu que de bonne heure le conseil municipal l'autorisa. Cette autorisation fut continuée et la vente paraît avoir été surveillée. En 1885, lorsque fut présentée dans le comté de Chicoutimi une pétition demandant la mise en application de la seconde partie de l'Acte de Tempérance de 1878, le vote d'Alma se partagea : 36 en faveur de la pétition, 37 contre. — Cette deuxième partie de l'Acte 41 Victoria, chapitre 3, défendait (entre autres) "de vendre des liqueurs enivrantes sans avoir au préalable obtenu du gouvernement . . . une licence alors en vigueur". On estimait vraisemblablement qu'il était préférable de laisser la chose à la décision de l'administration locale.

Celle-ci ne réussit pas toujours à empêcher les abus. Il est inévitable qu'en cette matière il se produise des abus. L'histoire n'a pas à relater les cas individuels, mais elle doit à la vérité de mentionner ceux qui prennent les proportions d'un désordre public et qui ont une portée notable sur la société. Alma connut celui de la vente clandestine des boissons alcooliques : une femme pratiqua ce métier pendant un certain temps, tandis que dans un autre coin un homme longtemps incorrigible fit de même et quand les condamnations judiciaires lui défendaient sous la menace du maximum de peine la vente sous toutes les formes : au baril, au gallon, à la pinte ou à la chopine ou au demiard, à la bouteille, au verre, il inventa le truc de vendre la boisson à la verge — au moyen d'une boîte en tôle longue d'une verge et contenant la mesure voulue.

Le cahier des prônes révèle un effort de réaction contre ce désordre au printemps de 1894. Le premier dimanche après la Pentecôte le curé Lavoie inscrit au long la forme de sa vigoureuse intervention en chaire. Elle vaut d'être citée. "C'est avec un chagrin réel que je signale à votre attention qu'il s'est introduit un désordre bien grave dans cette paroisse depuis quelques semaines. Vous savez sans doute ce dont je veux parler. Vous l'avez tellement bien compris que vous en êtes alarmés. J'ai retardé un peu d'en parler, espérant que l'on comprendrait combien c'est un grand mal que de donner le scandale et introduire le désordre dans une paroisse si bonne et si paisible. Ces réflexions auraient pu les faire rentrer dans le devoir. Ici, donc, il y a des maisons où l'on vend des liqueurs spiritueuses et il faut voir comme ces maisons sont achalandées. Il semble que le nombre augmente de jour en jour. Je défends à qui que ce soit de vendre de ces liqueurs. Je défends aux pères de famille d'aller dans ces maisons; je le défends aux jeunes gens. J'engage les pères de famille à veiller à ce que les enfants ne mettent jamais les pieds dans ces maisons. Nous allons faire la communion réparatrice cette semaine; j'invite tout le monde et particulièrement les jeunes gens à s'approcher des sacrements. De plus, je demande que l'on fasse dans toutes les familles une neuvaine à la Sainte Famille; nous la ferons tous les jours à l'église le soir. Ayez confiance; priez tous la Sainte Famille et je suis sûr que ce fléau va disparaître." Le silence qui suit cette intervention fait supposer que le mal a diminué, s'il n'est pas disparu. Des anciens disent : "De

la boisson, il y en avait toujours; quand il n'y en avait pas des gens en faisaient".

95. — ESPRIT D'ENTRAIDE

Un trait qui semble caractériser la population d'Alma, à cette époque comme précédemment, est l'esprit d'entraide. L'état d'isolement dans lequel on se trouvait par le fait des distances et des difficultés de communication favorisait cette disposition; les liens de parenté qui unissaient entre elles la plus grande partie des familles y contribuaient aussi pour une bonne part. La consultation des anciens révèle nombre de manifestations de cet esprit fraternel. Un fait glané dans le journal Le REVEIL du SA-GUENAY du 7 avril 1887 est de cet ordre. "M. Onésime Gaudreault, un brave homme de Saint-Joseph d'Alma, qui faisait chantier dans le canton Kénogami, a eu le malheur de perdre son cheval la semaine dernière; cet accident mettait celui qui en était victime aux portes de la misère. Heureusement quelques amis ont fait entre eux une souscription et lui ont remis hier un autre cheval".

Il en était ainsi quand quelqu'un avait le malheur de "passer au feu" et en maintes occasions douloureuses. Quand se produisait un décès dans une famille on venait de partout faire une visite prolongée et passer la nuit entière en veille coupée de prière auprès du corps, qui était alors placé sur un lit funèbre jusqu'au moment de le mettre dans la tombe pour le conduire à l'église.

Les occasions de sympathiser et de se rendre mutuellement service n'étaient pas rares. Il faut avoir connu ce que c'est que de se trouver plusieurs loin des services publics organisés et loin de tout pour comprendre combien les nécessités communes créent la fraternité entre les humains. Ce fut longtemps la situation des gens d'Alma; dans la période qui nous occupe elle durait encore à peu près comme dans les premiers temps, autant par besoin que par habitude.

96. — NOYADES

Au cours de l'année 1887 la Petite Décharge faisait trois victimes. Les premières étaient deux jeunes garçons de 8 et 12 ans, fils de Joseph Duchesne, noyés le 4 septembre. Ils pêchaient ensemble, placés sur un petit rocher, quand il glissèrent sur la pente limoneuse et enfoncèrent dans l'eau, où on ne les retrouva que

quelques heures plus tard. Cette noyade jeta toute la paroisse dans l'émoi. L'autre eut lieu le 23 novembre. La victime était un fils de François Duperré, Louis, âgé de 15 ans. Il traversait avec son père sur la glace déjà assez solide pour porter les deux hommes et leur canot, qu'ils glissaient pour s'en servir en cas de besoin. La glace fléchit subitement et le jeune homme enfonça et disparut sous la nappe gelée. Son corps fut retrouvé peu après.

Un acte de sépulture révèle que trois ans auparavant, le 2 juillet 1884, Joseph Simard, fils de Tiburce, s'était "noyé accidentellement". C'est aussi dans cette période qu'un pionnier d'Alma, Antoine Gagnon, s'est noyé dans la rivière Ottawa; on croit que son corps n'a pas été retrouvé; nous n'avons trouvé nulle part mention de sa sépulture. La Décharge a fait encore d'autres victimes.

On rapporte entre autres que vers 1886, au rapide de la Vache-Caille, deux Indiens périrent ensemble. "Ils descendaient du lac Saint-Jean par les courants de la Grande Décharge dans un **robeska**, sorte de grand canot d'écorce de 25 pieds de longueur et dont les deux bouts s'élevaient à trois pieds et demi au-dessus de l'eau. Arrivé à la tête du rapide de la Vache-Caille il y avait de la place pour un seul canot, et quand ils étaient plusieurs ceux qui suivaient devaient retarder pour permettre aux personnes du canot d'en avant de débarquer à terre pour faire place aux autres arrivants. Or il est arrivé que les deux Indiens n'ont pas pris assez de précautions et n'ont pas été capables d'entrer dans le petit remous; ils ont passé tout droit, et comme le premier **cassé** du rapide n'était qu'à 35 pieds, il ont été attirés par le courant très fort et son disparus à jamais."

En novembre 1893, la victime était encore un jeune d'Alma, Louis, de 21 ans, fils de Gonzague Maltais, noyé dans la Petite Décharge.

97. — EPIDEMIES

En décembre 1889 une épidémie de fièvres typhoïdes sévit à Alma. On a vu que le conseil municipal prit des mesures pour l'enrayer autant que possible. Elle fit plusieurs victimes, entre autres une jeune femme, Arthémise Labrie, épouse de Louis Pageau, décédée le 19 novembre. Ce cas donna lieu à un épisode assez sensationnel rapporté par mademoiselle Henriette Tremblay (fille du forgeron Joseph-Nil). "La jeune dame Pageau avait sa

chambre chez ma mère, qui lui prodigua les premiers soins. Elle mourut et ma mère contracta la maladie, qui occasionna un accouchement avant terme. L'enfant qui parut à cette époque, dans la maison placardée, était une petite née à sept mois et si petite que les gens allaient par curiosité la voir à travers les chassis. Cette petite, qui reçut le nom de Bernadette, est maintenant (en 1962) âgée de 72 ans. Ma mère a été très malade, ainsi que ma tante Eugénie. De même l'aînée, Isola*, qui avait 9 ans; elle a été plusieurs mois sans parole; grâce à une promesse faite à sainte Anne, elle a recouvré la parole. Marguerite (la quatrième de la famille)** eut aussi cette triste maladie."

A l'automne de 1893 une nouvelle épidémie de typhoïde qui courait la région atteignit Alma et y fit quelques victimes. Une épidémie de grippe maligne, de pneumonies et de scarlatine fit des ravages au cours de l'hiver de 1895 dans la région de Chicoutimi et celle du Lac Saint-Jean. Chicoutimi compta 68 décès, Hébertville 42, Alma 31, ce qui est la plus forte proportion par rapport à la population. Cela ressemblait aux tristes années de 1871 et 1875 et tout le monde était associé au deuil des familles décimées.

98. — DANS L'ORDRE INTELLECTUEL

Quelques faits manifestent l'activité de la population dans le domaine intellectuel. A l'automne de 1890 les notes des prônes révèlent que "les écoles du soir sont commencées" et "les leçons de chant organisées". Le premier cours du soir eut lieu le 16 décembre, un dimanche. Le professeur était le curé lui-même; il avait M. Pageot comme sous-maître. Le 21 Arthur Boulanger était nommé pour remplacer le curé.

Au dimanche dans l'octave de Noël le prône annonce une soirée artistique pour le jour même et pour le lendemain. Au prône de l'Épiphanie de 1891 le curé recommandait à ses gens de s'abonner au journal LA FAMILLE. A celui du Jour de l'An de 1893 il annonçait pour "le jour des Rois et le dimanche suivant . . ., au lieu ordinaire, une soirée dramatique et musicale donnée par les jeunes filles de l'Union Alma". Cette troupe, qui semble être la première du genre à Alma, a dû opérer assez activement et

* Aujourd'hui madame Albert Caron, Cornwall, Ontario, née en octobre 1881.

** Aujourd'hui madame Joseph Gaudreault, La Tuque, née en février 1885.

pendant quelque temps, comme le fait supposer l'expression "au lieu ordinaire". Elle avait eu un brillant succès au mois de juillet précédent, si on en juge par cette note du PROGRES DU SAGUENAY : "On nous fait les plus grands éloges de deux soirées données récemment à Saint-Joseph d'Alma par quelques amateurs de la localité". Le 22 décembre le même journal annonçait celle qui devait être donnée le 6 janvier avec répétition le 8 par "les jeunes filles de la localité qui font partie de l'Union Alma", et il rappelait leur succès de l'été dernier. Nous n'avons pas d'échos du résultat. Une pièce tragique intitulée "Andalauma" fut jouée à Alma le 26 décembre 1892. Par quelle troupe ? ...

99. — ENCAN POUR LES "AMES"

"La coutume de faire vendre des effets à la porte de l'église pour les âmes est louable," disait le curé d'Alma à son prône le jour de la Toussaint en 1893. Il la justifiait et la recommandait comme "une excellente coutume qui se pratique dans plusieurs paroisses". On introduisait donc à Alma une de nos coutumes nationales.

100. — TRADITION DU PELERINAGE

Avant de clore ce chapitre, mentionnons un fait qui à l'époque était marquant dans l'histoire d'Alma : le premier pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, en 1890. Au début de septembre 300 personnes des paroisses de Saint-Jérôme, Saint-Gédéon, Hébertville et Alma allaient prendre le train à Chambord pour ce pèlerinage qui devait ensuite se répéter chaque année pendant près de quarante ans. Nous n'avons pas de chiffres pour le groupe d'Alma; en raison des distances il était vraisemblablement le moins nombreux, mais il était sans doute assez important pour être mentionné dans les journaux à l'égal des autres. Serait-ce à ce premier pèlerinage à Sainte-Anne que commença la tradition de rapporter, en plus des petits souvenirs pieux, des paniers de raisins ? ...

101. — QUELQUES TRAITS TYPIQUES

Et pour finir citons quelques détails qui illustrent certains traits typiques de l'activité des habitants d'Alma à cette époque. Nous les empruntons aux notes fournies par mademoiselle Henriette Tremblay et par son frère Damase au sujet de leur famille. — Or a vu que Joseph-Nil Tremblay, père de nos deux informateurs,

était marié à Elisabeth Gagné soeur des marchands François et Elie Gagné. Jos-Nil, comme on l'appelait, forgeron de son métier, était un homme entreprenant, ingénieux et actif; entendu dans les affaires publiques comme dans les siennes, il fut maire d'Alma pendant cinq ans (1897-1901), ensuite président de la commission scolaire et plusieurs fois chargé de missions de confiance. Sa femme était exactement de même taille que lui au physique et également débrouillarde et dynamique, et elle avait une belle culture. Pour esquisser ce petit tableau que nous voulons donner ici, on ne saurait mieux faire que de citer le témoignage même de ceux qui ont vu et vécu les faits.

"Nous avons d'excellents parents, exemplaires, vaillants, courageux, fervents chrétiens. Ils achetaient toujours un des premiers bancs à l'église. Nous, les enfants, nous allions à la messe chaque matin, aux exercices du soir: mois de Marie, mois du Sacré-Coeur, mois des Morts, etc. On récitait le chapelet en famille. Ils étaient sévères et nous étions très soumis. L'école se trouvait de l'autre côté de la rue, en face de la boutique de forge. Quand les garçons qui allaient à la classe commençaient à être grands ils étaient malcommodes; papa avertissait la maîtresse, s'ils n'obéissaient pas, de les envoyer à la boutique; ils savaient ce que ça voulait dire.

"Notre père, qui était forgeron, travaillait très fort, l'hiver depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir pour les gens de chantier, pour gagner une piastre et demie par jour. Plus tard il fut obligé de s'engager un apprenti forgeron. La plupart payaient avec les produits de leur terre. Quand la famille est devenue un peu nombreuse (le onzième enfant est né en 1895, le quatorzième naîtra en 1901), il s'acheta une terre, quelques animaux, et se procura tout ce qu'il fallait pour nourrir son monde. Il tuait des animaux pour passer l'hiver. Nous avons des vaches; le matin nous allions les conduire sur la terre à la Vache-Caille; le soir nous allions les chercher et elles couchaient sur le cran en arrière de chez-nous.

"Nos parents cultivaient aussi un grand jardin. Chaque automne ils faisaient la provision pour l'hiver: du beurre en tinette, comme on disait, un quart de hareng salé, une tonne de melasse, un quart de pommes, des caisses de biscuits... Notre père achetait ça au prix du gros chez ses beaux-frères François et Elie Ga-

gné. Notre mère avait le même avantage pour acheter les tissus pour les vêtements, qu'elle confectionnait elle-même. En plus d'habiller sa grande famille, elle cousait pour les autres à cette époque. Elle taillait sans patrons les robes, même les robes de mariées, et faisait les chapeaux. Elle passait pour très fière parce qu'elle nous habillait toujours bien. Elle avait toujours une servante, qu'elle payait de son travail manuel.

"Plus tard ils ont dû ajouter une rallonge à la première grand-maison. Cela donnait une grande cuisine et des chambres, des grandes chambres en haut avec des lits doubles, d'un côté pour les garçons, de l'autre pour les filles; les plus jeunes couchaient près des parents. Notre mère avait ensuite, sous les instances de son frère François, fait finir le haut de la grand-maison en chambres pour les voyageurs, pour accommoder les commis-voyageurs et autres. Notre mère, ancienne institutrice, était une personne gaie, au caractère jeune; elle intéressait les pensionnaires par sa conversation; chez nous ils étaient comme de la famille... Excepté monsieur l'inspecteur Edouard Savard, qui était hautain et grogneux*; en arrivant il donnait son menu à notre mère, qui s'efforçait de le bien recevoir. Tous les gens qui étaient de passage restaient chez nous. Le soir les hommes du village venaient jaser à la boutique...

"Comme rien n'existait au début, il fallait inventer quelque chose pour avoir l'eau courante chez nous. Il y avait une source d'eau en haut de la côte chez Gédéon Verreault; on fabriqua un tuyau en bois en le perçant avec un vilebrequin que papa avait forgé: des longues mèches; on perçait des longueurs de billes de douze pieds et on effilait un bout pour qu'elles pussent entrer l'une dans l'autre; ainsi de suite, pour rendre l'eau chez nous et chez nos oncles François Gagné et David Tremblay (trois voisins).

"Notre soeur Isola (l'aînée) enseignait. Un bon jour M. le député Girard s'amène à la maison et dit à maman: "Il me faut ta fille; nous avons bien de la misère dans l'école du village (de Saint-Gédéon); les maîtresses ne viennent pas à bout de deux petits L...." Isola y est allée. Il paraît que les jeunes n'ont

* Le brave homme gardait un peu solennellement son allure de maître d'école, mais aussi il était un malade, il souffrait d'une infirmité qu'il savait laisser ignorer mais qui l'incommodait constamment, le faisait souffrir souvent et l'obligeait à mesurer ses mouvements.

pâs été longs à se rendre compte de qui était maître dans la classe. Elle mesurait 5 pieds et 7 pouces; elle était bien plantée et forte avec ça; elle prenait une poche de farine de cent livres, la levait comme ça et la vidait dans la huche, puis boulangeait . . .”

102. — LA VIE

La vie continuait d'être laborieuse. "J'ai commencé jeune à travailler sur la terre avec mon père", dit un ancien, qui parlait ainsi au nom de plusieurs. "J'ai commencé à **toucher**** à 7 ans. Quand mon père labourait il lui fallait un **toucheux**. Jusqu'à 16 ans j'ai travaillé sur la terre de chez nous ou ailleurs".



On herse avec un "toucheux"

"J'avais environ 10 ans quand mon père décida de venir rester sur l'île d'Alma", dit un autre. Cela reporte à 1890. "Il n'y avait aucun voisin. J'ai bûché le premier arbre avec mon père; j'étais le plus vieux de la famille. On a bâti un petit campe en plein bois. On transportait nos effets à dos de cheval. C'était bien dur de se réchapper trois repas par jour . . . Je travaillais à défricher la terre du lever au coucher du soleil. Sur la terre on n'**arrivait** pas***; il fallait aller au large pour se réchapper la vie.

** **Toucher** c'était conduire l'attelage de boeufs ou de chevaux qui tirait la charrue, pour laisser au laboureur le seul soin de conduire sa charrue en la tenant par les mancherons. Le **toucheux** était presque toujours muni d'un petit fouet, qui était une simple hart, parfois aussi d'un **picoué**, qui était un petit bâton avec une pointe acérée au bout; on ne s'en servait que pour les boeufs, qui étaient peu sensibles au fouet.

*** Ne pas **arriver** c'était ne pas pouvoir boucler le budget.

J'ai été au chantier et j'ai bûché pour douze piastres par mois. Je me levais au petit jour. Pour dîner je mangeais du pain sec dans le bois, et je revenais au campe quand il faisait noir."

Le défrichement et les chantiers n'étaient pas les seuls travaux pénibles; la culture en exigeait beaucoup. C'était dur de relever l'abattis et d'y faire les premiers labourages, qui souvent étaient exécutés à la pioche; le travail de retourner une terre chargée de bois mort et surtout de racines qui n'étaient pas encore pourries était une opération très épuisante. Le fauchage à la petite faux et le coupage du grain à la faucille étaient éreintants; la manipulation des récoltes à la main, le battage du grain au fléau, le charroyage de l'eau à la tonne, etc., etc. étaient des travaux dont on ne peut même plus se faire une idée juste. Et ça devait continuer ainsi, pour nombre de famille, bien au delà de 1895. Nous n'avons pas pu retracer la date de l'arrivée des premiers moulins à battre et des premiers cribles à vanner, ni des premières faucheuses et moissonneuses, mais ce ne fut sûrement pas avant 1895.

Et la nourriture était peu variée. Au témoignage des anciens, c'était: "Lard salé, soupe aux pois, patates fricassées, melasse, crêpes, lait et crème On mangeait à peu près dix livres de sucre par année. Les bonbons s'achetaient au Jour de l'An et aux compérages". Ajoutons que la crème servait plus souvent à faire du beurre qu'à faire des **beurrées** et que le lait était souvent servi sous forme de **cailles** qui constituaient habituellement le repas du soir. Ajoutons aussi la soupe à l'orge pilée à la main, le **berlé** (du mot anglais **barley**). Il y avait aussi la soupe à la **poulette grasse** (choux gras) qui faisait partie du menu des temps de gêne extrême en plusieurs endroits de colonisation; on dut y recourir aussi à Alma. Quand on tuait un porc on envoyait un **présent** de viande fraîche aux voisins, qui faisaient de même quand ils "faisaient boucherie". La chasse continuait d'être, pour une part, pourvoyeuse des familles en bordure des grands bois. "Quand on est arrivés à la baie Trépanier, dit M. Xavier Harvey, la chasse nous a aidés beaucoup: le lièvre et la perdrix. On mangeait moins de perdrix, parce qu'il fallait acheter de la poudre et des **capés** pour la tuer On avait des **navots**, que ma mère faisait cuire avec du lard salé; des navots, on en a bien mangé! Mais on mangeait tant qu'on voulait".

La maison, moins petite et plus confortable que le campe pri-



Campe de colon — Maison de cultivateur

mitif, n'avait rien de luxueux. Les murs, en pièces sur pièces équarries et jointes à queue d'aronde aux coins de la maison, étaient calefeutrés avec de l'écorce de cèdre battue au fleau; ils étaient parfois couverts à l'extérieur par un lambris d'écorce de bouleau fixée par des tringles. Ils n'avaient généralement aucun lambris à l'intérieur; quand on le pouvait on les recouvrait de feuilles de journaux fixées par de la colle de farine, ou, dans les "belles maisons", de papier à tapisserie orné de dessins en couleurs.

Une soupenne élevée en pièces solides, qui étaient parfois des racines d'arrachis, portait la cheminée. Le grenier n'était pas toujours habitable, parce qu'il n'était abrité que par le toit et par un mur de simples planches ou de dalles; il était ordinairement traversé, à environ trois pieds au-dessus des poutres du "plancher de haut", par une grosse pièce qui liait les murs l'un à l'autre par leur sommet pour les empêcher d'être écartés par la poussée des chevrons du toit; on appelait cette pièce le "casse-jambe".

L'ameublement était rudimentaire, une table, des chaises et des "couchettes" "faites au pays". Dans plusieurs maisons, pour prendre moins d'espace, on faisait un dessus de table mobile pouvant être renversé verticalement contre la cloison et on fixait entre les "pattes" une planche servant de siège. Le plus beau meuble était la "commode", ordinairement apportée par l'épouse à son mariage. La plupart des maisons où les enfants se multipliaient avaient, dans la "cuisine", qui était la salle de famille, un "bède": large banc dont le siège s'ouvrait pour former une sorte de boîte qui servait de lit aux jeunes. Les lits étaient munis de "paillasses", dont on remplaçait la paille deux ou trois fois par année et qui tenaient lieu de matelas. A quelques-uns on ajoutait un "lit de plumes", plus moëlleux, plus chaud et, disait-on, protection contre le tonnerre.

Il va sans dire que beaucoup de choses manquaient. "Les sacrifices qu'on a faits dans ces temps-là, c'est pas disable", dit un pionnier. "J'avais 7 ans, dit un ancien de l'île; un automne j'arrive à l'école et je dis à Henri Lavoie: mon père a dit qu'on avait dix cents dans la maison. Henri répond: après ça, vous allez quêter?..."

Le nombre de ceux qui se découragèrent et quittèrent les lieux est un indice non équivoque que la vie était dure et que ceux qui "arrivaient pas" n'étaient pas rares. Les autres, ceux qui tinrent bon malgré tout, s'accommodaient volontiers de ce qu'ils avaient; ils consentaient à supporter la vie austère et pénible comme une nécessité, sans envier un confort dont souvent ils n'avaient pas d'idée. La notion chrétienne d'une vie terrestre de ce genre y aidait beaucoup.

Il faudrait parler aussi de l'ennui, dont plusieurs eurent grandement à souffrir. Les chemins avaient fini par exister et permet-

tre les communications, mais ils n'invitaient pas aux promenades de plaisir, et tous ceux qui avaient vécu ailleurs avant de se fixer à Alma ne pouvaient qu'éprouver une sensation, d'exil et d'isolement qui était plus ou moins lente à disparaître. Cependant, ceux de la génération née là se sentaient plus aisément chez eux; n'ayant pas connu d'autre milieu, ils s'étaient faits tout naturellement à leur coin de pays, qui seul avait place dans leurs souvenirs, et on remarque chez eux une bonne humeur plus spontanée. Les événements de la vie ordinaire : noces, compérages, premières communions, veillées, fêtes paroissiales, visites de gens de l'extérieur, fournissaient à tous des diversions qu'ils savaient apprécier et rendre agréables.

"Dans ce temps-là la vie se passait bien, dit un ancien de l'île d'Alma. Mon grand-père avait beaucoup d'enfants; ils s'amusaient tous ensemble. Il y en avait des plus drôles qui amusaient les autres. Les uns chantaient et dansaient; ils se faisaient du plaisir avec pas grand-chose". "Le monde était pas fier; on se voisinait. On jouait aux cartes..." "Il y en avait qui étaient farceurs, capables d'amuser le diable. Trépanier en était un. Ce gars-là, si ça avait été comme aujourd'hui avec la T.V., il aurait été un as..." "L'hiver on faisait des courses de chevaux sur la Décharge, parfois dans les rues du village".

103. — JOUEURS DE TOURS

Au témoignage des anciens, ils s'amusaient beaucoup à jouer des tours. Plusieurs en rapportent des "pendables" qui de nos jours ne seraient pas même pensables. "Dans ce temps-là, si on s'en jouait des tours! dit l'un d'eux. Tobie Corneau, qui restait dans le Dix de Saint-Gédéon, droit en face du rang Sept, avait marié un garçon. Il y en a, pour lui jouer un tour, qui avaient invité toutes les jeunesses de la paroisse : du Sept, de l'Île, du Neuf, du Village... Le soir des noces ces invités-là ont commencé à arriver... en charrette à poche, il n'y avait pas d'autres voitures que ça à Alma. La bonne femme, une grosse bonne femme large, était assez malcommode. Les premiers arrivés, ça a passé, mais quand c'est devenu une extravagance, que la cour était pleine de voitures, elle s'est fâchée et les a tous sacrés dehors; les gars ont été obligés de se rembarquer..."

Un autre raconte : "On était allés veiller chez le père Georges,

sur l'île d'Alma. La mère boulangeait son pain pour le cuire le lendemain. Il me vient tout d'un coup une idée : cacher un veau dans le four en partant . . . Le lendemain le père Georges dit à sa femme : "Il me manque un veau. Je l'entends bêler; on dirait que ça vient de sous terre". Quand la mère arrive pour allumer son four, elle trouve le veau, qui l'avait tout sali . . ." On devine que cette fois il fallut recourir au four du voisin pour la **cuite** de pain.

Puisons encore celui-ci, raconté par un ancien du rang Saguenay. "Par la Vache-Caille il y avait des gens qui disaient voir des feux-follets souvent. Une fois, C P faisait une veillée et il ne nous avait pas invités. Pour se venger, on s'associe quatre pour leur en faire voir. Mais l'affaire était de trouver la manière de réussir. Ça fut toute une discussion. Finalement on a décidé de prendre des pailles d'avoine, les plus grosses; on était à la fin des récoltes. Les pailles ont des noeuds et on les remplissait de poudre jusqu'aux trois quarts. On a pris un fanal, on l'a attaché au bout d'une perche d'une quinzaine de pieds. On est allés se placer à cinq ou six arpents de la maison où la veillée se faisait. C'était une veillée de danse. Du côté sud du chemin il y avait une vieille grange. Ernest, qui avait le fanal, a monté sur la grange, je me suis mis dans le chemin, Elzéar sur l'écorce de la rivière. Fallait s'arranger pour que les gens de la veillée aient connaissance de notre affaire; on a envoyé Josué pour les faire regarder ce qui se passait de notre côté. Là, Ernest, son fanal allumé, le montait, le descendait et le remontait au bout de la perche. Quand il avait fini son morceau, moi j'allumais une paille, qui allait revoler à une vingtaine de pieds. Quand j'avais fini mon rôle, Elzéar prenait à son tour et faisait la même chose. On faisait ça bien tranquillement.

"Mon Josué dit au monde de la maison : "Venez donc voir ce qu'il y a là !" La peur les a pris dans la maison, la danse a cessé Mais il fallait s'en aller chacun chez soi. Chacun avait pitié de ce pauvre Josué qui, lui, devait passer parmi les feux-follets. Il faisait voir d'avoir peur. Alors on a pris tous les chapelets qu'on avait là pour lui mettre dans le cou Le lendemain, la femme à B S est allée au presbytère conter tout ça au curé. Le dimanche, en chaire, le curé Lavoie a dit :

“L’affaire des feux-follets, je sais que cela a été fait par quelqu’un; je lui conseillerais de ne pas recommencer”.

Ces escapades étaient évidemment des faits occasionnels et sans importance; ils ont place dans l’histoire non pas à cause de leur notoriété mais parce qu’ils révèlent des traits de moeurs et des aspects humains de la vie telle que les gens la menaient. Ils assaisonnaient les labeurs et distrayaient opportunément des problèmes que posaient sans cesse les besoins d’une population forcée de se suffire à elle-même en tant de choses.

Voilà un peu comment se bâtissait la paroisse d’Alma, chacun, sur sa terre ou dans sa boutique, mettant en action ses énergies, son savoir-faire et sa conscience du devoir. Les réalisations en sont la preuve : les choses ne se font pas toutes seules.



L’église de 1883 achevée

B) DEUXIEME ETAPE : 1896-1924**CHAPITRE DIX-SEPTIEME****LA VIE COURANTE****104. — L'ELECTION DE 1896**

L'événement dominant de l'année 1896 est l'élection fédérale, dont le thème vital était la question des écoles du Manitoba et qui porta au pouvoir Wilfrid Laurier, le premier Canadien-français à accéder au poste de premier ministre du Canada. Dans les comté-unis de Chicoutimi et Saguenay, alors associés avec un seul représentant à la chambre des Communes, l'évêque, Mgr Labrecque, avait obtenu des candidats des engagements formels. P.-Vilmont Savard, qui devait être élu, l'avait fait pour sa part dans les termes que voici, qui furent imprimés et distribués dans tout le district électoral.

"Chicoutimi, le 19 juin 1896. — Je soussigné, déclare solennellement que je m'engage à travailler de toutes mes forces pour que justice pleine et entière soit rendue aux catholiques du Manitoba, en conformité au désir de Nos Seigneurs les Evêques et d'accord avec eux sur tous les points. — P.-V. Savard."

Son adversaire était l'avocat Louis-de-Gonzague Belley. Les deux étaient de la ville de Chicoutimi et déjà opposés l'un à l'autre sur plus d'un terrain et surtout par l'antagonisme des partis politiques, qui était singulièrement violent à cette époque. D'Albanel à Natashquan, tout le monde était alerté et le vote fut en proportion considérable. Le scrutin eut lieu le 23 juin. Savard l'emportait avec une majorité de 1046 voix. Alma lui donna 96 voix contre 77 à Belley.

105. — OUVRAGE SUR LA OUANANICHE

Un autre événement, qui intéressait plus particulièrement Alma mais dont la population n'eut pratiquement pas connaissance fut la publication d'un ouvrage sur le comportement de la ouananiche et la puissante attraction qu'offrait à ce sujet et au point de vue

sportif la Grande Décharge. Le volume, considérable et très documenté, riche de faits vécus, et illustré, a pour titre "**The Ouananiche and its Canadian Environments**". L'auteur, E.T.D. Chambers, était une autorité en la matière. L'ouvrage fit une publicité très avantageuse et effective au pays de l'île d'Alma.

106. — QUALITE DES ECOLES

Dans son rapport en date du 21 juillet 1896 l'inspecteur Savard signalait l'école modèle d'Alma parmi celles qui étaient "les mieux tenues par les laïques", et il mentionnait mademoiselle Léda McNicol, à Saint-Joseph d'Alma, parmi "les maîtresses des écoles élémentaires qui se sont le plus distinguées dans l'enseignement"; par contre il mettait en tête de liste des écoles "qui nécessitent d'être réparées ou reconstruites" celles d'Alma.

107. — DEPART DE LA FAMILLE BOULANGER

La fin de l'année 1896 vit disparaître d'Alma une famille qui depuis le début de son histoire y avait joué un rôle important : celle des Boulanger. Arthur Boulanger quittait avec son monde le 27 octobre pour aller demeurer à Rivière-du-Loup. Il laissait vide la maison familiale qui était particulièrement riche de souvenirs. Elle était la plus ancienne; elle avait pendant longtemps reçu toutes les personnalités qui avaient visité les lieux; elle avait servi de première église; Arthur Boulanger, fils du fondateur, et son épouse, Caroline Néron, qui était fille d'un des tout premiers pionniers, s'y étaient mariés et y avaient vu baptiser au moins cinq (peut-être sept) de leurs vingt enfants (les deux derniers devaient naître à Rivière-du-Loup).

108. — AU CONSEIL

Il ne paraît pas y avoir eu de difficultés dans l'administration de la paroisse ni de la municipalité. Celle-ci négocia, selon les procédures ordinaires, un emprunt de \$2,400 pour payer des obligations consenties en 1891. François Gagné ayant démissionné comme maire au début du mois de mai, Nil Tremblay fut élu à sa place. A sa séance du 7 septembre le conseil autorisait les résidents du village à "se bâtir des étables publiques" et obligeait chacun à "faire des trottoirs sur sa devanture".

Il commençait l'année 1897 en fermant la route entre les rangs IV et V de Labarre, conformément à un ordre reçu du département

de l'Agriculture et de la Colonisation, et par obliger tous ceux qui demeuraient dans le village à "avoir une cheminée en brique bien construite".

109. — NOUVELLE ELECTION

L'année 1897 fut une autre année d'élection, pour la législature provinciale celle-là. Les candidats étaient Joseph Girard, de Saint-Gédéon, conservateur, et P.-C. Dupuis, marchand de Chambord, libéral. Des octrois de \$4,000 pour le pont de la Grande Décharge, de \$600 et de \$500 pour les routes qui y mènent et même quelques deniers pour le bac de la traverse, avaient été obtenus par le député de Chicoutimi, Honoré Petit, ce qui diminuait d'autant le crédit de Joseph Girard, député depuis 1892. C'est lui cependant qui fut élu le 13 mai 1897, avec une majorité de 343 voix. (Elle n'avait été que de 56 voix en 1892). Le vote d'Alma avait été fortement en sa faveur : 135 contre 55.

110. — LE MOULIN DU VILLAGE

Un moulin au sujet duquel on n'a pas de détails a été construit au pied du rapide du Carcajou, apparemment vers 1885. Guillaume alias William Larouche avait acheté à cette fin, en décembre 1884, un emplacement de deux arpents de front sur le lot 1 du rang Saguenay, "avec ensemble les pouvoirs d'eau qui se trouvent en front du dit emplacement", et en juillet 1894 il vendait ce terrain à son fils William "avec moulin, dalles et chaussées".

Un événement qui eut de l'importance en l'année 1897 à Alma est la construction du moulin à farine dans le village, près du pont, par Narcisse Gariépy de Baie Saint-Paul. Le conseil municipal l'avait autorisé dès le début de février à "passer des dalles dans la terrasse du pont de fer". La construction, commencée vers la fin de juin, était terminée et le moulin en opération à la fin de septembre. Il devait bientôt s'augmenter de machines à carder et à fouler.

111. — DEUX NOYES

Un accident sensationnel marqua la fin des travaux d'installation : la noyade de deux hommes pères de famille. Selon le journal *Le PROTÉCTEUR DU SAGUENAY* et les meilleurs témoignages, l'accident s'est produit vers 4 heures de l'après-midi le 17 octobre 1897 et voici comment.

On travaillait à réparer l'écluse voisine du pont et à en hausser le sommet pour répondre au besoin du moulin de Gariépy. La rivière a là environ 200 pieds de largeur et le courant était très fort. Pour poser certaines pièces de bois vers le milieu de l'écluse on avait tendu un câble d'une rive à l'autre à peu de distance et on y avait attaché une corde pour retenir un chaland dans lequel s'étaient placés deux ouvriers, Ernest Perron et Eugène Pelletier. Au moyen d'une poulie ces hommes laissaient descendre



L'écluse du village où deux hommes ont perdu la vie

l'embarcation jusqu'à l'endroit voulu, mais près d'arriver au sommet de l'écluse, soit que le courant ait été trop fort soit que Perron, qui tenait la corde, ait lâché prise ou que la corde elle-même ait cassé, l'embarcation toucha l'écluse, chavira et les deux hommes furent précipités en bas et entraînés dans le rapide. Perron fut aperçu de temps en temps, essayant de s'agripper aux roches qu'il touchait, et finit par disparaître dans le rapide du Carcajou; Pelletier tenta de gagner la rive à la nage; il n'en était plus qu'à une quinzaine de pieds quand il fut emporté à son tour. Les autres travailleurs assistaient au drame sans pouvoir porter secours aux victimes. Ernest Perron n'a pas été retrouvé; le corps d'Eugène Pelletier fut trouvé au printemps suivant aux Terres Rompues.

Pelletier était d'Hébertville; il laissait son épouse, Délima Voyer, et quatre enfants en bas âge, parmi lesquels la petite Marie-Rose, qui n'avait que trois ans et qui est devenue madame Eugène Tremblay d'Alma. Ernest Perron était âgé de 35 ans et marié à Mary Tremblay; outre son épouse, il laissait six enfants, dont deux vi-

vent encore : Ernestine (madame Napoléon Nolin) et Léda (madame Désiré Gagné).

112. — L'HISTOIRE DU MOULIN

Le moulin de Gariépy connut des mésaventures. Son propriétaire avait "pris envers la paroisse l'engagement de lui donner un moulin à fleur qui devait marcher toute l'année"; des dégâts à l'installation le forcèrent à suspendre son activité après quelques semaines et il parut ne pas faire diligence suffisamment pour "réparer la chaussée"; le 10 janvier 1898 le conseil le faisait avertir d'agir immédiatement et le menaçait de "prendre les mesures nécessaires pour l'obliger à faire les dits travaux". Au mois d'août 1899 la dalle du moulin causait à la terrasse du pont, qu'elle traversait, des dommages dont la réparation était mise à la charge du propriétaire. Selon M. Joseph Côté, lors d'une crue de la Décharge au printemps l'estacade qui retenait les billots s'est rompue et la masse des billots a emporté une grande partie de ce moulin et de celui que William Larouche avait construit près du Carcajou, et ce dernier n'a pas été reconstruit.

Quelques années après, Bellarmin Lapointe achetait les droits de Gariépy, réparait et opérait le moulin à farine, qui fonctionna ensuite activement, nuit et jour en certaines saisons, ainsi qu'un moulin à scie installé au même endroit. Les deux passèrent ensuite à Arsène Gauthier, qui remplaça, en décembre 1906, les machines par des plus puissantes, ce qui permit de faire fonctionner les moulins sans ralenti. On voit qu'ils étaient tous les deux en pleine activité en hiver même, à la fin de janvier 1908.

113. — CELLE DES ECOLES

L'année 1897 marque des progrès inégaux dans le domaine scolaire. Le projet de construction d'une maison nouvelle pour l'école modèle demeura en suspens. Le 13 de janvier on décida de la placer "sur la hauteur près du cimetière"; c'est tout ce qui fut fait, la décision n'eut pas de suite. La veille de Noël, les commissaires, "vu les dommages subis par la récolte", résolurent de demander au Surintendant d'en retarder la construction.

Au mois de mai ils fixaient le salaire des institutrices à "\$100 pour la prochaine année; soit \$50 en argent et la balance en effets".

Le grand effort porta sur l'amélioration de l'enseignement. Il se produisit à l'automne dans un mouvement général à la grande de la province. "Les inspecteurs d'écoles ont reçu l'ordre de faire une série de conférences pédagogiques dans leurs districts respectifs", dit le journal. A cet effet le personnel enseignant était groupé par secteur. Celui des paroisses de Péribonka, Saint-Henri, Saint-Coeur-de-Marie et Alma devait se réunir à la vieille école modèle d'Alma les 17 et 18 novembre. Les curés et les commissaires d'écoles étaient priés d'y assister. A la suite de ces journées, les commissaires décidèrent que les institutrices seraient obligées d'observer toutes les règles pédagogiques imposées par l'inspecteur Savard : "se servir du tableau noir, envoyer chaque mois à monsieur le curé la liste des élèves les plus méritants sur le tableau d'honneur, les plus rebelles sur le tableau de déshonneur; autrement elles seront remerciées de leurs services".

Ce système de conférences pédagogiques et de consultation s'avéra efficace et continua les années suivantes. En signalant que l'augmentation du nombre des élèves dans les classes d'histoire, de géographie, de dessin, etc., "est considérable", l'inspecteur Savard écrit dans son rapport de 1899 : "Cet excellent résultat est dû aux conférences pédagogiques, qui aident les maîtresses à rendre leur enseignement plus méthodique, rationnel, pratique, à se familiariser avec les bonnes méthodes, à pratiquer les leçons intuitives". Il déclare que "la totalité des instituteurs et institutrices de sa circonscription s'efforcent de suivre les instructions reçues". Il donne entre autres ce détail qui ne manque pas d'intérêt : "Conformément à vos instructions, monsieur le Surintendant, j'ai recommandé à tous les maîtres et maîtresses de se préparer à participer à la grande exposition de Paris, en 1900, en fournissant, autant que possible, des cahiers d'écriture, de dessin, de devoirs journaliers . . . et d'y mettre beaucoup de zèle et de soin, afin que le Canada conserve, à l'exposition de Paris, la position honorable qu'il s'est acquise à celle de Chicago".

Pour l'heure, la position globale des huit écoles d'Alma, qui incluaient celles du canton Taché annexées en mars 1899, ne figurait pas parmi les plus brillantes; elle était classée 26ième, avec la note **bien**, par ordre de mérite parmi les 36 du tableau de cette année. Elle occupait le même rang en 1900; elle sera 28ième sur 38 en 1901.

Disons tout de suite que le rapport de 1902 mentionne qu'Alma est citée parmi les cinq localités qui ont réparé les maisons d'école; sa note continue d'être **bien**; elle deviendra **excellent** à partir de 1905. Des religieuses du Bon-Conseil, engagées depuis août 1902, tenaient alors l'école modèle, qui avait pris aussitôt un niveau de qualité supérieure. L'inspecteur Savard écrivait dans son rapport du mois d'août de la même année: "L'école modèle d'Alma . . . peut être comptée, d'après les progrès obtenus, pour l'une des meilleures institutions de ce genre".

Voici où étaient situées les écoles en 1903:

- No. 1, village
- No. 2, lot no 14 - 8e rang
- No. 3, lot no 29 - 7e rang
- No. 4, dans la ligne du 13e et 14e lot, 2e rang
- No. 5, sur le lot no 26, 9e rang
- No. 6, lot no 32, 6e rang
- No. 7, lot no 29, 2e rang de l'île
- No. 8, lot no 26, 3e rang

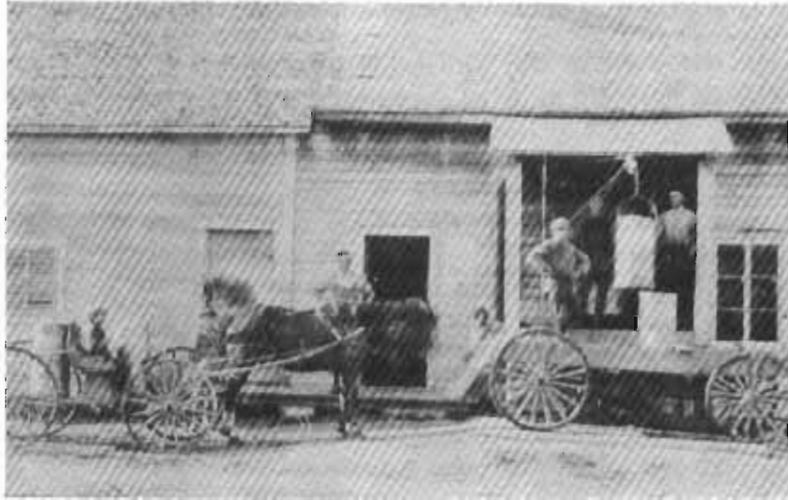
114. — PROGRES AGRICOLES

Les progrès étaient marquants aussi dans le domaine agricole. Témoin cette communication d'un correspondant d'Alma à La PRESSE au mois d'août 1898. "La saison est favorable à la fenai-



SUR LE CHEMIN DU BONHEUR.—La récolte du foin dans une de nos régions de colonisation. En peu d'année, un colon persévérant devient propriétaire d'une belle ferme qui lui donne d'abondantes moissons.

son et le foin est très abondant cette année. La récolte des grains a aussi une très belle apparence . . . Votre correspondant possède un morceau de terre sur lequel il a du seigle dont la tige mesure en moyenne six pieds et demi". L'homme ajoute cette plainte très justifiée : "Notre malheur c'est d'être complètement ignorés des agents de colonisation et des excursions agricoles, bien que nous possédions, sans contredit, les meilleures terres de la région du lac Saint-Jean". — Ce "malheur" était une conséquence de l'éloignement, qui affectait encore plus défavorablement l'expédition des produits.



Fromagerie de Xavier Harvey, sur l'île d'Alma

En 1899 on avait trois fromageries en opération : une au rang VII, tenue par Ligori Harvey, une dans l'île, tenue par Edmond Boulay, une dans le village, combinée avec une beurrerie, tenue par Elzéar Harvey. Le fromage se vendait en juin 8 cents et demie la livre et le beurre 17½; au mois d'août les prix étaient respectivement de 10 et 20 cents, et à la fin du mois ils montaient à 11 et 22 cents.

Les rapports manquent trop, malheureusement, au sujet de l'agriculture, et il n'est pas facile de citer des chiffres; il faut se baser sur des brides de renseignements recueillis ici et là, de l'interprétation des faits généraux et de connaissances personnelles.

115. — TRAGÉDIE DE L'EAU

Un accident sensationnel survenu en septembre 1898 produisit une vive émotion à Alma. Le mouvement touristique battait son plein en ces années. L'hôtel de la Grande Décharge, **Island House**, était constamment rempli et plus d'un camp particulier, tels celui de l'île Griffitt, celui de Scott, celui des Américains, étaient débordants d'activité. "Les touristes venaient nombreux", dit M. Joseph Martel, qui vivait dans le voisinage de l'hôtel **Island House** et dont le père eut la garde pendant certains hivers. "La ouananiche leur sautait dans les mains. Les guides étaient bien payés et rares étaient ceux qui ne recevaient pas de cadeaux."

Un des sports les plus hardis et les plus émouvants était la descente de la rivière en canot. Rappelons que les canotiers étaient choisis; ils étaient engagés par écrit, en raison des responsabilités que comportait cet exploit, où il était nécessaire de ne pas risquer la vie des gens entre les mains de guides incompetents ou téméraires. Chaque canot était conduit par deux hommes et la règle était de ne prendre qu'un seul passager, exceptionnellement deux quand ils étaient peu lourds et qu'ils garantissaient de se conformer aux exigences des guides, dont les principales étaient de demeurer assis au fond du canot, de ne pas bouger et de ne pas tenir le bord avec leurs mains.

Le parcours suivi par cette excursion amenait un grand nombre de passagers et leurs canotiers à traverser l'île et à passer par le village, ce qui donnait occasion aux gens des lieux de s'intéresser davantage à leur aventure. Grâce aux précautions prises, toutes

les descentes étaient réussies. Celle qui coûta la vie à deux jeunes touristes fut une tragédie qui émut la population comme le malheur de l'année précédente l'avait fait.



Elie Murray

Les malheureux héros de l'aventure étaient deux Américains d'une vingtaine d'années. Lewis Sass et Carl Smith, journalistes du RECORD de Chicago. Arrivés à l'hôtel par le bateau de Roberval le 8 septembre, ils engageaient

Elie et Ernest Murray pour les conduire, le lendemain, à la pêche dans la Grande Décharge et à la descente de la rivière jusqu'à Chicoutimi. Nous tenons d'Elie Murray lui-même le récit de l'aventure. Il vaut d'être cité.

"Ils avaient pris cinq ou six ouananiches et ils étaient bien contents. Seulement ils trouvaient que la Décharge n'était pas aussi dangereuse qu'ils avaient entendu dire et ils disaient que ces rapides-là ne leur faisaient pas peur. C'étaient des jeunes gens qui ne connaissaient pas le danger; ils étaient des écrivains et ça avait l'air qu'ils voulaient faire du **poffe** pour écrire. Le lendemain ils m'ont demandé pour les conduire à Chicoutimi par la Décharge. J'ai accepté avec Ernest. Rendu dans la Vache-Caille ils ont grouillé et été proche de faire verser le canot. Ça c'était fait exprès; on s'en apercevait bien. Rendu au Rapide Gervais, là, ils ont fait encore pareil; le même encore a penché le canot et cette fois-là on n'a pas pu se parer.

"En renversant on s'est trouvés tous les quatre à l'eau. Moi j'étais en arrière, j'ai eu le temps d'empoigner le canot; mais le canot avait la gueulé en bas. En renversant j'ai cru voir les deux Américains et ils m'ont semblé ensuite être à terre. J'ai pensé: ils sont bien chanceux eux-autres, ils sont sauvés. Nous autres, on prenait le large et dans les rapides l'eau était forte. Le canot allait au fond et ressoudait. On a fait à peu près huit ou dix arpents comme ça; on avait chacun une main prise après le canot. On ne savait pas nager ni l'un ni l'autre. Une fois on est restés longtemps au fond et cette idée m'est venue: si ça continue on ne fera pas longtemps à c'heure. J'ai pas pensé au bon Dieu une seule fois; j'ai pas même eu l'idée de faire mon acte de contrition.

"On a r'soud, toujours, et là, moi, j'ai grimpé et je me suis mis à cheval sur le canot. Quand Ernest a pu il a fait comme moi. Il fallait pas penser à tourner le canot; c'était tout ce qu'on pouvait faire de se tenir dans cette position-là. On a fait dix à douze arpents comme ça sans rapides, mais le courant était fort. On était pour arriver en bas des rapides Gervais et on avait un bout de cascades à passer. Ernest se décourage et pousse deux ou trois cris: "Au secours!" et il dit: "On est finis". Je lui dis: "Décourage-toi pas; faut pas se décourager, on est pris. On a sauté le haut, on sautera bien le bas. On va se jeter à l'eau et on va

se tenir après le canot comme tantôt". On a fait ça et on a sauté le rapide. Arrivé en bas de ce rapide le pire était fait. On s'est remontés sur notre canot et on descendait tranquillement. On a passé une heure là. On a été rejoints par un autre canot qui était parti après nous-autres de l'hôtel; ils sont venus à notre secours. C'était un Américain guidé par Johnny Morel et Fardina Larouche.* Ils ont pris notre canot avec nous-autres dessus et nous ont ramenés à terre. On est remontés à l'Hôtel tous les deux sans parler. On y est arrivés à 8 heures. On pensait que nos Américains étaient là, mais personne ne les avait vus... Le matin de la tragédie, ajoute M. Murray, on ne voulait pas embarquer quatre hommes dans le canot, mais eux ont dit: Il n'y a pas de danger et nous serions capables de nous sauver, de sauver nos guides et le canot".

Cet accident est le seul de cette nature qui arriva. Pourtant il y avait constamment des canots qui sillonnaient les eaux tumultueuses et terribles des Décharges. Ceux qui les fréquentaient en connaissaient les caprices.

116. — AU CLUB DES AMERICAINS

On peut parler ici du Club des Américains, dont il a été un peu question déjà, et de l'activité qui l'animait.

En 1895, Charles Pelletier du rang Saguenay remplaça Savard dans les fonctions d'homme de confiance des propriétaires du "Club des Américains". "Lorsque le temps de la pêche était arrivé, écrit son fils Henri, c'est-à-dire quand les eaux commençaient à baisser et que les papillons jaunes étaient arrivés, soit vers la mi-juin, mon père écrivait au président Osborne que c'était le temps de la ouananiche, et en attendant l'arrivée des pêcheurs il faisait les préparatifs pour les recevoir.

"La première opération était de hisser le drapeau étoilé à son mât, puis de se procurer la nourriture et d'engager les canotiers (guides). Les provisions de bouche étaient achetées en partie chez François et Elie Gagné, et ce qui manquait là était acheté à Québec; car à peu près toute la nourriture que nous avons sur nos tables aujourd'hui existait dans ce temps-là. C'était ma mère, Hélène Pedneault, qui était la cuisinière et il faut avouer qu'elle était cordon bleu. En ce qui concerne les guides, ils étaient engagés

* Il s'agit d'un M. Porter et sa femme, aussi des Etats-Unis.

ici à Alma autant que possible. Voici ceux que j'ai bien connus : mon oncle Hector Pelletier, Johnny Tremblay, Joseph Lessard, le grand François Maltais, John Morel, Elie Maltais, Henri Lebel, Louis Gobeil, Maximin Boudreau, François Néron, Alfred Sheehy et Thom Pageau; ces deux derniers étaient de Sainte-Anne de Chicoutimi.



Hector Pelletier



Johnny Morel

“Le salaire du gardien était de cent piastres par année pour la garde seulement; les travaux de réparation étaient payés à part à raison de \$0.50 par jour au début. Dans les dernières années ces travaux coûtaient \$1.00 par jour; ils consistaient à réparer la bâtisse et emplir la glacière de glace durant l'hiver. Cette glacière était à proximité du club, sous le sous-bois, et mesurait environ 14 pieds sur 20 à l'extérieur, ce qui nous permettait d'emmagasiner environ 650 pieds cubes de glace; cette glace, recouverte de bran de scie, se conservait jusqu'à l'automne, permettant ainsi de conserver le poisson assez longtemps. Il y avait aussi à faire l'entretien du chemin sur les terres qui leur appartenaient du côté nord de la Grande Décharge, depuis le pont de Taché jusqu'à l'île Maligne.

“Lorsque les Américains étaient pour venir faire la pêche, ils télégraphiaient au gardien (mon père), lui disant la date de leur arrivée à la Station d'Hébertville et le nombre qu'ils étaient. Mon père engageait le taxi du temps, un monsieur Jean Côté, appelé plus communément “le père P'tit-Jean”. Il était petit, ne pesant pas beaucoup plus que cent livres, mais c'était tout un homme,

très vigoureux, pressé et charitable. Il attelait donc ses deux chevaux à sa voiture appelée **omnibus**, après les avoir bien brossés, et allait les chercher aux chars. Les chevaux n'étaient pas très gras, mais avec un peu de fouet ça marchait, et les harnais, qui n'en étaient pas à leur premier voyage, étaient un peu **gatonnés** avec de la broche, mais faisaient l'affaire. Surtout quand il y avait quatre passagers à prendre, à dix cents par tête, le voyage produisait un magot de quarante cents . . . Dans les dernières années le même trajet coûtait vingt-cinq cents par tête : signe que les affaires commençaient à se gâter . . .

"Tout le monde débarquait chez nous, puisque nous demeurions en face du club, du côté sud de la Petite Décharge, et là les guides, qui avaient été requis à l'avance et s'étaient rendus sur place, prenaient une personne par canot et traversaient au club.



GROUPE AU CLUB DES AMERICAINS — (De gauche à droite) 1^{ère} rangée : Hector Pelletier, Johnny Tremblay, Joseph Lessard, Célestine Tremblay, François Maltais, Joseph Morel. 2^e rangée : Onésime Simard, Charles Pelletier, Odélie Pelletier, Mme Charles Pelletier.

"Pendant ce temps, ma mère n'était pas restée inactive; elle s'était engagé une servante en la personne de Célestine Tremblay, épouse d'Isaïe Simard, pour l'aider à faire le ménage, qui commençait par enlever les fils d'araignée, frotter les planchers avec des branches d'épinette et de la lessive faite au moyen de la cendre du poêle à bois; elle préparait ensuite un bon repas pour leur

arrivée, ce qu'elle savait bien faire. Ensuite on astiquait les agrès de pêche pour le lendemain. Je faisais aussi ma part. Mon travail consistait, à mes débuts, c'est-à-dire quand j'ai commencé à me rendre utile, à entretenir le feu dans le foyer du vivoir le soir à l'arrivée des pêcheurs, à ramasser du bois sur la grève et aussi à faire cuire les **bines** dans le sable. — Ce n'était pas des fèves "au lard" comme on en achète toutes préparées avec pas de lard dedans, non, mais des bines avec du lard, bonnes. — J'avais alors sept ans. Plus tard mon ouvrage augmentait toujours et à treize ans je remplaçais un guide assez souvent, mais il fallait que ça fût avec mon père; j'étais trop timide pour travailler avec un autre.



La Pointe des Américains.

117. — DANS LE RAPIDE DE LA VACHE-CAILLE

"On fréquentait le rapide de la Vache-Caille. Ce rapide, qui pouvait avoir trois quarts de mille de longueur à l'eau haute, est formé par des crêtes de rochers sortant du lit de la rivière; il ne pouvait être affronté directement du haut en bas par aucune voiture d'eau. Quand on parlait de sauter le rapide de la Vache-Caille, c'était de prendre son courant du côté nord de la Petite Décharge pour traverser le rapide en biais, et il fallait faire vite pour

ne pas remonter par le courant du côté sud, qui formait un remous et qui remontait aussi vite que l'autre descendait. Il fallait connaître son comportement et n'être pas trop chargé dans le canot. Seulement deux accidents, dont un tragique, sont survenus pendant les 30 ans que le club a été fréquenté.

"Le premier dans ce rapide eut lieu vers 1886:" la noyade de deux Indiens, rapportée plus haut. "Le deuxième, qui aurait pu avoir des suites graves, est arrivé en 1907. Jos Guay de Chicoutimi était venu faire la pêche pendant deux jours et pour prendre connaissance de la Décharge il avait engagé deux guides pour se faire descendre jusqu'à Saint-Charles-Borromée. Ces guides étaient Hector Pelletier et Elie Maltais. Mais après avoir franchi les trois quarts du rapide de la Vache-Caille le canot d'écorce que mon père leur avait prêté pour leur voyage monta sur un billot qui était pris horizontalement dans une fissure de rocher et sur lequel il ne passait qu'environ trois pouces d'eau au-dessus d'un courant très rapide; le canot cassa en deux. Elie Maltais, très vif, s'agrippa un rocher et Hector Pelletier, pas moins rapide et qui se trouvait à l'arrière du canot, sauta sur le billot tout en saisissant Jos Guay par le collet de ses vêtements, et comme il avait la poigne solide, il le tint là pour ensuite le faire passer en dessous du billot, ce qui n'était pas facile, car Guay s'était agrippé les mains sur le billot et ne voulait pas lâcher prise; Pelletier lui appuya un pied sur la tête et le fit passer en le saisissant de l'autre côté."

118. — UNE EXPEDITION A L'ILE MALIGNE

Nous empruntons encore un récit de M. Henri Pelletier.

"L'île Maligne, où est situé aujourd'hui le barrage de l'Alcan, est une île qui avant le barrage pouvait avoir environ un mille et quart de longueur sur un demi mille de largeur. C'était un rocher qui portait peu de végétation et qui était très difficile d'accès. Une seule fois à ma connaissance elle a été foulée par les pieds des hommes*, c'était vers 1907. Le secrétaire du Club des Américains eut l'idée d'organiser un voyage sur l'île. Il s'informa des possibilités au gardien, Charles Pelletier, en qui il avait confiance à cause de sa connaissance parfaite de la rivière. En réalité mon père la connaissait parfaitement. Il n'était pas le seul, car il savait quels canotiers engager. Donc on s'organisait un jeudi et le

* En vérité elle fut visitée plusieurs fois.

lendemain, vendredi, à 8 heures du matin, nous étions à la tête de l'île — car on ne pouvait pas la prendre par le bas à cause de la force du courant qui rendait impossible à un canot de parvenir au petit remous formé par ses derniers rochers. Ils étaient sept canots, donc 21 personnes. Avant de s'aventurer il fallait scruter les courants, car à cet endroit aussi les eaux étaient capricieuses; tantôt il se formait des gonflements qui soulevaient des tonnes d'eau et tantôt des cavités qui pouvaient engloutir le canot et ses occupants s'ils risquaient de passer, ou encore un courant capable de tout entraîner au large ou au contraire de tout briser sur les rochers de sa rive.



Un coin tumultueux de la Grande Décharge - Photo Notman

"A neuf heures et cinq du matin, comme les eaux s'étaient calmées de beaucoup, on donna le signal du départ, mais non sans avoir averti les Américains de ne pas bouger dans les canots et de ne pas craindre le danger. Seulement, une fois débarqué on ne pouvait pas prédire le temps où on pourrait sortir de là, tout dépendant du caprice de la rivière. On débarqua sans encombre et on visita un peu l'île en marchant sur ses rochers pendant environ 35 minutes. Quand les gens revinrent aux canots la rivière faisait des siennes et il était impossible à ce moment de mettre un canot à l'eau; il fallut attendre que les gonflements et les courants en vinrent à s'adoucir et ce n'est qu'à 4 heures et vingt de l'après-midi qu'on fut capable de revenir. Après leur retour au club les Américains chantaient de joie et nous disaient que c'était la plus belle aventure de leur vie, les heures les plus émouvantes qu'ils avaient vécues.

"Ceux qui prirent part à cette expédition étaient, parmi les Américains (ceux dont je me souviens): le président du Club. John Osborne, le vice-président, Charles Babcock, le secrétaire, J.G.A. Greaton, le docteur J.D. Tripp avec madame et leur fille adoptive, mademoiselle Hélène Carris, et un monsieur Smith; parmi les canotiers qui ont pris part à cet exploit: Johnny Tremblay, Joseph Lessard, Hector Pelletier, le grand François Maltais, le petit François Maltais, Johnny Morel, Alfred Sheehy, Thom Pageau, François Néron, Elie Maltais, Maximin Boudreau, mon père (Charles Pelletier) et moi-même. J'avais alors 14 ans.

"Je n'avais pas eu trop peur, avec mon père dans le canot, mais j'avoue que j'étais content d'être de retour; bien que l'expédition se soit faite sans difficultés j'aimais encore mieux sauter le rapide de la Vache-Caille et aussi le rapide Gervais. Le lendemain les Américains donnaient un congé à leurs guides; c'était un congé payé, parce que, disaient-ils, ils l'avaient bien mérité".

"Mademoiselle Hélène Carris, qui accompagnait ses parents adoptifs cette année-là, était une jeune fille de 19 ans, d'origine allemande, blonde et d'une grande beauté. Elle était fiancée à Charles Badcock junior, et tous les jours elle m'envoyait chercher de l'écorce de jeune bouleau sur laquelle elle écrivait ses lettres, qu'elle m'envoyait ensuite porter à la poste. Parfois elle me donnait cinq ou dix cents; quand elle n'en avait pas elle m'embrassait tout simplement, et savez-vous que je ne haïssais pas ça? . . ."



En canot



A la pêche

119. — LA FIN DU CLUB

"Mon père a quitté Alma en 1910 pour aller travailler au moulin de pâte à papier de Val-Jalbert, laissant à Arthur Simard, qui avait loué notre maison, le soin de veiller sur la propriété du Club. Il a alors averti par lettre le président, M. Osborne, qu'en raison de son départ il démissionnait de la fonction de gardien des lieux. Après notre départ, les Américains sont venus, mais ils n'ont été que quelques jours et sont partis pour ne plus revenir. Nous sommes revenus quatre ans plus tard à notre ancienne demeure, mais le club n'étant plus utilisé, le bois exploitable qu'il y avait dans la forêt a été vendu à la compagnie Tremblay & Gagnon de Chicoutimi, qui l'en a tiré en billots de douze pieds dravés au printemps suivant. Cette forêt était très dense, puisque dix-sept chevaux ont charroyés presque tout l'hiver pour amener le bois à la rivière.

"Aujourd'hui le terrain du club proprement dit appartient à une association demeurant dans la Cité d'Alma."

L'activité touristique et sportive à la Pointe des Américains a donc duré environ 32 ans.

120. — LE DOCTEUR GAGNON

Dans la nuit du 25 février 1899 le feu détruisait la maison du docteur Ernest Gagnon, dont la construction n'était pas encore achevée. La famille l'habitait depuis l'automne précédent. Elle se sauva avec peu de choses et se réfugia dans la maison d'Arthur Boulanger, alors vacante; elle vint ensuite demeurer dans le rang IX, au ruisseau Rouge, chez Augustin Meslin, un Français qui exploitait là un petit moulin à scie. Le docteur, qui avait perdu même le livre des comptes qui lui étaient dus, se trouvait réduit à une gêne extrême; il se décida à risquer l'aventure d'aller au Klondike tenter fortune, comme plusieurs faisaient à cette époque. Il utilisa pour ses frais de voyage à peu près tout ce qu'il avait obtenu (\$600 à \$800) des assurances sur sa maison et il partit en compagnie d'Augustin Meslin, chacun avec un chien.

Sa femme restait pratiquement sans ressources avec cinq enfants. Pendant le séjour de son mari là-bas, absence qui dura deux ans et demi, elle eut beaucoup à souffrir. La pauvreté, qui la força à aller en journée travailler chez les autres, les mauvais

logements, dans des maisons froides, la maladie de ses enfants, qui sans doute en fut partiellement une conséquence, sont les misères dont ses filles rappellent spécialement le souvenir. Au témoignage de celles-ci, elle supporta tout cela et le reste vaillamment et sans se plaindre. "Elle vivait de son travail et avec pas grand-chose, dit un ancien qui l'a vue à l'oeuvre; elle avait été bien élevée, dans une famille en moyen, et elle était instruite. Nous-autres on l'aimait bien; on la trouvait bien bonne; elle rendait service à tout le monde."

Le docteur revint en 1902, malade et aussi pauvre qu'à son départ. Un an et demi après son retour il quitta Alma pour Saint-Coeur-de-Marie, où il fut le premier médecin résidant, et y pratiqua sa profession jusqu'à sa mort, le 25 mai 1907 à l'âge de 45 ans.

121. — D'AUTRES MEDECINS

Celui qui remplaça le docteur Gagnon est un docteur Nesbitt. On trouve dans le journal de Roberval Le RAPATRIEMENT, à la date du 1er juin 1899, la nouvelle que voici: "M. le docteur Thom Nesbitt, autrefois des Eboulements, est arrivé dimanche dernier en notre paroisse avec l'intention de s'établir parmi nous". Ce médecin ne fut pas longtemps à Alma. Il prit pension chez le forgeron Joseph-Nil Tremblay et ne se donna pas la peine de s'installer. Après quelques mois il repartait.

Peu après arrivait le docteur Hector Tousignant. Ce jeune médecin était originaire de Chicoutimi, où il avait terminé son cours classique en 1894. Son entrée à l'université avait été retardée d'un an par la nécessité de faire traiter une jambe, qu'on fut obligé d'amputer. Reçu médecin en 1899, il vint aussitôt s'installer à Alma. Après quelques années de pratique, il épousa, le 9 mai 1905, Claudia Tremblay, fille de Magloire, de Saint-Bruno. N'ayant pas d'enfant, il adopta l'année suivante une nièce, Juliette Tousignant, et par la suite quatre autres enfants en bas âge. Il quitta Alma dans l'été de 1908 pour aller s'installer à La Tuque. Il a laissé le souvenir d'un homme austère et d'un bon médecin. "Il m'a fait revenir", dit M. Joseph-Louis Lapointe qui, à sept ans, était tombé dans la dalle du moulin à farine et avait été repêché à demi mort "dans le coffre". "Il faisait des merveilles, ajoute-t-il; mon père l'aimait bien...; il donnait des bons conseils". A l'oc-

casion d'une épidémie de variole qui sévit dans l'hiver de 1905, le Conseil municipal lui rendit un beau témoignage en votant une résolution de remerciements pour son dévouement et en déclarant : "cela a été grandement admiré par tout le public".

Alma fut alors quelque temps sans médecin. En mars 1909, les communiqués aux journaux disaient : "On espère qu'un jeune médecin viendra..." et quelques semaines plus tard on faisait des démarches pour en obtenir un de Chicoutimi.

122. — DECES DE MME FRANÇOIS GAGNE

Le 15 avril 1899 était décédée presque subitement l'épouse de François Gagné, marchand et industriel, née Emilie Brassard; supérieurement douée du côté de l'intelligence et du coeur, profondément chrétienne et d'une grande charité, cette femme avait exercé une heureuse influence dans la paroisse d'Alma.

123. — PREMIERE EQUIPE SPORTIVE

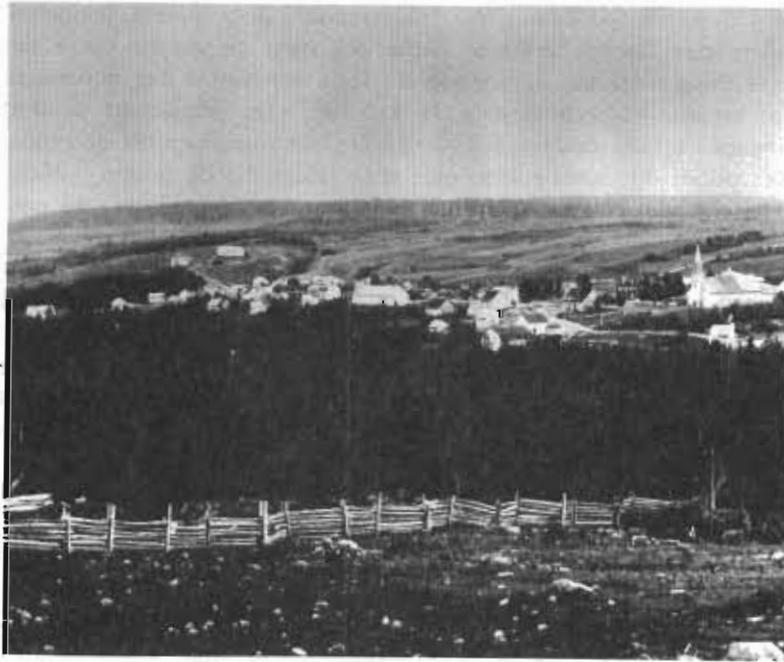
Le printemps de cette année vit se former une équipes sportive qui prit le nom de "Association Athlétique des Amateurs d'Alma". Née en fin de mai, la jeune équipe commença sa carrière dans la compétition en se faisant battre dans une joute sur son terrain, avec un pointage de 18 à 10, par le "Club de Base Ball d'Hébertville", et en se promettant d'aller prendre sa revanche dans deux semaines à Hébertville même. On n'a pas d'écho de la revanche... ni de la suite des exploits de ce que notre époque appellerait l'AAAA avec une manchette dans chaque numéro du journal.

124. — PRODUCTION DES FROMAGERIES

Le journal de Chicoutimi donnait en janvier 1900 des rapports détaillés sur la production de toutes les fromageries du Lac Saint-Jean au cours de l'année 1899. Alma en comptait alors trois. La plus importante, celle du village, qui avait comme "patrons" (c'est ainsi qu'on désignait les co-partenaires d'une fromagerie) les cultivateurs du rang IX et ceux du rang Saguenay, était tenue par Elzéar Harvey. Elle avait rapporté à ses patrons un montant de \$5,450. Celle du rang VII, tenue par Ligori Harvey, avait donné \$3,975, et celle de l'île, tenue par Edmond Boulet, \$2,131 : soit un total de \$11,556 partagé entre 83 cultivateurs.

125. — SIGNES DE PROSPERITE

La présence du chemin de fer, qui était en service depuis l'automne de 1892, permettait l'expédition du fromage, des animaux vivants et des autres produits agricoles qu'on pouvait offrir au marché. Vers 1900 la paroisse d'Alma était entrée résolument dans le mouvement du progrès et à la veille de connaître la prospérité dont jouissait l'ensemble du Lac Saint-Jean; elle affirmait de plus en plus son caractère agricole. A ce moment cependant s'ouvrait pour elle la perspective de développements industriels qui devaient, un quart de siècle plus tard, devenir une réalité et modifier le train de sa vie économique.



Village d'Alma en 1902. Photo Notman (album)

CHAPITRE DIX-HUITIEME

LA VIE COURANTE

II - DE 1900 A 1917

126. — PREMICES D'INDUSTRIES

C'est à la fin de novembre 1899 qu'il fut question apparemment pour la première fois de développer les pouvoirs de la Grande Décharge; et le 22 juin 1900 la nouvelle suivante paraissait dans le COURRIER DU CANADA: "L'honorable S.-N. Parent (alors ministre des Terres, Forêts et Pêcheries) vient de vendre deux des plus importants pouvoirs d'eau du lac Saint-Jean à des millionnaires américains pour le prix de \$15,000. Les acquéreurs se sont engagés à faire des travaux, construire des manufactures de pulpe, des usines de toutes sortes, etc., pour la somme de quatre millions d'ici quatre ans, à la Grande Décharge du lac Saint-Jean. Le contrat de vente a été signé à midi par le commissaire (i.e. le ministre) des Terres et M. L.-T. Haggin et M. B.-A. Scott, maire de Roberval." Dans cette transaction Haggin avait acquis les pouvoirs de la Grande Décharge au prix de \$9,000 et Scott ceux de la rivière Saguenay pour \$6,000. Le 28 février 1901, le COLON, de Roberval, annonçait: "La construction de grandes manufactures sur la Décharge . . . est maintenant décidée. Le lieutenant colonel Scott, qui est le promoteur de cette gigantesque entreprise, a passé l'hiver à New York dans l'intérêt du projet." Il était alors question d'une pulperie pouvant produire 600 tonnes par jour. L'effet de ce mirage fut considérable, et, pas seulement à Alma, on rêva d'une ère de progrès: rêve qui n'était pas chimérique, même s'il devait tarder à se réaliser, et qui fut un stimulant notable pour les efforts de la population en ce sens.

127. — SUCCES D'UN JEUNE

En juin 1901, à l'Université de Toronto, le jeune Stanislas Gagné, fils de François Gagné d'Alma, faisait honneur aux siens et à sa localité en se classant premier aux examens de l'Ecole des Sciences. Ce succès eut du retentissement et ouvrit tout de suite la carrière au nouvel ingénieur.

128. — NOUVEAU PRESBYTERE

C'est en 1901 que fut construit le presbytère actuel de Saint-Joseph d'Alma. La construction, recommandée par Mgr Labrecque lors de sa visite pastorale, fut décidée le 10 mars. On décida en même temps, "vu les facilités de trouver la pierre et le sable . . . , de faire cette nouvelle construction en pierre". A sa séance du 14 juillet suivant, le conseil de la Fabrique décidait "que les travaux commenceraient . . . mercredi le 17 du mois courant", qu'ils seraient sous la surveillance de sieur Elie Gagnon . . . sous la direction de Monsieur le Curé". Il décidait aussi du sort de l'ancien presbytère, lequel serait "cédé gratuitement à la Municipalité scolaire . . . pour en faire une école modèle . . . , converti en couvent et élevé sur le cran vis-à-vis, au nord de la sacristie de l'église actuelle et au sud du cimetière" (évidemment comme les choses étaient en 1901).



Le presbytère de 1901

129. — LES FEUX DE 1901

L'été de 1901 fut remarquable par une période de sécheresse qui, sans nuire aux récoltes, qui furent très belles, favorisèrent les feux de forêts, qui s'étendirent à plusieurs parties de la région du Lac Saint-Jean. Le 16 septembre l'incendie gagna plusieurs

établissements agricoles dans la paroisse d'Hébertville et surtout dans celle de Saint-Bruno, où une trentaine de familles perdirent tout ce qu'elles avaient à part le sol; il atteignit aussi celle d'Alma dans la partie du canton Labarre. Le conseil de comté fit des démarches pour obtenir du gouvernement des secours à ceux qui subirent des dommages.

130. — PROBLEME DES TERRASSES

Un problème qui revenait souvent est celui des terrasses du pont de fer sur la Petite Décharge dans le village; elles exigeaient des réparations plus souvent qu'à leur tour. Le conseil municipal voulut enfin résoudre ce problème. A une des séances de 1901 il approuva par un vote unanime la résolution suivante : "Vu qu'on a un pont qui coûte deux mille piastres à la municipalité et que le gouvernement n'a pas fait les terrasses assez bonnes, qu'elles se brisent tous les ans aux grandes eaux, le Conseil demande à M. Tanguay (le député) qu'il fasse des démarches auprès du gouvernement, (exigeant) d'envoyer un ingénieur pour examiner les travaux à faire et nous fournir l'argent nécessaire pour finir le travail avant les grandes eaux." On devait attendre pendant sept ans la réponse effective à cette demande et pendant huit ans l'heure des réalisations.

131. — PROJET DE CHEMIN DE FER

Un projet souleva l'attention à l'automne de 1903 : la construction d'un chemin de fer pour relier Alma à la Station d'Hébertville. Une première assemblée générale des intéressés eut lieu le 21 octobre. Le curé Lavoie, François Gagné, A.-E. Gagné, Louis Collard, Gédéon Verreault et Henri Gagné y représentaient le comité d'Alma. Lors d'une deuxième assemblée, tenue à Chambord au début de janvier 1904, le projet prit l'envergure d'un chemin de fer faisant au complet le tour du lac Saint-Jean. L'abbé Lavoie, Verreault et Henri Gagné y assistaient. A une troisième assemblée, tenue à Saint-Félicien la semaine suivante, on décida que le "chemin de fer de ceinture", comme on l'appelait déjà, devrait partir de la Station d'Hébertville et à la fin du circuit atteindre par l'ouest le terminus du chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean à Roberval. Ce dernier projet était peu après recommandé par les commissaires de la Colonisation dans leur rapport, et en mai 1904 la compagnie obtenait un subside de 4,000 acres

de terre par mille, non convertible en argent, pour l'aider à construire le tronçon de dix milles d'Hébertville Station à Alma. Ensuite il connut une longue période de sommeil. S'il est maintenant réalisé jusqu'à Alma, il demeure "à longue échéance" pour le reste du tour du lac.

132. — DEUX ELECTIONS EN 1904

L'automne de 1904 fut marqué par deux élections successives : la première, pour la chambre des Communes, amenait en lice Edmond Savard de Chicoutimi et Joseph Girard, qui était entré dans l'arène fédérale depuis 1900. Au scrutin, le 3 novembre, Girard l'emportait avec une majorité de 1583 voix. Alma l'avait appuyé par un vote de 147 contre 67. Le 25 novembre avait lieu le vote pour l'élection à l'Assemblée législative de Québec. Georges Tanguay, de Québec, l'emportait sur Jean-Baptiste Carbonneau, de Normandin, par une majorité de 172 voix. Alma lui avait donné 131 votes contre 69 à Carbonneau, soit plus du tiers de sa majorité totale. "La politique, dans ce temps-là, ça faisait dur, disent les anciens. Il y avait des assemblées contradictoires, c'était chaud ! Ça se battait des fois..." Ce dut être une note de la température politique de cette double épreuve électorale en moins de quatre semaines, en dépit de celle du climat de novembre.

133. — ON RAVIGORE LES ECOLES

L'année 1905 révèle une attention particulière du côté des écoles. En janvier les commissaires mettaient des manuels d'arithmétique recommandés, des tableaux noirs et des horloges "pour le besoin des différentes écoles". En mars ils mettaient l'école numéro 7, de l'île d'Alma, à la disposition des enfants du rang V. En mai ils prenaient en considération dans tous ses détails le rapport de l'inspecteur Savard, qui reconnaissait qu'ils "se sont montrés à la hauteur de leur position". En juillet ils donnaient, moyennant l'acceptation du salaire de \$100, une maîtresse diplômée à l'arrondissement numéro 4, dont l'école avait été classée par l'inspecteur comme une des quatre "meilleures de la paroisse". En décembre ils exigeaient la présence des institutrices à l'école pendant le temps du dîner des élèves, donnaient satisfaction aux plaintes justifiées et prescrivaient aux institutrices de "renvoyer

de l'école tous les élèves dont la conduite est immorale en faits, paroles ou actions".

134. — DES TROTTOIRS AU VILLAGE

Le 16 juillet 1906, au conseil, "il est ordonné et statué par règlement comme suit : Attendu que le printemps à la fonte des neiges et l'automne à cause des pluies fréquentes la rue du village de Saint-Joseph d'Alma devient presque impraticable, il conviendrait que le propriétaire ou occupant de maison soit tenu de faire et entretenir des trottoirs vis-à-vis leur propriété, faits de planches sur lesquelles on puisse aller et venir sûrement de chaque côté de la rue." Pour hâter cette amélioration, il statuait ensuite que les personnes qui ne se conformeraient pas à ce règlement seraient passibles d'une amende de pas moins de \$10 et pas plus de \$20.

On avait ainsi apporté une importante commodité aux piétons; au mois de janvier suivant on prenait une mesure pour leur sécurité en mettant en vigueur un règlement qui datait de treize ans passés défendant aux conducteurs de voitures de faire trotter leurs chevaux dans la rue du village "depuis le bas de la côte chez Louis Collard jusqu'à l'église".



Village d'Alma en 1903 — En attendant les trottoirs

135. — ELAN DE PROGRES

En décembre 1906 prenaient corps le projet de construire une nouvelle église, déjà décidé, et celui de se donner une école commerciale. Les journaux annonçaient en même temps que Ludger Harvey venait d'ouvrir un nouvel hôtel; qu'Arsène Gauthier, devenu "propriétaire du magnifique pouvoir d'eau du village", était "à installer de fortes machines neuves à ses moulins"; que les gens d'Alma souscrivaient de l'argent pour la construction "avant le 2 juin prochain" du tronçon de chemin de fer Hébertville-Alma, alors compris dans un projet de voie ferrée se rendant à la baie James par le côté nord du lac Saint-Jean; que la compagnie Oyamel, dont le colonel B.-A. Scott était le vice-président et le gérant, était "propriétaire de magnifiques pouvoirs hydrauliques à la Grande Décharge qui devront être utilisés dans un avenir prochain pour la manufacture de pâte de bois et de papier"; et que le notaire Jos.-A. Gingras, de Québec, venait s'installer à Alma. Faisceau de nouvelles qui indique un élan de progrès digne de mention. — Le notaire Gingras ouvrit son étude à Alma au début de février 1907.

136. — NOUVELLE EGLISE

La construction de l'église, décidée lors d'une assemblée générale des paroissiens le 3 juin 1906, fut réalisée en 1907. Les plans furent faits par l'architecte René Le May, qui a à son crédit plusieurs édifices remarquables dans la région. Les soumissions furent reçues le 8 février et le contrat, accordé à Joseph Giroux de Saint-Casimir de Portneuf, fut signé le 10. Il comprenait aussi la sacristie. Un citoyen d'Alma, François Gagné, entreprit de bâtir un fourneau à chaux pour fournir cet élément à la construction. Le granit bleu destiné aux murs fut extrait du rocher même qui leur sert de base, et le bois des parties en charpente, tiré du rang V du canton Taché, fut charroyé par 'Delphis' Lessard. "C'était dans le mois de mars, dit-il. J'avais quatre chevaux et parmi eux une jument qui était rétive; il n'y avait que moi qui pouvais la conduire; je connaissais sa touche: avec mon **fouette** je lui battais les oreilles". — Ce détail fait penser que s'il s'était trouvé parmi les paroissiens quelqu'un de "rétif", un autre quelqu'un avait trouvé sa "touche", car l'unanimité semble avoir régné dans la construction de l'église comme dans le charroyage du bois.

La première pierre fut bénite et posée "avec les solennités prescrites" par Sa Grandeur monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi, le 16 juin 1907. Les travaux furent poursuivis avec régularité et sans précipitation. Selon un ancien, il ne se serait produit qu'un accident sans conséquences malheureuses, qu'il rapporte ainsi : "Pauvre Jimmy Gauthier ! Son garçon Joseph qui a tombé en bas de l'église ! Il s'est pas tué, le banal d'enfant; il était pas tuable; il était fourré partout..."

Une note intéressante sur les progrès des travaux paraissait parmi les nouvelles d'Alma dans les journaux régionaux le 30 janvier 1908. "Les travaux de notre église se poursuivent avec activité. Les plâtriers sont maintenant à l'oeuvre. Les citoyens d'Alma se vantent à bon droit qu'ils auront la plus belle église du diocèse quand celle-ci sera terminée. Elle est pourvue d'un excellent système de chauffage et dans quelques mois elle sera dotée d'un orgue et d'un carillon."

Tout fut terminé à la fin de l'été et la bénédiction eut lieu le 30 septembre 1908. Ce furent une cérémonie et une fête grandioses. Sa Grandeur Mgr Labrecque bénissait en même temps que l'église un carillon de trois cloches. La messe solennelle fut célébrée par l'abbé Henri Cimon à titre de premier curé d'Alma, et le sermon de circonstance fut donné par l'abbé Elzéar Lavoie, curé de Saint-Gédéon. "Il y avait beaucoup de monde, dit un ancien; il y en avait de tout bord et de tout côté; ça logeait pas tout dans l'église. Le curé Lavoie était enchanté." La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet paroissial qui demeura longtemps dans le souvenir des gens.

Les dimensions de l'église de Saint-Joseph d'Alma sont de 140 pieds sur 60 et 38 de hauteur au-dessus des lambourdes. Elle coûtait en tout \$49,889.00, dont \$42,000 pour la construction. Le contrat était de \$40,000; on dut ajouter \$2,000 pour faire augmenter de trois pieds la hauteur de tout l'édifice. Le surplus du coût comportait \$1,200 pour la dorure, \$1,125 pour l'installation du système de chauffage, près de \$1,000 pour les plans et devis, un peu plus de \$2,000 pour le carillon, au-delà de \$1,400 pour les intérêts du capital emprunté, le reste, soit \$1,164, pour "l'obtention d'un **bill** à la Législature", les travaux de minage, la dorure des statues, les bancs ajoutés à ceux de l'ancienne église, les meu-



Chapelle de 1883



L'église de 1908, avec l'ancienne

bles nouveaux et la réparation de ceux de l'ancienne église utilisés dans la nouvelle. Les syndics étaient : Louis Collard, président, Cléophe Girard, Benjamin Boivin, Johnny Harvey, Xavier Bergeron, Anicet Bouchard et Elie Gagné.

Les cloches pesaient respectivement 2,700, 1,700 et 1,300 livres; elles avaient été fondues en France par les Paccard. La première porte le nom de **Jésus** et l'inscription "Jésus doux et humble de coeur rendez mon coeur semblable au vôtre", avec les noms de l'évêque, du pape régnant (Pie X), du curé, des trois marguilliers de l'oeuvre et de seize familles d'Alma, et en plus cinq bas-reliefs. Comme son, elle donne le **mi**. — La deuxième, appelée **Marie**, porte l'inscription "O Marie conçue sans péché priez pour nous", avec les noms de vingt autres familles de la paroisse, trois bas-reliefs et trois devises. La note qu'elle donne est le **fa dièze**. — La troisième porte le nom de **Joseph** et l'inscription "S. Joseph patron de la bonne mort priez pour nous", avec la formule documentaire : "Erection canonique de la paroisse, 2 mars 1884 — Rév. H. Cimon 1er curé", les noms de onze familles, ceux des syndics et quatre bas-reliefs. Elle donne la note **sol**.

A la suite d'une visite à Alma dans les derniers jours de juin, le rédacteur du journal Le LAC SAINT-JEAN écrivait : "Alma possède cinq magasins et plusieurs boutiques de menuiserie. Le village est de belle apparence et borde la falaise de la Petite Décharge, dont les eaux à cet endroit se précipitent assez bruyamment à travers les gros cailloux qui obstruent son cours. Mais ce qui distingue le plus cette paroisse et qui laisse dans l'esprit du visiteur un agréable souvenir, c'est sa jolie église, que l'on termine en ce moment. Il n'y a pas d'hésitation à dire que c'est la plus belle du diocèse et même de la province de Québec, à l'exception des grandes cathédrales... * Tout marche comme sur des roulettes et l'on nous assure que cette église ne coûtera pas plus que \$42,000; c'est vraiment un tour de force..."

137. — UN MAITRE D'ECOLE

Le journaliste ajoute : "Une autre bonne note en faveur d'Alma, c'est l'établissement d'une école indépendante pour les garçons dirigée par un professeur laïque, M. H.-R. Beaulieu. On a

* Il me fait plaisir d'ajouter ici ce témoignage personnel d'avoir moi-même reçu de France la demande de photographies et de renseignements sur l'église de Saint-Joseph d'Alma, hautement estimée là-bas par des connaisseurs. - V.T., p.d.

compris dans cette paroisse que pour former des hommes, des citoyens, avec des jeunes garçons, ceux-ci doivent recevoir une éducation forte et virile."

138. — LE "CLUB ALMA"

En janvier 1908 s'était formée une nouvelle équipe de joueurs de hockey sous le nom de "Club Alma"*. Samedi le 8 février ils se mesuraient avec ceux du Club Saguenay à Hébertville-Station et comme leurs devanciers de 1899, ils commençaient par une défaite, avec un pointage de 5 à 2. Le chroniqueur de la joute leur rend cependant ce témoignage : "Nos **boys** ont certainement bien joué après avoir si peu pratiqué depuis le jour de l'an." On n'en a pas d'autres nouvelles avant 1913.

139. — LES ELECTIONS DE 1908

Les joutes électorales ont produit plus de bruit et les échos en sont restés grâce aux journaux. La première eut lieu dans l'arène provinciale. Une première liste d'aspirants candidats, publiée le 16 avril, alignait quatorze noms, parmi lesquels figurait celui d'un citoyen d'Alma, Gédéon Verreault, que ses nombreuses activités mettaient en vedette dans le comté. La lutte se fit entre Tony-L.-A. Broët, français établi depuis 1903 à Péribonka, où il



Tony-L.-A. Broët



J.-B. Carboneau

avait installé les Frères de Saint-Régis, et le docteur Hermas Doyon, fixé à Normandin depuis 1901, qui avait été un des dévoués souteneurs de J.-B. Carboneau à l'élection de 1904. Broët se pré-

* On a des listes de tous les membres et même la position de chacun sur la glace; malheureusement les prénoms ne sont indiqués que par l'initiale, de sorte qu'ils demeurent inconnus pour l'histoire.

sentait comme libéral et Doyon comme indépendant. Au scrutin, le 8 juin, Broët fut élu avec une majorité de 723 voix. Alma avait donné un vote de 126 voix en sa faveur et de 96 pour son adversaire. Broët ne fut pas longtemps représentant du Lac Saint-Jean. Il décéda à Saint-Gédéon le 14 septembre de la même année, victime d'un accident de chemin de fer. — Il fallut le remplacer. Jean-Baptiste Carbonneau, alors de Roberval, fut élu par acclamation le 14 octobre.

L'élection pour le parlement fédéral eut lieu à l'automne. Le Lac Saint-Jean faisait encore partie des comtés de Chicoutimi et Saguenay. Le député sortant, Joseph Girard, de Saint-Gédéon, eut pour adversaire un cultivateur de Saint-Prime, Joseph Routhier. La lutte fut "ardente et noire", pour prendre une expression du temps des preux de la chevalerie. Au scrutin, le 26 octobre, Girard fut proclamé élu. Le décompte lui donna 219 voix de majorité. Alma lui avait donné une majorité de 71 voix.

140. — DOMMAGES PAR LA PLUIE

Dans le domaine agricole, la récolte fut bonne, bien qu'elle ait subi des dégâts considérables après les semailles. Dans la semaine du 25 juin la pluie avait causé "des grands dommages" et "plusieurs terrains ensemencés avaient été complètement lavés", écrit un visiteur.

141. — ENCORE UNE NOYADE

La Grande Décharge faisait une nouvelle victime le 24 juillet 1908. Armand Gagné, âgé de 19 ans, fils de François Gagné, était en excursion de pêche avec un ami de Chicoutimi, Hercule Tremblay, télégraphiste, quand "en sautant un rapide, le canot chavira. Le jeune Gagné s'accrocha au canot tandis que son compagnon gagna le rivage à la nage. Sachant nager, il se sépara du canot pour gagner la rive lorsqu'un mauvais courant l'emporta dans les cascades." Son corps fut retrouvé le 5 août près de l'embouchure de la rivière Shipshaw.

142. — UN DEPART

Au mois de novembre Alma perdait un citoyen: Ludger Harvey, le premier ferblantier du lieu. Harvey vendit son atelier et son hôtellerie pour aller s'installer à Bagotville et trois ans plus

tard à Jonquière. L'hôtellerie demeura fermée; la boutique de ferblantier, acquise par un jeune de 17 ans, Willie Maltais, qui y avait fait son apprentissage, continua d'opérer au service des habitants de la localité et des environs.

143. — UNE MODISTE

Moins grave mais non moins sensible à une partie importante de la population, l'élément féminin, était la privation d'une modiste, la demoiselle Louise Côté ayant décidé, après plusieurs années de persévérance dans le célibat, dit-on, de suivre la mode générale de se marier et en conséquence de fermer boutique. Ses opérations avaient pris avec les années assez d'importance pour les faire considérer comme un commerce : en 1907 le conseil, fixant les nouveaux tarifs des licences des commerçants, mentionne dans la liste "Louise et Elise Côté . . . 0.50". La suppression de ses services causa de l'inquiétude, si on en juge par le ton de cette nouvelle d'Alma parue en mars 1909 : "Enfin nous aurons une modiste : mademoiselle Clara Jean est venue s'installer dans notre village".

144. — UN SIGNE DE PROSPERITE

"De nombreux commis-voyageurs inscrits à l'hôtel Boulianne (ancien hôtel Potvin)" en 1908, 1909 et par la suite, donnent un indice de l'activité commerciale, qui elle-même reflète pour sa part la prospérité de la localité.

145. — ENFIN UN MUR PROTECTEUR

A sa séance de février 1909 le conseil municipal avait résolu d'obtenir du gouvernement provincial par l'intermédiaire du député Carbonneau "une copie du rapport dressé par son ingénieur Louis Vallée, en date du 7 août dernier, concernant le pont de fer de la Petite Décharge". Il s'agissait de travaux à faire pour protéger contre l'érosion les terrasses de ce pont. Sur réception du document, qui recommandait la construction d'un mur de soutènement en pierre, des ramblais, une passerelle pour chevaux, des garde-corps, etc., le conseil demanda des soumissions. Les travaux, exécutés par E.-A. Gagné d'Alma, étaient terminés dans la première semaine de juin.

146. — TROIS NOYADES

La fin de l'année 1909 fut attristée par trois noyades. Le 20 novembre, deux enfants de la veuve François Martel et un d'Edouard Cauchon, traversant la Petite Décharge sur la glace, enfoncèrent et ne furent repêchés que le lendemain.

147. — AQUEDUC ET ELECTRICITE

Dès 1893 il avait été question de construire un aqueduc à Alma. Une demande à cet effet, présentée par un citoyen de Roberval, avait été acceptée par le conseil; elle n'eut pas de suites. En 1907 le conseil prenait lui-même l'initiative d'offrir "un privilège de 25 ans à toute personne qui construira un aqueduc..." Arthur-Elie Gagné assumait l'entreprise et en plus celle de l'installation de l'éclairage électrique. A la séance du 5 avril 1909 "la demande de M. A.-E. Gagné pour exemption de taxe municipale et droit de passage pour tuyau d'aqueduc et lumière électrique" était prise en considération par le conseil, qui décidait de lui accorder une exemption de taxes pour une période de vingt ans sur les deux réseaux en cause. Gagné forma la Compagnie Industrielle d'Alma, dans laquelle entraient son frère François Gagné, Edmond Lavoie, et quelques autres citoyens d'Alma et de Québec, et qui obtint une charte par arrêté en conseil le 17 juillet. En mai 1910 la Compagnie présentait au conseil de la paroisse la demande des autorisations nécessaires, le privilège de l'exclusivité et une exemption de taxes pour une période de 25 ans. Le **Règlement numéro 1**, voté le 6 juin 1910, accordait à la Compagnie Industrielle d'Alma les concessions demandées, le droit d'utiliser pour les développements de l'entreprise "les lots 14-H et 15-E du cadastre officiel du Neuvième Rang du canton Signai . . . , avec maison, moulin à farine et à scie, les écluses, dalles, pouvoir d'eau et tout ce qui fait partie du dit moulin et accessoires, un hangar et autres bâtisses y érigées, et notamment toute la partie du lit de la rivière appelée "La Petite Décharge"... qui est comprise entre la rive sud de cette dite rivière et l'île Sainte-Anne, depuis le prolongement de la ligne médiane longitudinale du lot No 16 du Neuvième Rang du canton Signai jusqu'au pont de fer bâti sur la dite rivière"

Le même règlement fixait que "l'échelle de prix pour l'aqueduc et la lumière soit au maximum la suivante.

Aqueduc : Maison privée, pour un robinet	_____	\$7.00 par année
Pour chaque robinet additionnel	_____	1.25 "
Un bain	_____	1.25 "
Water-closet	_____	2.00 "
Réservoir, bain, water-closet combinés	_____	3.00 "
Etable de cultivateur, pour un robinet	_____	8.00 "
Etable de résidence privée		
par tête de bétail	_____	0.50 "
Résidence de plusieurs locataires	_____	5.00 par loyer
Boulangerie	_____	2.00 à 6.00
Tannerie	_____	10.00
Boucherie	_____	2.00
Fromagerie	_____	10.00
Laveuse à linge	_____	7.00
Chaque hydrant, pour la municipalité	_____	7.00
Chaque hydrant d'un particulier à		
ses frais	_____	3.00"

Le tout annuellement, la Compagnie, ne fournissant à ses frais que le conduit (le tuyau) principal, vis-à-vis chaque résidence lors de la pose.

Electricité :

"1 lampe de 16 chandelles, par année	_____	\$ 6.00
2 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$ 9.00
3 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$11.00
4 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$13.00
5 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$15.00
10 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$27.00
(les 5 autres à \$2.50 chacune)		
15 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$38.50
(les 5 autres à \$2.20)		
20 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$44.50
(les 5 autres à \$1.20)		
25 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$47.50
(les 5 autres à \$0.50)		
30 lampes de 16 chandelles, par année	_____	\$49.50
(les 5 autres à \$0.40)		
Une lampe de 5 chandelles, annuellement	_____	\$ 1.00
Une lampe de 32 chandelles, annuellement	_____	\$ 7.00
Quand il y a une ou plusieurs lampes de 16 chandelles :		

1 lampe de 50 chandelles, annuellement _____ \$ 7.50
 et les suivantes de 50 chandelles, annuellement \$ 5.00
 Lampes à arc au prix ordinaire.

“Pour la lumière électrique la Compagnie ne fera que conduire un fil électrique à chaque résidence, et quiconque voudra poser ou faire poser la lumière électrique dans sa résidence ne le fera qu'à ses frais et dépens.”

Le règlement contenait aussi le proviso suivant : “En cas d'incendie dans la municipalité de Saint-Joseph d'Alma il sera loisible à tout membre du conseil ou à ses officiers d'interrompre le service de l'eau à une partie quelconque du village, de manière à concentrer la force de l'eau sur la partie menacée, et tout obstacle apporté à l'exercice de ce droit sera punissable d'une amende de Vingt piastres . . .” Le règlement contient nombre d'autres points qui n'ont pas à être mentionnés ici. Le délai ultime fixé pour l'exécution et la mise en service des deux réseaux était de trois ans. L'année suivante, à la date du 1er mai, le conseil considérait et acceptait une demande de la Compagnie Industrielle d'Alma à l'effet de fixer à vingt ans la durée du privilège d'exclusivité, détail qui n'avait pas été déterminé dans le règlement de 1909.

148. — L'ABBE DAMASE BOULANGER



Abbé Damase Boulanger

L'année 1910 ramenait à Alma un petit-fils du fondateur, l'abbé Damase Boulanger, fils d'Arthur et premier de la famille baptisé dans l'église paroissiale (le 8 août 1883). Il y venait comme vicaire le 10 juillet. Il y demeura jusqu'à novembre, alors qu'il fut appelé au Séminaire de Chicoutimi pour remplir les fonctions d'économiste et de professeur.

149. — LE BRISE-LAME

Le problème des travaux exigés par le pont de fer et ses terrasses revient comme une obsession devant le conseil municipal en ces années. On demandait depuis le printemps de 1908 au gouvernement fédéral un subside "pour construire un brise-lame" qui protégerait les terrasses encore une fois "enlevées par les hautes eaux du printemps". On finit par obtenir, en juin 1911, un octroi de \$2,000 "pour le parachèvement du brise-lame". Le gouvernement provincial avait octroyé \$500 à cette fin; on lui signalait le 3 juillet que "les travaux recommandés par son ingénieur . . . étaient entièrement terminés". Malgré tout on n'en avait pas encore fini avec ce problème.

150. — UN PROBLEME DE SALLES DE CLASSE

On possédait une salle publique "jolie et spacieuse", construite au printemps de 1909 par Jean Dufour. Le 25 juin 1911 une décision du conseil de la Fabrique en mettait une partie à la disposition de la Commission scolaire. Le procès-verbal expose le problème. "Messieurs les Commissaires . . . avaient demandé de transformer l'étage supérieur de la salle publique en deux classes à l'usage des révérendes dames Religieuses qui se livrent à l'enseignement dans notre paroisse, tenant deux écoles élémentaires pour les enfants du village et une école modèle pour les jeunes du village et de la paroisse; . . . la bâtisse qui sert de logement aux dites dames Religieuses est tout-à-fait impropre, malsaine et trop petite pour contenir trois classes séparées formant un groupe d'une centaine d'enfants; . . . les dites dames Religieuses discontinueraient l'enseignement dans notre paroisse si messieurs les Commissaires ne s'occupent pas de leur donner un logement convenable. L'assemblée accepte de bon gré d'arranger l'étage supérieur de la salle publique pour faire des classes, ce qui retarderait pour une couple d'années le coût d'une construction."

151. — LUTTE ELECTORALE A QUATRE

L'élection fédérale de septembre 1911 est la dernière où le Lac Saint-Jean, qui venait d'être séparé du comté de Chicoutimi, était associé aux comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay pour élire un seul représentant à la chambre des Communes. Elle a de plus cette caractéristique d'avoir aligné quatre coureurs: l'ancien député Joseph Girard de Saint-Gédéon, B.-A. Scott de Roberval, l'ar-

penteur Elzéar Boivin et l'avocat Elzéar Lévesque de Chicoutimi. On donnait à B.-A. Scott le qualificatif de "candidat du peuple". Le **peuple** se prononça quand même en faveur de Girard, qui fut le premier et le dernier représentant des trois comtés unis de Lac Saint-Jean, Chicoutimi et Saguenay. Le scrutin lui donna des majorités de 1279 voix sur Scott, 1685 sur Boivin et 2169 sur Lévesque. Alma avait donné 121 votes à Girard, 109 à Scott, 6 à Lévesque et aucun à Boivin.

152. — ALMA PRESENTE UN CANDIDAT

Au printemps de 1912 l'élection du représentant du Lac-Saint-Jean à la Législature provinciale amenait en lice J.-B. Carboneau de Roberval et Gédéon Verreault d'Alma. La campagne électorale fut plutôt calme. Carboneau fut élu avec une très forte majorité. Le rapport du scrutin ne donne que les chiffres des majorités obtenues par les candidats dans les différentes localités; elles se totalisent à 1044 en faveur de Carboneau et 225 en faveur de Verreault. Alma avait donné une majorité de 48 voix à son candidat.

153. — COUP DE FOUET EFFICACE

L'élan pour l'amélioration des écoles s'était ralenti. En mars 1912 les commissaires inscrivaient au procès-verbal de leur assemblée des notes de l'inspecteur J.-Edouard Boily qui valaient un coup de fouet: "Les institutrices, excepté celles des écoles numéros 7 et 3, laissent à désirer. Je regrette que la Commission scolaire d'Alma soit une des plus arriérées de mon district, pourtant elle se compose de citoyens distingués." Ces citoyens distingués furent sensibles au reproche et prompts à réagir. Ils firent appel à des institutrices diplômées et lors de l'engagement (25 juillet) ils en avaient cinq bien qualifiées recrutées en divers endroits: Baie Saint-Paul, Sainte-Croix, Laterrière, Grande-Baie, et leur donnaient un salaire de \$150. Ils amélioraient aussi l'ameublement des écoles. L'année suivante ils construisaient, sur un terrain donné par la Fabrique, une nouvelle maison pour l'école modèle. Le rapport suivant de l'inspecteur fut très élogieux: il soulignait tout spécialement le succès de l'enseignement des Soeurs aux petits élèves de première année et attribuait des récompenses à trois des institutrices laïques. Peu après (été de 1913) on engageait un instituteur pour enseigner aux garçons, avec un salaire de \$500.

154. — DAMES DE SAINTE ANNE

Une congrégation bien en honneur à cette époque était celle des Dames de Sainte Anne. Le premier groupe fondé à Alma a été formé en juin 1912 à l'invitation du curé Lavoie. La première liste des membres contient 203 noms; malheureusement ceux des officières ne sont pas indiqués. La congrégation devait être agrégée à l'Archiconfrérie de Sainte-Anne de Beupré le 28 septembre 1923. En 1962 elle comptera 900 membres; un groupe fut fondé dans la paroisse Saint-Pierre le 25 octobre 1952; celui de la paroisse Saint-Jude, fondé le 5 septembre 1954 aura 314 membres en 1962.

155. — NOCES D'ARGENT DU CURE

La célébration des 25 années de sacerdoce du curé, l'abbé Héracléus Lavoie, le 25 octobre, fut un événement paroissial qui marqua d'une note particulière l'année 1912. L'évêque du diocèse



Abbé Héracléus Lavoie

et le supérieur du Séminaire de Chicoutimi étaient présents à la fête. La fête n'eut rien de tapageur; elle fut toute sobre et sincère, selon le goût du jubilaire, qui ne faisait qu'un avec ses paroissiens et recevait d'eux réponse conforme à ses désirs. Il avait mené au cours de l'année une vigoureuse campagne en faveur de la tempérance, campagne qui devait aboutir quelques mois plus tard à une prohibition totale de la vente des boissons alcooliques à Alma.

156. — L' "ALMA & JONQUIERES"

En novembre 1912 le journal régional annonçait la formation d'une compagnie pour construire enfin le chemin de fer depuis si longtemps attendu entre Alma et le reste de l'univers. Le député Carbonneau devait présenter un **bill** à cet effet dès la session de la Législature qui allait s'ouvrir sous peu. Le projet de loi fut voté à cette session et sanctionné le 21 décembre.

Le statut 3 George V, chapitre 85, constituait "en corporation sous le nom de **la Compagnie de chemin de fer Alma & Jonquières***, Louis T. Haggin, de la cité de New York, James M. McCarthy, ingénieur civil, de la cité de Québec, Benjamin Alexander Scott, marchand, de la cité de Québec, Jean-Baptiste Carbonneau, de Roberval, membre de l'Assemblée législative, Héracléus Lavoie, prêtre, curé de Saint-Joseph d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, et Pitre Gaudreault, marchand, de la ville de Chicoutimi". Les pouvoirs de la compagnie étaient "de construire et d'exploiter . . . une ligne de chemin de fer . . . depuis un point à ou près d'Hébertville-Station . . . dans une direction nord-ouest, passant à travers les cantons Labarre, Signaï et Ile d'Alma, jusqu'à un point quelconque entre les endroits appelés Grande Décharge et Petite Décharge . . ., une distance d'à peu près vingt milles; aussi d'un point de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma . . ., dans une direction est, à travers les cantons Signaï, Labarre, Kénogami et Jonquières, jusqu'à un point quelconque . . . de la paroisse de Jonquières, une distance d'à peu près trente milles . . ."

Il ne restait plus qu'à exécuter le projet; la réalisation subit des retards.

* De 1893 à 1913 on avait pris l'habitude d'écrire "Jonquières" (avec "s" à la fin); la faute d'orthographe fut signalée au public par le protonotaire F.-X. Gosselin, de Chicoutimi, et par la suite corrigée en conformité avec le nom et la signature du marquis de la Jonquière, en l'honneur de qui le canton et la localité sont ainsi appelés.

157. — L'ACTIVITE EN 1913

Les premiers mois de l'année 1913 sont particulièrement marquants dans l'histoire d'Alma par l'activité qui s'y manifeste.

Au cours de la dernière semaine de janvier, la présence de B.-A. Scott, du député Carbonneau (dirigeants de la compagnie du Chemin de fer), de Simon Cimon et Léon Roy de Roberval, pendant quelques jours, signifiait du travail en vue des développements industriels. La présence active des ingénieurs de la compagnie Oyamel était plus significative encore, et il était question de faire intervenir les citoyens d'Alma pour requérir l'expropriation de certains terrains dont la compagnie aurait eu besoin. Le conseil intervient effectivement dans le mois de mars pour faire pression sur les propriétaires des terrains requis par Scott afin d'amener un accord sur les prix demandés et les prix offerts.

André Tremblay commençait en février la construction d'un nouveau magasin avec résidence. Le 24 du mois, la Compagnie Industrielle acceptait le renouvellement de l'option accordée à B.-A. Scott sur certaines de ses propriétés; l'option fut maintenue jusqu'au 10 avril.

Le 6 mars les nouvelles d'Alma annonçaient que les ingénieurs achevait leurs travaux du côté nord de la Grande Décharge, que des propriétaires résidants dans le village se disposaient à "faire subdiviser leurs terres en lots à bâtir" et que les frères Harvey devaient, l'été venu, construire "un beau et grand magasin en face de leur beurrerie-fromagerie". Le 3 avril elles signalaient que les moulins avaient "beaucoup de billots à scier" en prévision de la construction qu'amèneraient les "grands développements projetés"; que madame Jos. Leclerc venait d'ouvrir un magasin de modes et de chapeaux et que mademoiselle Marie-Anne Collard avait organisé un département de même nature dans le magasin de son frère. Le 10 avril elles annonçaient que les travaux des ingénieurs dans l'île d'Alma étaient presque achevés, que J.-B. Carbonneau venait de faire une nouvelle visite et que B.-A. Scott, accompagné de deux ingénieurs experts de New York, était sur les lieux "dans l'intérêt des grands projets de la Grande Décharge". Les ateliers se multipliaient : deux nouvelles boutiques s'ouvraient en avril : une de forge par Eugène Perron, une de menuiserie par Oscar Collard.

La Petite Décharge paraissait vouloir elle-même s'associer à l'essor ou le stimuler en montant, au milieu de mai, "à un niveau qu'elle n'avait jamais atteint encore", disent les nouvelles d'Alma, et, sur le terrain sec, les jeunes sportifs ressuscitaient l'ancien nom de "l'Association Athlétique des Amateurs d'Alma" pour le donner à une nouvelle équipe qu'ils avaient formée sous la patronage du curé Lavoie et sous la présidence honoraire du colonel B.-A. Scott. Elle donnait "une joute d'exhibition de **base-balle** à Hébertville au début de juillet.

La seconde moitié de l'année fut plus calme. La seule initiative à signaler est la démarche faite par le conseil municipal pour bénéficier de la loi de 1912 qui permettait d'aider les municipalités à améliorer les routes. Il demandait la contribution financière requise "pour macadamiser 4,432 pieds de long sur 16 de large, et 4 milles et 22 arpents sur 12 pieds de large" et l'autorisation de faire "l'emprunt de \$10,000" pour l'exécution de cette amélioration "absolument nécessaire pour les intérêts de cette municipalité". Il s'agissait de la route d'Alma à Saint-Bruno. A la suite du rapport des experts du département de la Voirie, estimant à \$33,284 le coût prévu de ces travaux, il demandait, en 1914, au gouvernement provincial, de lui allouer cette somme, "conformément à la loi des bons chemins 1912". Ces travaux furent exécutés par Arsène Gauthier au cours de l'été de 1914.

158. — LA QUEBEC DEVELOPMENT CO.

Les trois acquéreurs des pouvoirs hydrauliques de la rivière Saguenay: L.-T. Haggin pour la Grande Décharge, B.-A. Scott pour la partie de la rivière Saguenay entre l'île Maligne et la chute à Caron, T.-L. Willson pour la suite jusqu'à la tête de la marée, avaient obtenu ces propriétés en 1900, et la limite de temps qui leur était accordée pour les mettre en état de production était fixée à 12 ans. En 1912, un richissime citoyen des Etats-Unis intéressé dans le développement des cours d'eau pour la production de l'électricité, James-Buchanan Duke*, vint au Saguenay avec un

* On raconte qu'il y fut amené par une singulière coïncidence: un mal aux pieds, mal tellement opiniâtre qu'il dut recourir à un médecin spécialiste célèbre, le docteur Gill Wylie. Or celui-ci était un enthousiaste du harnachement des cours d'eau. Pendant les longues séances qu'exigea un traitement prolongé, le médecin infusa au patient une part de sa ferveur. Duke se mit en relation avec un homme expérimenté en ce genre d'exploitation, l'ingénieur W.-S. Lee, apparenté au docteur Wylie, et les trois formèrent ensemble la Southern Power Company, en Caroline. (Suite page 279)

de ses associés, W.-E. Lee, pour prendre connaissance personnelle des possibilités de ce genre, avec l'intention de les réaliser. Leur objectif précis était la chute à Caron, dont Willson leur avait vanté la puissance et qu'ils visitèrent en remontant à partir de Chicoutimi. Scott, qui les accompagnait, leur fit la description du reste de la rivière jusqu'au lac Saint-Jean. Duke n'en demanda pas davantage; il acquit les droits des trois concessionnaires et prit B.-A. Scott comme son agent administrateur pour cette entreprise. Il forma aussitôt (début de 1913) la Quebec Development Company, destinée à exécuter les travaux et à posséder les propriétés indispensables. Les officiers de la Quebec Development Company Limited étaient: J.-B. Duke, président; John-H. Price, vice-président; W.-S. Lee, vice-président et ingénieur en chef; F.-H. Cothran, vice-président en charge de la construction. En 1914 devaient commencer les explorations et les études préparatoires, confiées à F.-H. Cothran, avec le concours de la Commission des Eaux Courantes de Québec.

159. — L'ÉTÉ DE 1914: ÇA BOUGE

Une série de nouvelles d'Alma cueillies dans le seul numéro du 30 juillet du PROGRES DU SAGUËNAY manifeste de façon fort expressive l'activité et le progrès de la localité. Elle vaut d'être citée dans les termes mêmes du journal.

"Le nouveau magasin de MM. Harvey et Frère vient justement d'être terminé et ces messieurs en ont pris possession cette semaine. Cet édifice est non seulement un des plus beaux de la paroisse mais aussi des paroisses environnantes . . ."

"M. Eugène Boivin se fait construire un nouveau restaurant à côté de celui qu'il occupe actuellement; cette nouvelle bâtisse fera honneur à Alma et à la nombreuse clientèle de M. Boivin."

"M. Gonzague Maltais occupe depuis quelques jours la jolie résidence qu'il vient de se faire construire à Alma."

"MM. François Morel et Ajénor Lapointe occuperont bientôt deux belles maisons dont la construction achève."

Sa fortune était immense et ses goûts pour le grandiose étaient bien dans le style de ses compatriotes. Par exemple, au printemps de 1912 il avait inauguré un parc d'agrément de 5 milles carrés qu'il avait aménagé pour lui-même au prix de 75 millions de dollars. On y comptait plus de 200 fontaines variées et un monde d'œuvres d'art en bronze et en marbre, dont le surplus avait été mis dans les écuries . . . (La Semaine littéraire, Paris, 7 juillet 1912).

"Notre nouveau boulanger, M. Joseph-Louis Tremblay, qui occupe la boulangerie moderne qu'il s'est fait construire, donne la plus entière satisfaction à sa clientèle."

"Notre entreprenant concitoyen M. Arsène Gauthier ouvrira sous peu son nouveau magasin. Cette construction, d'une architecture originale et tout à fait nouvelle dans la région, constitue un véritable ornement pour notre village."

"MM. Louis Harvey et Joseph Fillion viennent de commencer la construction de deux spacieuses résidences. Les travaux marchent rapidement."

Le rapporteur des nouvelles aurait dû signaler en plus la construction d'une école dans l'arrondissement numéro 9, maison qui devait être livrée le 1er septembre, et aussi la construction du couvent neuf, qui devait être terminé et accepté par l'inspecteur Boily le 30 octobre. "Encore une jolie construction qui orne notre village", dira le chroniqueur à cette date.

Admettons que pour le seul domaine de la construction dans ce qui n'était alors qu'un modeste village rural le progrès est marquant. Voici pour d'autres domaines.

"Nous avons maintenant un excellent service d'autobus entre Hébertville-Station et Alma. Cette voiture, une massive Studebaker de sept places, est la propriété de M. Emile Simard d'Hébertville-Station. Excellente amélioration dont tout le monde se réjouit."

"Nos travaux de voirie sont poussés avec activité et nous espérons pouvoir macadamiser nos routes jusqu'aux limites de la paroisse de Saint-Bruno d'ici à l'automne."

Les domaines agricole et sportif présentaient des nouvelles moins bonnes.

"Les foins sont commencés un peu partout; malheureusement l'extrême sécheresse dont nous avons souffert depuis le printemps est cause que la récolte sera beaucoup au-dessous de la moyenne."

"Notre club de **base-ball** est allé jouer à Chicoutimi dimanche dernier avec le club de cette ville. Malheureusement le lanceur des nôtres est tombé malade dès le début de la joute et personne

n'a pu le remplacer efficacement; c'est ce qui explique la défaite humiliante de notre club."

Dans le domaine religieux un beau geste aurait pu être signalé: le 26 juillet, dimanche, tous les paroissiens d'Alma, jeunes et vieux, étaient convoqués à une communion générale et une journée de prières spéciales en "union avec tous les heureux pèlerins réunis à Lourdes pour le 25ième congrès eucharistique mondial".

160. — LA GUERRE, 1914

Au début d'août la guerre éclatait entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et par le jeu des alliances: Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie (la Triple-Alliance) d'une part, Angleterre, France et Russie (la Triple-Entente) d'autre part, l'Allemagne déclarait la guerre à la France le 3, à l'Angleterre le 4, et quelques jours plus tard le conflit s'étendait à tous ces pays et au delà. Les opérations commençaient par l'envahissement de la Belgique par les armées allemandes et l'écrasement de la petite armée belge. A la suite de l'Angleterre le Canada s'engageait et mobilisait. Ce furent des jours tragiques. Le pape Pie X, qui avait fait l'impossible pour empêcher le conflit sanglant, en était blessé au coeur et expirait le 20 août. Le premier contingent canadien (33,000 hommes avec équipement complet), embarqué à Québec les 24-27 août, quittait Gaspé pour l'Europe le 3 octobre.

Pendant les événements eurent apparemment peu de retentissement dans les faits à Alma; s'ils produisirent une vive émotion et une certaine inquiétude chez un bon nombre, ils eurent, sans doute à cause de leur éloignement, peu d'effets immédiats sur le cours des choses. Il n'en est presque pas question pendant les premiers mois de la guerre. Les contributions de secours aux Belges réfugiés en France furent rares et minimales. Quelques recrues, volontaires ou forcées par des circonstances particulières, partaient pour l'armée canadienne. Les journaux ne font pas mention de l'engagement du jeune Therrien, dont il sera question plus loin; ils signalent l'enrôlement du capitaine M.-A. Michaud dans le 75ième régiment en décembre 1915 et celui de L.-J. Lessard, gérant de la Banque Nationale, dans le 57ième régiment en fin de février 1916. Le 30 mai 1917 le conseil municipal votait la résolution suivante.

"Attendu que le premier ministre du Canada, Sir R.-L. Borden, doit présenter un bill prévoyant l'établissement de la conscription sélective pour le service militaire d'outre-mer; attendu que le coût de la vie augmente sans cesse; il serait plus à propos pour le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour activer la production agricole afin de parer à la famine qui nous guette et d'en éviter ainsi toutes les conséquences désastreuses. Ce conseil, interprétant les sentiments unanimes de la population de Saint-Joseph d'Alma, proteste énergiquement tant en son nom qu'au nom de toute la population contre l'établissement de la conscription sous toutes ses formes." — Des copies de cette résolution devaient être adressées au premier ministre, R.-L. Borden, au chef de l'opposition, Wilfrid Laurier, au député fédéral, Joseph Girard, et aux journaux.

En mai 1918 une délégation de représentants officiels de toutes les localités des comtés de Chicoutimi et de Lac-Saint-Jean se rendait à Ottawa pour réclamer l'exemption de la conscription pour les fils de cultivateurs. Le délégué de Saint-Joseph d'Alma était Dorila Bouchard.

La conscription, avec l'appui d'un contingent armé qui vint à l'automne de 1918 opérer une razzia dans la région, mobilisa plusieurs jeunes gens d'Alma; un certain nombre cependant s'éclipsèrent de diverses manières et échappèrent à l'enrôlement forcé. A la date de la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918, le nombre des recrues de la localité, comprenant les volontaires, était peu considérable; il a été impossible d'obtenir des chiffres à ce sujet.

161. — AUX ECOLES

On peut dire que jusqu'aux événements de 1917 la vie normale n'était que peu affectée par la guerre mondiale, et même jusqu'à la fin les écoles n'en subirent aucun dérangement, si ce n'est l'atmosphère d'inquiétude qui régnait dans un certain nombre de familles. En septembre 1914 les commissaires demandaient une école commerciale pour les garçons. En mai 1915 ils décidaient l'aménagement d'un jardin scolaire et en confiaient le soin à M. Thomas Harvey. "A la fin de juin de cette année, sur réception du rapport de l'inspecteur qui reconnaissait un "progrès légèrement supérieur à l'an dernier" et qui exigeait l'engagement d'ins-

titutrices diplômées pour l'année scolaire suivante, ils se conformaient à ce programme d'action. Au mois d'octobre, le procès-verbal de leurs délibérations dit que "considérant une population de 2,500 âmes et une paroisse devenue centre industriel, il est nécessaire d'avoir une école du soir".

Le professeur de l'école des garçons, engagé au mois d'août 1916, était un diplômé de l'École normale Laval, M. J.-Augustin Girard, avec un salaire de \$500. Il quitta dès l'année suivante pour enseigner à Sainte-Anne de Chicoutimi et fut promu quelques années plus tard titulaire masculin à l'école normale du Bon-Pasteur à Chicoutimi. Il eut pour successeur à Alma le professeur André Raymond.

Dans son rapport, daté du 25 juillet 1916 l'inspecteur Boily place les écoles d'Alma au troisième rang dans son district, avec la note "très bien". Parmi les jardins scolaires qu'il a "admirés" il mentionne celui des Dames religieuses du Bon-Conseil à Saint-Joseph d'Alma.

En 1917 les commissaires fixaient à \$200 le salaire des institutrices et à \$225 celui de la titulaire de l'école modèle, et l'inspecteur déclarait au mois de décembre que leurs écoles étaient "sur un bon pied". A la fin de décembre 1918 il écrira, tout en signalant des petites lacunes du côté du matériel des classes: "tout va bien".

162. — CHEZ LES CULTIVATEURS

Les répercussions de la guerre sur la vie agricole dans la localité d'Alma en particulier sont difficiles à détecter. Un progrès constant se manifeste dans l'ensemble de la région. Les prix des produits agricoles et des terres vendues de gré à gré tendaient à la hausse depuis la construction du chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean (1892), qui avait donné accès aux marchés extérieurs; ce mouvement ascensionnel accuse une accélération pendant les années de la guerre, mais il paraît impossible de démarquer la part que celle-ci a pu réellement y avoir, car il continua au même rythme après la fin des hostilités.

On voit qu'en mars 1915 un cultivateur du rang VII, Benjamin Boivin, vendait une terre au prix de \$26,000. Au cours des années suivantes et surtout au printemps de 1917 les nouvelles d'Al-

ma mentionnent de nombreuses mutations de propriétés, parmi lesquelles une forte proportion de ventes de terres. Les prix sont de \$20,000 (Philippe Boivin), \$15,000 (J.-A. Jauvin et Philippe Néron), \$10,000 (Alexandre Belley) : toutes des terres dans le rang VII, le plus éloigné du village. Il faut tenir compte évidemment de bien des conditions particulières, soit dans l'état de la propriété soit dans les relations de personnes. Ainsi le dernier vendait à son frère. Ces faits ne comptent que comme illustration de ce qui se passait en ce domaine.

Le 27 janvier 1918 le curé d'Alma annonçait à son prône : "Cette semaine des cours d'enseignement agricole vont être donnés sous forme de conférences par des personnages très au courant de la science agricole et en général d'une foule de questions économiques en rapport avec la grande crise que nous allons traverser, pour parer au danger de la famine qui menace tous les peuples du monde entier." Il y avait des cours "tant pour les dames et demoiselles que pour les hommes" dans des salles différentes. Les cours au groupe féminin duraient trois jours et au groupe masculin cinq jours.

Une des suites de cet effort fut la formation d'un "Comité de Surproduction". Les cultivateurs de chaque rang étaient invités à y déléguer un des leurs pour les représenter et "donner tous les renseignements possibles sur les besoins du cultivateurs, l'état de chacun..." afin de se procurer ce qui pouvait manquer en fait de semences, de main d'oeuvre, d'ajouter certaines cultures, etc. Ce comité devait coopérer étroitement avec l'agronome du district, Michel Bélanger, le premier agronome résidant dans la région, homme d'un savoir-faire et d'un dévouement admirables qui lui coûtèrent sa santé et sa vie. On le vit plus d'une fois à Alma pour expliquer diverses manières efficaces de procéder et pour activer les choses.

163. — LES PROJETS INDUSTRIELS

Ce qui paraît avoir sollicité tout particulièrement l'attention des citoyens d'Alma pendant ces années, l'avoir occupée jusqu'à finir par hanter les esprits, depuis le presbytère jusqu'au bout des rangs, c'est la création d'industries par le développement des pouvoirs hydrauliques de la Grande Décharge. Il en était question depuis plusieurs années. Le promoteur, B.-A. Scott de Roberval,

avait acquis une partie des pouvoirs de la rivière Saguenay en 1900; il les avait cédés à J.-B. Duke, qui les avait acquis tous, et était devenu son agent d'exécution. Il avait investi dans l'entreprise presque tout son avoir; pour amener le grand financier qu'il représentait à entrer dans la voie des réalisations il fallait pouvoir lui présenter non seulement quelque chose d'accessible mais d'acquis, quelque chose qui rendait les développements hydroélectriques immédiatement exécutables. D'autre part il voulait bien en tirer pour lui-même des profits ou du moins une compensation suffisante en retour des répercussions qu'il s'imposait.



B.-A. Scott

Son programme fut donc de commencer par évaluer ce que pouvaient coûter les travaux d'éclusage aux deux Décharges et l'aménagement d'une centrale électrique à l'île Maligne, puis se rendre propriétaire de tous les terrains riverains des Décharges sur lesquels devait s'étendre l'eau retenue par les barrages. Il mobilisa à cet effet des ingénieurs et des arpenteurs, dont il suivit de près les opérations, et il chercha des financiers capables de s'associer à la réalisation du projet. Dans ces travaux et ces démarches nous n'avons à suivre ici que ce qui touche d'assez près à l'histoire d'Alma.

B.-A. Scott avait intérêt à payer le moins cher possible les terrains qu'il devait acquérir, alors que les propriétaires en cause ne

pouvaient pas se départir des biens où ils s'étaient établis à demeure avec leur famille et faire les frais et les sacrifices d'aller s'installer ailleurs sans une indemnité suffisante, qu'il n'était pas facile de déterminer. Celui qui n'est pas agriculteur, qui change de domicile au gré de ses intérêts du moment et qui trouve pour ses services un emploi tout organisé ne peut pas se faire une idée juste de ce que coûte, en frais et en implications de toutes sortes, le déplacement d'une famille agricole et le dérangement de son exploitation. Il y avait donc fatalement un écart souvent considérable entre l'offre et la demande à ce sujet.

Ce problème occasionna une démarche assez singulière révélée par les procès-verbaux des délibérations du conseil municipal à la date du 5 mai 1913. "Une demande est faite au Conseil par MM. Dorila Bouchard, Ligor Harvey, Louis Collard, Phydime Bouchard, Benjamin Boivin, notaire J.-A. Gingras, F.-X. Maltais et autres pour que le Conseil prenne l'initiative de se rendre chez les propriétaires MM. Horace et Amédée Côté, Aimé Girard et Georges Tremblay pour établir des conditions arrêtées par écrit avec ces contribuables pour établir la différence entre le prix que les contribuables veulent vendre et les prix offerts par la Compagnie et de déléguer des membres du Conseil pour ces fins; sur ce il est proposé et résolu que la demande ci-haut soit prise en considération et que MM. Gédéon Verreault, maire, Thomas Harvey, Alexis Côté et Eugène Boivin, secrétaire-trésorier, soient nommés pour aller s'entendre avec les contribuables ci-haut mentionnés et en faire rapport à une séance du Conseil qui aura lieu le 7 mai."

Selon le rapport de ces commissaires, tel qu'il est inscrit au procès-verbal de la séance du 7 mai, Georges Tremblay "veut faire une vente finale (à B.-A. Scott) au prix de \$18,000"; Aimé Girard "consent à donner une option pour trois ans" et exige que "les améliorations qu'il fera sur sa terre seront payées en plus du prix de vente, qui est de \$12,000"; Horace et Amédée Côté "consentent à donner une option pour trois ans, . . . le prix sera de \$30,000", et ils se réservent leurs bâtisses et un emplacement de 75 pieds sur 125. Il est alors "proposé et résolu que tous les procédés du Conseil soient transmis au gérant (de la Compagnie) à son bureau à Saint-Joseph d'Alma pour qu'il (les) transmette à M. B.-A. Scott, le priant . . . de bien vouloir répondre pour nous faire connaître quel montant il consentirait à payer pour les pro-

priétés plus haut mentionnées". Ces conditions étaient valables pour un mois; à la suite de la réponse de la Compagnie la Municipalité "décidera de quelle manière elle devra procéder". On n'a pas d'écho des suites de cette démarche.

Le conseil d'Alma fit une autre démarche en 1914. Le procès-verbal mentionne, sans en indiquer les circonstances ni la résolution qu'elle appelle, une lettre adressée par lui à B.-A. Scott et datée du 1er juin. En voici le texte tel que cité à cet endroit.

"A M. B.-A. Scott.

"Les membres du conseil de Saint-Joseph d'Alma réunis en assemblée régulière exposent respectueusement

"1° Qu'ils ont appris avec regret que votre compagnie a abandonner le projet de barrer la Grande Décharge à Alma,

"2° Que les raisons de cet abandon sont : A)—Les mauvaises fondations. B)—Le haut prix des terres fait par les contribuables. C)—Le coût du chemin de fer.

"Pour les fondations, nous avons toujours cru que la facilité d'avoir du sable en quantité pouvait fournir un auxiliaire avantageux.

"Que la loi qui permet l'expropriation devait être un moyen de rendre raisonnables ceux qui ne sont point modérés.

"Quant au chemin de fer, la compagnie actuelle Québec & Lac Saint-Jean, avec les subsides ordinaires, doit se charger de construire cet embranchement.

"Nous tenons à faire savoir que tous les membres du conseil de la paroisse d'Alma sont toujours à la disposition de la Compagnie pour aider à conduire à bonne fin cet important projet destiné à faire un grand bien à toute la région du Lac Saint-Jean.

"Qu'à cette fin l'on croit qu'il serait à propos d'avertir toutes les municipalités intéressées à ce grand développement et qu'un bon travail pourrait se faire dans le but de faire disparaître les obstacles qui empêchent la Compagnie de commencer les travaux à Saint-Joseph d'Alma.

"Qu'à ce sujet, ce conseil vous prie de lui suggérer un moyen pratique pour aider la Compagnie à aplanir les difficultés qu'elle rencontre à Alma."

En fait, les craintes inspirées par la lettre de B.-A. Scott ne reposaient pas entièrement sur les raisons données; les ralentis et les retards dépendaient pour une part de la marche laborieuse des négociations et de la longueur des études et relevés faits par les ingénieurs. Commencés au mois de janvier 1914, ces travaux devaient se poursuivre pendant la plus grande partie de l'année. Ils étaient dirigés par l'ingénieur Frank-D. Cothran, concitoyen carolinien du technicien de Duke, W.-S. Lee. Les lieux étudiés et les terrains arpentés étaient le site des écluses de la Petite Décharge, près du lac Saint-Jean, l'entrée de la Grande Décharge et l'île Beemer, l'île Maligne, dont l'accès était favorisé par l'état des eaux, très basses cet automne-là. "Nos canotiers, écrit l'ingénieur Georges-E. La Mothe, qui conduisait une équipe d'arpenteurs, étaient les frères Morel, François et Johnny, leur père Johnny et un petit-fils de ce dernier, Arthur. Les Morel étaient d'excellents canotiers. Pendant le règne de Beemer et de ses hôtes ils étaient reconnus comme parmi les meilleurs sinon les meilleurs de tous. Ils étaient citoyens d'Alma, excepté le Père Johnny, qui demeurait à La Pipe. C'étaient des gens bien élevés et distingués à leur façon."

Les arpentages étaient poursuivis des deux côtés de la rivière Saguenay jusqu'à Shipshaw. Au cours de l'hiver de 1914 le charretier de l'ingénieur Cothran, qui devait aller partout, était David Néron. "Ni l'un ni l'autre ne parlait la langue de l'autre, mais ils s'arrangeaient bien ensemble. Cet hiver-là était très froid. Tous les matins Néron allait chercher Cothran et lui disait: "Cold griffe, mister Cothran, à matin", et l'autre de lui répondre: "Yes". C'est tout ce qui se disait, à la journée longue, sur des trajets tels que d'Alma à Shipshaw, en passant par le vieux chemin de Taché".

Quand ils n'étaient pas sur les lieux d'exploration les employés de la Quebec Development avaient leur pension à l'hôtel Simard (voisin des Collard, rue Sacré-Coeur, côté sud). L'un d'entre eux note: "Notre hôtelière, madame Simard, avait étudié chez les Ursulines de Roberval, était artiste et avait du talent. Elle avait peint à l'huile une belle Sainte Vierge, que tout le monde admirait. Cependant, elle n'avait pas aussi bien réussi avec un Christ; cela avait déplu au colonel Scott, qui avait dit: "C'est donc de-valeur de massacrer un si bon citoyen!"*

* Si Scott avait vécu jusqu'à notre époque il en aurait vu bien d'autres!

On voit qu'à l'automne de 1914 deux partis d'ingénieurs de la compagnie Quebec Development opéraient encore sur les lieux. Scott et ses collaborateurs, Albert-G. Naud, les notaires Guénard et Lacroix, l'arpenteur Richard, s'y montraient très actifs. En novembre Scott achetait l'hôtel Bouchard.

164. — INTERVENTIONS ET INQUIETUDES

Le 10 mars 1915, la Chambre de Commerce du Saguenay, siégeant à Roberval, venait à sa rescousse au nom d'un autre intérêt invoqué. Sur proposition de l'avocat Thomas-Louis Bergeron, elle adoptait la résolution suivante : "... Attendu que le barrage de la Grande Décharge est le seul moyen d'assurer un bon service de navigation sur le lac Saint-Jean et d'augmenter en conséquence la valeur immobilière de ce comté; Résolu : Que le gouvernement de cette province veuille bien prendre toutes les mesures possibles pour favoriser le barrage de la Grande Décharge et aider une entreprise de cette nature qui assurerait un grand développement à ce comté, pourvu que les mesures soient prises pour assurer la protection des propriétés bordant le lac Saint-Jean, et que le niveau du lac Saint-Jean ne soit jamais abaissé au-dessous d'un point qui permette sa navigabilité et aussi la navigabilité des rivières Péribonka, Mistassini et Ashuapmouchouan pendant toute la saison de la navigation." — Cette dernière partie, suggérée par l'avocat Simon Lapointe de Chicoutimi, devait éveiller les inquiétudes des cultivateurs dont les terres touchaient au lac, au sujet des effets de ce barrage.

Un autre motif d'inquiétude se manifeste expressément dans une résolution votée par le conseil municipal d'Alma le 24 mars. Citons encore ici le texte même du procès-verbal.

"La séance de ce jour était pour étudier et s'occuper de l'expropriation que veut faire la Quebec Development Co. Lted dans la paroisse. Après étude, il est... résolu que la requête suivante soit transmise à l'honorable Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

"Nous soussignés, corps de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, contribuables du même lieu, vous soumettons humblement,

"Attendu que la Quebec Development Co. vous ont fait une demande d'expropriation d'une grande étendue de terrain dans la dite paroisse d'Alma.

"Attendu que nous croyons que la dite Quebec Development veut faire de la spéculation avec une partie de ces terrains,

"Attendu que des requêtes ont déjà été signées par la paroisse d'Alma et les paroisses environnantes, priant le Lieutenant-Gouverneur d'accorder le permis au lieutenant colonel Scott, gérant de la Quebec Development Co., d'exproprier les terrains qu'ils auront besoin et que les propriétaires ne veulent pas vendre,

"Attendu que les signataires des dites requêtes sont sous l'impression que cette demande est seulement pour les terrains que la Compagnie a strictement besoin pour construire les usines, chemins de fer, écluses, les terrains baignants, et non pour spéculer,

"Attendu que nous nous opposons pas encore à l'expropriation des terrains qui sont absolument nécessaire, même nous le demandons encore,

"Attendu que les gens appelés devant les tribunaux par ces procédures seront obligés de faire des dépenses onéreuses; à ces causes, nous vous prions humblement de bien vouloir accorder le permis d'expropriation seulement que pour les terrains qu'ils ont strictement besoin et non pour spéculer.

"Et nous avons signé"

Suivent les signatures du maire, de trois conseillers et de quatorze contribuables.

Une réaction se produisit. Elle venait par Chicoutimi mais paraissait évidemment d'Alma. A la séance du 3 mai le secrétaire donnait lecture d'une lettre de M. Ludger Alain, avocat, avisant le Conseil d'avoir à passer une résolution dont voici la teneur :

"Attendu la lettre de M. l'avocat Alain relative à l'adoption par ce conseil d'une résolution en date du 24 mars dernier ordonnant la transmission au Lieutenant-Gouverneur d'une requête pour s'opposer aux demandes de permis d'expropriation par la Quebec Development Comp. Ltée;

"Vu les raisons et explications données par M. Alain dans sa lettre lue ce jour en séance,

"Attendu que telle requête accusait de fait cette Compagnie de spéculation de terrains en rapport avec telle demande d'expropriation,

“Attendu que ces termes et expressions sont injustes et désagréables, nullement justifiées et qu’ils ont absolument échappé à une rédaction dont le conseil n’avait pas eu le contrôle,

“Il est proposé et résolu que ce conseil regrette les expressions susdites, admet qu’elles n’étaient, en aucune manière, justifiées ni justifiables dans la circonstance et que copie de la présente résolution soit transmise à l’honorable Secrétaire et au lieutenant colonel B.-A. Scott, gérant de la Compagnie.”

Le procès-verbal ne dit pas ce que décida et fit le conseil comme suite à cette singulière exigence.

165. — L’ACTIVITE CONTINUE

Entre temps la Compagnie continuait son activité sur les lieux, si on en juge par les nouvelles d’Alma rapportées par les journaux. “14 mai — La Quebec Development fait faire actuellement d’importantes réparations à ses bureaux et à son hôtel. Ces deux édifices, sous leur toilette neuve, constituent de véritables ornements pour Alma. Le personnel des bureaux de cette compagnie se compose dans le moment d’une dizaine d’employés”. A la même date elles annonçaient que plusieurs ingénieurs avec leurs aides travaillaient activement au tracé du chemin de fer.

Cela provoquait un certain remue-ménage dans la localité : de nombreuses mutations de propriétés, plusieurs constructions nouvelles, entre autres un nouveau magasin et une résidence par Harvey & Frère. Ce fut ainsi jusqu’à l’automne et l’année suivante.

Le même jour et les deux semaines suivantes le journal Le LAC SAINT-JEAN publiait deux longs avis d’expropriation en faveur de la Quebec Development Company. Datés du 5 mai 1915 et signés par L. Alain, procureur de la Requérante, ils réclamaient “l’expropriation des terrains requis pour le développement et l’exploitation des pouvoirs hydrauliques”. Les terrains désignés étaient, du côté d’Alma, les lots 8b et 9b du rang Saguenay dans le canton Labarre, les lots 32, 33, 34, 35 et 36 du rang III, le lot 1 du rang IV et le lot 12 du rang V dans l’île d’Alma; du côté nord de la Grande Décharge, les lots 42 et 43 du rang III du canton Taché; dans la Grande Décharge, les îles 54, 55, 56, 57, 61, 70 et 175.

Le 27 mai le même journal rapportait, sous le titre “Distingués

Visiteurs", que "dimanche dernier, le 23, arrivait ici, dans son char privé, M. J.-B. Duke, de New York, président de "**The American Tobacco Co.**", accompagné de MM. R. Poucher, M. Edgar, M. Carpenter, M. Askell, W.-S. Lee, M. Dupont, col B.-A. Scott. Hôtes du colonel Scott, ces messieurs, avec en plus MM. F.-H. Cothran, A.-G. Naud et M.-T. Guénard, ont sillonné le lac Saint-Jean à bord du **Péribonka**, ont visité les localités où le bateau se rendait et ensuite "la Petite et la Grande Décharge, l'île d'Alma et les îles environnantes".



J.-B. Duke sur le quai de Roberval en 1915

J.-Buchanan Duke, le "roi du tabac" aux États-Unis, complétait ainsi son examen personnel de la région où il avait commencé à investir des capitaux. Il décida séance tenante de commencer les développements par l'aménagement d'une centrale électrique à l'île Maligne et une série de barrages dans les deux Décharges pour faire du lac Saint-Jean un réservoir capable d'assurer aux génératrices un débit minimum constant suffisant pour donner une production rentable. Il était prévu qu'en tenant, par ces barra-

ges, les eaux du lac au niveau qu'elles atteignaient dans leurs plus hautes crues au printemps on causerait des dommages. Cette conséquence avait été signalée dès 1901 dans les premières études faites sur le comportement du lac Saint-Jean. Le rapport de J. Fraser au département des Travaux publics à Ottawa disait : "Il est évident qu'on ne peut engorger aucune des rivières par où s'écoulent les eaux du lac Saint-Jean sans porter atteinte aux intérêts des propriétaires riverains." Les relevés faits jusque là par les ingénieurs permettaient de vérifier la chose de façon concrète.

Il fallut cependant quelques années pour en venir aux réalisations. Rien ne se fit avant la fin de la guerre.

166. — SUJETS DE CRAINTES

Dès le mois de mars 1915 le conseil municipal d'Alma avait exprimé des craintes au sujet du danger de spéculations dans l'acquisition des terres et avait alerté les autorités provinciales. De même le conseil de comté, à sa séance du 5 mars, avait manifesté de l'inquiétude et demandé une étude par des experts pour "savoir si le barrage aurait pour effet d'affecter le climat de la vallée du lac Saint-Jean". En cette même année, au mois d'août, un groupe d'hommes intéressés dans les développements en perspective formaient une compagnie qui obtint une charte sous le nom d'**Alma Company, Limited**, et dont les buts étaient d'opérer des acquisitions et ventes de propriétés, avec son siège social à Alma. A la fin de l'été de 1917 la Quebec Development Company transférait à cette compagnie 43 lots qu'elle possédait dans l'île d'Alma et le canton Signay et dont la liste fut produite au conseil municipal pour fin de taxation. A l'automne de 1918 l'Alma Company offrait à louer un certain nombre de ces propriétés décrites comme "fermes avec bâtisses en bon ordre, sises près de l'église". Devant cette masse de propriétés, qui encore ne comprenait pas toutes celles qui avaient été acquises par achat ou par expropriation, il paraissait bien évident que cela dépassait les dimensions des "terrains requis pour le développement et l'exploitation des pouvoirs hydrauliques" et cette constatation explique les craintes exprimées à divers moments.

167. — PROGRES

Ces perspectives de développements industriels, auxquels la commission scolaire faisait allusion en octobre 1915, provoquaient un

élan d'activité en plusieurs domaines. On en a déjà signalé des manifestations par les faits; il faut en faire connaître d'autres qui marquent des progrès dans la localité elle-même.

168. — A L'ÉGLISE

Le prône du 3ième dimanche après la Pentecôte (13 juin) en 1915 en révèle une à l'église: "Aussitôt que possible, probablement dimanche prochain, on placera de chaque côté dans les transepts un certain nombre de chaises pour permettre aux personnes étrangères qui augmentent de dimanche en dimanche d'avoir de bonnes places pour assister aux offices. Nous prions aussi les gens qui ne remplissent pas leurs bancs, dans la nef ou le jubé, d'inviter des personnes qui n'ont pas de banc et qui sont obligées d'entendre la messe et les vêpres en arrière de l'église."

Plus tard, à l'automne de 1917, l'installation d'une fournaise Brunelle, dont on avait étudié avec soin la valeur et le rendement, mettait l'église paroissiale à la hauteur des améliorations qui modernisaient la paroisse au rythme accéléré.

169. — A L'AAAA

Dans le domaine du sport, l'élection de nouveaux officiers à l'Association Athlétique des Amateurs d'Alma eut lieu le 5 mai 1915. Patrons: l'abbé Héracléus Lavoie, curé, et le colonel B.-A. Scott. Présidents honoraires: Joseph Girard, M.P., et J.-B. Carbonneau, M.P.P.. Président actif: B.-S. Scott; vice présidents actifs: Henri Gagné et J.-W. Jacques, arpenteur.

On a quelques échos de leurs opérations. Par exemple la confection d'un "rond à patiner" en décembre, et cette nouvelle parue le 27 janvier 1916: "Le club de hockey pratique tous les jours et il est fort probable qu'il se rendra à Chicoutimi pour rencontrer le club de l'endroit". On n'a pas de rapport d'une telle rencontre, mais samedi le 19 février une joute eut lieu à Roberval "malgré une forte tempête", avec comme résultat 12 à 2 en faveur de Roberval.

Le club de **base-ball** inaugurait plus brillamment ses rencontres par une victoire de 23 à 9 sur celui de Saint-Félicien dimanche le 2 juillet 1916. Le 6 d'août suivant il inscrivait une nouvelle victoire avec pointage de 26 à 1 contre le club d'Hébertville-

Station. Il se montra particulièrement actif pendant la saison de 1917.

170. — UN TERME DE COUR

La cour n'avait pas siégé à Alma "depuis plus de deux ans" quand le magistrat Robert Bergeron vint y présider un terme le 13 décembre 1915. Comme il y avait "plusieurs causes inscrites" pour ce terme, le magistrat revint achever de les entendre le 26 janvier suivant. Le long intervalle écoulé entre ce terme de cour et le précédent semble indiquer une certaine tranquillité dans le comportement de la population, en dépit de l'activité qui régnait alors.

171. — BANQUES

En février 1915 deux banques ouvraient chacune un bureau à Alma : la Banque Nationale, avec J.-D.-A. Gingras comme gérant, et la Banque Provinciale avec Eugène Boivin.

172. — L'AQUEDUC

Les délais fixés à la compagnie de 1910 pour la construction d'un aqueduc étaient expirés et le projet n'avait pas été réalisé. La question revint sur le tapis au conseil municipal le 2 février 1914; à cette séance, on désigna trois personnes "pour prendre les noms de ceux qui voulaient prendre des chantepieures, dans le village, le 7ième rang et le 9ième rang". Un projet de Règlement numéro 9 autorisant la construction de l'aqueduc fut préparé pour être adopté à la réunion du 16 mars, mais les estimés paraissant trop élevés, il ne fut pas voté. Des nouveaux délais s'ensuivirent.

En septembre 1915, le conseil recevait de deux cultivateurs d'Alma la proposition suivante : —

"Nous soussignés, nous nous engageons à fournir l'eau, pourvu que nous en aurons dans les places de la paroisse qui rapportera au moins 7% annuellement du montant dépensé dans chaque place du côté sud de la Petite Décharge aux prix ne dépassant pas \$30.00 annuellement par deux "champlures" pour les cultivateurs. Chaque "champlure" de champ \$2.00, privée \$2.00, bain \$2.00, pour le village n'excédant pas \$12.00, pour chaque tête de bétail \$1.00, laveuse à l'eau \$6.00, chaque "hidran" \$12.00, pour tous

les autres besoins d'eau non mentionnés sur cette liste les prix seront basés sur les paroisses environnantes, à condition que le Conseil de la dite paroisse d'Alma nous accorde un privilège exclusif. Toutefois, le Conseil aura le droit, après cinq ans de la livraison de l'eau, de racheter le dit réseau d'aqueduc à un prix qui égalerait à 6% d'intérêt le revenu brut de l'aqueduc.

(Signé) Joseph Boivin
Philippe Boivin."

Le 7 octobre, par le Règlement numéro 10, le conseil accordait à ces deux messieurs et à leur associé Alphonse Aubin, de Saint-Jérôme, l'autorisation, les privilèges et exemptions de taxes pour 25 ans, aux fins de la construction d'un aqueduc, et fixait certaines conditions relativement à l'emploi des ouvriers, qui devaient autant que possible être de la localité, relativement aussi au service et à la répartition des taux aux usagers. Il réduisait à 5% l'intérêt à capitaliser dans le cas de l'acquisition du réseau par la municipalité, si le capital ne devait pas dépasser \$100,000, et il fixait à huit mois le délai pour commencer les travaux. Ce second projet eut le sort du précédent.

Alors le conseil décida d'assumer lui-même l'entreprise. Le 20 mars 1916 il votait le Règlement numéro 12, qui fut accepté définitivement le 3 avril, en vertu duquel "la Corporation de la Paroisse de Saint-Joseph d'Alma est autorisée à établir dans les limites de la municipalité . . . un système d'aqueduc suffisant pour fournir aux contribuables de la dite municipalité l'eau nécessaire aux besoins domestiques, à certaines industries indiquées par le Conseil de la Corporation et pour la protection des édifices contre les incendies". Les procédés, taux de services, conditions et modalités de l'emprunt, etc., y étaient précisés. Le Règlement, soumis à la population, fut approuvé le 28 avril. Les plans et devis furent préparés par l'ingénieur Eugène Lapointe, de Baie Saint-Paul, qui fut chargé de surveiller l'exécution.

Ce système d'aqueduc, réputé le plus considérable de la région du Lac Saint-Jean, était conçu en fonction des développements de la localité qu'on prévoyait être amenés par l'aménagement des pouvoirs hydrauliques. La prise d'eau était à la rivière Gamelin, dans le rang III du canton Mésey, ce qui donnait un parcours d'environ 15 milles en ligne droite. Les travaux commencèrent d'abord ra-

pidement et on espérait les terminer en septembre. L'aqueduc commença à fonctionner en octobre 1916. Ce n'est qu'en juillet 1917 que le village organisa son service de protection contre le feu : voitures, boyaux, etc., et qu'il en fit l'essai. Peu après, exactement le 7 juillet, lors de l'incendie de la maison et de la grange de Henri Rousseau, dans le village, ce service permit de préserver les maisons voisines. L'organisation et l'installation de la brigade des pompiers fut terminée en juin 1918.

173. — TAILLEUR, BOUCHER ET PHOTOGRAPHE

Au début de cette année 1916, trois services s'ajoutaient à ceux qu'Alma possédait déjà. Le 27 janvier le journal annonçait : "M. Adélarde Racine, de Saint-Jérôme de Terrebonne, a installé une boutique de tailleur dans notre village"; le 20 avril les nouvelles d'Alma disent : "M. Joseph Dufour, autrefois de Saint-Jérôme (du Lac Saint-Jean), est venu s'établir parmi nous, il a ouvert un étal de boucher"; le même jour : "Nous avons maintenant un photographe dans la personne de M. E. Néron, qui est installé chez M. André Tremblay".

174. — PROHIBITION

La population d'Alma s'était presque toujours montrée, dans l'ensemble, favorable à la vente des boissons. En avril 1916 elle ratifiait par un vote majoritaire de 65 voix le règlement de prohibition qui avait été voté par le conseil de comté le 9 mars pour "toutes et chacune des municipalités du comté du Lac-Saint-Jean division No. 1".

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

LA VIE COURANTE

III - DE 1917 A 1924

175. — SEPARATION DU VILLAGE

Vers la fin de janvier 1916 les nouvelles d'Alma annonçaient : "On parle beaucoup ici de la séparation du village d'avec la paroisse et un certain travail sera fait bientôt en ce sens." Ce fut un travail de longue haleine, si on en juge par le mutisme des nouvelles, qui font silence sur ce sujet jusqu'au 15 mars 1917, alors que le journal de Roberval, à l'occasion de l'engagement d'un nouveau secrétaire-trésorier par le conseil à un salaire moindre que celui du précédent, insinue que "probablement ce changement amènera une séparation entre la paroisse et le village".

On ne doit pas cependant en conclure que le projet avait dormi. Le 13 septembre 1916 "un grand nombre de contribuables et électeurs" avaient signé une requête demandant la séparation, et le 22 octobre un avis public avait été affiché avertissant que "le 13 décembre 1916, à dix heures de l'avant-midi, le conseil de comté, après avoir entendu les intéressés", devait adopter les dispositions requises pour ériger en municipalité sous le nom de "Municipalité du Village de Saint-Joseph d'Alma" le territoire compris dans les bornes suivantes : . . . etc."

La demande fut acceptée ce 13 décembre 1916; le notaire J.-A. Gingras était chargé de procéder à la mise à exécution; vu l'absence de certaines pièces requises par les règles de procédure, la décision finale fut renvoyée à la séance suivante, qui eut lieu le 14 mars 1917. Enfin la municipalité fut érigée par une proclamation du lieutenant-gouverneur Pierre-Evariste Leblanc datée du 22 octobre 1917 et qui la décrit comme suit :

"Le territoire devant être érigé en municipalité distincte sous le nom de Municipalité du Village de St-Joseph d'Alma, dans le comté du **Lac-Saint-Jean**, No. 1, est détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, et ses limites, en référence au

numérotage des lots du cadastre officiel des cantons **Signay, Labarre et Delisle** dont il est composé de parties, sont décrites comme suit, savoir :

Partant du point où aboutit à la rive droite de la Petite Décharge de la rivière **Saguenay** la ligne séparative des lots 18A et 19A du neuvième rang du canton **Signay**, la dite ligne séparative vers le sud-ouest, jusqu'à la ligne entre les huitième et neuvième rangs de ce canton; de là, cette dernière vers le sud-est, jusqu'au côté sud-est de la route d'**Alma**, puis, le dit côté de cette route vers le nord-est, jusqu'à l'arrière ligne du rang Saguenay, dans le canton Labarre, et cette arrière ligne vers le sud-est, jusqu'à la ligne séparative des lots un-A et 2-A dudit rang **Saguenay**, de là, vers le nord-est, la dite ligne séparative, jusqu'à la rive droite de la Petite Décharge de la rivière **Saguenay**, puis cette rive vers l'ouest, jusqu'à la ligne séparative des lots numéro 14A-6 et 14G-1 du neuvième rang du canton **Signay**; de là, vers le nord-est, une ligne droite en travers de la Petite Décharge de la rivière **Saguenay**, jusqu'à la ligne nord-ouest du lot numéro 3A du premier rang du canton **Delisle**, puis continuant vers le nord-est, cette ligne, jusqu'à l'alignement sud-ouest du chemin public, dans le dit premier rang; de là vers le nord-ouest le dit alignement, jusqu'à la ligne séparative des lots numéros quatre et cinq (4 & 5), du premier rang susdit, puis, vers le sud-ouest, cette ligne et son prolongement en travers de la Petite Décharge, jusqu'au côté nord-est de l'**Ile G**; de là, vers le nord-ouest, ce côté nord-est de l'**Ile G**, puis le côté nord de la même **Ile** qui lui fait suite, jusqu'à une ligne tirée, en travers de la Petite Décharge, dans la direction nord soixante degrés trente minutes est (N. 60° 30' E.) astronomique, depuis l'extrémité nord-est de la ligne séparative des lots numéros dix-sept A et dix-huit A du neuvième rang, en premier lieu mentionné, du canton **Signay**; de là, dans la direction sud soixante degrés trente minutes ouest (S. 60° 30' o.) astronomique, la susdite ligne tirée en travers de la Petite Décharge, jusqu'à la ligne séparative des lots numéros dix-sept A et 18-A susdits, et enfin, vers le nord-ouest, la rive droite de la Petite Décharge de la rivière **Saguenay**, jusqu'au point de départ;

"Le territoire ainsi renfermé dans les limites ci-dessus décrites du village de **Saint-Joseph d'Alma** occupe une étendue de huit

cent quarante-trois (843) acres, plus ou moins, en superficie, sera détaché de la municipalité de la paroisse de **St-Joseph d'Alma** et formera à l'avenir une municipalité séparée sous le nom de "**La municipalité du Village de St-Joseph d'Alma**" à partir de ce jour."

Pour comprendre plus aisément cette description technique, qu'il fallait citer textuellement, il convient de la simplifier et de l'exprimer en termes communs. Disons donc que le territoire de la municipalité du village comprenait les lots du rang IX depuis le numéro 18 inclusivement jusqu'à la route régionale actuelle et en plus le premier lot du rang Saguenay voisin de la route, avec l'île Sainte-Anne et, de l'autre côté de la Petite Décharge, le bout des lots 3-A et 4 compris entre la rivière et le chemin du premier rang dans l'île d'Alma.

176. — PREMIER CONSEIL DU VILLAGE

Le premier conseil du Village, élu en novembre, était composé de messieurs Ligori Harvey, choisi comme maire, Trefflé Harvey,



Ligori Harvey

Edmond Lavoie, Johnny Harvey, Eugène Boivin, Henri Gagné et Elie Maltais. Joseph Fillion fut engagé comme secrétaire. La première séance eut lieu lundi le 10 décembre 1917. Le conseil tenait ses séances dans la salle publique.

177. — B.-A. SCOTT CANDIDAT

En avril 1916, demandé d'abord par une requête signée par les libéraux d'Alma, soutenu par plusieurs amis et par le journal *LAC SAINT-JEAN*, le colonel B.-A. Scott se présenta comme candidat à l'élection pour la Législature provinciale. Il voyait là un moyen de gagner l'attention et le concours des hommes politiques, qui montraient trop de réserve et d'indifférence à l'égard de ses projets de développements. Il fit de ces projets le pivot de sa campagne électorale.

La première assemblée, qui eut lieu à Roberval dimanche le 30 avril, avait été convoquée pour entendre les candidats Emile Moreau, choisi par la convention libérale, et le docteur Michaud; réclamé "à grands cris", dit le journal, il y exposa "son programme politique, ses projets relatifs au développement agricole et industriel du Lac Saint-Jean". Le 3 mai il adressait la parole à Alma devant une assistance de "quatre à cinq cents personnes" et, de même qu'un orateur de Québec, A. Lesage, venu pour l'appuyer, il était "applaudi avec un enthousiasme délirant", lit-on dans le journal de Roberval. Il eut pour toute la suite de la campagne l'aide du sénateur N.-A. Belcourt, l'un des défenseurs des écoles de la minorité canadienne-française en Ontario.

Dans une lettre ouverte aux électeurs il reconnaissait que son plan industriel comportait le relèvement du niveau du lac Saint-Jean, jusque-là gardé sous silence, et en conséquence l'inondation de certaines étendues de terre, ce qui était un des sujets de crainte des cultivateurs riverains du lac et de certaines localités que ces dommages pouvaient assez gravement affecter. Il promettait des compensations. "Il est admis par tous sans contestation aucune que si des terrains sont baignés, des dommages subis, il faudra en toute circonstance payer une juste et équitable indemnité."

Des trois candidats en présence lors de la mise en nomination — "l'appel nominal", comme on disait alors — à Roberval le 16 de mai: Emile Moreau, cultivateur de Péribonka, le notaire J.-S.-N.

Turcotte, de Normandin, et le colonel B.-A. Scott, c'est celui-ci qui, d'après le rapport du journal local, parut avoir la faveur de la foule présente. "L'assemblée a prouvé que son immense majorité était avec le colonel Scott". Au scrutin, le 22 mai, c'est le notaire Turcotte qui fut élu. Il eut 493 voix de majorité sur Scott et 541 sur Moreau. Scott avait obtenu 48 voix de plus que l'autre candidat libéral, Moreau. Le vote d'Alma lui avait donné 271 voix, contre 59 à Turcotte et 11 à Moreau.



Le notaire J.-S.-N. Turcotte

178. — ELECTION FEDERALE

L'élection fédérale eut lieu à l'automne de 1917. L'adversaire du député sortant, Joseph Girard, était le docteur Edmond Savard, de Chicoutimi. Le scrutin, le 17 décembre, donna pour les trois comtés en cause : Saguenay, Chicoutimi et Lac-Saint-Jean, une immense majorité à Savard : 11,152 voix favorables, contre 953 à Girard. Le vote d'Alma lui en donnait 250 de plus qu'à Girard. Le fait de la conscription comptait pour beaucoup dans ce résultat.

179. — DES DEGATS

Il faut inscrire au bilan de l'année 1916 des dégâts causés par

la tempête. Samedi le 5 août, "vers deux heures et demie de l'après-midi, disent les nouvelles d'Alma, un ouragan de vent, pluie et grêle a ravagé une partie de notre paroisse. Dans le Septième rang au-delà de vingt bâtisses ont été soit renversées soit endommagées Les dommages sont considérables. Il n'y a eu aucune perte de vie, mais un accident regrettable subi par M. Ernest Gaudreault, qui, en fermant la porte de sa grange, a reçu sur le dos une partie du toit de la bâtisse, lui cassent un bras et le cercle du cou." L'orage causa aussi du dommage aux récoltes.

180. — PREMIER INGENIEUR FORESTIER

En juin 1917 Almas-Elie Gagné, fils de l'ancien marchand et homme d'affaires A.-E. Gagné, était reçu ingénieur forestier, à 21 ans. Il était le premier d'Alma qui embrassait cette carrière. Il a exercé sa profession à Québec.

181. — LES SEANCES DRAMATIQUES

Une activité nouvelle se manifestait sur le plan récréatif par des séances particulièrement réussies, de l'automne de 1917 au printemps de 1918.

"Samedi et dimanche, les 20 et 21 octobre, le cercle **Alma** a donné une séance dramatique et musicale. Aux deux représentations la salle était comble. Plusieurs assistants étaient venus des paroisses voisines" et aux portes on avait dû refuser "nombre de personnes, faute de place". Il n'est pas sans intérêt et c'est en même temps justice pour les organisatrices et les exécutantes, qui connurent un brillant succès, de mentionner le programme de ces soirées.

1. Ouverture : piano.
2. "Le docteur Oscar" (comédie en un acte).
3. Intermède : "L'hirondelle" (duo de chant).
4. "Le poignard" (tragédie en un acte).
5. Intermède : "Monsieur le roi" (chant).
6. Duo de piano.
7. "Nos bicyclistes" (comédie).
8. O Canada.

L'appréciation des pièces, des rôles et des participants et participantes, judicieusement motivée, est très élogieuse. Les personnes qui ont participé à cette belle réalisation d'ordre culturel mé-

riteraient une citation dans l'histoire de leur localité; malheureusement, les prénoms n'étant indiqués que par l'initiale, il est impossible de les identifier et de leur rendre cette justice.

On est mieux servi pour celle qui eut lieu les 27, 28 et 29 avril 1918, préparées et exécutées par l'Union Chorale d'Alma sous la direction de mademoiselle Imelda Lavoie et qui eut un plus brillant succès encore; on connaît au moins quelques-unes des participantes, qui sont vraisemblablement les grand'mères et grand'tantes de plusieurs.

Le programme débutait par un duo de piano: "Il Trovatore", exécuté par madame Edmond Bélanger et mademoiselle Cécile Lavoie.

Venait ensuite une comédie: "Le château de la Mare-aux-Riches", en deux actes séparés par un danse: "Les petites Napolitaines". Dans la pièce les rôles étaient tenus par madame Edmond Bélanger (la Dame), mesdemoiselles Louisa Côté (Susette), Alma Collard (Paméla), Yvonne Harvey (Mère Margotin), Jeanne Harvey (Josille), Cécile Lavoie (Lison), A.-M. Girard (Claudie), Gracia Gagné (Trinette), M.-A. Bouchard (Marianne), Yvonne Gagnon et Cécile Harvey (paysannes). L'analyse des principaux rôles est éloquentement à l'éloge des actrices.

La chorégraphie "les petites Napolitaines" fut exécutée par Marie-Jeanne Côté, Rita Harvey, Aldéa Gagnon, Marie-Jeanne Lavoie et Yvonne Harvey, avec mademoiselle Cécile Lavoie au piano. Selon le rapport, rédigé par quelqu'un de qualifié, cette danse "fut le clou de la séance". "Elle fut jolie, cette danse, elle fut gentille, elle fut délicate, elle fut charmante et pleine d'harmonie. Quelles belles petites, et si légères et si souples et si élégantes et si bien costumées! Pas une, non-seulement ne brisa, mais ne retarda tant soit peu le rythme. Elles parlaient et chantaient d'une voix gracieuse et angélique; elles dansaient d'un pas cadencé, mesuré, poli, délicat, formant des angles, décrivant des chaînes, faisant des cercles, et toujours variées et toujours unies."

Après le deuxième acte de la comédie, "Le gai printemps", de Dambrine, fut chanté par un chœur accompagné au piano par madame Bélanger.

Ensuite, "Les deux rivales", de Bordèze, chanté par mesdemoiselles Cécile Lavoie et Marie-Jeanne Harvey, toutes deux douées

d' "une voix sonore, douce, harmonieuse, vibrante et riche", fut "fort goûté".

Le chœur revint avec un chant patriotique intitulé "Credo".

Et pour terminer, une opérette comique : "Ne vous inquiétez pas du lendemain", exécutée par les demoiselles Gracia Gagné (Hermine), Cécile Harvey (Justine), Yvonne Harvey (Madame Galimonière) et Marie-Louise Côté (Marie).

"Le succès fut entier. Ne m'accusez pas de partialité, écrit le rapporteur. Si on louange souvent sans mérite, cette fois-ci mes paroles sont au-dessous encore du mérite."

Voilà un témoignage que, sans flatterie, on a le droit de trouver plaisir à inscrire dans l'histoire de ce qui n'était encore qu'une paroisse rurale.

182. — GRIPPE "ESPAGNOLE" ET ARMISTICE

A l'automne de 1918 sévit partout à la fois une épidémie de grippe dite "espagnole", dont la violence et les caractères prirent d'abord au dépourvu la science médicale et les moyens de traitement. Elle foudroyait en quelques heures et fit des victimes en grand nombre pendant quelques semaines avant qu'on ait pu en prendre le contrôle. A Alma elle causa 16 décès en dix-huit jours (du 19 octobre au 6 novembre), pendant la période de grande virulence. On n'était pas des pires, mais on en avait assez pour subir péniblement l'atmosphère de deuil et d'inquiétude qui couvrait le pays. On était particulièrement impressionné par la forte proportion des jeunes ainsi fauchés : onze de 20 à 28 ans.

Et pendant ce temps-là, en pleine saison grise et froide, s'opérait dans la région la chasse à l'homme par les militaires qui fouillaient les maisons et les bois pour dénicher les conscrits récalcitrants. C'est peut-être la coïncidence de cette triple cause d'affaissement et de tristesse qui explique le fait qu'on accueillit sans émotion apparente, sans explosion de joie, la nouvelle du plus grand événement mondial de l'année 1918 : la signature de l'armistice par les belligérants d'Europe, le 11 novembre, geste qui mettait fin aux combats et amorçait les négociations en vue d'une paix définitive. On vit sans regret le départ des recruteurs et le prolongement des congés accordés aux "exemptés" temporaires. La grippe perdit graduellement de son emprise et la vie reprit à

peu près son cours normal, mais chargée de souvenirs douloureux et de relents d'inquiétude.

183. — LE TRIBUT A LA GUERRE

Nous n'avons trouvé jusqu'à présent que deux noms d'enrôlés d'Alma : M.-A. Michaud et L.-J. Brassard, mentionnés plus haut. Au témoignage d'un appelé qui refusa de se soumettre à la conscription, aucun des douze ou quinze d'Alma qui se cachèrent pour échapper aux dénonciateurs et aux troupes envoyées à leur recherche ne fut capturé. Le nombre des recrues d'Alma serait donc limité à deux, mais il y en eut vraisemblablement davantage. Nous en connaissons du moins un troisième qui, lui, paya de sa vie le tribut d'Alma à la guerre de 1914-1918.



Le soldat Emile Therrien

Il s'agit d'Émile Therrien, dont le nom véritable était Ernest Lavallière. Orphelin de sa mère, il avait été adopté par son oncle Saul Therrien, dont l'épouse, Lydia Vandal, était soeur de la mère du jeune Vallière. Il s'était enrôlé dès le début de la guerre comme soldat, sous le numéro 157; il faisait partie de la deuxième brigade de l'Artillerie de Garnison quand il fut blessé mortelle-

ment sur le champ de bataille en Flandres et mourut, après avoir reçu les secours des sacrements, le 28 octobre 1918. Il repose, avec quinze autres Canadiens, près de l'église d'Emerchicourt, département du Nord, entre Douai et Denain. La médaille "1914-15 Star" qui lui a été accordée atteste qu'il prit part aux premiers engagements de la guerre; elle porte la date "1914-15" et l'inscription "157 GNR : E. THERRIEN, CAN: FD, ART." (157 canonnier (gunner) E. Therrien. Artillerie de campagne du Canada).

184. — DES ANNEES MONOTONES

La guerre, longue de plus de quatre ans, avait stimulé l'activité en divers domaines, mais non sans produire de l'épuisement; les années qui la suivirent immédiatement connurent du ralenti. Bien que la localité d'Alma n'ait pas été profondément affecté par les réactions de cette guerre lointaine, elle en subissait certains effets comme le reste du pays, toute proportion gardée, et avait à reconstituer dans son complexe l'état normal des choses en temps de paix. Il faut beaucoup plus de temps et de soins pour rétablir l'équilibre que pour le rompre, pour recouvrer la santé que pour l'altérer.

Certaines améliorations et certains développements attendaient cette échéance pour être réalisés. Ce fut, pour une part, le cas de la lumière électrique, du chemin de fer et des barrages de la Décharge.

185. — PROJET DE LUMIERES ELECTRIQUES

Le 30 octobre 1919 les nouvelles d'Alma annonçaient : "Nous aurons probablement sous peu la lumière électrique dans le village ainsi qu'un autre moulin à farine". En effet le conseil de la paroisse venait de recevoir d'un citoyen d'Hébertville-Station, Willie Larouche, une demande d'"exemption de taxes pour une période de vingt ans sur la construction d'un moulin à rouleaux et pierres, et sur tous les travaux, immeubles, chaussées, poteaux, lignes de transmission, etc. relativement au développement du pouvoir d'eau que le dit Willie Larouche possède sur le bord de la Petite Décharge*, aux environs des limites du village de Saint-Joseph d'Alma, et ce tant pour l'énergie électrique, que pour le moulin à rouleaux et pierres et pour toutes fins industrielles". Il y eut des

* Voir au numéro 110.

séances spéciales des conseils de la paroisse et du village le 9 janvier 1920 pour étudier ces projets et la demande qu'ils comportaient. A sa séance de mars le conseil de la paroisse exigeait des modifications aux termes de l'entente et l'addition de certaines clauses; le marché ne fut pas conclu. Le projet n'aboutit pas et la lumière électrique continua de se faire attendre.

186. — NOUVEL AQUEDUC

Depuis l'installation de l'aqueduc, des plaintes de toutes sortes, des réclamations et des menaces de procès s'étaient multipliées, à ce point qu'à sa séance du 12 juillet 1920 le conseil de la paroisse, à l'unanimité, décida "de bâtir le dit réseau d'aqueduc" et se déclara "prêt à recevoir les soumissions qui lui seront présentées en écrit ou verbales". Accordé d'abord aux Maltais et Frères, le contrat fut résilié le 20 septembre. On avait décidé dix jours auparavant d'acheter, au prix de \$3,550, le réservoir construit sur la hauteur qui domine Alma, près de la route de Saint-Bruno. On regardait cette réserve d'eau comme nécessaire pour assurer la continuité du service et la pression suffisante. L'aménagement du réservoir à cette fin fut terminé au milieu de janvier 1921.

L'eau était fournie par le réseau d'Hébertville-Station et Saint-Bruno, construit par Alphonse Aubin de Saint-Jérôme et vendu ensuite à Armand Boily de Roberval. En novembre 1921 le nouveau propriétaire de ce réseau sommait celui de l'aqueduc d'Alma (le Conseil) de prendre entente avec lui s'il voulait demeurer raccordé sur le sien. Après une tentative de défense par le moyen des avocats Louis Saint-Laurent de Québec et Elzéar Lévesque de Chicoutimi, le Conseil décida d'arrêter l'affaire.

187. — TRAVAUX DE VOIRIE

Dans les années qui ont suivi la fin de la guerre, les subsides de la province aidant, on a fait dans Alma beaucoup de travaux d'amélioration aux chemins, soit par le prolongement des surfaces empierrées (macadame) soit par l'élargissement et l'affermissement des chaussées par drainage, égouttement, revêtement de gravier.

188. — ELECTIONS DE 1921 ET 1923

Si l'élection de 1921 pour la chambre des Communes fut un renversement dans l'ensemble du Canada, le gouvernement Meighon cédant la place à celui de King, ce fut le contraire dans la région

du Saguenay, qui comprenait encore, pour la fonction fédérale, les comtés unis de Chicoutimi et Saguenay, soit tout le territoire s'étendant de l'Abitibi au détroit de Belle-Île. Le député Edmond Savard fut réélu avec une majorité record contre ses deux adversaires, Joseph Girard et l'avocat Simon Lapointe de Chicoutimi, dont la candidature était mal définie. Le scrutin du 6 décembre donnait 19,357 voix à Savard, 4,728 à Girard et 2,970 à Lapointe. Le vote d'Alma était à peu près dans la ligne générale, avec un accent légèrement plus marqué en faveur du candidat du Lac Saint-Jean : 513 Savard, 138 Girard, 8 Lapointe.

L'élection pour la Législature provinciale, qui eut lieu le 5 février 1923, fut plus contestée; elle donna quand même à l'honorable Emile Moreau, député depuis 1919 et ministre "sans portefeuille", une majorité de 1893 voix sur son adversaire, Joseph-Arthur Bouchard, cultivateur de Saint-Félicien. Alma lui avait donné 214 voix et 36 à son adversaire.



L'honorable Emile Moreau

189. — LE CHEMIN DE FER

La loi de 1912 avait fixé à trois ans la limite de temps pour commencer la construction du chemin de fer d'Hébertville-Station

à Alma, et à 1919 celle de son achèvement. Survint la guerre mondiale, de 1914 à 1918, qui s'ajouta à d'autres difficultés dues au fait que ce chemin de fer, dans le plan de ses promoteurs, était inclus dans un vaste complexe de développements industriels lent à trouver sa formule définitive. A trois reprises, en 1915, en 1918 et en 1921, la compagnie obtint des prolongements de délais. Elle annonça plus d'une fois que les travaux allaient commencer. Enfin, en 1922 la charte du chemin de fer fut acquise par la compagnie Duke-Price Power et le 15 août 1923 la voie ferrée d'Hébertville-Station à l'Île Maligne était terminée. L'entreprise avait été assumée et réalisée par Cyprien Gagnon de Saint-Félicien.

190. — ON DECIDE LES BARRAGES

L'aménagement des pouvoirs de la Grande Décharge se faisant attendre, le Conseil de la paroisse trouva opportun d'intervenir pour hâter la construction des barrages "à cette partie de la rivière Saguenay appelée la Grande Décharge", attendue depuis plus de vingt ans. Le 7 août 1922 il venait à la rescousse de la Quebec Development Company, par une résolution appuyée sur les considérants suivants : "Que cette compagnie n'a pas encore commencé ses travaux pour des raisons qui nous sont inconnues; Que cet état de chose est très préjudiciable aux intérêts de la région du Lac Saint-Jean; Que l'on a grand besoin d'électricité comme force motrice pour le développement de notre immense région en particulier et même de toute la province en général; Que l'exploitation de cet important pouvoir d'eau assurerait de suite le parachèvement du chemin de fer de ceinture du lac Saint-Jean" etc, etc. Il demandait en conséquence "au gouvernement de la province de Québec, avec toute l'énergie dont il est capable, de faire des instances auprès de la dite compagnie pour qu'elle commence incessamment les travaux nécessaires à l'exploitation de la Grande Décharge et de lui aider financièrement"

En septembre 1922 une délégation considérable, qui comptait des représentants de plusieurs localités du comté de Chicoutimi en plus de ceux du Lac Saint-Jean, se rendait à Québec pour demander au gouvernement de faire hâter l'exécution des travaux. Quelques semaines plus tard on annonçait que le barrage de la Grande Décharge était décidé par un ordre en conseil signé par le lieutenant-gouverneur le 9 décembre, autorisant la Quebec Development Company à l'exécuter. Les travaux devaient commencer dans

deux mois. Les travaux préliminaires sur les lieux commencèrent effectivement au début de janvier 1923.

191. — DUKE-PRICE

Entre temps, vers 1920, James-Buchanan Duke avait acheté* les intérêts de Benjamin-A. Scott dans la Quebec Development Company et dans les acquisitions et les droits qu'il possédait; d'autre part, il était entré en relation avec Sir William Price, qui avait commencé, à Kénogami, en 1912, la fabrication du papier dans la région, et il lui avait confié la tâche de faire les démarches pour obtenir du gouvernement provincial la permission d'aménager les Décharges de manière à pouvoir maintenir les eaux du lac Saint-Jean au niveau des plus hautes crues du printemps, soit à la cote 17.5. Ce privilège obtenu, les deux hommes s'associaient en compagnie sous le nom de **Duke-Price** et signaient, le 9 décembre 1922, un contrat par lequel Price s'engageait à acheter pendant vingt ans 50,000 h.p. de l'électricité qui serait pro-



J.-Buchanan Duke

* Au prix de \$500,000, selon M. McNeely DuBose.

duite. C'est cette vente d'une petite partie du produit qui détermina Duke à entreprendre immédiatement la construction. Le DAILY STAR de Montréal, dans son édition du 18 décembre 1922, annonçait ainsi la formation et les objectifs de la compagnie Duke-Price.

"Les ressources naturelles du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay, dans la province de Québec, Canada, vont faire l'objet d'un aménagement hydroélectrique. C'est la nouvelle que vient de communiquer une compagnie formée de financiers américains et canadiens. Incorporée selon les lois canadiennes, la compagnie a un capital de 25 millions de dollars totalement souscrit par M. Duke et Sir William Price. Dans les plans de la Compagnie on a prévu l'érection de deux usines hydroélectriques. La première serait située à l'endroit où les eaux du lac Saint-Jean se déversent dans la rivière Saguenay; l'usine à cet endroit produira 400,000 h.p. En temps opportun une seconde usine sera construite avec une puissance de 800,000 h.p., ce qui donnera un total de 1,200,000 h.p. La Compagnie annonce que les travaux ont déjà commencé à l'endroit où le lac Saint-Jean se déverse dans la rivière



Sir William Price

Saguenay. L'usine hydroélectrique sera équipée de 12 unités, chacune capable de produire 45,000 h.p." — Ce texte contient quelques inexactitudes, mais il convenait de le citer tel quel.

Duke et Price s'étaient connus à shipshaw et avaient constaté "qu'ils avaient des intérêts communs : l'un voulait du pouvoir électrique et l'autre voulait en vendre". Pour faire les frais d'installer la première usine (à l'île Maligne), avec une capacité prévue de 540,000 h.p., Duke avait besoin de compter sur la vente immédiate d'au moins 200,000 h.p., et aucun acheteur possible n'existait alors dans la région. Price n'avait pas besoin d'autant, mais "pour rendre le projet réalisable, il acheta une partie des 200,000 h.p." et "se rendit responsable de l'intérêt des débentures jusqu'à la mise en marche de l'usine".

Les deux hommes étaient également dynamiques et rapides en affaires. L'entente conclue, les travaux commencèrent à l'île Maligne au début de janvier 1923 (sinon en décembre 1922) et furent exécutés sous la direction de l'ingénieur W.-S. Lee et de son représentant sur les lieux, l'ingénieur F.-H. Cothran.*

Ni Price ni Duke ne devaient en voir la fin. Sir William perdit la vie dans un éboulis de terrain qui se produisit près de l'usine

* En raison du rôle très important que Frank-H. Cothran a rempli dans la construction de la centrale de l'île Maligne et les travaux connexes, il paraît opportun de citer ici ce que dit de lui l'ingénieur G.-E. La Mothe, qui a été sous ses ordres et qui a même vécu très près de lui. — "C'était lui qui était en charge et un ordre sévère régnait sur ces travaux. Je ne crois pas que les gens d'Alma eurent à se plaindre de désordres durant la construction. C'était un homme juste, qui estimait les Canadiens français; malgré qu'il ne savait pas un mot de français, il les comprenait à sa façon, et sa façon était qu'il fallait être à son poste et travailler. Il n'avait pas de passe-droits ni de préjugés... Parmi les Canadiens français qu'il estimait étaient Cyprien Gagnon, son entrepreneur principal, et Henri Chapleau, ingénieur civil; il y en avait d'autres, tels que Louis Couture... C'était un protestant religieux. J'ai demeuré chez lui sur l'île d'Alma, maison qui a été occupée après par Albert Naud, secrétaire de B.-A. Scott. Il demeurait là avec sa famille et celle de D.-F. Noyes, qui était son principal assistant, originaire comme lui de la Caroline du Nord et homme du même genre. Avant et après chaque repas on récitait la prière. Ses enfants avaient une institutrice française. Malgré qu'il n'était pas "Lacordaire", jamais il ne servait de boisson chez lui, pour donner l'exemple à ses enfants, car aux Etats-Unis dans ce temps-là on avait la prohibition. Le matin le déjeuner se servait à 5 heures et madame Cothran était là, dirigeant les servantes. A 6 heures du matin monsieur Cothran était rendu à la tête du grand escalier qui conduisait aux travaux, donnant l'exemple pas seulement aux contremaîtres et aux journaliers mais aussi aux ingénieurs et aux employés de bureau. Il détestait la vitesse en auto, qui avait causé bien des accidents à Alma sur les chemins de ce temps-là; aussi, dans la cour des bureaux et des entrepôts, longue de près d'un mille, il avait fait faire des bosses espacées de telle façon que si quelqu'un voulait faire de la vitesse, surtout les taxis, il ne le faisait qu'une fois". — F.-H. Cothran a écrit des rapports qui constituent une documentation importante sur ces travaux.

de Kénogami le 2 octobre 1924; J.-B. Duke décéda en octobre 1925. L'usine hydroélectrique de l'île Maligne était en opération depuis le 24 avril 1925 mais ne donnait encore que les deux tiers de son rendement.

192. — DES ACCIDENTS

L'immense chantier, qui comprenait 7 barrages, un épaulement considérable, une centrale génératrice, un canal d'évacuation et trois autres creusages dans le roc pour libérer le cours de la rivière, encerclait aux deux tiers l'île d'Alma. Il mobilisait des équipes d'hommes venus d'un peu partout et créait une ambiance d'activité locale inconnue jusque-là. Il s'y produisait souvent des accidents, car beaucoup d'opérations étaient dangereuses et on n'avait pas alors les lois et les techniques de protection dont profitent aujourd'hui les travailleurs manuels. On en faisait état le moins possible.

Un qu'il nous faut signaler, à cause de la qualité de la victime, eut lieu le 12 janvier 1924. Alexis Lapointe dit "le trotteur", que des exploits de courses incroyables s'ils n'avaient pas eu tant de témoins avaient rendu presque légendaire, fut heurté par un convoi de béton et écrasé à mort au pont qui conduit à la centrale électrique. Alexis Lapointe était aussi renommé comme constructeur de fours à pain. Il était célibataire et sa famille demeurait à La Malbaie.*

Un autre accident, qui produisit plus d'émotion dans la région, eut lieu peu après, le 31 janvier. Deux hommes occupés à préparer des charges de dynamite mirent accidentellement le feu dans le local où ils travaillaient. Leurs six compagnons de travail eurent la chance de se sauver, mais eux restèrent sur place et furent calcinés. L'un, Ubalde Privé, antérieurement de Roberval, laissait son épouse et sept enfants; l'autre, Camille Dubois, précédemment de Normandin, laissait son épouse et huit enfants.

On enregistrait un accident semblable samedi le 21 juin. Une pelle mécanique tombait à la renverse et tuait à la fois deux hommes: un d'Alma, Lorenzo Bolduc, l'autre de Saint-Bruno, Paul-Aimé Duchesne. Il fit d'autant plus sensation qu'il suivait de quel-

* Une étude historique et scientifique de la vie et des exploits de ce personnage exceptionnel est actuellement en cours sous la direction de l'Université d'Ottawa. Elle sera publiée

ques jours à peine une double noyade dans la Grande Décharge, celle de François Morel et Thomas-Louis Côté, qui n'avait pas de rapport avec les travaux de construction mais qui affectait directement la population d'Alma.

Bon nombre des accidentés aux chantiers des barrages étaient des étrangers, des inconnus, dont le sort malheureusement ne touchait pas particulièrement les gens du lieu, qui souvent n'en avaient connaissance que de loin; et puis, on s'accoutume à tout. D'ailleurs, les travaux mêmes, et c'est assez curieux étant donné leur importance et la place qu'ils avaient eue dans les préoccupations de tout le monde avant leur mise en marche, les journaux en donnent très peu de nouvelles. Nous en ferons plus loin une description sommaire pour en donner une idée suffisante.

193. — CHEZ LES JEUNES

A cette époque régnait chez les jeunes un peu partout dans la province un grand effort pour le développement de leur personnalité et de leurs connaissances des problèmes d'ordre social, religieux, national et culturel qui les attendaient dans la vie, en vue de pouvoir fournir à la nation des hommes capables de la bien servir. Un groupement, à la largeur du pays, s'appelait l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne et couramment l'A. C.J.C. Les unités composantes étaient des cercles locaux formés de membres choisis parmi les jeunes les plus sérieux et les plus capables de s'instruire par l'étude personnelle et de s'entraîner à l'action dans tous les domaines, plus particulièrement ceux de leur milieu qui étaient négligés par l'insuffisance d'organismes répondant à leurs besoins.

Les jeunes d'Alma étaient entrés dans le mouvement dès que la chose avait été possible; ils avaient fondé le **Cercle Lavoie**, du nom de leur curé. Il est malheureux qu'on n'ait pas pu trouver de documentation sur la première période de son existence. On sait cependant qu'en 1923 le professeur André Raymond en était le président, Cyrille Thivierge le vice-président, Joseph Fillion le secrétaire-trésorier, Henri Boulianne et Joseph Lavoie les autres conseillers; le vicaire Octave Bergeron en était l'aumônier.

On aimerait connaître tous ces jeunes du village et des rangs qui eurent le mérite d'entreprendre cette première institution de formation des adultes chez eux, et savoir sur quoi portèrent leurs



Le professeur André Raymond

efforts. Si la vie du premier groupe du cercle Lavoie fut courte, un fait indique qu'elle était active et généreuse. Le journal régional, à la date du 7 février 1924, cite "le cercle de Saint-Joseph d'Alma à l'ordre du jour" pour avoir été "le premier à faire parvenir au Comité Régional une souscription pour les écoles franco-ontariennes", qui étaient alors en pleine bataille pour leur survivance. Il signale en même temps que le Cercle Lavoie s'occupait activement des chantiers et de la lutte contre la plaie du blasphème.

194. — LA CHORALE SAINTE-CECILE

"Le phénomène n'est sans doute pas unique à Alma, écrit M. Rosaire Pelletier, et ici comme ailleurs on pourrait dire que les premiers éléments de la vie artistique ont pris naissance à l'église. Celle de Saint-Joseph, avec son orgue et ses chorales, a sûrement constitué pendant plusieurs années la totalité de la vie artistique.

La Chorale Sainte-Cécile, formée de dames, nous paraît avoir joué un rôle prépondérant pour lancer le mouvement artistique chez nous."

C'est en 1920 que fut organisée cette chorale, originellement formée, huit ans auparavant, par la demoiselle Imelda Lavoie, nièce du curé, au moyen d'une trentaine d'Enfants de Marie de 12 à 20 ans et de quelques chanteuses du village. Cette demoiselle Lavoie, la première à toucher l'harmonium à l'église, étant entrée le 1er mai 1920 à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, où elle est demeurée sous le nom de Soeur Marie-Réparatrice, sa soeur Cécile, alors âgée de quinze ans, devenue plus tard madame Léopold Bourget, prit la relève à la direction de la chorale, l'enrichit des meilleures voix féminines et la cultiva avec beaucoup de succès, avec ce résultat que "graduellement, la Chorale Sainte-Cécile a étendu son champ d'opération : soirées dramatiques et musicales", exécutions au dehors, etc. On trouvera plus loin un aperçu de son activité, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

195. — LA LUMIERE ELECTRIQUE

Les délibérations de la Fabrique révèlent, à la date du 22 avril 1923, "qu'une nouvelle compagnie locale proposait de donner la lumière électrique à tout le village et qu'elle offrait des conditions avantageuses pour éclairer l'église, la sacristie et la salle publique". Cette "compagnie locale" était le fait d'un particulier, Eugène Perron, mécanicien. Le conseil du village lui accorda en 1923 le droit d'installer un réseau d'éclairage électrique avec privilège d'exclusivité et exemption de taxes pour un laps de dix ans, se réservant "le droit d'acheter, sans cependant s'y obliger d'aucune manière que ce soit, l'installation mentionnée plus haut, en tout ou en partie, suivant que bon lui semblera, et ce de préférence à toute autre personne, société ou compagnie".

Les taux étaient, pour les particuliers, "\$3.60 par année et par lampe d'une capacité d'au moins 20 watts" ou au compteur "8 cents par kilowatt-heure"; pour la municipalité, \$3.00 par année et par lampe d'au moins 20 watts" et \$15.00 pour chaque lampe d'au moins 100 watts servant à l'éclairage des rues, places et édifices publics.

L'électricité était produite par deux générateurs de courant di-

rect (continu), l'un de 25 kilowatts et l'autre de 15, actionnés par un moteur de 37 forces et demie. Mis en opération apparemment au cours de l'année 1924, ce système pouvait fournir un service d'éclairage suffisant mais ne répondait pas au besoin industriel de force motrice. En décembre 1924 la municipalité du Village demandait à la compagnie Duke-Price "si elle serait en mesure de lui fournir les forces nécessaires et à quel prix". Le problème sera réglé plus tard par la Ville.

196. — ET L'AQUEDUC... ?

Quant à l'aqueduc, il continuait d'être un problème épineux, et de tous les jours, qu'on finit par soumettre à la Commission des Services publics de la Province, demandant la fourniture de l'eau par le réseau d'Hébertville-Station et Saint-Bruno, pour lequel on prétendait avoir déjà payé, en 1916, un montant de \$25,000. Les tractations se prolongèrent pendant plus d'un an avant d'aboutir à un règlement.

197. — ALMA EN 1924

L'année 1924 marquait la fin de la période de ce qu'on a appelé "la paroisse", dans laquelle la localité formait une unité territoriale, en dépit de la division administrative du village au point de vue municipal depuis sept ans.



Le village en 1924, vu de l'île

Au 31 décembre 1924 **la population** d'Alma était en pleine croissance. Elle comptait au total, y compris les résidents du voisinage de l'île Maligne, 4,280 personnes. Le nombre des familles était de 820. L'augmentation était très rapide. De 1905 personnes à la fin de l'année 1921, elle avait plus que doublé en trois ans. Totalement catholique encore en 1922, elle comptait 130 protestants et autres en 1924. (Les chiffres sont toujours ceux de la fin de l'année).

L'augmentation produite par l'immigration de l'extérieur due aux travaux des barrages se manifestait surtout dans le village. Le recensement paroissial donnait pour 1921 : 180 cultivateurs et 156 emplacitaires, et 134 familles dans les limites du village; pour 1924 : 200 cultivateurs et 620 emplacitaires, et 520 familles dans le village. Le rythme des arrivées de familles nouvelles ne manque pas d'intérêt : en 1921, 12 (toutes du Québec); en 1922, 128 (dont 118 du Québec); en 1923, 195 (dont 190 du Québec); en 1924, 180 (dont 75 du Québec et 32 de l'Europe, 73 des Etats-Unis et d'autres parties du Canada). Uniquement canadienne-française en 1920, elle possédait en 1924 10 familles irlandaises, 12 anglaises, 15 écossaises et 28 de diverses autres nationalités d'origine. — C'est dire que la population avait perdu de son homogénéité antécédente et qu'elle avait acquis un caractère plus cosmopolite. Elle perdait aussi son caractère premier de localité agricole et rurale et évoluait rapidement vers le type urbain.



Suite du village en 1924

Alma ne formait qu'**une seule paroisse** au point de vue religieux: celle de Saint-Joseph, desservie par un curé qui était au poste depuis 33 ans, l'abbé Héracléus Lavoie, avec l'aide de deux vicaires, qui étaient à ce moment les abbés Octave Bergeron et Horace Cimon.* L'arrivée quasi massive de nouveaux citoyens provenant d'un peu partout et n'ayant pas eu le temps de s'adapter complètement à la vie ensemble — on est toujours étranger pendant quelque temps, même si on est venu pour demeurer — modifiait les habitudes et l'allure de la population, et certains éléments exploités de l'instabilité et des faiblesses humaines, parasites quasi inévitables des agglomérations rapides, produisaient une altération des moeurs traditionnelles et faisaient surgir des problèmes auxquels on n'était pas accoutumé: rançon du progrès matériel trop brusque.

Au point de vue administratif on avait **deux municipalités**: l'ancienne, qui comptait 55 ans d'existence et gardait le nom de "Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Joseph d'Alma", en était à son douzième maire, Joseph-Elie Maltais, élu le 31 mars 1924; celle du village, jeune de sept ans, était encore sous l'égide de son premier maire, Ligor Harvey. Chacune possédait une organisation complète selon sa compétence normale. Après un ajustage qui avait été laborieux sur certains points, entre autres le partage des redevances et des revenus, elles collaboraient de mieux en mieux dans le sens du bien général.

La **commission scolaire** de la paroisse, qui datait de 1877, était encore unique; elle avait pour président Philippe Boivin. Elle possédait 15 écoles: une académie, 2 modèles, 12 élémentaires. Dans le village, l'école des garçons les plus avancés était tenue par un professeur, qui était alors André Raymond, et celle des filles par les religieuses du Bon-Conseil; les écoles des arrondissements ruraux étaient sous la direction d'institutrices laïques. Toutes celles-ci étaient diplômées et leur salaire était fixé à \$325 par année. Selon le rapport de l'inspecteur Charles Plamondon, les classes du couvent et l'école des garçons avaient la note "excellent", quatre écoles étaient cotées "très bien", les autres "bien".

On possédait deux banques: la Banque Nationale (depuis 1915)

* Le premier a été premier curé de Girardville et est décédé en 1935; le second est depuis 1929 curé de Saint-Bernard de l'île aux Coudres.

et la Banque de Montréal (depuis 1924), 10 magasins (a), la plupart modernisés pour le temps, 3 ferronneries, 2 garages pour traitement des automobiles, 3 manufactures de portes et fenêtres, 3 scieries et 1 atelier de mécanicien. Les agriculteurs avaient à leur service 5 fromageries et beurreries et l'aqueduc dans la plupart des rangs. L'eau provenait toujours de la rivière Gamelin. Le cercle agricole fonctionnait régulièrement. La production des terres était abondante. Plusieurs cultivateurs exportaient chacun six chars de foin, quantité de grain et d'animaux. On avait enregistré en 1922 une production de 2,080,000 livres de céréales.

On possédait 32 milles de chemins carrossables, dont 4 milles étaient "macadamisés" (couverts d'un revêtement solide de pierre concassée) et 6 milles "gravelés" (recouverts d'une couche de gravier).

Deux services de téléphone fonctionnaient concurremment : celui du Centre, associé aux localités voisines, comptant environ 75 abonnés, et celui de Saguenay-Québec, qui communiquait avec Chicoutimi, comptant quelques abonnés.

Le village avait commencé au début de l'été de 1923 à construire des trottoirs en béton. Le service de protection contre le feu était outillé au complet : voitures, échelles, etc., avec une équipe de 12 hommes sous la conduite d'un chef entraîné.

L'ancien hôtel Simard (Anicet), acquis et amélioré par la compagnie que dirigeait Scott, venait d'être vendu à Charles Hébert et était devenu l'Hôtel Union. On avait trois autres hôtels moins considérables (b) et six restaurants (c). Dans l'ordre des métiers on comptait trois boulangers, cinq cordonniers, deux forgerons, deux bouchers, un ferblantier, un bijoutier, un barbier. (d). Les profes-

(a) Mentionnés : Adélarde Bergeron, Thomas-Louis Collard, François Fradette, Joseph Girard, Elzéar Harvey et Cie, Médéric Harvey et Trefflé Harvey, Napoléon Nolin, Mme Alphonse Renaud, Walter & Brothers, tous marchands et 2 "commerçants" : Théodore Fortin et Albert Tremblay.

(b) Nommément désignés : Pitre Harvey, André Tremblay, Georges Tremblay.

(c) Jos. Boivin, Henri Côté, Stanislas Gaudreault, Jos. Lavigne, Henri Pelletier, Antoine Vaillant.

(d) Boulangers : Geo. Girard, Elzéar Martel, Thomas-Louis Tremblay; cordonniers : Téléspore Girard, François Morel, Méridée Tremblay, Adélarde Simard, Hercule Tremblay; forgerons : Thomas-Louis Bouchard, David Potvin; bouchers : Egide Harvey, Méridée Larouche; ferblantier : Willie Maltais; bijoutier : Eugène Godin; barbier : Armand Simard.

sionnels étaient représentés par deux médecins : les docteurs Herménégilde Bouillé et Patrick Tremblay, un notaire : G.-A. Gingras, et un avocat : Joseph Roy. Quelques hommes d'affaires entrepreneurs et expérimentés faisaient métier de "contracteurs", soit pour l'extraction du bois en forêt soit pour la construction d'édifices, de ponts ou de chemins.

En somme la paroisse de Saint-Joseph d'Alma possédait à ce moment un organisation à peu près complète et en plein fonctionnement. Elle était entrée dans une ère d'accroissement et de développement qui prenait le rythme accéléré et qui amenait une adaptation nouvelle de ses cadres administratifs et de son mode d'existence. Elle évoluait vers le genre de vie urbaine; le temps était venu d'opérer les transformations qui devaient répondre aux exigences des besoins nouveaux. 1924 marque la date de ce tournant.



Rue Sacré-Coeur en hiver

Troisième période
1924 - 1962

LA VILLE

TROISIEME PERIODE

1924 - 1962

LA VILLE

Il semble que le terme "ville" est ce qui caractérise le mieux la troisième période de l'histoire d'Alma, de 1924 à maintenant, si on la considère par rapport aux précédentes, qu'on a appelées "colonie" et "paroisse". A part le fait de l'allure **urbaine** qui a donné la note dominante de la vie de la localité pendant ce laps de temps, il y a celui de la formation de trois villes dans son territoire dès les premiers mois et d'une quatrième municipalité, toutes ramenées à l'unité finalement par leur fusion en une seule cité. Il y a de plus le caractère industriel et commercial qui marque la physionomie d'Alma depuis 1924.

CHAPITRE VINGTIÈME

TRANSFORMATIONS

198 — UNE VILLE NOUVELLE : "ISLE MALIGNE"

Voici comment, au début de 1924, s'annonçait la naissance d'une nouvelle ville.

"A une séance spéciale du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Joseph d'Alma tenue à la salle publique, lieu ordinaire de ses séances, vendredi le 25 janvier 1924 à trois heures de l'après-midi et convoquée par avis verbal suivant la loi, le but de la séance étant de considérer une demande de la Quebec Development Co. Limited, pour détacher une certaine partie de terrain leur appartenant pour former une municipalité distincte de la municipalité de la Paroisse d'Alma, étant présents : M. Narcisse Boulianne, maire, MM. les conseillers Joseph Néron, Joseph Desmeules, Alfred Bergeron, Wilfrid Gagnon, Edgar Thivierge, Hector Tremblay, tous conseillers, formant quorum sous la présidence de M. Narcisse Boulianne, maire. Les procédés de la dernière séance ayant été lus et approuvés suivant les dispositions du code municipal de la Province de Québec, il est ordonné et statué comme suit :

"1°— Il est proposé par M. Wilfrid Gagnon et secondé par M. Edgar Thivierge et résolu unanimement que ce conseil juge qu'il est maintenant d'intérêt public que les terrains ou parties de terrains situés près de la rivière Saguenay ou Grande Décharge où la Quebec Development Co. Ltd est à faire des travaux considérables soient érigés en municipalité distincte;

"Que ce conseil donne son entière approbation à ce que soient érigés en municipalité distincte les terrains, savoir 1) tout le rang A du canton Delisle, 2) l'île No. 173 des îles de la Grande Décharge, du canton Delisle, appelée l'île Maligne, 3) les lots neuf, dix et onze du rang Trois de l'île d'Alma, canton Delisle, 4) les lots numéros un, deux, trois A, trois B, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf A, neuf B, dix et onze ou partie d'iceux du rang Deux de l'île d'Alma au cadastre officiel, canton Delisle.

"De plus, ce conseil déclare qu'il n'a aucune objection à ce que le gouvernement de la Province de Québec prenne toutes les mesures nécessaires pour hâter l'érection de cette municipalité et qu'il verra avec satisfaction la réalisation de ce projet."

L'incorporation ne se fit pas attendre longtemps. Dès le 15 mars le lieutenant-gouverneur Narcisse Pérodeau sanctionnait la loi 14 George V, chapitre 97, "constituant en corporation la ville d'Isle Maligne", dans les termes suivants.

"Attendu que J.-M. McCarthy, financier; Henry-Edward Price, industriel; J.-Léonard Apedaile, gérant, tous de la cité de Québec; F.-H. Cothran, gérant et A.-G. Naud, commis, tous deux de Saint-Joseph d'Alma, dans le district électoral du Lac-Saint-Jean, ont, par leur pétition, représenté :

"Que les travaux en voie d'exécution à la Grande Décharge, dans le district électoral du Lac-Saint-Jean, la mise en valeur des forces hydrauliques qui en dépendent et l'exploitation des usines et fabriques qui doivent y être érigées, vont déterminer une affluence considérable de personnes dans le territoire décrit dans la section 2 de la présente loi, qui forme actuellement partie du canton Delisle et de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma;

"Qu'une grande partie dudit territoire va être subdivisé en lots à bâtir, que des habitations, églises, écoles et autres constructions vont y être érigées, que des systèmes d'aqueduc, d'éclairage et d'égoûts y seront installés et que tous les autres services publics nécessaires pour faire de la municipalité projetée une ville moderne et pour assurer le bien-être de ses habitants, vont y être établis;

"Que ces améliorations doivent être commencées sans délai et qu'il est nécessaire d'ériger le territoire concerné en municipalité de ville;

"Attendu qu'une demande à cet effet est contenue dans ladite pétition;

"Attendu que le conseil municipal du canton Delisle et celui de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, qui sont les seules municipalités affectées par la constitution de la ville projetée, ont approuvé la demande des pétitionnaires et exprimé le voeu que ledit territoire soit constitué sans délai en ville séparée; et

"Attendu qu'il est à propos d'accéder à la demande des pétitionnaires;

"A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

"1. La présente loi peut être citée sous le titre de **Charte de la ville d'Isle Maligne**".

La section 2 qui suit, donne les délimitations techniques du territoire de la ville, lequel comprend la partie de l'île d'Alma décrite dans la requête présentée au conseil, citée plus haut, avec, en plus de l'île Maligne (île 173), sa voisine (île 172) en amont, et les petits lots (de 1 à 5) du rang A du canton Delisle du côté nord de la Grande Décharge. Le texte poursuit :

"3. Les habitants et les contribuables du territoire mentionné dans la section 2, ainsi que tous ceux qui se joindront à eux ou leur succéderont, sont constitués en corporation de ville sous le nom de "Ville d'Isle Maligne".

"4. La corporation sera régie par les dispositions de la loi des cités et villes, 1922.

"5. La ville ne comprendra qu'un seul quartier jusqu'à la première élection générale; elle pourra ensuite être divisée en plusieurs quartiers suivant la loi.

"6. L'article 47 de la loi des cités et villes, 1922, est remplacé, pour la ville, par le suivant :

47. Le conseil municipal est composé d'un maire et de six échevins élus pour la période de temps et en la manière ci-après prescrites.

"7. Le premier alinéa de l'article 48 de la Loi des cités et villes, 1922, est remplacé, pour la ville, par le suivant :

48. Le maire, qui n'est pas tenu de résider dans les limites de la municipalité pendant cinq années à compter du 15 mars 1924, est élu pour deux ans, à la majorité des électeurs municipaux ayant voté.

"8. L'article 49 de ladite loi est remplacé, pour la ville, par le suivant :

49. Les échevins, qui ne sont pas tenus de résider dans les limites de la municipalité pendant cinq ans à compter du 15 mars 1924, sont élus pour la même période de temps par la majorité des électeurs municipaux ayant voté.

"9. Pour les fins de la première élection, tout propriétaire d'immeuble dans la ville, dont les titres auront été enregistrés le ou avant le vingtième jour précédant celui fixé pour la mise en nomination des candidats aux charges de maire ou d'échevin, est électeur municipal et possède les qualités voulues pour occuper une charge municipale.

"10. Six électeurs habiles à voter à la première élection générale peuvent présenter un candidat à la charge de maire et des candidats à la charge d'échevin, en signant un bulletin de présentation, conformément aux articles 182 et suivants de la Loi des cités et villes, 1922.

"11. La votation à la première élection doit avoir lieu à un seul endroit désigné par le ministre des Affaires municipales, conformément à la loi.

"12. Le sous-paragraphe 'a' du paragraphe 1 de l'article 128 de la Loi des cités et villes, 1922, est remplacé, pour la ville, par le suivant (définissant qui peut être électeur) :

a) Toute personne de sexe masculin, et toute veuve ou fille majeure, inscrite sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire ou occupante de bonne foi de biens-fonds dans la municipalité, d'une valeur de deux cents piastres ou au-dessus, ou d'une valeur annuelle de vingt piastres ou au-dessus, telle que portée audit rôle d'évaluation. Dans le cas où ces biens-fonds sont possédés à titre d'usufruit, le nom de l'usufruitier seulement est inscrit sur la liste électorale.

Les compagnies ou corporations peuvent être inscrites sur la liste des électeurs, à raison des immeubles possédés par chacune d'elles respectivement et sujet à cotisation générale ou spéciale d'une valeur suffisante pour conférer le sens électoral à un électeur municipal, et ont droit de voter en leur nom par l'entremise d'un représentant de la compagnie, autorisé à cet effet par une résolution dont copie doit être produite chez le greffier de la ville, le ou avant le jour de la

présentation des candidats, lorsqu'il s'agit de l'élection du maire ou des échevins. Elles peuvent exiger ce droit de vote dans tous les quartiers où elles paient des taxes, pourvu que leur représentant soit directeur ou employé de la compagnie.

"13. Lorsqu'un règlement doit être soumis aux électeurs propriétaires, les compagnies ou corporations ont aussi le droit de voter une fois sur un tel règlement par l'entremise de leur représentant, directeur ou employé de la compagnie, autorisé comme susdit, et, dans ce cas, copie de la résolution désignant ce représentant devra être produite chez le greffier au moins cinq jours avant la date fixée pour l'approbation du règlement.

"14. La ville sera tenue de payer sa part des dettes actuelles de la corporation du canton Delisle et de la paroisse de St-Joseph d'Alma, au prorata de l'évaluation actuelle des terrains détachés des dits canton et paroisse, suivant la valeur actuelle, telle que constatée au rôle d'évaluation en vigueur dans les municipalités lors de la mise en vigueur de la présente loi, à l'exception toutefois des dettes contractées pour la confection ou amélioration des systèmes d'aqueduc et des chemins des dites municipalités situés en dehors du territoire détaché, et le règlement de la dite dette entre les parties se fera suivant les dispositions des articles 50 et suivants du Code municipal de Québec.

"La dite ville aura droit, néanmoins, en tout temps, de se libérer à toujours de la dite dette en payant à la corporation du canton Delisle et de la paroisse de St-Joseph d'Alma le capital de sa part et tous arrérages d'intérêts alors dus.

"15. Le conseil tiendra sa première séance à l'endroit fixé par le ministre des Affaires municipales, conformément à l'article 22 de la Loi des cités et villes, 1922.

"16. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction."*

L'élection du premier conseil eut lieu le 2 juillet. Le maire fut Albert-G. Naud; les conseillers: J.-P. Champleau, T.-D. Clark, T.-J. Butler, A.-A. McSween, D.-P. Ross et W.-W. McCaffery.

* Il convient de donner tout au long ce texte, qui sera le même pour Riverbend.



Le maire Albert-G. Naud

On ne connaît pas la date ni le lieu de la première séance du conseil, les procès-verbaux ayant été détruits dans un incendie vers la fin de l'année 1925. Elle a vraisemblablement eu lieu dans l'édifice de la compagnie Duke-Price Power, où on voit que le conseil siégeait ensuite, quand ce n'était pas dans le bureau du maire.

A celle du 5 août 1924 le conseil adoptait un règlement, le No 1, établissant que (contrairement à ce qui était prescrit dans l'article 7 de la charte) le maire ne serait plus élu directement par les contribuables, mais qu'après l'élection des six conseillers ceux-ci choisiraient l'un d'eux comme maire et qu'ensuite les contribuables éliraient un nouveau conseiller en remplacement de celui dont le siège était devenu vacant par son élection comme maire. Ce règlement entrerait en force le 15 août.

Le premier secrétaire-trésorier était H. Boulanger.

199. — UNE DEUXIEME VILLE EN PERSPECTIVE

Au conseil de la Paroisse d'Alma, le 16 juillet 1924, se présentait le projet d'une autre ville nouvelle.

"Attendu que la compagnie Price Brothers fait la demande à ce conseil de détacher de la municipalité certains territoires faisant partie de cette municipalité pour en faire une nouvelle, afin d'y construire un moulin important, tel qu'il appert aux lettres qui sont produites ce jour au conseil;

"Attendu que ce conseil considère qu'il est de l'intérêt public d'accorder la demande de la compagnie Price Brothers . . . (il est décidé) unanimement que ce conseil consent au détachement du territoire suivant : . . ." — Le territoire décrit comprenait les lots de 2 à 9 inclusivement du rang I et la partie sud de ceux de mêmes numéros du rang II jusqu'à la limite sud de la ville d'Isle-Maligne, ainsi que le lit de la Petite Décharge en face de ces lots.

"Et par la même résolution le conseil se réserve le droit d'annuler la présente résolution si les travaux ne sont pas commencés le 1er janvier 1925. La dite compagnie sera tenue d'employer les gens de la place avant les étrangers. Le conseil demande au gouvernement de hâter l'érection de cette nouvelle municipalité."

La **Presse canadienne** annonçait le 24 novembre qu' "un arrangement" venait d'être conclu, le 22, "par la compagnie Price Brothers & Co. Limited pour commencer immédiatement la construction d'une nouvelle usine pour la fabrication du papier à journal, d'une capacité de deux cents tonnes par jour, à Saint-Joseph d'Alma".

200. — A L'EGLISE : DES AGRANDISSEMENTS ET UN ORGUE

Ces nouvelles perspectives de développements tout près du village eurent sans doute quelque influence pour hâter les améliorations qu'il était temps de faire à l'église paroissiale. Le 27 juillet 1924 avait lieu à cet effet une assemblée de "l'Oeuvre et Fabrique". Le curé Lavoie, président, exposa "que vu l'augmentation considérable de la population du village . . . , il serait temps de faire commencer les travaux d'agrandissement, à savoir : de faire des galeries dans les transepts pour placer des bancs en haut et en bas, ce qui permettrait de placer au-delà de 80 bancs, et aus-

si de faire deux grands bancs dans le chœur pour les jeunes enfants." C'était en réalité l'achèvement du premier plan de l'église. Le prix de ces travaux était évalué à \$8,636. On rappela que l'évêque, lors de sa visite pastorale, avait permis de les faire, considérant qu'ils "ne constituaient pas une dette de Fabrique à cause des revenus que l'agrandissement allait donner en plus sur la vente des bancs".

Quelques jours plus tard (le 14 août) le curé faisait rapport au conseil de la Fabrique "qu'après avoir considéré plusieurs fois . . . la nature des travaux d'agrandissement à faire pour donner la place de faire l'installation d'un orgue . . . avec l'entrepreneur, M. Laurent Giroux", il constatait "qu'il fallait de toute nécessité faire disparaître le petit jubé de l'harmonium, qui était un hors-d'oeuvre, et prolonger le jubé de manière à pouvoir placer 40 nouveaux bancs et préparer la plate-forme où l'on placerait la console et les chantres". L'entrepreneur acceptait de faire ce travail "au prix de \$3,140" et assurait que "le tout serait fait en observant les lignes et le style de l'église". Le tout fut accepté.

À une assemblée tenue le 30 novembre suivant on décidait l'achat d'un orgue Casavant au prix de \$10,150 y compris les frais d'installation. L'orgue fut entendu pour la première fois le 22 mars, 4^{ième} dimanche du carême, de 1925 et avec ses accords complets à Pâques, et le 1^{er} juin mademoiselle Cécile Lavoie, "une excellente musicienne qui accompagnait très bien le chant grégorien depuis plusieurs années à un salaire presque dérisoire", fut engagée pour le toucher.

Entre temps on ajoutait à ces importantes additions "l'installation de la lumière électrique", qui éclaira l'église à l'heure d'adoration du soir le 22 mars 1925, et des réparations "à l'intérieur et à l'extérieur" de l'édifice. On avait en plus amené l'aqueduc à la sacristie et à la salle publique en creusant un canal dans le roc vif. L'église était ainsi magnifiquement restaurée et complétée. Elle donnait de la place pour 1,200 personnes de plus qu'auparavant, et le curé pouvait écrire à son évêque : "tous ceux qui l'ont visitée s'accordent à dire que notre église est certainement plus belle avec ce travail de finition".

Tout cela avait coûté \$22,000. Ayant en caisse \$5,000, le dû se réduisait à \$17,000, ce qui comportait un intérêt d'environ

\$1,000, plus que couvert par le revenu additionnel des bancs, qui était de \$1,750. L'orgue était payé par des souscriptions volontaires, que les Chevaliers de Colomb s'étaient chargés de réaliser.

201. — LA "VILLE" D'ALMA

Avant la fin de cette année le village d'Alma devenait ville. Les lettres patentes à cet effet furent signées le 16 décembre 1924 par le lieutenant-gouverneur Pérodeau. En voici des extraits qu'il est opportun de citer.

"Attendu que le conseil de la municipalité du Village de **Saint-Joseph d'Alma**, dans le district électoral du **Lac-Saint-Jean**, conformément à une résolution régulièrement adoptée à sa session du 19 mai 1924, nous a présenté une requête demandant que le territoire de la dite municipalité du Village de **Saint-Joseph d'Alma** soit érigé, par nos lettres patentes, en municipalité de ville, conformément aux dispositions de la loi des cités et villes;

"Et attendu que la dite requête contient toutes les énonciations requises par la loi des cités et villes, et que les formalités prescrites par cette loi ont été remplies;

"**A ces causes**, de l'avis et du consentement de notre conseil exécutif, exprimé dans un décret en date du 6 décembre 1924, nous avons érigé et par les présentes érigeons la municipalité du Village de **Saint-Joseph d'Alma** . . . en municipalité de ville, conformément aux dispositions de la loi des cités et villes.

"La population de cette municipalité érigée en municipalité de ville est de deux mille cent quarante et une âme.

"Le nom de la municipalité présentement érigée est : **la Ville de Saint-Joseph d'Alma**.

"Les limites de la dite municipalité de ville comprennent celles de la municipalité de village de Saint-Joseph d'Alma, telles qu'elles existent à cette date.

"La municipalité est divisée en quatre quartiers.

"

"En attendant cette élection (dont la date devait être fixée par le ministre des Affaires municipales), le maire et les fonctionnai-

res de l'ancienne municipalité continuent d'occuper leurs charges pour les affaires courantes, jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés suivant la loi.

"La première séance générale du conseil de la dite municipalité aura lieu en la salle publique où le conseil de la municipalité du Village de Saint-Joseph d'Alma tenait ses séances.

"Le conseil de la dite municipalité sera composé d'un maire et de huit échevins, dont deux par quartier."

L'élection pour le conseil de la ville eut lieu le 11 février 1925. Il y eut une lutte assez vive au sujet du maire et de trois échevins pour le siège numéro 1 du quartier Centre et pour les deux sièges du quartier Est; les cinq autres furent élus par acclamation. Ligori Harvey, précédemment maire du village, fut élu maire de la ville contre Gédéon Verreault par un vote de 108 à 94. Les échevins élus étaient : Johnny Harvey, Médéric Harvey, Philippe Bouchard, Ludger Fortin, Eugène Boivin, Alfred Gagnon, Joseph Collard et Dollard Bergeron. Celui-ci était le seul des derniers conseillers du Village, élu en janvier par acclamation. Joseph Fillion, secrétaire du conseil du Village, devint secrétaire du conseil de la Ville.

La première séance du nouveau conseil fut tenue le 26 février à l'endroit fixé, la "salle publique", lieu qu'on désignait ainsi mais qui était en réalité une maison située entre le pont de la Petite Décharge et celle où étaient la salle publique et le logement du bedeau.*

202. — LA PRIERE AU CONSEIL

A sa séance du 26 février 1925 le conseil de la Ville décidait "qu'une prière soit faite au commencement de chaque séance". Le 4 mai suivant le conseil de la Paroisse faisait de même et adoptait la formule de prière que voici : "O Dieu éternel et tout-puissant, d'où viennent toute sagesse et tout pouvoir, nous sommes assemblés ici en votre présence pour le bien-être et la prospérité de notre paroisse; nous vous demandons donc les lumières nécessaires à l'accomplissement de nos travaux. Ainsi soit-il".

* Avant sa démolition, pour faire place à la "Maison des Oeuvres", cet ancien hôtel de ville a été occupé par la J.O.C. et les Syndicats Nationaux.

203. — PROBLEME DE L'AQUEDUC

Le premier problème que le nouveau conseil eut à résoudre fut celui de l'aqueduc.* Excessivement compliqué, il occupait depuis dix ans les administrateurs du réseau, de la paroisse, du village et même de la province. A certains moments on se demandait même à qui appartenait le réseau et avec qui traiter. Il en a été question plus d'une fois dans les pages précédentes.

Au moment où le village s'érigeait en ville, au début de décembre 1924, le conseil avait chargé l'ingénieur Arthur Claveau, de Chicoutimi, de "préparer des plans, devis et estimés pour la construction d'un nouvel aqueduc à partir de la rivière Gamelin jusqu'à la limite de la municipalité".** Le 20 décembre il acceptait "que le montant qui reste sur les dettes de l'aqueduc, \$12,949.21, soit réparti comme suit: que le tiers soit payé par le conseil de la Paroisse et les deux tiers, \$8,633, par le conseil du Village". Le maire et le secrétaire étaient autorisés à signer ce règlement avec les mêmes représentants du conseil du Village.

Le 5 janvier 1925, le conseil achetait le "réseau d'aqueduc de M. Eugène Boivin, sur la Petite île, pour le prix de \$491.39". A la même séance il recevait du constructeur de l'aqueduc de 1916, "M. Alphonse Aubin de Métabetchouan, l'offre de faire les travaux sur le réseau afin de donner un service ininterrompu". L'entrepreneur se chargeait d'obtenir des propriétaires les autorisations nécessaires et demandait une allocation de \$75 par mois, qu'on lui consentit le 20 janvier à condition d'avoir satisfaction des services promis. Au 20 janvier, des travaux à faire à la prise d'eau n'étaient pas encore exécutés; le conseil consentait à s'en charger moyennant "une autorisation en bonne et due forme, faite par les intéressés". Le service de l'aqueduc était évidemment défectueux, puisque le 23 janvier, recevant une demande pour la patinoire, on répondait: "Le conseil fournira l'eau dès qu'il en aura". Le 29 le conseil réitérait l'offre de "refaire l'écluse à la prise d'eau" et la communiquait à la Commission des Services pu-

* On peut se demander si celui qui entreprendrait de faire l'histoire de l'aqueduc d'Alma pourrait jamais en venir à bout, à moins d'être expert en droit, en science économique, en comptabilité, et d'être en plus un peu devin.

** Les passages cités sur ce sujet sont tirés de la copie des extraits des délibérations du conseil fournie par le Comité du Centenaire.

blics. Le 2 février il créait un comité spécial pour s'occuper de l'aqueduc. Et ça continue . . .

Le 5 avril, le conseil de la Ville (installé depuis le 11 février) recevait de la Compagnie Price l'offre de fournir l'eau à la municipalité en attendant le fonctionnement de son réseau; il demanda les conditions de prix et de durée du service. Le 13 mai, ayant "trouvé un moyen plus économique de se procurer cette eau", le conseil déclinait l'offre de la Compagnie en la remerciant de son geste de bienveillance.

À partir de cette date le problème affecte sensiblement la municipalité de la Paroisse. Le 11 janvier 1926, donnant suite à des décisions prises le 28 août et le 20 décembre 1924, ce conseil autorisait la signature d'un contrat "déterminant la séparation de l'aqueduc de la paroisse de celui de la ville". Le 3 mai il votait la résolution suivante: "Attendu que l'aqueduc municipal est considéré comme devant toujours être impuissant à alimenter cette partie de la paroisse, ce conseil accorde à tous les cultivateurs des rangs I et II (Un et Deux) de l'île d'Alma, depuis le (lot) No 11 jusqu'au No 22, la permission d'utiliser leurs aqueducs privés, tels que construits actuellement, avec droit de priorité sur tout aqueduc qui pourrait être construit dans ces mêmes limites dans une période de quarante ans".

Une inquiétude révélatrice se manifestait au cours de l'été suivant. Le 2 août le conseil chargeait le maire et un conseiller "de voir si le nouvel aqueduc qui est en construction actuellement ne serait pas de nature à affecter le système de notre aqueduc municipal, étant donné que ce nouvel aqueduc a sa prise d'eau au même endroit que le nôtre". Il semble que cet aspect du problème ait compromis l'entreprise du "nouvel aqueduc", car le 7 mars 1927 le conseil de la Ville autorisera son maire à signer un contrat avec "la Corporation de l'Aqueduc de Saint-Joseph d'Alma" au sujet d'un projet "d'aqueduc du lac Gamelin, qui n'a jamais été réalisé". La ville finit par installer son aqueduc à part, avec prise d'eau dans la Petite Décharge, près de la rive du Rang IX, en face de l'usine de Riverbend.

204. — UNE USINE A PAPIER

Dès que fut décidé l'aménagement de la centrale hydroélectrique à l'île Maligne, les deux maîtres de l'entreprise, Duke et Pri-

ce, s'occupèrent de trouver une clientèle pour la quantité d'énergie électrique qu'elle devait produire. Ce fut une des causes qui amenèrent Sir William, qui songeait à augmenter le volume de sa production de papier, à utiliser une part de cette énergie. Il choisit un site non loin de l'île Maligne, au bord de la Petite Décharge, par où on pouvait amener à l'usine le bois tiré des forêts autour du lac Saint-Jean.

Dans l'été de 1924 il acquit des terrains au coude de la rivière (**the river bend**) et dès le milieu de juillet ingénieurs et arpenteurs étaient sur les lieux pour préparer les plans d'installation d'une usine pouvant produire 200 tonnes de papier par jour. Les travaux de construction commencèrent au mois d'octobre. Ils étaient exécutés par Bishop Construction Co., sous la direction de George Warner. Les travaux connexes : tronçons de chemin de fer, ponts, chemins de terre, marchaient de front. Il n'y eut apparemment de difficultés qu'au sujet des chemins de communications avec Alma. On bâtit aussi un certain nombre de maisons résidentielles. En décembre 1925 l'usine commençait à opérer.

205. — LA TROISIEME VILLE

Le 4 mars 1925 le lieutenant-gouverneur Narcisse Pérodeau donnait droit d'existence à une troisième ville dans le territoire d'Alma en sanctionnant la loi 15 George V chapitre 105 "constituant en corporation la ville de Riverbend".

Les pétitionnaires au nom de qui l'érection était accordée étaient : "Price Brothers & Company, Limited; le major John-H. Price, marchand; J.-Léonard Apedaile, gérant; Henry-Edward Price, marchand; Arthur-John Price, marchand; et George-H. Thompson, marchand, tous de la cité de Québec".

Les termes de la loi, à part évidemment le nom de la ville et la désignation du site, sont exactement les mêmes que ceux de la loi d'incorporation de celle d'Isle-Maligne cités plus haut. Le territoire de la nouvelle ville est tout entier dans l'île d'Alma; il comprend les lots 5, 6, 7, 8 et 9 avec une partie du lot 4 dans le rang I et la partie sud des lots de mêmes numéros dans le II, jusqu'à la limite de la ville d'Isle-Maligne; du côté de l'Est la limite est le chemin de fer, de sorte qu'elle exclut les lots 1, 2, 3 et une partie du lot 4 du rang I et du rang II, qui avaient été concédés par la municipalité de la Paroisse le 16 juillet précédent. La Com-



L'usine de Riverbend en 1928



La même en 1966

pagnie Price signala au conseil que ces terrains continuaient d'appartenir à la Paroisse.

Le premier conseil de la Ville de Riverbend, dont les membres étaient choisis par la Compagnie Price, seul propriétaire, se composait de Edward-E. Ricken, maire, C.-F. Layne, V.-H. Pelletier, N.-F. McCaghey, George McNaughton, conseillers. Le secrétaire était O.-B. Lane.

La première séance fut tenue en juin 1925 au bureau du gérant de la ville, Coote-N. Shanly.

Le premier et unique chef de police, de 1925 à la fusion des villes, fut J.-H. Barrette.



Le maire E.-A. Ricken

206. — LE TREMBLEMENT DE TERRE

On se demande parfois à quelle date eut lieu le tremblement de terre qui, vers cette époque, secoua la région et fit une vive sensation. La secousse se produisit dans la soirée du 28 février 1925 vers onze heures. Elle dura environ une minute et fut suivie de quelques vibrations moins fortes pendant 7 à 8 minutes. Elle fut un peu violente dans la région de Chicoutimi et davantage dans celle de Charlevoix. Voici le rapport que la correspondante d'Alma, "Henrietta", adressa à ce sujet au journal LE COLON, de Roberval.

"Nous avons eu à enregistrer ici pendant la nuit de samedi à dimanche dernier, vers les onze heures, une assez violente secousse sismique pendant laquelle la terre s'ébranla pendant environ une dizaine de minutes, éveillant notre paisible population plongée dans un sommeil profond. Heureusement qu'il n'y ait aucun dégât considérable à signaler."

207. — LA LUMIERE ELECTRIQUE

Le conseil de la Ville d'Alma s'occupa sans tarder de trouver une solution au problème de l'éclairage électrique. Dès le 9 mars, rappelant une démarche ancienne qui n'avait pas eu de suites, il décidait de demander de nouveau à la compagnie Duke-Price si elle "voudrait lui fournir un minimum de 200 forces" et à quelles conditions. En même temps il donnait avis à Eugène Perron qu'il avait l'intention d'acheter son système de distribution de l'électricité et l'invitait à préparer "les pièces justificatives du coût de l'installation". Au cours du mois d'août il fit l'étude du privilège qui avait été accordé à Perron et, à l'occasion d'une difficulté avec un client, il menaçait de "faire les procédures légales requises en vue d'annuler le privilège". Des tractations suivirent. Le 2 novembre 1925 la Ville signait avec la Quebec Development Company un contrat par lequel elle se faisait fournir, "pour une période de 20 ans . . . , un maximum de 500 chevaux-vapeurs (h.p.) au prix de \$25.00 le cheval-vapeur"; et le 19 janvier 1926 elle achetait le réseau d'Eugène Perron au prix de \$18,000. Ainsi, à partir du 29 mars 1926 la Ville d'Alma distribuait sur son propre réseau le courant électrique fourni par les génératrices de l'île Maligne.

Le 3 mai, le conseil de la Paroisse demandait à la Quebec De-

velopment Co., en retour des avantages considérables qu'il lui avait accordés, de mettre "gratuitement, à perpétuité, à ses limites, 200 forces d'électricité".

208. — LE "GRAND FEU" D'ALMA

Jeudi le 7 mai 1925 le feu éclatait soudainement dans le cinéma Victoria, vers sept heures et demie du soir, pendant que l'opérateur préparait la machine à projection pour une séance. "Dans l'espace de quelques secondes, dit le journal, tout l'appartement était en flammes et celles-ci se propageaient aux maisons avoisinantes, faisant d'une partie de la ville un brasier ardent et balayant ainsi 28 maisons dans l'espace de trois heures. Afin d'arrêter la marche rapide du feu on fit sauter à la dynamite trois ou quatre maisons; par ce moyen on réussit à couper le feu au bureau de poste, à la résidence de M. A.-G. Naud et chez M. Willie Maltais." C'était le secteur des rues Saint-Joseph et Sacré-Coeur en face de l'église. Le journal donnait "\$800,000 à \$900,000" comme estimé des pertes matérielles, et à plus de 200 le nombre des personnes sans abri. Les sinistrés reçurent une hospitalité empressée chez leurs concitoyens indemnes.

On eut à déplorer une perte de vie. Aquilas Pelchat, d'Albanel, fut tué par un débris projeté par une explosion. Au moment de faire éclater la mine pour détruire une des maisons désignées comme coupe-feu, on avertit les spectateurs de se mettre en sûreté dans l'église ou sous des abris protecteurs; Pelchat, qui se trouvait près du presbytère, à environ 400 pieds du lieu de l'explosion fut atteint par un lourd panneau et mourut le lendemain.

On a conservé la liste des édifices rasés par cet incendie, le plus violent que la localité d'Alma ait subi. Il convient de la donner ici. Maison de Thomas-Louis Collard, magasins de Médéric et Trefflé Harvey, d'Elzéar Harvey & Cie et de Gagnon & Frère, théâtre Victoria, café Rex, hôtel Desbiens, Banque Canadienne Nationale, magasins Capolovitch, Sam Postman, Alma Hardware, Grand-Nord et J.-E. Godin (bijoutier), café Paris, restaurant W. Lemay, résidences des docteurs J.-P. Manseau, dentiste, Hermé-négilde Bouillé et Patrick Tremblay, de l'avocat Euclide Roy, de Maurice Houde, Henri Boulanger, A. Bouchard, Louis-Aimé Boudreault, Louis Gagnon, Oscar Collard, N. Vaillant, Edmond Lavoie, André Tremblay, Eugène Godin, Joseph Boivin, Amable Jean, "et plusieurs autres". (Cette liste donne plus que 28 maisons).



Après l'incendie, 8 mai 1925



Le feu de 1925

209. — RANÇONS DU PROGRES

On a déjà signalé des difficultés et des désordres qu'Alma eut à subir comme rançon de l'activité phénoménale due aux grands travaux qui s'exécutaient dans son secteur, à la Grande et à la Petite Décharge, à Riverbend et à Alma même.

Une difficulté qui a souvent des échos dans les délibérations des conseils de la Ville et de la Paroisse est le mauvais état des chemins détériorés par le trafic lourd et intensif, ou obstrués, ou déviés de leur parcours. Ce fut particulièrement le cas du côté de Riverbend, où il fallut plusieurs démarches de part et d'autre pour en venir à satisfaction.

Plus grave : au cours de l'année 1925 on eut à enregistrer deux cas criminels. Le premier eu lieu au mois d'avril. Dans la nuit du 12 au 13 un étranger d'origine italienne, Cristo Drochiato, assaillit un Russe du nom de Jarwell, le larda de coups de couteau, le traîna à la Petite Décharge et s'apprêtait à l'y jeter quand intervint un homme de police, M. Gaudreault, qui sauva le blessé inconscient tandis que l'agresseur prenait la fuite. Celui-ci fut arrêté et conduit à la prison de Roberval.

L'autre cas eut un retentissement prolongé. Au mois d'octobre on arrêta Emely Sprague, épouse d'Abraham Gallop, de Moncton,

Nouveau-Brunswick, et un nommé Walter Simpson de Pointe-Bleue, compagnon de travail de Gallop et demeurant sous le même toit, accusés d'avoir de concert empoisonné cet homme, qui était mort à Alma le 6 d'août, l'autopsie ayant révélé la présence de la strichnine dans son organisme. Il s'ensuivit un long procès, qui fournit matière à beaucoup de commentaires dans toute la région.

210. — ABOLITION DU REGIME SEC

Le 14 décembre 1925 le conseil de la Ville d'Alma déclarait "rappelé, abrogé et annulé" le règlement de prohibition passé en 1916 en conformité à celui que le conseil de comté avait établi pour son territoire. Il était "permis en conséquence à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder deux permis pour la vente de bière et vins à la bouteille et aussi d'établir un dépôt de la Commission des Liqueurs dans les limites de la municipalité."

211. — LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Pendant quelque temps au début de l'année 1926 on eut à comprimer certains éléments de trouble et de désordre. Ainsi, au cours du mois de janvier la police locale avec le concours des détectives de la Commission des Liqueurs faisait une cueillette de vendeurs de boissons alcooliques et de filles de mauvaise vie et en expédiait un petit contingent à la prison de Roberval. Une deuxième expédition suivait en février et une troisième en mars mobilisait pour la détention six personnages à noms exotiques, ce qui portait à 22 le nombre des trafiquants non autorisés dont Alma se purgeait. Il en restait trois et deux vendeurs de narco-tiques, qui suivirent de près, avant la fin de mars. Ces opérations de nettoyage assainirent sensiblement l'atmosphère de la localité.

212. — LES DEVELOPPEMENTS HYDROELECTRIQUES

Le grand événement de l'année 1926 fut l'achèvement des travaux d'aménagement des pouvoirs hydroélectriques. C'est le moment d'en donner la description.

Ils consistaient en une série de barrages sur la Grande et la Petite Décharge et leurs issues pour maintenir les eaux dans les rivières et dans le lac Saint-Jean à un niveau autorisé indiqué par la cote 17.5 de l'échelle d'étiage du lac (niveau qui correspond à la hauteur atteinte par les grandes crues du printemps en cer-

taines années quand les choses étaient dans leur état naturel). Le barrage "A" ferme le bras gauche de la Grande Décharge entre l'île Maligne et la terre ferme du côté nord-est. Il est le principal, celui qui contrôle le niveau des eaux et qui comprend la centrale des machines productrices d'électricité. Il est complété par le barrage No 1, à déversoirs, construit à angle droit avec le précédent et l'épaulant du côté de l'île Maligne; il contient 6 portes de 40 pieds de largeur et 17½ de hauteur séparées les unes des autres par des murs en béton de 10 pieds d'épaisseur et encadrées dans deux sections massives.



Campements de la Quebec Development à l'île Maligne.

Le barrage No 2, au flanc gauche de l'île Maligne, ferme une brèche, sorte de bas-fond, par où les eaux une fois élevées pouvaient s'écouler; il n'a pas de portes.

Le barrage No 3 joue le même rôle dans une brèche naturelle à la tête de l'île; il comprend 12 portes de 40 pieds de largeur sur 17½ de hauteur, pour contribuer à évacuer l'excès d'eau en cas de besoin.

Le barrage no 4 obstrue le bras droit de la Décharge, entre l'île Maligne et l'île d'Alma. Il fut le plus difficile et le plus dispen-



Panorama des barrages de la Grande Décharge

autant d'entrées de la Petite Décharge près du lac Saint-Jean.

On a de plus creusé, à côté de la gorge de la Grande Décharge, par où l'eau sort du lac Saint-Jean, pour augmenter l'ouverture de l'évacuation, un canal de 120 pieds de largeur miné dans le roc. Le passage demeure cependant en partie obstrué par les masses de pierre retombées dans l'entrée du canal lors du minage des deux extrémités à la fin des travaux, le 14 février 1927.

L'usine des génératrices, au barrage "A", à l'île Maligne, est une construction à base massive de 163 pieds de largeur sur une longueur de 720 pieds. Elle comprend 12 turbines verticales, sous une tête d'eau de 110 pieds et d'une capacité de 45,000 h.p. chacune, ce qui donne une production totale de 540,000 h.p. (En 1926, 10 turbines étaient installées). La construction et l'aménagement de ces installations gigantesques, barrages et machines, est d'une solidité et d'une perfection technique qui assurent un service parfait. C'est réellement une merveille de réalisation.

A cet ensemble s'ajoutent des lignes de transmission de l'éner-

gie électrique, allant de la centrale de production aux divers lieux d'utilisation. En 1926 une telle ligne à haut voltage, sur pylônes métalliques, était construite entre l'île Maligne et Arvida puis Port-Alfred, et on en commençait une à travers les Laurentides après l'acquisition du contrôle de la compagnie Duke-Price Power par la Shawinigan Power Company et l'Aluminum Company of America (en mai 1926).

C'est le 24 juin 1926 que les portes des déversoirs furent fermées pour faire monter le niveau des eaux du lac Saint-Jean. Il en résulta l'inondation de nombreux terrains faisant partie de propriétés agricoles appartenant à plusieurs centaines de cultivateurs, sur tout le pourtour du lac, chose qui, bien que prévue par les promoteurs, avait été gardée sous silence et provoqua un mouvement de défense de la part des propriétaires lésés. Le problème créé par ce fait était d'envergure, tant au point de vue juridique qu'aux points de vue économique et financier; il eut du retentissement à la grandeur de la province et au delà, et il amena des difficultés dont la compagnie, comme les riverains du lac, subit sa part, mais qui n'affectèrent pas sensiblement les opérations industrielles dans le secteur d'Alma.



Centrale de l'île Maligne



Intérieur de la centrale de l'île Maligne



Barrage No. 4 en hiver



La grande explosion

CHAPITRE VINGT-ET-UNIEME

SUITE DES DEVELOPPEMENTS

213. — LA VIE QUI CONTINUE

Les nouvelles d'Alma publiées par les journaux, les délibérations des conseils de la Paroisse, de la Ville, de la Fabrique, les documents concernant les associations et les divers organismes, dans les années qui suivent, reflètent un rythme normal dans à peu près tous les domaines de l'activité, avec les problèmes que présente la vie d'une localité en possession d'elle-même et libérée des secousses produites par les développements extraordinaires qu'elle venait de connaître.

Qu'il suffise de signaler quelques faits particuliers qui s'inscrivent dans le cours régulier des choses mais qu'on a intérêt à retrouver.

La ville, relevant de ses ruines le secteur que l'incendie avait ravagé, voit augmenter le nombre et la qualité de ses maisons de commerce, de ses institutions d'ordre économique, de ses services publics de toutes sortes.

En 1927, le 29 janvier le feu prend dans l'église, apparemment par des lampions placés trop près de la Crèche de Noël, et cause des dommages considérables, dont la réparation sera terminée au milieu de juillet; on demande une gare de chemin de fer dans les limites de la ville; on octroie une subvention au Cercle Musical pour lui permettre de se procurer les instruments qui lui manquent encore; les transformations à l'église sont terminées; trois lignes de transmissions d'énergie électrique sont construites, partant des génératrices de l'île Maligne, l'une allant à Dolbeau, une autre à Saint-Félicien, l'autre à Shawinigan; l'amélioration et le gravelage des chemins prennent une ampleur considérable; le Cercle Lavoie de l'A.C.J.C. organise avec grand succès une soirée dramatique et musicale; on érige sur l'île Sainte-Anne, en l'honneur de la patronne, une chapelle construite par un résidant du lieu, François Gagné; des tractations laborieuses se poursuivent entre le conseil de la Paroisse et la compagnie Shawinigan Water

& Power au sujet de l'évaluation des secteurs de ligne de transmission traversant la localité, en vue de la taxation.

214. — LES FRÈRES MARISTES

A la suggestion de l'abbé Joseph Bouchard, vicaire, mandaté à cette fin, la Commission scolaire de la ville invita les Frères Maristes à venir prendre charge de l'enseignement aux garçons. En septembre 1927 la première équipe de cinq : les Frères Joseph-Antonio, directeur, Gustave-Adolphe, Pierre-Ferdinand, Ernest-Léopold et Marie-Léonicien, assumait la tâche à l'école Saint-Joseph.

L'histoire de leurs débuts à Alma est ainsi relatée dans le mémorial du Cinquantenaire de l'arrivée des Maristes au Canada.*

"M. le curé Lavoie fut un père pour les nouveaux venus; M. l'abbé Joseph Bouchard, son auxiliaire, ancien de Baie-Saint-Paul, s'ingénia pour leur rendre la vie agréable. Il visitait les classes chaque semaine, s'intéressant à tout, encourageant tout le monde et confessant les élèves dans la salle de communauté pour leur faciliter la pratique de leurs devoirs religieux. Il était d'ailleurs bien secondé par MM. les vicaires J.-B. Simard et Alfred Girard. Ce dernier, qui, comme tous les autres, nous quitta trop tôt, disait en souriant le jour de ses adieux : "Les Frères me chassent, cinq Frères maristes valent bien un vicaire !"

"Les enfants se firent si bien aux méthodes et à l'esprit des nouveaux professeurs, ceux-ci eux-mêmes s'attachèrent tellement à leurs disciples, qu'après trois mois ou pouvait entendre exprimer la constatation suivante : "Il semble qu'il y a 25 ans que les Frères sont parmi nous !"

"Les élèves s'étant dès le début présentés trop nombreux pour la capacité de l'école-résidence, on envoya les plus petits au Couvent, neuf et plus spacieux, des religieuses du Bon-Conseil. Les Frères Pierre-Ferdinand et Ernest-Léopold furent chargés d'eux. S'y rendre et en revenir nécessitait huit minutes de marche, quatre fois par jour.

"... En 1930 on acheta des tambours et des clairons. La plupart des enfants n'ayant vu ni les uns ni les autres, ces instruments firent ouvrir de grands yeux. Bientôt pourtant on battit les peaux, on souffla dans les cuivres; quantité de sols furent cro-

* Edité en 1935.

qués ou . . . **couaqués** et à la revue du corps des Cadets, une des grâces d'Alma, les musiciens reçurent la mention : **Très compétents.**

"On ne s'est toutefois pas contenté de ces à-côtés pittoresques, à l'école Saint-Joseph. On a travaillé et travaillé fort. Les rapports de M. l'inspecteur ont toujours été élogieux et le succès — 24 diplômes, dont un de huitième, dans les 6 premières années, — est venu couronner les efforts de tous".

215. — POUR LA ROUTE ET LE COMTE

Au début de l'année 1928 le conseil de la Ville, appuyé par celui de la Paroisse, faisait des démarches pour faire achever en route publique, tel que promis, le chemin qui avait servi à la construction de la ligne de transmission du Lac Saint-Jean à la ville de Québec. En fin de février des représentants d'Alma faisaient partie d'une délégation régionale à Québec dans le même but; ils en revenaient contents et confiants. Il fallut du temps et de la patience, mais on finit par avoir la route.

Le 3 février de l'année suivante le conseil de la Paroisse (et vraisemblablement aussi celui de la Ville) votait une résolution demandant le partage du comté de Lac-Saint-Jean en deux divisions électorales dont les limites seraient les mêmes que celles qui existaient déjà au point de vue municipal, "division No 1" comprenant la partie est et "division No 2" la partie ouest. Il proposait Alma comme chef-lieu du nouveau comté de l'Est.

216. — LE PROBLEME DE LA PROHIBITION

Les deux conseils furent moins d'accord sur le problème de la prohibition de la vente des boissons alcooliques. La décision prise par la Ville l'année précédente dut être rescindée devant les observations des autorités religieuses et les réactions d'une forte partie de la population. La question revint sur le tapis dans l'hiver de 1928. A la suite d'une requête signée par "un grand nombre d'électeurs de cette municipalité", cette décision fut renouvelée par un règlement voté le 17 mars. Le 2 avril le conseil de la Paroisse déclarait faire "un acte solennel de soumission à l'autorité religieuse et proteste énergiquement contre l'adoption du dit règlement et l'octroi de licences dans la ville de Saint-Joseph d'Alma". Soumis aux contribuables, le règlement fut refusé par un vote de 174 voix contre 171, selon le décompte des bulletins

fait par le juge Sévigny le 30 avril. En dépit d'une procédure prise contre le référendum, celui-ci fut maintenu et le règlement demeura aboli.

217. — LE COUP D'EAU DE 1928

L'événement mémorable de l'année fut l'inondation produite en fin de mai, partout autour du lac Saint-Jean, par une crue extraordinaire des eaux. Comptant trop sur ce qui s'était passé les an-



La Petite Décharge



Partie de la ville inondée

nées précédentes, on avait laissé monter le niveau du lac par les premiers apports des rivières, quand une masse d'eau formidable amenée par la rivière Péribonka fit, en quelques jours, monter le lac à un niveau qu'il n'avait jamais encore atteint, causant de l'émoi et des dégâts spectaculaires. On circulait en chaland dans une partie des rues de Roberval, dans le cimetière et une grande partie de la paroisse de Saint-Méthode, par dessus la voie du chemin de fer en certains endroits, et plusieurs sections des routes



A la sortie du canal



Déversoir No 1



Le Pont de Taché battu par les flots

étaient couvertes d'une épaisseur d'eau allant jusqu'à plus de deux pieds, y interrompant la circulation pendant plusieurs jours.

Dans le territoire d'Alma le dommage le plus considérable fut l'avarie au pont de Taché, sur la Grande Décharge. Toute la partie nord-est, longue de près de 400 pieds, fut emportée par le courant; il ne resta que l'arche principale, qui enjambe le canal le



La route inondée aux approches du pont.

plus profond et qui, bien que battu par le flot, résista grâce à sa pesanteur et à l'enlèvement des lambris, opération qui permettait à l'eau de passer à travers les charpentes.

Une des conséquences de cet accident fut l'interruption de la circulation normale pendant près de six mois. Jusqu'à la reconstruction de la partie détruite, où on commença à passer le 9 novembre, les voitures utilisèrent un passage à travers la salle des têtes des turbines dans l'édifice de la centrale des génératrices électriques de l'île Maligne.



Le pont de Taché le 26 et le 29 mai.

MEMO: La photo de l'intérieur du pont est à la page 188.

218. — LA FANFARE

Selon les renseignements qu'il a été possible d'obtenir, la fanfare d'Alma fut organisée en 1928 sous le titre de "L'Harmonie d'Alma Incorporée", et son premier directeur musical fut J.-K. Laflamme. Celui-ci fut remplacé en 1939 par Rosaire Hébert. Elle devait se maintenir sans interruption par la suite.

219. — LES CHEVALIERS DE COLOMB

La formation du premier groupement autonome des Chevaliers de Colomb à Alma eut lieu au mois de mai 1929. Ils étaient plusieurs, initiés en divers endroits : Québec, Shawinigan, Grand' Mère, Trois-Rivières, Chicoutimi, Roberval; ils se groupèrent et formèrent à ce moment un sous-conseil, avec comme premier président le docteur Patrick Tremblay, qui devint Grand Chevalier du Conseil numéro 2722 lorsque celui-ci reçut sa charte, le 28 janvier 1930.

Les Chevaliers se montrèrent très actifs dès le début. On a vu qu'avant même leur organisation en unité distincte ils avaient assumé la campagne de souscription pour l'orgue. Ils donnèrent aussi à l'église un tableau des Martyrs Canadiens. Une activité qui leur fait honneur et qui devait être une leçon de convictions religieuses pour la population fut l'établissement d'un "comité de la messe": chaque matin, deux Chevaliers, portant leurs insignes, étaient chargés de représenter le Conseil à la messe. Ils organisèrent aussi un comité d'"aide aux malades" et prirent part, par des souscriptions, à toutes les oeuvres de cette époque pour lesquelles leur concours était sollicité : aide aux victimes de la persécution au Mexique et des inondations aux Etats-Unis, au congrès de la langue française, au comité central anti-communiste, au collège de Gravelbourg, à la fanfare d'Alma, à la ligue des bonnes moeurs . . . , à part les divers programmes récréatifs que les groupes de Chevaliers, un peu partout, suggèrent ou activent. Chaque année ils donnaient une soirée dramatique et musicale.

Le Conseil 2722 prit l'initiative d'organiser dans les paroisses environnantes des "cercles paroissiaux" de Chevaliers de Colomb. De plus, à la demande du Conseil Suprême, il réalisa des mouvements militants : Croisade des Chevaliers, En Avant!, Contre la Communisme destructeur, Croisés défenseurs de la famille . . .

En juillet 1935 il achètera un immeuble, rue Scott, pour ses réu-

nions et ses divers services récréatifs et pour y accueillir les Filles d'Isabelle, la Chambre de Commerce et diverses sociétés.

220. — UN PREMIER JOURNAL

Le 8 avril 1929 le correspondant du PROGRES DU SAGUENAY à Alma signalait que, "à la demande d'un groupe de citoyens de cette ville", un outillage d'imprimerie, dont une linotype, venait d'être installé là par l'Imprimerie de Saint-Jérôme Limitée du comté de Matane. "Le but des promoteurs de ce mouvement, expliquait-il, est de fonder un petit journal qui n'aura que quelques pages et ne paraîtra qu'une seule fois par semaine, mais qui sera cependant suffisant pour faire connaître au monde qu'il y a une petite ville qui s'appelle Saint-Joseph d'Alma, avec ses avantages et ses curiosités, mais aussi ses intérêts à défendre et ses besoins à faire connaître à qui de droit".

Le journal s'appelait **Le Courrier du Lac Saint-Jean** et son directeur-gérant était l'avocat Euclide Roy. Il commença à paraître le vendredi 27 avril. Il se présentait, dans son prospectus, comme l'écho et le prolongement de "la parole de nos pasteurs", tombée "du haut de la chaire ou autrement", et pour tout le Lac Saint-Jean le véhicule de "la parole de ses cinq villes jeunes et prospères et de ses quelques 40 villages et paroisses", la voix de ces 42,000 âmes de population saine et vigoureuse . . . ". La publication de ce petit journal ne dura que quelques semaines.

221. — UN PONT DE CHEMIN DE FER

La compagnie du Chemin de fer Québec-Saguenay-Chibougamau devait commencer en juin 1928 la construction d'un grand pont de fer traversant la Grande Décharge tout près de la centrale hydroélectrique de l'île Maligne. L'entreprise fut confiée à la Dominion Bridge Company. Il fallut attendre l'hiver pour certains travaux de fondations. A la fin de février 1929 les piliers étaient faits et une grande partie du matériel de la superstructure était rendue sur place.

Le projet de ce chemin de fer n'ayant pas été réalisé, le pont fut changé de destination sans avoir porté les trésors de Chibougamau. Il fut vendu à l'enchère publique, par ordre de la Cour, le 12 janvier 1943. L'acquéreur, Martinien Lacombe & Al., le vendit le 6 avril 1944 à la compagnie Dominion Bridge, qui le revendit à la compagnie Saguenay Power le 7 juin suivant; trois semai-

nes plus tard, le 29 juin, cette dernière le revendait au ministère des Travaux publics de Québec. Il passa en 1946 au ministère de la Voirie, qui le fit paver en fonction de la route régionale en 1948.



Pont de fer sur la Grande Décharge

222. — L'U.C.C. A ALMA

C'est le 15 juillet 1929 que fut organisée la première équipe de l'Union Catholique des Cultivateurs à Alma. Mgr Almas Larouche, alors curé de la Cathédrale de Chicoutimi, avec la charge d'aumônier diocésain de l'U.C.C., avait pour mission de la faire organiser dans toutes les paroisses agricoles; il était venu lui-même donner les explications nécessaires et présider à la formation du groupe à Alma. Les cultivateurs trouvaient là une organisation qui pouvait les aider à passer à travers l'espèce de crise économique qu'ils subissaient en ces années qu'on leur avait promises comme prospères.

223. — EXHUMATION DE L'ANCIEN CIMETIERE

Un fait de 1929 qu'il convient de mentionner est l'exhumation des corps de l'ancien cimetière; elle fut décidée par le conseil de

la Fabrique le 11 de novembre. Le terrain du nouveau cimetière avait été achetée par le curé le 25 février 1925, approuvé par le bureau d'hygiène et par l'évêque en avril suivant et accepté par les marguilliers le 14 avril 1926. Toutes les formalités légales et autres étant remplies, le transport des corps fut opéré à la suite de cette décision.

224. — LIMITES DE LA PAROISSE

Le conseil de la Paroisse votait le 19 mai 1930 une résolution importante concernant les limites de la municipalité. Etant donné que certains manques de précision sur ce point pouvaient "donner lieu à de nombreuses difficultés qu'il serait opportun de prévenir", dit la résolution, il demandait à l'autorité gouvernementale d'établir par une proclamation "d'une manière précise le territoire de cette municipalité de la façon suivante :

"1° Les lots Nos 26 à 37 inclusivement des rangs IV, V, VI, VII, VIII du canton Labarre... et les lots Nos 2 à 30 inclusivement du rang Saguenay, dans le susdit canton;

"2° Tous les rangs VII, VIII et IX du canton Signäi et toute l'île d'Alma du canton Delisle..., excepté :

- a) le territoire de la ville de Saint-Joseph d'Alma....;
- b) Le territoire de la ville de Riverbend....;
- c) le territoire de la ville d'Isle-Maligne....;

"3° Encore dans le canton Delisle, les îles Nos 1 à 40 inclusivement, 42, 43, 46, 49, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 67, 68, 69, 70, 78 et 85 inclusivement, 151 à 157 inclusivement, 168 et 172."

Cette délimitation dut être accordée.

225. — UNE ANNEE DURE

L'année 1930 mérite la note d'année "dure" pour la paroisse et la ville d'Alma. Du côté de la paroisse, les pluies, plus abondantes encore que celles de l'année précédente, qui déjà avait été mauvaise pour les cultivateurs, détruisirent "plus de la moitié des récoltes", a-t-on écrit à trois reprises dans les délibérations du conseil. On crut nécessaire de venir au secours d'un certain nombre d'entre eux par des travaux d'amélioration dans les routes et d'égoûttement dans les champs. En ville, nombre de chômeurs

criaient famine; on réclama une intensification des travaux publics, particulièrement à l'automne, pour leur apporter des moyens de subsistance durant l'hiver.

Les agriculteurs subirent par ailleurs des pertes considérables par suite de l'abattage forcé de nombreuses têtes de bétail producteur. Pour l'assainissement de la région en vue de combattre la tuberculose, la loi imposait l'épreuve des animaux au moyen de la tuberculine et la suppression immédiate de toutes les bêtes reconnues comme atteintes de la maladie. Il en résulta, chez les propriétaires de troupeaux ainsi décimés, la perte soudaine de revenus et l'obligation de déboursés considérables pour reconstituer leurs troupeaux. Une certaine indemnité était versée en compensation de la valeur supposée de l'animal, mais laissait les autres pertes à la charge du propriétaire.

Le procès-verbal de la séance du conseil de la Paroisse tenue le 5 janvier 1931 révèle que "d'après une statistique préparée par ordre de ce conseil il est constaté et établi d'une manière irréfutable que l'année 1930 est un vrai désastre pour les cultivateurs de cette paroisse, la récolte étant pratiquement nulle", et que "si les cultivateurs sont laissés à leurs seules ressources il restera certainement, le printemps prochain, des terres labourées non ensemencées", faute de grains de semence. Le 2 mars il ajoutera qu'ils "sont présentement de réels chômeurs", qui "n'ont rien trouvé à gagner en dehors de leur ferme pour rétablir leur budget et faire vivre leurs familles, si ce n'est dans les travaux faits l'automne dernier..."; en conséquence il demande un nouveau secours du Comité du Chômage et il autorise la continuation des travaux de drainage. Le 7 avril il signalera que "plusieurs journaliers de cette paroisse depuis longtemps sans ouvrage, ainsi que quelques cultivateurs qui n'ont pas eu de récolte du tout l'année dernière, forment une trentaine de familles actuellement dans un besoin urgent..."

En ville les familles à secourir étaient beaucoup plus nombreuses. Et au bilan des épreuves de l'année s'ajoutaient trois incendies qui, à quelques semaines d'intervalle, détruisaient le nouveau magasin "Grand Nord" et les maisons de deux autres marchands, Philippe Lépine et Willie Maltais.

226. — LE CHOMAGE CONTINUE EN 1931

On peut voir par ce qui précède et par ce qui va suivre que le problème du chômage était particulièrement onéreux pour les administrateurs et la population à Alma. Il fut accentué au cours de l'année 1931 par la fermeture de l'usine de Riverbend, au milieu de juillet, pour raison de surproduction, ce qui mettait 450 hommes sans travail; heureusement l'activité y reprit de façon normale le 13 août. Elle devait cependant subir un ralenti à partir du milieu d'octobre.

Les conseils de la Ville et de la Paroisse ne cessent d'être saisis de la question du chômage et des moyens d'y remédier, jusqu'à la fin de l'année; en novembre celui de la Paroisse reconnaît "qu'il y a dans cette paroisse une cinquantaine de familles qui devront vivre de la charité publique cet hiver."

227. — LES DEUX DEPUTES SONT D'ALMA

Le Lac Saint-Jean, qui formait depuis 1925 un district électoral distinct pour la représentation au parlement fédéral comme à la législature provinciale, choisit en 1930 son représentant à Alma. Le dentiste Léo-M. Duguay, conservateur, était élu le 8 août par



Léo-M. Duguay, député

176 voix de majorité sur son compétiteur Armand Sylvestre, avocat de Roberval, qui était député depuis 1925 à la Chambre des Communes. Alma lui avait donné une majorité de 221 voix (1049 contre 828).

Par la loi 15 George V chapitre 15, sanctionnée le 4 avril 1930, le district électoral de Lac-Saint-Jean était divisé en deux pour la législature de Québec, la partie Est formant le comté de Lac-Saint-Jean et la partie Ouest celui de Roberval. Le premier représentant du nouveau comté de Lac-Saint-Jean fut aussi un citoyen d'Alma, Joseph Fillion, ancien secrétaire du conseil du Village et de celui de la Ville et alors agent-voyer dans le secteur correspondant au comté. Il fut élu le 24 août 1931 avec 214 voix de majorité sur son adversaire, Lorenzo Deschênes, agent de gare à Hébertville-Station. La paroisse d'Alma lui avait donné 33 voix de majorité et la ville en avait donné 39 à Deschênes.



Joseph Fillion, député

A partir de 1935 Fillion et Duguay luttèrent l'un contre l'autre dans l'arène politique provinciale. Défait par Duguay en 1935 et en 1936, Fillion l'emporta en 1939 et fut réélu en 1944. Depuis lors les représentants du comté de Lac-Saint-Jean, soit à Ottawa soit à Québec, furent souvent d'Alma.

228. — AU COURS DE L'ANNEE 1931

Quelques faits sont à signaler au cours de l'année 1931. Mentionnons-les tout simplement par ordre chronologique.

Le 10 janvier le conseil de la Ville vote une résolution priant le député fédéral "M. J.-L. Duguay, d'user de son influence auprès de qui de droit pour qu'un service postal aérien soit établi pour la région du Lac Saint-Jean, avec base d'atterrissage à Saint-Joseph d'Alma".

Le 2 février il accepte la proposition, venant du député, "d'autoriser un de ses membres à faire partie d'une délégation... pour rencontrer les autorités provinciales et fédérales en vue d'obtenir la construction du chemin de fer Québec-Chibougamau". Le délégué fut l'échevin Joseph Collard.

Le 16 février le journal rapporte que "pour la seconde année consécutive l'Isle-Maligne a remporté le championnat de la ligue de hockey du Lac Saint-Jean en battant Riverbend jeudi soir (le 12) sur son propre terrain".

Samedi le 25 avril la compagnie Autobus et Taxis de Chicoutimi inaugurerait un service régulier entre Chicoutimi et Alma. L'autobus circulant entre Alma et Dolbeau n'attendait que l'état convenable des chemins pour reprendre son service; il faisait son premier voyage de 1931 le 4 mai.

L'aqueduc continue d'apporter des problèmes, pour ne pas dire des embêtements: tractations entre la Ville et la Paroisse, projets de réseau particulier et autres, procès pour détournement de fonds par un ancien président de la compagnie fiduciaire..., à part les petits malaises et bobos de la vie courante.

Au mois de juillet on constatait que l'île No 2, dans la Petite Décharge, et avec elle les barrages numéros 6 et 7, n'appartenaient pas à la municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph d'Alma mais à celle de Saint-Gédéon. Conséquemment le conseil acceptait que toutes les taxes perçues par lui depuis 1927 sur ces propriétés évaluées ensemble à \$65,700 devront être remboursées à qui de droit et que les taxes à venir appartiendront à la municipalité de Saint-Gédéon.

Au début d'octobre l'abbé Héracléus Lavoie, curé de Saint-Jo-

seph d'Alma depuis 1891 et âgé de 73 ans, se retirait du ministère et était remplacé par l'abbé Ludger Gauthier, précédemment curé de Saint-Charles. Le nouveau pasteur faisait en arrivant la visite pastorale. Le recensement fait à cette occasion donnait au total pour la population catholique, y compris celles d'Isle-Maligne et de Riverbend, 869 familles et 5,100 personnes. La ville d'Alma comptait pour presque les trois quarts du total : 648 familles et 3,598 personnes. Les non catholiques, qui ne figurent pas dans ces chiffres, étaient apparemment au nombre d'environ 200.

229. — UN HOTEL DE VILLE

La décision de construire un hôtel de ville et un poste de pompiers ainsi qu'un bureau de poste fut provoquée par le problème du chômage, qui à l'automne de 1930 se posait de façon presque tragique à Alma. Le 16 novembre le conseil de la Fabrique consentait à accorder à cette fin un terrain avoisinant celui qui était "réservé pour le bureau de poste au prix de \$5,000 comptant", terrain que le conseil de la Ville "tenait à s'assurer pour y construire immédiatement un hôtel de ville, une station de police, etc., afin de donner de l'ouvrage aux chômeurs". A sa séance du 25



Ancien hôtel de ville (salle publique)

novembre ce conseil décidait que "tout l'argent obtenu . . . du Comité du Chômage ou que la corporation obtiendra dans l'avenir soit employé pour fins de construction" de cet édifice . . . "suivant les plans et devis préparés par M. Raoul Chênevert (architecte) de Québec". Il décidait en même temps de se porter acquéreur du terrain concédé par la Fabrique et autorisait la signature de l'acte d'achat. Il décidait de plus "de nommer un certain nombre de personnes indépendantes et ne faisant pas partie du conseil pour faire l'engagement des ouvriers pour les travaux de construction de l'hôtel de ville". Les attributions de cette commission, de cinq membres désignés séance tenante, étaient "de distribuer les emplois pour les travaux ci-haut mentionnés". Le contremaître pour cette construction et celle du poste de pompiers était le menuisier Henri Pelletier. Les salaires alloués étaient précisés en détail : 30 cts de l'heure pour les ouvriers; charpentiers et menuisiers, 40; contremaître (à part le chef, Henri Pelletier, qui avait \$6.00 par jour), 40; le préposé à l'emploi de la poudre, maçons, homme avec un cheval, 40; homme avec deux chevaux, 50. Temps de travail, 8 heures par jour.



L'hôtel de ville depuis 1932

Les travaux, suspendus pendant quelques mois, furent repris le 14 octobre 1931 sous la direction d'Edmond Lavoie, à qui on avait donné l'entreprise de la charpente le 16 de juin. On y employait alors 70 hommes, tous chômeurs; un mois plus tard le nombre était de 100 hommes, et les travaux devaient continuer pendant tout l'hiver suivant. Cette construction fut terminée en 1932.

La construction du poste de pompiers avait été donnée par contrat le 9 juillet 1931 à Edmond Lavoie. Elle devait être terminée "au plus tard le 31 août prochain (1931)"; elle le fut en même temps que celle de l'hôtel de ville.

230. — LA CRISE

Le mot courant pour qualifier la période de malaise économique de cette époque 1931-1934 est "la crise". Il s'applique bien à la situation d'Alma. La population agricole, demeurée la même et conséquemment dépassée en nombre par celle des urbains mais en possession d'un capital de production encore fondamental dans la vie économique de la localité, subissait une véritable crise au sens strict du mot. Une suite de mauvaises années, des récoltes diminuées ou manquées, et surtout le défaut de marché pour les produits de la ferme dû au ralenti dans les chantiers forestiers, à la mécanisation des voitures et de l'outillage, à l'importation massive des matières alimentaires par les distributeurs, à la chute des prix — par exemple, pour une génisse qui se vendait de 20 à 25 dollars entre 1920 et 1925, on ne pouvait plus obtenir que de 3 à 8 dollars — : tout cela réduisait l'exploitation agricole à une opération constamment déficitaire. On en trouve des échos en particulier dans les délibérations du conseil de la Paroisse. Ainsi, pour en citer quelques-uns, en 1932, le 4 juillet : "Attendu que les cultivateurs de cette paroisse se ressentent beaucoup de la crise présente, à tel point que nous n'avons pu percevoir suffisamment de taxes pour rencontrer nos obligations ce printemps"; le 3 octobre : ". . . . les contribuables de cette paroisse n'ont pu encore payer qu'environ le tiers de leur part (de dûs pour l'aqueduc)"; le 7 novembre : ". . . . les cultivateurs de cette paroisse traversent actuellement une crise qui les oblige"; en 1933, le 6 mars : "Attendu que ces mêmes cultivateurs, étant durement affectés par la crise présente, n'ont plus un sou ou à peu près" Les appels aux allègements des charges et aux secours en argent ou en travail faisaient suite à ces

rappels, avec des résultats minimes, car ce qui caractérise l'état de crise c'est l'absence des moyens de résoudre le problème.

Du côté des ouvriers à salaire, c'était une proportion toujours grandissante de chômeurs et de nécessiteux. A défaut de chiffres sur ceux de la ville, qui étaient sûrement les plus nombreux, on peut en juger par ceux que la paroisse rurale avait à supporter, grâce à certains passages révélateurs tirés des procès-verbaux de son conseil. A la date du 2 mai 1932 on lit : "... la misère est grande dans la paroisse par le fait du manque d'ouvrage... Vingt-huit pères de famille, qui sont sans ouvrage depuis longtemps déjà par le fait du ralentissement des opérations du moulin à papier de Riverbend, exposent à ce conseil qu'ils sont réduits à la misère, leur famille manquant même du nécessaire..." Le 20 mai on mentionne un octroi de \$450* à titre de "secours direct... à condition que ce conseil paie le tiers du montant accordé". Le 22 août le procès-verbal rapporte qu'une nouvelle demande de secours direct a reçu un refus et on décide de la renouveler pour l'appliquer à des travaux de terrassement à un pont. Le 16 février 1933 : "... Par suite de la fermeture du moulin à papier de la Compagnie Price Brothers, le nombre de nos chômeurs miséreux est porté à 25 chefs de famille, 162 dépendants..." Le 3 avril : "Pour subvenir aux besoins de 36 chefs de famille sans ouvrage, 203 dépendants...", le conseil demande un petit octroi et propose de le distribuer en salaire pour du travail "plutôt que de donner l'argent gratuitement".

De son côté le conseil de la Ville faisait des démarches semblables pour secourir les siens. Par suite de la faillite de la Compagnie Price Brothers, l'usine de Riverbend demeurait fermée depuis des mois et on ne pouvait pas prévoir la durée de cet état de chose. A la fin de novembre 1933, apprenant que le gouvernement provincial était en mesure d'agir en ce sens, le conseil de la Ville votait une résolution lui demandant vigoureusement de "forcer la réouverture immédiate" de ce moulin "fermé depuis un an" et de celui de Chicoutimi "fermé depuis plusieurs années". Il chargeait le député Fillion** de présenter cette résolution au premier ministre "et de l'appuyer avec toute l'énergie dont il est

* Pas de quoi amener la prospérité !

** Le dévouement et le savoir-faire du député Fillion furent largement mis à contribution pendant les années de crise qui suivirent sa première élection.

coutumier". La reprise des opérations à l'usine de Riverbend fut annoncée pour le 1er février 1934, avec une machine d'abord et peu après avec toutes.

La ville de Riverbend, directement affectée par la fermeture de l'usine et également dépendante de la Compagnie, devenait léthargique en attendant l'issue du règlement de la faillite. Celle d'Isle-Maligne, sans échapper totalement au malaise qui l'entourait, en subissait moins de dommages, parce qu'elle avait très peu de population ouvrière et que le personnel requis pour le fonctionnement de l'usine hydroélectrique demeurait le même.

Ce pénible état de chose devait durer encore deux ans. En février 1934 le conseil de la Paroisse comptera encore 142 personnes à secourir directement. Réclamations, demandes de secours et suggestions de moyens pour remédier à la situation en indiquent la persistance. Dans l'ensemble on réussit tant bien que mal à tenir le coup en attendant des temps meilleurs.

231. — SOUS LA COMMISSION MUNICIPALE

Les administrations publiques, elles, étaient littéralement paralysées par cet état de chose : d'une part les dépenses de soutien s'ajoutaient au reste, d'autre part la lenteur et souvent le défaut dans la collection des revenus réduisaient la caisse à la famine.

La première à ployer sous le faix fut celle de la Ville. A sa séance du 30 mai 1932, s'appuyant sur les allégués suivants : "Attendu que par suite des conditions de chômage qui existent en cette municipalité la corporation de la Ville de Saint-Joseph d'Alma ne peut réaliser qu'un faible pourcentage de ses revenus; Attendu que ce conseil, ne pouvant percevoir ses dûs, se trouve dans l'impossibilité de faire face à ses obligations", le conseil décidait "que demande soit faite à la Commission municipale de Québec que les procédures nécessaires soient entreprises aux fins de faire déclarer en défaut cette corporation . . ." Le 13 juillet suivant un jugement de la Cour Supérieure du district de Roberval reconnaissait la corporation de la Ville d'Alma en défaut, aux termes de la loi, et la mettait sous le contrôle de la Commission municipale.

Du côté rural les conditions étaient plus critiques encore. Son unique ressource étant absolument déficiente, la municipalité de

la Paroisse succomba à son tour sous le fardeau. A sa séance du 3 octobre 1932 le conseil supplia la Commission Municipale de la Province "de vouloir bien demander à la Cour Supérieure de déclarer cette corporation en défaut conformément à la loi 22 George V, chapitre 56", et le 7 novembre le secrétaire lui communiquait la réponse de la Commission l'informant "que la Cour Supérieure, par un jugement en date du 19 octobre dernier, a déclaré cette municipalité en défaut et à l'avenir sous le contrôle de la Commission".

232. — DEPART DE LA BANQUE NATIONALE

Quelques mois auparavant, exactement le 30 juillet, à midi, la Banque Canadienne Nationale avait fermé ses portes et cessé de faire affaire à Alma; la Banque de Montréal y restait seule.

233. — POUR LE CHEF-LIEU

Le 2 février 1932, au comité des bills publics à Québec, la demande des citoyens d'Alma réclamant de transférer d'Hébertville à Alma le chef-lieu du comté de Lac-Saint-Jean et le bureau d'enregistrement lorsque le nouvel hôtel de ville d'Alma serait terminé, combattue par l'honorable Ernest Lapointe (présent pour cela) au nom du conseil de comté, avait été refusée, et le premier ministre Taschereau avait déclaré que ce changement ne pouvait se faire sans une loi ultérieure votée par la Législature. On revint à la charge. Le 5 décembre 1932, le conseil de la Paroisse votait la résolution suivante: "Attendu que la ville de Saint-Joseph d'Alma s'impose comme chef-lieu du comté de Lac-Saint-Jean, comme centre géographique, démographique et commercial" et qu'elle "offre gratuitement le local pour le transfert du bureau d'enregistrement d'Hébertville à Saint-Joseph d'Alma . . . , ce conseil prie la Législature de Québec de choisir la ville d'Alma comme chef-lieu du comté . . ." La même demande fut votée par le conseil de la Ville le 9 janvier suivant. La réponse ne se fit pas attendre longtemps. Par la loi 23 George V, chapitre 9, sanctionnée le 13 avril 1933, le chef-lieu du comté municipal de Lac-Saint-Jean fut transféré à Alma. La première séance du conseil de comté y fut tenue le 14 juin.

234. — COUR DU MAGISTRAT

A plus d'une reprise on avait demandé l'établissement d'une cour du magistrat à Alma. La chose fut accordée par un arrêté

234. -- COUR DU MAGISTRAT

A plus d'une reprise on avait demandé l'établissement d'une cour du magistrat à Alma. La chose fut accordée par un arrêté en conseil le 15 mai 1933. Le magistrat Robert Bergeron du district de Roberval y vint donc siéger régulièrement à partir de cette date. Les séances étaient tenues dans la salle publique.



Rue Sacré-Coeur vue vers l'Ouest.



Rue Saint-Joseph vue vers le Nord.

CHAPITRE VINGT-TROISIEME

REPRISE DE VIGUEUR

235. — CHAMBRE DE COMMERCE

Il semble que les gens d'Alma n'aient pas été pressés de faire partie de la Chambre de Commerce régionale. Pendant quelques années (1911-1914) seul le nom de Thomas-Louis Collard, marchand, figure dans les listes de membres de la Chambre de Commerce du Saguenay; il n'y est plus en 1915. On en trouve d'autres plus tard.

Au printemps de 1933 un groupe se forma pour en créer une locale. Le 10 d'avril, 35 citoyens signaient "un certificat de fondation" et déclaraient s'associer pour constituer cet organisme sous le nom de "**La Chambre de Commerce de Saint-Joseph d'Alma**, dont le bureau principal est situé à Saint-Joseph d'Alma et qui poursuivra ses opérations dans les limites du comté de Lac-Saint-Jean-Est..." La nouvelle chambre fut constituée en corporation et "enregistrée dans la Division du Registraire Général du Département du Secrétaire d'Etat du Canada" le 11 octobre 1933.

Elle tint sa première assemblée régulière dans la salle des Chevaliers de Colomb le 17 octobre à 8 heures du soir. Elle choisit alors comme président J.-G. Richard, gérant de banque, et comme secrétaire Yves Gagné, mesureur. Huit directeurs furent ensuite élus au scrutin secret. A son assemblée du 26 novembre, elle refusait d'appuyer une demande de celle de Chicoutimi en faveur d'une route devant relier Chibougamau au Lac Saint-Jean, préférant pour cette fin un chemin de fer, qu'elle réclama par la suite plus d'une fois. Le 1er mars 1934 elle votait une résolution demandant "la construction d'un bureau de poste à Alma". Le 21 février 1935 elle demandait la remise en opération, et de façon constante, l'usine de Riverbend. Après une période d'activité qui dura quatre ans, jusqu'au 22 avril 1937, cette chambre subit un arrêt qui devait se prolonger jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

236. — L'A.C.J.C. EN ACTIVITE

Le 18 janvier 1934 le PROGRES DU SAGUENAY publiait le communiqué que voici, venant visiblement du Comité Régional. "L'A. C.J.C. a franchi la période d'organisation à Saint-Joseph d'Alma. D'excellentes nouvelles nous arrivent du Cercle Lavoie et de l'Avant-garde. Un groupe et un cercle sont formés distinctement à Alma. Le groupe, qui compte 150 membres, a une magnifique salle d'amusement à sa disposition. Un comité de refrancisation vient d'être formé. Une séance dramatique et musicale a remporté un plein succès".

C'était en réalité l'aboutissement d'un an d'efforts laborieux. Le Cercle avait été ressuscité au début de février par l'abbé Jean-Baptiste Tremblay, vicaire, avec Paul-Emile Harvey comme président et Jules Bergeron comme secrétaire. L'Avant-garde avait pour président Sabin Lavigne, pour moniteur le frère Cyrille-Victor et pour secrétaire Jean-Paul Picard. Le groupe était constitué par des plus jeunes, tous étudiants, et c'est surtout pour lui qu'on avait aménagé la salle d'amusement. On y formait les membres à l'art oratoire et à l'esprit national.

Le nouveau Cercle Lavoie se montra tout de suite très actif. Le rapport présenté au congrès de l'A.C.J.C. à Saint-Jérôme le 27 mai 1934 mentionne "24 assemblées régulières", auxquelles on avait ajouté "l'étude de quelques faits saillants de l'histoire du Canada, des principales conférences et des articles importants concernant nos questions nationales et religieuses, quelques discussions . . .", la participation à des "chroniques, à la Voix de la Jeunesse (régulièrement publiée dans le journal), à la boîte aux questions, etc., l'organisation d'une salle pour le groupe, d'un jeu de tennis, deux séances dramatiques et musicales,* du travail de refrancisation par l'annonce française"; et pour la formation personnelle, "pratiques religieuses, tempérance . . . , bonne conduite, pratique de la charité fraternelle . . . et quelques autres petites choses plus intimes que l'aumônier nous défend de dire". Du côté matériel: "\$300 en caisse".

On voit par la correspondance et par des rapports subséquents que cette activité se prolonge dans les années 1935, 1936 et 1937; en janvier de cette dernière année le secrétaire fait rapport que

* La deuxième avait eu lieu le 24 mai; on y avait joué "le Gondolier de la mort".

"après les terribles malaises du déménagement, l'A.C.J.C. de Saint-Joseph d'Alma commence une année qui s'annonce fructueuse".

237. — SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une unité locale de la Société Saint-Jean-Baptiste fut organisée à Alma au début du printemps de 1934, apparemment en mars. Malheureusement tous ses papiers ont été détruits* et il est actuellement impossible de faire aussi complètement qu'on le dési- rerait l'histoire de ses origines et de son activité. On sait que la première célébration de la fête nationale à Alma eut lieu cette année-là par son initiative.

C'est le 31 de mai que le journal Le COLON annonça : "On cé- lébrera la fête de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin prochain à Alma. On est à faire tous les préparatifs et rien ne sera épargné pour que cette fête soit célébrée dignement." La semaine suivante et le 14 juin il annonçait que dans la soirée du 24 et celle du lende- main la troupe de folkloristes du poste C-K-A-C (La PRESSE) de Montréal devait donner à cette occasion une représentation "du bon vieux temps faisant revivre la vie si franche, si honnête et si gaie de nos ancêtres". De son côté, le PROGRES DU SAGUE- NAY précisait que la célébration était organisée "par la Société Saint-Jean-Baptiste d'Alma", dont le président était Yvan Laforest. La Ville avait accordé un montant de \$25 et toutes les autorisa- tions demandées par la Société pour la célébration. — Voilà ce qu'on sait des débuts.

La fête à Alma n'était pas présentée comme manifestation ré- gionale; il y en avait également à Jonquière, Chicoutimi, Baie des Hahas; mais elle le fut en pratique pour l'Est du Lac Saint- Jean. D'après le reportage publié par le journal, elle fut un suc- cès, en dépit d'une température défavorable qui empêcha la cé- lébration de la messe en plein air, et en dépit de quelques averses qui, elles, n'empêchèrent pas le défilé patriotique ni la présence d'une foule nombreuse. Le feu de la Saint-Jean eut lieu le sa- medi soir veille de la fête. A la messe solennelle, à l'église, le sermon fut donné par un fils d'Alma, le R.P. Yves Harvey, rédemp- toriste. Il y eut dîner paroissial et souper pareil dans la salle du Couvent. Une vingtaine de chars allégoriques et la fanfare défi-

* Un travail de recherche pour les retrouver, mis au programme en 1942, n'eut pas de résultat.

lèrent dans l'après-midi; partant de l'Hôtel de ville, ils parcoururent les rues Collard, Sacré-Coeur, Saint-Joseph, Price, firent le tour de Riverbend et revinrent par les rues Price et Saint-Joseph à leur point de départ. On connaît le programme de la soirée. "Cette journée fut très bien remplie et les fêtes remportèrent un beau succès", dit le compte-rendu. — Il est opportun d'inscrire ici ces détails de la première célébration de la fête du 24 juin à Alma.

Ce ne fut pas la seule réalisation de la société Saint-Jean-Baptiste d'Alma. A l'origine notre société nationale avait comme seul but un ralliement canadien-français à l'occasion de la fête du patron, saint Jean Baptiste; elle eut tôt fait d'ajouter à son programme bien d'autres activités pour réaliser sa devise: "Rendre le peuple meilleur". Le groupe qui se formait à Alma en 1934, exactement cent ans après le premier organisé à Montréal par Ludger Duvernay, héritait d'une tradition d'action patriotique établie; il sut la continuer dans son champ d'oeuvre.

Le 10 mars 1935, lors de l'élection de son deuxième président, le docteur Joseph-A. Bergeron, elle comptait 350 membres et avait en caisse \$352.68. Le 24 mars elle donnait la première séance publique de sa nouvelle année. Le curé Gauthier et l'abbé Jean-Baptiste Tremblay, aumônier de la Société, y adressèrent la parole, et un conférencier, Léonard Tremblay, de Québec, y dressa "un tableau très intéressant des luttes que le peuple canadien-français a livrées depuis 1760 pour la conservation de sa langue, de ses droits et de ses traditions". "Entre les discours", on entendit "un chant par Paul-Emile Harvey, un solo de violon par G.-E. Tremblay et la fanfare de l'A.C.J.C. sous la direction de Jules Bergeron". Cette année-là les grandes manifestations de la fête nationale eurent lieu à Chicoutimi à l'occasion du congrès provincial de l'A.C.J.C. On célébra quand même le 24 juin à Alma.

Dans les derniers jours de mars 1936 la Société décidait de célébrer la fête nationale et faisait annoncer la chose dans les journaux de Roberval et de Chicoutimi. Le programme était communiqué au public le 18 juin. La célébration eut un beau succès, grâce à une température idéale et à une belle organisation, selon le programme traditionnel: feu de la Saint-Jean, messe en plein air, défilé (18 chars) précédé par la fanfare de l'A.C.J.C., discours patriotiques à la fin de l'après-midi et séance folklorique le soir

donnée par la troupe Anthyme Paquet du poste C.H.R.C. de Québec. La Société a publié un programme-souvenir de cette journée.

238. — CERCLE DES FERMIERES

Le 18 septembre 1934, à l'hôtel de ville, sous la présidence du curé Ludger Gauthier et le patronage de l'agronome régional Philippe Houde, une soixantaine de dames réunies fondaient le Cercle des Fermières d'Alma. Ce groupe s'insérait dans la complexe des organismes du genre qui s'établissaient alors dans la province et qui associaient aux femmes rurales celles de la ville ou du village qui pouvaient disposer d'assez de loisirs, pour cultiver ensemble avec plus d'efficacité les arts domestiques en se communiquant les unes aux autres leurs connaissances et les ressources de leur habileté et en recourant au besoin à des techniciennes spécialisées qu'on pouvait ainsi faire venir. Recettes de cuisine, points de tricot, formules de tissage, méthodes de travail, solutions aux multiples problèmes qui s'imposent à une femme, devenaient par ce moyen le lot de chacune. Le fait du groupement et les rencontres ainsi orientées vers un but pratique et profitable apportaient de plus à ces dames le réconfort d'une saine camaraderie et d'un appui matériel et moral. C'est de ces cercles que devait sortir de façon effective la remise en honneur des arts domestiques et de l'artisanat.

L'initiative et la fondation de ce cercle local de Fermières étaient dues à madame Joseph-L. Fillion, épouse du député provincial. Elle en fut la première présidente. La première secrétaire, madame François Gaudreault, dut quitter après quelques mois à la suite du décès de son mari et madame Herménégilde Tremblay prit la tâche.

Installées dans l'édifice de la salle publique pour leurs réunions mensuelles et leurs travaux, les Dames Fermières eurent bientôt un atelier très bien monté et réalisèrent des pièces remarquables.

239. — POUR LE CANADA

Au printemps de cette année 1935, les corps publics furent invités à voter des résolutions demandant "qu'à l'occasion du jubilé de Sa Majesté le roi, le mot **Canada** soit ajouté à la désignation royale" à côté de ceux de Grande-Bretagne et d'Irlande. Les deux conseils d'Alma adoptèrent ces résolutions. On apprit peu

après que la demande avait été considérée, mais que si on avait mis le nom du Canada il aurait fallu équitablement ajouter ceux des autres pays sous la même couronne, ce qui aurait fait une énumération trop longue et sujette à des changements peut-être trop fréquents; qu'en conséquence on avait adopté comme nouvelle formule : "George V, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes".

240. — BUREAU DE POSTE

La demande d'un édifice pour hôtel des postes semble avoir été faite en 1929. Dans les estimés du budget fédéral présenté au début de mars 1930 figure un montant de \$28,000 "pour la



Premier bureau de poste



Deuxième bureau de poste



Quatrième bureau de poste

construction d'un nouveau bureau de poste à Saint-Joseph d'Alma". Le budget de 1931 inscrivait dans les estimés supplémentaires \$24,000 pour l'édifice.

Un terrain appartenant à la Fabrique avait été réservé à cette fin; il fut vendu à la Ville à l'automne de 1930 pour y construire un hôtel de ville. On en acquit un autre de Louis Harvey en 1934.

La construction de l'édifice du bureau de poste était associée à celle de l'hôtel de ville dans le plan des travaux destinés à donner de l'emploi aux chômeurs. Elle fut retardée au bénéfice de l'autre. Le bureau de poste ne fut construit qu'en 1935.



Cinquième bureau de poste

241. — COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE

Le 26 janvier 1936 une commission scolaire de la ville d'Alma tenait sa première séance. Elle se donnait pour président Edmond Lavoie et pour secrétaire J.-L.-Roméo Jobin. Elle n'eut qu'à continuer une oeuvre en bon fonctionnement et à en développer les institutions au rythme des besoins, qui se faisaient de plus en plus

exigeants. Ses écoles recevaient alors 1831 enfants répartis en 26 classes; dès le mois de septembre on en réclamait quatre nouvelles, "plus de 600 enfants ne pouvant fréquenter l'école faute d'espace". En 1938 il fallut construire un collège, qui fut rempli en ouvrant ses portes en septembre. Le recensement de l'année scolaire 1939-1940 accusera une population écolière de "2,183 enfants de 5 à 17 ans". On eut plus d'une fois recours aux subsides de l'État, mais on parvint à faire face aux besoins et les rapports de l'inspecteur attestant que "tout marche bien".

242. — LA CAISSE POPULAIRE

Au début de novembre 1935 la Société Saint-Jean-Baptiste d'Alma "jetait les bases" de la fondation d'une caisse populaire, invitait les intéressés à s'inscrire et espérait pour la fin du mois la venue d'"un expert en la matière pour achever le travail commencé". L'expert se fit attendre. L'abbé Emile Turmel, de la Fédération des Caisses Populaires, s'annonçait pour "la première semaine après Pâques" 1936. Il était au poste à cette date.

L'assemblée de fondation de la Caisse populaire de Saint-Joseph d'Alma eut lieu dans la soirée du 15 avril 1936, sous la présidence de l'abbé Turmel, à la suite d'une conférence donnée par celui-ci. 63 membres signèrent leur inscription séance tenante. Ils mirent leur entreprise "sous la protection spéciale du Sacré-Coeur de Jésus et de Saint Joseph"; ils formèrent un conseil d'administration de 7 membres: docteur J.-A. Bergeron, A.-G. Naud, P.-A. Hudon, Louis Robert, Adélard Lepage, Roméo Jobin et Louis-Philippe Lavoie; le premier fut nommé président et le dernier secrétaire-gérant. Dès cette séance ils signèrent une demande d'affiliation de leur caisse à l'Union régionale des Caisses populaires de Québec. Le lendemain, "conformément aux dispositions de la Loi des Syndicats de Québec, 1906", le secrétaire remettait au secrétaire-trésorier de la Ville un double de la déclaration de fondation, une copie des statuts votés à l'assemblée générale de fondation et une liste des officiers et des membres; le 21 il adressait une copie du premier document au secrétaire de la Province.

La Caisse populaire de Saint-Joseph d'Alma commença modestement mais progressivement à opérer, usant les forces et la santé de son gérant, qui la logeait dans sa propre maison. Elle s'installa ensuite dans un local que M. Edmond Lavoie mit à sa disposi-

tion, rue Sacré-Coeur, et elle alla résolument de l'avant. Lorsque le gérant fondateur quittera le poste, douze ans plus tard, elle aura plusieurs employés et un actif de plus de \$800,000.

243. — SYNDICATS NATIONAUX

C'est au mois de mai 1936 qu'eut lieu l'organisation des Syndicats nationaux à Alma. Une première démarche auprès du conseil Central à Chicoutimi avait été faite au début de mars par René Lavoie et avait été accueillie avec hésitation, les dirigeants ne croyant pas à "l'opportunité urgente de cette fondation". Le curé d'Alma, consulté, se chargea de répondre à la demande du groupe d'ouvriers qui, écrit-il, "voulait absolument un prêtre pour organiser le syndicat". A sa séance du 5 mai le Conseil Central apprenait par son aumônier diocésain: "Les syndicats d'Alma sont organisés et nous devons nous en réjouir".

L'organisateur principal avait été l'aumônier lui-même, l'abbé Jean-Baptiste Tremblay, alors vicaire à Alma, avec quelques ouvriers déjà initiés aux problèmes syndicaux: René Harmenies, d'origine belge, son frère Léopold, Henri Lavoie, Sylvio Kéroack et quelques autres. Le premier fut constitué le 1er mai sous le nom de "Syndicat de la Pulpe et du Papier de Saint-Joseph d'Alma". "Il était divisé en trois sections administrées chacune par un conseil. Le 9 juillet 1936 ces trois sections, pour unifier leur travail, constituèrent le Conseil central du Moulin. Les organisateurs se mirent tout de suite en communication avec les dirigeants du mouvement coopératif d'Antigonish, et en même temps qu'ils formaient un groupement syndical ils créaient une coopérative et une caisse de secours pour ses membres. Tout cela était préparé par des séances d'étude intensives, qui avaient lieu chaque semaine, et soutenu par une force de conviction à toute épreuve.

Une floraison d'organismes semblables surgit en quelques mois. "Le 5 mai 1936, les charpentiers-menuisiers se groupèrent en syndicat". Tour à tour on vit apparaître le syndicat des Manoeuvres, le syndicat Interprofessionnel (pour les métiers qui comptaient peu de membres), celui des Mécaniciens, le Conseil de Construction des Métiers du Bâtiment. Ces différents syndicats groupaient environ 800 membres à la fin de l'année 1936. Ils s'étaient formés en fédération et ils avaient fondé des syndicats dans toutes les localités qui comptaient bon nombre d'ouvriers: Jonquière, Kéno-

gami, Desbiens, Dolbeau. Et au congrès de la C.T.C.C., en septembre, leurs délégués avaient profité de l'occasion pour demander une reconnaissance comme Conseil Central pour le Lac Saint-Jean et l'avaient obtenue séance tenante. Le 17 janvier 1937 se constitua le syndicat des Commis-comptables.

"Afin de ne pas éparpiller leurs efforts et pour présenter un front uni d'action syndicale, les divers syndicats locaux et régionaux formèrent, le 9 juillet 1936, le Conseil central de Saint-Joseph d'Alma, qui étendit sa juridiction sur douze syndicats différents. Après entente avec Jonquière et Chicoutimi, ce conseil décida de se dissoudre, le 3 décembre 1940, pour laisser place au Conseil Central régional et ainsi unifier davantage l'action de tous les syndicats de la région." ("**Saint-Joseph d'Alma et le syndicalisme**", 1946)

Leur aumônier et leurs dirigeants fondèrent un syndicat à Port-Alfred et, après s'être mis en communication avec Mgr Ross, évêque de Gaspé, ils en fondèrent un à Chandler. Ils firent de même ensuite dans les villes industrielles de la Mauricie: Trois-Rivières, Shawanigan, Grand'Mère, La Tuque, ainsi qu'à Windsor Mills.

En 1940 ils formèrent un Conseil Général, qui comptait alors plus de 2,000 membres et qui établit son siège social au numéro 201 de la rue Saint-Joseph. Le 15 août 1941, le syndicat Interprofessionnel, celui des Charpentiers-menuisiers et celui des Mécaniciens se groupèrent en un seul sous le nom de Syndicat industriel de la Construction de Saint-Joseph d'Alma, Incorporé. "Ce syndicat réunit jusqu'à 400 membres", écrivait-on en 1946, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du premier. "Puis ce fut toute une floraison de nouveaux syndicats qui surgirent bientôt": le syndicat des Barbiers-coiffeurs; le syndicat du Pouvoir de l'Isle-Maligne, celui des Employés du chemin de fer Alma-Jonquières, ceux des Chauffeurs de taxi, des Employés municipaux, du Granit National, des Institutrices; celui des Employés de l'Aluminium de Saint-Joseph d'Alma fut fondé au mois d'août 1943.

"En plus de grouper les ouvriers et de leur assurer des meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés, les Syndicats ont grandement amélioré la vie sociale et économique de

Saint-Joseph d'Alma, lit-on dans le programme-souvenir du dixième anniversaire, cela par l'organisation de cercles d'étude et par le développement d'un esprit de solidarité qui grandit de jour en jour. Ils ont aussi contribué dans une large part à l'expansion des caisses populaires. Celle de Saint-Joseph d'Alma est très florissante; elle a actuellement un actif de \$527,811, une circulation mensuelle de \$160,000, et depuis sa fondation \$6,398,000 sont passés par ses guichets. Elle compte environ 1700 membres.

"Une assurance mortuaire a été fondée au sein des Syndicats le 28 octobre 1937. Une caisse accident-maladie existe depuis quelques années pour les ouvriers de l'Aluminium.

"Les Syndicats ont fondé le 9 mai 1938 une coopérative de consommation qui prit le nom de Comptoir Coopératif mais le changea ensuite pour celui de "La Paroissiale" de Saint-Joseph d'Alma. Elle compte aujourd'hui (1946) au delà de 800 membres et son chiffre d'affaires pour l'année 1945-1946 s'élève, malgré tous les rationnements, à \$247,268.20. Depuis sa fondation elle a fait pour \$1,313,062,56 d'affaires et a payé en ristournes la jolie somme de \$79,413.48."

C'est dire que le groupe syndical d'Alma a exercé son activité constructive sur une large échelle, dans la localité, la région et la province.

244. — QUELQUES ECHOS DES SPORTS

A la fin de la saison d'été de 1934 les sportifs de la ligue de balle molle, "après des séries finales sensationnelles", s'étaient classés : en tête, Riverbend; en deuxième, Isle-Maligne; en troisième, Alma. Riverbend avait le championnat du Lac Saint-Jean.

Pour le **base-ball**, Isle-Maligne l'avait emporté en finale par un pointage de 5 à 3 contre Desbiens.

Le 19 novembre le club de hockey d'Isle-Maligne organisait son équipe pour la saison et commençait son entraînement aussitôt après. Au début de décembre il était vainqueur dans sa première joute contre le Saint-François-Xavier d'Alma.

L'année 1935 commença par un succès pour les jeunes d'Isle-Maligne sur la glace. La première joute, contre le club d'Alma, au début de janvier, fut une victoire avec pointage de 6 à 2. Par

la suite les succès furent partagés et dans l'ensemble les opérations semblent avoir été moins brillantes.

En 1936, c'est le club d'Alma qui prenait la tête par deux victoires sur celui de Chicoutimi avec pointage de 6 à 2 et de 4 à 3 dans le mois de janvier, par une victoire sur Jonquière en février et par la conquête du championnat de la région, suivi de près par une défaite subie en mars dans une joute à Kénogami contre les Aces de Québec.

245. — INQUIETUDE ET HUMEUR

On était rendu à 1935 et les usines promises plus de dix ans auparavant, et qui avaient motivé la cession d'une partie du territoire de la municipalité à la compagnie Duke-Price, ne paraissaient pas encore à l'horizon; la période de chômage, qui se prolongeait depuis plus de sept ans et qui forçait le conseil à réclamer encore à ce moment des subsides pour l'aider à nourrir les sans-travail, faisait de plus en plus vivement sentir les inconvénients d'un tel retard dans les réalisations. Le 4 février, le conseil de la Paroisse vota la résolution suivante, qu'il invita celui de la Ville à appuyer.

"Attendu que par la loi 14 George V, chapitre 97, une partie importante de notre municipalité a été détachée pour constituer la ville de l'Isle-Maligne;

"Attendu que ce conseil a approuvé dans le temps par résolution le projet de loi . . . , mais que cette approbation a été obtenue au moyen de promesses formelles, tel qu'il appert au préambule de la dite loi au Statut de 1924;

"Attendu que les promoteurs nous représentaient :

- 1°— Que . . . des usines et fabriques . . . devaient y être érigées,
- 2°— Que . . . habitations, églises, écoles et autres constructions y seraient érigées,
- 3°— Que les promoteurs représentaient également que les dites améliorations devraient être commencées sans délai et qu'il était nécessaire d'ériger le territoire concerné en municipalité de ville,
- 4°— Que c'est sur la foi de ces promesses que ce conseil a approuvé le dit projet,
- 5°— Que les promoteurs n'ont tenu aucune de leurs promesses;

"Attendu que le fait que le territoire détaché de cette municipalité pour constituer la nouvelle ville avait une grande valeur et a été la cause que cette municipalité a failli à ses obligations et a été obligée de se mettre en défaut et sous la tutelle de la Commission municipale de Québec;

"Qu'il est opportun et dans l'intérêt de cette municipalité et de ses créanciers que la Législature de Québec soit priée d'abroger la dite loi et de rendre les terrains qui nous ont été ainsi enlevés en 1924 sous de faux prétextes et au moyen de promesses fallacieuses;

"En conséquence, . . . il est . . . résolu unanimement que Me J.-V. Tremblay, avocat, comme procureur, et Me Oscar Morin, C.R., de Québec, comme conseil, soient chargés de faire toutes les procédures requises pour la présentation d'un bill à l'effet ci-dessus . . ."

Cette résolution fut approuvée le 6 février par la Commission municipale. Les démarches furent faites. Elles aboutirent à une loi sanctionnée le 18 mai 1935 obligeant les villes d'Isle-Maline et de Riverbend à verser "entre les mains de la Commission municipale de Québec, le ou avant le 2 juillet de chacune des années 1935, 1936 et 1937, une somme de dix mille dollars". Cette somme devait être appliquée par la Commission "à l'amortissement des dettes actuelles . . ." de la corporation de la Ville et de celle de la Paroisse d'Alma, de la corporation scolaire du Village* d'Alma et des diverses corporations de Saint-Coeur-de-Marie.

Ces versements compensaient partiellement les dommages que la localité subissait du fait des retards dans les développements industriels promis et escomptés. Ils donnaient une poussée vers les réalisations, mais on devait attendre pendant quelques années encore une usine à Isle-Maline.

246. — ISLE-MALIGNE A L'HONNEUR

Sur le plan des écoles, Isle-Maline remportait en 1936 un succès qui fait honneur à la jeune ville et par elle au Lac Saint-Jean. Le fait est publié dans le journal de Roberval, Le COLON.

* Cette désignation surprend car il n'y a plus de corporation scolaire du "Village" et c'est celle de la Paroisse qui a souffert de l'amputation de territoire.

Le rapport pour la dernière année scolaire de l'inspecteur régional M. J.-Edouard Boily, de la région No 4, contient des faits intéressants. Cette région comprend toute la partie nord-est de la province, soit les districts d'inspection de Québec-Montmorency, de Lac Saint-Jean, de Roberval, de Chicoutimi (partie ouest), de Chicoutimi-Saguenay (partie est) et de Charlevoix. Dans cette région No. 4, comprenant 150 municipalités scolaires, on comptait alors 793 écoles sous juridiction des commissions scolaires et 104 institutions indépendantes.

"Chaque district, dit le rapport, est sous la surveillance d'un inspecteur qui doit visiter les écoles de son district au moins une fois chaque année et en faire la classification par ordre de mérite d'après les règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique. A cette fin il est accordé 10 points pour chacun des sujets suivants :

- 1.— Etat des maisons d'école, du mobilier, etc;
- 2.— Taux de la cotisation foncière;
- 3.— Traitement et mode de paiement du personnel enseignant;
- 4.— Emploi de livres de classe autorisés;
- 5.— Observance de la loi et des règlements.'

Sur ce chiffre total de 50 points, Isle-Maligne (Lac Saint-Jean) se classait en tête avec 49 points.*

247. — FILLES D'ISABELLE

Le 2 août 1936 on inaugurait à Isle-Maligne le "Cercle Sainte-Marie de l'Isle" de l'Ordre des Filles d'Isabelle. La Régente d'Etat de la province, madame Alex Dahase, de Saint-Lambert, présidait les trois degrés de l'initiation. Le premier groupe comptait 38 membres. Madame Mary Butler fut la première Régente locale. On choisit comme aumônier actif l'abbé Fredeau Duchesne, desservant de la population locale. La cérémonie fut suivie d'un banquet dans une salle décorée aux couleurs de l'Ordre : blanc, jaune et or. C'était le premier cercle de cette société formé dans la région du Lac Saint-Jean.

* Les autres venaient ensuite dans l'ordre suivant : Arvida (Chicoutimi, partie ouest), 48.3; Beauport-Est (Québec-Montmorency), 47; Port-Alfred (Chicoutimi-Saguenay), 46; Roberval (Roberval), 45.1; Baie Saint-Paul (Charlevoix), 45 points.

Il se donnait la fonction d'aider les oeuvres de caractère social ou paroissial. Sa première réalisation fut un tirage puis un bingo au profit de l'église Sainte-Marie, en septembre. Le cercle prit à tâche de munir cette église d'ornements et d'accessoires nécessaires au culte. Les moyens ordinaires qu'il employait étaient la vente d'aliments et surtout les "souters canadiens" avec des menus de type régional autant que possible. Le 20 octobre une nouvelle initiation augmentait de 30 membres le jeune cercle.

Un grand nombre des membres du Cercle Sainte-Marie étaient d'Alma; elles demandèrent la formation d'un cercle dans leur ville. La chose fut réalisée le 18 avril 1937. Dès sa première année le Cercle 609 "Saint-Joseph d'Alma" comptait 90 membres, avec comme Régente madame Germaine Vallerand, épouse du docteur Patrick Tremblay, et comme aumônier l'abbé Albert Bergeron, vicaire.

Ce cercle s'appliqua particulièrement à épauler et compléter au besoin, dans leur domaine d'action, les entreprises des Chevaliers de Colomb. Le don d'un beau calice et d'une verrière à l'église paroissiale, la participation active à l'ouvroir, un arbre de Noël, des soirées familiales, des parties de cartes, au bénéfice de familles nécessiteuses et de l'esprit social, furent dès les débuts les principales formes de leur activité extérieure. Elles organisèrent aussi des bourses d'étude et adoptèrent une missionnaire d'Afrique, Soeur Marie-François-de-Laval (Cécilia Bergeron), native d'Alma, alors au Basutoland.

248. -- HOTEL DE VILLE D'ISLE-MALIGNE

Le 15 mai 1936 le conseil de la ville d'Isle-Maligne tenait une assemblée spéciale pour décider la construction d'un hôtel de ville. Le contrat fut accordé à Armand Lévesque, de Roberval, au prix de \$38,000, le 28 août, et les travaux commencèrent peu après. La construction était avancée quand, le 26 ou 27 janvier 1937, le feu éclata et détruisit "une partie de l'intérieur et du toit de la bâtisse". Cet accident devait retarder de deux mois l'achèvement des travaux. La première séance du conseil dans le nouvel édifice eut lieu le jeudi 17 juin 1937 à 7 heures du soir.

En décembre 1936 un référendum avait approuvé la création de la gérance municipale. Le premier appelé à la fonction de gé-

rant de la ville fut J.-G. Scarlett, dont le nom apparaît pour la première fois au procès-verbal de la séance du 1er juin 1937.



L'hôtel de ville d'Isle-Maligne

249. — LA DOUZIEME GENERATRICE

A la fin de mai 1937 le journal annonçait : "La Saguenay Power Company Limited est à terminer l'usine hydroélectrique à l'Isle Maligne par l'installation d'un nouveau générateur, le douzième, qui, on l'espère, sera en activité dès septembre prochain." L'addition de cette nouvelle machine, d'une force de 45,000 h.p. comme les autres, complétait la puissance de production de l'usine, soit 540,000 h.p. Cette centrale fournissait alors l'énergie électrique à Arvida, Dolbeau, Riverbend, Alma, Port-Alfred, et à l'usine de l'Anglo-Pulp à Limoilou.

250. — CHEF DE POLICE DE RIVERBEND

Il convient de mentionner ici le choix d'un chef de police qui devait faire époque dans l'histoire de Riverbend. Il s'agit du policier J.-H. Barrette qui, après plus de trente ans de service, est

encore au poste au moment de la rédaction du présent volume. Né le 23 juillet 1902, il doit prendre sa retraite le 31 juillet 1967. Membre du corps de police de la ville d'Alma depuis juin 1926, puis chef à partir du 4 avril 1932, c'est le 5 avril 1937 qu'il devint chef de police à la ville et à l'usine de Riverbend.

251. — PAROISSE DE SAINTE-MARIE

Un petit aperçu rétrospectif s'impose ici. — Pendant les travaux de construction des barrages et de la centrale, la compagnie Quebec Development avait construit sur l'île d'Alma des logements pour les ouvriers et avait érigé la ville d'Isle-Maligne (15 mars 1924). Le premier curé de l'endroit, l'abbé Fredeau Duchesne, a



Eglise de Sainte-Marie, Isle-Maligne

noté lui-même en tête du registre des délibérations de la Fabrique les débuts de l'organisation du service religieux sur les lieux. Nous lui empruntons les détails qui suivent.

"Les ouvriers, en majeure partie catholiques, n'avaient pas eu de service religieux dans leur localité et devaient se rendre à Saint-Joseph d'Alma, distance d'environ trois milles, pour accomplir leurs devoirs religieux. On comprend, vu la difficulté du transport, qu'un grand nombre ne pouvaient pas se rendre à l'église de Saint-Joseph d'Alma. C'est alors qu'on songea à demander à l'évêque, Mgr Labrecque, une desserte par les prêtres d'Alma. La Compagnie mit un campe à la disposition du culte et M. et Mme T.-J. Butler et Mme Joseph Belley y organisèrent la chapelle; ils firent une souscription pour acheter des ornements, et chaque dimanche on eut la messe sur le "Plateau". — Le Plateau était ce qui est devenu le quartier Dequen, sur l'île d'Alma, près du bout du pont de la route 55.



Abbé Fredeau Duchesne

"Ce fut M. l'abbé Joseph Bouchard, alors desservant à Saint-Joseph d'Alma, qui vint pendant trois ans faire le service" (jusqu'à 1928). L'abbé Jean-Baptiste Simard, vicaire, le remplaça à l'Isle Maligne; après sa nomination à la cure de Saint-Stanislas (mai 1931), il fut remplacé pour la desserte des résidants d'Isle-Maligne par l'abbé Achille Trottier, desservant à Saint-Joseph d'Alma. Cinq mois plus tard, lorsque l'abbé Ludger Gauthier vint remplacer l'abbé Héracléus Lavoie comme curé de Saint-Joseph d'Alma, l'abbé Frédeau Duchesne, vicaire, "prit la desserte de l'Isle-Maligne et la garda pendant six ans, du 15 octobre 1931 à sa nomination comme curé, le 20 mai 1937."

Pendant cette période (1925-1937) le service religieux se donnait au Plateau le dimanche et à certains jours pour des exercices importants. Le livre des prônes de l'abbé Duchesne révèle, entre autres, des détails qu'il est opportun de mentionner, par exemple: la messe de minuit et la guignolée, bien réussies, à Noël 1931; en 1932, la première procession extérieure du Saint Sacrement, le 5 juin; et au mois d'août la visite paroissiale et le recensement, qui indique à ce moment la présence de 52 familles et 268 personnes catholiques. L'année suivante, même nombre de familles et 282 personnes; en 1934, 55 familles, 302 personnes; en 1935, une famille de plus et 308 personnes. Donc un accroissement très lent de la population, qui prend essor les années suivantes, apparemment en raison de la perspective d'une paroisse organisée; en 1936 le nombre des familles est de 65 et celui des personnes est de 363; et en 1937 on compte 101 familles et 601 personnes.

L'organisation de la paroisse eut lieu en 1937 et fut dirigée par le curé d'Alma, à qui il appartenait d'agir en l'occurrence. Le 16 mars les francs-tenanciers et notables d'Isle-Maligne signaient la requête de demande et, toutes formalités remplies, le décret épiscopal, signé par Mgr Charles Lamarche le 19 mai, érigeait sous le vocable de "Notre-Dame-des-Sept-Douleurs" la nouvelle paroisse "communément appelée Sainte-Marie de l'Isle-Maligne". Le territoire comprenait celui de la ville d'Isle-Maligne à ce moment, avec en plus les lots de 42 à 46 du rang III du canton Taché et les lots 1 et 2 des rangs I et II du canton Delisle. Le lendemain, 20 mai, un second décret nommait l'abbé Frédeau Duchesne curé de la nouvelle paroisse. Le 30 mai eut lieu l'élec-

tion des premiers marguilliers : Adrien Côté, T.-J. Butler et Henri Garant. Le dimanche suivant, 6 juin, à l'occasion de la solennité de la fête du Sacré-Coeur, le curé et ses paroissiens consacraient leur paroisse au Sacré-Coeur de Jésus.

L'organisation ainsi complétée, il restait deux problèmes majeurs à résoudre : la résidence du curé sur les lieux et la construction de l'église. C'est à quoi on s'attaque alors.

Dès le mois d'avril la Compagnie, qui s'appelait alors Saguenay Power, avait promis de fournir une contribution de \$40,000 pour l'église et le presbytère. "Pendant l'été de 1937, disent les notes du curé, les pourparlers avec la Compagnie retardèrent assez longtemps, et à cause de la saison avancée on remit la construction de l'église à l'année suivante. Le curé, n'ayant pas de logement dans la paroisse fut forcé de demeurer à Saint-Joseph d'Alma et il y resta comme vicaire avec en plus le titre de curé d'Isle-Maligne. La construction des maisons dans la ville avançait rapidement et comme la majorité des paroissiens se trouvaient de ce côté-ci (soit du côté nord de la rivière, où on construisait les maisons), on décida de faire les offices religieux dans le soubassement de l'école catholique, généreusement mis à la disposition du curé par la Commission scolaire, et le 10 octobre on y célébra la messe pour la première fois." Cette salle ne pouvant pas contenir tous les paroissiens, le curé célébrait deux messes le dimanche.

Entre temps les plans des édifices étaient préparés par les architectes Lamontagne, Gravel et Desgagné de Chicoutimi. Au début de janvier 1938, le premier marguillier, Adrien Côté, qui n'avait rempli la charge que pendant quelques mois, et des mois sans activité, fut réélu, au titre de troisième marguillier de l'oeuvre.

L'entreprise de la construction de l'église et du presbytère fut donnée par contrat à Ludger Lepage, de Saint-Félicien, le 17 mai, au prix de \$41,736. Ce montant dépassant de \$1,736 la somme fournie par la Compagnie, l'évêque accepta d'assumer le paiement de ce surplus. Les paroissiens n'eurent qu'à se charger des frais d'ameublement, évalués à \$8,000.

Les travaux ne tardèrent pas à commencer. Le presbytère fut le premier achevé et le curé, remplacé comme vicaire à Saint-Jo-

seph d'Alma le 1er septembre, vint s'y installer le 22 novembre 1938. L'église fut terminée pour Noël et le culte y fut inauguré par la messe de minuit.

Au cours de l'année 1939 eurent lieu, le 12 février, l'installation du chemin de la Croix, dont chacune des quatorze stations fut donnée par une famille; le 22 mai, la première visite pastorale de l'évêque, Mgr Lamarche; et le 10 septembre, la bénédiction solennelle de l'église et d'une cloche, par le même Mgr Lamarche. Cette cloche était un don de Hylas Gagnon, industriel de Roberval; elle reçut les noms de **Mary** (prénom de madame T.-J. Butler), **Suzanne** (prénom de madame Hylas Gagnon), **Rachel** (prénom de madame Henri Garant, alors "marguillier en charge").

252. — LE CENTENAIRE DU SAGUENAY

L'événement de 1938 fut la célébration du Centenaire du Saguenay colonisé. Dans le plan des célébrations, toutes les localités alors existantes dans le vaste territoire du Royaume du Saguenay, de Chibougamau à Sept-Iles, devaient participer à la fête sous deux formes spécifiques: chacune réalisant chez elle une journée de célébration en hommage à la patrie commune, et toutes ayant leurs représentants, officiels et autres, aux grandes manifestations d'ensemble qui avaient lieu à la Baie des Hañas, berceau du Saguenay centenaire.

Ces manifestations générales commençaient le 11 juin, "jour de naissance" du Saguenay, par un ralliement à Saint-Alexis de Grande-Baie, la localité aînée, qui se trouvait à fêter elle-même son centenaire. Tous les maires et les marguilliers en charge y étaient convoqués avec leurs épouses pour représenter les unités de la grande famille saguenéenne. Ils s'y rendirent presque tous et donnèrent ainsi dès le départ la note caractéristique des fêtes: fraternité et fierté. La Ville d'Alma avait délégué "l'échevin La-liberté et son épouse". C'est le curé d'Alma, l'abbé Ludger Gauthier, qui célébra la messe du Centenaire. Trois semaines plus tard, exactement le 4 juillet, commençait la série des grandes manifestations générales, dont le programme comportait comme principaux articles commandant des assistances de partout: la cérémonie d'ouverture, avec présence de Son Eminence le cardinal Villeneuve, qui devait ensuite faire le tour des régions Chicoutimi et Lac Saint-Jean; la visite de Son Excellence le lieutenant-gouver-

neur Patenaude (le 18 juillet), qui fit la même tournée; la parade des paroisses, qui faisait défiler de Bagoŕville à Grande-Baie les contingents féminins de toutes les localités en costume saguenéen (31 juillet); et deux fois par semaine, du 4 juillet au 1er septembre, l'exécution du Pageant du Saguenay, spectacle d'une ampleur et d'une perfection insurpassées en Amérique.

A chacune de ces manifestations Saint-Joseph d'Alma eut ses représentants. A la grande parade, où comptait également celui d'Isle-Maligne, son contingent de dames et demoiselles en costume et sa fanfare figurèrent avec honneur par le nombre et la qualité.* Le rapport du comité local du Centenaire mentionne: "Au moins 80% de la population d'Alma allèrent au Pageant".

Entre le 11 de juin et le 4 juillet avaient lieu les fêtes locales du Centenaire. Chacun des jours de cette période, trois, quatre ou cinq des 76 localités alors existantes avaient la leur, et la distribution des dates était faite de manière que le jour où l'une avait sa célébration toutes celles de son voisinage étaient libres et pouvaient venir y assister.

Celle d'Alma était fixée au 19 juin. Elle coïncidait avec la Fête-Dieu. Elle fut splendide. L'organisateur était l'avocat J.-Victorien Tremblay. Sous la direction d'un comité central composé de 34 membres actifs, onze sous-comités assumaient les diverses réalisations mises au programme; la femme ou le mari des personnes inscrites comme membres étaient associés à l'oeuvre.

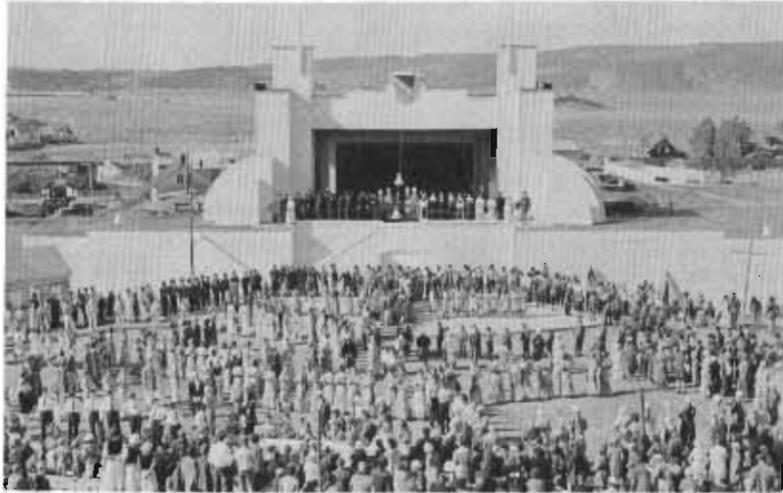
Voici un aperçu du programme réalisé.**

La veille : Un concert de fanfare, des parades et des jeux pour mettre la "fête dans l'air" et dans les coeurs "On dirait le coeur de la paroisse qui bat, qui vibre; et au fond de nous s'ancre la conviction suprême que pas une force au monde ne peut arrêter ce coeur de battre." (Le rapporteur).

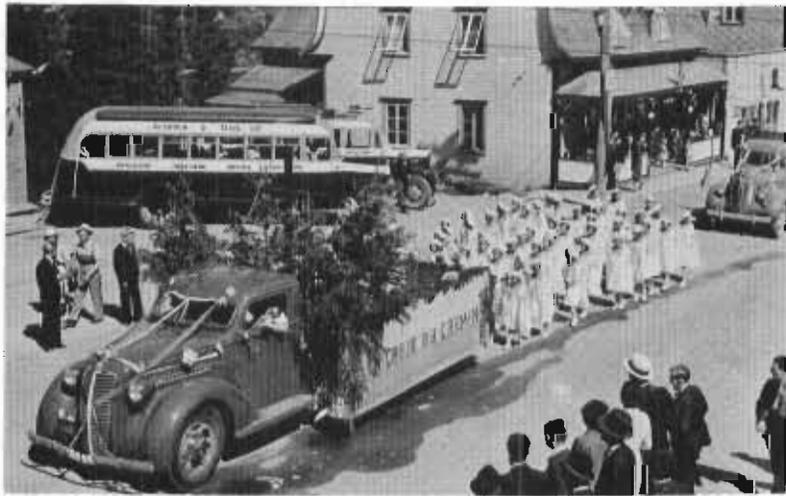
L'avant-midi : Messe en plein air, procession de la Fête-Dieu. "Succès vraiment admirable et sans précédent. Ordre parfait, ab-

* De cela, comme du reste d'ailleurs, étant un des présidents du Centenaire, l'ayant longuement préparé, ayant vu dans le détail toutes les manifestations et possédant une documentation complète, je rapporte les faits en connaissance de cause. (L'auteur).

** Un rapport détaillé de ce qu'Alma a fait, accompagné de 23 photographies, a été envoyé au Comité général du Centenaire.



Le théâtre du Pageant du Saguenay (à la Grande-Baie)



Une manifestation du Centenaire du Saguenay à Alma

solu. Caractère essentiellement religieux, dont vont se ressentir toutes les fêtes." (Idem).

L'après-midi : On avait eu pour but de "faire participer tous les enfants". Pour les préparer, des conférences à cet effet avaient été "données dans chaque classe". Parade dite "Petit Monde" alignant "au delà de 3,000 enfants, fanfare en tête, 23 chars royalement décorés symbolisant les plus belles pages de notre histoire". Le défilé fait le tour de la ville. "Toute la population est réunie". (Idem).

Soirée saguenéenne : "Toutes les rues et maisons illuminées à profusion. Théâtre en plein air en face de l'église. Magnifiques décorations, lumières, projecteurs, haut-parleurs". Série de 14 scènes vivantes de nos traditions les plus populaires, avec concours de la Chorale Sainte-Cécile. "25,000 personnes au moins assistèrent; ordre merveilleux, silence parfait. On sentait toute cette foule immense frissonner sous le souffle du Saguenay". Ensuite, "distribution de flambeaux, feu de joie, danses anciennes dans les rues de la ville, sur quarante plateformes installées à cet effet. Ordre parfait; franche et cordiale gaieté. Jamais si grande foule en liesse assemblée". (Idem).

Le rapport ajoute: "La ville d'Alma prit une part active à la fête du Centenaire à Hébertville (12 juin). Près de 1,000 personnes portèrent le costume régional d'Alma. Le but à atteindre fut même dépassé à tous les points de vue; ce fut un triomphe sans précédent. La population tout entière participa à ce succès vraiment triomphal. Très longtemps on parlera des fêtes du Centenaire du Saguenay en la ville de Saint-Joseph d'Alma." *

253. — DES REORGANISATIONS

Le 21 juin 1938 l'Aluminum Power Company avisait les corporations d'Alma qu'elle avait succédé à l'Alcoa Power Co., Ltd et était alors propriétaire de tous les biens-fonds, droits, titres et intérêts de la dite Alcoa Power qui se trouvaient dans ces municipalités et qu'il fallait faire les changements en conséquence dans les livres des corporations.

Au mois d'août 1938 des ordres en conseil autorisaient la réor-

* Les dépenses de cette célébrations s'élevait à plus de \$4,500, "entièrement payées", dit le rapport. La Ville avait versé un octroi de \$300 "pour l'achat de décorations".

ganisation des sept corporations des localités de Saint-Coeur-de-Marie et d'Alma (Ville, Paroisse, Commission scolaire). "Dans le cas de toutes ces corporations, dit le rapport communiqué aux journaux, les obligations en cours seront échangées pour des nouvelles remboursables dans trente ans avec un fond d'amortissement.... Les obligataires de la Ville et de la Commission scolaire de Saint-Joseph d'Alma toucheront un intérêt de 3 pour cent pendant dix ans, de 3½ pour cent pendant les dix années suivantes et de 4 pour cent pendant les dix dernières années. Ceux de la Paroisse recevront des titres portant intérêt aux taux de 4, 4½ et 5 pour cent pour les mêmes périodes de dix ans.... Cette réorganisation a été rendue possible par la contribution des compagnies Price et Saguenay Power".

254. — COOPERATIVE D'HABITATION

Nombre de maisons formaient un quartier de ville sur l'île d'Alma et même s'échelonnaient le long de la route d'Alma à Isle-Maligne. Au début de l'année 1939 un groupe de résidents auxquels s'associèrent d'autres qui désiraient s'installer en construisant eux-mêmes leur maison se forma en coopérative d'habitation sous le nom de **L'Hospitalière**. Le 27 avril le groupe adressait au conseil de la Paroisse une lettre l'informant qu'il avait acquis un terrain situé sur la partie sud du chemin public allant à Isle-Maligne dans le rang I de l'île d'Alma et exprimant le désir d'"avoir les services d'eau et d'égoûts pour les 25 à 30 bâtisses qu'il se proposait d'ériger dans le cours de l'été suivant".

Le 9 de mai il achetait de Partalma Company le lot 3-A du rang I. Le 5 juin, deux délégués de l'exécutif de la coopérative, les frères René et Léopold Harmegnies, se présentèrent à la séance du conseil, porteurs d'une lettre donnant avis que "la Coopérative d'Habitation de Saint-Joseph d'Alma, constituée en vertu de la loi des syndicats coopératifs de la Province de Québec et désignée sous le nom de **L'Hospitalière**, avait acheté" le terrain plus haut mentionné, et demandant "une exemption de taxes pour dix ans sur le dit terrain qu'elle se propose de construire". La chose fut prise en considération. Une seconde demande exprimée par les délégués était l'approbation de ce projet de constructions. Par résolution le conseil accorda la permission de construire des habitations, mais sans s'engager à leur fournir l'eau, la lumière, les égoûts, les trottoirs, les chemins et tous les autres services, "pour

le moment du moins". On ne pouvait évidemment pas mettre à la charge des cultivateurs, qui ne les utilisaient aucunement, autant de frais de services de ville, au bénéfice d'un petit groupe.

La coopérative se réorganisa peu après sous le nom de **L'Hospitalière (Limitée)** et obtint des lettres patentes le 15 juillet 1939. Ses officiers étaient : Arthur Bédard, président, Omer Bellile, vice-président, René Harmegnies, secrétaire-trésorier, Léo Guy, assistant-secrétaire, Dieudonné Audet, directeur; ses principaux actionnaires étaient les deux premiers et Léonce Tremblay.

Le 29 juillet, une assemblée de ses directeurs et actionnaires adoptait les règlements de la nouvelle corporation, et le 9 août par mode d'achat au prix de \$9,660.00 elle acquérait les propriétés de la précédente "Hospitalière".

Les constructions commencèrent à un rythme assez lent. Elles contribuèrent au développement de cette partie de la paroisse qui devait former bientôt Naudville.

En 1947, n'ayant plus de raison d'être, L'Hospitalière (Limitée) demandera sa dissolution. Elle décida la chose le 1^{er} février et, après paiement de tous ses dûs, distribution fut faite de son actif "aux actionnaires au prorata des parts"; elle obtint l'abandon de sa charte au mois de juillet.

255. — COOPERATIVE AGRICOLE

C'est aussi en 1939 que la coopérative agricole d'Alma commença à opérer, apparemment au mois de juillet. Elle était née depuis plus d'un an. Le travail de préparation et d'organisation avait été fait par l'agronome régional Hyacinthe Boies et Louis-Philippe Lavoie d'Alma, qui visitèrent ensemble tous les cultivateurs pour les initier au problème particulièrement difficile que pose une coopérative agricole. Une assemblée des intéressés tenue le 23 mai 1938 sous la présidence d'Adélard Gagnon décida la fondation et élut le premier conseil d'administration : Wilfrid Gagnon président, Auguste Gagnon vice-président, Louis Briand, Patrick Harvey et Johnny Bergeron directeurs. On choisit Louis-Philippe Lavoie comme secrétaire-gérant pour la construction d'une laiterie et autres bâtisses appropriées et pour la mise en marche des affaires.

Les débuts de la coopérative furent laborieux et il y eut des moments où elle n'aurait pas pu tenir le coup sans un appui géné-

reux de la Caisse populaire. C'est le procès-verbal du conseil de la Paroisse, séance du 2 janvier 1940, qui révèle le début de ses opérations vers le milieu de l'été 1939. "Résolu que ce conseil s'adresse à l'honorable ministre de l'Agriculture et à notre député M. Joseph Fillion pour leur demander de bien vouloir appuyer et aider la Coopérative agricole d'Alma qui, d'après ses premiers six mois d'opération financière, a démontré qu'elle était capable de vivre par elle-même si elle recevait une aide initiale du gouvernement. Ce conseil ayant connaissance de certaines difficultés rencontrées de l'extérieur par le bureau de direction de la Coopérative, profite de l'occasion pour déclarer au gouvernement qu'à quelques exceptions près toute la classe agricole désire la survie de cette organisation, qui promet beaucoup pour la classe agricole dans l'avenir."

Cet extrait suffit pour donner une idée sommaire des débuts de cet organisme coopératif, qui n'acheva son organisation qu'après deux années d'expérience et d'application. La GAZETTE OFFICIELLE du 11 mai 1940 en annonçait la formation sous le nom de **Coopérative Agricole des Producteurs de Saint-Joseph d'Alma**, dûment autorisée par le ministre; elle en indiquait ainsi les objets: "l'amélioration et le développement de l'agriculture ou de l'une ou de quelques-unes de ses branches, la fabrication du beurre et du fromage ou des deux, la vente et l'achat d'animaux, d'instruments d'agriculture, d'engrais commerciaux et d'autres objets utiles à la classe agricole, l'achat, la conservation, la transformation et la vente des produits agricoles"

Cette coopérative, bien affermie, devait rendre assez de services pour durer et progresser. Son bilan de 1962 indiquera une équipe de 80 membres, un chiffre d'affaires de \$635,882, un montant de \$18,573 distribué en ristourne.

CHAPITRE VINGT-QUATRIEME

PENDANT LA SECONDE GUERRE

256. — DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Au mois d'août 1939, les empiètements du "fuhrer" allemand Adolph Hitler déclanchèrent la seconde guerre mondiale, qui était depuis longtemps prévue et préparée. Le Canada s'y engagea aussitôt. Le 25 août il mobilisait sa milice active, le 7 septembre il réunissait d'urgence le parlement et le 10 celui-ci proclamait l'état de guerre.

Comme lors de la précédente grande guerre, aucune répercussion n'en apparaît à Alma. C'est d'abord la vie qui continue à son rythme ordinaire. Cependant les recrues de l'armée s'y firent plus nombreuses. Il a été impossible d'en obtenir la liste ni le chiffre; la liste de ceux qui sont morts présente 14 noms.

- D'Alma :
- Gabriel Turcotte, 23 ans,
 - Jean-Paul Picard, caporal, 24 ans,
 - Aristide Duguay, 20 ans,
 - Frankie Hollands, 24 ans,
 - Maurice Baron, 28 ans, tué au feu le 5 septembre 1944,
 - J.-Henri Harvey, 31 ans,
 - Charles-Auguste Lalancette, 24 ans,
 - Yvon Ouellette;
- de Riverbend :
- Wilfrid-S. Bond,
 - James-D. Gill,
 - Wendel McClellan, 32 ans,
 - Raymond Massicotte,
 - Raymond Thorn, lieutenant, tué à Hong-Kong;
- d'Isle-Maligne :
- John-Dalis Butler, 21 ans, tué en Allemagne le 5 mai 1945.

257. -- LACORDAIRE ET JEANNE-D'ARC

C'est à Alma que fut fondé le premier des cercles d'abstinents Lacordaire et Jeanne-d'Arc au Lac Saint-Jean. Suggéré par un propagandiste du Journal L'ACTION CATHOLIQUE, Antonio Beaudoin, qui opérait dans la région, le cercle fut organisé et effectivement fondé au début de 1941 par l'initiative d'Alcide Simard, qui s'était inscrit dans cette élite à Jonquière. Il fut inauguré le 16 février sous l'égide de l'abbé Alfred Boulet, aumônier provincial des Lacordaire et Jeanne-d'Arc.

Le cercle 115 d'Alma débutait avec un groupe masculin de Lacordaire et un groupe féminin de Jeanne-d'Arc. Alcide Simard fut élu premier président des Lacordaire, Camille Lavoie vice-président, Nicolas Abraham trésorier, et six directeurs : Médéric Peron, Armand Bouchard, J.-A. Caumartin, Salomon Leclerc, Uldéric Harvey et Philippe Tremblay. Quelques mois plus tard Tancred Harvey fut choisi comme secrétaire. Les Jeanne-d'Arc se donnèrent comme présidente madame Roméo Blouin, comme vice-présidente madame Armand Bouchard, comme trésorière madame Philippe Tremblay, comme secrétaire mademoiselle Antoinette Lafortêt et comme conseillères mesdames Albéric Ouellet, Lionel Tremblay, Ludger Jean, Téléphore Girard, Léonard Pedneault et mademoiselle Solange Bergeron.

Le cercle 115 se développa constamment et manifesta une activité dont les journaux et les prênes révèlent l'ampleur. Il contribua à la naissance d'autres cercles, ce qui lui valut d'être appelé "le père" des cercles d'abstinents au Lac Saint-Jean.

258. — UN JOURNAL

L'événement de 1941 à Alma fut la naissance d'un journal local.

Ce journal a l'originalité d'être né deux fois. Il a vu le jour d'abord le 12 avril sous le nom de L'ECHO D'ALMA, avec la devise **Age quod agis**. Son rédacteur : C.-E. Gauthier. Il était "imprimé à Alma par Paul Boivin et Ladislas Jean, propriétaires d'une imprimerie qui fonctionnait depuis deux ans". Petit journal de quatre pages de 15 pouces sur 11, il en contenait deux de texte et deux d'annonces. La photo du maire Joseph Collard ornait la première, et les articles étaient signés : C.-E. Gauthier, Rosario Angers, Paul-Emile Harvey.

Ce dernier rappelait le souvenir de l'éphémère COURRIER DU LAC ST-JEAN : "... Tout le monde l'aimait, même avant qu'il fût né... Un matin il parut. Quelle joie ! Tous les veulent, se le disputent, tous se le montrent, tous le lisent et le relisent... La joie n'allait pas durer. Sans qu'on sache trop pourquoi (les profanes au moins) le COURRIER DU LAC passa de vie à trépas, n'ayant su que venir, se faire désirer et périr..." Et il ajoutait ce témoignage et ce souhait : "La joie et l'enthousiasme président à la naissance de L'ECHO D'ALMA. Sachons le faire fort et vigoureux, afin que l'oeuvre à peine ébauchée par son frère aîné, il puisse la continuer et la perpétuer à une multitude de générations."

Mais L'ECHO eut une destinée plus éphémère encore que celle de son "aîné"; il ne vit qu'un jour, celui de sa naissance; son "numéro 1" fut le seul qui parut. "Il n'était pas viable, écrit Fortunat Tremblay le 26 mai. C'est pourquoi on a fait une organisation plus solide afin de maintenir un journal local, qui sortira dans deux jours sous le titre Le LAC-ST-JEAN."

Le 29 mai renaissait le journal d'Alma. Il avait tout de suite l'allure adulte : même format, mais 14 pages bien remplies; caractère régional : "Lac Saint-Jean, Roberval, Chicoutimi", avec devise : "Soyons unis"; rédacteur, Fortunat Tremblay; collaborateur attitré, Justin Lefebvre, "de la Société des Ecrivains canadiens"; plusieurs autres sous des pseudonymes; nouvelles de partout; feuilleton, "Impressions d'un voyage", par Justin Lefebvre; pages appropriées et rubriques : Coin du cultivateur, Le Foyer, chronique de la guerre, causerie humoristique, événements sociaux, etc. Photo en première page : le député Joseph Fillion. Dès le deuxième numéro il se montait à 16 pages et présentait en première photo et message du cardinal Villeneuve à propos de la campagne de "l'emprunt de la victoire". Le journal publié toutes les deux semaines, continuait ainsi sans fléchir. Alma entra par là de plein pied dans le domaine du journalisme, et pour y rester.

259. — LIGUE DES PROPRIETAIRES

Un autre organisme se constituait à Alma en 1941 : la Ligue des propriétaires. Organisée au mois de juin, elle se donnait comme président Isidore Barrette, comme vice-président Joseph-Elie Maltais, comme secrétaire Paul Levasseur et comme trésorier Paul-

Emile Harvey. Elle se montra dès le début très active et prit à tâche "non pas de critiquer sans cesse les faits et gestes du conseil de ville, mais, au contraire, d'aider ce conseil à résoudre différents problèmes auxquels il doit donner une solution". C'est elle qui obtint l'installation à Alma du bureau d'engagement pour les travaux aux Passes Dangereuses et du poste émetteur à ondes courtes qui servait de centre de communication pour toutes les opérations à ces grands travaux. Au début d'octobre elle invitait le notaire J.-Aimé Fortin, alors maire de Chambord, à donner à ses membres, au nombre de 100 à ce moment, une conférence en vue de l'établissement d'une école industrielle à Alma. Elle adopta séance tenante une résolution "pour presser les autorités de la ville d'accorder toute leur influence à la réalisation du projet". Elle avait dès lors à son programme l'obtention d'un hôpital et d'un pensionnat pour garçons. Le notaire Fortin, qui depuis 1924 tenait bureau à Alma un jour par semaine, devait venir s'y fixer en septembre 1943 et, quelques mois plus tard, être élu maire de la ville.

260. -- CONFLAGRATION

Le 14 novembre 1941 est une deuxième date en rouge dans l'histoire d'Alma. Comme en 1925 et presque sur les mêmes



Conflagration de 1941

lieux, le feu, parti d'un hangar de Trefflé Harvey vers 10 heures du matin, gagnait le magasin et s'étendait d'un édifice à l'autre, transformant en brasier 7 magasins, 13 logements, et causant des dommages graves, par le feu, la fumée et l'eau, à deux autres magasins, un hôtel et 14 logements ou bureaux.* Grâce au dévouement et à l'habileté auxquels tous rendirent hommage, et en dépit d'un service d'eau défectueux pour un tel besoin, les équipes de pompiers d'Alma, de Riverbend, d'Isle-Maligne, de Saint-Coeur-de-Marie et de Jonquière firent merveille et parvinrent, vers 4 heures de l'après-midi, à circonscrire la conflagration.

Les pertes étaient évidemment considérables et ce quartier de ville qu'on avait réussi à reconstituer avec succès par seize années de labeur, était de nouveau à refaire complètement. On n'en fut pas abattu cependant. Dès le 27 novembre le journal annonçait que la reconstruction était commencée; les travaux étaient en marche pour le magasin Gagnon & Frère et la pharmacie de Justin Lefebvre; ils devaient commencer peu après pour le magasin de Léo Simard.



Après le désastre

* D'après le journal d'Alma, les pertes totales étaient: l'immeuble et le magasin de meubles de Gagnon & Frère, le magasin de chapeaux et la résidence de Mlle Germaine Bergeron, l'épicerie de Médéric Harvey, la pharmacie Lefebvre, l'immeuble propriété de René Gauthier, l'immeuble, l'épicerie et le restaurant de L.-P. Gagné, l'un des immeubles de Joseph et Jean Grenon. Il cite comme gravement endommagés: la bijouterie de F.-P. Nadon, le magasin de Léo Simard, le restaurant de Mme Salomon Beauchamp, un des immeubles de Joseph et Jean Grenon, le Magasins Parisien, le salon de coiffure de Cécile et Yvette Harvey.

261. — DEPART DES SOEURS DU BON-CONSEIL

Pour des raisons diverses qu'il serait long et d'ailleurs inutile d'exposer — qu'il suffise de rassurer contre toute supposition malveillante —, les religieuses du Bon-Conseil quittaient la ville d'Alma à la fin de l'année scolaire 1942-1943. "Des circonstances incontrôlables, des faits qui ne dépendent pas d'elles ni de leur communauté les ont obligées à donner leur démission", écrit le directeur du journal *Le LAC-ST-JEAN*, Fortunat Tremblay. Il semble opportun de citer la retrospective très fidèle que faisait à cette occasion l'éditorial du journal et qui est un complément nécessaire à ce qui a pu entrer dans les pages qui précèdent.

"Les débuts du Bon-Conseil chez nous, comme d'ailleurs ceux de tous les pionniers, ont été modestes. Lisons un peu leur journal : "3 septembre 1902. — Arrivée de trois religieuses, cela, à la demande du curé, M. l'abbé Héracléus Lavoie. L'ancien presbytère leur sert de couvent : trois classes et la résidence des religieuses. Tout est pauvre, mais on y vit pour Dieu et pour les âmes. Les paroissiens estiment les religieuses et leur aident à "vivre".

"2 juin 1903. — M. le curé, accompagné de M. le président et de MM. les commissaires, fait subir aux élèves l'examen final de fin d'année. Voici la note laissée au registre des visiteurs : **Le résultat des examens du second semestre a été très bon. Nous avons remarqué avec plaisir la bonne tenue et la conduite irréprochable, et partout il y a progrès.** Signé : H. Lavoie, ptre." En 1911 le local est déjà trop petit et on doit ouvrir deux classes dans la salle publique. En 1915 les Soeurs entrent dans un beau couvent neuf et le nombre des élèves augmente toujours. En 1927 les développements apportés par le harnachement de la Grande Décharge ont déjà exigé la construction d'une maison plus vaste et cette année-là les classes commencent dans la nouvelle construction. Le nombre d'élèves est de 450. En 1928, 508 élèves s'inscrivent. Le 27 avril de cette année, on célèbre la première messe dans la chapelle du couvent.

"En 1932 l'institution est reconnue comme Ecole Ménagère par le Département de l'Instruction publique, avec octrois et privilèges se rattachant à ces cours. En 1938 les garçons sont définitivement évincés des classes du couvent. Un fait digne de men-

tion : en 1939, Mlle Yolande Bergeron, élève de huitième année, fille de M. Dollard Bergeron, commissaire des écoles, remporte le premier prix dans un concours provincial de composition française. Cela valut à l'heureuse gagnante une bourse de \$50 pour lui permettre d'entrer à l'école normale. L'année 1942-1943 voit s'inscrire 711 filles, réparties en vingt et une classes, sous la direction du couvent. Le 12 novembre 1942 on ouvre une vingt-deuxième classe. A la fin de l'année, vu le succès remporté en 10e année, M. l'inspecteur Lorenzo Côté annonce aux religieuses que leur institution est reconnue comme école supérieure.

"Nous avons donc raison de dire en commençant que nous devons beaucoup à cette excellente communauté du Bon-Conseil."

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame venaient les remplacer à la tâche. Elles arrivaient le 17 août 1943, au nombre de 7, sous la direction de Soeur Sainte-Odile, supérieure et de Soeur Sainte-Madeleine-de-Provence, directrice.

262. — L'USINE D'ALUMINIUM

C'est la guerre qui amena la construction d'une usine de réduction du minerai d'aluminium à Isle-Maligne. Les quatre usines de l'Alcan* dans le Québec (à Arvida, Shawinigan, La Tuque et Beauharnois) ne suffisaient plus à répondre à la demande de plus en plus croissante de ce métal. Les autorités de la compagnie saisirent l'occasion de remplir la promesse faite autrefois par la Québec Development Company et choisit comme site le voisinage immédiat de la centrale hydroélectrique de l'île Maligne, lequel se prêtait à une construction rapide.

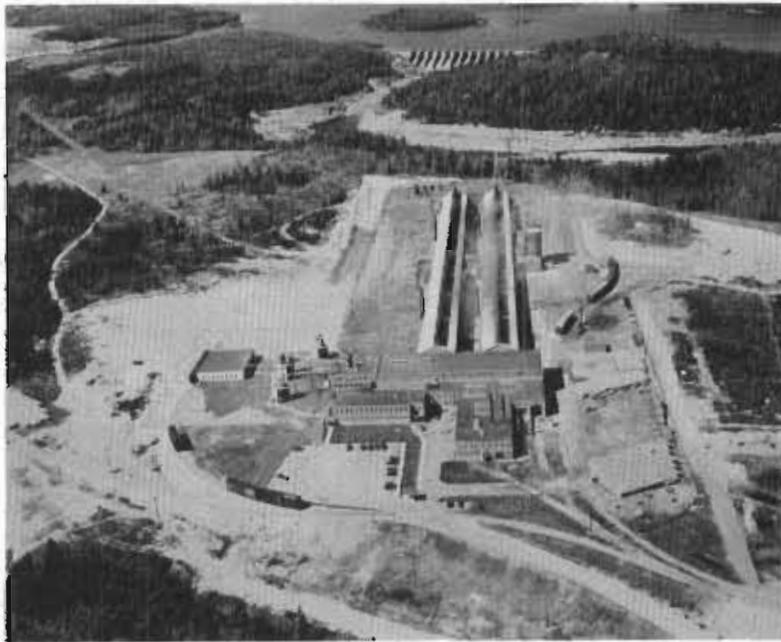
Les travaux, confiés à la Foundation Company of Canada, commencèrent en mars 1943. Ils comportaient, pour commencer, un petit tronçon de chemin de fer depuis le terminus de Riverbend et une ligne de cuves comprenant 150 unités de cuves d'électrolyse, ainsi que tous les services auxiliaires de bureaux, laboratoires, etc. Le tout était terminé au début d'août. Le 6 on mettait le courant électrique sur les transformateurs pour préparer les redresseurs de courant; le 12 on mit le courant sur la ligne de cuves, qui produisit ses premières coulées d'essai, et quelques jours plus tard la production régulière commençait. "Les dossiers indiquent que la salle de cuves 403 a produit 145,466 livres de

* Aluminium du Canada.

métal au cours des trois derniers jours du mois d'août. C'était le premier métal que l'usine d'Isle-Maligne produisait."

Ce rendement correspondait à environ 20,000 tonnes par année. Les autres salles furent construites plus tard : la 404 en 1951, la 405 en 1952, la 406 en 1956, dates de leur entrée en activité. L'usine complète produit 115,000 tonnes, soit 230 millions de livres par an.

Il est à noter que dès le début tout le personnel dirigeant de l'usine, depuis le premier gérant, Adrien Boivin, était composé de Canadiens-français.



L'usine d'aluminium à Isle-Maligne, photo en 1945.

Cette industrie complétait le plan des développements industriels promis à l'origine. "Depuis sa création en 1943, dit un rapport d'avril 1967, l'usine Alcan d'Isle-Maligne a joué un rôle marquant dans l'économie de la région. Au cours des premières années d'activité elle payait environ \$500,000 par année en salaires. Aujourd'hui les salaires d'une année font environ huit millions de dollars; la somme totale versée jusqu'ici est d'environ \$80 millions. A ces som-

mes appréciables il faut ajouter les montants payés en taxes municipales et scolaires, en achats et autres services”.



L'usine d'aluminium en 1965

263. — NAUDVILLE

Le 18 août 1942, "une délégation des propriétaires de l'arrondissement No 13 de l'île d'Alma, composée de MM. A.-G. Naud, Arthur Bédard et René Harmegnies", présentait au conseil de la Paroisse "une demande verbale pour l'obtention du territoire suivant, afin de pouvoir s'ériger en municipalité distincte". Le territoire demandé comprenait les lots 3-A, 2 et 1 des rangs I et II de l'île d'Alma. Cette demande rencontrait les vues des membres du conseil, qui formulèrent leur acquiescement dans les termes suivants :

"... Attendu que nous n'avons encore entrepris aucun travaux à cet effet malgré les demandes répétées des intéressés, ayant cependant exprimé notre désir que les propriétaires de ce

territoire s'érigent en municipalité distincte et que ces travaux soient exécutés par eux;

"... Que cette partie du territoire sus-nommé comprend 40 maisons dans une superficie de 60 arpents, tel que l'exige la loi pour l'érection d'une municipalité;

"Que considérant ce fait et les exposés antérieurs, nous consentons et donnons notre adhésion pour que cette partie de territoire susdit soit formé en municipalité séparée, soit détachée de notre municipalité et qu'elle s'érige en municipalité distincte;

"Que nous croyons que c'est le moyen pratique pour obtenir et construire les services publics que requiert cette partie et se rendre aux exigences du Bureau d'Hygiène de la Province de Québec;

"Que nous sommes disposés à aider les intéressés... dans les démarches qu'ils entreprennent à cet effet...;

"Cependant ce conseil se réserve le droit de discuter la question de la délimitation du terrain, car quelques membres de ce conseil seraient d'opinion de conserver le rang II de l'île d'Alma."

Il ne paraît pas que le projet ait rencontré d'obstacles notables. Le 19 février 1943 le lieutenant-gouverneur Eugène Fiset signait une proclamation érigeant la "municipalité du Village de Naudville", lui donnant comme territoire un peu plus que ce qui avait été demandé au conseil, soit les lots 1, 2, 3 (A et B) et 4 du rang I et la partie des lots 1, 2 et 3 du rang II non comprise dans les limites de la ville d'Isle-Maligne..., "telle érection devant compter du premier janvier 1944".

Le nom de **Naudville** fut choisi en l'honneur de Albert-G. Naud, un des premiers propriétaires, résidant depuis les débuts et reconnu comme "pionnier fondateur de la localité".

Les membres du premier conseil de la nouvelle municipalité, élus le 17 janvier, étaient: Albert-G. Naud, maire, Louis-Philippe Villeneuve, Nelsie Arseneault, Jean-Baptiste Jean, Onésime Dufour, Albert Ouellet, Willie Tremblay.

La première réunion du conseil eut lieu le 18 janvier 1944. Louis-Philippe Lavoie accepta d'agir comme secrétaire pour cette séance.

A la séance suivante, le 24 janvier, Charles-Henri Larouche fut nommé secrétaire-trésorier.

La municipalité comptait alors 42 résidences privées et 185 habitants. Elle augmenta rapidement et elle obtint la charte de **ville** le 15 mai 1954.

En octobre 1944 on commençait la construction de l'aqueduc et des autres services publics.

264. — PAROISSE DE SAINT-SACREMENT

Il fallut attendre près de quatre ans avant l'érection de la localité en paroisse. Un pionnier qui fut le plus actif artisan de la formation de la paroisse fut Albert-G. Naud. En juillet 1941, avec le concours occasionnel du notaire Gingras, il commença une série de démarches dans ce but, alors que la population de l'arrondissement numéro 13 ne s'élevait pas encore à cent personnes. Plusieurs causes retardèrent la réalisation de ce projet, dont dépendait, en plus des autres services, le progrès du développement du quartier. La paroisse Saint-Joseph avait besoin de garder ceux qui pouvaient participer à l'achèvement du paiement de sa dette, le chiffre de la population de Naudville jugé insuffisant pour supporter les frais d'une organisation paroissiale, le manque de prêtres disponibles et d'autres causes de diverses natures concouraient à prolonger ce retard. Le projet finit par aboutir en 1947.

Au cours de l'année 1946 il y eut des tractations, au ralenti, avec les Pères du Saint-Sacrement de Montréal. Au début de novembre Albert Naud écrivait au Père Provincial : "Je n'ai eu aucune nouvelle de vous depuis votre première visite ici en compagnie des Pères Boyer, Pellerin et Gignac. Soyez assuré que nous mourons d'anxiété à savoir quelle décision vous avez prise au sujet de la direction de la nouvelle paroisse que Son Excellence Mgr Melançon a décidé d'organiser ici. Depuis lors j'ai réservé le terrain que vous avez visité, ce qui m'empêche d'en disposer en faveur de certains particuliers qui désirent en acheter à cet endroit."

Malgré les deux raisons allégués, les choses n'avancèrent pas vite et c'est seulement le 13 septembre 1947 que le décret épiscopal érigeait la paroisse Saint-Sacrement de Naudville et la confiait aux Pères du Saint-Sacrement. Ceux-ci y étaient arrivés le 1er septembre sous la direction du Père Lucien Goyer.



Le R.P. Lucien Goyer, s.s.s.

Le territoire de la nouvelle paroisse comprenait toute l'île d'Alma à part la partie appartenant à la paroisse Sainte-Marie (Isle-Maligne), l'île Sainte-Anne et une étroite bande de terrain adjacent délimitée par une ligne entre la rue Price et partie des rues Sauvé et Laurier.

La population était alors de 2,300 habitants. Du premier au 21 septembre la messe fut célébrée dans la maison d'Albert-G. Naud; à partir du 22, elle eut lieu dans l'ancienne école, aménagée en chapelle et en logement pour les religieux. On a commencé sans délai la construction du monastère et de l'église, d'après les plans des architectes Lamontagne et Gravel de Chicoutimi; la maison a été occupée au cours du mois de décembre 1948 et le culte a été inauguré dans l'église à Noël. L'école-chapelle devint ensuite hôtel de ville.*

Les religieuses du Bon-Conseil, arrivées aussi en septembre 1947, habitèrent une école nouvellement construite, qu'on devait agrandir l'année suivante. En 1952 elles habiteront le couvent actuel.

* Aujourd'hui Centre Dequen.



Eglise et presbytère Saint-Sacrement

265. — LES ECOLES DE LANGUE ANGLAISE

C'est en 1944 que les écoles de langue anglaise furent concentrées à Riverbend.

Une première école y avait été établie en 1927; une autre fut ouverte à Isle-Maligne en 1930, celle qui s'appelera plus tard Sainte-Marie. Chacune recevait alors environ 50 élèves, soit catholiques soit protestants. Sous la poussée des besoins, le cours, d'abord élémentaire, fut monté jusqu'au **Grade X** à Isle-Maligne et au **Grade XI** à Riverbend, et les locaux agrandis en conséquence.

En 1944, le nombre des élèves de langue anglaise ayant considérablement diminué à Isle-Maligne, on décida de transporter les enfants à l'école de Riverbend et l'école Sainte-Marie passa à la commission scolaire catholique, qui déjà en utilisait une partie.

En 1948, à Riverbend, les catholiques et les protestants se séparèrent dans le domaine éducationnel; ceux-ci construisirent pour eux une nouvelle école, et l'ancienne, acquise par les catholiques de langue anglaise, reçut le nom de St. Michael's. Cette situation devait durer jusqu'à l'établissement du nouveau régime d'organisation scolaire créé par le bill 91 en 1961, dont il sera question plus loin.

Cette même année (30 mai) la municipalité scolaire de la ville prenait le nom de "Municipalité scolaire No 16 de Saint-Joseph d'Alma".

266. — QUATRE EVENEMENTS

a) Deux des quatre événements de l'année 1945 qu'il faut signaler ici ont eu lieu le même jour, dimanche le 22 avril. Signalons d'abord celui qui est de caractère régional: la fondation du **Conseil d'Orientation économique du Saguenay**

Le journal d'Alma l'annonçait ainsi: "Le Saguenay a écrit dimanche dernier l'une des plus belles pages de son histoire économique. D'un geste spontané et unanime, toutes les forces économiques organisées des comtés de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean et Roberval ont décidé résolument de s'unir, de collaborer étroitement pour le plus grand bien de la région tout entière. Le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay est fondé."

La réunion de fondation avait lieu à Kénogami; elle groupait des représentants de toutes les villes et de tous les corps constitués. Ceux de la ville d'Alma étaient: Aimé Fortin, maire, et Adélarde Dechesne; ceux de Riverbend: H.-G. Sisson, maire, et Paul Gorman; ceux d'Isle-Maligne: T.-J. Butler, maire, et Adrien Boivin. La chose fut décidée dans "l'entente la plus complète et la plus cordiale".

Dû à l'initiative d'un modeste mais studieux et tenace réalisateur, Philippe Grenier, cet organisme était un groupement non pas des personnes, mais "des institutions et des entreprises régionales". La devise du COES était: **Pour un Saguenay plus grand et plus prospère.**

b) Le 22 avril 1945 avait lieu pour la première fois dans l'église de Saint-Joseph d'Alma une **ordination sacerdotale**. Mgr Georges Melançon élevait à la prêtrise deux fils de la paroisse,

les abbés Henri-Joseph Bergeron et Sabin Lavigne. Ce dernier était né à Saint-Valère (comté de Nicolet), mais depuis l'âge de sept ans il demeurait à Alma avec sa famille. Ils n'étaient pas les premiers de la localité élevés au sacerdoce; les abbés Damase Boulanger et son frère Origène, le père Marcellin Néron, rédemptoriste, les abbés Thomas Claveau et Rosaire Néron, les pères Médéric Lavoie, oblat de Marie Immaculée, Yves Harvey et Lucien Gagné, rédemptoristes, l'abbé Laurent Harvey, les avaient précédés, mais ils étaient les premiers ordonnés à Alma même.

L'événement fut salué avec émotion et fierté par la population. L'évêque avait été reçu triomphalement la veille, accompagné d'un brillant cortège qui était allé à sa rencontre et salué par toute la population massée sur le parcours et sur la place de l'église. Il avait en arrivant administré la confirmation à environ 300 enfants, et le soir il avait reçu la visite des autorités civiles de la ville.

c) Le troisième événement suivit de près les deux précédents et fut partiellement associé au deuxième. Ce fut la célébration du jubilé d'argent de la **Chorale Sainte-Cécile**, les 14 et 15 mai. Cette méritante chorale était née sans secousses en 1920; si discrètement, qu'aucun journal n'avait signalé le fait pour l'histoire.

Elle était l'oeuvre de Cécile Lavoie, soeur de cette Imeldä Lavoie (aujourd'hui soeur Marie-Réparatrice, Hôtel-Dieu de Chicoutimi) qui avait formé une chorale d'enfants de Marie. Cécile, devenue plus tard madame Léopold Bourget, refit l'équipe, y associa des Dames de Sainte-Anne, la cultiva et la dirigea pendant ces 25 années d'activité dont on célébrait le jubilé en 1945. En 1935 elle l'avait réorganisée, avec 25 membres, sous le nom d'Association chorale Sainte-Cécile. Un rappel de ses états de service, publié dans le journal *Le LAC-SAINT-JEAN* à l'occasion de ses 25 ans, montre que cette chorale a été constamment active, fidèle au rôle qu'elle avait assumé de "chanter à l'église paroissiale une fois par mois et aussi aux grandes cérémonies religieuses, . . . tous les soirs du mois de Marie, etc", d'organiser "une grande soirée annuelle et même deux, suivant les oeuvres à accomplir", de "faire aimer le beau et aussi de développer le goût musical de la population", de "coopérer avec les différentes sociétés dans l'exécution de leurs activités". Il est agréable de constater par les faits qu'elle a rempli ce rôle avec ponctualité et succès, non seulement

à Alma mais plusieurs fois au dehors, jusqu'à Valcartier, et toujours au bénéfice des autres. Par exemple, "pendant l'année de la célébration du Centenaire du Saguenay, en 1938, la Chorale Sainte-Cécile d'Alma étendit sa renommée à toute la région, où partout on l'acclamait. Pendant la guerre de 1939-1945 elle fut appelée à quelques reprises pour distraire les militaires et donna plusieurs concerts dans les camps de la province. En 1944, toujours dirigée de façon dyanmique par madame Léopold Bourget, elle fonda la première Société des Concerts d'Alma".

On signalait en 1945 que trois membres de la chorale n'avaient pas cessé de faire partie du chœur de chant depuis l'origine : c'étaient madame Bourget elle-même, Marie-Jeanne Harvey (Mme Evariste Nicole) et Yvonne Harvey (Mme Yves Gagné). Au cours des années suivantes la Chorale Sainte-Cécile donna nombre d'exécutions en diverses localités.

"Les membres de la Chorale Sainte-Cécile ont officiellement mis un terme à leur activités à l'automne de 1961 par une soirée au Manoir du Rocher, à Isle-Maligne, en fêtant les 40 ans de carrière musicale de madame Bourget."

d) Le quatrième événement fut la **consécration de la ville d'Alma au Sacré-Coeur**. Il eut lieu à la séance régulière du conseil tenue le 5 novembre 1945. On ne saurait mieux en rendre compte qu'en citant textuellement le procès-verbal de la séance. Il révèle de façon authentique et complète le caractère de ce geste de foi lucide et franche, qui fait honneur aux dirigeants civils de l'époque.

"L'échevin I. Sabourin propose, appuyé par l'échevin J.-H. Boivin, que la Ville de Saint-Joseph d'Alma se consacre officiellement au Sacré-Coeur. Adopté.

"Son Honneur le maire prononce ensuite la formule de consécration ci-dessous : "Divin Sauveur, pour guérir les maux de la "société, vous avez daigné nous révéler l'immense bonté de votre "Coeur; chef glorieux de l'armée des élus, qui avez fait de ce "Coeur, symbole vivant de votre amour, notre signe de ralliement "et le gage de notre salut; ô Jésus, daignez recevoir les voeux "de vos serviteurs désireux de répondre à votre invitation et de "mériter pour leur pays et leur municipalité la réalisation de vos "miséricordieuses promesses.

"Nous venons donc nous consacrer entièrement à votre divin Coeur, lui faire hommage de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous possédons. Déjà, ô Jésus, par droit de création nous vous appartenons tout entiers, puisque nous n'avons rien dont nous ne soyons redevables à votre amour. Mais nous voulons désormais vous appartenir à un titre nouveau, nous soumettre absolument à votre empire, tenir plus constamment les yeux fixés sur votre Coeur pour imiter ses vertus, prendre ses désirs pour règle de notre vie privée et de notre vie publique et faire servir toute notre influence au triomphe de ses intérêts divins.

"Notre conseil municipal a décidé de consacrer officiellement la municipalité au Sacré-Coeur, de mettre ses projets, ses entreprises, ses travaux sous sa protection toute-puissante et il a autorisé le maire à prononcer publiquement cette consécration au nom du conseil et de la municipalité.

"C'est ce que nous faisons en ce jour. Nous comprenons toute la signification de cet acte officiel et nous prenons la résolution de toujours rester fidèles à nos engagements. Dans nos actes publics nous ne ferons rien qui soit opposé à la foi, à la justice; nous entendons promouvoir vos intérêts et les nôtres en prohibant tout ce qui est opposé à la morale chrétienne ou signalé comme dangereux par l'autorité ecclésiastique, notre guide en ces matières; car notre devise sera toujours : NOUS VOULONS QUE LE CHRIST REGNE SUR NOUS".

"Sacré Coeur de Jésus, bénissez-nous tous, parents et enfants, supérieurs et inférieurs, patrons et ouvriers, travailleurs des champs ou des usines, et faites que nous travaillions dans la paix et la concorde à votre gloire et au salut de nos âmes."

267 — LE TIERS-ORDRE

Un événement qu'on pourrait dire "d'ordre mineur" en jouant sur les mots date aussi de l'année 1945 et n'est pas sans importance dans la vie sociale et religieuse de la population. Rien ne saurait mieux le faire connaître avec exactitude que la première page des procès-verbaux de l'institution, rédigée et signée par celui qui, dûment muni des autorisations requises, a présidé à sa fondation. La voici.

"Du 29 avril au 2 mai 1945, nous avons procédé à la fondation

d'une Fraternité du Tiers-Ordre à Saint-Joseph d'Alma. Dimanche après-midi et dimanche soir nous avons commencé par expliquer la règle. Lundi soir, continuation de l'explication et première cérémonie de vêtue, où nous avons reçu plus de 180 dames et demoiselles. La vêtue fut suivie d'une profession d'une dizaine de novices, hommes et femmes. Mardi soir, autre cérémonie imposante : réception des hommes et jeunes gens; également de dames et demoiselles. Mercredi soir dernier, réception et acte d'érection.

“La Fraternité est considérable : près de 400 membres. Elle se classe du premier coup au premier rang par le nombre. Espérons que ce nombre se maintiendra par la fidélité et obtiendra la grâce d'augmenter en qualité et en quantité. Les élections sont faites. Reste à régler quelques détails d'organisation, par exemple la confection d'une croix de cérémonie, le système des présences, les sections de zélateurs et zélatrices . . .

C. Hilaire, Capucin.”



Docteur Jos.-A. Bergeron, président de la Société Historique d'Alma

Un fils d'Alma, artisan de plusieurs oeuvres, fondateur et âme de la Société Historique d'Alma, le docteur Joseph-A. Bergeron.

CHAPITRE VINGT-CINQUIEME**L'APRES-GUERRE****268 — PLAQUES HISTORIQUES**

Le 5 octobre 1947, de concert avec la Société Historique d'Alma, la Société Historique du Saguenay installait près de la maison Boulanger, sur l'île Sainte-Anne, un petit monument en aluminium consistant en un pivôt portant un tableau sur lequel était coulée en relief l'inscription suivante :

DAMASE BOULANGER, PREMIER RESIDANT DE SAINT-JOSEPH D'ALMA, ARRIVE ICI EN 1860, A FAIT CONSTRUIRE CETTE MAISON PAR ELISEE LABRIE EN 1863 ET L'A



Maison Boulanger en 1947

HABITÉE JUSQU'À SA MORT, LE 5 MARS 1882. ELLE A REÇU TOUS LES VISITEURS DE MARQUE ET ACCUEILLI TOUS LES PIONNIERS. ON Y A DONNÉ LA MISSION ET CÉLÈBRE LA MESSE DE 1871 À L'AUTOMNE 1875. ON Y A MÊME GARDE QUELQUE TEMPS LE SAINT SACREMENT ET FAIT DEUX MARIAGES. LA MAISON A CESSÉ D'APPARTENIR À LA FAMILLE BOULANGER EN 1898; ELLE A ÉTÉ ACQUISE EN 1947 PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-JOSEPH D'ALMA.

Plusieurs membres de la famille Boulanger, le maire de la ville, J.-Aimé Fortin, le curé de la paroisse, abbé Ludger Gauthier, les présidents des deux sociétés historiques, chanoine Victor Tremblay et docteur J.-A. Bergeron, les députés provincial et fédéral, J.-L. Fillion et Alfred Dion, et un groupe considérable de la population assistaient au dévoilement de ce petit monument.

Le 24 septembre 1950, grâce à l'initiative du docteur J.-A. Bergeron, les deux sociétés plaçaient une plaque historique semblable sur la rive sud de la Grande Décharge là où avait été le pont de Taché, et l'année suivante elles en érigeaient une réplique sur la rive nord à l'autre extrémité du pont disparu. Le texte de l'inscription disait :

ICI ÉTAIT LE **PONT DE TACHÉ**. PREMIER PONT SUR LA RIVIÈRE SAGUENAY, IL FUT CONSTRUIT EN 1894. PONT COUVERT, TOUT EN BOIS, IL AVAIT UNE LONGUEUR TOTALE DE 620 PIEDS EN QUATRE ARCHES DONT LA PRINCIPALE, MESURANT 220 PIEDS, ÉTAIT UNE MERVEILLE D'AUDACE ET DE SOLIDITÉ.

CETTE ARCHE, LA PLUS LONGUE DU GENRE EN CANADA, DOMINAIT LE COURS D'EAU (ALORS LIBRE) DONT LA FORCE RENDAIT IMPOSSIBLE D'ATTEINDRE LE FOND ET D'ARRÊTER LA GLACE; SA CONSTRUCTION TIENT DU MIRACLE. ELLE A RÉSISTÉ À LA POUSSEE DES FLOTS QUI ONT EMPORTÉ LES AUTRES PARTIES DU PONT EN 1928. CE PONT FUT DEMOLI EN 1946-1947. — 1950.

On a regretté la disparition de ces trois inscriptions et des édifices dont ils rappelaient le souvenir et la place.

269. — MONUMENT AUX SOLDATS DE 1939-1945

En 1947, dimanche le 10 novembre, veille du jour de l'Armistice de 1918, on dévoilait un monument érigé au coin des rues Collard et Saint-Bruno en hommage aux soldats tombés sur les champs de bataille de l'Europe au cours de la guerre de 1939-1945. Dû à l'initiative de la branche 189, d'Alma, de la Légion Canadienne, le monument était en granit noir et rose taillé aux carrières de la compagnie du Granit National Limitée. Il porte sur une de ses faces une plaque en bronze montrant les Canadiens à l'attaque, coulée d'après une sculpture de Louis Sorbonne, de Québec, et sur l'autre face les noms des soldats d'Alma, Riverbend et Isle-Maligne donnée plus haut.* La cérémonie fut imposante. Commencée par une messe et un sermon à la fin de l'avant-midi, elle se continua dans l'après-midi avec un concours de toutes les unités militaires des secteurs du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi et de quelques-unes de l'extérieur, en présence d'une foule qu'on a évaluée à "près de deux mille personnes".

Ce monument a été transporté en 1962 près de l'Hôtel de ville.



Monument aux soldats tués à la guerre de 1939-1945

* Paragraphe 256.

270. — DEUX CITOYENS DEPUTES

Lors de l'élection de 1948, la lutte électorale pour la représentation du comté de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée législative de Québec se fit entre deux citoyens d'Alma : Joseph-L. Fillion, libéral, sortant de charge, et le docteur Antonio Auger, partisan de l'Union Nationale. Elle s'ouvrit le 4 juillet. Le dimanche 11 juillet, le chef libéral Adélard Godbout venait à Alma appuyer son candidat et tenait, selon le journal local, "une des plus belles assemblées de sa campagne électorale, alors qu'il a soulevé l'enthousiasme de plusieurs milliers de personnes". Le lendemain, c'était le premier ministre Maurice Duplessis qui venait se faire applaudir en faveur de son candidat. Selon le même journal "10,000 personnes de toutes les parties de la région" assistaient à son assemblée. La campagne fut brève et apparemment courtoise. Au scrutin, le 28 juillet, le docteur Auger était élu.



Docteur Antonio Auger

Après la séparation des comtés de Lac-Saint-Jean et de Roberval pour fins de représentation au Parlement fédéral, en 1948, l'avocat André Gauthier fut choisi comme candidat et ouvrit sa campagne le 5 juin 1949. Peu auparavant, le 23 mai, le premier ministre du Canada, Louis Saint-Laurent, avait fait une visite-éclair à Alma et soulevé beaucoup d'enthousiasme, ce qui créait une atmosphère favorable au candidat libéral. Au scrutin, le 27 juin, celui-ci l'emportait par une majorité de 2,000 voix sur son principal concurrent, Paul-Émile Harvey, qui se présentait "nationaliste".



Avocat André Gauthier

271. — NAUDVILLE A SES DAMES DE SAINTE-ANNE

Il n'était pas normal que la paroisse de Saint-Sacrement de Naudville n'eût pas sa congrégation de Dames de Sainte-Anne. Elle se l'est donnée en 1948. L'acte de fondation eut lieu le 18 juillet, avec un contingent de 250 membres, et le jour de la fête

de la sainte patronne (26 juillet) la congrégation pouvait lui présenter une belle escorte d'honneur. La première équipe d'officières se composait des dames Donat Morin, Hector Audet, Adrien Lemay, Thomas-Louis Jean et Joseph Lavoie. La congrégation s'est montrée tout de suite active et n'a pas cessé d'augmenter le nombre de ses membres, qui se chiffrera à 400 en 1962.

272. — A L'HONNEUR

En janvier 1949 le lieutenant-colonel Emile Caron du Service provincial des incendies communiquait au conseil de la Ville qu' "elle était de nouveau classée parmi les premières pour la préservation des incendies". Elle était la 4^{ième} dans le Canada, la 3^{ième} dans la province et la 1^{ière} parmi les ville de 5,000 à 10,000 habitants.

En septembre 1950 le PROGRES DU SAGUENAY annonçait : "Pour la troisième année consécutive la ville de Saint-Joseph d'Alma remporte le trophée du concours de Prévention des Incendies". La nouvelle venait par message du congrès général de la Chambre de Commerce du Canada tenu en ce moment à Banff, Alberta.

A la fin de janvier 1953 le Commissaire du Dominion pour le département des Incendies adressait au chef de police d'Alma une lettre lui annonçant qu'encore une fois la ville d'Alma s'était classée la première de toutes les villes canadiennes de 5,000 à 10,000 habitants. — Ironie du sort, le feu venait de détruire totalement deux édifices rue Price et partiellement un troisième, jetant 83 personnes dehors et causant des dommages pour une valeur d'environ \$100,000. Ces maisons appartenaient à Marcellin Jean et Louis Tremblay. Un court-circuit dans un des logements aurait été cause de cet incendie. Le service municipal de prévention n'était pas en cause.

273. — CERCLE D'ECONOMIE DOMESTIQUE

Le 15 octobre 1949 des dames fondaient à Alma un Cercle d'Economie Domestique, dont la formule, appliquée ailleurs, avait rapidement gagné la faveur par la preuve de son efficacité. Il visait au relèvement de la vie familiale sous toutes ses formes. Il précisait ainsi ses buts :

- A.— Promouvoir les intérêts économiques, sociaux et moraux du foyer;
- B.— Développer l'esprit de justice et de charité chrétiennes, de solidarité et d'entraide mutuelle;
- C.— Coordonner les activités féminines en vue du relèvement du foyer;
- D.— Rendre la vie au foyer plus attrayante et plus rémunératrice et y attacher femmes et jeunes filles;
- E.— Favoriser l'éducation et l'instruction dans le domaine des arts domestiques - art culinaire, art ménager, artisanat et puériculture."

Le cercle d'Alma fut à la hauteur de la tâche. Un rapport de 1962 nous apprendra que pendant les treize ans passés "plus de 2,000 femmes et jeunes filles y ont passé pour se perfectionner" et qu'à cette date le nombre de ses membres était de 170.

274. — CHAMBRE DES JEUNES

Le 13 décembre 1949 une douzaine de jeunes gens d'Alma se réunissaient à l'hôtel de ville et jetaient les bases de la formation d'une chambre de commerce junior. Ils créaient un comité provisoire dont la présidence fut confiée à J.-A. Tremblay, marchand. La nouvelle chambre forma son conseil permanent au milieu de janvier 1950 et se donna comme président Albert Tremblay. Elle se composait de 20 membres quand, à son assemblée du milieu d'avril, elle accepta sa constitution.

275. — LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE RÉGIONALE

Le 24 septembre 1951 la Société Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay était fondée par un groupe de citoyens des comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac-Saint-Jean et Roberval. Elle se donnait comme premiers buts de coordonner les activités des sociétés locales de la région et d'en susciter là où il n'y en avait pas; en second lieu d'assumer l'établissement et le fonctionnement des caisses-décès ou d'entraide appelées Cercles des Philanthropes. On se rangea à l'avis d'un des fondateurs, l'abbé Victor Tremblay, aumônier et aviseur moral, qui exigeait de placer le siège social à Alma. Le premier président fut l'avocat Paul-Émile Fortin, de Jonquière, et le premier secrétaire Georges-Henri For-

tin, d'Alma. L'élaboration de la constitution et du mode de fonctionnement pratique de ce type nouveau de société demanda beaucoup d'étude et de démarches et c'est le 26 novembre 1952 que l'organisme fut définitivement établi. La Régionale du Saguenay n'a pas cessé de progresser. En 1964 elle prendra le nom de "Diocésaine de Chicoutimi".

276. — LES LILAS SONT FLEURIS

Un fait très rare se produisait à Alma à l'automne de 1951. Le 10 octobre, sous l'effet d'une température exceptionnellement belle, un lilas au coin des rues Scott et Labrecque, faisant fi du calendrier, produisait des fleurs comme au printemps. C'est le seul phénomène du genre qui soit signalé dans l'histoire d'Alma.

277. — NOUVELLES ECOLES

Au milieu de février 1951 une délégation de la commission scolaire de la ville d'Alma avait obtenu du Département de l'Instruction publique l'autorisation de construire une nouvelle école pouvant fournir des locaux pour 19 classes, avec promesse d'un octroi substantiel à cette fin. Le 31 mai les nouvelles d'Alma annonçaient que le contrat était donné pour un montant de \$379,000 et que l'édifice serait placé "à quelque 500 pieds du Collèges Saint-Joseph avec façade sur l'avenue Saint-Pierre"; au mois d'août elles précisèrent que la destination de cet édifice était une école supérieure et une école d'arts et métiers et qu'elle aurait les services d'un orienteur professionnel. Il s'agit de l'école Champagnat.

L'année suivante Naudville construisait sa grande école avec résidence pour les religieuses au prix de \$260,000.

278. — HABITATIONS

Extrayons des rapports du bureau fédéral de la Statistique pour l'année 1951 quelques chiffres intéressants concernant Alma, alors une des 35 villes canadiennes qui avaient entre 5,000 et 10,000 habitants. — On y comptait 1,340 logements avec une moyenne d'environ 6 pièces* par logement; 1,330 avaient l'eau courante et 1,305 des toilettes à chasse d'eau. 1,250 possédaient la laveuse mécanique, 465 l'aspirateur électrique et 1,305 un appareil de radio. 1,250 étaient occupés par une seule famille, 590 par

* Exactement 5.7 de moyenne.

leur propriétaire et 750 par des locataires, dont 275 payaient un loyer de moins de \$20 et 440 payaient entre \$20 et \$39.

279. — AMELIORATIONS A L'EGLISE

D'importants travaux de restauration à l'intérieur de l'église paroissiale de Saint-Joseph furent commencés en juillet 1951. Après un rafraîchissement des murs, auxquels on donna des couleurs animées, on y installait, en septembre, des tableaux de Morency & Martirano. Quelques mois plus tard on divisait en deux groupes les tuyaux de l'orgue pour dégager la grande fenêtre de la façade et y placer des verrières. Au printemps de 1952 les bancs étaient remplacés, le système d'éclairage électrique refait et les



L'église Saint-Joseph en 1953

cloches munies d'un mécanisme électrique de sonnerie. L'autel majeur, remplacé par un autre en marbre, fut consacré le 12 d'août par Mgr Léon Maurice. L'installation de tableaux pour les stations du chemin de la croix et d'une balustrade en marbre en janvier 1953 complétaient les transformations. Les tableaux sont aussi l'oeuvre de Morency & Martirano.

280. — DELEGUES EN EUROPE

Dans l'hiver de 1952 le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay organisait une délégation en Europe pour faire connaître là-bas les réalisations et les possibilités de la région dans le domaine industriel. Les délégués d'Alma étaient l'échevin Philippe Girard, représentant de la ville, Paul Levasseur, délégué des deux chambres de commerce de la ville, Fernand Maltais et Jules Collard, de la chambre de commerce des Jeunes. Le séjour des délégués en Europe fut d'un mois, exactement du 15 février au 17 mars. On visita sept pays et rencontra spécialement les personnalités intéressées et leurs entreprises à Paris, Lyon, Lille, Bruxelles, La Haye, Strasbourg, et quelques villes d'Allemagne de l'Ouest, à Genève, et Lausanne, ainsi que les membres de l'Association des Industriels Chrétiens d'Italie, qui remirent au groupe saguenéen une médaille en bronze en souvenir de cette visite. Les délégués furent reçus en audience privée par Sa Sainteté le 11 mars. Le contact avec 18 industriels d'Angleterre eut lieu à Londres sur le chemin du retour. "Parmi les industriels rencontrés, dit le rapport, douze viendront visiter notre région dans le cours de l'été".

281. — EXPOSITIONS

Un des événements importants de l'année 1952 fut l'exposition industrielle et commerciale qui eut lieu du 23 au 31 mai inclusivement à l'Aréna. Les exposants étaient nombreux et leurs kiosques abondamment pourvus et disposés avec un art qui contribua largement au succès. "Toutes les compagnies, les industries et tous les commerces étaient bien représentés", dit le rapport.

Sur une échelle plus restreinte, l'exposition de fin d'année au couvent Marguerite-Bourgeois remportait "un succès sans précédent". Les travaux étaient préparés et exposés avec goût et il y en avait en quantité. "Plusieurs salles étaient remplies des travaux de plus de 1,000 élèves, comprenant 40 classes dont quatre de petits garçons". Ces travaux n'étaient pas seulement des composi-

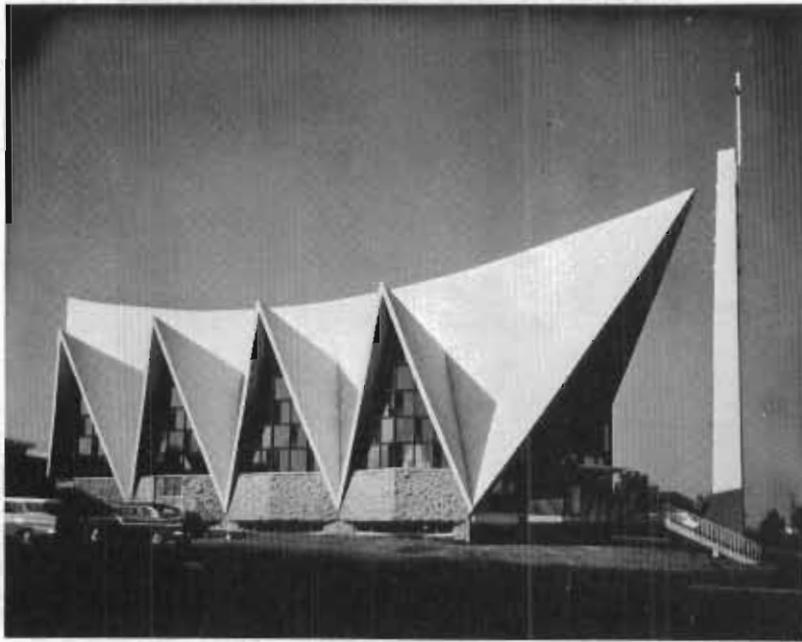
tions et des dessins; il y en avait "de couture, de reprisage, de confection, de tricotage, . . . de crochetage, de conserves, de cuisine, etc". Ce genre d'exposition, qui a lieu annuellement, a de ces réussites qui font époque.

282. — PAROISSE SAINT-PIERRE

Un autre événement important était l'érection d'une nouvelle paroisse dans Alma : celle de Saint-Pierre, comprenant (en vertu d'un décret épiscopal de janvier 1961) la partie est de la ville entre l'avenue du Pont et l'avenue Bégin, et entre le boulevard Auger et la Petite Décharge. Le décret fut signé le 2 juin 1952 et la nomination du premier curé, l'abbé Léonidas Dufour, eut lieu le 11 juin. Logé d'abord dans une maison privée, le curé fit construire un presbytère et une église temporaire; l'église définitive fut construite en 1962, d'après les plans de l'architecte Armand Gravel de Chicoutimi.



Abbé Léonidas Dufour



La paroisse Saint-Pierre et son église

283. — ON BATIT

Une activité marquante de l'année 1952 fut la construction de maisons. Les nouvelles d'Alma annonçaient en fin de juin : "Depuis le début de mai il y a 48 nouvelles constructions de terminées et en marche actuellement à Naudville; plusieurs autres commenceront avant la fin de juin". A Alma, le 23 novembre, le chanoine Gauthier, curé de Saint-Joseph, bénissait 47 maisons nouvelles de la coopérative "Mon Chez-Moi". Cette coopérative, fondée quatre ans auparavant, avait construit jusqu'à cette date 98 maisons.

284. — L'ECOLE DES PARENTS

Au début de septembre on annonçait l'organisation d'une Ecole des Parents. Il en était question depuis deux ans, et depuis le printemps de 1952 un comité était à l'oeuvre pour étudier une formule pratique en fonction des ressources dont on pouvait disposer et pour en préparer l'exécution. Avec le concours de la Société Saint-Jean-Baptiste locale, qui mit sa salle à la disposition des intéressés, la première réunion eut lieu le 30 septembre, et son premier sujet d'étude, présenté par madame Philippe Girard, avait pour titre : "Une maman, c'est ça!". L'Ecole des Parents était dès lors en marche et bien orientée.

285. — BUREAUX DE SAGUENAY POWER

A Isle-Maligne, en fin de décembre, on procéda à l'installation des bureaux du département des Propriétés de la compagnie Saguenay Power, sous la direction de J.-Allan Burgessé. Ces bureaux étaient auparavant à Arvida. Les autorités de la compagnie jugèrent plus accommodant pour les intéressés de mettre ce service au Lac Saint-Jean, où se trouvait le plus grand nombre de ses propriétés et des personnes avec qui elle avait à transiger à ce sujet. Pour la localité c'était un appoint de plus pour son importance.

286. — L'AQUEDUC ENFIN !

Un problème qui n'avait pas cessé d'être épineux était celui de l'aqueduc. Il se posait toujours, sous toutes sortes de formes, surtout celle de plaintes : manque d'eau, avaries, refus de service, absence là où nombre de résidants en avaient besoin . . . Tantôt la Ville, plus souvent la Paroisse étaient assaillies de demandes

et de réclamations, et plus d'une fois il fut question de construire des réseaux nouveaux. Depuis 1945 les résidants installés hors des limites de Riverbend et de Naudville dans un secteur qu'on appelait "Village Saint-Georges"* demandaient des services d'aqueduc et d'égoûts. La municipalité de la Paroisse, étant rurale, n'était pas obligée de leur donner le service des égoûts, qui est une servitude de village, mais elle pouvait plus difficilement leur refuser celui de l'aqueduc. Le conseil s'y décida et le 7 juin 1949 il recevait et étudiait des soumissions pour sa construction; le 14 juillet il autorisait le maire et le secrétaire-trésorier à signer le contrat pour l'achat de l'eau "devant desservir le réseau d'aqueduc du village Saint-Georges de notre municipalité". Mais d'autres difficultés surgirent. Le 5 décembre le procès-verbal dit que "considérant que les tuyaux d'aqueduc du village Saint-Georges ne sont pas recouverts d'une épaisseur de six pieds de terre tel que spécifié dans le devis descriptif, . . . qu'il en peut résulter de graves inconvénients et que les obligations assumées par le contracteur et l'ingénieur en charge des travaux . . . sont ainsi bien imparfaitement remplies, . . . le conseil refuse les travaux tels qu'exécutés présentement". Les choses finirent par s'arranger. On n'eut plus qu'à fixer le "contrôle de la valve de notre conduite d'eau du village Saint-Georges", en février 1951, en attendant d'avoir à consulter un aviseur légal pour "savoir si le conseil est obligé de donner les services d'aqueduc et d'égoûts à ceux qui, au village Saint-Georges, se construisent en dehors du chemin public actuel, sur des rues non verbalisées". Il fallut encore deux ans avant de trouver une solution définitive à ce problème.

Du côté de la ville on élaborait, au début de 1950, "un projet d'aqueduc régional ayant comme source la rivière Gamelin". Le conseil de la Paroisse se déclara d'abord très favorable à ce projet, mais à l'automne il avertissait la Ville qu'il n'y était pas intéressé. La question de l'aqueduc n'avait pas encore fini de se poser.

Elle a été enfin résolue en 1953. Au mois d'avril la municipalité de la Paroisse réussissait à terminer par une entente avec celle d'Hébertville le long conflit provoqué par ce problème. A

* Ainsi nommé, vers 1944, par le curé Gauthier de Saint-Joseph d'Alma, en l'honneur de Georges Tremblay, ancien propriétaire des terrains sur lesquels ce quartier est bâti.

l'automne elle donnait satisfaction aux cultivateurs du rang VII en acceptant d'acheter de la Ville l'eau nécessaire à leur service et de "construire une conduite d'amenée d'aqueduc, en tuyau de quatre pouces de diamètre, d'une longueur de 7,500 pieds, entre la ville d'Alma et le rang VII, le long de la route située sur le lot No. 17." Le coût de cette entreprise ne devait pas excéder \$30,000. Le travail fut confié à J.-C. Gobeil, de Naudville, et terminé en février 1954.

De son côté la municipalité de la Ville décida la construction d'un nouvel aqueduc. A sa séance du 1er avril, "Attendu que les pourparlers engagés depuis longtemps entre cette corporation et la Ville de l'Isle-Maligne au sujet de la fourniture de l'eau ne semblent pas devoir aboutir à aucun résultat pratique", le conseil décide de "chercher un autre endroit où la Ville pourra se procurer son eau d'alimentation". Cette attitude provoqua un ressaisissement. Avant la fin du mois un projet d'entente était préparé "en vertu duquel cette corporation s'engagerait à acheter son eau d'alimentation de la Ville de l'Isle-Maligne pendant une période de 40 ans"; il fut ensuite convenu que la Ville d'Alma construirait à ses frais la conduite d'eau et qu'elle aurait le privilège de fournir l'eau à Naudville et Riverbend au prix de 3 cents et ½ par mille gallons. Les tractations, assez longues, aboutirent à une entente sur ces conditions, et le 28 août le conseil autorisait la signature de la convention entre les deux villes. Cette convention fut effectivement signée le 14 septembre 1953.

Les travaux furent exécutés par la compagnie Belle Construction. Ils commencèrent vers la fin de l'été. Un tuyau de 16 pouces de diamètre partant de la Grande Décharge et alimenté au moyen de pompes devait traverser l'île d'Alma, et un réseau de distribution devait être installé pour chaque localité. Ce dernier travail, qu'il fallait exécuter pour une grande partie dans des rues où régnait beaucoup d'activité, fut difficile et délicat. "A certains endroits on rencontrait le roc, qu'il fallait miner avec certaines précautions, vû la proximité des édifices. Il fallait aussi faire les raccordements avec les hydrants et les entrées privées, tout le long du parcours poser des valves et joindre les tuyaux d'aqueduc des rues transversales A l'entrée des deux ponts on a creusé deux immenses trous afin de percer les piliers pour passer le tuyau sous les ponts L'endroit le plus difficile, parce que peu large et

surtout très achalandé, était entre les deux ponts et le coin de la rue Sauvé sur la rue Saint-Joseph. Là, impossible d'exécuter les travaux de jour, il fallut y travailler la nuit." Il est arrivé parfois que les pelles mécaniques ont brisé des câbles téléphoniques souterrains et des conduites d'aqueduc, mais les réparations étaient rapides; l'active intervention de la police, la patience et la bonne volonté des citoyens surent prévenir les accidents, et les travaux étaient à peine terminés que les dérangements paraissaient oubliés.

Le 6 novembre les deux municipalités signaient leur accord en vertu duquel l'aqueduc de la ville devait alimenter celui de la paroisse pour le service du rang VII de Signay et des rangs IV et VI de Labarre au prix de 3 cents et 1/2 par mille gallons, en raccordant le nouveau tuyau de 6 pouces posé par la Paroisse avec celui de 8 pouces posé par la Ville.

L'essai du nouveau réseau de la ville fut fait dans les derniers jours de décembre. On poussa la pression jusqu'à 150 livres pour éprouver la capacité de résistance des conduites d'eau; il en résulta quelques fuites révélant les points faibles, qui furent réparés. L'aqueduc commença à fonctionner régulièrement en janvier 1954.

En même temps s'achevait la construction du réseau de Naudville. Les travaux, dirigés par J.-C. Gobeil, avaient "été exécutés dans un temps record" et s'étaient prolongés à "quatre nouvelles rues et au rang IV". Ils étaient terminés le 10 novembre.

287. — UNE ANNEE VERTIGINEUSE

Le qualificatif qui convient le mieux à l'activité d'Alma en l'année 1953 c'est qu'elle fut vertigineuse. Il faut renoncer à rendre compte de tout ce que comporte cette activité dans le domaine des réalisations et se limiter aux faits dont le signalement s'impose à certains points de vue. On vient d'en mentionner un d'importance majeure: celui de la solution de l'"interminable" problème de l'aqueduc. On fera de même pour deux autres faits de même ordre: celui des annexions et celui de l'hôpital. Pour les autres il faut se contenter de bref signalement.

a) En janvier il fut question d'annexer Riverbend à Alma. Déjà soulevé plus d'une fois, particulièrement dans les derniers mois, le projet fut porté devant le comité des Bills privés de l'Assem-

blée Législative de Québec et exposé par le procureur de la Ville d'Alma, maître J.-Victorien Tremblay, le 28 janvier 1953. Le premier ministre Duplessis, qui présidait la séance du comité, se prononça en faveur de cette annexion. La compagnie Price s'y opposant, on l'obligea à verser à la ville d'Alma \$740,000 en vingt ans à titre de compensation au lieu de l'annexion.

b) Dans le domaine du sport, l'équipe des Aigles, qui pour le troisième hiver multipliait ses exploits sur la glace, remportait le championnat senior provincial en 1953.

c) A la date du 16 avril le journal annonçait : "Le Bureau Touristique mis sur pied à Alma par la Chambre de Commerce senior, n'a pas encore officiellement ouvert ses portes et déjà il a reçu une demande d'information venant des Etats-Unis". Le premier client du nouveau service était Lester-C. Pine, de Roselle Park, New Jersey, qui se disposait à venir passer quelque temps au Lac Saint-Jean avec sa famille au cours de l'été.

d) A sa séance du 17 avril le conseil de la Ville instituait une Commission de l'Habitation. Préparée par une étude soignée des problèmes qui la rendaient nécessaire, de concert avec les chambres de commerce et la coopérative "Mon Chez-Moi", cette commission entrait immédiatement en fonction sous la présidence de l'échevin Laurent Simard; elle tenait sa première réunion lundi le 20 avril 1953. Cette commission était alors le seul organisme du genre dans la région.

e) Le 19 avril un gala inaugural réunissait à l'hôtel Union des délégués de Roberval, Chicoutimi, Québec, et de nombreux invités saluaient la naissance d'un Club Richelieu, le 63ième de la société, organisé par l'ingénieur Henri-Julien Lemieux, président-fondateur, et patroné par les clubs de Roberval et de Québec. La semaine suivante, le 28, le Richelieu d'Alma "volait de ses propres ailes en présentant à ses membres son premier dîner-causerie régulier". La remise officielle de sa charte eut lieu en fin de novembre.

f) Dimanche le 19 avril avait lieu la bénédiction et l'inauguration de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, une réalisation de la société nationale locale, qui avait commencé à la préparer en octobre 1951. Au moment d'ouvrir ses portes la bibliothèque possédait 3,000 volumes.

g) L'Harmonie d'Alma allait au début de mai donner un concert à Roberval. Cette fanfare comptait alors 27 musiciens et était dirigée par le Frère Gabriel-Marcellin, mariste. Elle exécutait avec grand succès des programmes variés et bien choisis. Depuis plusieurs années elle donnait chaque semaine, le jeudi soir, ce qu'on appelait les "Concerts Molson", commandités par la brasserie grâce à l'initiative des messieurs Arthur Tremblay, de Chicoutimi, et Laval Tremblay, son fils, qui le représentait à Alma. Du 18 juin au 30 août 1953 ses concerts étaient donnés tour à tour à Alma, Naudville, Riverbend, Isle-Maligne.

h) La "semaine d'éducation sociale" tenue à Alma du 5 au 8 mai inclusivement "a remporté un succès sans précédent, dit le rapport. Chaque soir un grand nombre d'hommes et de femmes ont suivi avec grand intérêt les conférences et pris part active aux forums qui suivirent". Le thème était "la situation et la mission de la classe ouvrière" sous leurs divers aspects.

i) Alma obtenait un poste de radiodiffusion. La décision était annoncée le 28 mai par le président des directeurs de Radio-Canada. C'était "le résultat de trois ans de travail". Le poste devait avoir une puissance de 1,000 watts. Sa réalisation fut l'oeuvre de "la Compagnie de la Radio Lac-Saint-Jean, Limitée, formée de gens d'Alma". Sa longueur d'onde était de 1,270 et ses lettres d'appel C-F-G-T.* Son premier directeur était Lionel Morin, qui avait dirigé le poste de Roberval depuis ses débuts. L'installation des studios, dans l'édifice d'Armand Potvin, rue Saint-Joseph, était terminée dans les premiers jours de septembre. Le poste lançait sa première émission dimanche le 25 octobre 1953.

j) La commission scolaire de la ville établissait au mois d'août un directeur des études. Le premier nommé à ce poste était Louis-Philippe Bédard, bachelier ès arts et en pédagogie et licencié en sciences pédagogiques de l'Université de Montréal. Au début de septembre elle mettait au service des étudiants une cinématèque bien organisée déjà. Le nombre des élèves de ses écoles était à ce moment de 2,314 et celui du personnel enseignant (religieux et laïque) était de 113. Le 25 octobre avait lieu la bénédiction

* On explique que les deux premières lettres, C.F., sont du code des postes privés, que la troisième, G, a été choisie en l'honneur du député André Gauthier, qui a été l'initiateur et le tenace promoteur du projet, et la quatrième, T, en hommage aux familles Tremblay, très nombreuses dans la région.

du collège Champagnat à Alma et celle de l'école des Soeurs du Bon-Conseil à Naudville.

k) Par une résolution votée le 8 septembre et révisée le 20 octobre, le conseil de la Ville demandait le changement du nom de la Ville de Saint-Joseph d'Alma en celui de "La Ville d'Alma". Ce changement fut accordé par un arrêté en conseil qui prenait effet le 15 novembre 1953.

l) La Chambre de Commerce des Jeunes comptait 160 membres en fin de septembre et 200 en fin d'octobre 1953. Elle était très active.

m) Les villes d'Alma, Isle-Maligne et Riverbend préparèrent conjointement un mémoire qui fut adressé en fin d'octobre à la Commission royale d'Enquête sur les Problèmes constitutionnels. Ce document, de 34 pages, "expliquait le système de taxation des municipalités et exposait leur situation financière, avec bilans à l'appui". Il visait à préparer les enquêteurs à leur tâche quand ils seraient sur place; ils devaient venir siéger à Alma le 25 novembre pour entendre les représentants des municipalités intéressées.

n) Au cours de l'été et de l'automne de 1953 fut construite une partie importante des murs de protection en bordure des rives de la Petite Décharge.



Centrale hydroélectrique de l'Isle-Maligne

CHAPITRE VINGT-SIXIEME

EXPANSION

288. — DES ANNEXIONS

Au cours de l'année 1953 Naudville, Isle-Maligne et la Ville d'Alma agrandirent leurs territoires respectifs par l'annexion de superficies plus ou moins grandes détachées de celui de la Paroisse d'Alma. Depuis la fin de l'hiver de 1952 des démarches étaient faites en vue de l'annexion des lots du rang IV au Village de Naudville. Par une proclamation datée du 12 novembre 1952 le Lieutenant-gouverneur Gaspard Fauteux annexait effectivement au Village de Naudville le rang IV de l'île d'Alma à l'exception du lot 9-b, soit toute la pointe de l'île entre les deux Décharges à part ce lot 9-b. Cette décision devait prendre effet le 1er janvier 1953.

La Ville d'Isle-Maligne obtint l'addition de deux sections de terrain : l'une du côté sud de la Grande Décharge, l'autre du côté nord. Le 12 février 1952 elle votait le règlement No 12 par lequel elle annexait à son territoire le lot 9-b du rang IV; le 17 juin suivant la cession de ce lot lui était consentie par une résolution du conseil de la Paroisse d'Alma. Un règlement No 11 voté le même jour annexait les lots 42, 43, 44, 45 et 46 du rang III du canton Taché, du côté nord de la rivière, ce qu'on appelait "le village Talbot". La cession de ces lots ayant été refusée par la municipalité de Saint-Nazaire, l'annexion fut autorisée par un bill privé (Statut 1-2 Elisabeth, chapitre 91), sanctionné le 12 février 1953.

Vers la fin du mois d'avril 1952 un certain nombre de contribuables de la Paroisse présentaient au conseil de la Ville une requête demandant leur annexion et venaient eux-mêmes l'appuyer. Il s'agissait des résidants des lots 2 et 3 du rang Saguenay. Leur demande était acceptée séance tenante mais la réalisation du projet demeura en suspens; il l'était encore à la fin de l'année 1953. D'autre part, les résidants du village Saint-Georges, à l'ouest du territoire de Riverbend, demandaient eux aussi l'annexion de leur

territoire à la Ville d'Alma pour s'assurer les services publics dont l'insuffisance leur était pénible et préjudiciable. La Ville soumit à la Paroisse, au mois de décembre 1953, un règlement en ce sens. En janvier suivant il y eut un référendum sur la question de ces annexions.

Le 19 mai 1954 le ministre des Affaires municipales annonçait qu'un arrêté en conseil venait d'approuver les règlements 154 et 155 de la Ville d'Alma annexant à sa municipalité les lots 2 et 3 du rang Saguenay, la section des lots 19, 20, 21 et 22 du rang IX de Signay entre le chemin public de ce rang et la Petite Décharge, les lots 10, 11 et 12 des rangs I et II et le lot 12 du rang III dans l'île d'Alma.

Par ces additions l'étendue de la ville d'Alma était à peu près doublée, celle du village de Naudville était triplée et celle de la ville d'Isle-Maigne agrandie de presque la moitié.

289. — L'HÔTEL-DIEU

Les démarches actives pour doter la localité d'Alma d'un hôpital avaient été commencées en 1935 par le curé, l'abbé Ludger Gauthier, avec le concours de quelques citoyens, mais elles n'avaient abouti à aucun résultat concret. Elles furent reprises en 1946. Le maire de la ville, alors le notaire J.-Aimé Fortin, en fit un de ses buts principaux, gagna à la cause le ministre de la Santé, Albini Paquette, qui s'engagea; il obtint de la compagnie Price Brothers la promesse d'un don substantiel et, avec l'autorisation de l'évêque, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi acceptaient, en février 1947, de prendre charge du nouvel hôpital. Le 28 novembre suivant le maire recevait du ministre de la Santé la confirmation d'un octroi de \$250,000. Peu après, le 26 février, la compagnie Price Brothers fixait à \$100,000 la souscription promise et s'y engageait par écrit.

Les tractations restaient cependant laborieuses et lentes, compliquées et retardées par divers problèmes dont l'un était fondamental : les arrangements avec une communauté religieuse prête à assumer la tâche permanente de cet onéreux service. Au cours de l'année 1950 on eut des pourparlers avec les Filles de la Charité de Sherbrooke, qui finalement se retirèrent. On parvint heureusement à s'entendre avec les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Roberval. L'accord fut approuvé par l'évêque, monseigneur Geor-

ges Melançon, le 4 juin 1951, et le 5 juillet le premier ministre Maurice Duplessis annonçait un octroi provincial de \$500,000 pour un hôpital de 100 lits à Alma.

On entra tout de suite dans la voie des réalisations. Le 3 août on achetait le terrain de Charles-Edmond Néron. Les plans, préparés par l'architecte Pierre Rinfret, de Québec, furent faits pour une maison de 125 lits. En décembre l'entreprise de construction était confiée à Edmour Tremblay d'Alma; les travaux commençaient le 15 de janvier; ils étaient bénits le 20 par le chanoine Ludger Gauthier, curé de la paroisse Saint-Joseph, et le docteur Antonio Auger, député du comté de Lac-Saint-Jean, faisait alors éclater la première charge de dynamite.

Au cours des travaux, qui durèrent deux ans, il fallut négocier un emprunt de deux millions et demi de dollars. En novembre 1953 fut exécutée, sous la présidence de Paul-Emile Harvey, une vigoureuse campagne de souscription, qui réalisa un montant de \$385,000, presque totalement obtenu dans le comté de Lac-Saint-Jean.



Hôtel-Dieu

Le 7 janvier 1954, par une tempête de neige grand style, la première équipe de religieuses destinées à l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi d'Alma quittait Roberval et entrait dans la nouvelle maison. Elles étaient quatre : Soeurs Marie-de-Jésus, directrice, Marie-des-Sept-Douleurs, Sainte-Marthe et Sainte-Louise. Une cinquième, Soeur Saint-Laurent, devait les rejoindre un mois après. On y célébrait la première messe le lendemain, et le 10 l'hôpital recevait ses premiers malades : 24 en 24 heures.

290. — CHANGEMENT DE NOM

A la suite de résolutions votées le 8 septembre et le 20 octobre 1953, la ville de Saint-Joseph d'Alma avait obtenu, en novembre 1953, le changement de son nom en celui de **La Ville d'Alma**; la chose fut ratifiée par des lettres patentes le 1er avril 1954.

291. — POUR UN AEROPORT

Devant les réalisations importantes qui s'achevaient on constata qu'il manquait à Alma un aéroport. Assurés de l'appui ferme du député fédéral, André Gauthier, favorable à l'établissement d'une piste d'avion, les membres de la Chambre des Jeunes entraient en consultation avec un représentant du conseil de la Ville, au milieu de février 1954, et organisaient une assemblée spéciale pour préparer un mémoire et des requêtes à cet effet. Les démarches se poursuivirent dès lors avec persévérance. Au début de juin le député annonçait l'obtention pour la Boréal Airways de desservir Alma et pour la construction de la piste un octroi de \$5,000. C'était peu financièrement mais beaucoup quand même, parce que c'était l'acceptation du principe et l'engagement du gouvernement. Les réalisations, cependant, se firent attendre. Les terrains étaient acquis par la Ville et en juillet 1958 elle réclamait encore le commencement des travaux.

La persévérance eut raison de tout. Le 3 novembre 1959 l'aéroport d'Alma recevait son premier visiteur aérien : "un bi-moteur Grumman Super Vidgeon appartenant à la Belle Construction et conduit par le pilote Benoît Gobeil. "C'était un événement historique", dit le journal local, Le LAC SAINT-JEAN. "Après avoir obtenu, au préalable, la permission du gouvernement fédéral, l'appareil s'est posé avec facilité sur la piste de notre aéroport."



Gare de l'aéroport

La piste était fréquentée depuis près d'un an, particulièrement par les avions de la Peribonka Air Service, qui y avait établi une tour de contrôle, des bureaux, une salle d'attente et des hangars, quand enfin, le 3 septembre 1961, l'honorable Léon Balcer, ministre des Transports, vint à Alma inaugurer l'aéroport.

292. — NAUDVILLE VILLE

Le 16 janvier 1954 la GAZETTE OFFICIELLE avait annoncé que le Village de Naudville demandait une charte de ville. La charte lui était accordée le 11 mai, et le 16 juin elle était remise au maire, Henri Larouche, par le député provincial, Antonio Auger, en présence d'une nombreuse assemblée. Comme à Alma, le dernier maire du Village fut le premier maire de la Ville.

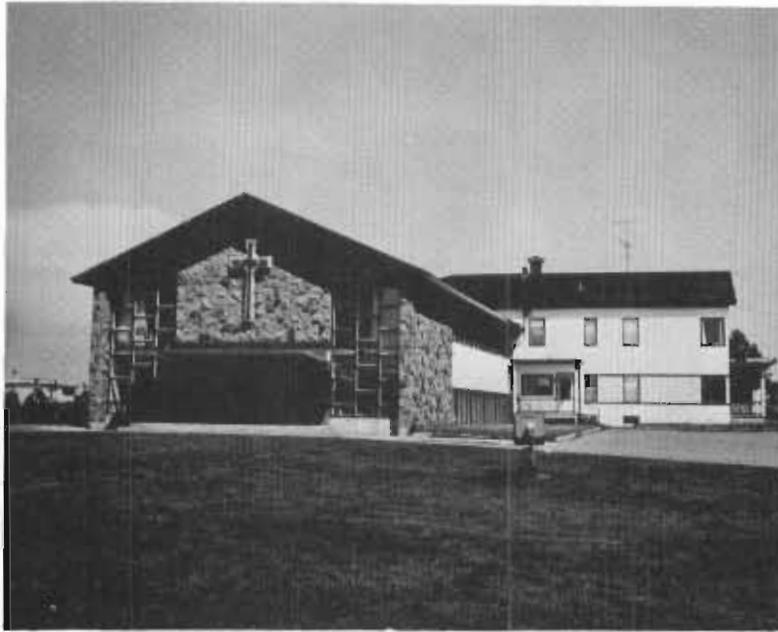
293. — PAROISSE DE SAINT-JUDE

Le 10 juin 1954 un décret épiscopal érigeait en paroisse une partie d'Alma détachée de la paroisse de Saint-Joseph, comprenant la partie sud-ouest du territoire de la Ville et les deux lots 19 et 20 de celui de la Paroisse municipale. Le 12 juin l'abbé Gilbert Grimard en était nommé curé. Arrivé à son poste le 28



Abbé Gilbert Grimard

juin, il convenait avec ses paroissiens de construire une salle paroissiale de 116 pieds sur 40 avec étage et une annexe de 36 pieds sur 40 pour le logement des prêtres, l'étage, légèrement voûté, devant servir temporairement de chapelle. Le contrat général de construction fut donné à Edmour Tremblay d'Alma et les travaux commencèrent le 26 août. En attendant leur achèvement, qui devait avoir lieu dans trois mois, les offices religieux furent donnés, à partir du 22 août, dans l'école Champagnat. La nouvelle église fut bénite par le curé lui-même le 24 décembre et la première messe y fut célébrée le jour de Noël 1954. Le curé avait d'abord logé pendant quelques semaines au presbytère de Saint-Joseph, ensuite chez un de ses paroissiens, au numéro 60 de la rue Bourassa; il entra dans son presbytère le 31 décembre.



Eglise de Saint-Jude

294. — GRANDE ECOLE A ISLE-MALIGNE

La Ville d'Isle-Maligne avait dès ses débuts donné une attention particulière à ses écoles. En 1954 elle en complétait l'organisation par la construction de la vaste école Notre-Dame, mise sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Exécuté par la Belle Construction Limitée d'après des plans de l'architecte Robert Johansen d'Alma, l'édifice fut béni le 10 octobre par le curé de la paroisse Sainte-Marie, l'abbé Fredeau Duchesne, en présence des autorités locales et de nombreux invités de Naudville et d'Alma.

La ville possédait à ce moment trois maisons d'enseignement : l'école Sainte-Marie, construite en 1930 et agrandie en 1938, fréquentée jusqu'à 1944 par les garçons de langue anglaise, catholiques et protestants,* et une partie de ceux de langue française,

* Depuis lors ces derniers vont à l'école St. Michael à Riverbend.

l'école Saint-Joseph, située dans ce qu'on appelait "le Village" (devenu le quartier Talbot), et la nouvelle école Notre-Dame. Les trois ensemble recevaient 400 élèves.

295. — EMANCIPATION DE LA VILLE D'ALMA

A l'automne de 1954 le conseil de la Ville s'émancipait de la tutelle de la Commission municipale provinciale. Le premier décembre la chose était accordée et le maire et le secrétaire-trésorier signaient pour la première fois depuis 1932 un chèque sur lequel n'apparaissait pas l'approbation de la Commission.

En même temps la Ville demandait certains privilèges qui lui furent accordés par une loi sanctionnée le 10 février 1955. Cette loi (Statut 3-4 Elizabeth II, chapitre 75) lui accordait, entre autres, le pouvoir de payer une pension à un secrétaire-trésorier qui aurait au moins 65 ans d'âge et 29 années de service; celui de décider (avec droit de modification) qu'à l'avenir "le maire est élu à la majorité des électeurs municipaux ayant voté" et que "l'élection du maire et des échevins aura lieu tous les trois ans"; la reconnaissance légale de sa "Commission d'Aide à l'Habitation"; l'autorisation de verser à l'Hôtel-Dieu \$25,000 de la somme payée par la Compagnie Price à la Ville d'Alma en vertu du contrat de 1948.

296. — EMANCIPATION DE LA PAROISSE

Dans le même temps, le conseil de la Paroisse, ayant été averti par la Commission municipale qu'à son avis il n'y avait plus lieu de considérer cette corporation comme en défaut sous l'aspect financier, il votait, le 6 décembre 1954, une résolution pour "informer la dite Commission que notre corporation accepte de reprendre tous ses pouvoirs et demande à ses officiers concernés de bien vouloir en donner les avis nécessaires..." L'administration de la municipalité revenait donc au régime normal.

297. — FOYER POUR VIEILLARDS

On désirait depuis longtemps avoir un foyer pour personnes âgées ayant besoin de soins particuliers. La chose fut réalisée à Naudville à l'automne de 1954. Le communiqué au journal annonçait ainsi la nouvelle de façon complète en peu de mots. "Les révérendes Soeurs Oblates Franciscaines de Saint-Joseph ont pris possession de la Clinique Saint-Sacrement de Naudville mercredi

après-midi (le 15 décembre) au cours d'une imposante cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités religieuses et civiles d'Alma, Naudville, Isle-Maligne et Riverbend. C'est la révérende Mère Marie-Geneviève Villeneuve, supérieure générale de la communauté, qui a signé l'acte de vente et baptisé le nouveau refuge pour couples âgés du nom de "**Foyer Sainte-Marie**". La signature fut suivie de la bénédiction de la maison. Les religieuses retournèrent à Montréal pour revenir en fin de janvier ouvrir le Foyer.

298. — LE TELEPHONE AUTOMATIQUE

Dès le mois de février 1955 la compagnie de Téléphone Bell, qui venait d'acquérir le réseau téléphonique du Lac Saint-Jean, annonçait que les appareils d'appel dits automatiques seraient mis en fonctionnement dans Alma et les villes voisines au cours de la nuit du 4 au 5 juin. Une nouvelle distribution des numéros d'appel était introduite en même temps. Le dimanche matin 5 juin les deux systèmes étaient établis.

299. — SOCIETE SAINT-VINCENT-DE-PAUL FEMININE

Une société de bienfaisance sous le nom de Société Saint-Vincent-de-Paul Féminine donne 1955 comme date de sa fondation. Elle est née sans bruit, selon la manière de celles dont elle porte le nom, et elle a poursuivi dans la plus parfaite discrétion son activité au soulagement de la misère, activité qui s'exerce en contact direct avec les pauvres et s'applique à répondre à tous leurs besoins, autant psychologiques et spirituels que matériels. En puisant des chiffres dans le seul domaine où il est possible d'en faire, celui des secours matériels, on peut mentionner ce que la petite équipe a distribué, par exemple en l'année 1961: 2,374 pièces de vêtement, 859 sous-vêtements, 659 paires de chaussures dont 200 neuves, 6 layettes, 21 boîtes de cadeaux de Noël. Elle a acheté pour \$1,732.00 de lingerie et chaussures. Cet organisme social est un appoint digne de mention.

300. — ISLE-MALIGNE A L'HONNEUR

Le 20 octobre 1955 L'ETOILE DU LAC publiait la communication que voici. "La ville et la commission scolaire d'Isle-Maligne sont citées à l'honneur dans la livraison de juillet-août de la **Revue Municipale**. Fait unique dans la province, cette ville et cette commission scolaire ont réussi à percevoir leurs taxes à 100 pour cent de-

puis ces dix dernières années. Au 30 juin 1955 il n'y avait pas un sou d'arrérages Pour marquer cet événement le ministre des Affaires municipales a adressé des lettres de félicitations à la Ville et à la Commission scolaire Lors du congrès annuel de l'Union des Conseils de Comté qui sera tenu à Rouyn, des certificats d'honneur leur seront décernés."

301. — SEPT COUPLES DE JUMEAUX

Une famille d'Alma mais dépendante de la paroisse de Saint-Sacrement de Naudville établissait en 1956 un record sensationnel en donnant naissance à son septième couple de jumeaux. Il s'agit des époux Paul-Emile Tremblay et Rosa Cauchon. Leur septième couple, deux filles, est né à l'Hôtel-Dieu d'Alma le 17 mai. Les petites eurent pour parrains et marraines l'honorable Antonio Auger, conseiller législatif, et le député fédéral André Gauthier et leurs épouses.

En dix années de mariage les époux Tremblay (mariés le 1er mai 1946) avaient eu 16 enfants dont 15 demeuraient, maisonnée



Famille de Paul-Emile Tremblay

vraiment charmante. Depuis la naissance de leur sixième couple de jumeaux, en 1954, le docteur J.-A. Bergeron avait obtenu pour eux des soutiens en argent et en services. Ils durent cependant quitter Alma le 27 août 1959 pour aller demeurer à Québec, où le chef de famille avait trouvé une situation plus avantageuse pour lui et les siens.

302. — AMBULANCIERS SAINT-JEAN

Une brigade ambulancière Saint-Jean était établie à Alma le 16 mai 1957. La bénédiction et l'inauguration de sa clinique nouvelle eut lieu le 15 février 1958 dans un local fourni gracieusement par la Ville d'Alma. A cette occasion le commandant de la brigade rapportait que depuis sa fondation l'équipe avait fourni 1,279 heures de travail, dont la grande partie pour étude et exercices, 14 pour le feu, 48 pour des noyades, 86 pour la messe des malades.

303. — ECOLE DES ARTS ET METIERS

Depuis le printemps de 1956 des démarches faites par la commission scolaire avec l'appui des conseil de la Ville et de la Paroisse étaient poursuivies pour obtenir l'établissement d'une école des Arts et Métiers, toujours désirée et jamais réalisée; elles obtinrent assez rapidement succès. La construction d'un édifice destiné à cette école commençait au début de janvier 1957 et l'école ouvrait ses portes en septembre de la même année sous la direction du professeur Adéodat Perron. A défaut d'inauguration officielle, le directeur invita les autorités religieuses, civiles et scolaires à l'ouverture des classes en septembre 1959.

304. — VISITE DU CARDINAL LEGER

Le 17 mai 1957, au terme d'une tournée triomphale dans les paroisses du Lac Saint-Jean, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, s'arrêtait à Naudville et Alma, où il était acclamé par toute la population et escorté par les autorités religieuses et civiles, qui s'étaient portées à sa rencontre et qui lui firent de splendides réceptions. Il fit une visite à l'Hôtel-Dieu et un banquet lui fut servi le soir au couvent Marguerite-Bourgeois. "Un beau triomphe", dit le livre des prônes du dimanche suivant (19 mai).

305. — ALMA DEVIENT CITE

Une loi (Statut 6-7 Elizabeth II, chapitre 79) sanctionnée le 21 février 1958 refondait la charte de la ville d'Alma, déterminait exactement son territoire tel qu'agrandi par les annexions de 1954 et disait (article 3): "Les habitants et les contribuables du territoire susdit de la ville d'Alma et leurs successeurs sont constitués en corporation de cité sous le nom de "Cité d'Alma". Elle maintenait le maire et les échevins "en fonction jusqu'à l'expiration de leur mandat, savoir le premier jour juridique de juillet 1959". La municipalité était divisée en cinq quartiers, les numéros 1, 2, 3, 4 et Saint-Georges, délimités par cette loi, qui en plus ajoutait certains pouvoirs au conseil en conformité au statut de cité.

306. — UN MAIRE D'HONNEUR

Il s'agit d'un citoyen originaire de Chicoutimi et conquis par Alma, le journaliste Paul Tremblay, dont l'activité débordante, l'esprit d'initiative, le désintéressement et le dévouement dans tous les domaines dépassaient les cadres de sa ville d'adoption. Directeur du journal Le LAC-SAINT-JEAN, depuis 1946, il venait, en plus de faire faire, en 1956, en grande partie à ses frais, une vaste enquête sur les possibilités des régions soeurs de Chicoutimi et Lac Saint-Jean au point de vue touristique, et il poussait d'avant plus d'un projet de développement, spécialement celui d'un pont sur la Petite Décharge au rapide du Carcajou. Au conseil de Comté de Lac-Saint-Jean-Est on trouva une formule délicate et pittoresque à la fois pour reconnaître la valeur de ses services et lui donner un siège au conseil en le proclamant maire d'honneur du coin de pays qu'il avait entrepris de doter d'un pont monumental. Voici le texte même de la résolution à cet effet votée le 12 mars 1958.

"Attendu que depuis plusieurs années monsieur Paul Tremblay, journaliste d'Alma, directeur du Syndicat Touristique, fait connaître notre région à l'étranger par une abondante publicité;

"Attendu que monsieur Tremblay a été comme journaliste un auxiliaire précieux pour le comté en faisant connaître au public les différents projets à l'étude, soit: construction de routes, ponts, etc., et en particulier, depuis quelque temps le projet d'un pont appelé "Carcajou";

"Attendu que monsieur Tremblay a un grand mérite par son tra-

vail de publiciste dans le projet de la construction de ce pont qui doit se réaliser bientôt;

“En reconnaissance des services rendus au Conseil de Comté et à sa région, tous les maires, à l’unanimité, nomment Monsieur Paul Tremblay, journaliste, Maire Honoraire de Carcajou.”



Paul Tremblay, maire de Carcajou

Le nouveau maire ne tarda pas à voir son pont réalisé : au premier janvier 1961, sans inauguration officielle, il était ouvert à la circulation.



Le pont Carcajou

307. — SERVICE POSTAL

Le 1er février 1956, l'ancien nom du bureau de poste, qui était "St-Joseph d'Alma", avait été remplacé par celui de "Ville-d'Alma"; le 25 avril 1958 ce dernier était changé pour "Alma" tout court.

Le nouvel édifice des postes, dont la construction avait commencé le 4 mai 1957, était ouvert au public le 15 mai 1958. On s'y installait le 16 juin.

Depuis le début de l'année 1953 la Ville d'Alma demandait la distribution de la matière postale par facteur. Elle renouvelait sa requête de façon pressante en septembre 1957. A la suite de plusieurs démarches et interventions, elle obtenait ce service en octobre 1958, et le 4 mai 1959 on procédait à son inauguration officielle en présence d'un représentant du ministre des Postes. La lettre du ministre mentionnait que ce bureau était "l'un des 156 qui au Canada font la livraison à domicile".



Le facteur Léo Arseneault remet au maire Paul Levasseur la première lettre, celle du ministre des Postes William Hamilton.

Le 27 avril 1959 un centre régional de distribution était inauguré à Alma, par où devait désormais passer tout le courrier échangé entre les comtés de Lac-Saint-Jean et Roberval et ceux de Jonquière et Chicoutimi. Cela comportait la manipulation, par semaine, de 165,000 à 200,000 lettres, 3,000 lettres recommandées et 6,000 à 7,000 colis postaux, à part les journaux et périodiques de la région. De ce fait le bureau de poste devait fonctionner 24 heures par jour.

308. — VISITE DU DELEGUE APOSTOLIQUE

Mardi le 15 septembre 1959, Son Excellence monseigneur Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, achevant une randonnée autour du lac Saint-Jean, s'arrêtait à la paroisse de Saint-Sacrement pour une courte visite et se rendait, à 5 heures et 30, à celle de Saint-Joseph d'Alma, où il recevait, à 7 heures, les hommages du conseil municipal de la Cité. Dans la soirée il faisait une visite aux trois communautés religieuses, celles des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu et celle des Frères Maristes. Le lendemain il célébrait la messe à l'église pa-

roissiale et à 9 heures il quittait pour continuer son voyage. Il était le deuxième délégué apostolique qui passait à Alma et le premier qui s'y arrêtait.

309. — LE MAIRE D'ALMA DEPUTE

La nomination du député Antonio Auger au Conseil législatif exigeait l'élection d'un représentant du comté de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée législative de Québec. Trois candidats se présentaient; Paul Levasseur, maire de la ville depuis 1952, comme partisan de l'Union Nationale, le notaire Raymond Lapointe, indépendant, avec l'appui de la Ligue d'Action Civique, et Michel Chartrand, chef provincial du Parti Social Démocratique. La campagne électorale fut courtoise. L'élection eut lieu le 16 septembre.



Paul Levasseur, maire et député.

L'élú fut le maire Levasseur. Sur un total de 15,079 votes inscrits, il en avait obtenu plus de la moitié, 8,469, et plus de 5,000 de majorité sur chacun de ses concurrents; Lapointe en comptait 3,324 et Chartrand 3,286. Pour la première fois Alma possédait en la même personne le maire de la ville et le député du comté.

A l'ouverture de la session, le 19 novembre, le député Levasseur présentait l'adresse en réponse au discours du trône. Son discours fut remarqué.

A l'élection générale de 1960 (22 juin), il devait avoir pour adversaire son concitoyen Lucien Collard, qui, l'emportait par 2,310 voix de majorité. Le lendemain du scrutin il donnait sa démission comme maire et était remplacé par l'échevin Paul-Émile Harvey, élu par acclamation.



Lucien Collard, député

310. — LE COURS CLASSIQUE COMPLET

Alma ambitionnait de se donner un collège classique ou l'équivalent. La chose fut réalisée par étapes à partir de 1949. Pour répondre à un besoin qui se faisait sentir un peu partout dans la région, monseigneur Georges Mélançon, évêque de Chicoutimi, président du comité des écoles dans le Conseil de l'Instruction publique, avait autorisé l'établissement de "sections classiques" dans les localités où la chose était réalisable. Cela consistait à faire donner sur place une ou plus d'une des premières années du cours classique régulier, jusqu'à la Versification inclusivement. Une section fut établie à Alma en septembre 1949; l'enseignement fut confié aux Frères Maristes, sous la direction académique du préfet des études du Séminaire de Chicoutimi. On eut 12 élèves dans une classe d'Eléments latins. L'année suivante 8 de ces élèves faisaient la classe de Syntaxe et un autre groupe de 12 faisait celle d'Eléments. Cela continua ainsi et en l'année scolaire 1952-1953 la section classique d'Alma comptait 43 élèves ainsi répartis: 15 en Eléments, 11 en Syntaxe, 9 en Méthode, 8 en Versification, année limite des sections locales. En 1956-1957 le nombre des élèves était de 65.

Une deuxième étape commença en septembre 1957 avec une classe de Belles-Lettres de 16 élèves; l'année suivante s'ajoutait celle de Rhétorique avec 22 élèves.

La troisième étape était l'établissement du cours classique complet avec les deux années de Philosophie. Elle fut préparée par une suite d'actes juridiques: d'abord un décret de Mgr Mélançon en date du 3 décembre 1958 instituant l'Externat Classique d'Alma; des lettres patentes émises par le lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon, datées du 19 juin 1959 et enregistrées le 14 août. Le 17 décembre suivant l'institution était affiliée à l'Université Laval. Ce cours complet commença effectivement en septembre 1960 avec un total de 258 élèves, dont 62 commençants et 11 finissants.

De son côté l'école de Métiers recevait cette année-là 653 élèves.

311. — L'ENTRAIDE ECONOMIQUE D'ALMA

Le 28 mars 1960 naissait à Alma une institution d'ordre financier de type nouveau créé par un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de la localité: "une coopérative dont le but

était l'aide économique à l'un de ses membres". Elle était inspirée par "l'impossibilité, à cette époque, de trouver dans la région des capitaux à long terme" pour permettre à "un homme d'affaires qui désirait soit augmenter son entreprise soit en partir une autre" de réaliser la chose sans être contraint de "prendre la route de Montréal ou Québec pour trouver les capitaux nécessaires".

Réunis au nombre de dix-sept ce jour-là au Motel Ste-Marie, ils décidaient de s'associer pour travailler ensemble à une "régionalisation des capitaux" en mettant au service des leurs les réserves financières disponibles dans la région, et ils créaient à cet effet une coopérative sous le nom de "L'Entraide Economique d'Alma", constituée séance tenante avec un conseil d'administration de cinq membres, une commission de surveillance et une commission de crédit de trois membres chacune.

Ils recrutèrent d'autres adhérents et le 3 mai, au nombre de vingt-cinq, ils formaient définitivement le Conseil d'administration, dont le président était Jacques Gagnon, initiateur de l'entreprise; Eric Forest était vice-président, Jean-Paul Sauvé secrétaire-gérant, Jean-Paul Tessier et Gaston Harvey, directeurs. Les membres de la Commission de surveillance étaient: G.-G. Lacasse, président, Noël Desjardins et Johan Krieger; ceux de la Commission de crédit: Jean-Marie Lemay, président, Yvon Deschênes et Normand Simard.

Pour constituer le fonds d'entraide, chaque membre souscrivait un montant de \$3,000 payable à raison de \$50 par mois. La coopérative commença aussitôt à opérer, aidant "à construire, à améliorer et à créer des nouveaux emplois" dans la localité. Répondant à l'appel du besoin, elle a progressé rapidement. "Pour constater son évolution, écrit le président, en 1962, le syndicat d'Entraide Economique d'Alma, qui est devenu maintenant la Caisse d'Epargne et d'Entraide Economique d'Alma, compte 1016 membres. Son capital souscrit est de \$2,275,644.81. Le capital payé est de \$1,031,553.95 et cette caisse prête maintenant chaque mois \$100,000 à longs termes pour le développement économique de notre région". Et au terme de sa deuxième année d'opération, le 30 juin 1962, elle versait à ses membres un bénéfice net de \$2,914.27, soit un rendement de 11.7 pour cent.

L'Entraide Economique d'Alma ne devait pas tarder à étendre son action bienfaisante à toute la région du Lac Saint-Jean et à

susciter des créations semblables dans plusieurs villes du Québec. Elle fait réaliser nombre d'entreprises et de développements qui n'auraient jamais vu le jour.



Bureau de l'Entraide Economique d'Alma, et le président fondateur.

312. — DESTRUCTION DE LA MAISON BOULANGER

La maison du fondateur d'Alma était conservée comme un monument historique. Elle avait été déplacée pour le passage du chemin de fer en 1942, mais demeurait sur les lieux, adossée au ca-

nal par où passait autrefois la glissoire, entre l'île Sainte-Anne et l'île d'Alma, et voisinait avec le petit édifice qui avait servi de bureau à Damase Boulanger et qui demeure encore. Achetée avec une large section de terrain, en 1947, par la Société Historique d'Alma, qui y avait fait ériger une plaque historique, elle avait été acquise par la Ville en 1955. Dans la nuit du 21 au 22 février 1961 elle était complètement détruite par un incendie. Accident doublement malheureux, car Alma était la seule localité centenaire qui possédait la maison de son fondateur et l'édifice était en bon état de conservation.

313. — ANNEE DE RECORDS

La note dominante d'Alma en l'année 1961 est apparemment celle des "records". Elle inscrit des sommets dans nombre de zones d'activité. Par exemple : à l'externat classique, à l'école féminine Marguerite-Bourgeois et plusieurs autres écoles des diverses localités de son territoire pour les succès des élèves; à la Coopérative agricole et à la Caisse populaire pour les chiffres d'affaires; aux Chambres de Commerce pour les interventions effectives; dans le domaine de la construction pour le nombre et la valeur totale (la "Maison des Oeuvres" y compte pour une); dans le domaine artistique, où l'Harmonie d'Alma pour sa part remportait cinq trophées sur six au festival des fanfares et la Petite Maîtrise s'imposait plus que jamais à l'admiration et se méritait la note "Grande Excellence"; dans la campagne de prêts-étudiants des Artisans, où Alma se plaçait en tête des localités du Lac Saint-Jean, lui-même en tête des régions de la province; dans le domaine de la sécurité sur les chantiers de travail, alors que l'usine de Riverbend se classait au premier rang dans trois concours et distribuait 98 médailles d'or à des employés pour 15 ans sans accident; et en d'autres secteurs moins signalés. Le journal Le LAC-SAINT-JEAN, presque chaque semaine, contient une ou plus de ces mentions d'honneur.

CHAPITRE VINGT-SEPTIEME

UNIFICATION ET CENTRALISATION

L'idée de fusionner ensemble les quatre villes sises sur les bords des deux Décharges, soit pour l'administration scolaire soit pour l'administration municipale, est ancienne de plusieurs années. En septembre 1953 l'avocat J.-V. Tremblay avait été chargé de préparer le texte d'un projet de loi à l'effet d'annexer pour le scolaire Riverbend, Naudville et Isle-Maligne. On mentionne la "présentation du bill" le 3 novembre. En même temps la Ville d'Alma demandait l'annexion de Riverbend pour le municipal. Les choses en restèrent là pour le moment. Le problème devait se poser plus tard.

314. — LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Le premier fusionnement réalisé fut celui des commissions scolaires. La chose fut faite assez rapidement au cours de l'année 1961.

C'est le 29 mars qu'on en a les premiers échos par le journal Le LAC-SAINT-JEAN, à l'occasion d'une réunion des commissaires d'Alma à laquelle des délégués de ceux d'Isle-Maligne étaient venus présenter des objections au plan de fusionnement, dont on ne refusait pas le principe mais seulement certaines modalités d'application qui leur paraissaient porter atteinte aux intérêts légitimes de la population de leur localité. Les grandes compagnies industrielles pour leur part avaient besoin de garanties contre le danger possible de subir des exigences trop onéreuses. Le journal local prit une part active dans la préparation de l'opinion en faveur du projet.

Le 7 juin le projet de loi en vue de la fusion était discuté au comité des bills publics avant d'être présenté en deuxième lecture à l'Assemblée législative; les membres de l'opposition n'y firent aucune objection. Les vues des diverses parties intéressées furent exposées par leurs représentants respectifs et la discussion fut en somme cordiale. Votée sans difficulté, la loi (9-10 Elizabeth II, chapitre 147) fut sanctionnée le 10 juin. Elle établissait que "A

compter du 1er juillet 1961 le territoire actuel des municipalités scolaires de la ville d'Alma, de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, de la ville de Naudville, de Riverbend et de la ville d'Île Maligne (sic) est constitué en une nouvelle commission scolaire sous le nom de "**municipalité scolaire d'Alma**", avec une "commission scolaire" remplaçant les anciennes (article 3) et une commission de "syndics d'écoles" remplaçant celles des syndics de Riverbend et Isle-Maligne (article 4) pour les écoles protestantes.

Les six membres représentant la ville d'Alma dans la nouvelle commission scolaire et de même les cinq syndics de la commission protestante furent élus par acclamation le 3 juillet; ceux de Naudville et de la paroisse furent élus le 10.

Les syndics tinrent leur première assemblée le 10 juillet; les commissaires durent remettre la leur au 19.

L'ajustage des choses fut tout simple à la commission des écoles protestantes; il fut nécessairement plus laborieux à celle des commissaires. Cependant on y mit de la bienveillance et tout fut réglé sans acrimonie. L'ancien président de la précédente commission scolaire d'Alma, Camille Lavoie, fut élu à l'unanimité président de la nouvelle. Il n'y eut partage de votes que sur le choix du secrétaire, qui fut aussi celui de l'ancienne commission d'Alma, Georges-Henri Fortin. On reprit aussitôt la poursuite des affaires en marche et la solution des problèmes nouveaux les plus pressants.

Il ne s'est manifesté apparemment aucune récrimination contre le fait de la fusion des commissions scolaires. Au mois de septembre il y eut contestation du rôle d'évaluation par les compagnies Alcan et Saguenay Power, qui demandèrent à l'autorité compétente, le Surintendant de l'Instruction publique, de "faire une enquête et de vérifier les faits cités" à l'appui de la plainte. Le problème reçut ainsi sa solution sans causer de disputes.

A ce moment le nombre des élèves inscrits dans les écoles de l'ensemble se chiffrait à 6,326, ainsi répartis: à la ville d'Alma 4,000, à la paroisse d'Alma 280, à Naudville 1,141, à Isle-Maligne 700, à Riverbend 205. L'école protestante, à Riverbend, avait 85 élèves.

315. — LES MUNICIPALITES CIVILES

Le 21 mars 1961, au cours d'une conférence de presse, le maire de Naudville*, J.-Léonce Desmeules, déclarait : "La seule solution aux problèmes municipaux de l'agglomération est la fusion des quatre villes de l'arrondissement". Il expliquait : "90 pour cent des employés de Price et d'Alcan sont des résidants de Naudville et d'Alma. Le problème n'est pas nouveau, mais au lieu de s'améliorer, la situation empire avec les années, car les problèmes d'expansion sont toujours plus grands. La situation dure depuis trente ans et il n'y a pas eu d'amélioration parce que la base du malaise est, je le répète, que les industries sont en dehors des villes qui doivent recevoir tous ces travailleurs et aménager tous les services". Il ajoutait : "La solution par excellence est dans la fusion des quatre villes; il ne peut être question de taxer arbitrairement les compagnies; la fusion des municipalités d'Isle-Maligne, de Naudville, de Riverbend et d'Alma devrait s'effectuer sur une base d'affaires".

Cette intervention attachait le grelot et ces avancés posaient les données de fond du problème. Le journal disait par ailleurs que le maire de Naudville avait abordé à ce sujet la compagnie Price et que celle-ci n'avait "pas fait la grimace", qu'il avait "sondé le terrain" et l'avait trouvé "assez favorable pour en parler publiquement".

Il ne semble pas que l'idée émise ait soulevé de réaction immédiate. La question de la fusion des quatre unités sur le plan scolaire, en voie de réalisation, occupait la place dominante dans l'actualité; aussitôt réglée, elle servit de précédent et d'air d'aller à l'autre.

Le premier pas fut fait par Naudville, qui demanda l'opinion de la Cité d'Alma sur le projet suggéré par le maire Desmeules. Lors d'une assemblée générale mensuelle tenue le 7 août, le conseil de la Cité d'Alma déclara l'approuver "sans restriction" et adopta un projet de loi déjà préparé par lui en ce sens. Le même soir, au conseil de Naudville, le maire suggéra de convoquer les maires et conseillers des trois autres villes, de même que les représentants des compagnies intéressées "pour discuter cet im-

* Depuis le 25 janvier 1956.

portant projet", cela comme "travail préliminaire" avant de consulter les contribuables.

La Ville d'Isle-Maligne, particulièrement intéressée à s'opposer au projet, formula ses objections dans un document adressé au ministre des Affaires municipales le 21 août, demandant au gouvernement de "respecter le principe d'autonomie municipale et le droit fondamental d'autodétermination des contribuables", selon "la loi des cités et villes" récemment "reconnu dans le cas de la nouvelle cité de Chomedey". La Ligue des Propriétaires d'Isle-Maligne et les compagnies Alcan et Saguenay Power appuyèrent énergiquement la Ville. Le journal *Le LINGOT*, d'Arvida, et le périodique *NOTRE USINE*, d'Isle-Maligne, faisaient valoir les arguments militant dans le même sens, et il s'ensuivit une polémique avec le maire d'Alma et certains citoyens.

Le projet fut étudié sous ses divers aspects mais fondamentalement sous celui des avantages financiers par rapport à l'administration générale et aux charges des contribuables. On compila les chiffres avec le plus de précision possible pour en tirer des conclusions pour ou contre cette solution.

Le 9 janvier 1962, les villes d'Alma et de Naudville annonçaient qu'elles présenteraient à la Législature le **Bill de la Fusion**; le 15, le groupe ALCAN se prononçait officiellement opposé au bill, et les 15 et 16 janvier les contribuables d'Isle-Maligne, consultés par référendum, se prononçaient : 5 pour la fusion et 281 contre.

De leur côté les populations de Naudville le 5 février et d'Alma le 27 juin, à l'occasion de l'élection des membres de leurs conseils, s'affirmaient massivement en faveur de la fusion; elles étaient appuyées par le député Lucien Collard et par le conseiller législatif Antonio Auger, qui acceptait le rôle de parrain du bill.

En mars 1962 les villes d'Alma et de Naudville produisaient un mémoire fort élaboré contenant toutes les données qui pouvaient entrer en ligne de compte : populations, superficies, évaluations, revenus de la taxe foncière, dépenses d'opération, évolution administrative et économique depuis les débuts, situation financière au 31 décembre 1961, pour chacune des municipalités en cause, et un chapitre de considérations analogues sur la situation de Riverbend et d'Isle-Maligne : le tout menant à la conclusion que la

fusion des quatre villes était "la seule et unique solution à ces problèmes".

La mise à exécution du projet fut dès lors rapide. Le 5 juillet 1962 l'Assemblée législative de Québec votait le principe de la fusion des quatre villes et le lendemain, après une rencontre avec les représentants des intéressés, le gouvernement sanctionnait la loi.

La loi du 6 juillet 1962 (10-11 Elizabeth II, chapitre 77) fixait donc (article 1) que "A compter de son entrée en vigueur, le jour de sa sanction (article 21), la cité d'Alma, la ville de Naudville, la ville de Riverbend et la ville d'Isle-Maligne formeront une corporation de cité connue sous le nom de **cité d'Alma**". Elle en donnait la délimitation, qui comprenait les territoires des quatre villes réunies; elle divisait la nouvelle municipalité en dix quartiers, dont elle donnait également la délimitation exacte.

Elle édictait (article 12), que "le conseil municipal est composé d'un maire et de dix échevins, un par quartier de la cité", que le maire et les échevins (articles 13 et 14) "sont élus pour trois ans par la majorité des électeurs municipaux ayant voté", que la première élection aura lieu (article 15) "le premier lundi juridique de novembre 1962", qu'en attendant cette date "le conseil de la cité d'Alma sera constitué de tous les maires et échevins actuellement en fonction" et que "le maire de la cité sera élu parmi les membres du conseil . . . à la première assemblée suivant l'entrée en vigueur de la présente loi".

Cette première assemblée eut lieu le 16 juillet, dans la grande salle de l'Hôtel de ville d'Alma de 1961. Ce fut "une séance historique", d'un conseil de 34 membres. Le promoteur de la fusion, J.-Léonce Desmeules fut élu premier maire du "grand Alma".

La mise en marche du mécanisme nouveau n'était pas facile, en raison de l'atmosphère incertaine sinon inquiète, des courants opposés qu'il fallait associer et de la multiplicité des intérêts à concilier. Elle a quand même été réalisée presque sans heurts, grâce à la prudence et au tact du maire et des membres du conseil, tous bien au courant de leurs divers problèmes et entraînés aux responsabilités.



Léonce Desmeules, maire de la nouvelle cité d'Alma.

Aux élections du nouveau conseil, le 5 novembre, le mandat du maire J.-Léonce Desmeules fut renouvelé avec l'appui d'une forte majorité: 623 voix. Les conseillers élus étaient: Maurice Fortin, Jean-Marie Lemay, Dr Raymond Grenon, Jules Collard, Léopold Cauchon, Armand Bergeron, Gérard Turcotte, René Coudé, William Cyr et R.-M. Maloney. Ils furent assermentés le 12.

Ainsi se terminait l'entreprise de fusionner les quatre villes au municipal comme au scolaire et de réaliser une unification complète et une centralisation administrative dans les deux domaines.

316. — LE "GRAND ALMA"

Au grand tout, Alma apportait une population de 13,717 habitants, Naudville de 4,467, Isle-Maligne de 2,050 et Riverbend de 267, formant un total de 20,501 habitants (chiffres du recensement national de 1961). En y ajoutant celle de la municipalité de la Paroisse 1,965 personnes, la "région métropolitaine d'Alma" comptait 22,466 résidents.

La cité nouvelle était devenue une unité importante, possédant tous les organismes administratifs et autres nécessaires à son plein développement, tous les services d'ordre économique, social, religieux, professionnel, culturel, répondant aux besoins de sa population et de la région sur laquelle elle était en position de rayonner.

Cette unité, achèvement d'exactly un siècle de labeur (de 1863 à 1962 inclusivement), était un magnifique couronnement d'oeuvre, capable d'inspirer un légitime sentiment de fierté. Sous la poussée de ce sentiment la célébration du centenaire de la localité devenait à la fois un besoin et un devoir. La nécessité de réaliser dans les esprits et les coeurs et jusque dans les habitudes l'unité qu'on venait de fixer dans les cadres administratifs imposa l'obligation de retarder de quelques mois cette célébration; elle permit en même temps d'insérer dans le programme des manifestations du centenaire la publication de l'Histoire d'Alma au Lac Saint-Jean.

F I N

Les armoiries de la cité d'Alma



BLASONNEMENT — D'azur à la jumelle ondée d'argent accompagnée en chef d'une quatrefeuille du même et en pointe d'une roue dentée aussi du même, à deux éclairs d'or brochant en bande et en barre sur la jumelle.

Ornements extérieurs: l'écu est timbré de la couronne murale à trois tours crénelées d'or maçonnée et ouverte de sable, et soutenue par deux pieds de bleuets (*Vaccinium Canadense*) de sinople fruités d'azur croisés en pointe en sautoir et liés d'or, lesquels retiennent un listel d'argent chargé de la devise en lettres de sable CRESCIT EUNDO.

EXPLICATIONS — Les armoiries de la cité d'Alma ont été composées à partir de trois éléments capables de synthétiser les principales caractéristiques du lieu: la topographie, l'histoire et l'économie.

Au centre de l'écu on voit une représentation stylisée des deux rivières qui servent au lac Saint-Jean à écouler ses eaux pour former le Saguenay: la Grande Décharge et la Petite Décharge. Un complexe hydro-électrique important est à la base de l'économie de la cité d'Alma: c'est ce qui est rappelé par les deux éclairs.

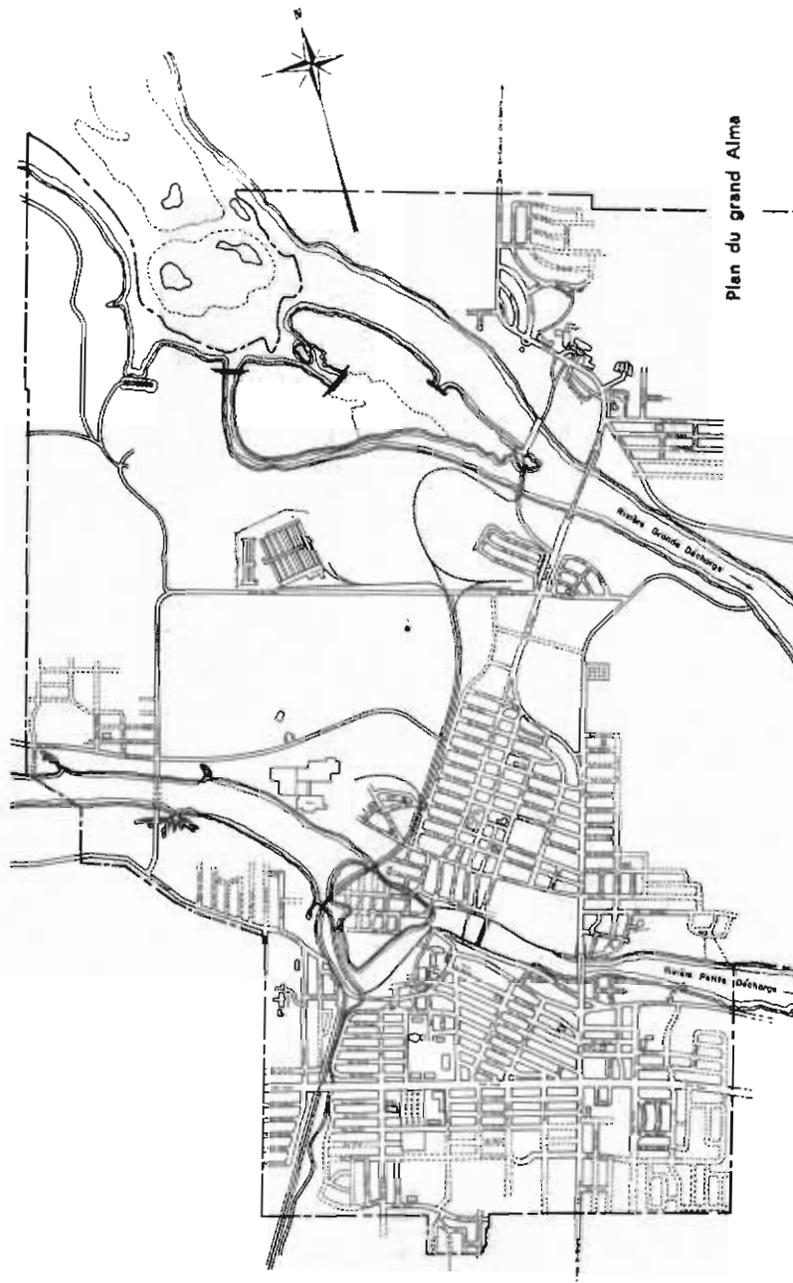
La Cité d'Alma que nous connaissons maintenant a été formée par la fusion de quatre municipalités: Alma, Naudville, Riverbend et Isle-Maligne. Cet événement et l'unité qui en résulte sont symbolisés par la quatrefeuille qui apparaît à la partie supérieure de l'écu.

La roue dentée symbolise évidemment l'industrie.

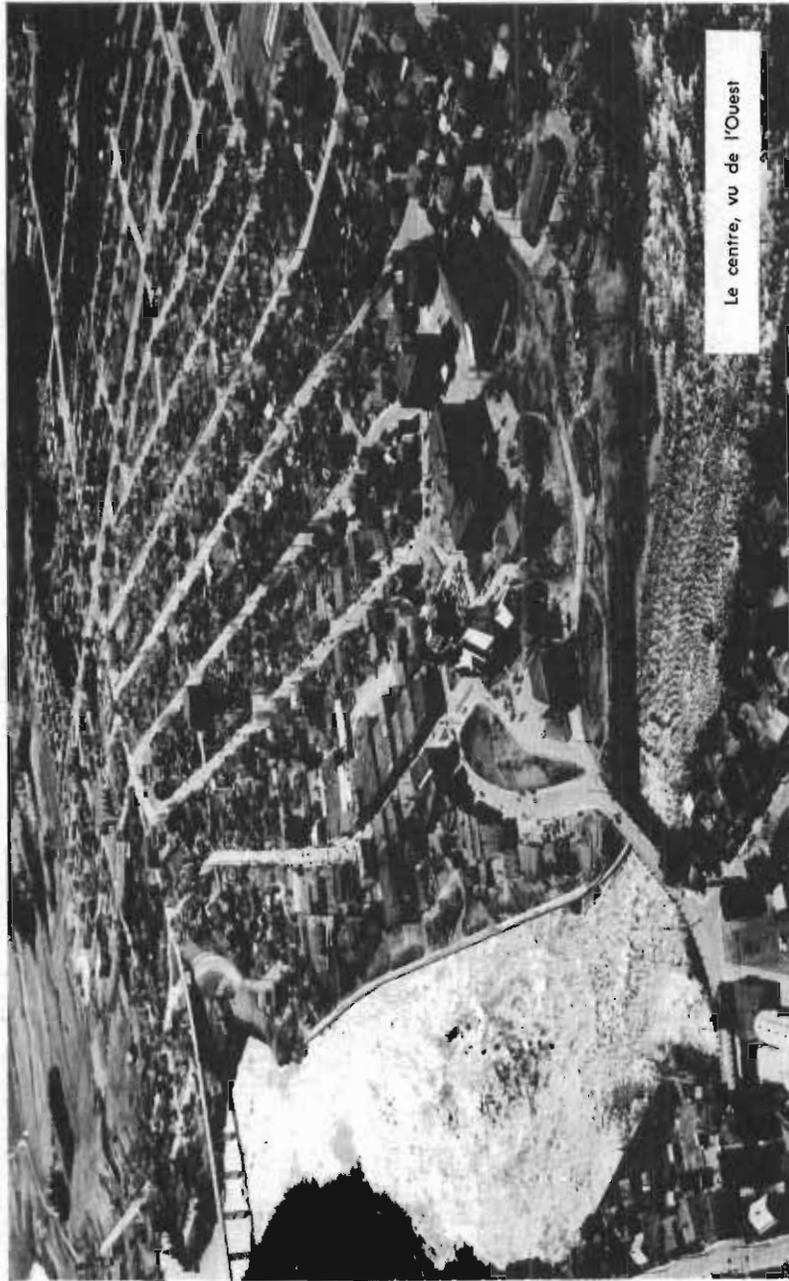
La couronne murale est ordinairement employée par les villes pour timbrer l'écu.

Les pieds de bleuets situent la cité d'Alma au Lac-Saint-Jean. Il est normal que cette décoration apparaisse autour de l'écu de la principale ville de cette région.

La devise CRESCIT EUNDO peut se traduire ainsi: la croissance de la cité accompagne son mouvement.



Plan du grand Alma



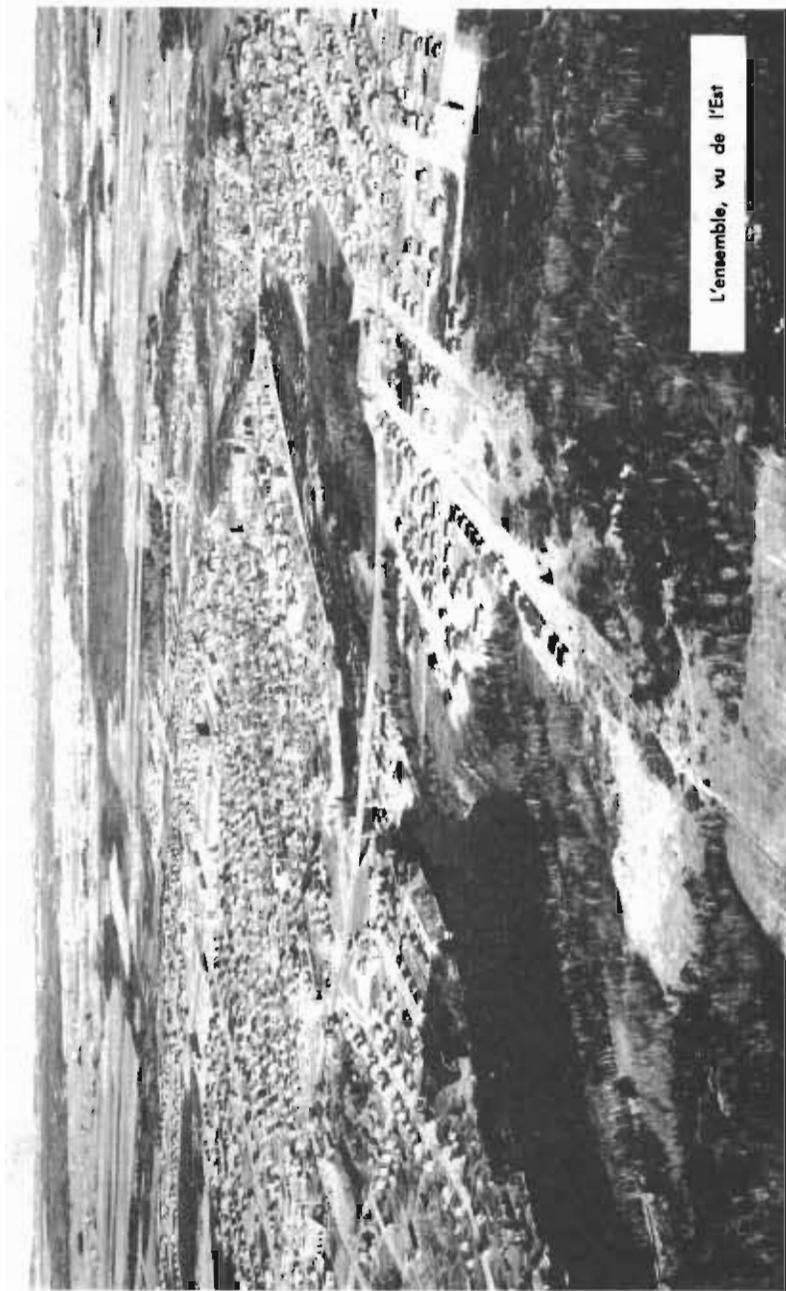
Le centre, vu de l'Ouest



L'ensemble, vu de l'Ouest



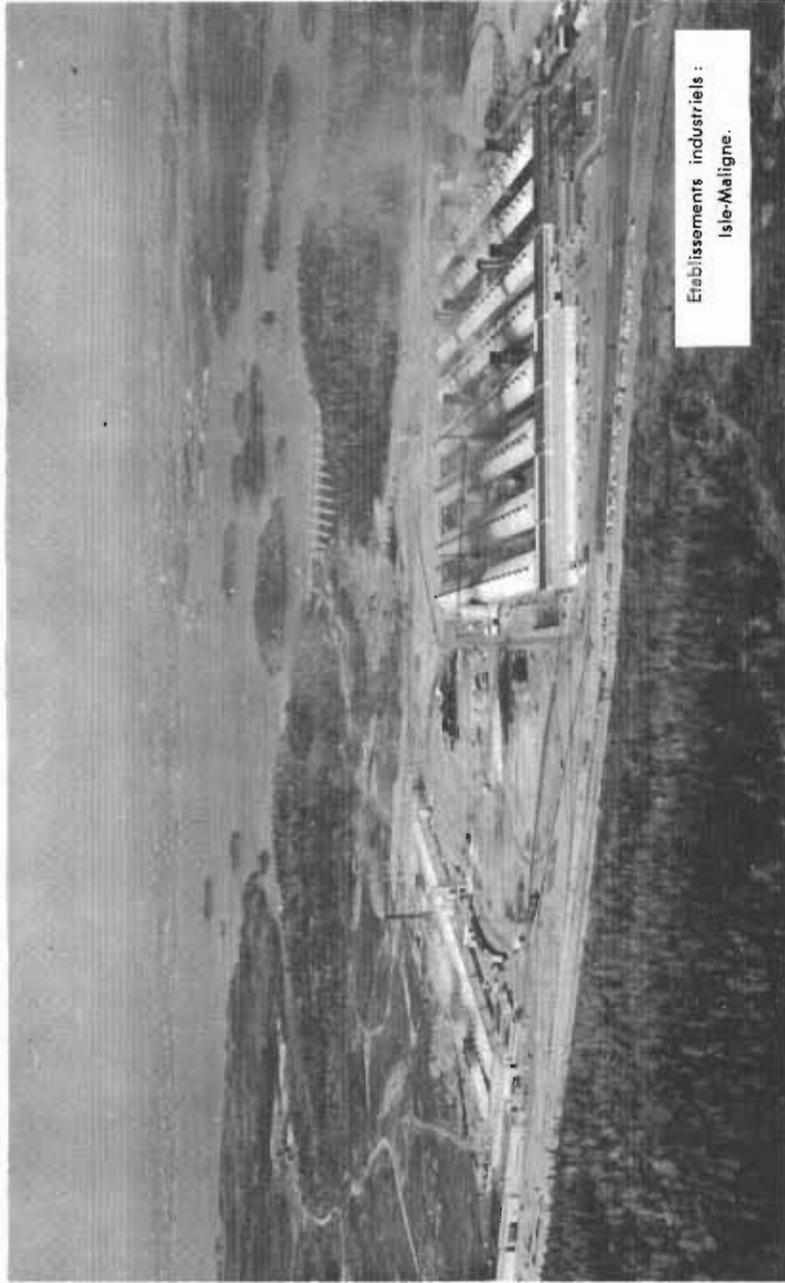
Le centre, vu de l'Est



L'ensemble, vu de l'Est



Etalissements industriels.
Au 1er plan. Riverbend.



Etablissements industriels :
Isle-Maligne.



Alma - Naudville - Riverbend



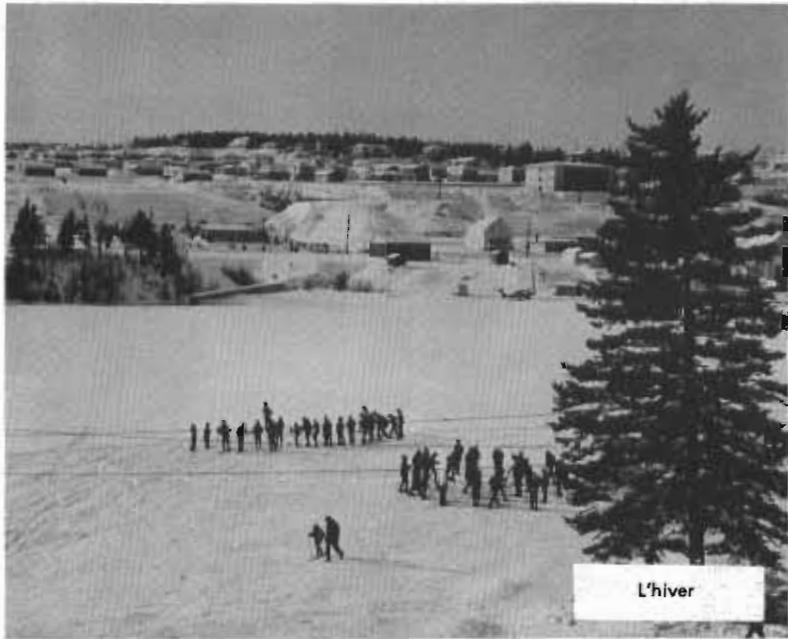
Isle-Maligne



La chapelle de Sainte Anne



Chapelle du cimetière







Le pont de l'avenir



APPENDICES

APPENDICE A

Membres du conseil municipal de 1879 à 1917

- 1879 — Romuald Maltais, maire, Richard Néron, Ferdinand Villeneuve, Alphée Simard, William Larouche, Alexis Tremblay, Dominique Gagnon.
- 1880 — Romuald Maltais, maire, Richard Néron, Ferdinand Villeneuve, William Larouche, Alphée Simard, Georges Tremblay, Alexis Tremblay.
- 1881 — Arthur Boulanger, maire, Richard Néron, William Larouche, Alphée Simard, Georges Tremblay, Alexis Tremblay, Ferdinand Villeneuve.
- 1882 — Arthur Boulanger, maire, J.-Baptiste Trépanier, Richard Néron, Louis Larouche, Georges Tremblay, Gonzague Maltais, William Larouche.
- 1883 — Arthur Boulanger, maire, William Larouche, Richard Néron, Gonzague Maltais, Louis Larouche, J.-Baptiste Trépanier, Jean Jean.
- 1884 — Arthur Boulanger, maire, Gonzague Maltais, Louis Larouche, William Larouche, J.-B. Trépanier, Richard Néron, Jean Jean.
- 1885 — Anselme Asselin, maire, William Larouche, Alexis Tremblay, Amable Maltais, Jean Jean, Charles Néron, Antoine Potvin.
- 1886 — Anselme Asselin, maire, Alexis Tremblay, Charles Néron, Antoine Potvin, Joseph Gagnon, Napoléon Martel, Amable Maltais.
- 1887 — Arthur Boulanger, maire, Napoléon Martel, Joseph Gagnon, Joseph Rousseau, Alexis Tremblay, Antoine Potvin, Edouard Lavoie.

- 1888 — Arthur Boulanger, maire, Edouard Lavoie, Alexandre Girard, Joseph Gagnon, Napoléon Martel, Adolphe Fillion, Théodule Larouche.
- 1889 — Arthur Boulanger, maire, Grégoire Tremblay, Joseph Lavoie, Alexandre Girard, Edouard Lavoie, Théodule Larouche, Charles Pelletier.
- 1890 — Ferdinand Larouche, maire, Alexandre Girard, Charles Pelletier, Augustin Simard, Théodule Larouche, Joseph Lavoie, Grégoire Tremblay.
- 1891 — François Gagnon, maire, Charles Pelletier, Augustin Simard, Jules Laforest, Joseph Lavoie, Louis Collard, Thaddée Fortin.
- 1892 — François Gagné, maire, Augustin Simard, Jules Laforest, Thaddée Fortin, Louis Collard, François Harvey, Onésime Tremblay.
- 1893 — François Gagné, maire, Onésime Tremblay, Louis Collard, Arsène Gauthier, Thaddée Fortin, François Harvey, Ile, Jules Laforest.
- 1894 — François Gagné, maire, François Harvey, Ile, François Harvey, 9e, Alfred Simard, Onésime Tremblay, Juste Côté, Arsène Gauthier.
- 1895 — François Gagné, maire, Alfred Simard, Pitre Harvey, Xavier Bergeron, François Harvey, Ile, Arsène Gauthier, Juste Côté.
- 1896 — François Gagné, maire, Alfred Simard, Juste Côté, Cléophe Girard, Pitre Harvey, Xavier Bergeron, François Harvey, Ile.
- 1897 — Joseph-Nil Tremblay, maire, Eusèbe Fortin, Cléophe Girard, Roger Martel, Johnny Harvey, François Côté, Pierre Gauthier.
- 1898 — Joseph-Nil Tremblay, maire, Dorilla Bouchard, Cléophe Girard, Roger Martel, Johnny Harvey, François Côté, Pierre Gauthier.
- 1899 — Joseph-Nil Tremblay, maire, Cléophe Girard, Dorilla Bouchard, Pierre Gauthier, François Côté, Roger Martel, Trefflé Harvey.
- 1900 — J.-Nil Tremblay, maire, Johnny Pedneault, Théodore Fortin, Pierre Gauthier, Méridé Martel, Trefflé Harvey, Cléophe Girard.
- 1901 — Jos.-Nil Tremblay, maire, Théodore Fortin, Cléophe Girard, Méridé Martel, Johnny Pedneault, Didier Jean, Ferdinand Gagnon.

- 1902 — Elie Gagné, maire, Théodore Fortin, Anicet Bouchard, Benjamin Boivin, Didier Jean, Ferdinand Gagnon, Johnny Pedneault.
- 1903 — Elie Gagné, maire, Didier Jean, Benjamin Boivin, Joseph Beaumont Maximilien Boudreault, Médard Fortin, Ferdinand Gagnon.
- 1904 — Elie Gagné, maire, Joseph Lessard, Théophile Gagnon, Benjamin Boivin, Joseph Beaumont, Médard Fortin, Maximilien Boudreault.
- 1905 — Gédéon Verreault, maire, Théophile Gagnon, Marcel Lavoie, Médard Fortin, Joseph Beaumont, Joseph Lessard, Maximilien Boudreault.
- 1906 — Gédéon Verreault, maire, Joseph Lessard, Marcel Lavoie, Joseph Tremblay, François Maltais, Georges Côté, Théophile Gagnon.
- 1907 — Gédéon Verreault, maire, Jean Harvey, Anaris Potvin, François Maltais, Marcel Lavoie, Georges Côté, Joseph Tremblay (p).
- 1908 — Gédéon Verreault, maire, François Maltais, Joseph Tremblay, Jean Harvey, Anaris Potvin, Johnny Tremblay, Alfred Tremblay.
- 1909 — Gédéon Verreault, maire, François Maltais, Joseph Tremblay (p), Jean Harvey, Anaris Potvin, Johnny Tremblay, Alfred Tremblay.
- 1910 — Gédéon Verreault, maire, Louis Lebel, Joseph Tremblay, 9e, François Maltais, Alfred Tremblay, Johnny Tremblay, Joseph Tremblay (p).
- 1911 — Gédéon Verreault, maire, Joseph Boivin, François Maltais, Johnny Tremblay, Louis Lebel, Joseph Tremblay 9e, Joseph Tremblay (p).
- 1912 — Gédéon Verreault, maire, David Néron, Alexis Côté, Ambroise Jean, Louis Lebel, Joseph Boivin, Joseph Tremblay, 9e.
- 1913 — Gédéon Verreault, maire, Wilfrid Gagnon, Thomas Harvey, Alexis Côté, David Néron, Ambroise Jean, Joseph Boivin.
- 1914 — Liguori Harvey, maire, Benjamin Boivin, Wilfrid Gagnon, Thomas Harvey, Alexis Côté, Ambroise Jean, David Néron.
- 1915 — Liguori Harvey, maire, Benjamin Boivin, J.-Elie Maltais, Thomas Harvey, Elie Gagné, Joseph Simard, Wilfrid Gagnon.
- 1916 — Liguori Harvey, maire, Pitre Martel, Guillaume Gagnon, Ben-

- jamin Boivin, Elie Gagné, Jos.-Elie Maltais, Joseph Simard.
 1917 — Le 10 janvier la paroisse et le village deviennent des municipalités séparées.
 1917 — Gédéon Verreault, maire, Philippe Lavoie, Alfred Gagnon, Cléophe Girard, Henry Harvey, Elzéar Gagnon, Méridé Tremblay.

Liste fournie par le Comité du Centenaire d'Alma

APPENDICE B

Liste des maires

A L M A

Paroisse

1er	Romuald Maltais	17 février	1879
2e	Arthur Boulanger	7 février	1881
3e	Anselme Asselin	1 septembre	1884
4e	Arthur Boulanger	17 janvier	1887
5e	Ferdinand Larouche	3 février	1890
6e	François Gagné	26 janvier	1891
7e	J.-Nil Tremblay	10 juin	1896
8e	A.-Elie Gagné	3 février	1902
9e	Gédéon Verreault	2 janvier	1905
10e	Liguori Harvey	2 février	1914
11e	Gédéon Verreault	8 janvier	1917
12e	Narcisse Boulianne	22 janvier	1919
13e	Jos.-Elie Maltais	31 mars	1924
14e	Hector Tremblay	23 novembre	1931
15e	Wilfrid Gagnon	7 mai	1935
16e	Edgar Thivierge	12 avril	1939
17e	Philippe Boivin	2 juin	1941
18e	Aimé Barbeau	14 février	1945
19e	Joseph Larouche	14 mai	1945
20e	Arthur Bouchard	juin	1960

Village

1er	Liguori Harvey	1917-1924
-----	----------------------	-----------

Ville		
1er	Liguori Harvey	1924
2e	Joseph Collard	1932
3e	Dr. J.-Léo Duguay	1938
4e	Adélarde Lepage	1940
5e	Joseph Collard	1940
6e	J.-Aimé Fortin, N.P.	1944
7e	Paul Levasseur	1952
8e	Paul-Emile Harvey	1960
9e	J.-Léonce Desmeules	1962

ISLE-MALIGNE

Ville		
1er	A.-G. Naud	1924-1929
2e	T.-J. Butler	1929-1950
3e	W.-C. Hamilton	1950-1954
4e	A.-R. Blanchard	1954-1957
5e	B.-A. Walker	1957-1962

RIVERBEND

Ville		
1er	E.-A. Ricken	1925-1933
2e	Georges McNaughton	1933-1939
3e	N.-F. McCaghey	1939-1943
4e	G.-H.-R. Sissons	1943-1947
5e	E.-A. Reed	1947-1954
6e	R.-M. Maloney	1954-1962

NAUDVILLE

Village		
1er	Albert-G. Naud	1944
Ville		
1er	Albert-G. Naud	1944
2e	Henri Larouche	1949
3e	J.-Léonce Desmeules	1956

GRAND ALMA

Cité		
1er	J.-Léoncé Desmeules	1962

APPENDICE C

Présidents de la Commission Scolaire

PAROISSE

Anselme Asselin	2 janvier	1887
Nil Tremblay	4 juillet	1887
Elie Gagné	14 juillet	1890
Juste Côté	10 juillet	1893
Théodule Larouche	juillet	1894
Cléophe Girard	15 juillet	1896
Dorilla Bouchard		1899
Trefflé Harvey		1900
Jos.-Nil Tremblay	14 juillet	1902
Gédéon Verreault	24 mai	1903
Théodule Larouche	22 juillet	1914
Joseph Boivin	18 avril	1915
Ferdinand Gagnon	10 juillet	1920 (prés. temp.)
Philippe Boivin	16 juillet	1923
Philippe Lavoie	12 juillet	1926
Wilfrid Gagnon	27 mai	1933
Alfred Fortin	16 juillet	1934
Philius Boivin	15 juillet	1935
François Tremblay	5 août	1938
Alfredise Bergeron	20 juillet	1939
Albert Simard	5 juillet	1943
Liguori Gagnon	3 juillet	1945
Arthur Bouchard	9 juillet	1949
Henri Beaumont	16 juillet	1956
Arthur Bergeron	13 juillet	1959

VILLE ET VILLAGE

N. B. Les livres de minutes antérieurs à 1936
sont absents des archives...

Edmond Lavoie	26 janvier	1936
Antonio Auger	19 juillet	1946
Camille Lavoie	22 décembre	1959
Léon Juneau	22 juin	1965

APPENDICE D

Liste des curés

A L M A

Desservants de la Mission

Jean-Baptiste Villeneuve (Notre-Dame d'Hébertville)	1861 - 1870
Napoléon Constantin (St-Jérôme)	1870 - 1871
André Pelletier (Hébertville)	1871 - 1875
E.-Bruno Leclerc (Hébertville)	1875 - 1877
J.-Sévérin Pelletier (Hébertville)	1877 - 1879
F.-X.-E. Dusseault (vicaire à Hébertville)	1879 - 1880
Is-Onésime Tremblay (St-Gédéon)	1880 - 1881
H.-Henri Cimon (vicaire à Hébertville)	1881 - 1882

PAROISSE DE ST-JOSEPH D'ALMA

Curés

H.-Henri Cimon	1882 - 1891
Héracléus Lavoie	1891 - 1931
Ludger Gauthier sr.	1931 - 1956
Mgr Ovide-Dolor Simard, p.d.	1956 -

PAROISSE DE SAINT-PIERRE

Léonidas Dufour	1952 -
-----------------	--------

PAROISSE DE SAINT-JUDE

Gilbert Grimard	1954 -
-----------------	--------

ISLE-MALIGNE

Desservants

Joseph Bouchard	1925 - 1928
Jean-Baptiste Simard	1928 - 1931
Achille Trottier	mai-octobre 1931 -
Frédeau Duchesne	1931 - 1937

PAROISSE SAINTE-MARIE

Curé

Frédeau Duchesne	1937 -
------------------	--------

**NAUDVILLE
PAROISSE SAINT-SACREMENT**

Curés

Lucien Goyer	1947 - 1949
René Roussel	1949 - 1952
Pierre-Julien Gaudet	1952 - 1954
Philippe Meek	1954 - 1955
Victorin Allard	1955 - 1961
Adrien Boisclair	1961 -

APPENDICE E

Liste des maîtres de poste à Alma

Noms	Nomination	
Damase Boulanger		
(Pas de détails entre 1879 et 1883)		
Arthur Boulanger		
François Gagné	1 juillet	1883
Gédéon Verreault	7 mars	1913
Marc-Aurèle Michaud	21 avril	1923
Yves Gagné	26 août	1925
Louis-Philippe Simard	19 janvier	1935
Yves Gagné	1 avril	1936
Joseph-Ludger Fillion (en service)	3 octobre	1938
Miss Madeleine Collard (en service)	9 octobre	1939
Gaston Touchette	11 avril	1940
Albert-Georges Naud	11 mars	1942
P.-E. Taschereau (en service)	10 août	1943
Raymond Girard	24 novembre	1943
Charles-Victor Hamel	1 octobre	1953
Fernand Harvey	29 juin	1956

APPENDICE F

Mouvement de la population
1er avril 1962

ETUDE GRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE LA CITE D'ALMA

ANNEES	MUNICIPALES	PAROISSIALES			TOTAL
		St-Joseph	St-Pierre	St-Jude	
1921	850 (Stat. Féd.)	3,421			3,421
1922	1,190	3,502			3,502
1923	1,653	3,572			3,572
1924	2,151	3,667			3,667
1925	2,653	3,768			3,768
1926	3,037	3,976			3,976
1927	3,273	4,212			4,212
1928	3,460	4,484			4,484
1929	3,631	4,712			4,712
1930	3,768	4,938			4,938
1931	3,970 (Stat. Féd.)	5,142			5,142
1932	4,192	5,320			5,320
1933	4,418	5,869			5,869
1934	4,669	6,300			6,300
1935	4,908	6,740			6,740
1936	5,162	6,903			6,903
1937	5,447	7,033			7,033
1938	5,710	7,634			7,634

ANNEES	MUNICIPALES	PAROISSIALES			TOTAL
		St-Joseph	St-Pierre	St-Jude	
1939	5,971	8,030			8,030
1940	6,210	8,461			8,461
1941	6,449 (Stat. Féd.)	8,380			8,380
1942	6,652	8,165			8,165
1943	6,809	8,652			8,652
1944	7,017	9,096			9,096
1945	7,172	9,235			9,235
1946	7,313	9,623			9,623
1947	7,441	9,564			9,564
1948	7,573	7,755*			7,755
1949	7,706	7,900			7,900
1950	7,835	8,050			8,050
1951	7,975 (Stat. Féd.)	8,568			8,568
1952	8,242	7,789	1,460		9,249
1953	8,671	8,049	1,481		9,530
1954	9,599**	7,916	1,605	1,510	11,031
1955	10,308	6,888	1,725	1,568	10,181
1956	10,722 (Stat. Féd.)	7,263	1,852	1,800	10,915
1957	11,234	7,298	1,994	1,915	11,207
1958	11,715	7,490	2,137	2,265	11,892
1959	12,201	7,694	2,393	2,407	12,494
1960	12,743	7,762	2,731	2,680	13,173
1961	13,300 (Stat. Féd.)	7,654	2,904	3,025	13,583

* Le 13 septembre 1947, la paroisse St-Sacrement, de Neudville, se détachait de la paroisse St-Joseph d'Alma.

** Le 19 mai 1954, la cité d'Alma annexait le quartier St-Georges ainsi qu'une partie des rangs IX et Saguenay.

STATISTIQUES SUR LA POPULATION VILLE D'ISLE-MALIGNE

ANNEES	MUNICIPALES			STAT. FED.	PAROISSIALES
	Adultes	Enfants	Total		
1931	215	161	376	449	—
1932	195	162	375		268
1933	153	184	337		282
1934	193	199	392		302
1935	199	215	414		308

ANNEES	MUNICIPALES			STAT. FED.	PAROISSIALES
	Adultes	Enfants	Total		
1936	220	232	452		363
1937	220	234	454		387
1938	221	236	457		601 (Delisle)
1939	237	236	473		678
1940	246	237	483		715
1941	239	227	466	455	720
1942	227	231	458		715
1943	213	239	452		716
1944	257	225	462		824
1945	251	260	511		862
1946	260	271	531		879
1947	269	254	523		892
1948	256	244	500		883
1949	252	238	490		958
1950	266	229	495		963
1951	264	209	473	482	1,019
1952	293	219	512		1,168
1953	641	633	1,274 (Talbot)		1,418
1954	649	674	1,323		1,777
1955	744	805	1,549 (Dequen)		1,743
1956	731	919	1,650		1,981
1957	837	955	1,792		2,062
1958	837	956	1,793		2,135
1959	881	995	1,876		2,278
1960	919	1,040	1,959		2,328
1961	944	1,106	2,050	2,050	2,439

N. B. Aucune statistique municipale ou paroissiale avant 1931.
 Les statistiques paroissiales ne tiennent compte que des familles catholiques
 alors que les statistiques municipales tiennent compte de toute la population.

STATISTIQUES SUR LA POPULATION

VILLE DE RIVERBEND

1925	75
1926	87
1927	92
1928	104
1929	142
1930	168

1931	188 (Stat. Féd.)
1932	204
1933	218
1934	226
1935	233
1936	246
1937	251
1938	268
1939	270
1940	273
1941	275 (Stat. Féd.)
1942	269
1943	273
1944	267
1945	280
1946	279
1947	282
1948	284
1949	284
1950	278
1951	278 (Stat. Féd.)
1952	290
1953	270
1954	248
1955	279
1956	260 (Stat. Féd.)
1957	268
1958	264
1959	270
1960	268
1961	267 (Stat. Féd.)
1962	--

**STATISTIQUES SUR LA POPULATION
VILLE DE NAUDVILLE**

ANNEES	PAROISSIALES	MUNICIPALES
1944		382
1945		447
1946		524
1947	2,200	633

ANNEES	PAROISSIALES	MUNICIPALES
1948	2,531	756
1949	2,750	1,016
1950	2,930	1,291
1951	3,245	1,430 (Stat. Féd.)
1952	3,842	1,817
1953	4,020	1,975
1954	4,475	2,208
1955	4,830	2,582
1956	5,153	2,894 (Stat. Féd.)
1957	5,322	3,077
1958	5,600	3,398
1959	6,220	3,992
1960	6,294	4,179
1961	6,542	4,467 (Stat. Féd.)

Le village de Naudville a été incorporé le 20 mars 1943

La ville de Naudville a été incorporée le 11 mai 1954.

La paroisse religieuse de St-Sacrement, de Naudville, a été desservie par la paroisse St-Joseph d'Alma, de 1944 à 1947.

APPENDICE G

La population d'Alma en 1894

Un document intéressant donne tous les résidants du canton Signaï vers 1895 et les situe sur leurs propriétés; malheureusement il n'y en a pas de semblable pour ceux du canton Labarre et de l'île d'Alma. Mais grâce au recensement des familles fait par le curé au cours de sa visite pastorale, nous avons toute la population d'Alma en 1894. (Nous n'en avons pas pour l'année 1895). Il y manque la désignation des propriétés, que nous aurions aimé donner, mais il semble bien que les familles sont inscrites à la suite les unes des autres comme elles étaient sur les lieux.

Nous donnons la liste de ces familles avec l'âge du père et le nombre de personnes.

a) ILE D'ALMA

	CHEF DE FAMILLE	AGE	NOMBRE
1.	François Boudreault	58	10
2.	Albert Claveau	57	2
3.	Joseph Claveau	33	10
4.	Jean Boudreault	29	7
5.	Jean Morel	46	10
6.	Napoléon Martel	53	8
7.	Honoré Lessard	28	5
8.	Méridée Martel	27	4
9.	Ernest Bergeron	32	4
10.	Augustin Boudreault	55	5
11.	François Boudreault	24	3
12.	Claude Simard	34	6
	Veuve Flavine Boudreault	74	1
13.	Gonzague Savard	28	3
14.	Pierre Gauthier	43	13
15.	Alexandre Lessard	30	3
16.	Nazaire Simard	56	6
17.	Narcisse Simard	30	4
18.	Joseph Duchêne	45	9
19.	Pitre Harvey	38	9
20.	François Harvey	42	10
21.	Jean Harvey	24	3
22.	Edouard Lavoie	40	10
23.	Louis Bouchard	66	2
24.	Abraham Bouchard	34	6
25.	Benjamin Simard	50	8
26.	Joseph Lavoie	42	9
27.	Charles Néron	46	8
28.	Veuve Joséphine Côté (Augustin Néron) ..	73	2
29.	Augustin Potvin	48	11
30.	Georges Trembay	39	11
31.	Joseph Lévesque	60	7
32.	Onésime Tremblay	43	10
33.	Thomas Maltais	35	4
34.	Augustin Simard	37	3
35.	Jean Gagnon	45	13
36.	Joseph Gagnon	46	12

	CHEF DE FAMILLE	AGE	NOMBRE
37.	Jean Ouellet	24	3
38.	Joseph Gagnon	71	3
39.	Veuve Georges Bouchard	69	4
40.	Elie Bouchard	36	3
41.	Calixte Fortin	28	5
42.	Veuve Emélie Alarie Trépanier	60	4
	Veuve Bédard (2fils)		
43.	Adélarde Jean	26	6
44.	Dédier Jean	31	7
45.	Joseph Lessard	36	12
46.	Louis Côté	35	7
	Veuf Elie Côté		
47.	Arthur Boulanger	38	16
	Veuve Justine Alarie Boulanger		
48.	Alfred Martel	—	2
49.	Pierre Lévesque	—	3
50.	Phidyme Lavoie	37	8
51.	William Therriault	24	5
52.	Thomas Fortin	—	6
53.	Guillaume Gaudreault	37	10
54.	Hippolyte Duchesne	62	7
55.	Adélarde Gagnon	—	9
56.	Joseph Boudreault	—	2
57.	Elie Brassard	—	6
58.	Veuve Jules Bouchard	—	1
	TOTAL		380

b) 7ième RANG SIGNAL

(Rangs Saint-Richard et Saint-Louis)

	CHEF DE FAMILLE	AGE	NOMBRE
1.	Thomas Thibault	29	9
2.	Alexis Thibault	62	5
3.	Maxime Boudreault	34	8
4.	Hippolyte Côté	41	9
5.	François Côté	42	9
6.	Eusèbe Fortin	48	12
7.	Veuf Sigefroid Côté	65	5

	CHEF DE FAMILLE	AGE	NOMBRE
8.	Joseph Côté	27	3
9.	Midor Fortin	42	10
10.	Thaddé Fortin	55	4
11.	Théodore Fortin	24	6
	Marie Tremblay, Veuve Antoine Fortin		
12.	Clovis Girard	28	5
13.	Séverin Tremblay	70	5
14.	Jean Tremblay	30	4
15.	André Tremblay	28	2
16.	Mars Savard	56	6
17.	Léandre Savard	33	3
18.	Louis Savard	28	2
19.	Veuf Maxime	33	5
20.	Joseph Beaumont	29	5
21.	Jean Jean	62	4
22.	Ambroise Jean	22	4
23.	Thomas Jean	41	10
24.	Alexandre Girard	40	7
25.	Alex Belley	66	6
26.	Joseph Belley	24	2
27.	Joseph Boily	65	5
28.	Ambroise Boily	32	3
29.	Juste Côté	32	5
30.	Xavier Tremblay	53	9
31.	Grégoire Tremblay	43	9
32.	Georges Gauthier	—	6
33.	Adolphe Fillion veuf	37	1
34.	Benjamin Boivin	37	10
35.	Jeanne Fradette	35	1
	Ernestine Bergeron	24	3
	Paul, Edmond	—	
36.	Louis Tremblay	—	10
37.	Marcel Lavoie	40	10
38.	Dame Veuve Verreault	57	4
39.	Pierre Gauthier	25	3
40.	Arsène Gauthier	30	4
41.	Napoléon Gauthier	28	6
42.	Ephrem Tremblay	57	9
43.	Cléophe Girard	35	11

	CHEF DE FAMILLE	AGE	NOMBRE
44.	Alexis Tremblay	38	11
45.	Octave Plourde	40	4
	Dame Julie Lachance Veuve Paré	72	1
46.	William Tremblay	42	10
47.	Thaddée Gaudreault	56	8
	Veuf Alexis Tremblay	85	1
48.	Amédée Gaudreault	27	2
49.	Alexis Fortin	68	3
50.	Jules Bouchard	42	10
51.	Ernest Simard	33	4
52.	David Tremblay	31	4
	1. Eugène Fortin	—	2
	2. Napoléon Boily	31	5
	3. Georges Lavoie	41	7
	4. Joseph Tremblay	27	3
	5. Abel Tremblay	32	5
	Alexina Tremblay	28	1
	TOTAL		339

c) 4ième RANG LABARRE (Saint-Guillaume)

1.	Gédéon Perron	66	7
2.	Ephrem Larouche	74	3
3.	Richard Larouche	37	7
4.	François Soucy	57	3
5.	Jean Côté	44	4
	Veuf Louis Côté	66	1
6.	Joseph Boulianne	50	11
7.	Boniface Larouche	28	2
	Veuf Isaie Lavoie	49	6
	TOTAL		44

d) 6ième RANG (Saint-André)

1.	Gonzague Lapointe	55	9
2.	Louis Lapointe	25	3
3.	Joseph Lapointe	32	6

CHEF DE FAMILLE	AGE	NOMBRE
4. Alfred Simard	46	12
5. David Simard	21	4
6. Ferdinand Simard	50	11
7. Roger Martel	47	6
8. Armias Lalancette	33	5
9. Jean Racine	25	3
10. Joseph Savard	40	7
11. François Simard	42	11
12. Jules Laforest	51	9
13. Henri Laforest	24	3
14. Pierre Ratté	30	2
1. Veuve Pitre Bergeron	55	7
2. Eusèbe Simard	—	2
3. Eusèbe Martel	80	2
4. Ferrier, Laforest	—	2
TOTAL		104

e) **7ième RANG LABARRE**

1. Jean Pedneault, veuf	45	9
2. Louis Pedneault	45	8
3. Edouard Bergeron	52	9
4. Joseph Côté	46	7
5. François Lalancette	—	5
Alfred Bergeron	—	3
Arthur Bergeron	—	2
TOTAL		43

f) **RANG SAINT JEAN-BAPTISTE (Décharge)**

1. Joseph Tremblay	46	8
2. Dénéri Tremblay	35	6
3. Isaïe Simard	44	7
4. Louis Pednaud	33	7
5. Charles Pelletier	33	5
Veuve Olive Simard	67	1
6. Euloge Vandale	63	6
7. Joseph Vandale	32	3

	CHEF DE FAMILLE	AGE	NOMBRE
8.	Josué Vandale	34	6
9.	Napoléon Desbiens	34	7
10.	Joseph Gagnon	39	11
11.	Eugène Pelletier	27	4
12.	William Larouche	57	6
	TOTAL		<hr/> 77

g) 9ième RANG DE L'EGLISE

1.	Télesphore Nolin	56	9
2.	Alphée Simard	51	11
3.	Joseph Larouche	27	6
	Dame Clara Fortin Veuve Larouche	67	4
4.	James Gauthier	28	4
5.	Antoine Potvin	55	5
6.	Ananis Potvin	27	3
7.	Théodule Larouche	36	8
8.	Jean Harvey	65	7
9.	Trefflé Harvey	27	4
10.	Jean Harvey	29	5
11.	François Harvey	32	12
12.	Ferdinand Gagnon	39	9
13.	Xavier Bergeron	39	7
14.	Elie Gagnon	44	5
15.	Thomas Maltais	32	6
16.	Jean Maltais	40	12
17.	Romuald Maltais	28	7
	Veuve Emilie Anne Gauthier	65	2
18.	Alphonse Maltais	22	3
19.	Gonzague Maltais	49	10
1.	Joseph Duchêne	—	11
2.	Joseph Maltais	—	6
	TOTAL		<hr/> 156

h) VILLAGE

1.	Elisée Labrie	57	7
	Mademoiselle Evangéline Allard	24	2

2.	Louis Lebel	28	8
3.	Louis Collard	41	9
4.	Ernest Perron	31	8
5.	Abraham Bergeron	—	3
6.	Hector Pelletier	27	7
7.	Jean Dufour	37	3
	Mademoiselle Zoé Bouchard	61	1
8.	Elie Gagné	32	7
9.	Nérée Tremblay	39	11
10.	Nil Tremblay	34	14
11.	François Gagné	42	10
12.	Anselme Asselin	38	10
13.	Jean Rochette	47	8
14.	Joseph Trépanier	27	3
15.	Cléophe Terrien	—	7
16.	Emilie Tremblay		4
	H. Lavoie	33	1
17.	Ismaël Simard	72	2
1.	Ernest Gagnon Dr	—	5
2.	Dame Veuve Dosiltré Boily	68	4
3.	Louis Pageut	32	5
	David Tremblay	—	2
			<hr/>
	TOTAL		141
			<hr/> <hr/>
	GRAND TOTAL		1,284

APPENDICE H

**Prêtres séculiers et réguliers
originaires d'Alma**

MM. LES ABBES...	NE LE...	ORDONNE LE...
Boulangier, Damase,	8 août 1883	15 mai 1910
Néron, Marcellin, c.ss.r.	27 avril 1888	23 sept. 1916
Boulangier, Origène,	1 janvier 1893	27 juin 1920
Claveau, E.-Thomas,	31 mai 1893	4 juin 1922
Harvey, Yves, c.ss.r.	14 avril 1900	29 août 1926
Néron Rosaire,	9 avril 1907	21 mai 1932
Lavoie Médéric, o.m.i.	18 sept. 1903	19 juin 1932
Gagné, Lucien,	3 sept. 1916	21 juin 1940
Harvey, Laurent,	28 janvier 1919	3 juin 1944
Bergeron, H.-Joseph,	26 déc. 1918	22 avril 1945
Lavigne, Sabin,	25 avril 1920	22 avril 1945
Audet, Bernard,	16 sept. 1927	29 mars 1952
Pedneault, Roch,	10 avril 1927	8 février 1953
Audet, Claude,	27 nov. 1927	30 mai 1953
Gagné, Guy,	16 mai 1925	30 mai 1953
Bouchard, P. Julien, s.s.a.	29 mars 1931	29 mai 1957
Gagnon, Robert, P. Blancs	23 octobre 1932	1 février 1957
Hudon, Gaétan, s.s.a.	20 sept. 1935	27 mai 1961
Larouche Vincent, c.ss.r.	9 août 1936	15 juin 1962
Dallaire, Jules	26 juin 1937	15 juin 1963
Girard, Rénauld,	19 juillet 1939	27 juin 1964
Moffatt, Guy,	21 déc. 1939	12 juin 1965
Simard, Benoit, s.s.s.	18 juin 1938	13 nov. 1965
Girard, Martin, s.s.s.	11 nov. 1940	27 mars 1967
Larouche, Denis, s.s.s.	25 mars 1939	27 mars 1967

APPENDICE I**Frères profes originaires d'Alma****Frères Mineurs Capucins :**

Fr. Cyprien (Roch-André Simard), entré le 20 avril 1944

Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu :

Fr. André (J.-Louis-Marie Lessard), entré le 17 juin 1944.

Fr. Jacques (Victorin-Jos. Larouche), entré le 17 janvier 1944.

Frères Oblats de Marie Immaculée :

Fr. Victorin (Victorin Bouchard), entré le 24 juin 1957.

Frères Blancs :

Fr. Roland Tremblay (Roland Tremblay), entré en septembre 1959.

Frères Maristes :

Fr. Victor Elie (Fernand-Elie Tremblay), entré le 15 août 1942.

Fr. Marie Armand (Ferd.-Rodrigue St-Laurent), entré le 15 août 1945.

Fr. Rosaire Raymond (Léopold-Rosaire Potvin), entré le 15 août 1945.

Fr. Marcel-Fernand Tremblay (Marcel-Fernand Tremblay), entré en septembre 1951.

Fr. Pierre Yves Tremblay (Pierre-Yves Tremblay), entré le 15 août 1956.

Fr. Jean-Guy Simard (Jean-Guy Simard), entré le 15 août 1960.

APPENDICE J**Religieuses originaires d'Alma****Srs Serv. du Coeur Imm. de Marie,****dites du Bon-Pasteur de Québec :**

- Sr. St-Marc (Rose-A. Bélanger), entrée le 18 nov. 1911.
- Sr Marie-Thérèse (Florentine Boulanger), entrée le 18 nov. 1911.
- Sr Ste-Imelda-du-St-Sacrement (Imelda Côté), entrée le 25 août 1932.
- Sr Ste-Aline (Juliette Bergeron), entrée le 25 août 1939.
- Sr St-Gilles d'Assise (Marie-Ange Lavoie), entrée le 2 fév. 1940.
- Sr St-Pierre-Marie (Pierrette Huot), entrée le 25 août 1944.
- Sr St-Jean-Roch (Thérèse Gaudreault), entrée le 25 août 1944.

Petites Franciscaines de Marie,**de la Baie St-Paul :**

- Sr Marie-Ludger (Yvette Fortin), entrée le 13 juillet 1929.
- Sr Marie-Paul-André (Marie-Claire Jauvin), entrée le 9 janv. 1932.

Servante du Très St-Sacrement :

- Sr Ste-Hélène-Françoise (Valentine Bouchard), entrée le 31 nov. 1962.

Hospitalières de St-Augustin, Sillery :

- Sr Marie-du-Christ-Roi (Majella Dufour), entrée le 8 sept. 1960.
- Sr (Gemma Dufour), entrée le 25 mars 1963.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi :

- Sr Marie-de-l'Assomption (Régina Langlais), entrée le 20 déc. 1903.
- Sr St-Jean-de-la-Croix (Claudia Maltais), entrée le 28 juin 1911.
- Sr St-Georges (Anne-Marie Côté), entrée le 6 juillet 1929.
- Sr Marie-du-Christ-Roi (Lucia Larouche, entrée le 8 sept. 1929.
- Sr Ste-Elisabeth (Flora Harvey), entrée le 20 juillet 1926.
- Sr Henri-Suzo (Yvette Boivin), entrée le 28 juin 1929.
- Sr Marie-de-la-Foi (Juliette Rousseau), entrée le 27 juin 1930.
- Sr Ste-Luce (Jeanne-d'Arc Larouche), entrée le 31 août 1930.
- Sr Louis-Bertrand (Marie-Jos. Tremblay), entrée le 2 fév. 1942.
- Sr Ste-Thérèse-du-Carmel (Thérèse Fortin), entrée le 28 juil. 1943.
- Sr St-Robert (Aldina Lapointe), entrée le 2 septembre 1943.
- Sr Ste-Emérentienne (Lucienne Bouchard), entrée le 31 juil. 1948.

Ursulines de Québec :

- Sr Marie-de-la-Paix (Thérèse Lavoie), entrée le 2 février 1935.
- Sr St-Omer (Bertha Lavoie), entrée le 2 août 1940.

Sr St-Adèle (Rose Lavoie), entrée le 2 août 1940.

Soeurs de Charité de la Providence :

Sr Charles-Borromée (Emma Simard), entrée le 12 mai 1906.

Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique :

Sr Marie-Elie (Marie-Ange Gagné), entrée le 24 octobre 1925.

Sr Marie-Frs-de-Laval (Cécilia Bergeron), entrée le 3 octobre 1942.

Congrégation des Soeurs de N.-D. du Perpétuel-Secours :

Sr St-Stanislas-de-K. (Rose Maltais), entrée le 15 août 1910.

Congrégation de Notre-Dame de Montréal :

S.S. Donat-Marie (Cécile Caumartin), entrée le 22 août 1947.

S.S. Paul-André (Cécile Landry), entrée le 22 août 1947.

S.S. Raymonde-de-Notre-Dame (Raymonde Jauvin), entrée le 3 août 1953.

S.S. Marie-Réjeanne (Réjeanne Pedneault), entrée le 5 août 1956.

S.S. Marie-Candide (Candide Brisson), entrée le 14 août 1958.

S.S. Béatrice-Marguerite (Jeannine Ouellet), entrée le 19 août 1950.

S.S. Jean-René-Marie (Victorine Jean Renée), entrée le 19 août 1950.

S.S. Marcel D'Auvergne (Marcelle Maltais), entrée le 19 août 1950

S.S. Jean-de-France (Rita Plourde), entrée le 19 août 1951.

S.S. Brigitte-Marie (Brigitte Hudon), entrée le 19 août 1953.

S.S. Yvonne-de-l'Immaculée (Berthe-Yvonne Bergeron), entrée le 4 août 1955.

S.S. Mathilde (Palmyre Girard), entrée le 4 août 1956.

S.S. Yvonne-Bernadette (Yvonne Neron), entrée le 4 août 1956.

S.S. Yves-de-Bretagne (Marina Tremblay), entrée le 4 août 1956.

S.S. Agnès-Marguerite (Ghislaine Turcotte), entrée le 13 août 1958

Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi :

Sr Marie-Réparatrice (Imelda Lavoie), entrée le 24 janvier 1922.

Sr Ste-Philomène (Lauretta Côté), entrée le 2 août 1917.

Sr Ste-Imelda (Juliette Côté), entrée le 16 janvier 1917.

Sr Ste-Candide (Régina Martel), entrée le 5 août 1923.

Sr Marie-Bernadette (Rose-Anna Martel), entrée le 24 janv. 1924.

Sr St-Christophe (Maria Martel), entrée le 24 septembre 1930.

Sr Ste-Claire-de-la-Croix (Elisabeth Turcotte), entrée le 27 janvier 1934.

Sr St-Stanislas-de-K. (Graziella Lavoie), entrée le 30 janv. 1946.

Sr Marie-de-la-Merci (Pâquerette Tremblay), entrée en 1944.

TABLE DES MATIERES

Première période : LA COLONIE

Chapitre I — LES LIEUX

Articles		Pages
	Avertissement	5
1.	Description générale	9
2.	Histoire primitive	12
3.	Les noms des lieux	13
4.	Les premiers visiteurs	18
5.	Les arpentages	20

Chapitre II — LES CHANTIERS ET LA "DALLE"

6.	Les chantiers	26
7.	La drave	27
8.	Les hommes	29
9.	Le régime	30
10.	La "dalle"	32

Chapitre III — LES COLONS

11.	Damase Boulanger	37
12.	Des "précurseurs"	43
13.	Les premiers colons de l'île	44
14.	Ceux du rang VII	48
15.	Ceux du rang IX	52
16.	La deuxième vague	54
17.	a) Dans l'île d'Alma	56
18.	b) Dans le rang IX	58
19.	c) Dans le rang VII	60
20.	d) Quelques autres	65
21.	Notes générales sur ces familles	67
22.	Origine des familles	68

Chapitre IV — LA VIE

23.	L'isolement	69
24.	Premiers chemins	73
25.	La misère	75
26.	Des épreuves	78
27.	Les amusements	80
28.	Premières écoles	80
29.	Mouvement de la population	83
30.	Comportement des gens	85

Chapitre V — LA MISSION

31.	Premières missions	87
31-a.	Missions dans la chapelle	90
32.	La première chapelle	92
33.	Deuxième chapelle	98
34.	L'odyssée de Saint-Joseph	99

Chapitre VI — L'ORGANISATION

35.	L'organisation scolaire	102
36.	L'organisation municipale	104
37.	L'organisation paroissiale	108

Articles		Pages
Chapitre VII — FAITS ET SOUVENIRS		
38.	Une descente de la Décharge	113
39.	Routhier la décrit	114
40.	"Bateau-de-Cuir"	120
41.	La "Dalle"	121
42.	Les campagnes électorales	122
43.	Décès de Damase Boulanger	123
44.	Une association pieuse	124
Deuxième période : LA PAROISSE		
A) Première étape : 1882-1896		
Capitre VIII — PROBLEMES PAROISSIAUX		
45.	Les logements	130
46.	Cas du rang VI	131
47.	Bénédiction de la chapelle	132
48.	Deux messes fondées	133
49.	Compléments à l'organisation	134
50.	L'érection canonique	136
51.	Le conseil de Fabrique	139
52.	Biens et améliorations	140
53.	Départ du curé Cimon	141
Chapitre IX — DANS LE DOMAINE SCOLAIRE		
54.	Premier état des écoles (1882-1887)	143
55.	Première réorganisation	144
56.	Le personnel enseignant	148
57.	L'horaire	149
58.	L'année - Les résultats	150
Chapitre X — AU CONSEIL MUNICIPAL		
59.	Le rôle du conseil	152
60.	Chemin et ponts	152
61.	Commerce	153
62.	Hygiène	154
63.	Prévention des incendies	155
64.	Ordre et secours	155
65.	Questions extérieures	156
Chapitre XI — LES ELECTIONS		
66.	Celles de 1882 à 1895	159
Chapitre XII — PROBLEMES DE CHEMINS		
67.	Vers Hébertville	163
68.	Suggestion : par la rive nord	164
69.	Vers Jonquière	166
70.	Encore le chemin Archambault	168
71.	Les chemins locaux	169
71-a.	Le quatt'roues	170
72.	La traverse de la Grande Décharge	172
Chapitre XIII — L'ERE DES PONTS		
73.	Sur la Petite Décharge	175
74.	Un pont de fer	175

Articles		Pages
75.	Le pont de Taché	178
76.	L'aspect du pont	190
77.	Un pont aérien	190
Chapitre XIV — PROGRES AGRICOLE		
78.	Premières manifestations	192
79.	Produits de marché	194
Chapitre XV — LA PART DES DECHARGES		
80.	Travaux à la Petite Décharge	196
81.	Travaux à la Grande Décharge	196
82.	La fin de la glissoire	200
83.	Pêche et touristes	202
84.	La course à la ouananiche	205
85.	Le "Club des Américains"	206
86.	Des hôtels	208
Chapitre XVI — LA POPULATION		
87.	Rithme d'augmentation	211
88.	Des "premiers"	212
89.	Premières visites épiscopales	218
90.	Société de Tempérence	220
91.	Enfants de Marie	220
92.	Enfants de Saint-Joseph	220
93.	A l'église	221
94.	Moeurs et allures	221
95.	Esprit d'entraide	223
96.	Noyades	223
97.	Epidémies	224
98.	Dans l'ordre intellectuel	225
99.	Enean pour les âmes	226
100.	Tradition du pèlerinage	226
101.	Quelques traits typiques	226
102.	La vie	229
103.	Joueurs de tours	233
B) Deuxième étape : 1896-1924		
Chapitre XVII — LA VIE COURANTE		
I - De 1896 à 1900		
104.	L'élection de 1896	236
105.	Un volume sur la ouananiche	236
106.	Qualité des écoles	237
107.	Départ de la famille Boulanger	237
108.	Au conseil	237
109.	Nouvelle élection	238
110.	Le moulin du village	238
111.	Deux noyés	238
112.	L'histoire du moulin	240
113.	Celle des écoles	240
114.	Progrès agricoles	242
115.	Tragédie de l'eau	244
116.	Au Club des Américains	246
117.	Dans le rapide de la Vache Caille	249

Articles		Pages
118.	Une expédition à l'île Maligne	250
119.	La fin du Club	254
120.	Le docteur Gagnon	254
121.	D'autres médecins	255
122.	Décès de madame François Gagné	256
123.	Première équipe sportive	256
124.	Production des fromageries	256
125.	Signes de prospérité	257

Chapitre XVIII — LA VIE COURANTE

II - De 1900 à 1917

126.	Prémices d'industries	258
127.	Succès d'un jeune	258
128.	Nouveau presbytère	259
129.	Les feux de 1901	259
130.	Problèmes des terrasses	260
131.	Un projet de chemin de fer	260
132.	Deux élections en 1904	261
133.	On ravigore les écoles	261
134.	Des trottoirs au village	262
135.	Elan de progrès	263
136.	Nouvelle église	263
137.	Un maître d'école	266
138.	Le "Club Alma"	267
139.	Les élections de 1908	267
140.	Dommages par la pluie	268
141.	Encore une noyade	268
142.	Un départ	268
143.	Une modiste	269
144.	Un signe de prospérité	269
145.	Enfin un mur protecteur	269
146.	Trois noyades	270
147.	Aqueduc et électricité	270
148.	L'abbé Damase Boulanger	272
149.	Le brise-lame	273
150.	Un problème de salle de classe	273
151.	Lutte électorale à quatre	273
152.	Alma présente un candidat	274
153.	Coup de fouet efficace	274
154.	Dames de Sainte-Anne	275
155.	Noces d'argent du curé	275
156.	L'"Alma & Jonquières"	276
157.	L'activité en 1913	277
158.	La Quebec Development Co.	278
159.	L'été de 1914 : ça bouge	279
160.	La guerre, 1914	281
161.	Aux écoles	282
162.	Chez les cultivateurs	283
163.	Les projets industriels	284
164.	Interventions et inquiétudes	289
165.	L'activité continue	291
166.	Sujets de craintes	293
167.	Progrès	293

Articles		Pages
168.	A l'église	294
169.	L'AAAA	294
170.	Un terme de cour	295
171.	Banques	295
172.	L'aqueduc	295
173.	Tailleur, boucher et photographe	297
174.	Prohibition	297

Chapitre XIX — LA VIE COURANTE

III - De 1917 à 1924

175.	Séparation du village	298
176.	Premier conseil du Village	300
177.	B.-A. Scott candidat	301
178.	Election fédérale	302
179.	Des dégâts	302
180.	Premier ingénieur forestier	303
181.	Séances dramatiques	303
182.	Grippe espagnole et armistice	305
183.	Le tribut à la guerre	306
184.	Des années monotones	307
185.	Projet de lumière électrique	307
186.	Nouvel aqueduc	308
187.	Travaux de voirie	308
188.	Une élection mêlée	308
189.	Le chemin de fer	309
190.	On commence les barrages	310
191.	Duke-Price	311
192.	Des accidents	314
193.	Chez les jeunes	315
194.	La chorale Sainte-Cécile	316
195.	La lumière électrique	317
196.	Et l'aqueduc... ?	318
197.	Alma en 1924	318

Troisième période — LA VILLE

Chapitre XX — TRANSFORMATIONS

198.	Une ville nouvelle : Isle-Maligne	325
199.	Une deuxième ville en perspective	331
200.	A l'église : des agrandissements et un orgue	331
201.	La "ville" d'Alma	333
202.	La prière au conseil	334
203.	Problème de l'aqueduc	335
204.	Une usine à papier	336
205.	La troisième ville : Riverbend	337
206.	Le tremblement de terre	340
207.	La lumière électrique	340
208.	Le "grand feu" d'Alma	341
209.	Rançons du progrès	343
210.	Abolition du régime sec	344
211.	Maintien de l'ordre	344
212.	Les développements hydroélectriques	344

Articles		Pages
Chapitre XXI — SUITE DES DEVELOPPEMENTS		
213.	La vie qui continue	351
214.	Les Frères Maristes	352
215.	Pour la route et le comté	353
216.	Le problème de la prohibition	353
217.	Le coup d'eau de 1928	354
218.	La fanfare	358
219.	Les Chevaliers de Colomb	358
220.	Un premier journal	359
221.	Un pont de chemin de fer	359
222.	L'U.C.C. à Alma	360
223.	Exhumation de l'ancien cimetière	360
224.	Limites de la Paroisse	361
Capitre XXII — TEMPS DURS		
225.	Une année dure	361
226.	Le chômage continue en 1931	363
227.	Les deux députés sont d'Alma	363
228.	Au cours de l'année 1931	365
229.	Un hôtel de ville	366
230.	La crise	368
231.	Sous la Commission municipale	370
232.	Départ de la Banque Nationale	371
233.	Pour le chef-lieu	371
234.	Cour du magistrat	371
Chapitre XXIII — REPRISE DE VIGUEUR		
235.	Chambre de Commerce	373
236.	L'A.C.J.C. en activité	374
237.	Société Saint-Jean-Baptiste	375
238.	Cercle des Fermières	377
239.	Pour le Canada	377
240.	Bureau de poste	378
241.	Commission scolaire de la ville	380
242.	La caisse populaire	381
243.	Syndicats nationaux	382
244.	Quelques échos des sports	384
245.	Inquiétude et humeur	385
246.	Isle-Maligne à l'honneur	386
247.	Filles d'Isabelle	387
248.	Hôtel de ville d'Isle-Maligne	388
249.	La douzième génératrice	389
250.	Chef de police à Riverbend	389
251.	Paroisse de Sainte-Marie	390
252.	Le centenaire du Saguenay	394
253.	Des réorganisations	397
254.	Coopérative d'habitation	398
255.	Coopérative agricole	399
Chapitre XXIV — PENDANT LA SECONDE GUERRE		
(1939 - 1945)		
256.	Deuxième guerre mondiale	401
257.	Cercles Lacordaires et Jeanne-d'Arc	402

Articles		Pages
258.	Un journal	402
259.	Ligue des propriétaires	403
260.	Conflagration	404
261.	Départ des Soeurs du Bon-Conseil	406
262.	L'usine d'aluminium	407
263.	Naudville	409
264.	Paroisse de Saint-Sacrement	411
265.	Les écoles de langues anglaises	413
266.	Quatre événements	414
267.	Le Tiers-Ordre	417

Chapitre XXV — L'APRES-GUERRE

(1946 - 1953)

268.	Plaques historiques	419
269.	Monuments aux soldats de 1939-1945	421
270.	Deux citoyens députés	422
271.	Naudville a ses Dames de Sainte-Anne	423
272.	A l'honneur	424
273.	Cercle d'Economie Domestique	424
274.	Chambre des Jeunes	425
275.	La Société Saint-Jean-Baptiste régionale	425
276.	Les lilas sont fleuris	426
277.	Nouvelles écoles	426
278.	Habitations	426
279.	Améliorations à l'église	427
280.	Délégués en Europe	428
281.	Expositions	428
282.	Paroisse de Saint-Pierre	429
283.	On bâtit	431
284.	L'Ecole des Parents	431
285.	Bureaux de Saguenay Power	431
286.	L'Aqueduc enfin	431
287.	Une année vertigineuse	434

Chapitre XXVI — EXPANSION

288.	Des annexions	438
289.	L'Hôtel-Dieu	439
290.	Changement de nom	441
291.	Pour un aéroport	441
292.	Naudville ville	442
293.	Paroisse de Saint-Jude	442
294.	Grande Ecole à Isle-Maligne	444
295.	Emancipation de la Ville d'Alma	445
296.	Emancipation de la Paroisse	445
297.	Foyer pour vieillards	445
298.	Le téléphone automatique	446
299.	Société Saint-Vincent-de-Paul féminine	446
300.	Isle-Maligne à l'honneur	446
301.	Sept couples de jumeaux	447
302.	Ambulanciers Saint-Jean	448
303.	Ecole des Arts et Métiers	448
304.	Visite du cardinal Léger	448
305.	Alma devient cité	449

Articles		Pages
306.	Un maire d'honneur	449
307.	Service postal	451
308.	Visite du délégué apostolique	452
309.	Le maire d'Alma député	453
310.	Le cours classique complet	455
311.	L'Entraide Economique d'Alma	455
312.	Destruction de la maison Boulanger	457
313.	Année de records	457

Chapitre XXVII

UNIFICATION ET CENTRALISATION

314.	Les commissions scolaires	459
315.	Les municipalités civiles	461
316.	Le "grand Alma"	465
	Les armoiries de la Cité	466

APPENDICES

A —	Membres du conseil municipal de 1879 à 1917	481
B —	Liste des maires	484
C —	Liste des présidents de commission scolaire	486
D —	Liste des curés	487
E —	Liste des maîtres de poste	488
F —	Mouvement de la population	489
G —	La population d'Alma en 1894	493
H —	Prêtres séculiers originaires d'Alma	501
I —	Frères profès originaires d'Alma	502
J —	Religieuses originaires d'Alma	503